ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

LETTRES

DE LA RÉVÉRENDE

MÈRE MARIE DE L'INCARNATION.

Imprimatur.

Tornaci, 25a februarii 1876.

D. G. Hallez, *Vic.-Gen.*

LETTRES

DE LA RÉVÉRENDE MÈRE

MARIE DE L'INCARNATION

(NÉE MARIE GUYARD)

PREMIÈRE SUPÉRIEURE DU MONASTÈRE DES URSULINES DE QUÉBEC

NOUVELLE ÉDITION

AUGMENTÉE DE HUIT LETTRES INÉDITES ET ANNOTÉE

PAR

L'ABBÉ **RICHAUDEAU**

Auteur de la Vie de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, etc., etc.

TOME SECOND.

BIBLIOTHEQUE
DES DOMINICAINS
Notre Dame
du Rosaire.

PARIS
LIBRAIRIE INTERNATIONALE - CATHOLIQUE
Rue Bonaparte, 66

LEIPZIG
L. A. KITTLER, COMMISSIONNAIRE
Querstrasse, 34

Vve H. CASTERMAN
ÉDITEUR PONTIFICAL, IMPRIMEUR DE L'ÉVÊCHÉ
TOURNAI
1876

TOUS DROITS RÉSERVÉS.

LETTRES

DE LA VÉNÉRABLE

MÈRE MARIE DE L'INCARNATION

LETTRE CXIII.

A SON FILS.

Elle dit avec assurance que Dieu a voulu le rétablissement de son monastère, quelque apparence qu'il y eût du contraire. — Troubles de France, dans lesquels les soldats français ont été plus à craindre en quelque façon que les Iroquois. — Raisons pourquoi il n'était pas expédient pour un temps d'appeler des religieuses de France. — L'archevêque de Rouen se déclare ordinaire du Canada, et en fait les fonctions.

Mon très-cher fils,

Voici la réponse à votre lettre du 13 d'avril ; car touchant les affaires générales du pays et les particulières de notre Communauté, je vous ai amplement écrit par trois autres lettres que vous avez reçues, ou que vous recevrez de moi cette année. Cette quatrième est pour vous parler confidemment, et pour vous dire en premier lieu que j'ai été affligée de ce que la lettre que je vous écrivis l'année dernière vous ait fait de la peine, vous donnant sujet de croire que c'était de vous que je voulais parler en tierce personne. Mais pourquoi de vous? je n'avais garde de le dire, puisque je n'en avais pas la pensée ; et cette pensée n'avait garde de me venir,

9639

puisque je sais assurément que cela n'est pas. Je vous parlais de certains reproches que nos Mères de Tours m'avaient faits assez mal à propos, quoiqu'assez innocemment; et je touchais en tierce personne celui qui en avait été l'auteur, ne le voulant pas nommer pour le respect que je lui porte et pour les obligations que je lui ai. Croyez donc, mon très-cher fils, que tout ce que vous m'écrivez m'est d'autant plus agréable, que je n'y reconnais que de la vérité et de la solidité.

Je trouve tout ce que vous me dites touchant notre demeure en ce pays ou notre retraite en France, dans le véritable raisonnement que la prudence peut produire. J'ai les mêmes sentiments que vous; mais l'exécution s'accorde rarement avec nos pensées, comme le remarquent ceux qui ont connaissance de la conduite de Dieu sur ces contrées, où il semble que sa Providence se joue de toute la prudence humaine. Je suis aussi certaine que sa divine Majesté a voulu notre rétablissement, et que la vocation que j'ai eue d'y travailler est venue d'elle, que je suis assurée de mourir un jour. Nonobstant cette certitude et les dépenses que nous avons faites, nous ignorons ce que le pays deviendra. Il y a pourtant plus d'apparence qu'il subsistera qu'autrement, et je me sens aussi forte en ma vocation que jamais, disposée pourtant à notre retraite en France, quand il plaira à Dieu de me la signifier par ceux qui me tiennent sa place sur la terre.

Madame notre fondatrice est aussi dans la même disposition quant à sa vocation, mais non pas pour son retour en France, Dieu ne lui ayant pas encore donné cette grâce de dénûment; au contraire, elle a de si forts mouvements de nous bâtir une église, que les insultes des Iroquois n'empêchent pas qu'elle ne fasse amasser

des matériaux pour ce dessein. On la persuade fortement de n'y pas penser; mais elle dit que son plus grand désir est de faire une maison au bon Dieu; ce sont ses termes, et qu'ensuite elle lui édifiera des temples vivants. Elle veut dire qu'elle fera ramasser quelques pauvres filles françaises écartées (éloignées, ou abandonnées), afin de les faire élever dans la piété, et de leur donner une bonne éducation, qu'elles ne peuvent avoir dans leur éloignement. Elle n'a point eu d'inspiration de nous aider dans nos bâtiments; tout son cœur se porte à son église, qu'elle fera faire peu à peu de son revenu, qui est assez modique. M. de Bernières lui a envoyé cette année cinq poinçons de farine, qui valent ici cinq cents livres. Il nous a aussi envoyé une horloge, avec cent livres pour nos pauvres Hurons. Que direz-vous à tout cela? Pour moi, toute ma pente intérieure est de me laisser conduire à une si aimable Providence, et d'agréer tous les événements que sa conduite fera naître de moment en moment sur moi.

Je parlais encore ce matin à deux personnes très-expérimentées dans les affaires du pays, touchant deux filles que nous voulons faire venir de France pour les faire converses. Il n'y trouvent nulle difficulté; pour moi j'y en trouve beaucoup : premièrement à cause des dangers de la mer, secondement à cause des troubles du royaume, et enfin à cause de la société ou conjonction (contact) des personnes. C'est pour cela que nous n'avons point encore pris de résolution. Pour l'hostilité des Iroquois, ce n'est pas ce qui nous retient. Il y en a qui regardent ce pays comme perdu, mais je n'y vois pas tant de sujet d'appréhender pour nous, comme l'on me mande de France que les personnes de notre sexe et condition en ont d'appréhender les soldats

français. Ce que l'on m'en mande me fait frémir. Les Iroquois sont bien barbares, mais assurément ils ne font pas aux personnes de notre sexe les ignominies qu'on me mande que les Français ont faites. Ceux qui ont habité parmi eux (parmi les Iroquois) m'ont assuré qu'ils n'usent point de violence, et qu'ils laissent libres celles qui ne leur veulent pas acquiescer. Je ne voudrais pourtant pas m'y fier, parce que ce sont des barbares et des infidèles. Nous nous ferions plutôt tuer que de nous laisser emmener, car c'est en cette sorte de rébellion qu'il tuent; mais, grâce à Notre-Seigneur, nous n'en sommes pas là. Si nous avions connaissance des approches de cet ennemi, nous ne l'attendrions pas, et vous nous reverriez dès cette année. Si je voyais seulement sept ou huit familles françaises retourner en France, je croirais commettre une témérité de rester; et quand bien même j'aurais eu une révélation qu'il n'y aurait rien à craindre, je tiendrais mes visions pour suspectes, afin de nous attacher, mes sœurs et moi, au plus sûr et apparent. Les Mères Hospitalières sont dans la même résolution. Mais, pour vous parler avec simplicité, la difficulté qu'il y a d'avoir les nécessités de la vie et du vêtement fera plutôt quitter, si l'on quitte, que les Iroquois : quoiqu'à dire la vérité, ils en seront toujours la cause foncière, puisque leurs courses et la terreur qu'ils jettent partout, arrête le commerce de beaucoup de particuliers. C'est pour cela que nous défrichons le plus que nous pouvons. Le pain d'ici a meilleur goût que celui de France, mais il n'est pas du tout si blanc ni si nourrissant pour les gens de travail. Les légumes y sont aussi meilleurs et en aussi grande abondance. Voilà, mon très-cher fils, où nous en sommes, au regard des Iroquois.

J'entre fort dans vos sentiments touchant la nécessité de pourvoir pour l'avenir à l'observance de nos règles. Pour le présent, je le dis à ma confusion, je ne vois pas en moi une seule vertu capable d'édifier mes sœurs. Je ne puis répondre de l'avenir, mais, à ce que je puis voir de celles qui sont passées de France, je m'assurerais de la plus grande partie comme de moi-même; et quand même elles y voudraient repasser, ce qu'elles sont bien éloignées de faire, celles du pays que nous avons faites professes ayant été élevées dans nos règles et n'ayant jamais goûté d'autre esprit, seraient capables de le maintenir. C'est pour cela que nous ne nous pressons pas d'en demander. De plus, la plaie que la main de Dieu nous a faite est encore trop récente, et nous en ressentons trop l'incommodité. Nous craignons encore qu'on ne nous envoie des sujets qui ne nous soient pas propres (ne nous conviendraient pas), et qui aient de la peine à s'accommoder au vivre, à l'air, aux personnes. Mais, ce que nous appréhendons davantage, est qu'elles ne soient pas dociles, et qu'elles n'aient pas une bonne vocation : car comme elles apportent un esprit différent du nôtre, si elles n'ont de la soumission et de la docilité, elles auront de la peine à s'accommoder, et nous peut-être à les souffrir.

Cette contrariété d'esprit a déjà fait repasser deux Hospitalières, et cet exemple que nous avons devant les yeux fait le sujet de ma crainte. Car quelle apparence de faire faire mille ou douze cents lieues à des personnes de notre sexe et de notre condition, parmi les dangers de la mer et des ennemis, pour les renvoyer sur leurs pas. J'aurais de la peine à me résoudre à cela, à moins d'une nécessité absolue, comme si une fille était si arrêtée à vouloir s'en retourner qu'on ne la pût retenir

qu'avec violence et peut-être au préjudice de son salut. J'avais un grand désir de faire venir ma nièce de l'Incarnation, qu'on m'a mandé plusieurs fois être sage et vertueuse, et avoir une grande vocation; j'eusse même pris plaisir à la dresser en toutes nos fonctions, et en tout ce qui regarde le pays. Mais la crainte que j'ai eue qu'elle ne fût pas contente, et de l'exposer au hazard d'un retour, m'a retenue. De plus, j'ai de l'âge, et en mourant je la laisserais dans une solitude qui lui serait peut-être onéreuse. Et enfin, les empêchements que les Iroquois apportent au christianisme, ne nous permettant pas d'avoir comme auparavant des filles sauvages, ce lui serait une peine bien grande de se voir privée de la fin pour laquelle elle serait venue. Car à vous dire la vérité, ce point est extrêmement pénible et abattant. Comment une jeune fille aura-t-elle le cœur d'apprendre des langues très-difficiles, se voyant privée des sujets sur lesquels elle espérait les exercer? Si ces hostilités devaient durer peu de temps, l'esprit ferait un effort pour vaincre cette répugnance; mais la mort viendra peut-être avant la paix.[1]

Voilà ce qui m'a arrêtée pour ma nièce, nonobstant le désir que j'avais de la satisfaire, et la consolation que j'en pouvais espérer : car, étant éloignée de vous et hors des occasions de vous voir, elle m'eût été un autre vous-même, puisque vous êtes les deux personnes pour lesquelles mon esprit fait le plus souvent des voyages en France; mais plutôt dans le cœur de notre

(1) Nous avons fait remarquer au Chapitre XV de la Vie de notre vénérable Mère qu'il y eut une diminution de séminaristes sauvages pendant les trois premières années qui suivirent l'incendie du monastère; mais ensuite, la paix ayant été faite avec les Iroquois, la confiance succéda à la crainte, et un grand nombre d'élèves indigènes furent confiées aux Ursulines.

aimable JÉSUS, où je vous visite l'un et l'autre dans les souhaits que j'y fais de votre sanctification et de la parfaite consommation de tout vous-même. Mais je fais un sacrifice de cette satisfaction à mon divin JÉSUS, abandonnant le tout à sa conduite pour le temps et pour l'éternité. Il sait ce qu'il veut faire de nous, prenons plaisir à le laisser faire, et si nous lui sommes fidèles, notre réunion sera d'autant plus parfaite dans le ciel que nous aurons rompu nos liens en ce monde pour obéir aux maximes de son Evangile. Mais revenons à notre propos.

Nous ne nous pressons donc pas de demander des sœurs de chœur en France, et nous croyons qu'il faut un peu différer, afin de prendre des mesures si justes que nous et elles n'ayons pas sujet d'être mécontentes. Nonobstant néanmoins toutes les raisons que j'ai apportées, nous ne pourrons nous dispenser de demander deux sœurs converses, et peut-être dès cette année.

Je ne sais si je vous ai dit ailleurs que comme il n'y a point ici d'évêque, celui de Rouen a déclaré qu'il nous en tenait la place. Et pour se mettre en possession, il a institué pour son grand-vicaire le révérend Père supérieur des missions, lequel d'ailleurs étant le principal ecclésiastique du pays, nous nous reposons sur son autorité pour la validité de nos professions, après la consultation qui en a été faite en Sorbonne, signée de six docteurs.

Quant à ce qui vous touche, n'attribuez point à un défaut d'affection si je ne vous ai pas envoyé les papiers que vous m'aviez demandés; je ne les gardais que pour cela, car autrement je les eusse fait brûler après avoir satisfait à mon supérieur, qui m'avait demandé de les écrire, et qui me les avait remis entre les mains : mais

comme je vous le mandais l'année dernière, un autre feu les a consumés. Néanmoins, puisque vous le voulez, si je puis dérober quelques moments à mes occupations, qui sont assez continuelles, j'écrirais ce que ma mémoire et mon affection me pourront fournir, afin de vous l'envoyer l'année prochaine.

Voilà, mon très-cher fils, comme la vie se passe; si notre bon Dieu n'y suppléait par l'infusion de ses grâces actuelles, qui pourrait subsister? Je vous confesse que je n'ai point de quoi me plaindre, mais plutôt que j'ai sujet de chanter ses miséricordes. Je vous assure qu'il me faut un courage plus que d'homme pour porter les croix qui naissent à monceaux, tant dans nos affaires particulières que dans les générales du pays, où tout est plein d'épines, parmi lesquelles il faut marcher dans l'obscurité, où les plus clairvoyants sont aveugles, et où tout est incertain. Avec tout cela mon esprit et mon cœur sont dans le calme, et ils attendent de moment en moment les ordres et les événements de la Providence, afin de s'y soumettre. Toute l'obscurité qui se rencontre me fait voir plus clair que jamais dans ma vocation, et me découvre des lumières qui m'étaient obscures et inconnues lorsque Dieu me les donnait avant que je vinsse en Canada. Je vous en parlerai dans les écrits que je vous promets, afin de vous faire connaître et admirer la conduite de la divine bonté sur moi, et comme elle a voulu que je lui obéisse sans raisonnement humain, me perdant dans ses voies d'une manière que je ne puis exprimer. Notre chère Mère de Saint-Joseph étant au lit de la mort, me prédit que j'aurais bien des croix à supporter. Je les attends, mon très-cher fils, et les embrasse à mesure qu'elles se présentent; et après tout, notre cher Sauveur me fait

expérimenter que son joug est doux et son fardeau léger. Qu'il soit béni éternellement d'avoir tant d'égard à mes faiblesses qu'il ait voulu goûter toute l'amertume de la croix pour ne m'en laisser que la douceur.

Quand je vous parle de notre pauvreté, ne croyez pas que je vous demande rien, sinon des prières, que j'estime pour moi de véritables richesses. Je laisse tout le reste à la conduite de la divine Providence, qui est surabondamment riche pour subvenir à nos besoins. Je vous assure qu'elle ne nous a pas encore laissé manquer, parmi toutes nos pertes, du nécessaire à la vie, non plus que du vêtement, et qu'elle a paternellement pourvu à tout. Et même dans la longue maladie de la bonne Mère de Saint-Joseph, cette Providence nous a tellement aidées, qu'elle n'eût pu être mieux secourue en France au milieu de ses parents, ôté l'incommodité du logement. Je vous ai déjà parlé de sa mort, je n'en dis rien ici davantage. Je perds à cette privation, mais je me console de ce que Dieu la possède, car sans cela la perte d'un si digne sujet me serait extrêmement sensible. Mais enfin Dieu soit béni de tout; il est mon tout et ma vie, en quelque part que je puisse être.

De Québec, *1652.*

LETTRE CXIV.

A UNE DE SES SŒURS.

Nouvelles insultes des Iroquois. — Les Français les défont et leur donnent la fuite. — Secours envoyé contre eux par le roi de France.

Ma très-chère et très-aimée sœur,

L'amour et la vie de JÉSUS soit votre vie pour l'éternité.

J'ai reçu votre lettre datée de la fin de mars, dans laquelle j'ai trouvé un grand sujet de rendre grâces à Notre-Seigneur pour les bénédictions qu'il verse sur votre famille et sur vous en particulier. Je le prie de vous faire tous saints. C'est où nous devons tous aspirer, et à quoi nous devons travailler sans cesse, puisque c'est notre unique nécessaire, qui n'empêchera pas pourtant le négoce où Dieu vous a appelé en ce monde, pourvu que vous rapportiez tout à cette fin, comme à son dernier point de vue.

La compassion que vous avez de nos croix est une marque de votre bon cœur et de l'affection que vous avez pour ce pays, où elles foisonnent aussi bien qu'en votre France, dont nous continuons d'apprendre les désastres. Nous apprenons que six cents Iroquois ont assiégé les Trois-Rivières, et que notre très-cher Père Poncet est entre leurs mains, ce qui afflige universellement tout le pays. Mais le révérend Père Mercier, supérieur des missions, a tellement fortifié ce lieu que

les Français y sont en assurance. L'on craint seulement qu'ils ne brûlent les moissons, comme ils ont déjà commencé. On parlemente avec eux pour échanger le Père et un homme qui est avec lui contre d'autres prisonniers Iroquois que nous avons. On ne sait point encore l'issue de cette négociation. Ces misérables ont tant fait de ravages en ces quartiers, qu'on a cru quelque temps qu'il fallait repasser en France. Tous ces bruits néanmoins sont dissipés, et depuis quelques mois ils n'ont point paru. L'habitation de Mont-Réal leur a puissamment résisté et donné la chasse avec perte de leurs gens. Maintenant on fait les récoltes qui sont belles. Avec cela il vient du secours de France, ce qui console tout le pays, car c'eût été une chose déplorable s'il eut fallu venir à cette extrêmité que de quitter. Plus de deux mille Français qui l'habitent et qui ont fait de grandes dépenses pour s'y établir, n'ayant point de bien ailleurs, eussent été misérables; et de plus, les sauvages n'ayant pas assez de force pour résister aux Iroquois, ils eussent été en des hasards continuels de perdre la vie et peut-être la foi. Mais enfin nous attendons le secours que M. de Maisonneuve, gouverneur de Mont-Réal, amène de France, où il était allé exprès. Cependant priez Dieu qu'il protège deux mille sauvages qui se sont assemblés en un lieu hors de l'incursion des Iroquois, et qui veulent venir ici pour lier le commerce avec les Français. Ils auront de la peine à passer, parce que les Iroquois, qui les haïssent à mort, comme les restes de leur carnage, occupent les passages. S'ils peuvent venir jusqu'ici, on aura le moyen de les instruire, et la porte sera ouverte à de plus grandes nations. Comme cette affaire est de conséquence, je vous la recommande, et à tous

ceux qui aiment l'augmentation du royaume et de la gloire de Jésus-Christ. Nous avons de très-bonnes séminaristes, entre lesquelles il y en a une que Dieu a élevée dans un état d'oraison très-particulier, et qui est dans une pratique de vertu qui y correspond.

Vous me demandez des graines et des oignons de fleurs de ce pays. Nous en faisons venir de France pour notre jardin, n'y en ayant pas ici de fort rares ni de fort belles. Tout y est sauvage, les fleurs aussi bien que les hommes. Aidez-moi de vos prières dans mes grandes nécessités. Quoique j'aie la santé bonne, je cours sans cesse à la mort, et une pauvre pécheresse comme moi a besoin de secours pour le passage de l'éternité.

De Québec, le 12 août 1653.

LETTRE CXV.

A UNE DE SES SŒURS.

Après lui avoir montré que connaître et aimer le Cœur de Jésus-Christ, c'est la véritable science des saints, elle l'exhorte à demander en son nom la conversion des sauvages infidèles.

Ma très-chère et très-aimée sœur,

L'amour et la vie de Jésus soit votre vie pour l'éternité.

Pourquoi, ma très-intime, ne vous souhaiterais-je pas toutes sortes de biens dans la grâce et dans la gloire, puisque vous voulez être toute de corps et

d'esprit au suradorable Verbe Incarné? Soyez ignorante tant qu'il vous plaira des choses de la terre, pourvu que vous le sachiez et que vous le connaissiez vrai Fils de Dieu, le maître et souverain amateur des âmes, vous êtes savante de la science des saints. Mon Dieu! ma très-chère sœur, pourrais-je vous avoir jamais dit un mot qui vous eût portée à faire un véritable et pur acte d'amour envers ce divin Sauveur? ce me serait une très-grande joie de vous avoir inspiré quelque chose qui pût tourner à sa gloire. Qu'à la bonne heure soit que vous preniez vos repas spirituels dans sa sainte parole! le Saint-Esprit y résidant, c'est ce qui enflamme les cœurs et les consume peu à peu, jusqu'à ce qu'ils soient au point où il les désire pour en faire des sujets dignes d'habiter cette cité sainte et si bien munie dont vous me parlez, savoir le sacré cœur de JÉSUS. Quand on est parvenu à cet aimable séjour, on se repaît et on se plaît en celui qui se repaît et qui se plait parmi les lis. Il s'y fait des repas mutuels de l'âme et de JÉSUS, de JÉSUS et de l'âme, qui donnent une vie qui fait perdre à la créature la vie sensuelle qu'elle avait par l'attachement aux choses du monde. Lorsque vous y serez arrivée par la miséricorde de notre très-aimable JÉSUS, ayez compassion des âmes qui ne le connaissent pas, qui ne le louent pas, qui ne l'aiment pas. Ah! qu'il y en a dans cette Amérique de cette misérable condition! Et ce qui est plus déplorable, qu'il y en a dans le christianisme, qui, aveuglés par le péché, sont encore plus coupables que ces premiers! Faisons notre possible pour tirer les uns et les autres de ce grand précipice où ils seront perdus sans ressource, si nous ne gagnons le cœur de Dieu, afin qu'il lui plaise de leur donner des grâces efficaces pour gagner les leurs.

Prenez en main la cause de JÉSUS-CHRIST, et ne donnez point de trève au Père éternel qu'il ne vous ait accordé un bon nombre de ces pauvres âmes détachées du royaume de son fils. Demandez-les lui par ses propres paroles, et par les promesses qu'il lui a faites disant : *demandez-moi, et je vous donnerai toutes les nations pour héritage*. Il les lui a demandées, son sang a crié bien haut, et cependant l'affaire n'est pas encore en son point. Demandez donc pour JÉSUS, mais demandez aussi par JÉSUS, afin qu'il vienne posséder ce qui lui appartient. Il ne faut point se lasser dans une affaire si importante ; il faut toujours crier et importuner le Ciel, jusqu'à ce que l'on en soit venu à bout. Mais en offrant à Dieu ces âmes qui languissent sous la servitude des démons, n'oubliez pas la mienne qui, étant redevable à Dieu de tant de grâces, est néanmoins si lâche à son service. Priez enfin pour notre petite Communauté, et obtenez de Dieu que l'esprit de JESUS la possède entièrement. Adieu, ma chère sœur : je suis toute à vous ; vivons et mourons aux pieds de JÉSUS.

De Québec, le 30 août 1653.

LETTRE CXVI.

A SA PREMIÈRE SUPÉRIEURE DE TOURS.

(*La Mère Françoise de Saint-Bernard.*)

Guérisons miraculeuses arrivées par l'invocation de la Mère Marie de Saint-Joseph. — Elle témoigne combien la persécution de l'Eglise lui a été sensible, et qu'elle l'a portée néanmoins avec paix et tranquillité. — Son zèle pour le salut des âmes.

Ma très-révérende et très-honorée Mère,

J'ai reçu toutes vos lettres, qui m'ont apporté la consolation que j'attendais de votre bonté et pieuse affection au regard de notre chère défunte, votre bonne fille. Plus je pense à elle, plus je l'aime, et le ressouvenir que j'en ai m'est aussi doux qu'il était au moment que je l'ai perdue. L'on m'écrit à son sujet de divers endroits de la France d'une manière qui fait voir l'amour et la dévotion que l'on a conçus pour elle. C'est un effet de nos lettres et du récit de sa vie, que le révérend Père Le Jeune a fait dans la *Relation*. Ses vertus ont fait une telle impression dans les esprits et dans les cœurs, qu'il semble que l'onction du Saint-Esprit se soit répandue en tout ce que l'on a écrit pour embaumer les âmes qui ont de l'amour pour la sainteté. On nous demande quelque chose qui ait servi à son usage, et l'on nous prie de faire des neuvaines à son tombeau. Une personne de qualité me mande

qu'un religieux savant et de vertu, qui lui est intime ami, lui a dit qu'ayant par tout le corps des douleurs si aiguës, qu'elles lui eussent donné la mort si elle eussent continué, il invoqua la Mère de Saint-Joseph, et que sur l'heure il sentit un notable soulagement; ce qu'il attribua aux mérites et à l'intercession de cette chère Mère. Une autre personne de qualité m'a assuré qu'elle avait reçu une semblable faveur dans une extrémité de mal dont elle était attaquée depuis plusieurs jours. Ce que vous me mandez de ma sœur Isabelle Pavy est considérable (remarquable) et m'a fort consolée. Dieu soit béni de ses miséricordes!

J'ai eu une joie toute particulière de ce que le récit que je vous ai fait de cette chère compagne vous ait été agréable. Il ne faut point dire que j'ai eu de la peine à cela à cause de l'embarras de nos affaires. Sachez, ma très-bonne Mère, que ni les veilles, ni le temps, ni le travail ne m'ont jamais rien coûté à son égard. Outre son mérite particulier, vous me l'aviez donnée comme ce que vous aviez de plus cher. Ah! mon intime Mère, qu'il se trouve peu de sujets semblables à cette chère fille! Ce sont des phénix, et à peine un siècle en peut-il produire un. Vous me faites espérer son tableau. Cela nous la remettra devant les yeux, et donnera de la consolation à celles qui l'ont vue, et de la vénération à celles qui viendront après nous.

Quand est-ce que j'arriverai, ma très-chère Mère, au port où a surgi ma fidèle compagne? Quelle voie pourrai-je tenir pour y arriver? Si je suis fidèle à Dieu, je crois que ce sera celle de la croix; non pas de petites croix, car je serais proche du terme il y a longtemps, puisque j'en porte quantité de cette nature depuis plusieurs années. Elles ont bien grossi depuis un an, que

j'ai vu les affaires de ce pays dans un état si déplorable qu'on les croyait à leur dernière période. L'on projetait déjà de tout quitter, et de faire venir des vaisseaux de France pour sauver ceux qui ne seraient pas tombés en la puissance de nos ennemis. Si vous me demandez où était le point de ma croix, je vous dirai que c'était dans la perte générale de l'Eglise, et de tant d'âmes que je voyais qui allaient demeurer dans leur aveuglement. J'ai souffert à ce sujet un martyre intérieur : car je me suis donnée à Dieu pour victime, afin de porter seule les peines et les tourments qu'il plairait à sa justice d'exiger de moi et sur moi pour apaiser sa colère. Je n'ai pas été digne d'être exaucée dans toute l'étendue de mes désirs et de mes inclinations intérieures. Notre très-cher Père Poncet a été plus heureux que moi, parce qu'ensuite d'une offrande semblable qu'il avait faite publiquement de lui-même en prêchant, il fut aussitôt exaucé; car allant faire un acte de charité à une pauvre veuve, il fut pris et emmené par les Iroquois. Peut-être sera-t-il de lui comme d'un autre Isaac, et que sa volonté d'être immolé sera acceptée pour l'effet par Celui qui connaît le fond et la sincérité des cœurs de ceux qui lui font de semblables offrandes. Nous en attendons l'issue; car dès qu'il a été entre les mains de ces ennemis barbares, ils ont, par des voies toutes contraires à leur férocité ordinaire, demandé la paix et l'amitié des Français. On leur a accordé une cessation d'armes en ramenant (à condition de ramener) notre chère victime.

Voilà l'état présent de nos affaires, après deux ou trois miracles que Dieu a faits en faveur de ce pays lorsqu'on le tenait comme désespéré. Ah! mon intime Mère, que ne suis-je digne d'être immolée pour la gloire

de ce grand Dieu! Obtenez-moi cette insigne grâce en la manière qui sera la plus agréable à sa divine Majesté, car je ne veux ni vie, ni mort, ni respiration que dans son agrément. Oh! qu'il est doux, quoi qu'on souffre des martyres en diverses manières, de rouler tous les moments de sa vie dans les volontés d'un si bon Dieu. Mon cœur vous dit plus que ma plume. Rendez, s'il vous plaît, des actions de grâces à sa bonté des faveurs qu'elle me fait dans ma vocation. Je vous dis à l'oreille qu'on se trompe souvent en matière de vocation, et ce que le bienheureux M. de Genève (saint François de Sales) dit est très-véritable, que toute inspiration est pensée, mais que toute pensée n'est pas inspiration. Je l'ai expérimenté dans la fidèle correspondance que notre chère défunte a eue à sa grâce, car elle m'a raconté que dans les commencements son attrait était dans de bonnes pensées; mais l'issue a bien fait voir que c'était un bien inspiré et non-seulement pensé. On s'imagine quelquefois qu'un certain feu passager est une vocation; non, mon intime Mère, les événements découvrent le contraire. Dans ces feux momentanés, on tient plus à soi qu'à l'objet qu'on envisage; et aussi l'on voit que ce feu étant passé, les pentes et les inclinations demeurent en leur assiette ordinaire de la nature.

Je vous dis donc que mes croix pour l'intérêt de l'Eglise ont été grandes : mais après tout, comme il est très-doux et très-juste de suivre les volontés d'un Dieu si aimable, je regardais notre chère maison de Tours pour y retourner, ou un autre lieu de France pour y fonder un monastère, ainsi qu'il est porté dans le contrat de notre fondation. Dans l'un et l'autre de ces deux expédients, je n'eusse rien voulu entre-

prendre sans l'ordre et la direction de mes supérieurs légitimes. C'est pour répondre à ce que vous demandez que je fais cette petite digression. Pour mon particulier, dans toutes ces rencontres mon cœur était si calme et tranquille, que je n'aurais pu lui donner un mouvement contraire à sa tranquillité.

A présent on traite de la paix, et l'on parle de faire venir des ouvriers de l'Evangile, pour faire une grande mission à Ontario, qui est à dix journées au-dessus de Montréal. L'on fait état d'y mener encore des soldats, et d'y bâtir un fort, afin de s'assurer du lieu, parce que ce poste étant au milieu de plusieurs grandes nations, ce sera une retraite pour ceux qui iront annoncer l'Evangile. Je sais bien que je n'irai pas, mais l'intérêt de la gloire de Dieu dans le gain des âmes me consume, dans l'attente que l'affaire soit au point où on la souhaite. Je n'irai, dis-je, pas, car ce n'en est ni le temps ni ce qui est convenable à ma condition : mais ces missions nous donneront des filles, quand elles seront établies. Je ne regarde pas le présent, mais l'avenir, m'estimant heureuse d'être employée dans le fondement d'un si grand édifice, tant au regard des Français que des sauvages, puisque les âmes des uns et des autres ont également coûté au Fils de Dieu. Sans l'éducation que nous donnons aux filles françaises qui sont un peu grandes, durant l'espace de six mois ou environ, elles seraient des brutes pires que les sauvages. C'est pourquoi on nous les donne presque toutes les unes après les autres, ce qui est un gain inestimable pour ce pays.

Vous direz, je m'assure, que je ne suis pas sage d'avoir à l'âge de cinquante-trois ans les sentiments que je vous déclare (que je vous manifeste). Mais pensez

ce qu'il vous plaira ; si l'on me disait, il faut maintenant partir pour aller aux Indes, ou à la Chine, ou aux Iroquois, afin d'en apprendre la langue et de travailler à leur conversion, me voilà prête, mon intime Mère. Mais je ne suis pas digne de ce bonheur ; mon cher Jésus m'occupe à d'autres choses ; je roule dans sa volonté, je suis contente, et quelque croix qu'il m'arrive, je ne veux point sortir de ce centre. Voilà ma vocation et ma disposition, pour laquelle je vous supplie, au nom de notre divin Sauveur et Maître, de lui demander que je lui sois fidèle, car je n'ai rien de moi que le péché et l'imperfection.

Je crois ce que vous me mandez de notre chère maison de Tours, et je me persuade aisément que la paix et l'union y sont au point que vous le dites. Le chef ayant les qualités de l'amour et de la charité en éminence, il ne se peut faire que les membres ne participent à la douceur de ses influences. Je salue cette chère Communauté, et la conjure de me considérer toujours comme un membre, quoiqu'indigne, d'un corps si précieux. Je me recommande à ses prières, et la conjure de me faire part de ses mérites.

De Québec 1653.

LETTRE CXVII.

A LA SUPÉRIEURE DES URSULINES DE DIJON.

Les Iroquois feignent de chercher la paix : cependant ils assiégent les Trois-Rivières, et prennent le révérend Père Poncet prisonnier. — Nouvelles propositions de paix.

Ma révérende et très-chère Mère,

La paix et l'amour de notre divin JÉSUS pour mon très-humble et très-affectionné salut.

J'ai reçu les lettres qu'il vous a plu de nous écrire. Il faut avouer que votre charité est des plus cordiales et des plus obligeantes; aussi est-ce notre bon JÉSUS qui en est l'auteur, et rien ne peut sortir de cette source sainte qui ne la fasse connaître. Si votre charité est grande, nous avons de nouveaux besoins pour vous la faire exercer : car les Agnerognons, qui sont une nation Iroquoise, sont venus en si grand nombre, que nous eussions tous été enveloppés dans un même carnage, si la bonté divine ne nous eût préservés par une voie toute miraculeuse. L'on avait fait courir ici une fausse nouvelle, qu'ils avaient guerre avec d'autres nations de cette Amérique. Au même temps une compagnie des Onontagerognons, qui sont une autre nation des Iroquois, se présenta pour demander la paix, disant qu'ils ne voulaient plus faire qu'un peuple avec les Français, les Algonquins et les Hurons. Cette rencontre

nous fit facilement croire que la première nouvelle était véritable, et que le bruit qui courait que six cents hommes des Agnerognons avaient dessein d'assiéger les Trois-Rivières était faux. Le commun s'étant ainsi laissé aveugler aux apparences, ne se défiait de rien. Mais le révérend Père supérieur des missions, homme très-zélé pour le bien public, estimant qu'il fallait toujours se tenir en défiance, travailla puissamment à faire fortifier cette habitation des Trois-Rivières, contre le sentiment même des habitants du lieu, qui attachés à leurs affaires particulières, n'avaient point d'envie de les quitter pour travailler à la forteresse. Cependant quelques contradictions que le Père trouvât à son entreprise, les fortifications furent achevées et tous les habitants mis à couvert des surprises de l'ennemi. A peine trois semaines furent écoulées, que six cents Iroquois dont on nous avait menacés, parurent à dessein de mettre tout à feu et à sang, sans exception d'âge ni de sexe, ce qu'ils eussent fait assurément, si le lieu eût été dans l'état où ils croyaient le trouver. Tous les habitants du village des Hurons ayant eu avis de leur approche, se retirèrent aussitôt dans le fort, et de la sorte ils ont évité le carnage aussi bien que les Français. Il est si vrai qu'ils voulaient tout exterminer et se rendre les maîtres de la place, qu'ils avaient amené leurs femmes, leurs enfants et tout leur bagage afin de s'y établir.

Au même temps, le révérend Père Poncet, très-digne missionnaire, et qui demeurait à Québec, c'est-à-dire, à trente cinq lieues des Trois-Rivières, étant sorti pour aller rendre quelque devoir de charité à une pauvre veuve, fut pris par un parti de cette troupe. La nouvelle en étant venue à Québec, les habitants, qui l'aiment

comme leur Père, prirent aussitôt les armes et coururent après ces barbares pour l'enlever de leurs mains. Ils les poursuivirent de si près qu'il ne s'en fallut pas trois heures de temps qu'ils ne les attrapassent, car ils trouvèrent encore le feu allumé dans un lieu d'où ils venaient de sortir. Ayant visité ce poste, ils virent écrit avec du charbon sur un arbre que le Père avait pelé : *Père Poncet ;* et sur un autre : *Francheteau.* Ils trouvèrent encore le livre du Père, qu'il avait laissé à dessein, et l'ayant ouvert, ils y lurent ces paroles : « Nous sommes pris par les Agnerognons ; ils nous ont traités jusqu'à cette heure avec toute civilité. » Nos gens ayant lu ces paroles, prirent de nouvelles forces et ramèrent avec courage jusqu'à un fort habité par les Français, où ils furent contraints de rester pour passer la nuit. On leur dit là qu'ils étaient morts s'ils passaient outre, et qu'assurément il y avait du malheur, parce que les canons et les fusils des Trois-Rivières avaient tiré sans cesse toute la journée. Trois de la bande, nonobstant le danger, se détachèrent pour aller porter la nouvelle de la prise du Père aux Trois-Rivières, qui était à deux lieues de là. Ils passèrent au travers de l'ennemi à la faveur de la nuit, et entrèrent heureusement dans le fort. La nouvelle qu'ils portaient obligea à parlementer avec l'ennemi dès le lendemain, afin d'échanger quelques prisonniers pour le Père. Ils acquiescèrent à cette proposition. Mais comme il n'y a nulle foi dans les infidèles, ils trouvèrent moyen de gagner un sauvage de l'habitation, qui leur promit de leur donner entrée et les faire maîtres de la place. L'espérance qu'ils avaient que ce dessein leur réussirait, fit qu'ils ne se pressaient pas de rien conclure sur les propositions qui leur avaient été faites, et qu'ils avaient acceptées. Mais la trahison

ayant été découverte, et les Français qui étaient allés après le Père étant venus au secours, ils perdirent cœur et demandèrent la paix. Quoiqu'on ne se fât pas tout à fait à eux, on les prit au mot, à condition qu'ils rendraient le Père incessamment. Mais il se trouva par malheur que ceux qui l'avaient enlevé l'avaient déjà fait embarquer pour le mener en leur pays. Ils ont envoyé, à ce qu'ils ont dit, deux canots avec un capitaine pour l'amener, et ensuite ils se sont retirés à la faveur des propositions de paix, après avoir ravagé les moissons et tué les bœufs et les vaches des habitants qu'ils ont trouvés dans la campagne. Avant que de venir aux Trois-Rivières, ils avaient attaqué Montréal, d'où ils avaient été repoussés, et où ils n'avaient eu d'autre avantage que de prendre quelques sauvages et Français qui étaient à l'écart.

A présent deux ou trois de leurs nations nous recherchent de paix et ont fait des présents pour cela. Le rendez-vous est donné aux Trois-Rivières, où les Français, Algonquins, Hurons, et autres alliés se devaient aussi trouver. Si nos ennemis disent vrai et que la paix qu'ils témoignent désirer soit constante, la porte sera ouverte à l'Evangile dans toutes les nations de cette Amérique. Mais, dans toutes les règles de la prudence, on ne peut s'y fier, car jusqu'ici on n'a remarqué que trahison et perfidie dans leur conduite. Mais enfin nous voyons sur nous des protections de Dieu à leur égard qui sont toutes miraculeuses. Il les aveugle pour ne pas voir leur force et notre faiblesse, car s'ils voyaient les choses comme elles sont, ils nous auraient bientôt égorgés, mais cette bonté infinie les retient par sa main toute-puissante, afin qu'ils ne nous nuisent point. L'affaire de la paix ou de la guerre sera

conclue dans un mois, qu'ils ont demandé de terme pour aller consulter les anciens de leur pays. Dieu par sa Providence nous donne ce temps-là pour faire les moissons, car s'ils eussent continué à les brûler comme ils avaient commencé, nous eussions été réduits à une famine mortelle.

On remarque trois ou quatre miracles de Dieu sur nous en tout ce qui s'est passé en ces dernières attaques; je dis des miracles évidents, qui nous fortifient beaucoup, nous faisant voir que ce ne sera point l'industrie humaine qui nous tirera de la persécution des Iroquois; mais la seule bonté divine, qui pouvant changer les cœurs de pierre en des cœurs de chair, peut faire de ces barbares des enfants d'Abraham. Ceux qui ont des présents pour la paix ont invité nos révérends Pères d'aller en leur pays. Mais la prudence ne permet pas de se presser. Si la paix se fait, la foi s'y introduira infailliblement. C'est une chose digne de votre piété, ma très-bonne et très-chère Mère, de tâcher, avec votre sainte Communauté, de gagner le Cœur de Dieu, afin qu'il plaise à sa bonté de gagner ceux de ces barbares. Il est temps qu'il soit loué et béni de ceux qui l'ont méprisé jusqu'ici, et qui ont mis tant d'obstacles à sa gloire. Je vous rends mes très-humbles remercîments pour la grande charité qu'il vous a plu de nous faire. Nous tâchons de reconnaître auprès de Notre-Seigneur vos continuels bienfaits que vous avez, d'un si grand cœur, augmentés encore cette année. Permettez-moi s'il vous plaît, de saluer votre sainte Communauté, et de la prier d'agréer le très-humble salut de la nôtre.

De Québec, le 6 septembre 1653.

LETTRE CXVIII.

A SON FILS.

Elle le remercie d'un panégyrique de saint Benoît qu'il lui avait envoyé, et lui dit ses sentiments sur son élévation à la supériorité. — De quelle manière elle a entrepris d'écrire la conduite de Dieu à son égard.

Mon très-cher et bien-aimé fils,

L'amour et la vie de JÉSUS soit notre vie pour l'éternité.

J'ai reçu votre lettre en date du troisième jour d'avril, et ensemble l'agréable présent qui l'accompagnait. Vous avez bien sujet de dire que ç'a été pour ma consolation que vous me l'avez envoyé : car en effet j'en ai été très-consolée, et j'ai rendu à Dieu et à son Saint-Esprit mes très-humbles actions de grâces de celles qu'il vous communique, tant en votre particulier pour votre sanctification, que des talents qu'il vous donne pour aider le prochain, soit par l'exercice de la prédication, soit par l'économie de la charge qu'il vous a mise entre les mains.[1] J'espère que sa divine Majesté ne vous abandonnera jamais, pendant que vous serez un fidèle dispensateur de ses biens, car il dit dans l'Evangile à son serviteur fidèle : *Venez, bon et fidèle serviteur, parce que*

(1) Dom Cl. Martin venait d'être nommé prieur de Saint-Nicaise de Meulan, après avoir été quelque temps sous-prieur à Vendôme.

vous avez été fidèle en peu de chose, je vous élèverai et constituerai sur beaucoup.

Mais savez-vous bien, mon très-cher fils, qu'il ne m'a jamais été possible de lui rien demander pour vous que les vertus de l'Evangile, et surtout que vous fussiez l'un de ses vrais pauvres d'esprit. Il m'a semblé que si vous étiez rempli de cette divine vertu, vous posséderiez en elle toutes les autres éminemment; car j'estime que sa vacuité toute sainte (le vide des choses créées que la pauvreté d'esprit établit dans une âme) est capable de la possession de tous les biens de Dieu envers sa créature. Puisque vous voulez que je vous parle sans réserve, il y a plus de vingt-cinq ans que la divine bonté m'a donné une si forte impression de cette vérité à votre égard, que je ne pouvais avoir d'autres mouvements que de vous présenter à elle, lui demandant *avec des gémissements inénarrables que son divin esprit faisait sortir de mon cœur,* que cette divine pauvreté d'esprit fût votre partage. L'esprit du monde m'était pour vous un monstre horrible, et c'est ce qui m'a fait vaincre tant d'oppositions qui se sont formées à vos études; parce que dans les sentiments que Dieu me donnait à votre égard, je voyais qu'il fallait se servir de ce moyen pour parvenir à ce que je prétendais, et pour vous mettre dans l'état où vous pouviez posséder cette véritable pauvreté d'esprit.

Je rends de très-humbles actions de grâces à sa bonté de l'attrait qu'elle vous donne pour la vie mystique. C'est une des dépendances de cette pauvreté d'esprit, laquelle purifiera encore ce qui pourrait être de trop humain dans l'exercice de la prédication, que je ne vous conseille pas de quitter, si ce n'est qu'il cause du dommage à votre perfection, ou à votre santé, ou

à l'exercice de votre charge. Si donc vous vous adonnez tout de bon à la vie intérieure, vos prédications, avec le temps, en seront plus utiles pour le prochain, et Dieu en sera plus glorifié. Celle que vous m'avez envoyée m'a beaucoup plu. Un bon fils donne des louanges à son père, et cela lui est bien séant. Si notre très-cher Père Poncet n'était point tombé entre les mains des Iroquois, je lui en donnerais la communication, afin de le consoler dans l'ouvrage de son écolier.

Mais venons au point des promesses que je vous ai faites, et dont vous attendez l'effet cette année. J'ai fait ce qui m'a été possible pour vous donner cette satisfaction; je vous dirai que l'on n'écrit ici en hiver qu'auprès du feu, et à la vue de tous ceux qui sont présents; mais comme il n'est nullement à propos que l'on ait connaissance de cet écrit, j'ai été obligée, contre l'inclination de mes désirs, d'en différer l'exécution jusqu'au mois de mai. Depuis ce temps-là j'ai écrit trois cahiers de seize feuillets chacun, *in-quarto*, dans les heures que j'ai pu dérober à mes occupations ordinaires. J'en étais à ma vocation au Canada au mois d'août, que les vaisseaux étant arrivés, il m'a fallu tout quitter pour travailler au plus pressé. Mon dessein était de vous les envoyer en attendant le reste, sans la raison que je veux vous dire, qui est que faisant mes exercices spirituels depuis l'Ascension jusqu'à la Pentecôte, dans les réflexions que je faisais sur moi-même j'eus des vues fort particulières touchant les états d'oraison et de grâce que la divine Majesté m'a communiqués depuis que j'ai l'usage de raison. Alors sans penser à quoi cela pourrait servir, je pris du papier et en écrivis sur l'heure un *Index* ou abrégé, que je mis en mon portefeuille. Dans ce temps-là mon supérieur et directeur, qui est le

révérend Père Lallemant m'avait dit que je demandasse à Notre-Seigneur que s'il voulait quelque chose de moi avant ma mort, qui pût contribuer à sa gloire, il lui plût de me le faire connaître. Après avoir fait ma prière par obéissance, je n'eus que deux vues : La première, de m'offrir en holocauste à la divine Majesté pour être consumée en la façon qu'il le voudrait ordonner pour tout ce désolé pays ; et l'autre, que j'eusse à rédiger par écrit la conduite qu'elle avait tenue sur moi depuis qu'elle m'avait appelée à la vie intérieure. Pour la première, j'en parlai sur l'heure à mon révérend Père, en lui parlant de mes autres dispositions présentes; mais pour l'autre, j'eus de la confusion de moi-même, et n'en osai rien dire. Cependant cet *Index* était le point de l'affaire, qui me revenait continuellement en l'esprit, avec un scrupule d'avoir écrit ce que j'avais projeté de vous envoyer sans la bénédiction de l'obéissance. Il est vrai que mon supérieur m'avait obligée de récrire les mêmes choses que j'avais écrites autrefois et qui avaient été brûlées avec notre monastère; mais c'était l'intention que j'avais de vous les envoyer qui me faisait de la peine, pour ne l'avoir pas déclarée. Enfin pressée de l'esprit intérieur, je fus contrainte de dire ce que j'avais célé, de montrer mon *Index,* et d'avouer que je m'étais engagée de vous envoyer quelques écrits pour votre consolation. Je lui dis l'ordre que j'y gardais, qu'il approuva; et il ne se contenta pas de me dire qu'il était juste que je vous donnasse cette satisfaction, il me commanda même de le faire. Je vous envoie cet *Index,* dans lequel vous verrez à peu près l'ordre que je garde dans l'ouvrage principal que je vous enverrai l'année prochaine, si je ne meurs celle-ci, ou s'il ne m'arrive quelque accident extraordinaire qui m'en

empêche, et je tâcherai d'en retenir une copie pour suppléer aux risques de la mer.

Dans le dessein donc que j'ai commencé pour vous, je parle de toutes mes aventures; c'est-à-dire, non-seulement de ce qui s'est passé dans l'intérieur, mais encore de l'histoire extérieure, savoir des états ou j'ai passé dans le siècle et dans la religion, des providences et conduites de Dieu sur moi, de mes actions, de mes emplois, comme je vous ai élevé, et généralement je fais un sommaire par lequel vous me pourrez entièrement connaître, car je parle des choses simplement et comme elles sont. Les matières que vous verrez dans cet abrégé y sont comprises (disposées), chacune selon le temps qu'elle est arrivée. Priez Notre-Seigneur qu'il lui plaise de me donner les lumières nécessaires pour m'acquitter de cette obéissance à laquelle je ne m'attendais pas. Puisque Dieu le veut, j'obéirai en aveugle. Je ne sais pas ses desseins; mais puisque je suis obligée au vœu de plus grande perfection, qui comprend de rechercher en toutes choses ce que je connaîtrai lui devoir apporter ou procurer le plus de gloire, je n'ai point de repartie (réplique) ni de réflexion à faire sur ce qui m'est indiqué de la part de celui qui me tient sa place.

Au reste il y a bien des choses, et je puis dire que presque toutes sont de cette nature, qu'il me serait impossible d'écrire entièrement, d'autant que dans la conduite intérieure que la bonté de Dieu tient sur moi, ce sont des grâces si intimes et des impressions si spirituelles par voie d'union avec la divine majesté dans le fond de l'âme, que cela ne se peut dire. Et de plus, il y a de certaines communications entre Dieu et l'âme qui seraient incroyables si on les produisait

au dehors comme elles se passent intérieurement. Lorsque je présentai mon *Index* à mon supérieur, et qu'il en eut fait la lecture, il me dit : Allez sur-le-champ m'écrire ces deux chapitres, savoir le vingt-deux et le vingt-cinq. J'obéis sur l'heure et y mis ce qu'il me fut possible, mais le plus intime n'était pas en ma puissance. C'est en partie ce qui me donne de la répugnance d'écrire de ces matières, quoique ce soient mes délices de ne point trouver de fond dans ce grand abîme, et d'être obligée de perdre toute parole en m'y perdant moi-même. Plus on vieillit, plus on est incapable d'en écrire, parce que la vie spirituelle simplifie l'âme dans un amour consommatif, en sorte qu'on ne trouve plus de termes pour en parler.

Il y a vingt ans, je l'aurais fait plus avantageusement et avec plus de facilité; et il y aurait des matières qui donneraient de grands sujets d'admirer la grande et prodigue libéralité de Dieu à l'endroit d'un ver de terre tel que je suis : car j'ai laissé quelques papiers à ma révérende Mère Françoise de Saint-Bernard, qui sont mes oraisons des exercices de dix jours, que l'obéissance m'obligea d'écrire; j'avais fait encore quelques autres remarques dans un livret touchant les mêmes matières. Si j'avais ces écrits, ils me serviraient beaucoup et me rafraîchiraient la mémoire de beaucoup de choses qui se sont écoulées de mon esprit. J'ai laissé deux exemplaires de tout cela, car comme mon directeur voulait avoir mes originaux, j'en fis une copie dans un petit livret, pour m'en servir dans les occasions. Lorsque j'étais sur le point de quitter la France, je retirai adroitement les originaux qui depuis sont demeurés avec les copies. J'ai depuis demandé les uns et les autres à cette révérende Mère,

afin qu'on ne vît aucun écrit de ma main dans le monde, mais elle me les a refusés absolument, comme elle me mortifia beaucoup, avant mon départ, parce que j'avais brûlé quantité d'autres papiers de cette nature.

Ces écrits dont je viens de parler, regardent seulement la conduite de Dieu sur moi dans la France. Pour le Canada, il me serait difficile d'écrire toutes les dispositions où je me suis trouvée depuis que Dieu m'y a appelée. J'y ai souffert de grandes croix de la part de Dieu, des créatures, et de moi-même, qui suis la pire de toutes. J'en dirai quelque petite chose; mais il y a bien des raisons qui m'obligent de taire le reste, et je crois que c'est la volonté de Dieu que j'en use de la sorte. Si j'avais votre oreille, il n'y a point de secret en mon cœur que je ne voulusse vous confier. Je vous ferais volontiers mes confessions générales et particulières, Dieu vous ayant marqué de son caractère saint. Vous voyez par là que je n'ai point de réserve à votre égard, et qu'il n'y a que la distance des lieux qui empêche notre commerce pour les choses de Dieu, car il n'en faut point avoir d'autre dans le temps ni dans l'éternité. Afin donc que cet *Index* demeure secret, je l'enferme en cette lettre, laquelle, par la qualité des matières que j'y traite, vous voyez qu'elle doit être particulière à vous et à moi.[1]

(1) Dom Cl. Martin intitule ce qui suit : « Abrégé de la Vie de la Mère Marie de l'Incarnation. » On voit en effet, par l'histoire détaillée de sa vie, qu'elle a passé par les treize états d'oraison qu'elle expose, à partir de sa première enfance jusqu'au moment où elle écrit.

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

Premier état d'oraison.

1. Par lequel Dieu fait perdre à l'âme l'affection des choses vaines et des créatures qui la tenaient attachée.

2. Inclination grande à la fréquentation des Sacrements, et les grands effets que ces sources de sainteté opéraient en elle, particulièrement l'espérance et la confiance en Dieu.

3. Elle se sent puissamment attirée par les cérémonies de l'Eglise.

4. Du puissant attrait qu'elle a pour entendre les prédications, et les effets que la parole de Dieu opérait en elle.

Second état d'oraison.

5. Changement d'état par lequel Dieu illumine l'âme, lui faisant voir la difformité de sa vie passée.

6. Puissants effets par une opération et illumination extraordinaire, causée par le sang de JÉSUS-CHRIST.

7. Confession de ses péchés ensuite (aussitôt après) de l'opération précédente.

8. Dieu lui donne le don d'une oraison actuelle et continuelle, par une liaison à JÉSUS-CHRIST.

9. Diverses illuminations en suite (par suite) de cet esprit d'oraison; plusieurs vertus lui sont aussi données, particulièrement la patience, l'humilité, et surtout un grand amour pour la pauvreté d'esprit.

Troisième état d'oraison.

10. Par lequel Dieu lui donne un esprit de pénitence intérieure et extérieure extraordinaire.

11. Des vues et des motifs qui la portent à cet esprit de pénitence.

12. Des occasions que Dieu fait naître pour la faire entrer dans la pratique de l'humilité, de l'abnégation et de la patience.

13. Elle a tant d'amour pour les humiliations, qu'elle craint d'en perdre les occasions.

Quatrième état d'oraison.

14. Par lequel Dieu, ayant illuminé l'âme, il la dirige par des paroles intérieures tirées de l'Ecriture sainte.

15. Profonde vue de son néant ensuite de ces paroles intérieures.

16. D'une manière de privauté avec Dieu, où l'âme se sent poussée passivement, sans qu'elle puisse agir d'une autre manière.

Cinquième état d'oraison.

17. Par lequel Dieu applique l'âme à la pratique des maximes et des vertus de l'Evangile enseignées par Jésus-Christ.

18. En cet état le corps étant dans le monde, l'esprit est dans la religion où se pratiquent ces saintes et divines maximes du Verbe Incarné.

19. Le grand tracas du monde n'est pas capable de divertir l'âme de la vue de son objet spirituel, par lequel elle est portée à de plus grands actes de vertu.

20. Elle souffre un martyre dans le monde, le voyant si contraire à la vie et aux maximes de JÉSUS-CHRIST.

Sixième état d'oraison.

21. Par lequel Dieu appelle l'âme à un état de pureté intérieure extraordinaire, laquelle par sa miséricorde il opère en elle.

22. En suite de l'opération précédente, les trois personnes de la Très-Sainte Trinité se manifestent à elle d'une façon extraordinaire, et lui donnent diverses vues des opérations de Dieu dans les anges et dans les âmes pures.

23. Diverses connaissances lui sont données sur la distinction des attributs divins.

24. Des dispositions qui sont passivement données à l'âme pour la mettre dans un état de pureté capable des grandes opérations que Dieu veut faire en elle, qui la font languir d'amour et aspirer au divin mariage.

Septième état d'oraison.

25. Par lequel la très-sainte Trinité se découvre de nouveau à l'âme d'une manière plus haute et plus sublime que la première; et en cette opération la deuxième personne divine la prend pour son Epouse.

26. Les effets que ce divin mariage de l'âme avec la sacrée personne du Verbe opère en elle.

27. En cet état d'oraison l'esprit est totalement abstrait des choses de la terre, d'où s'ensuit une continuelle extase dans l'amour de la seconde personne divine.

28. Le Saint-Esprit, par une motion continuelle, lui fait chanter un épithalame par rapport (en rapport) à celui du Cantique des cantiques.

29. Langueurs amoureuses de l'âme dans lesquelles elle ne vit plus en elle, mais en Celui qui l'a tout absorbée en ses amours.

30. D'une suspension ou opération qui fait agoniser l'âme, la tenant dans un martyre d'amour extrême.

31. Du soulagement qui lui est donné dans cette opération si crucifiante, sans lequel il ne lui serait pas possible de vivre sur la terre.

32. Nouvelles souffrances et angoisses de l'âme de se voir encore retenue dans le monde, puisque le corps ne meurt pas; et du soulagement que Dieu lui donne à ce sujet.

33. Des moyens dont Dieu se sert pour lui faire quitter le monde et ses parents, afin de l'attirer dans la religion.

34. Des piéges que le diable lui dresse pour s'y opposer.

Huitième état d'oraison.

35. Où est compris ce que Dieu opère en l'âme dans ce nouvel état de vie.

36. Troisième grâce par l'opération de la très-sainte Trinité, où les trois Personnes divines se communiquent à l'âme d'une manière plus sublime qu'auparavant.

37. De l'intelligence que Dieu lui donne de plusieurs passages de l'Ecriture sainte, au sujet du sacré Verbe Incarné.

38. Elle souffre de grandes peines intérieures; et comme la divine Majesté se sert des révérends Pères de la Compagnie de JÉSUS pour l'aider.

Neuvième état d'oraison.

39. Qui porte une grâce particulière d'aider spirituellement le prochain.

40. Vocation particulière pour procurer le salut des âmes.

41. Dieu lui manifeste sa volonté, lui révélant qu'il veut se servir d'elle dans la mission de Canada.

42. Les moyens dont Dieu se sert pour venir à l'exécution de cette vocation.

43. Désirs qui consument l'âme touchant le salut du prochain; et l'exécution de la volonté de Dieu sur ce dessein.

Dixième état d'oraison.

44. Par lequel Dieu fait mourir l'âme à ses désirs, et en ce zèle qui semblait la dévorer, voulant triompher d'elle en lui ôtant sa volonté.

45. Elle demeure heureusement captive dans les volontés de Dieu, qui lui fait voir qu'il veut être le Maître dans l'exécution du dessein du Canada.

46. Révélation que Dieu donne à un saint homme touchant la vocation de le servir au salut des âmes dans la mission du Canada, ce qui s'accorde avec les opérations que la divine Majesté fait en N. à ce sujet. (C'est elle-même.)

Onzième état d'oraison.

47. Par lequel Dieu oblige l'âme de poursuivre l'exécution de son dessein.

48. Ce qui se passe en l'âme dans cette poursuite, Dieu exécutant ce dessein après l'examen et l'approbation des supérieurs.

49. Disposition et visite de Dieu, qui fait voir à l'âme ce qu'elle aura à souffrir au Canada; et comme il lui manifeste sa sainte volonté.

50. L'amour avec lequel elle s'abandonne aux dispositions et ordonnances divines; et l'inclination qu'elle ressent de se consumer pour JÉSUS-CHRIST en retour de ses faveurs.

Douzième état d'oraison.

51. L'âme expérimente ce que Dieu lui avait fait connaître des abandonnements qu'elle devait souffrir en Canada.

52. Diverses contradictions. Dispositions intérieures à ce sujet.

53. La nature pâtit beaucoup, et l'esprit encore plus par la révolte des passions.

54. Elle expérimente des tentations très-rudes et de longue durée.

55. Comme elle se comporte dans ses longues croix avec le prochain, et dans les fonctions du service de Dieu.

56. L'âme pâtit extrêmement dans la pensée qu'elle est déchue de la perfection et de la pratique de la vertu. Ce que Dieu lui inspire à ce sujet.

Treizième état d'oraison.

57. Dans lequel par une grâce spéciale que l'âme reçoit par l'entremise de la sainte Vierge, elle est délivrée en un moment de ses crucifiantes dispositions.

58. La grande paix qu'elle possède dans un nouvel amour que le sacré Verbe Incarné lui donne pour ses divines maximes.

59. Le grand amour et union de sa volonté en ce que Dieu fait et permet en elle, hors d'elle, dans les accidents, etc.

60. L'âme ayant connu la volonté de Dieu, qui veut se servir d'elle, l'exécute avec amour, et sa divine Majesté lui fournit des grâces pour cette exécution.

61. Présence et assistance de la sainte Vierge, qui accompagne l'âme dans cette exécution, d'une manière extraordinaire.

62. L'âme se consume de plus en plus dans les amours du sacré Verbe Incarné. Divers effets de cet amour consommatif.

63. Les différences qu'il y a de cet état aux précédents, quoiqu'ils semblent avoir quelque ressemblance, au sujet du sacré Verbe Incarné.

Honneur, gloire, et louanges au suradorable Verbe Incarné.

Il me semble, mon très-cher fils, que cet écrit, court, mais substantiel, vous donnera une suffisante intelligence de l'esprit intérieur qui me conduit, en attendant que je puisse vous en donner une plus ample connaissance. Priez le Saint-Esprit qu'il lui plaise de me donner la lumière et la grâce de pouvoir le faire,

si son saint nom en doit être glorifié. Il m'a fait de grandes et amples miséricordes, auxquelles j'ai été infiniment éloignée de correspondre. C'est pourquoi je crois que sa divine Majesté m'ayant préparé une grande place dans le Ciel si je lui eusse été fidèle, l'aura donnée à quelque âme plus correspondante, et peut-être à ma chère et fidèle compagne, la Mère Marie de Saint-Joseph. Ma privation est grande, mais elle est moindre que je ne mérite. J'aime la justice qui venge les injures de Dieu, et je me glorifierai en cela même qu'il sera glorifié en ses Saints, même à mon exclusion. C'est de là que je possède la paix de cœur, qu'il y ait des âmes selon son divin plaisir. Qu'il soit béni éternellement.

J'avais donné charge qu'on vous envoyât une copie du récit que j'ai fait à nos Mères, de la vie et de la mort de notre chère défunte. On me mande qu'on ne l'a pas encore fait, parce que cet écrit est tombé entre les mains du révérend Père Le Jeune. Ce bon Père en a pris ce qu'il a voulu pour mettre dans la Relation, sans que je l'en eusse prié. Il m'a beaucoup obligée de le faire, mais il m'eût fait un singulier plaisir de ne point faire paraître mon nom. Moi qui ne savais rien de tout cela, étant lectrice au réfectoire, je me trouvai justement à commencer par cette histoire. J'en eus de la confusion et la quittai pour la faire lire à une autre. Le souvenir de cette chère Mère m'est précieux, et je ne pense à elle et n'en parle qu'avec tendresse. Dieu nous fasse la grâce de l'imiter afin de participer aux biens qu'elle possède.

De Québec, le 26 d'octobre 1653.

LETTRE CXIX.

A UNE DAME DE SA CONNAISSANCE.

Estime qu'on doit avoir pour la grâce de la vocation à la Foi.

Je ne croyais pas pouvoir trouver le loisir de vous écrire; mais puisqu'il me reste ce petit moment, je ne puis le laisser passer sans me donner cette satisfaction, et vous donner un nouveau témoignage de mon affection et de celle que j'ai pour vos enfants. Je les présente souvent avec vous à notre bon Jésus. Car c'est en lui que je vous vois et que je me familiarise avec vous. Aimons sans cesse ce divin Sauveur, qui nous a tant fait de miséricordes, que nous soyons les enfants de Dieu et ses frères par la grâce. Ah! que lui avons-nous fait pour nous avoir choisis à l'exclusion de tant de pauvres sauvages qui ne le connaissent point! Faisons une estime particulière de cette grâce, qui mérite infiniment au delà de toutes nos reconnaissances. N'oubliez pas dans vos prières cette nouvelle Eglise ni les ouvriers de l'Evangile, non plus que notre petit Séminaire, afin que tous travaillent au service de Dieu, et que sa bonté multiplie à l'infini le nombre de ses enfants. Je suis toute à vous[1].

(1) Cette lettre n'est pas datée ; mais Cl. Martin la met à cette place.

LETTRE CXX.[1]

A SON FILS.

Elle s'excuse d'avoir tardé à lui envoyer le récit de sa vie spirituelle. — Motifs pour lesquels elle s'y est enfin décidée. — Elle se prémunit contre l'opinion favorable que l'on pourrait avoir d'elle à cause des grâces qu'elle a reçues.

Mon très cher et bien-aimé fils.

L'amour et la vie de JESUS soient notre vie et notre amour pour le temps et pour l'éternité.

Il y a quelques années que, par une sainte franchise, vous me pressez de vous faire le récit de la conduite qu'il a plu à la divine Majesté de tenir sur moi, et de vous faire part des grâces et des faveurs qu'elle m'a faites, depuis que par son infinie miséricorde elle m'a appelée à sont saint service. Si je vous ai fait attendre, ne vous donnant pas la satisfaction que vous désiriez, et n'écoutant pas vos prières, quoiqu'elles procédassent d'un véritable sentiment de piété, ce n'a pas été par un défaut d'affection ; mais ne pouvant me surmonter pour me produire en ces matières à d'autres qu'à Dieu et

(1) Cette Lettre ne se trouve pas dans le volume intitulé : *Lettres de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation*, publié par Dom Cl. Martin, et il en est de même de la 126e qu'on trouvera plus loin. Cl. Martin ayant inséré ces deux lettres à la fin de la Préface de la Vie de sa mère, ne jugea pas à propos de les reproduire dans le volume des Lettres.

Cette Lettre CXX était jointe aux papiers qu'elle envoyait à son fils ; elle en parle dans la suivante.

à celui qui me tient sa place sur la terre, j'ai été obligée de garder le silence à votre égard, et de me mortifier moi-même en vous donnant cette mortification. Ce retardement, que vous avez pris pour un refus tacite, ne vous a point rebuté; vous m'avez conjurée de nouveau par les motifs les plus pressants et par les raisons les plus touchantes que votre esprit vous a pu fournir, me faisant de petits reproches d'affection, et me représentant que je vous avais abandonné si jeune, qu'à peine connaissiez-vous votre mère; que non contente de ce premier abandonnement, j'étais sortie de France et je vous avais quitté pour jamais; que lorsque vous étiez enfant, vous n'étiez pas capable des instructions que je vous donnais, et qu'aujourd'hui que vous êtes dans un âge plus éclairé, je ne devais pas vous refuser les lumières que Dieu m'avait communiquées; qu'ayant embrassé une condition semblable à la mienne, nous étions tous deux à Dieu, et ainsi que nos biens spirituels nous devaient être communs; que dans l'état où vous êtes, je ne pouvais vous refuser, sans quelque sorte d'injustice et de dureté, ce qui pouvait vous consoler et vous servir dans la pratique de la perfection que vous aviez professée; et enfin que si je vous donnais cette consolation, vous m'aideriez à bénir Celui qui m'a fait une si grande part de ses grâces et de ses faveurs célestes.

Je vous confesse que ce second coup m'a touchée, et que depuis que mon cœur l'a reçu je me suis sentie comme forcée de m'entretenir avec vous dans mes lettres de plusieurs points de spiritualité. Mais ce n'était pas ce que vous souhaitiez; vous avez cru, et avec raison, que j'usais de réserve en votre endroit, comme en effet j'en ai usé pour les raisons que j'ai alléguées. Mais enfin, pressée par vos raisons, et vaincue par vos

prières, j'ai communiqué votre désir à celui qui dirige mon âme, lui représentant que je ne pouvais plus de moi-même user de refus en votre endroit, et que s'il était nécessaire de le faire davantage, il me fallait un ordre de sa part. Non-seulement il a trouvé bon que je vous donnasse cette consolation, mais il m'a commandé de le faire. C'est pourquoi je le fais, après avoir invoqué le secours du Saint-Esprit et reçu la bénédiction de l'obéissance.

Ne croyez pas que ces cahiers que je vous envoie aient été prémédités pour y observer un ordre, comme l'on fait dans des ouvrages bien digérés : cela ne m'aurait pas été possible dans l'état où Dieu me tient, et la voie par où sa divine Majesté me conduit ne peut me permettre de garder aucune méthode dans ce que j'écris.

Lorsque j'ai pris la plume pour commencer, je ne savais pas un mot de ce que j'allais dire ; mais, en écrivant, l'esprit de grâce qui me conduit ma fait produire ce qu'il lui a plu, me faisant prendre la chose dans son principe et dans sa source, et me la faisant conduire jusqu'à l'état où il me tient aujourd'hui, et toujours avec beaucoup d'interruption, et parmi un grand divertissement (dérangement) de nos affaires domestiques.

Vous penserez peut-être qu'il y a peu d'écrits pour tant d'années de vie spirituelle, pendant lesquelles la divine bonté m'a fait passer par beaucoup d'états et d'expériences. Mais je vous dirai que Dieu ayant des voies différentes, par où il conduit les âmes, il y en a quelques-unes dont on peut à peine parler, et d'autres dont l'on ne peut parler du tout. Celles qui portent des grâces qui ne tombent point sous les sens extérieurs et intérieurs sont du nombre de celles-ci, comme vous pourrez voir

dans plusieurs chapitres ou articles de ce que j'ai écrit, où j'ai dit ce que j'ai pu dire et passé sous silence ce que je n'ai pu exprimer. Si vous avez des difficultés sur les matières ou sur la façon de m'expliquer, mandez-moi vos pensées et vos doutes, en me désignant le lieu, et je tâcherai, avec l'assistance du Saint-Esprit, de vous satisfaire.

Vous m'avez quelquefois témoigné qu'il n'y a rien d'où vous tiriez tant de profit pour votre avancement dans la vie spirituelle que de ce peu de lumière que Dieu me donne, et qu'il me fait coucher sur le papier lorsque je suis obligée de vous écrire chaque année : cette pensée ne me fût jamais tombée dans l'esprit; mais si cela est, qu'il soit éternellement béni d'un succès si heureux : car s'il y a du bien, il vient de lui et non pas de moi, qui ne suis qu'une misérable pécheresse.

Si, faisant la lecture des écrits que je vous envoie, il vous vient à la pensée ce qui a pu fléchir (incliner) la bonté divine à me faire de si grandes miséricordes, et a me prévenir de la sorte des bénédictions de sa douceur, je vous dirai que j'y ai souvent fait réflexion, et qu'après y avoir bien pensé, je n'ai rien vu en moi que misères et indignités : ou, si du côté de la créature il peut y avoir quelque cause, je n'en puis donner d'autre que vous, que j'ai abandonné pour son amour, dans un temps où, selon toutes les raisons humaines, vous aviez le plus besoin de moi, et surtout de ce que j'en avais eu le dessein et pris la résolution avant même que vous fussiez au monde. S'il y a d'autres motifs qui aient pu attirer sa miséricorde sur moi, ils me sont inconnus. Et après tout, ce n'est point à nous d'entrer dans les ressorts de sa providence, ni de pénétrer les secrets de sa conduite sur nous; mais seulement de conclure qu'il

l'a ainsi voulu sans avoir égard à sa créature, et que si ses miséricordes ont été si magnifiques en notre endroit en tant de manières, c'est un effet de sa pure libéralité. Car si je vous ai abandonné dès votre enfance par le mouvement de sa grâce, sans vous laisser d'autre appui que sa providence toute pure, il vous a pris sous sa protection paternelle et vous a richement pourvu, vous faisant l'honneur de vous appeler à son service dans le temps préordonné dans son conseil éternel, ainsi qu'il m'avait fait l'honneur et la grâce de me le promettre. Vous avez donc beaucoup gagné en me perdant, et mon abandonnement vous a été utile ; et moi pareillement ayant quitté en vous ce que j'avais de cher et d'unique dans le monde, et en un mot, vous ayant volontairement perdu, je me suis trouvée avec vous dans le sein de ce Dieu tout aimable, par la vocation sainte que vous et moi avons suivie, et par laquelle, selon la promesse de Notre-Seigneur, nous sommes récompensés au centuple dès cette vie, sans parler des récompenses éternelles que nous espérons dans le ciel.

Allons donc purement à la source, mon très-cher fils, et donnons ensemble gloire et magnificence à notre Bienfaiteur pour les excès de ses miséricordes sur nous, et pour celles qu'en particulier sa très-aimable bonté m'a faites. Aidez-moi à lui chanter des louanges qui n'aient fin qu'avec la vie, pour les continuer ensuite dans l'éternité. Confessons ensemble qu'il nous a tout donné gratuitement par son élection sainte, sans qu'il y ait rien eu de notre part qui ait pu prévenir sa volonté pour nous enrichir de tant de biens, et nous faire des dons si magnifiques. Et pour moi, je confesse que lorsque ce Dieu de bonté m'a appelée, j'étais digne de tout rebut et de tout mépris, et qu'encore à présent qu'il

me comble de ses richesses, je ne vois point que je corresponde à ses grâces, ni que je seconde ses desseins : ce qui fait que je ne me lasserai jamais de dire que c'est gratuitement et par sa pure bonté qu'il m'a fait et qu'il me continue encore ses faveurs. « Confessons donc et louons le Seigneur parce qu'il est bon et que ses miséricordes sont éternelles. » (Ps. 133.)

Agréez donc, mon très-cher fils, le présent que je vous fais, si tant est que les hazards de la mer lui permettent d'arriver jusqu'à vous. Si vous y trouvez quelque chose qui puisse servir à votre édification et à votre avancement spirituel, je bénirai l'Esprit-Saint, qui m'a aidée à produire (manifester) mes sentiments pour votre utilité. Ah! mon très-cher fils, rendez-vous digne d'être le temple véritable du Dieu vivant; videz-vous de tout pour faire place à son divin Esprit. Je crois que c'est le dessein que Dieu a sur vous, car j'ai appris qu'il vous appelle à la vie mystique, ce qui m'a extrêmement consolée. Mais c'est là un grand point, et peu de personnes connaissent l'importance de cette vie cachée, qui, pour être conforme à son nom, ne peut souffrir de mélange.

Quand je parle de mélange, je ne veux pas parler des emplois, quoique dissipants, que l'on peut avoir dans les affaires temporelles et extérieures, surtout lorsqu'elles se rapportent à la gloire de Dieu et au salut du prochain. Quand Dieu y appelle une âme, il lui donne son double esprit pour vaquer au dedans et au dehors, en lui et pour l'amour de lui, soit qu'il faille commander, quand il nous a élevés à la supériorité, soit qu'il faille obéir, quand il nous tient dans la dépendance et dans la soumission. C'est ce que notre divin Maître, le suradorable Verbe Incarné, nous a voulu

apprendre lorsqu'il a dit « qu'il est la porte, et que celui qui entre par lui dans la bergerie entrera et sortira, et qu'il trouvera sa nourriture : » ce qui doit s'entendre de ce double esprit.

Mais le mélange que je veux dire, c'est nous-mêmes, dont, pour l'ordinaire, nous sommes remplis, et qui fait que sous l'ombre de la gloire de Dieu, ou sous prétexte de quelque autre motif de piété, nous courons après les appétits de notre propre excellence, ou de notre propre amour. Cela se fait si finement, que quelquefois les plus éclairés y sont pris et trompés, en sorte qu'ils se perdent, ou du moins ils souffrent un grand relâchement dans la vertu et dans la vie spirituelle, s'ils ne sont soutenus par le Saint-Esprit qui, pour les sauver, se rend saintement inexorable en leur endroit, et prend vengeance d'eux, les faisant passer par des purgations très-crucifiantes, qui purifient et polissent leur intérieur, afin qu'étant purifiés de leurs souillures, ils soient dignes d'être son temple, et plus circonspects à l'avenir sur eux-mêmes et sur leur conduite. Sans cette aimable rigueur de l'Esprit divin, ce serait fait d'eux au regard du dessein de Dieu, parce que n'ayant recherché par le passé que leurs propres intérêts, ils n'auraient fait enfin que des amas de vent; et de la sorte, pensant se trouver en Dieu, ils se trouveraient sur le vide et sur le rien.

Il est donc question d'une grande pureté en tout et partout, et d'une pureté, comme je l'ai dit, sans mélange, pour faire du progrès dans la vie mystique, et pour arriver à la perfection où Dieu nous appelle vous et moi.

Lorsque vous lirez ce que sa divine Majesté a fait à mon âme, tremblez pour moi, parce qu'il a mis ses trésors dans un vaisseau de terre, le plus fragile qui

soit au monde; que ce vaisseau peut tomber, et en tombant se briser et perdre toutes les richesses qu'il contient; et enfin qu'il n'y a rien d'assuré en cette vie où, quelque apparence que nous ayons de sainteté, nous ne pouvons dire *si nous sommes dignes d'amour ou de haine.*

Je suis seulement assurée d'une chose, que Dieu ne me manquera jamais de sa part, mais que, de mon côté, je puis me perdre en mille manières par mes fautes et par mes infidélités. C'est pourquoi je vous prie, mon très-cher fils, d'avoir un grand soin de mon salut, vous souvenant de moi lorsque vous serez au saint autel, et priant la divine Majesté de m'envoyer plutôt un supplice plus cruel que mille martyres, que de permettre que je lui sois jamais infidèle, en dégénérant des hautes pensées et des généreux desseins que doivent avoir ses enfants: et surtout qu'il lui plaise me faire digne que l'humilité soit mon poids. Je lui fais pour vous la même prière, prosternée aux pieds de Jésus notre souverain Maître et Seigneur, étant obligée de vous procurer en sa grâce et en son amour les mêmes biens qu'à moi qui suis,

Mon très-cher et bien-aimé fils,
Votre très-humble et très-affectionnée Mère,

Sœur Marie de l'Incarnation *R. U. I.*

De Québec, la Nouvelle-France, le 9 août 1664.

LETTRE CXXI.

AU MÊME.

Elle lui parle de la Relation de sa vie qu'elle lui envoie, et de la manière avec laquelle elle l'a écrite. — Pourquoi Dieu permet que ceux qui gouvernent les âmes soient tentés. — Ils ne doivent pas pour cela quitter leur emploi.

Mon très-cher et bien-aimé fils,

J'ai mis enfin entre les mains du révérend Père de Lionnes les écrits que je vous ai promis, afin qu'il vous les donne en main propre. Je les mets au hasard d'être perdus à cause des dangers éminents de la mer : mais il y a bien des choses plus importantes que l'on risque cette année. Je vous ai simplement exposé mes sentiments sans ordre ni politesse (élégance), mais dans la seule expression de mon esprit et de mon cœur. Si j'eusse voulu faire des comparaisons et des discours pour me faire entendre, cela aurait tiré à longueur, et j'aurais étouffé la pureté de l'esprit des choses que j'ai écrites, qui ne peuvent souffrir de mélange. Je vous dis par la lettre que j'y ai jointe, que si vous y avez des difficultés vous pouvez me les proposer en me marquant les endroits; mais vous ne devez en attendre la réponse que l'année suivante, à cause des grandes affaires qui m'occupent dans le temps que les vaisseaux demeurent à notre port.

Pour *l'Index* que je vous envoyai l'année dernière, je

l'ai suivi en sa substance; mais, en écrivant, l'esprit qui m'a fait produire mes sentiments, m'a souvent obligée d'en changer l'ordre. Je n'ai pas eu le loisir de relire ce que je vous envoie, et beaucoup moins d'en faire une copie. Si néanmoins le vaisseau du Père ne part sitôt, il me faudra faire un acte d'obéissance au révérend Père Lallemant, qui est d'en faire écrire une copie par ma chère Mère de Saint-Athanase, qui a été ma supérieure, et en qui seule je pourrai avoir cette confiance. Cela néanmoins ne laissera pas de me mortifier beaucoup, mais je passerai par-dessus, parce que si ces écrits venaient à être perdus, vous pourriez exiger de moi un second travail que je ne serais peut-être pas en état d'entreprendre. Le tout contient environ deux cents pages. Mais si j'eusse pu dire ce que Dieu a fait en mon âme par sa sainte et divine opération, il y en aurait eu bien davantage. Si même j'eusse écrit les choses dans les temps où elles sont arrivées, et lorsqu'elles étaient récentes, cela aurait été encore bien plus loin. Mais, absolument parlant, il m'aurait été impossible de dire tout ce qui s'est passé dans l'abondance de l'esprit. Les choses symboliques ou qui se peuvent attacher à quelque forme ou sujet qui tienne de la matière, se peuvent étendre; mais Dieu ne m'a pas conduite par ces voies-là. Il est saint et magnifique, qu'il soit béni en tout et partout!

Vous me proposez quelques doutes sur *l'Index* que je vous ai envoyé[1] : vous en trouverez l'éclaircissement dans les cahiers que je vous adresse, et il vous sera facile de distinguer les états d'oraison qui ne font rien

(1) On a vu cet *Index* dans la Lettre CXVIII, ci-dessus page 26.

au fond substantiel, mais à l'élévation que Dieu fait d'une âme et aux effets que produisent ses impressions.

Le révérend Père Le Jeune a bien raison de dire qu'il m'a exercée en la vertu. Ce n'a été que pour mon bien, et je puis assurer que je lui ai de très-grandes obligations pour tous les soins qu'il a eus de ma perfection : en un mot, c'est un saint homme qui voudrait que tous ceux qu'il conduit fussent saints comme lui. Je mets le substantiel de mes croix dans les écrits que je vous envoie; mais vous pouvez bien juger qu'il se trouve un nombre innombrable de croix, tant domestiques qu'étrangères, qui ne se peuvent dire. J'en ai eu ma bonne part, mais notre bon JÉSUS m'en a donné l'amour, en sorte qu'elles ont toutes produit de bons effets, et sa divine Majesté en a tiré sa gloire. De sorte que si j'ai eu des contradictions, cela est passé, et Dieu m'a donné d'autres sentiments. Je pourrai encore en avoir, et j'espère qu'il en sera de même si je lui suis fidèle, car il est bon et plein de miséricorde envers une pauvre pécheresse.

Et pourquoi, mon très-cher fils, vous effrayez-vous de la croix que vous souffrez, puisqu'elle ne sera que pour votre bien et très-grand bien? Pour moi, j'estime qu'elle n'est qu'accidentelle, et que la nouveauté du gouvernement, jointe aux dispositions des personnes que vous avez à conduire, l'ont fait naître. Il faut vous y résoudre; car si vous êtes pour le gouvernement, et si vous êtes appelé à la véritable vie de l'esprit, vous passerez par diverses épreuves. Il importe beaucoup que vous sentiez les faiblesses, afin qu'en ayant l'expérience et les portant en vous-même, vous ayez de la compassion des autres. C'est ici le point de la fidélité que vous devez à Dieu, et où les âmes pusilla-

nimes font de lourdes fautes, ne voulant pas passer outre, et choisissant l'état de vie qui leur semble devoir les exempter de telles et telles souffrances. Elles quittent celui où la divine Majesté voulait se servir d'elles. Elles sortent de ses saintes dispositions, et cela l'oblige de les laisser dans les mains de leur conseil, puisqu'elles aiment mieux suivre leur route que la sienne. Pourquoi donc vous défiez-vous? Armez-vous de courage et de confiance, votre salut est entre les mains d'un très-bon Père.

Pour l'autre point, j'en dirai comme du premier. Le diable voit que vous contribuez au salut d'une âme; il vous attaque à ce sujet, afin de vous faire quitter cette bonne œuvre. Il ne le faut pas croire; c'est son ordinaire de livrer de semblables assauts aux serviteurs de Dieu, pour les empêcher d'avancer sa gloire. J'en connais un qui était dans des hasards et des dangers extrêmes, au milieu d'une barbarie où on lui livrait d'étranges combats. Il en était presqu'au mourir, car cela dura plusieurs années. Il en a remporté des victoires sans nombre, sans quitter pourtant les fonctions de son ministère. J'en sais un autre qui a eu une maladie qu'on estimait mortelle, pour avoir soutenu des combats extrêmes sans cesser de garder la fidélité qu'il devait à Dieu dans toutes ces circonstances. Je vous laisse à penser combien toutes ces résistances lui ont mérité de couronnes. Ne laissez donc pas, pour toutes vos croix, le bien commencé; l'oraison et la mortification seront votre force. De mon côté, je ferai pour vous auprès de Dieu tout mon possible, afin que sa très-sainte volonté s'accomplisse en vous.

Pour mon particulier, je suis en assez bonne santé, grâces à Notre-Seigneur. Nous avons fait nos élections,

où l'on m'a continuée en ma charge contre mon inclination; mais il m'a fallu subir le joug. Priez Notre-Seigneur qu'il me fasse la grâce de le porter comme il faut, et comme il le désire de moi.

De Québec, le 12 août 1654.

LETTRE CXXII.

A UNE DAME DE SES AMIES.

Il est dangereux de négliger son salut. — Par cette négligence, l'âme tombe de précipice en précipice, d'où il est difficile de se relever.

Ma très-chère sœur,

Je vous salue dans le cœur tout aimable et tout adorable de notre bon JÉSUS, source vive de tous les biens de la grâce et de la gloire.

J'ai su qu'il vous a été un bouquet de myrrhe, et que de bonne grâce vous l'avez porté sur votre sein. Pourquoi, ma très-chère sœur, me scellez-vous les croix que notre bon Dieu permet vous arriver? Croyez-vous que je n'aie pas assez de courage ou de volonté pour vous aider à les porter? Je le ferais très-volontiers pour la grande part que je prends à tout ce qui vous touche. Vous me dites en passant quelques mots de votre fille, mais je crois qu'il y a quelque chose de plus; et quoique je ne sache rien de bien formel de son procédé, je ne laisse pas de lui écrire sur ce que j'ai appris qu'elle est trop libre, et qu'elle n'a pas la crainte de Dieu.

Cela m'étonne, vu que vous l'avez si bien élevée, et qu'on m'avait mandé qu'elle était douce et innocente. Ah ! ma bonne sœur, que le ménagement de notre salut est une grande chose ! Dès qu'une âme vient à le négliger, elle tombe de précipice en précipice, en sorte qu'il lui est difficile de se relever. Il faut pour cela de grands coups de grâce et des secours efficaces que Dieu seul peut donner. Je vous assure que la part que je prends à tout ce qui vous touche, m'a rendu cette nouvelle plus sensible qu'aucune autre que j'aie reçue depuis longtemps. Les pertes temporelles me touchent peu, parce que notre bon Dieu a assez de pouvoir pour relever la créature; mais il n'en est pas de même d'une âme qui lui résiste et qui lui lie les mains par sa rébellion. Il faut pourtant prier sans remise, et espérer un coup puissant de sa miséricorde pour cette âme qui refuit (fuit à la vue du devoir) de lui rendre la fidélité qu'elle lui doit. Je me lie à vous à cette intention pour faire ce qui me sera possible pour la réduction de ce cœur. Cependant, ma chère sœur, aimons notre divin Epoux pendant que les autres ne l'aiment pas. Cachons-nous dans cette pierre vive, dans cette masure trouée de toute parts par ses divines plaies, et trouvons-nous-y ensemble pour ne vivre plus que de sa vie divine et de ses influences saintes. Tâchons d'y faire amende honorable pour toutes les âmes qui négligent leur salut, afin qu'elles soient trouvées dignes de revivre. Redoublez vos vœux et vos prières pour l'avancement de la conversion des pauvres Iroquois. L'on va, l'on vient, l'on travaille pour cela; mais comme ce sont des Barbares, l'on n'attend rien que de Dieu.

De Québec, le 13 août 1654.

LETTRE CXXIII.

A UNE DE SES SŒURS.

Chacun doit tendre au ciel par des moyens conformes à sa condition. — Les biens de la grâce et de la gloire, sont les seuls véritables biens.

Ma très-bonne et très-chère sœur,

Jésus et sa sainte Mère soient votre unique et entière consolation.

Ce m'en est toujours une bien grande d'apprendre qu'ils vous protégent et qu'ils donnent la bénédiction à vos affaires. Il faut tout attendre et tout espérer d'un si bon Dieu, qui est le Père des orphelins et le protecteur des veuves. Je dis encore qui est le Père de tous, car ses miséricordes sont infinies. Nous l'expérimentons en ce bout du monde, où la paix continue depuis un an, ce qui facilite beaucoup les affaires de Dieu au sujet du salut des âmes. Les affaires temporelles du pauvre peuple prospèrent par la liberté du commerce. Nous espérons que cela continuera pour la gloire de Dieu et pour la consolation de son peuple. C'est une chose ravissante de voir la ferveur de nos chrétiens sauvages. Si nous voyons dans quelque temps d'ici les Iroquois convertis, comme l'on y travaille puissamment, notre joie ne se pourra exprimer. Ah! ma chère sœur, que c'est une grande chose que le salut des âmes qui ont coûté tout le sang du Fils de Dieu! Que la mort serait douce,

endurée pour un si digne sujet! Oh! plût à Dieu que la mienne y fût toute consumée! Mais je ne mérite pas un si grand honheur.

Vous me consolez de me donner des nouvelles de vos enfants. Je les présente de bon cœur à notre bon JÉSUS, et le prie de les vouloir remplir de son Saint-Esprit pour la conduite de leur vie. Pour vous, ma très-chère sœur, vous approchez tous les jours aussi bien que moi de l'éternité. Nos dispositions pour ce passage sont différentes, selon la différence de nos conditions. Nous tendons à une même fin, à un même paradis, à la jouissance d'un même Dieu; nous devons, chacune selon notre état, nous y préparer et mettre ordre à nos affaires. Vous avez à ménager votre salut particulier en gouvernant prudemment votre famille, en élevant vos enfants dans la crainte de Dieu, et en les pourvoyant d'une telle manière qu'ils fassent plutôt leur salut que leur fortune : et moi je dois travailler au mien en me consumant au service de Dieu et m'offrant en holocauste à sa divine Majesté. Prenons donc courage, ma très-bonne sœur, pour servir un si bon Maître. J'espère que nous nous verrons un jour dans la céleste patrie, pour nous conjouir de ses grandeurs; et que nous y bénirons ensemble ses miséricordes de ce qu'il nous a élues pour ses enfants.

Je vous offre chaque jour à sa divine Majesté, et je ne fais aucune action pour son service à laquelle vous n'ayez part, car mon cœur et mon esprit sont très-unis aux vôtres. Je vous le répète et vous l'inculque encore une fois : faites tout votre possible pour donner à vos enfants plus d'estime de la vertu que de tout ce qui est sur la terre. Tout cela passera comme le vent, mais les biens de la vertu suivent jusque dans l'éternité ceux

qui les ont aimés. Vous penserez peut-être que je suis indisposée, puisque je vous parle de la mort : non ma chère sœur, je suis, grâce à Notre-Seigneur, en très-bonne santé, et y ai été toute l'année; mais parce que je voudrais être délivrée de ce corps mortel pour jouir de Dieu dans une meilleure vie, je parle volontiers de ce que j'aime et de ce que je souhaite.

De Québec, le 13 août 1654.

LETTRE CXXIV.

A UNE RELIGIEUSE URSULINE DE SELLES-SUR-CHER.

L'observance régulière bien gardée conserve le temporel d'une maison. — Confiance qu'il faut avoir en la divine Providence dans le temps de la pauvreté.

Ma révérende et très-chère Mère,

L'amour et la vie de JÉSUS soient notre vie et notre amour, pour le temps et pour l'éternité.

Si ce divin Sauveur vous donne de l'amour pour moi, il ne m'en donne pas moins pour vous. C'est une marque qu'il veut que nos cœurs soient unis dans son amour et sainte dilection. De mon côté, je le sens et l'expérimente, et je tâcherai de conserver cette liaison toute ma vie; je vous le dis sans compliment et sans fiction, mon intime Mère. Vous me consolez beaucoup de m'apprendre que les travaux de ma révérende Mère de Dampierre et les vôtres prospèrent avec bénédiction. Ah! qu'il fait bon se sacrifier pour le service d'un si bon

Dieu ! vous verrez à l'heure de la mort de quel prix sont les peines et les mortifications que l'on souffre pour son amour. J'admire qu'en si peu de temps vous ayez tant avancé que de faire recevoir le coutumier. Peu à peu les pratiques se rendent plus solides. Ce serait un grand avantage que ma chère Mère prieure fût continuée, et que vous demeurassiez avec elle, car elle me témoigne qu'elle a en vous une entière confiance. Mais est-il vrai, chère Mère, que ce monastère soit si pauvre et si déchu? Il est bien difficile de réparer ce malheur (autrement) qu'en recevant des novices. Je prie Notre-Seigneur d'y vouloir mettre la main. J'espère que si la discipline régulière s'y garde comme il faut, le temps et la patience remettront le temporel en son premier état, et peut-être dans un meilleur et plus florissant. Ne perdez donc point courage, ma très-chère Mère, travaillez pour Dieu et pour cette pauvre maison.

Pour nous, nous nous relevons peu à peu de notre incendie. Notre-Seigneur nous a tellement favorisées de ses bénédictions, que nous sommes aussi bien logées qu'auparavant. Nous devons, à la vérité, mais nos dettes vont en diminuant, et nous avons affaire à des personnes qui ne nous pressent pas. Maintenant que la paix est faite, nous avons beaucoup d'emploi (d'occupation) en sorte que si quelqu'une de nous venait à manquer, il nous faudrait par nécessité faire venir des sœurs de France, supposé que la mer fût plus libre, car nous appréhendons plus à présent les Anglais que les Iroquois.

Quand je vous dis que nous nous relevons peu à peu, ce n'est pas que nous ne manquions de beaucoup de choses; mais cela n'est rien en comparaison de l'extrémité où nous nous sommes vues. Après tout, la divine Providence est une bonne Mère, quand on s'appuie plus

sur elle que sur les forces humaines, qui sont toujours faibles et inconstantes. Ainsi, ma chère Mère, consolons-nous en elle, et elle aura soin de nous. Nous sommes chargées d'un grand nombre de filles en notre séminaire sur ce seul appui. L'on me fait quelquefois des questions sur ce sujet, et on me demande si j'ai fondation pour tout cela. Je réponds que nous avons celle de la Providence. En effet, je m'y sens très-forte, et elle ne m'a encore jamais manqué. Remerciez-la pour moi, mon intime Mère, et n'oubliez jamais de me faire part de vos prières, et du mérite de vos bonnes œuvres.

De Québec, le 5 de septembre 1654.

LETTRE CXXV.

A SON FILS.

Toutes les nations Iroquoises concourent à demander la paix. — Salines considérables dans le pays des Iroquois. — Découverte d'une mer que l'on croit être celle de la Chine.

Mon très-cher fils,

Jésus soit notre vie et notre tout pour l'éternité.

Je ne puis laisser partir les vaisseaux sans vous dire quelque chose de ce qui s'est passé en cette nouvelle Eglise depuis l'année dernière. Je vous mandai ce qui s'était passé dans la captivité du révérend Père Poncet, et comme il fut ramené après plusieurs travaux

que les Iroquois lui avaient fait souffrir. Depuis ce temps-là il nous a paru, par tout ce qui s'est passé, que Dieu s'est contenté de l'offre que ce bon Père lui a faite de mourir comme victime, afin de l'apaiser et de donner par sa mort la paix à tout le pays. Car depuis ce temps-là les Iroquois n'ont fait que des allées et des venues pour la demander. Et ce qui est le plus merveilleux, ceux des nations voisines qui ne savaient pas ce qui se passait chez les autres, sont venus en même temps pour traiter avec nous. Pour marque qu'ils demandent la paix avec sincérité, ayant appris qu'une nation barbare avait pris un jeune homme de l'habitation de Montréal, et qui était le chirurgien de la colonie française, ils l'ont racheté à leurs dépens et l'ont rendu à son habitation. Ils ont fait des présents considérables, afin qu'on leur donnât des Français pour hiverner avec eux et être les témoins de leur fidélité. On leur en a donné deux qui se sont volontairement offerts. Durant tout le temps qu'ils ont demeuré parmi eux, ils les ont chéris et aimés extraordinairement, et enfin ils les ont ramenés au printemps portant avec eux des lettres des Hollandais qui assurent que c'est tout de bon que les Iroquois demandent la paix.

Tout le long de l'année, les Français, les Hurons, les Algonquins, et les Montagnais ont vécu ensemble comme frères. L'on a fait les semences, les récoltes et le trafic avec une entière liberté; et cependant les pauvres sauvages en général n'osent se fier aux Iroquois, après tant d'expériences qu'ils ont de leur infidélité. Ils disent sans cesse à nos Français que les Iroquois sont des fourbes, et que toutes les propositions de paix qu'ils font ne sont que des déguisements qui tendent à nous perdre. Ils le disent encore aux Iroquois mêmes,

ce qui a pensé tout gâter et rompre plus que jamais. Mais enfin les Iroquois ont poursuivi avec tant d'instance, qu'on s'est rendu à leur prière. C'est une chose admirable de les entendre haranguer sur les affaires de la paix ; car ils n'ont voulu se servir que des personnes les plus considérables d'entre eux pour être les ambassadeurs de ce traité, et ceux qui les ont entendus avouent qu'ils ont beaucoup d'esprit et de conduite.

Au mois de juillet dernier, ils sont venus trouver M. le Gouverneur de la Nouvelle-France et les révérends Pères; et après plusieurs conseils et présents, auxquels on a répondu de part et d'autre, on leur a accordé qu'un Père irait les visiter, et qu'il ferait le tour de leurs cinq nations pour connaître s'ils conspiraient tous dans le désir de la paix. Le révérend Père Le Moine, qu'ils appellent en leur langue Ondeson, fut nommé pour cela, avec un honnête jeune homme français qui s'offrit pour l'accompagner. Ils partirent avec les ambassadeurs, qui promirent de les ramener dans cinquante jours. Ils ne furent pas à mi-chemin que des messagers coururent comme des cerfs par tous les villages des cinq nations, criant à haute voix : « Ondeson vient, Ondeson vient. » A ce bruit, il se fit un concours de peuple pour venir au-devant de lui, afin de lui faire honneur. L'on n'a jamais rien vu de semblable parmi ces barbares. Ce n'étaient que fêtes et festins. Chez les Hurons et parmi les autres nations les révérends Pères n'osaient quasi parler dans les commencements ; il leur fallait souffrir des gênes extrêmes jusqu'à ce qu'ils les eussent apprivoisés. Mais ceux-ci ont honoré le Père dès l'abord, lui donnant partout la première place, et le priant de présider en tous leurs conseils.

Ils lui disaient : Prie le Maître de nos vies ; fais ce que tu sais qu'il faut faire : car nous autres, nous ne sommes que des bêtes. Nous te déclarons que nous voulons embrasser la Foi, et croire en Celui qui est le Maître de nos vies. Nous aimons les robes noires, parce qu'ils aiment la pureté et qu'ils ont la véracité, et qu'ils s'intéressent dans les affaires de leur troupeau. Ils disaient cela, parce qu'ils avaient vu comme ils s'étaient exposés à la mort chez les Hurons, afin de les secourir. Ceux-là même qui avaient fait mourir les Pères de Brébeuf et Garnier lui donnèrent les livres qu'ils leur avaient ôtés au temps de leur martyre, et qu'ils avaient gardés depuis comme des choses dont ils faisaient estime. On apporta ensuite plusieurs enfants au Père, afin qu'il les baptisât. Une esclave huronne fort bonne chrétienne, ayant instruit une grande fille durant le temps de sa captivité, la présenta aussi pour être baptisée. Le Père lui dit : Pourquoi, ma sœur, ne l'as-tu pas baptisée? Ne t'ai-je pas autrefois instruite sur ces matières? Elle repartit : Je ne croyais pas, mon Père, que mon pouvoir se pût étendre sur de grandes personnes, mais seulement sur des enfants malades. Alors le Père, la trouvant suffisamment instruite, la baptisa.

Dans ce bourg qui était celui des Onontageronons, et la capitale de la nation, le Père trouva, parmi les esclaves, les Hurons qui composaient autrefois son troupeau au bourg de Saint-Michel. Ces pauvres captifs voyant leur bon Père, furent comme ressuscités de mort à vie; et pour leur donner la joie entière, il les confessa, et leur administra les Sacrements. Considérez, je vous prie, les ressorts admirables de la divine Providence. Dieu a permis que ces pauvres chrétiens

aient été pris par ces barbares pour le salut de leur nation : car ce sont eux qui leur ont donné la connaissance de Dieu, et qui ont jeté parmi eux les premières semences de la Foi. C'est par eux qu'ils ont connu et les Pères et nous qu'ils appellent les filles saintes. Aussi leurs ambassadeurs n'ont pas manqué de nous rendre visite. Ils ont admiré nos séminaristes sauvages, les entendant chanter les louanges de Dieu en trois langues différentes. Ils étaient ravis de les voir si bien dressées à la française. Mais ce qui les toucha le plus, fut de voir que ne nous touchant en rien, nous en faisions estime, les aimant et caressant comme les mères aiment et caressent leurs enfants. Mais je retourne au Père que j'ai laissé parmi les Iroquois.

Ces peuples donc firent de beaux présents et en grande quantité; mais le plus précieux fut celui qui signifiait qu'ils voulaient croire en Dieu, et un autre pour être présenté à Achiendasé, c'est ainsi qu'ils appellent le révérend Père supérieur des missions, afin qu'il envoyât des Pères en leur pays pour y faire une maison fixe. Dès lors ils désignèrent une très-belle place sur le bord d'une grande rivière, où est l'abord de toutes les nations. Lorsqu'ils jetaient les projets de cette habitation, il arriva une chose remarquable. Il y a proche de ce lieu une grosse fontaine qui se décharge dans un grand bassin que la nature a formé pour recevoir ses eaux. Nos Français en ayant goûté, ont trouvé qu'elle était salée. Ils en ont fait bouillir de l'eau, et ont trouvé que c'est une saline qui fait de très-beau et très-bon sel. Les sauvages qui fuyaient cette eau et la prenaient pour un poison, trouvèrent admirable cette façon de faire du sel d'une chose si méchante, et tiennent cela pour un miracle des Français. Ce n'est pas un miracle,

mais ce sera un trésor pour les Français qui doivent y aller habiter.

Lorsque le Père était là, on levait une compagnie de deux mille hommes, pour aller en guerre contre la nation du Chat.[1] Le capitaine qui devait la commander, était l'un des ambassadeurs qui étaient venus demander la paix. Lorsqu'il fut prêt à partir, il vint prier le Père qui l'avait instruit en chemin, de le vouloir baptiser. Mais il y trouva de la difficulté, et lui dit qu'il lui conférerait ce sacrement à son retour de la guerre. Mais, mon frère, repartit le sauvage, tu sais que je vais en guerre, et que je puis y être tué : si je meurs, me promets-tu que je n'irai point dans les feux. A ces paroles, le Père le baptisa.

Le Père étant à Onontagé, il arriva un accident qui pensa tout rompre. Le feu prit dans le bourg sans qu'on sût comment, où il brûla vingt cabanes, chacune de cinquante ou soixante pieds de long. C'était pour (de nature à) faire croire à ces barbares que le Père était sorcier, et qu'il avait fait venir le diable pour les brûler. Il commençait déjà à se disposer à la mort, connaissant l'humeur de ces païens. Il s'avisa néanmoins d'un moyen qui lui réussit, savoir de les aller consoler par le moyen de son hôte, et de leur offrir un présent pour essuyer leurs larmes. Ils se sentirent si obligés de cette compassion que le Père leur témoignait, que, bien loin de s'irriter contre lui, ils demeurèrent pleinement confirmés que les Français et les Pères étaient leurs amis.

Les Iroquois ont ramené le Père selon leur promesse,

(1) Cette nation située au sud du lac Erié s'appelait en langue du pays nation des Ehriehronnons. « Nous l'appelons la nation du Chat, dit la Relation de 1654, à cause qu'il y a dans leur pays une quantité prodigieuse de chats sauvages, deux et trois fois plus grands que nos chats domestiques, mais d'un beau poil et précieux.

dans le temps qu'ils avaient marqué. Il n'est pas croyable combien les Français et nos nouveaux chrétiens ont été ravis de son retour, et de l'heureux succès de sont voyage. Il restait seulement une difficulté qui empêchai que la joie ne fût entière. C'est que les Agnerognons n'avaient point paru dans tous les conseils qui furent tenus à Onontagé, ce qui faisait craindre qu'ils ne couvassent quelque mauvais dessein. Mais les Hurons qui y avaient été envoyés, et qui sont de retour du jour d'hier, ont rapporté qu'ils sont du parti de la paix, et qu'il n'y a nul sujet de craindre de leur part; que s'ils ne se sont pas trouvés aux assemblées, ils en ont fait des excuses, disant qu'ils en ont été empêchés par la guerre qu'ils avaient contre les sauvages de la nouvelle Angleterre.

Toutes les parties conspirant donc dans le même dessein, il a été conclu que les révérends Pères iront au printemps de l'année prochaine avec trente Français. Dès cette heure il y a des dispositions pour cinq missions, qui trouveront abondamment à y exercer leur emploi. Et, ce qui leur sera avantageux, c'est que les Iroquois savent la langue huronne, les Pères qui y doivent aller la savent aussi, et par ce moyen l'on peut dire que tout est prêt; dès à présent le Père Le Moine y retourne pour hiverner et pour disposer toutes choses.

Si cette paix dure, comme il y a lieu de l'espérer, ce pays sera très-bon et très-commode pour l'établissement des Français, qui se multiplient beaucoup et font assez bien leurs affaires par la culture des terres, qui deviennent bonnes, à présent que l'on abat ces grandes forêts qui les rendaient si froides. Après trois ou quatre années de labour elles sont aussi bonnes, et par endroits meilleures qu'en France. L'on y nourrit des bestiaux

pour vivre et pour avoir des laitages. Cette paix augmente le commerce, particulièrement des castors dont il y a grand nombre cette année, parce qu'on a eu la liberté d'aller partout à la chasse sans crainte. Mais le trafic des âmes est le contentement de ceux qui ont passé les mers pour venir les chercher, afin de les gagner à JÉSUS-CHRIST. L'on en espère une grande moisson par l'ouverture (l'initiative) des Iroquois. Des sauvages fort éloignés disent qu'il y a au-dessus de leur pays une rivière fort spacieuse qui aboutit à une grande mer que l'on tient être celle de la Chine. Si avec le temps cela se trouve véritable, le chemin sera fort abrégé, et il y aura facilité aux ouvriers de l'Evangile d'aller dans ces royaumes vastes et peuplés : le temps nous rendra certains de tout.

Voilà un petit abrégé des affaires générales du pays. Quant à ce qui regarde notre Communauté et notre séminaire, tout y est en assez bonne disposition, grâces à Notre-Seigneur. Nous avons de fort bonnes séminaristes, que les ambassadeurs Iroquois ont vues à chaque fois qu'ils sont venus en ambassade. Comme les sauvages aiment le chant, ils étaient ravis, comme j'ai déjà dit, de les entendre si bien chanter à la française; et pour marque de leur affection, ils leur rendaient la pareille par un autre chant à leur mode, mais qui n'était pas d'une mesure si réglée. Nous avons des Huronnes que les révérends Pères ont jugé à propos que nous élevassions à la française : car comme tous les Hurons sont à présent convertis, et qu'ils habitent proche des Français, on croit qu'avec le temps ils pourront s'allier ensemble, ce qui ne se pourra faire que les filles ne soient francisées tant de langage que de mœurs. Dans le traité de paix, on a proposé aux Iro-

quois de nous amener de leurs filles, et le révérend Père Le Moine, à son retour de leur pays, nous devait amener cinq filles des capitainesses, mais l'occasion ne lui en fut pas favorable. Ces capitainesses sont des femmes de qualité parmi les sauvages, qui ont voix délibérative dans les conseils, et qui en tirent des conclusions comme les hommes, et même ce furent elles qui déléguèrent les premiers ambassadeurs pour traiter de la paix.

Enfin la moisson va être grande, et j'estime qu'il nous faudra chercher des ouvriers. L'on nous propose et l'on nous presse de nous établir à Montréal; mais nous n'y pouvons entendre (consentir) si nous ne voyons une fondation, car on ne trouve rien de fait en ce pays, et l'on n'y peut rien faire qu'avec des frais immenses. Ainsi, quelque bonne volonté que nous ayons de suivre l'inclination de ceux qui nous y appellent, la prudence ne nous permet pas de faire autrement. Aidez-nous à bénir la bonté de Dieu de ses grandes miséricordes sur nous, et de ce que, non-seulement il nous donne la paix, mais encore de ce que de nos plus grands ennemis il en veut faire ses enfants, afin qu'ils partagent avec nous les biens d'un si bon Père.

De Québec, le 24 de septembre 1654.

LETTRE CXXVI.

AU MÊME.

Elle le conjure de faire en sorte que les papiers qu'elle lui envoie ne soient connus de personne, et de les jeter au feu au cas où il se verrait en danger de mort.

Mon très-cher et bien-aimé fils,

L'amour et l'affection que j'ai pour vous, et la consolation que je ressens de ce que vous êtes à Dieu m'ont fait me surmonter moi-même pour vous envoyer les écrits que vous avez désirés de moi. Je les ai faits avec répugnance et les envoie avec peine. Mais puisque la grâce et la nature ont surmonté toutes mes inclinations, j'ai à vous dire toutes mes intentions là-dessus; c'est que je ne désire pas que qui que ce soit en ait la communication et la connaissance que vous. Je me confie (j'ai confiance) que vous me garderez la fidélité que je vous demande, et qu'après vous avoir accordé ce que vous avez demandé de moi, vous ne me refuserez pas ce que je désire de vous. Et parce que l'on fait des visites dans les maisons religieuses, je vous prie d'écrire sur la couverture : *Papiers de conscience,* afin que personne n'y touche et n'y jette les yeux sans scrupule. Avec cette précaution, les personnes de votre condition peuvent facilement garder des papiers de cette nature, où personne ne peut avoir de vue.

Si vous veniez à tomber malade et que vous fussiez

en danger de mort, faites-les jeter au feu, ou plutôt afin que je sois plus assurée, envoyez-les à ma nièce, qui aura soin de me les faire tenir si je vous survis. Voilà bien des conditions; mais, mon très-cher fils, je suis délicate en ce point, et vous êtes assez éclairé pour voir que j'ai raison de l'être.

Cette lettre est courte, afin qu'elle fasse plus d'impression sur votre esprit, et que vous fassiez plus facilement réflexion sur la nécessité de la chose que je demande et espère de vous.

Mon très-cher et bien-aimé fils,
Votre très-humble et très-affectionnée mère,

Sœur Marie de l'Incarnation. *R. U. I.*

De Québec, le 27 de septembre 1654.

LETTRE CXXVII.

AU MÊME.

Ceux qui veulent avancer dans la voie de l'esprit, doivent se résoudre à la tentation et aux épreuves. — Trahison d'une nation iroquoise et conversion des autres.

Mon très-cher et bien-aimé fils,

La vie et l'amour de Jésus soient votre vie et votre amour pour le temps et pour l'éternité.

Je vous ai écrit par tous les vaisseaux qui sont partis. Celle-ci n'est qu'un petit abrégé des autres,

afin que si elles sont perdues, vous puissiez avoir de nos nouvelles par ce dernier navire. Je vous envoie les papiers que je vous avais promis et les ai confiés au révérend Père de Lionnes pour vous les mettre en main propre. Je vous demande le secret que vous m'avez promis, car je ne veux pas que personne en ait la vue que vous. Si vous voyez du danger que cela arrive, brûlez-les plutôt, ou même, afin que mon esprit soit en repos, renvoyez-les-moi. Vous y trouverez l'éclaircissement de certains points que vous me demandez, si tant est qu'ils arrivent jusqu'à vous.

Pour ce que vous m'avez proposé et qui vous regarde en particulier, ne vous affligez point, et ne désistez (ne cessez) point de faire la charité à cette bonne dame. C'est la nouveauté de cet emploi qui vous cause cette peine; quand l'expérience vous aura rendu plus aguerri, il n'en sera pas de même. Toutefois, quand il en serait de la sorte toute votre vie, il ne faudrait pas cesser de faire la charité. Le diable, qui a peur qu'on la fasse, fait d'ordinaire ces sortes d'ouvrages pour intimider les âmes. Je connais un saint homme qui en est martyr, mais qui ne laisse pas de poursuivre généreusement sa pointe; faites-en de même pour l'amour de Dieu et pour le salut de cette âme.

Pour votre autre affaire qui vous donne tant d'exercice, c'est aussi une tentation en une manière; et en une autre, c'est un exercice que Dieu vous donne. Vous trouverez quelque chose de semblable dans mes écrits; vous y verrez aussi les suites et les succès. Il faut passer, mon très-cher fils, par diverses tentations et afflictions pour parvenir à la pureté de corps et d'esprit que Dieu demande de nous; et pour cela il faut avoir un grand courage et être impitoyable à soi-même,

autrement l'on n'avancera point dans cette voie de l'esprit. Tous les saints ont passé par là pour être saints. Je ne me mets pas du nombre, car je suis une grande pécheresse; mais voyez, je vous prie, par où j'ai passé l'espace de plus de sept ans, et encore auparavant en diverses rencontres. Il n'est pas possible de vivre longtemps dans la vie spirituelle sans passer par ces épreuves. Je vous envoie donc au lieu allégué, et de mon côté vous pouvez croire que vos intérêts me sont très-chers pour les recommander à notre bon JÉSUS.

Pour ma disposition du corps, elle est assez bonne, et je ne me sens pas encore beaucoup des incommodités de l'âge, sinon que ma vue s'affaiblit. Pour la soulager j'use de lunettes, avec lesquelles je vois aussi clair qu'à l'âge de vingt-cinq ans; elles me soulagent encore d'un mal de tête habituel, qui en est bien diminué. Je suis aussi devenue un peu replète : les personnes de mon tempéramment le deviennent en ce pays, où l'on est plus humide qu'en France, quoique l'air y soit très-subtil. Mais laissons le corps pour la terre, et donnons nôtre esprit à Dieu.

Je vous ai déjà écrit une lettre des nouvelles du pays. Depuis ce temps-là, deux des nations Iroquoises se sont mises mal ensemble. Le sujet de leur différend est que toutes deux avaient demandé des Pères. L'une, qui est celle des Agnerognons, demandait le Père Chaumonnot, et que les Hurons se donnassent à elle pour vivre ensemble et ne faire plus qu'un peuple; mais elle ne voulait pas qu'on parlât de la Foi. Les Annontageronons demandaient aussi les Hurons avec des Pères, et voulaient recevoir la Foi. Les Hurons, qui sont libres, ne voulant pas s'engager, promirent successivement

aux uns et aux autres qu'avec le temps ils iraient les visiter, et cependant qu'ils prissent patience. Ils firent cette réponse pour se défaire adroitement de ces peuples, à qui ils ne peuvent se fier après tant d'expériences qu'ils ont de leur infidélité. Un Père donc fut envoyé aux Annontageronons, avec ordre de visiter aussi les Agnerognons. Mais le temps lui ayant manqué, il ne put rendre visite à ceux-ci, mais il demeura chez les premiers, où les autres nations Iroquoises s'étaient rendues, et convinrent de recevoir la Foi. Le Père apporta ici cette bonne nouvelle, qui donna bien de la joie à tout le monde, et pour exécuter un si bon dessein on jugea à propos qu'il y retournât lui-même. Lorsqu'il était en chemin, les Agnerognons, piqués de jalousie, furent à sa rencontre, feignant d'être amis, mais par une fourberie digne d'une nation barbare, lorsqu'ils furent à la portée du fusil, ils firent une décharge sur sa compagnie, Un capitaine qui l'accompagnait par honneur fut tué, plusieurs Hurons furent blessés, et les autres faits prisonniers. Un autre capitaine qui restait, leur dit : Mes frères, qu'avez-vous fait? Je vous déclare la guerre. Ils ne se mirent pas beaucoup en peine de cette déclaration, mais s'adressant au Père, ils lui dirent qu'il n'avait point d'esprit d'avoir préféré les autres à eux; et lui ayant fait ce reproche ils le laissèrent, disant qu'ils ne voulaient point de mal aux Français, mais aux Hurons et aux Algonquins, et qu'ils les voulaient tous tuer. En effet ils font tout leur possible pour exécuter leur dessein.

Nous avons pourtant appris que ce ne sont pas les anciens de la nation qui ont fait ce coup, et même qu'ils l'ignorent; mais que c'est un bâtard d'un Hollandais et d'une Iroquoise, lequel vit en Iroquois, car ces

sauvages sont voisins de la Nouvelle-Hollande. C'est un homme fort bien fait, subtil et vaillant, qui ressemble à un Européen, excepté qu'il n'a point de barbe. Voilà près de cent cinquante hommes, tant Hurons qu'Algonquins, qui le poursuivent; s'ils le peuvent prendre, c'est fait de lui, car c'est un malheureux qui s'oppose à la foi et à la paix. Mais je reviens au Père. Il poursuivit son chemin jusqu'à Montréal, où il ne fut pas plus tôt arrivé que les autres nations Iroquoises lui envoyèrent des députés pour le complimenter et lui faire des présents. Ils lui firent de nouvelles protestations qu'ils voulaient croire en Dieu, et le prièrent de se disposer avec ses frères de venir les instruire. Ils lui firent surtout un présent pour le convier d'ouvrir les yeux pour bien considérer ce qu'ils allaient faire aux Agnerognons pour le venger de l'injure qu'ils lui avaient faite. Voilà l'état où sont les affaires; mais comme vous avez fort bien remarqué, il n'y a point d'assurance à des sauvages, surtout quand ils sont infidèles. Quoique l'on vive bien avec eux, on ne laisse pas de se tenir sur ses gardes. Les Pères vont et viennent chez ces peuples; et eux réciproquement vont et viennent ici, mais toujours avec défiance. Prions le Dieu de paix qu'il la donne à vous et à moi et à tous ces peuples. C'est de lui seul que nous la devons attendre, le monde ne la peut donner.

De Québec, le 18 octobre 1654.

LETTRE CXXVIII.

A UNE DAME DE SES AMIES.

Elle la console en ses afflictions, et lui enseigne que la croix est l'instrument avec lequel Dieu fait les saints.

Ma très-chère sœur,

JÉSUS soit notre unique tout pour l'éternité.

Il ne peut se faire que je ne m'intéresse en tout ce qui vous touche, puisque mon cœur est uni au vôtre d'une façon toute particulière. Portons donc ensemble votre croix en l'unissant à celle de notre très-adorable JÉSUS, qui en adoucira les amertumes par la douceur de son esprit. Il sait le moment qu'il a destiné pour convertir cette âme; et c'est une chose assurée qu'il ne la veut pas perdre, si elle-même ne le veut; mais je ne la crois pas encore dans cet abîme de misère, je la crois plutôt dans une ignorance grossière, qui, par sa stupidité, ne comprend pas l'importance du salut. Dieu permet peut-être la perte de ses biens et les maladies de ses enfants pour lui ouvrir les yeux, et la rendre plus soumise à ses volontés et plus humble à votre égard. Voilà ce que Notre-Seigneur vous réservait pour votre sanctification et pour l'achèvement de votre couronne. Pour mon particulier, la bonté divine m'a aussi gagnée à lui par la croix; c'est pourquoi je l'estime très-précieuse, comme l'instrument par lequel

il fait les saints. Plaise donc à sa miséricorde que nous soyons fidèles aux adorables desseins qu'elle a sur nous dans le temps de ses visites.

Pour nos nouveaux chrétiens, ils sont dans des ferveurs nonpareilles qui, sans mentir, font honte à ceux qui sont nés dans le christianisme; demandez leur persévérance à Notre-Seigneur, comme aussi de ceux qui sont, en grand nombre, captifs chez les Iroquois, où nonobstant leur longue captivité, ils se maintiennent très-bien en la foi qu'on leur a enseignée : ce qui n'est pas un petit miracle en des hommes que la naissance sauvage rend naturellement inconstants. Ils auront part à votre présent dont je vous suis infiniment obligée. Enfin recommençons de nouveau à nous consumer dans l'amour et dans le service de notre bon Jésus, qui est notre salut éternel. C'est l'unique trésor de ses enfants, que je désire pour vous et pour moi, qui suis, après vous avoir étroitement embrassée dans son amour, votre...

De Québec, le 9 de septembre 1655.

LETTRE CXXIX.

A UNE RELIGIEUSE URSULINE, MAITRESSE DES NOVICES.

(*La Mère Angélique de la Vallière.*)

Elle lui fait paraître son zèle pour les missions, et lui demande le secours de ses prières et de celles de ses novices, afin qu'il plaise à Dieu de les faire réussir.

Ma révérende et très-chère Mère,

J'ai reçu une consolation toute particulière d'apprendre de vos nouvelles par vous-même. Je n'aurais garde, mon intime Mère, d'attribuer à froideur le silence que vous gardez à mon égard. J'ai trop de preuves de la bonté de votre cœur; faites ce qu'il vous plaira, j'aurai toujours cette créance, et que vos prières avec celles de vos bonnes filles sont très-précieuses devant Dieu pour le Canada, et en particulier pour notre séminaire. Continuez, s'il vous plaît, ou plutôt redoublez votre ferveur, afin qu'il plaise à sa divine bonté de donner sa bénédiction aux missions que l'on va commencer aux nations Iroquoises. Il est sans doute que le diable s'y opposera de tout son possible, comme il a déjà fait. Mais Celui pour l'amour duquel nos révérends Pères vont s'exposer, est plus fort qu'eux. Il y en a déjà un de parti; deux autres partiront cette semaine avec quelques Français: et si ces commencements réussissent, l'on y enverra un gros de Français au printemps prochain. Encore une fois, priez Dieu pour ce grand

dessein. Si j'étais petit oiseau, j'y volerais pour y rendre à ma façon mes petits services à notre bon Jésus. Vous apprendrez au long toutes les nouvelles du traité de paix qui se passa dimanche dernier en présence de plus de cinq cents personnes. Mon intime Mère, obtenez-moi de la bonté divine la grâce de la persévérance et de la fidélité à ma vocation à son service dans cette nouvelle Eglise, et je lui demanderai pour vous et pour votre chère troupe, que j'embrasse de tout mon cœur, la véritable sainteté. C'est dans ce sentiment que je continuerai d'être dans l'amour de notre bon Jésus votre...

De Québec, le 15 de septembre 1655.

LETTRE CXXX.

A SON FILS.

De l'excellence du pur amour de Dieu. — Que les tentations et les épreuves ont pour but de faire avancer les âmes dans la voie de la sainteté, mais que si l'on n'y prend garde, elles produisent un effet contraire. — Tentation de désirer être assuré de son salut; ses inconvénients, ses remèdes. — Elle témoigne sa douleur de ce que deux de ses religieuses veulent retourner en France.

Mon très-cher et bien-aimé fils,

J'ai reçu la lettre que vous me dites être votre seconde. Le révérend Père de Lionnes est peut-être le porteur de la première que je n'ai pas encore reçue. Je suis bien aise que les papiers que je vous ai envoyés

ne soient point tombés en d'autres mains que les vôtres. Ce ne m'eût pas été une petite mortification s'il en fut arrivé autrement, comme vous l'avez pu remarquer par les précautions que j'ai apportées pour les rendre secrets. Je les avais recommandés bien particulièrement à ce révérend Père, quoiqu'il ignorât ce que c'était; mais enfin Dieu soit béni de ce que le tout a réussi jusqu'ici selon mon désir.

J'ai appris de quelques-uns de mes amis que vous êtes prieur aux Blancs-Manteaux à Paris, c'est ce que je ne puis concevoir, puisque vous êtes de l'ordre de Saint-Benoît où l'on porte le noir; vous m'éclaircirez ce mystère, si vous le jugez à propos. Quoi qu'il en soit, ce m'est un très-grand contentement, que vous serviez notre bon Dieu, en quelque lieu et en quelque qualité qu'il vous mette.

Si vous avez senti votre cœur ému en lisant les grandes miséricordes que la bonté divine nous a faites à vous et à moi, j'ai été puissamment consolée dans la créance que vous aurez fait quelque acte de pur amour de Dieu. Car j'estime tant ce pur amour, que je me tiens non-seulement payée de la peine que j'ai eue à les écrire; mais je voudrais encore faire des choses que je ne puis dire, et qui ne sont pas même en mon pouvoir, parce que le pur amour mériterait une correspondance infinie; et je suis bornée dans mes opérations aussi bien qu'en moi-même. Demeurons-en là, et bénissons Celui qui n'est que charité, et qui est par conséquent le pur amour.

J'ai vu et considéré tous les articles de votre lettre, qui me prépare bien de l'ouvrage, qu'il me serait impossible d'entreprendre maintenant. Pour l'amour de Celui qui nous a tant aimés, il faut que vous preniez patience;

ce me sera un travail pour le printemps prochain, si Dieu me conserve la vie, auquel temps je répondrai à vos articles et interrogations à loisir. Il vaut mieux en user de la sorte que de faire plusieurs pièces détachées. Je vous dirai seulement ici que j'ai remarqué que vous avez de la peine dans un point qui vous regarde, et où vous vous appliquez au sujet de votre salut. Je vous demanderais volontiers pourquoi vous demeurez si fort dans la crainte, car je ne doute point que ce ne soit une tentation ou une épreuve que Dieu permet pour vous épurer. Il en fait bien souvent de même aux âmes qu'il veut faire avancer dans la vie spirituelle; mais si elles n'y prennent garde, elles sont retardées par cela même qui leur avait été donné pour leur avancement, ne se servant pas de cette épreuve selon l'intention de Dieu. Au lieu de s'humilier et de s'abandonner à sa conduite, sans désirer savoir curieusement ce qui arrivera d'eux (qui est le point de la tentation), ils perdent le temps en des réflexions vaines et superflues.

Mon très-cher fils, Dieu a des bontés immenses sur les âmes simples et qui se confient en Lui. Défaites-vous donc de ce désir, qui vous jetterait dans un fâcheux labyrinthe, ce qui ôterait à votre âme la capacité et la simplicité requises pour recevoir les pures impressions de Dieu. Vous remarquerez que les trop grandes réflexions vous nuisent, et que lorsqu'un saint prophète fut nommé l'homme de désirs, il lui fut dit, ouvre la bouche et je la remplirai. Ce remplissement de bouche s'entend de la dilatation de la volonté et non des réflexions de l'entendement. Un autre dit : J'ai ouvert la bouche et j'ai attiré l'esprit. Tout cela, mon très-cher fils, regarde la volonté, qui plus elle est simple, plus elle

est capable des impressions de l'esprit de Dieu. Formez-vous à cette pratique, je vous en conjure, et croyez que nous avons un Dieu qui a eu jusqu'à présent et qui aura encore à l'avenir soin de vous. Faites donc en sorte de ne pas détruire par votre propre opération ce qu'il édifie en vous. Nous en parlerons plus amplement dans l'écrit que j'espère vous envoyer l'année prochaine. Cependant tâchons, vous et moi, de nous rendre fidèles à Dieu, et de profiter de ses grandes et immenses miséricordes sur nous. Vous m'obligez infiniment de m'offrir tous les jours au Père Eternel, en lui offrant à la sainte Messe le sacrifice de son Fils ; je vous prie de me continuer cette grâce. Vous avez aussi part à tous mes petits biens, disons mieux, à tous les biens que Dieu fait en moi et par moi, car de moi-même je ne puis rien que la misère et le péché.

Il est vrai, mon très-cher fils, que c'est de vous et de ma nièce que j'ai voulu parler en faisant le récit de mes tentations. Notre-Seigneur m'a donné pour son salut et pour le vôtre un amour si particulier, que je ne pouvais vivre vous voyant dans le monde où l'on court tous les jours des risques de se perdre. Il me semblait donc en ce temps-là que j'étais chargée de votre salut ; ainsi ne vous étonnez pas si je souffrais, vous voyant tous deux marcher dans des voies qui vous en éloignaient. Nous en dirons davantage une autre fois.

Je suis à présent dans l'exécution d'une affaire qui m'a ci-devant causé de grandes croix. Ce sont deux de nos sœurs qui veulent retourner en France dans la maison de leur profession. L'une est de Tours, l'autre est de Ploërmel en Bretagne, toutes deux de diverses Congrégations. La première a demeuré avec nous plus de onze ans, et l'autre plus de douze. Il y a près de

cinq ans que je combats ce dessein, et que je les exhorte à se rendre fidèles à leur vocation; mais Dieu n'a pas donné assez de grâce à mes paroles pour les retenir. Vous pouvez croire que des esprits si peu affermis n'accommodent pas beaucoup une Communauté; je ne m'explique pas davantage, il suffit de vous dire que cette croix est une de celles dont j'ai voulu parler au commencement de ma seconde supériorité. Ce n'est pas que ce ne soient deux bonnes filles, qui sortent d'avec nous avec paix et douceur, et avec des obédiences de leurs supérieures de France fondées sur des infirmités de corps, qui sont réelles et véritables. Il nous aurait néanmoins été beaucoup plus doux de les voir mourir entre nos bras, à l'exemple de notre chère défunte, que de leur voir faire une action qui peut tirer à exemple et qui aura des suites peu avantageuses à la gloire de Dieu et au bien de notre Communauté. Mais enfin Dieu est le Maître de tout, priez-le pour moi qui suis....

De Québec, le 2 d'octobre 1655.

LETTRE CXXXI.

A UNE JEUNE NOVICE.

Elle lui témoigne sa joie de ce qu'elle se donne à Dieu, et l'exhorte à être fidèle à la grâce de sa vocation.

Ma très-chère et bien-aimée fille,

Ma nièce m'ayant mandé que vous avez la bonté de vous souvenir de moi, je m'en suis ressentie votre obligée, et j'ai toujours espéré cela de la fermeté de votre affection. Je vous assure, ma chère fille, que je me souviens aussi de vous dans mon éloignement, et que j'ai toujours conservé l'amour et l'affection tendre que j'avais pour vous lorsque je demeurais à Tours. Cela étant, il ne se peut faire que je ne ressente une consolation très-grande, apprenant que vous vous êtes donnée à Dieu et qu'il vous a mise dans la voie des saints. Oh! que vous êtes heureuse de ce qu'il vous a fait cette grande miséricorde! Je l'en remercie de tout mon cœur, et lui demande que ce soit pour vous y faire marcher en vérité et avec fidélité, afin que vous puissiez parvenir au but où vous aspirez. C'est peu à un voyageur d'entrer dans le droit chemin qui doit le conduire à son terme, s'il n'y marche et s'il n'y avance; et il est inutile à une âme d'être appelée dans la voie de la perfection, si elle n'avance de vertu en vertu; et si elle ne fait ses efforts, avec la grâce de

Celui qui l'y a appelée, pour y marcher à pas de géant. Demandez-lui aussi la même chose pour moi, je vous en conjure, et croyez que je suis en lui, votre...

De Québec, le 2 d'octobre 1655.

LETTRE CXXXII.

A SON FILS.

Les Iroquois Agnerognons continuent leur hostilité. — Ils demandent la paix, qui enfin devient universelle.

Mon très-cher fils,

Je ne serais pas satisfaite si voyant un vent nord-est, qui arrête le navire à notre port, je ne prenais un moment de loisir pour vous dire un mot des bontés de Dieu sur nous et sur ce pays, qui ne subsiste que sur l'appui de sa divine Providence. Je vous en ai dit quelque chose par le premier vaisseau, mais nous ne savions pas encore tout ce que notre bon JÉSUS faisait pour nous. Nous l'avons su et expérimenté depuis. Ce que vous apprîtes l'an passé est donc véritable, que les Iroquois avaient fait la paix avec nous, excepté une (de ces nations), qui, piquée de jalousie de ce qu'un Père avait visité une autre plutôt qu'elle, leva les armes pour se venger sur les Français et sur les sauvages leurs alliés. Les autres ont toujours été fidèles dans les paroles de paix qu'ils avaient données. Celle-ci a continué son hostilité jusqu'au commencement de juillet

avec tant d'opiniâtreté, qu'à peine pouvait-on trouver un lieu où l'on pût être en assurance. Après la fonte des neiges, ils ont fait plusieurs massacres tant des Français que des sauvages qu'ils ont trouvés à l'écart. Ils ont pénétré jusque dans des lieux où on ne les attendait pas, dans la pensée qu'ils leur étaient inconnus et inabordables; mais ils y ont été conduits par des renégats qui en savaient le secret. Ils n'ont pu rien faire au gros des Français, parce que durant l'hiver on a fait diverses courses sur les neiges, dont des chemins battus leur ont fait peur et les ont obligés de se retirer, car ils sont plus traîtres que vaillants. D'ailleurs, les Algonguins voyant les Français prendre cœur, se sont aussi animés, et dans les courses qu'ils ont faites, ils ont pris plusieurs barbares de considération. Ils en ont brûlé ici quatre tout vifs avec des tourments horribles, et cependant ce ne sont que des roses en comparaison de ce qu'ils font souffrir aux Français et à nos sauvages, quand ils en peuvent attraper. Ces quatre patients dont je viens de parler se sont convertis à la foi et ont été baptisés avant leur mort. Leur conversion a été facile, parce qu'ils avaient déjà entendu parler de la foi à des chrétiens qui avaient été captifs en leur pays, de sorte qu'ils se ressouvenaient facilement de nos mystères et des choses nécessaires au salut, lorsque le révérend Père Chaumonnot les assistait au supplice.

Une femme Algonquine ayant été enlevée par les Iroquois avec toute sa famille, son mari qui était étroitement lié de toutes parts, lui dit que si elle voulait, elle pouvait les sauver tous. Elle entendit bien ce que cela voulait dire : c'est pourquoi elle prit son temps pour se saisir d'une hache, et avec un courage

nonpareil elle fend la tête au capitaine, coupe le col à un autre, et fit tellement la furieuse qu'elle mit tous les autres en fuite ; elle délie son mari et ses enfants et tous se retirent sans aucun mal en un lieu d'assurance (de sûreté).

Les Algonquins ont fait plusieurs bons coups semblables, étant envenimés au dernier point contre les Iroquois, et avec raison, parce qu'ils ont quasi anéanti toute leur nation par leur férocité. Les Hurons de leur côté les ont aussi attaqués, et se sont furieusement battus. Ces barbares sont encore venus aux prises avec les Français de Montréal et des Trois-Rivières, où ils ont été si malmenés qu'ils disent : N'allons plus là, parce que ce sont des démons. Le grand nombre de gens qu'ils ont perdus dans tous ces démêlés, ne leur a pas permis d'attaquer les habitations, mais seulement quelques familles écartées. Le coup le plus funeste qu'ils aient fait a été à l'Ile-aux-Oyes, où un honnête bourgeois de Paris nommé M. Moyen, qui avait acheté cette place, s'était établi avec toute sa famille. Il fut surpris le jour du Saint-Sacrement, tous ses gens étant à l'écart. Lui et sa femme furent massacrés, et leurs enfants, avec ceux d'un honnête habitant, emmenés prisonniers. Dans un autre lieu quatre serviteurs de M. Denis, bourgeois de Tours établi en ce pays, ont aussi été surpris et massacrés. Plusieurs autres l'ont encore été, entre lesquels s'est trouvé un frère de la Compagnie (de Jésus) qui faisait chemin (voyageait). Tout cela s'est fait par trahison : de sorte qu'on a eu toutes les peines imaginables à faire les semences pour cette année, chacun étant si effrayé, surtout de ce qui est arrivé à M. Moyen, que l'on n'avait ni vigueur ni courage. De plus, il était venu un bruit que les Anglais

étaient à l'Acadie avec quatre vaisseaux de guerre, et qu'ils avaient encore quelques navires qui croisaient à l'entrée du fleuve de Saint-Laurent, pour arrêter les vaisseaux que nous attendions, et venir ensuite se rendre maîtres de Québec. N'eût-on pas dit qu'étant ainsi entre deux écueils, nous étions tous perdus? On le disait, et pour mon particulier, quoique je ne veuille que ce que notre bon Dieu voudra, je vous confesse que voyant le christianisme à deux doigts de sa ruine, mon cœur souffrait une agonie que je ne puis exprimer; et il faut avouer qu'il n'y a point de croix pareilles à celles qui viennent de la gloire de Dieu intéressée au sujet du salut des âmes.

En juillet, un vaisseau nantais parut ici sans nous apporter aucune lettre; mais il nous donna bien de la joie, nous apprenant que l'Anglais n'était pas si proche de nous, mais seulement qu'il était à l'Acadie pour des affaires de marchands. Ils se sont néanmoins saisis de ce pays-là pour se récompenser (dédommager) de ce qui leur est dû, et ils ont emmené M. de la Tour, à qui ce pays appartenait, prisonnier en Angleterre. Ainsi une de nos peines fut levée, et le peuple commença à respirer. Il arriva au même temps que plusieurs Iroquois, entre lesquels il y avait de leurs capitaines, furent pris par les Français, tant de Montréal que des Trois-Rivières, ce qui humilia ces barbares au dernier point. On ne fit point de mal néanmoins aux captifs, sinon de les enfermer en prison les fers aux pieds, ce qui leur semblait doux en comparaison du feu. Eux de leur côté, sachant que nous avions de leurs principaux capitaines, traitèrent les nôtres doucement, et même les ramenèrent d'eux-mêmes, demandant de renouer la paix. Ils étaient si empressés en cette

demande, qu'ils mirent nos prisonniers en liberté sur la grève, sans demander les leurs; afin de témoigner par cette confiance que c'était avec sincérité qu'ils recherchaient l'alliance des Français. On leur rendit néanmoins tous leurs gens, afin de les gagner encore davantage.

Au même temps, les autres nations iroquoises qui avaient toujours été fidèles, parurent par leurs ambassadeurs, disant qu'elles avaient toujours vécu en amis, sans exercer aucun acte d'hostilité depuis le traité de l'automne. De plus, les Agnerognons apportèrent des lettres des Hollandais, qui témoignaient que c'était sans feintise qu'ils nous recherchaient de paix. Et enfin un Français natif des Trois-Rivières, mais qui s'était établi parmi eux, les accompagnait et assurait qu'ils parlaient avec sincérité.

Les Agnerognons déclarent donc qu'ils veulent la paix, mais avec cette restriction qu'ils ne la veulent qu'avec les Français, et non avec les Hurons et les Algonquins. Cela ne leur a pas été entièrement accordé, mais seulement jusqu'à de certaines limites, hors lesquelles il leur sera permis d'exercer toute sorte d'hostilité, en sorte néanmoins qu'ils ne les pourront attaquer dans nos habitations françaises. Cela a été accordé et s'observe; mais je n'y vois guère d'assurance, parce que ces nations se haïssent au dernier point, à cause des massacres qu'ils ont faits les uns sur les autres. C'est là la cause du mal que souffrent nos Français, car comme ils sont obligés de soutenir nos nouveaux chrétiens, ils sont souvent enveloppés dans leurs querelles et dans leurs différends.

Ces sauvages néanmoins ont persisté à demander un missionnaire. On leur a donné le révérend Père

Le Moine, qui est parti avec eux, accompagné de deux Français. Depuis leur départ, l'on a toujours été en paix, et les Français se sont retirés dans leurs habitations, qu'ils avaient presque tous abandonnées, pour se réfugier ici. L'on a fait avec liberté la récolte des grains; on a fauché les prés et on a fait la pêche de l'anguille, ce qui a causé une joie universelle à tout le pays. De plus, un second vaisseau est arrivé et nous a apporté nos autres nécessités. En tout cela nous voyons une providence admirable sur nous tous, qui nous fait revivre, lorsque nous pensions être au tombeau.

Ceux-ci étant partis, les ambassadeurs des Onontageronons et des autres nations iroquoises sont arrivés ici, et nous ont dit qu'ils avaient rencontré le révérend Père Le Moine, qui en effet a écrit, et que les Agnerognons leur ont raconté tout ce qu'ils avaient fait, mais qu'ils leur ont reparti qu'ils ne voulaient point de paix avec restriction, mais entièrement et avec tout le monde, ce que le révérend Père nous confirme par sa lettre. Or ceux-ci sont bien avec nos chrétiens, ce qui nous console à un point que je ne puis vous dire. Il s'est fait de part et d'autre un grand nombre de présents pour affermir cette paix, dont je n'ai pas le loisir de vous faire le détail. Le tout s'est passé à Québec avec beaucoup de magnificence en présence de cinq à six cents Français et de tous les sauvages de ces contrées.

L'une des principales circonstances de cette paix, est que ces peuples ont déclaré qu'ils voulaient se faire chrétiens, et que les Français allassent s'établir en leur pays; c'est-à-dire qu'on y fit des missions et que l'on y bâtit une maison fixe pour les révérends Pères, comme on leur en avait fait faire une aux Hurons,

et enfin qu'on leur donnât dès à présent cinquante Français pour jeter les fondements d'une bonne alliance. Tout cela leur a été accordé, excepté ce dernier point dont on a remis l'exécution au printemps. On leur a seulement donné deux Pères avec un Français pour les instruire dans la Foi. Les révérends Pères d'Ablon et Chaumonnot sont ceux sur qui le sort est tombé. Ils s'estiment heureux d'avoir été choisis pour cette entreprise, et il ne se peut dire avec combien de zèle et de ferveur ils s'abandonnent aux hasards qui en peuvent arriver. Car, sans parler des dangers de mort où la férocité de ces peuples les peut jeter, ils vont endurer des travaux qui ne sont pas imaginables aux personnes qui ne savent pas ce que c'est que d'être dans un pays barbare, dénué de tous les secours dont les Européens semblent ne se pouvoir passer. Cependant ces braves ouvriers de l'Evangile y volent comme s'ils allaient en paradis; et quand il s'agit de gagner des âmes à JÉSUS-CHRIST, c'est en cela qu'ils mettent leur bonheur, s'oubliant eux-mêmes et tous les intérêts de la nature.

Pendant le séjour de tous les ambassadeurs à Québec, ils nous ont visitées plusieurs fois, comme aussi une capitainesse avec sa compagnie. Nous les avons régalés deux fois splendidement à leur mode, car c'est ainsi qu'il les faut attirer. Ils ont pris un singulier plaisir à voir et à entendre nos séminaristes, et entr'autres une petite huronne de dix à onze ans que nous francisons. Elle sait lire, écrire et chanter en trois langues, savoir : en latin, en français et en huron. Après qu'elle eut fait le catéchisme à ses compagnes en leur présence, elle alla faire une petite harangue au chef de la troupe, lui témoignant le plaisir qu'elle avait de la paix et de ce qu'il emmenait des Pères. Elle

le priait de nous envoyer des filles iroquoises pour être instruites parmi celles du séminaire, et qu'elle les tiendrait comme ses sœurs. Il agréa sa proposition recevant un petit présent qu'elle lui fit, et admirant l'esprit et l'adresse de cette jeune fille. Elle en fit autant à la capitainesse, qui lui promit sa fille en lui faisant des caresses tout à fait extraordinaires à des sauvages. Le révérend Père Chaumonnot en ayant catéchisé trois durant quelque temps, deux ont été baptisés en notre petite église. Ce sont les premiers du christianisme des Sonnontouaeronnons et des Onnontageronnons. Je vous laisse à juger si nous avons chanté de bon cœur le *Te Deum* dans cette cérémonie. Nous l'avons fait les larmes aux yeux et la jubilation dans le cœur, voyant ceux qui ci-devant détruisaient le christianisme, l'embrasser avec tant de dévotion et devenir enfants de Dieu.

Le révérend Père Chaumonnot m'a écrit de Montréal, d'où il va partir pour Onnontagé, et me mande qu'il a déjà six catéchumènes et une petite église volante; ce sont ceux qui ont été baptisés ici. Il me dit que la capitainesse que nous avons vue ici lui a donné charge de me mander qu'elle prie Dieu, et même qu'elle y invite les autres; que je prenne courage, et qu'elle m'enverra sa sœur, sa fille qu'elle nous avait promises ici étant encore trop petites. Elle le répète deux fois, tant elle a le cœur à cela. Il est vrai que je lui ai envoyé une robe pour sa fille, avec d'autres présents pour les femmes de sa suite. Ils ont fait le récit à une troupe de leur compagnie qu'ils avaient laissée à Montréal du bon accueil qu'on leur avait fait ici; ils en ont été si touchés qu'ils sont venus exprès pour nous voir. Les femmes sont entrées dans le séminaire où

nous leur avons fait festin, et donné des présents selon leur génie. Vous seriez surpris des adresses qu'il faut avoir pour attirer ces âmes égarées à la foi. Ah! qu'il nous tarde que nous voyions une troupe d'Iroquoises en notre séminaire! Oh! combien nous les chéririons pour l'amour de Celui qui a répandu son sang pour elles aussi bien que pour nous! Il est important que nous en ayons pour servir d'otages, à cause des révérends Pères qui sont à leur pays. Entre les présents publics il y en a un pour ce sujet, sans avoir néanmoins témoigné que c'est pour servir d'otage, mais seulement que c'est pour la foi; aussi est-ce le principal motif. Nous avons avec nos nouveaux chrétiens hurons une troupe d'Iroquois qui n'ont pas voulu s'en retourner avec leurs ambassadeurs, afin de se faire instruire en la foi, ravis du bon exemple que nos chrétiens leur ont donné.

Le révérend Père Chaumonnot a mandé que la capitainesse dont j'ai parlé, sait déjà chanter à la messe, comme le font nos chrétiennes huronnes, et qu'elle est si zélée, qu'elle va convoquer les autres pour venir à la prière. Le révérend Père d'Ablon ne faisant que d'arriver de France, et par conséquent ne sachant pas bien la langue, elle est continuellement auprès de lui afin de la lui enseigner et de lui apprendre des mots. Je ne puis vous parler plus en détail de ces affaires, non plus que des ferveurs de nos bons chrétiens, et des vertus héroïques qu'ils pratiquent, lesquelles donnent de la confusion à ceux qui sont nés dans le christianisme. Priez pour eux, priez pour la conversion des Iroquois, priez pour les ouvriers de l'Evangile; enfin priez pour moi, afin qu'il plaise à la bonté divine me faire miséricorde en me pardonnant mes péchés, et

qu'elle me donne la grâce de la persévérance dans ma vocation, que j'estime plus que toutes les choses de la terre. Je la prie de vous faire saint.

De Québec, le 12 d'octobre 1655.

LETTRE CXXXIII.

A LA SUPÉRIEURE DES URSULINES DE TOURS.

(*La Mère Ursule de Sainte-Catherine.*)

Elle fait un récit détaillé de tout ce qui s'est passé dans l'union des religieuses de Tours et de Paris au Canada, et dans le changement des constitutions de ces deux Congrégations. — Elle justifie sa Communauté de quelques plaintes qu'on avait faites contre elle.

Ma révérende et très-honorée Mère,

Votre sainte bénédiction.

C'est ici la réponse à votre lettre de confiance, pour laquelle je vous la demande entière avec le secret, excepté à ma révérende Mère François de Saint-Bernard, pour laquelle, non plus que pour vous, je n'ai rien de caché. Tous les intérêts de votre maison sont les miens, et N...,[1] a eu raison de dire qu'ils m'ont beaucoup coûté depuis que j'en suis absente : mais elle y mêle une certaine confusion de faits qui m'oblige à vous en donner un éclaircissement véritable.

(1) L'une des deux religieuses Ursulines de Tours qui, après être venues à Québec, n'avaient pu y rester, et étaient retournées à leur monastère de profession.

Il est vrai que durant les six années de ma première supériorité j'ai eu des peines qui ne sont pas imaginables pour soutenir notre droit, quoique chacun crût chercher Dieu et lui rendre un grand service. Je vous dirai que le révérend Père Vimond, dans la compagnie duquel nous passâmes en Canada, avait connaissance d'une maison de notre Congrégation, de la supérieure de laquelle il avait reçu un déplaisir assez notable. Cette action lui avait fait une telle impression, qu'il craignait que toutes nos maisons ne fussent semblables à ce qu'il avait vu en celle-là. Il était néanmoins très-satisfait de notre chère défunte (la Mère Marie de Saint-Joseph) et de moi, nous voyant par la miséricorde de Dieu dans une très-exacte régularité. La première année il ne fut question que d'un petit règlement du jour; voilà la pure vérité. La bonne Mère de Sainte-Croix se laissa conduire comme un enfant, et sans autre examen elle prit notre habit, afin de se conformer à nous.[1]

Mais pour prendre la chose de plus haut, je vous ferai ressouvenir de ce qui était arrivé à Paris, où le révérend Père Vimond eut un sensible déplaisir de ce que la Mère de Saint-Jérôme ne nous fut pas accordée. Nous n'en eûmes pas moins que lui, parce que nous allions simplement en ce que nous faisions, vu même que le révérend Père dom Raimond m'avait dit que, puisqu'il fallait faire cette union, il la fallait faire de bonne grâce. Nous entrâmes dans son sentiment, et nous aimions autant l'exécuter d'abord, que d'attendre à un autre temps. Le révérend Père Vimond, se

(1) La Mère Cécile de la Croix, de la Communauté de Dieppe, s'était jointe à la Mère de l'Incarnation au moment de son embarquement pour le Canada.

voyant donc privé de ce qu'il désirait, n'insista pas davantage, mais il témoigna que, l'année suivante, pour une il en ferait passer deux assurément.

Cependant, comme vous dites, les Mères de Paris appréhendaient autant le mélange que vous, car elles vont droit, et ce sont des personnes d'expérience, qui ne se laissent pas facilement aller à la passion, mais qui pourvoient prudemment à leurs affaires, afin de se conserver la paix, et d'éviter les mauvaises suites qui pourraient la troubler. C'est pourquoi la chose étant tombée en d'autres mains en premier ressort; je veux dire que le sort pour le Canada étant tombé sur nous, elles abandonnaient le tout entre les mains de Dieu. Leurs amis néanmoins s'intéressaient pour elles, à cause des services qu'elles avaient toujours rendus à la Mission. Ce fut ce qui les obligea de prier le révérend Père de La Haye, que Monseigneur notre archevêque avait chargé de nos personnes et de nos affaires, de me proposer de passer, ma compagne et moi, dans la Congrégation de Paris. Le révérend Père leur repartit qu'il se donnerait bien de garde de nous faire faire un si lâche coup. On ne le pressa pas davantage, se promettant que quand nous serions à Québec, abandonnées à notre propre conduite, je ferais tout ce qu'on voudrait. J'avais déjà dit mes pensées sur ce point au révérend Père de La Haye, qui m'avait donné avis de tout ce projet, en suite de quoi nous ne pensâmes plus qu'à faire le voyage. Voilà tout ce qui se passa en France.

Quand nous fûmes à Québec, on recommença à penser aux moyens d'exécuter le dessein, et de faire passer des sœurs l'année suivante. Madame notre fondatrice et nous n'y voulûmes pas consentir, que dans l'égalité,

à quoi l'on s'accorda volontiers[1]. Vous savez ce qui se passa, et les lettres qui furent écrites à Rome, lesquelles, bien qu'elles eussent été envoyées à bonne intention, m'ont causé une partie des croix que j'ai souffertes. Les deux bonnes Mères qui nous furent envoyées de Paris, à l'exclusion des nôtres de Tours, ignoraient tout ce qui s'était passé, sinon qu'elles croyaient simplement que nous allions passer dans leur Congrégation, et prendre leurs règlements et tout ce qui s'ensuit. Ce fut en cette occasion qu'il fallut développer toute l'affaire et se déclarer, non publiquement, mais dans une consulte particulière; car, grâce à Notre-Seigneur, nous n'avons jamais eu de piques ni de prises par ensemble dans notre petite Communauté pour tous nos accommodements. Ces bonnes filles ayant été très-bien élevées dans une maison fort régulière, ont toujours été dans le devoir d'une observance et d'une obéissance pleine d'édification. Elles prenaient conseil et avis des révérends Pères, et nous aussi; elles leur communiquaient leurs griefs et leurs affaires, et nous les nôtres. Elles croyaient donc, comme je viens de dire, que nous allions passer dans leur congrégation. L'on m'en porta la parole, à laquelle je repartis que c'était une union que nous voulions faire avec elles, et non pas un changement de notre ordre dans le leur; que, pour exécuter cette union, elles prissent notre habit, et que nous ferions comme elles le quatrième vœu d'instruire; et qu'ensuite de ces deux principaux points, nous ferions un accommodement pro-

(1) Ces mots *dans l'égalité* veulent dire qu'il n'y aurait point absorption des religieuses d'une Congrégation par l'autre, mais fusion au moyen de concessions réciproques et de sacrifices faits de part et d'autre dans des proportions égales.

pre pour le pays, par le conseil et le jugement des révérends Pères et avec le consentement des communautés dont nous étions sorties. Ce fut en cette rencontre qu'il me fallut soutenir un grand combat, et faire voir que je n'étais pas si flexible en un point si important, qu'on se l'était imaginé. Je me comportai dans tous les respects possibles, mais toujours avec vigueur et fermeté. Après tout il en fallut demeurer à mes deux propositions, et l'on me dit qu'on ne me presserait pas davantage sur ce point; aussi ne l'a-t-on pas fait.

Combien pensez-vous que ce fut un grand sacrifice à ces deux bonnes filles de quitter l'habit dans lequel elles avaient fait profession! Cela leur fut assurément très-difficile, surtout le faisant sans la participation ni le consentement de leurs Mères. Dans leur Congrégation, outre leurs constitutions, elles ont un très-grand nombre de règlements jusques sur les moindres choses, de sorte que, dans les grandes et dans les petites, elles sont aussi réglées dès leur noviciat que les anciennes. De jeunes filles ainsi élevées et ayant pris un pli d'observance sur toutes choses, sont bien empêchées quand ils leur faut quitter leurs coutumes; et celles-ci étant éloignées de leurs Mères devaient sans doute être généreuses et hardies, pour prendre ou laisser les choses nécessaires à une union. Elles passèrent néanmoins ce premier point, prenant notre habit, que la Mère de Sainte-Croix avait déjà pris, comme j'ai dit, dès notre arrivée, avec une simplicité d'enfant. Afin de leur donner courage à faire ce premier pas, nous fîmes, notre chère défunte et moi, leur quatrième vœu, conditionné néanmoins et pour autant de temps que nous demeurerions en ce pays. Cela se fit le soir en la présence seulement du révérend Père Vimont; et dès

le lendemain matin elles prirent les habits que j'avais tenu tous prêts, avec beaucoup de douceur et sans faire paraître aucun signe de mécontentement. Ensuite de cette action faite de part et d'autre, nous demeurâmes toutes fort tranquilles.

Ces bonnes filles firent bien paraître leur vertu en cette rencontre, car outre qu'il n'y avait rien dans leur habit qui approchât du nôtre, étant entièrement dissemblable, elles se virent bien éloignées de leur attente. On leur avait fait entendre que nous ferions ce qu'avait fait quelqu'autre religieuse qui, quittant son Ordre était entrée dans le leur, et qui pour cet effet avait refait solennellement ses vœux à la grille. Mais je vous laisse à penser si la chère défunte, et moi qui étais en charge, eussions fait un si lâche tour à notre Congrégation et à notre maison de Tours. Je fusse plutôt retournée en France si la violence y fût survenue et qu'elle eût passé plus avant. Mais, comme je vous ai fait remarquer, lorsqu'on me vit constante en ma résolution, on me laissa en paix. Je portais tous les coups, car notre chère compagne étant jeune, on croyait que quand je serais abattue on en viendrait facilement à bout. Je ne l'affligeais point de mes croix, parce que je voyais que Notre-Seigneur l'affligeait d'ailleurs. En ce point néanmoins je me sentis obligée de lui faire connaître l'importance de l'affaire. Elle en demeura vivement touchée, et avec une constance et fermeté digne de son esprit elle déclara sa volonté quand il fut temps et à qui il appartenait. Je ris encore dans mon cœur, quand je pense aux réponses qu'elle fit, qui surpassaient en prudence et en sagesse une personne de son âge ; et toujours avec tant de modestie et de retenue, qu'elle fit voir qu'elle n'avait pas moins de vertu que de jugement.

Cette affaire étant vidée, il fallut passer à nos petits règlements, qui changeaient toutes les coutumes et les façons d'agir de nos chères filles, ce qui leur fut encore une circoncision bien rude, quoique le tout fût dans une très-grande justice et équité. Les personnes que leurs Mères avaient chargées de leurs affaires eussent bien désiré de les contenter, mais aussi ne voulaient-elles pas nous contraindre ouvertement dans les choses qui nous eussent fait tort. Mais, par sous main, j'en étais pressée par diverses persuasions qui m'étaient plus pénibles et crucifiantes qu'une violence manifeste, laquelle enfin eut tout d'un coup son éclat. Ce fut en cette rencontre qu'il me fallut faire à moi-même une violence des plus grandes que j'aie souffertes en ma vie. Car avoir des démêlés avec des saints pour qui l'on a toute la créance (confiance) et toute l'affection possible; ne pas acquiescer à leurs raisons, capables d'ébranler à cause de leur solidité; en un mot, se voir dans un état actuel et dans une obligation précise de leur résister, c'est une croix nonpareille et d'un poids insupportable. Il en fallut néanmoins venir là, et faire de petits règlements dans une juste égalité, en attendant une personne qui nous pût aider à passer plus avant, n'en voyant pas ici de propres pour le faire.

Tout cela s'est passé dans ma première supériorité, à la fin de laquelle Dieu nous a envoyé le révérend Père Jérôme Lalemant, que je consultai sur tout ce qui s'était passé, et lui déclarai l'état présent de notre affaire. Il la posséda parfaitement, en ayant manié d'autres en France qui y avaient bien du rapport et qui étaient même plus épineuses. Il entra dans les véritables sentiments d'union, s'éloignant de toute partialité, et se comportant en toutes choses comme un homme juste

et véritablement désintéressé. Je me sentis soulagée, le voyant dans ces dispositions, et Dieu me donna une si grande ouverture de cœur à ce saint homme, que mes croix perdirent beaucoup de leur pesanteur. Car je vous dirai, mon intime Mère, qu'outre celles que cette affaire me causait, depuis que je vous eus quittée, la bonté divine m'avait exercée d'une manière si épouvantable, que je ne trouvais aucun soulagement par le moyen des créatures, mais plutôt le mal augmentait quand elles voulaient y apporter du remède. Or ce grand serviteur de Dieu me fut un autre Dom Raymond, à qui mon âme se sentit liée pour suivre les voies de Dieu. Ce genre de croix m'a bien duré sept ans, les autres que j'ai portées depuis ont été d'une autre nature, car la croix est mon partage, partage que je ne regarde qu'avec vénération et avec amour.

Il fut donc question de faire nos constitutions, ce qui se passa avec beaucoup de douceur, chacune ayant eu une entière liberté de dire ses sentiments après y avoir fait une exacte réflexion, parce que toutes ont eu par trois fois le cahier en leur disposition. Après tant d'examens et de réflexions, toutes les ont reçues par suffrages secrets, afin de laisser la liberté qui n'aurait pas été si grande par la voie de la parole ; je vous dirai ci-après les difficultés que quelques-unes ont eues sur ces règlements.

Je ne sais comme N. vous a pu dire que nous avions presque tout pris de Paris et rien de Tours. Examinez le tout, et vous avouerez que dans le substantiel il y a beaucoup plus de Tours que de Paris. Je le répète, comparez toutes choses et vous verrez que je dis la vérité. Il y a aussi des choses qui ne sont ni de Paris ni de Tours, mais qu'il a fallu établir de nouveau, tant

par la nécessité du climat, que pour l'édification des peuples auxquels nous eussions été inutiles si nous avions voulu faire toutes choses comme en France. Mais dans ce qui regarde ces constitutions et règlements, nulle n'a été contrainte, je vous en assure, ma très-chère Mère. Mais passons aux griefs qu'elle et sa compagne ont proposés contre nous. Pour moi je me confesse fort coupable, mais vous souffrirez bien que je justifie une Communauté qui cherche Dieu en vérité; et je crois être obligée de le faire.

Lorsqu'elles (les deux religieuses de Tours) arrivèrent ici nous n'avions qu'un règlement propre pour le jour (provisoire), le vœu d'instruire, la forme de notre habit de Tours, notre chant et notre jeûne du samedi. Les autres observances se pratiquaient selon le règlement du jour. Mais comme ce n'était qu'un règlement, excepté ces quatre points essentiels, elles ne croyaient pas être obligées de le garder non plus que d'obéir aux supérieurs d'ici. Par cette erreur, quelque bonne que fût leur conscience, il ne se pouvait faire qu'elles ne tombassent quelquefois en des fautes extérieures, qui pour être petites, ne laissaient pas d'être matières de croix, quelquefois assez pesantes à notre chère défunte et à moi, qui eussions bien souhaité de les voir dans un état parfait.

Il nous fallut donc travailler à nos règlements (définitifs); et quand nous fûmes à régler nos classes, les Mères de Paris, qui, dans leurs pensionnaires, ont une première et une seconde (maîtresse), et au-dessus de ces deux là une générale, eussent bien souhaité que puisque nous avions pris le vœu d'enseigner, nous prissions le règlement entier. Mais ces deux bonnes filles (les deux venues de Tours) firent instance à ce

qu'il y eût deux sœurs égales, et des aides autant qu'il en serait besoin, et au-dessus de toutes une directrice ou préfète des classes. Comme la Mère N. fut de ce sentiment, tout cela fut accordé avec beaucoup de douceur par les Mères de Paris. Cependant je voyais clairement que celles qui pressaient si fort pour l'égalité des maîtresses changeraient bientôt de sentiment, ce qui est en effet arrivé. Le règlement néanmoins fut fait et ensuite exécuté. Une sœur qui ne venait que de faire profession, fut mise égale avec la Mère de Sainte-Croix, qui a vingt-huit ans de profession, laquelle s'y comporta très-bien. Moi qui sortais de charge, j'y fus mise avec la Mère Anne de Notre-Dame, qui agissait avec autant ou plus d'autorité que moi. Mais je n'y fus que fort peu de temps, parce qu'il me fallut prendre le soin des novices.

Cette égalité d'autorité dans une si grande inégalité d'âge et de profession commença à leur ouvrir les yeux. Elles virent encore plus clair quand elles y furent elles-mêmes employées avec de plus jeunes qu'elles; et elles reconnurent que quand elles firent tant d'instances sur ce point, elles manquaient d'expérience. Cependant la chose était faite, et cette égalité est bonne si nous avions toujours de jeunes filles, parce qu'en en donnant deux pour aides à une qui serait maîtresse en chef, on satisferait à tout; et c'est ainsi que nous en usons aujourd'hui. Néanmoins, encore que le règlement fût bon, et qu'il fût mis en pratique dès qu'il fut fait, l'expérience qu'elles en eurent leur fit changer de sentiment, et les porta à vouloir défaire ce qu'elles-mêmes avaient fait. Mais on ne voulut pas les écouter : car, ma chère Mère, si nous venons à changer les règlements et les constitutions à mesure qu'ils nous incommodent, que

sera-ce de la religion? Voilà pourtant le premier grief qu'elles exposent contre nous pour excuser leur retour. Quoiqu'il en soit, depuis qu'elles nous ont quittées, nous sommes dans une paix toute pleine de l'esprit de Dieu, et chacune garde sa Règle avec bénédiction.

Leur second grief est que nous sommes ici, ainsi qu'elles disent, deux Congrégations. Pardonnez-moi, ma très-bonne Mère, nous ne sommes pas ici deux Congrégations, mais nous sommes une Congrégation composée de deux, dans une très-étroite et très-intime union de l'esprit de Dieu; et je vous assure qu'elles sont si bien unies, que nous n'y faisons pas plus de réflexion que si nous étions toutes sorties d'une même Communauté. Quand nous pensons à nos Congrégations de France, ce n'est que pour les aimer et nous lier à elles par une charité mutuelle et par une association de prières. Le temps fera connaître que cette union a été voulue et ordonnée de Dieu. Il est bien vrai que dans les apparences humaines, si nous fussions toutes sorties d'une même maison, nous n'aurions point eu d'affaires (de difficultés) pour nous unir. Mais, mon intime Mère, qui nous aurait soutenues et fait subsister ici? Car de ce que j'ai vu et expérimenté, il y a plus de dix ans qu'il nous aurait fallu retourner en France, n'y ayant eu que vous et nos Mères d'Angers, de notre Congrégation, qui nous eussent assistées. Ce n'est pas qu'il faille regarder à ce temporel; car si Dieu en avait ordonné autrement, il nous eût donné ce que nous n'avons pas vu jusqu'ici. Mais aujourd'hui je vois deux corps (la Congrégation de Paris et celle de Bordeaux) unis en nos personnes, pour prier pour nous, sans parler de l'assistance temporelle qui nous aide à garder nos

Règles et notre Institut, à l'édification de cette nouvelle Eglise.

Le troisième grief ou prétexte est que nous ne faisons rien ici, et que nous sommes inutiles au Canada. Les supérieurs et tout le pays sont des témoins irréprochables de la vérité. Elles avaient peut-être un grand courage, et tout ce que nous faisions, pour grand qu'il fût, paraissait petit à leur zèle. Cela regarde l'intérieur, dont le jugement appartient à Dieu, et je n'y veux point pénétrer. Mais pour le dehors, c'est une vérité publique, que depuis notre rétablissement après notre incendie, le Séminaire est sensiblement augmenté. Le nombre de nos filles a tellement accru, et nous avons été si surchargées, que j'ai été contrainte (à mon grand regret) d'en refuser plusieurs qui s'en allaient les larmes aux yeux, tandis que je pleurais dans le cœur. Je vous dis devant Dieu la vérité, ma très-chère Mère, et je vous assure que nous sommes tellement surchargées, que sans un miracle nous ne pourrions subsister. Cela est vu et connu de tout le monde; il est encore plus vu et plus connu de Dieu; cela nous suffit. Il nous assistera par les voies qu'il plaira à sa Providence d'ordonner. Je finis étant pressée; aussi je crois que cela suffit pour justifier notre Communauté auprès de vous et de nos chères Mères. Vous êtes justes et équitables; jugez-en, s'il vous plaît, mon intime Mère. Je suis toute à vous dans l'amour de notre bon Jésus.

De Québec, le *1656.*

LETTRE CXXXIV.

A SON FILS.

Etablissement de la Foi chez les nations Iroquoises supérieures, et nouvelles hostilités des Iroquois Agnerognons.

Mon très-cher fils,

Jésus soit notre vie et notre amour pour le temps et pour l'éternité.

Comme les vaisseaux sont arrivés ici dès le mois de mai, aussi s'en retournent-ils promptement. Celui par lequel je vous écris lève l'ancre, un autre est déjà parti, et comme je ne vous dis rien dans mes autres Lettres de l'état de notre nouvelle Eglise, j'ai cru pour votre consolation devoir vous en dire quelque chose par celle-ci.

Dès l'année dernière on fit un traité de paix avec les cinq nations Iroquoises, l'une desquelles, qui est voisine des Hollandais, eut de grandes difficultés que les Hurons et les Algonquins fussent compris dans le traité. Ils y consentirent néanmoins à de certaines conditions, savoir qu'ils garderaient la paix avec eux jusqu'à de certaines limites, hors lesquelles il leur serait libre d'exercer leurs hostilités comme auparavant. Quant aux Français, la paix était sans restriction et sans limites. Tout cela s'est observé jusques au printemps, que les Agnerognons, c'est le nom de cette nation,

toujours fourbes et méchants, nous ont fait voir ce que l'on peut attendre d'une nation infidèle, et qui ne connaît point JÉSUS-CHRIST.

Au même temps que la paix fut conclue, deux de nos révérends Pères furent envoyés aux Iroquois supérieurs, qui les avaient demandés avec beaucoup d'instance. Ils partirent avec leurs ambassadeurs à la vue des Agnerognons toujours envieux, mais qui dissimulèrent alors leur envie. Ces Pères furent reçus partout avec de grands témoignages d'estime et d'affection, tous ces peuples leur allant au devant de gîte en gîte, afin de les bien traiter. Dès qu'ils furent arrivés, les principaux des nations s'assemblèrent et les firent asseoir les premiers dans leurs Conseils. Ils furent reçus et régalés de tous tour à tour d'une manière extraordinaire, parce qu'on les regardait comme des hommes venus du ciel. Dès l'heure, le révérend Père Chaumonnot commença à parler de la Foi et à enseigner à faire des prières publiquement. Il fut écouté et admiré de tous, en sorte qu'on le tenait pour un homme prodigieux. Ces exercices ont continué tout l'hiver avec tant d'assiduité, que depuis le matin jusqu'au soir la chapelle d'écorce que Jean-Baptiste, le premier chrétien de cette Eglise, avait faite dès l'abord, ne désemplissait point, les Pères ne pouvant trouver de temps pour dire la Messe et leur Office, que celui de la nuit. En arrivant, ils trouvèrent une Eglise formée, parce que dans leur chemin ils firent quantité de catéchumènes, qui furent baptisés en leur pays avec un grand nombre d'autres, tant enfants qu'adultes.

Le carême dernier, dans un conseil qui fut tenu, l'on conjura les Pères de presser M. le Gouverneur et le révérend Père supérieur des missions d'envoyer un

plus grand nombre de Pères, afin de les distribuer dans les bourgs, et tout ensemble une peuplade de Français pour faire une habitation fixe. L'on est convenu à cet effet d'un lieu commode à l'abord des nations qui viendront trouver les révérends Pères pour communiquer avec eux de la religion, et les Français pour traiter d'affaires. Le révérend Père d'Ablon partit aussitôt avec quelques Onontageronons et Sonontouaeronons, qui sont les plus grandes et les principales nations de ces peuples, et après bien des fatigues ils arrivèrent ici au temps de la passion. Ils firent leur demande à M. le Gouverneur et au révérend Père supérieur, qui ayant appris les beaux commencements de cette mission et les grandes merveilles que Dieu y avait opérées en si peu de temps, conclurent qu'il fallait la fortifier par le secours d'un plus grand nombre de missionnaires. Alors ce révérend Père, qui est un homme vraiment apostolique, fit de si puissants efforts pour cette glorieuse entreprise, qu'en peu de temps cinquante-cinq Français, y compris quatre Pères et trois Frères, furent prêts. Ils partirent d'ici en mai avec un zèle et une ferveur nonpareils. Dans cette compagnie il y avait quelques soldats de la garnison, que M. Dupuis, honnête gentilhomme et qui avait commandement dans le fort, s'était offert de conduire. Lorsqu'il me fit l'honneur de me dire adieu, il m'assura avec une ferveur qui ne sentait point son homme de guerre, qu'il exposait volontiers sa vie, et qu'il s'estimait heureux de mourir pour un si glorieux dessein. Tout cela ne se fait qu'avec des frais immenses, mais les révérends Pères sacrifient tout pour le service de Dieu et pour le salut des âmes. Et pour moi je ne puis comprendre la grandeur de leur courage en ces ren-

contres, car rien ne leur coûte quand il s'agit de gagner des âmes à JÉSUS-CHRIST.

Les Agnerognons ayant appris que le dessein était formé d'envoyer des Pères et des Français aux nations supérieures, afin d'y faire une habitation et une maison fixe, devinrent tout furieux et renouvelèrent leur envie, dans la pensée que cette alliance des Français, Hurons et Algonquins avec leurs voisins serait leur ruine avec le temps. Afin donc d'en traverser l'exécution, ils se cachèrent dans un bois au nombre de quatre cents, afin de les surprendre au passage. Ils laissèrent néanmoins passer le révérend Père Supérieur avec sa troupe, mais quand il fut éloigné, en sortent qu'ils ne pouvaient plus être vus ils se jettèrent sur un grand nombre de canots qui suivaient, conduits par le révérend Père Mesnard et un Frère, et sans rien dire ni écouter, pillent et battent outrageusement tous ceux qui se trouvent sous leurs mains, feignant de ne pas les connaître. Puis comme s'ils se fussent relevés d'un songe, et faisant les étonnés, ils s'arrêtèrent tout à coup et leur dirent : Hé quoi ! c'est donc vous ! Hélas ! vous êtes nos frères, nous pensions que vous fussiez Algonquins et Hurons, que nous avons droit d'attaquer hors les limites désignées. Nos Français voyant bien que ce n'était qu'une fiction, les appelèrent fourbes et perfides, leur disant qu'ils auraient guerre ensemble ; et voyant que la partie n'était pas égale, ils se séparèrent.

Ces barbares continuant leur rage et leur dépit, vinrent de nuit et sans être vus, dans l'Ile d'Orléans ; et le matin voyant une troupe d'hommes, de femmes et d'enfants, tous Hurons, qui plantaient leur blé d'Inde, ils se ruèrent sur eux, en tuèrent six, et enlevèrent tous les autres au nombre de quatre-vingt-cinq, qu'ils

lièrent dans leurs canots. Tout cela se fit sans que les Français en eussent connaissance, et même s'ils eussent encore tardé cinq ou six heures à faire leur coup leur capture eût été bien plus grande, parce qu'ils en eussent enlevé trois ou quatre cents, qui étaient venus entendre la messe, et qui devaient ensuite s'en retourner en leur désert, mais qui apprenant des fugitifs ce qui s'était passé, se retirèrent dans le fort. Nous fûmes tout surpris de voir le fleuve couvert de canots qui venaient vers Québec, surtout quand on sut que c'étaient des Agnerognons, qui par le traité de paix et encore selon la parole qu'ils avaient donnée tout nouvellement aux révérends Pères, ne devaient point passer les Trois-Rivières. Cela fit croire qu'ils étaient aussi bien ennemis des Français que des sauvages. C'est pourquoi les maisons écartées demeurèrent désertes, chacun se retirant à Québec, ou néanmoins il n'y avait pas de forces, chacun étant allé à ses affaires. Ils passèrent devant le fort, où l'on crut qu'ils allaient aborder, mais faisant signe qu'ils étaient des amis, ils passèrent outre et continuèrent leur chemin, jusqu'à ce qu'ayant vu des maisons abandonnées, ils crurent qu'on s'était retiré par défiance qu'on avait d'eux, ce dont ils furent tellement choqués qu'ils enfoncèrent les portes, pillèrent tout ce qu'ils rencontrèrent, puis s'en allèrent aux Trois-Rivières chercher à qui vendre leur picorage (butin de maraudage).

Nous avons su par un chrétien qui s'est sauvé de leurs mains demi-brûlé et deux doigts coupés, qu'ils ont emmené nos captifs en leur pays, et qu'ils leur ont donné la vie, excepté à six des principaux chrétiens qu'ils ont condamnés au feu. L'un deux nommé Jacques, très-excellent chrétien et préfet de la congrégation, a

signalé sa mort par sa foi et par sa patience. Parce qu'on remarquait en lui une piété plus éclatante que dans les autres on l'a fait brûler trois jours de suite, durant lesquels il pria et invoqua sans cesse le saint nom de JÉSUS, exhortant de paroles et par son exemple ses compagnons de supplice. Quelque violent qu'ait été son martyre, l'on n'a pas entendu de sa bouche une seule plainte. Enfin il a expiré en saint, et nous l'estimons tel. Celui qui nous a rapporté cette histoire, après s'être sauvé du feu, courut plusieurs jours, jusqu'à ce que par une providence de Dieu il fit rencontre du révérend Père Supérieur et de sa troupe à quatre journées d'Onnontagé, qui est le lieu où doit se faire l'habitation française. Ce pauvre homme s'en allait mourir, ayant fait plus de quatre-vingts lieues en perdant son sang; mais le révérend Père fit à son égard tout ce qu'il fallait faire dans une semblable rencontre, et après l'avoir mis en état de marcher, il lui donna escorte pour le conduire à Montréal. Nous attendons de jour à autre les nouvelles de l'arrivée de nos révérends Pères. Priez pour toutes ces affaires, mon très-cher fils, comme aussi pour nos bons chrétiens sauvages qui se sont tous réfugiés à Québec en attendant qu'il plaise à Dieu de calmer cette tempête.

De Québec, le 14 août 1656.

LETTRE CXXXV.

AU MÊME.

Après l'avoir blâmé de ce qu'il ne lui écrivait pas assez souvent, elle lui donne un avis important touchant l'oraison.

Mon très-cher fils,

La sainteté et pureté de JÉSUS soit notre sanctification.

J'ai reçu seulement la lettre par laquelle vous me dites que vous m'écrirez par une autre voie. Voilà cependant cinq navires arrivés à notre port sans que j'en aie reçu d'autres de votre part. Il faut que je vous accuse d'un peu de paresse; et que je vous dise qu'encore que je sache votre bonne disposition, et par vous et par d'autres, et que cela me suffise pour le présent, vous ne devez pas néanmoins vous contenter de me le faire savoir par une seule voie, autrement vous me mettez au hasard de ne point savoir de vos nouvelles.

Le révérend Père Jérôme Lalemant, notre bon et charitable Père, repasse en France, tant parce qu'il y est rappelé que pour accompagner M. de Lauzon notre Gouverneur, qui y retourne aussi. Ce nous est une affliction bien sensible de le perdre, car outre que c'est une perte générale pour tout le pays, notre Communauté y perd plus que tout autre. Il a fait nos constitutions, nos règlements, et généralement tout ce qui nous est nécessaire pour vivre dans une parfaite régu-

larité. Le révérend Père Dom Raymond et lui sont les deux personnes du monde auxquelles Notre-Seigneur m'a liée plus particulièrement pour la direction de mon âme; et j'ai à celui-ci des obligations infinies pour les grandes assistances qu'il m'a rendues dans mes nécessités. Je vous prie de lui en témoigner de la reconnaissance et de le recevoir selon son mérite; car c'est un homme de grande considération pour sa doctrine, probité et sainteté, sans parler de sa naissance qui est assez connue dans Paris. Nous nous flattons de l'espérance qu'il reviendra, mais son grand âge y pourra mettre de l'empêchement. Il vous aime et chérit beaucoup, et cette seule raison, sans les autres, vous oblige à lui rendre le réciproque et pour vous et pour moi.

Je vous remercie de votre présent et prie Notre-Seigneur de vouloir être votre récompense; je vous prie de ne vous point mettre en frais pour moi : je sais la bonté de votre cœur, mais je sais aussi que les personnes religieuses ne font pas tout ce que leur bonté leur suggère, à cause de la pauvreté qu'elles ont professée. Si vous étiez d'un Ordre qui eût du commerce dans le monde par la direction ou autrement, je vous prierais de nous procurer des amis; mais comme je sais que vous vivez dans la retraite, je vous demande seulement que vous nous en procuriez pour le ciel parmi les anges et les saints, de l'assistance desquels nous avons encore plus de besoin que de celle des hommes.

Vous m'avez obligée (rendu service) de me faire savoir pourquoi, vos religieux étant vêtus de noir, votre Monastère porte le nom des Blancs-Manteaux. Cette Maison ayant été fondée dans ces commencements pour les Servites de la sainte Vierge, qui étaient habillés de blanc, il eût été difficile dans l'établissement de votre

réforme, d'en changer le nom : ce n'est plus là un mystère pour moi. Pour ce qui nous regarde, je suis bien aise que vous approuviez maintenant notre demeure en Canada. Il est vrai que c'est un pays de croix pour les serviteurs et pour les servantes de Dieu, mais comme c'est le partage des saints, nous sommes d'autant plus heureux que nous sommes dans un lieu où l'on en trouve en abondance et avec bénédiction.

La manière de l'oraison dont vous me parlez, qui tient l'âme unie à Dieu sans penser à autre chose, est très-bonne quand elle se termine à la solide pratique de la vertu : car bien que dans l'oraison actuelle on ne réfléchisse pas sur telle ou telle vertu, quand néanmoins l'opération est de Dieu, l'oraison porte son effet dans les occasions, Dieu laissant dans l'âme un mouvement ou inclination au bien plus forte que ne fait une oraison commune. Vous verrez quelque chose de semblable dans l'écrit que je vous envoie, dont le révérend Père Lalemant a bien voulu être le porteur afin de vous le mettre entre les mains.

Dans une lettre particulière, je vous mande les nouvelles de ce pays. Pour mon particulier, ma santé est bonne, grâces à Notre-Seigneur ; je l'emploie, après le soin de notre Communauté, à faire bâtir une petite église que Madame notre fondatrice nous donne, et dont elle a voulu que je prisse la conduite. Ce travail m'occupe assez, parce qu'il faut tout faire par ses mains, nourrir tous les ouvriers, et enfin faire de grands frais, quoique nos édifices soient pauvres et petits.

L'offrande que vous faites de moi chaque jour au saint autel m'est très-précieuse ; j'y trouve mon bonheur, parce qu'étant offerte au Père Eternel avec son Fils bien-aimé, j'espère que je ne serai pas rejetée.

Prenez courage dans les choses spirituelles, notre bon Jésus vous aime.

C'est ici la première lettre que j'écris en France. Les navires, qui sont cinq en nombre, sont arrivés à la fin de mai et au commencement de juin, ce que l'on n'avait point encore vu ; c'est pourquoi ils partent de bonne heure, et c'est ce qui me presse d'écrire à nos amis, et à vous qui m'êtes le plus cher de tous.

De Québec, le 24 Juin 1657.

LETTRE CXXXVI.

AU MÊME.

Elle lui témoigne le désir qu'elle a de sa perfection. — Dieu se sert des afflictions corporelles pour détacher les âmes des créatures. — Elle lui parle d'une maladie extrême dont Notre-Seigneur l'a guérie.

Mon très-cher fils,

Jésus soit notre vie et notre tout pour le temps et pour l'éternité.

J'ai reçu toutes vos lettres, tant celle de l'année dernière, qui s'est trouvée dans le paquet de nos Mères, que vos dernières, écrites de cette année. Je n'y veux pas répondre à présent, cette première voie étant trop précipitée. Ce mot est seulement pour vous témoigner la consolation que je reçois chaque année lorsque j'apprends de vos nouvelles et le désir que vous avez de vous donner et d'être tout à Jésus-Christ et à sa

très-sainte Mère, dans les voies de la véritable sainteté. C'est ce que je demande à Dieu plusieurs fois le jour, particulièrement en ce temps où la zizanie ne se mêle que trop avec le bon grain, et où le mensonge veut passer pour la vérité sous un manteau trompeur. Dieu nous envoie plutôt à vous et à moi la mort la plus désastreuse du monde, que de permettre que nous tombions en ces piéges.[1]

Je ne sais où celle-ci vous trouvera, c'est pourquoi je l'adresse à ma nièce de l'Incarnation. Cette bonne fille me mande les obligations qu'elle vous a pour les grands soins que vous avez de tout ce qui peut lui servir pour conserver l'œil qu'elle est en danger de perdre. C'est une âme qui tâche d'aller à Dieu, et à qui son infirmité a beaucoup servi pour la détacher des créatures et d'elle-même. Sa bonté sait bien prendre son temps pour sanctifier ses élus.

Pour moi, il y a déjà quelques mois que j'ai quitté la charge (de supérieure), ce qui m'a été d'une consolation toute particulière, ayant toujours eu plus de pente à obéir et à être dans la dépendance qu'à commander. Ce n'est pas, ce me semble, une vertu en moi, car je me trouve en mon centre, étant, comme je suis, dans la soumission. Je suis néanmoins dans un office bien divertissant (distrayant) dans le Canada, c'est d'avoir le soin du temporel; mais ce qui me donne du repos dans le tracas, c'est que Dieu est partout, et qu'il n'y a lieu ni affaires qui nous puissent empêcher de l'aimer actuellement.

Lorsque nous avons reçu nos lettres de France, j'étais dans une maladie qui m'a mise à deux doigts de la mort.

(1) Elle parle des menées insidieuses du jansénisme.

Dans le plus fort de ma fièvre, il me vint une crainte touchant l'affaire dont je vous parlai l'an passé, et sur laquelle vous me répondez. La peine que j'eus en cette occasion fut très-grande, parce que je n'étais pas capable de m'en défaire, ni par raison, ni autrement, ayant le cerveau tellement occupé que je ne pouvais faire un acte d'élection (un acte délibéré), quoique mon cœur fût dans un acquiescement à Dieu pour tout ce qu'il lui plairait faire de vous et de moi. Je lui disais tout par un regard à sa divine bonté dans l'intime de mon âme, où je l'avais toujours présent. Il faut avouer que quand on aime le salut d'une âme, l'on a pour elle un puissant aiguillon dans le cœur. Aimez le salut de la mienne, je vous en conjure, et prenez-en le soin quand vous êtes au saint autel. L'extrémité où je me suis trouvée dans ma maladie m'a fait concevoir, plus que jamais, qu'il faut travailler pour Dieu et pratiquer fortement la vertu quand on est en santé, surtout qu'il faut conserver sa conscience nette et être humble. J'avais par la miséricorde de Dieu une aussi grande paix en l'âme, hors le point que je viens de dire qui me faisait de la peine, que je l'eusse eue ou pu désirer dans un autre temps. Si j'eusse été troublée de scrupule ou autrement j'eusse été mal, car en deux occasions où j'ai voulu recevoir les sacrements je ne pus me confesser, mais seulement me présenter pour recevoir l'absolution générale.[1] Enfin notre bon JÉSUS m'a rendu la santé, en sorte que je suis en état de faire les fonctions régulières et celles de mon office. Mes autres lettres répondront aux vôtres. En les attendant, continuez de prier

(1) Ces paroles semblent donner à entendre que la Mère Marie de l'Incarnation était Tertiaire de saint François.

pour moi et efforçons-nous d'aimer notre unique bien. C'est la plus importante de nos affaires; je veux dire, de l'aimer parfaitement et de la manière que l'aiment ses vrais amis dans lesquels il a répandu son Saint-Esprit. C'est ce que je souhaite pour vous et pour moi qui suis....

De Québec, le 27 juillet 1657.

LETTRE CXXXVII.

AU MÊME.

L'importance d'une bonne vocation dans les religieuses qui veulent aller en Canada : et que la vertu, même excellente, court risque du naufrage dans les parloirs.

Mon très-cher fils,

Dans l'une de mes précédentes lettres, je vous dis que le révérend Père Lalemant va faire un voyage en France; mais je ne me souviens pas si je vous dis que nous l'avons prié de nous amener trois religieuses professes, deux de chœur et une converse. Nous en demandons une de chœur à nos Mères de Tours, où ma nièce pourra se présenter si son œil est bien guéri. Je serais ravie de la voir ici, supposé qu'elle eût une bonne vocation; car à moins de cela, elle aurait bien de la peine, et moi encore plus de douleur de la voir souffrir. Celle qui s'en est retournée l'année dernière n'a jamais eu la vocation au Canada, mais seulement

un certain feu passager qui ne dura qu'une partie du chemin, et de là vient qu'elle n'a pas réussi. Il en est de même de l'autre qui l'a accompagnée dans son retour. Ma nièce a l'esprit solide et le naturel excellent, et l'on dit qu'elle a de la vertu : mais quelque avantage qu'elle puisse avoir, je ne lui conseillerais pas de se hasarder sans vocation. Si elle l'a bonne, que son œil soit entièrement guéri, et qu'elle ne craigne point les hasards de la mer, ce sera un grand bien pour sa perfection. J'ai appris qu'elle est beaucoup chérie des séculiers et même des personnes de qualité qui la visitent souvent. Ces sortes de visites sont un poison mortel à une âme religieuse, surtout à une jeune fille qui a de l'attrait comme elle. On m'a dit qu'elle est sage et retenue, mais certes, à moins d'une protection de Dieu bien particulière, la vertu souffre de grandes brèches dans les occasions du parloir. Ainsi il y a sujet de croire que l'éloignement serait son bonheur, comme il l'a été à notre chère défunte la Mère Marie de Saint-Joseph. Je dis tout cela, mon très-cher fils, afin que vous fassiez la guerre à l'œil (que vous observiez toutes choses avec grande attention), et que vous vous informiez de tout cela, de crainte qu'elle ne fasse un coup à la légère. J'ai mieux aimé vous en écrire qu'à tout autre, parce que je me confie en vous. Je pense qu'il faut que vous en écriviez à cœur ouvert à ma révérende Mère Françoise de Saint-Bernard, la priant de vous dire confidemment ses pensées. Faites donc cela pour l'amour de Dieu, mon très-cher fils, et vous m'obligerez beaucoup; comme aussi de voir souvent le révérend Père Jérôme Lalemant, mon bon et véritable Père en Notre-Seigneur. Nous lui avons mis entre les mains toutes les affaires de notre Communauté, comme à

notre plus véritable ami. Voilà que les navires vont partir, adieu pour cette année.

De Québec, le 2 de septembre 1657.

LETTRE CXXXVIII.

AU MÊME.

Progrès de la Foi parmi les nations Iroquoises. — Passage des religieuses de France en Canada. — Solution complète du malentendu qui avait eu lieu entre elle et son fils. — Opposition de l'amour-propre à l'esprit de Dieu.

Mon très-cher fils,

La vie et l'amour de JÉSUS soient notre vie et notre amour.

J'ai reçu de trop bonnes nouvelles des missions iroquoises pour ne pas vous en faire part. J'ai appris depuis trois jours que le progrès de l'Évangile y est grand. Le révérend Père Mesnard seul a baptisé à Oneioou et à Oioouen quatre cents personnes. Les autres missionnaires en ont baptisé à proportion dans les lieux de leur mission. Le diable, qui enrage de ces commencements et qui craint encore plus pour l'avenir, a suscité un trouble pour détruire ce que les Pères ont édifié. Il rend la jeunesse, qui de soi est déjà guerrière, extrêmement revêche, la portant à nuire aux chrétiens en tout ce qu'ils peuvent. Et parce qu'ils n'osent pas encore s'élever contre ceux de leur nation, ils se jettent sur les Hurons leurs anciens ennemis. Ils en ont tué

treize, tant petits que grands, et en ont fait quarante autres prisonniers. Les anciens en ont bien du déplaisir, mais les jeunes ne les craignent pas, n'y ayant point de police parmi ces peuples.

Pour ce qui regarde notre monastère, j'écris à nos Mères de Tours à l'occasion de deux sœurs de notre Congrégation que l'on doit prendre en Bretagne pour nous les envoyer à la prochaine flotte. Je les remercie pour cette année, à cause de quelques changements d'affaires qui sont survenus à notre maison, et particulièrement pour les grandes pertes que nous avons faites. Il est vrai que je goûte fort l'avis que vous nous donnez au sujet du passage des religieuses de France, et que des filles du pays nous seraient plus propres pour notre esprit, que d'autres qui y apportent un esprit étranger. Tout cela est vrai et nous l'expérimentons; mais il ne se trouve pas encore assez de sujets en ce pays. Ou bien on les marie fort jeunes, ou elles n'ont pas de vocation, ou elles ne peuvent apporter de quoi subsister, ce qui est nécessaire absolument, notre Communauté étant très-pauvre et ne pouvant recevoir des sœurs de chœur qu'à cette condition : car pour des converses, nous en avons reçu trois ou quatre pour rien. Cette nécessité nous oblige de recourir en France, outre que pour le présent nous avons besoin de personnes faites et qui soient en état de servir, au lieu qu'en recevant des novices, il faut attendre longtemps, et encore, après avoir bien attendu, il est incertain si elles auront les talents nécessaires pour les emplois d'une Communauté. L'année dernière nous en demandâmes deux, une de chaque Congrégation. Celle de Paris se trouva prête, celle de Tours nous a manqué. Par où vous voyez qu'il n'a pas tenu à nous que tout

n'ait été égal, et que nos Mères de Tours ne nous peuvent blâmer de manquer d'affection pour elles. Nous avons cinq professes d'ici ; savoir, une du pays et quatre qui sont vonues de France en leur habit séculier. Nous avons actuellement deux novices et deux de nos pensionnaires qui postulent. Nous avons quatre professes de la Congrégation de Paris. Et quoique nous soyons ainsi assemblées de divers endroits, nous vivons ensemble comme si nous étions professes d'une même Congrégation et d'une même maison, sous la conduite de ma révérende Mère de Saint-Athanase qui m'a succédé dans la charge. Mais quelque union que nous ayons ensemble, si nous trouvions des sujets propres dans le pays, nous n'en demanderions point du tout en France, pour le bien de notre Communauté et pour éviter les inconvenients dont vous me parlez, qui sont réels et véritables. Mais enfin Dieu est le Maître de tout ; il est notre véritable Supérieur, et en cette qualité c'est à lui à pourvoir aux nécessités de la Communauté, et à lui chercher, où il lui plaira, des sujets propres à le servir dans les desseins qu'il a sur nous dans ce bout du monde.

Voici la dernière lettre que vous recevrez de moi cette année, parce qu'il ne nous reste ici qu'un vaisseau qui lève l'ancre pour partir. Celle-ci n'est qu'une réitération de celles que je vous ai déjà écrites en matière de mon affection pour vous, ne vous ayant rien mandé que pour l'amour que je porte à votre âme. Nous n'avons, vous et moi, qu'une seule chose à faire, qui est de servir Dieu dans l'état et dans la voie où il nous veut ; cela nous est évident. Vous aurez peut-être été mortifié de quelques points de mes lettres, et vous aurez cru que je suis dans l'inquiétude au sujet

de l'affaire dont il est question. Je vous avoue, et je vous l'ai déjà dit, que j'ai eu l'esprit affligé, mais non pas inquiété. Mais vous m'avez donné de l'éclaircissement sur mes doutes dans la lettre que vous m'avez écrite par M. d'Argenson, notre nouveau gouverneur, en sorte que je suis satisfaite. N'en parlons donc plus; parlons seulement de nous avancer en la vertu et dans la voie de l'esprit intérieur, où l'on goûte Dieu et toutes les vérités divines. Il me semble que je suis encore bien éloignée de la pureté que demande ce fond intérieur. J'en découvre quelque chose, mais je ne le tiens pas, parce que je suis encore attachée à une nature faible, fragile et susceptible des impuretés de la terre. Ah! mon Dieu! quand serai-je délivrée de ce moi-même si peu fidèle à l'esprit de la grâce? Quoique dans mon fond je ne veuille ni vie ni mort, quand je pense néanmoins à la mort ou que j'en entends parler, mon cœur s'épanouit et se dilate, parce que c'est elle qui doit me délivrer de ce moi-même, qui me nuit plus que toutes les choses du monde. Priez la divine bonté qu'elle m'en délivre par les voies qui lui seraient les plus agréables et qu'elle sait m'être les plus propres (plus spécialement convenables).

De Québec, le 15 octobre 1657.

LETTRE CXXXIX.

AU MÊME.

Dieu dispose les âmes à de hauts desseins par la solitude. — Tout profite à une âme qui se conserve dans l'union avec Dieu. — Etat de ses affaires domestiques et de celles du pays.

Mon très-cher fils,

Jésus soit notre vie et notre amour.

Voici la réponse à votre lettre du 28 août, que j'ai reçue avec deux autres de votre part, auxquelles j'espère pareillement répondre avec le temps.

Puisque Dieu vous a mis dans la solitude, et qu'il vous en donne de l'amour, c'est une marque qu'il veut vous faire quelque nouvelle grâce, et qu'il a dessein de vous fortifier et de vous fonder (affermir), afin de pouvoir travailler dans les services qu'il demande de vous. Car c'est la conduite que sa majesté tient pour l'ordinaire sur ceux dont il veut se servir dans la conduite des âmes. J'ai été très-consolée d'apprendre que vos études n'apportent point d'empêchement au service de Dieu; c'est une marque qu'il demande cela de vous dans votre solitude. Je loue et estime le dessein que vous y avez pris, qui ne tend qu'à la sainteté; mais je vous dirai un mot sur le point que vous dites qui vous donne de la peine. Le peu d'expérience que j'ai m'a fait connaître cette vérité, qu'il faut bannir

tous les raisonnements superflus et les réflexions trop fréquentes sur ces sortes de matières, qui pour l'ordinaire sont plutôt des tentations que des choses réelles. Je crois que ce qui vous travaille de temps en temps est de cette nature, et je tire cette conclusion de la consolation que vous ressentez, lorsque dans vos peines vous vous abandonnez à Dieu et à sa sainte conduite sur vous.

Je suis ravie de l'inclination que Dieu vous donne pour la perfection, vous appelant par état à sa sainte union. Vous êtes obligé de vous mêler de diverses affaires, tant pour le spirituel que pour le temporel, dans lesquelles il ne se peut faire, dans la condition de la faiblesse humaine, qu'on ne contracte un peu de poussière. Ces sortes de fautes ne sont pas des infidélités, mais des fragilités qui se guérissent par ce fond d'union avec Dieu dans le cœur et dans l'esprit. Oui, les actes réitérés dans cette union sanctifient merveilleusement une âme. Et n'estimez pas que les distractions que vos études ou vos affaires vous causent soient des infidélités, si ce n'est que vous vous amusiez trop à raisonner sur des matières curieuses, ou controversées, ou sujettes à la vanité, ou enfin contraires à l'esprit de Jesus-Christ. Quand une fois Dieu a fait présent à une âme du don de sapience (sagesse) et de celui d'entendement, ce qu'il fait ordinairement dans cette union, les distractions ne nuisent point. Je prie sa bonté de vouloir vous départir (donner en partage) l'un et l'autre pour sa plus grande gloire, pour votre sanctification, et pour le bien des âmes qu'il a soumises à votre conduite. Je ne sais si vous ne goûtez point tellement les douceurs de l'union, que l'action passe en votre esprit pour une distraction. L'action

émanée des sources dont je viens de parler est une espèce d'oraison, parce qu'elle vient de Dieu et se termine à Dieu. Ainsi ne vous affligez point dans vos emplois, et ne distinguez point ce qui est le plus parfait, sinon dans l'état où vous êtes, et où vous ne vous êtes pas mis de vous-même.

Quand on appartient à Dieu, il faut le suivre où il veut; et il en faut toujours revenir à ce point, de se perdre dans sa sainte volonté. J'estime que c'est ce que l'esprit de Dieu veut dire dans l'Ecriture : *Elle aura nom, ma volonté est en elle.* Pour arriver à cette perte il faut vivre de foi, car elle dit encore : *Mon juste vivra de foi.* Sortez donc des peines qui agitent votre esprit, autrement vous tomberiez dans l'inconvénient que votre ami vous a marqué, après quoi votre perfection souffrirait une grande altération, et le trouble intérieur traverserait les saintes entreprises que vous avez conçues pour la gloire de Dieu et pour le service de l'Eglise.

M. de Bernières me mande, et le révérend Père Lalemant me le confirme, que l'on nous veut envoyer pour évêque M. l'abbé de Montigny, qu'on dit être un grand serviteur de Dieu. Ce serait un grand bien pour ce pays d'avoir un supérieur permanent, et il est temps que cela soit, pourvu qu'il soit uni pour le zèle de la religion avec les révérends Pères Jésuites, autrement tout irait au désavantage de la gloire de Dieu et du salut des âmes. Ces personnes qui disent que les Jésuites gênent les consciences en ce pays, se trompent, je vous en assure; car l'on y vit dans une sainte liberté d'esprit. Il est vrai qu'eux seuls ont la conduite des âmes, mais ils ne gênent personne, et ceux qui cherchent Dieu et qui veulent vivre selon ses maximes, ont la paix dans le cœur. Il pourrait néanmoins arriver

de certains cas où l'on aurait besoin de recourir à d'autres ; et c'est pour cela en partie que l'on souhaite ici un évêque. Dieu nous le donne saint par sa miséricorde !

Les Iroquois ont faussé leur foi et rompu la paix. Ils avaient même conspiré de faire mourir tous les Pères et tous les Français qui étaient avec eux ; mais Notre-Seigneur les a protégés et tirés de leurs mains sans qu'aucun ait eu du mal. Je vous en parlerai plus au long dans une autre lettre. Cette rupture, jointe aux dangers de la mer, qui sont grands, fait que nous ne demandons aucune religieuse de France cette année. Il y a encore une autre raison dont je vous parlai l'année dernière, savoir les pertes que Notre-Seigneur a permis nous arriver. L'avant-veille de nos moissons, un grand tourbillon accompagné d'un coup de tonnerre écrasa en un moment la grange de notre métairie, tua nos bœufs et écrasa notre laboureur, ce qui nous mit en perte de plus de quatre mille livres. Depuis deux jours, il nous est encore arrivé un autre accident. Il ne restait plus en ce lieu-là qu'une petite maison où nos gens de travail avaient coutume de se retirer, car pour la grange, nous l'avions fait rebâtir dans la cour de notre monastère, qui n'est éloigné de notre terre que d'un demi-quart de lieue. Sur les huit heures du soir, les Iroquois ont appelé de loin un jeune homme qui y demeurait seul pour faire paître nos bœufs, à dessein comme l'on croit, de l'emmener vif, comme ils avaient fait à un vacher quelques jours auparavant. Ce jeune homme est demeuré si effrayé, qu'il a quitté la maison pour aller se cacher dans les haliers de la campagne. Etant revenu à lui, il est venu nous dire ce qu'il avait entendu, et aussitôt nos gens au nombre de dix sont partis pour aller défendre la place. Mais ils

sont arrivés trop tard, parce qu'ils ont trouvé la maison en feu et nos cinq bœufs disparus. Le lendemain on les a trouvés dans un lieu fort éloigné, où, épouvantés du feu, ils s'étaient retirés, ayant traîné avec eux une longue pièce de bois où ils étaient attachés. Dieu nous les a conservés, excepté un seul qui s'est trouvé tout percé de coups de couteau. La maison était de peu de valeur, mais la perte des meubles, des armes, des outils, et de tout l'attirail nous cause une très-grande incommodité. C'est ainsi que sa bonté nous visite de temps en temps. Elle nous donne et elle nous ôte; qu'elle soit bénie dans tous les événements de sa providence!

Ce n'est ici que ma première réponse : j'espère vous écrire par tous les vaisseaux; mais j'ai tant d'embarras, mon très-cher fils, dans l'économie de nos petites affaires temporelles, que je ne puis écrire que par reprises. C'est moi qui aurais grand sujet de dire que je suis distraite sans fin, et que je commets un nombre innombrable d'infidélités à Dieu, qui, par sa bonté, ne me rebute pas; mais plutôt il me continue ses grâces et ses miséricordes. Pour vous, continuez généreusement à le servir, employant les talents qu'il vous donne selon sa volonté et de la manière dont il sera le plus glorifié. Je le prie d'y donner sa bénédiction, et de mettre sur votre langue et dans votre cœur les productions de son esprit, afin que sa parole ne soit point liée ni étouffée en vous par des respects trop humains, et que par une sainte hardiesse, accompagnée d'une prudence divine, vous puissiez rendre au prochain les secours dont sa grâce vous rend capable. Je suis en son saint amour ce que vous savez; et en vérité je suis votre...

De Québec, le 24 août 1658.

LETTRE CXL.

AU MÊME.

Conjuration secrète des Iroquois contre les révérends Pères Jésuites et les Français, qui, en étant avertis, se retirent secrètement à Montréal. — Projet des mêmes Pères de retourner aux Iroquois.

Mon très-cher fils,

L'amour et la vie de JÉSUS soient notre vie et notre amour pour le temps et pour l'éternité.

Dans les lettres que je vous ai écrites de ce qui s'est passé, je ne vous ai point parlé de cette nouvelle église. Je ne veux pas laisser partir ce vaisseau sans vous en dire un mot en attendant la Relation, qui vous en parlera plus au long. Celle de l'année dernière vous apprit l'espérance qu'il y avait d'un grand progrès de notre sainte foi; mais à la fin vous vîtes une lettre, qui donnait sujet de craindre ce qui est arrivé. Lorsque les affaires de Dieu étaient dans la plus belle disposition du monde, une troupe d'Iroquois forma une conspiration de massacrer tous les révérends Pères et tous les Français de leur maison et de la garnison. C'était un ouvrage des démons enragés de ce qu'on leur arrachait tant d'âmes. Ce dessein barbare eût réussi sans doute, si un Iroquois chrétien n'en eût averti les Pères en secret, et de mettre ordre au plus tôt à leurs affaires. Comme l'on connaît le génie des sauvages, l'on vit bien

que le dessein allait plus loin, et que la résolution était, après avoir défait les Français qui étaient sur le lieu, de venir ici sous une amitié déguisée, pour mettre tout à feu et à sang. C'est pourquoi les Pères donnèrent aussitôt avis en ces quartiers de ce qui se passait, pendant qu'ils cherchaient les moyens de se sauver. Cela leur était assez difficile, ne le pouvant faire sans canots; mais parce qu'ils n'en avaient point, et qu'ils n'en pouvaient faire sans le secours des sauvages, ils prirent la résolution de faire de petits bateaux semblables à ceux de notre Loire. L'on y travaillait sans cesse dans le grenier et cependant l'on donna avis aux Pères qui étaient dispersés en mission, de se trouver à jour nommé. Il est à remarquer que depuis le matin jusqu'au soir, la maison des Pères était continuellement pleine de monde, à cause du grand abord des nations Iroquoises. C'était là que se tenait le conseil des anciens; et le jour désigné pour partir, il devait s'y faire une assemblée générale extraordinaire des sauvages. Afin de les surprendre (de leur donner le change) on s'avisa de leur faire un festin. A cet effet, un jeune Français, qui avait été adopté par un fameux Iroquois, et qui avait appris leur langue, dit à son père qu'il avait songé qu'il fallait qu'il fît un festin à tout manger, et que s'il en restait un seul morceau, infailliblement il mourrait. Ah! répond cet homme, tu es mon fils, je ne veux pas que tu meures : fais-nous ce festin, nous mangerons tout. Les Pères donnèrent les porcs qu'ils faisaient nourrir pour en conserver l'espèce dans le pays, et afin de vivre en partie à la française. Ils donnèrent encore les provisions qu'ils avaient d'outardes, de poissons et autres, et tout cela joint avec ce que le jeune Français avait pu avoir d'ailleurs, fut mis en de grandes

chaudières pour préparer le banquet à la mode des sauvages.

Tout étant prêt, ils commencèrent à manger pendant la nuit; ils se remplirent de telle sorte qu'ils n'en pouvaient plus. Ils disaient au jeune homme qui faisait le festin : Aie pitié de nous, envoie-nous reposer. L'autre répondait : Je mourrai donc. A ce mot, mourir, ils se crevaient de manger, afin de l'obliger. Il faisait en même temps jouer les flûtes, trompettes, tambours, afin de les faire danser et de charmer l'ennui d'un si long repas. Cependant les Français se préparaient à sortir. Ils faisaient descendre les bateaux, et embarquer tout ce que l'on avait dessein d'emporter, et tout cela se fit si secrètement, qu'aucun sauvage ne s'en aperçut. Tout étant disposé, l'on dit au jeune Français qu'il fallait adroitement terminer le festin. Alors il dit à son père : C'en est fait, j'ai pitié de vous, cessez de manger, je ne mourrai pas. Je m'en vais faire jouer d'un doux instrument pour vous faire dormir, mais ne vous levez que demain bien tard; dormez jusqu'à ce qu'on vienne vous éveiller pour faire les prières. A ces paroles on joua d'une guitare, et aussitôt les voilà endormis du plus profond sommeil. Alors les Français qui étaient présents se séparèrent, et vinrent s'embarquer avec les autres qui les attendaient. Remarquez, s'il vous plaît, que jamais ce grand lac ou fleuve n'avait porté de bateau, à cause des sauts et rapides d'eau qui s'y rencontrent, et même pour le traverser, il fallait porter les canots et le bagage avec beaucoup de peine. Il survint encore un nouvel accident, savoir que le lac commençait à geler. Cependant les bateaux de nos fugitifs voguaient avec une vitesse nonpareille parmi tous ces périls et entre les bancs de glace qu'ils

avaient des deux côtés. Ils se suivaient tous en queue, parce que la rivière étant prise, il fallait suivre le premier qui ouvrait le chemin. Enfin, par un secours de Dieu que l'on estime miraculeux, ils se sont rendus en dix jours de temps à Montréal, ce qui est une très-grande diligence, sans qu'il leur soit arrivé aucun accident, soit de la part des Iroquois, soit du côté des glaces et des autres dangers de la navigation.

Les barbares étant éveillés, et voyant que le jour se passait contre l'ordinaire sans entendre parler de la prière, ni faire (ni qu'il se fît) aucun bruit dans la maison des Pères, furent bien surpris. Ils le furent encore davantage lorsqu'étant entrés dans la maison, ils ne trouvèrent ni personnes, ni meubles, ni bagages. Ils virent alors que les Français s'étaient retirés, ce qui les étonna fort, car ils avaient si bien caché leur conspiration, qu'ils ne croyaient pas que personne du monde en eût la connaissance. Mais la manière de leur retraite les étonna plus que tout le reste; car sachant que les Français n'avaient point de canots et d'ailleurs le fleuve se trouvant glacé, ils ne savaient que penser. Il survint encore un accident qui porta leur étonnement à l'extrémité; car il neigea toute la nuit, et ne voyant point de vestiges d'hommes sur la neige, ils ne purent s'imaginer autre chose, sinon que les Pères et les Français s'étaient envolés.[1]

Les sauvages voyant leur conjuration découverte,

(1) Quand on lit en détail le récit de cette évasion, de quelques Jésuites et des cinquante-trois Français qui étaient avec eux, on est porté à la regarder comme une miniature des plus mémorables retraites militaires dont l'histoire fasse mention. En effet, jamais aucune de celles qui ont réussi n'a offert plus, et peut-être autant de difficultés. La mort de tous les Français était certaine s'ils ne parvenaient à s'échapper; « mais, écrivait l'un des Pères, comment partir sans être

et se doutant bien que les Français iraient à main forte leur faire la guerre, envoyèrent au plus tôt des présents aux nations voisines qui leur étaient alliées, afin d'en tirer du secours au temps de la nécessité. Les Français de leur côté étaient ici dans la crainte que les cinq nations iroquoises ne s'unissent ensemble pour venir nous ravager; et avant même que les Pères fussent arrivés ils faisaient garde continuelle, de crainte de surprise, surtout ayant appris que trois Français avaient été tués proche de Montréal par les Iroquois Onneiousteronons. Voilà donc la guerre déclarée de part et d'autre. Chacun est dans la crainte, chacun néanmoins

découverts, étant au centre du pays et toujours obsédés de quantité de ces barbares, qui ne bougeaient d'auprès de notre maison, afin d'épier nos démarches ?

» La première difficulté était d'avoir des canots pour s'embarquer, le voyage par terre étant impossible, même pour les sauvages ; or comment s'en procurer ? Pour vaincre cet obstacle, nous avons fait en cachette, dit le même Père, deux bateaux d'une nouvelle et excellente structure. Ils ne tiraient que fort peu d'eau et portaient beaucoup de charge, quatorze ou quinze hommes chacun, et en outre une charge de quinze à seize cents livres. Nous avions fait, de plus, quatre canots à l'algonquine, et quatre à l'iroquoise.

» Mais la difficulté était de faire l'embarquement à l'insu des Iroquois, qui nous obsédaient continuellement. Le transport des bateaux, des canots et de tout l'équipage ne pouvait s'opérer qu'avec un grand bruit, et néanmoins, sans le secret, nous étions tous infailliblement massacrés. Pour réussir, nous invitâmes tous les sauvages qui étaient proche de nous à un festin solennel, où nous employâmes toute notre industrie et n'épargnâmes ni le son des tambours, ni les instruments de musique.

» Celui qui présidait à la cérémonie joua son jeu avec tant d'adresse que chacun voulait contribuer à la joie publique. C'était à qui jetterait des cris plus perçants. Pour les animer à ce beau jeu, on distribua des présents à ceux qui faisaient le plus de bruit, afin de couvrir celui qu'une quarantaine de nos gens faisaient au dehors dans le transport de tout notre équipage. Tout l'embarquement étant achevé et le festin fini, les conviés se retirent et sont bientôt pris par le sommeil. Alors nous sortîmes par une porte de derrière et nous nous embarquâmes sans dire adieu à nos sauvages, qui faisaient les fins....

» La première journée était la plus dangereuse ; car si les Iroquois eussent eu

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

attaque et se défend. L'on a pris plusieurs de ces barbares, et plusieurs ont été tués. Eux de leur part ont tué une femme algonquine et en ont pris deux autres avec leurs enfants. L'une des deux fut si courageuse qu'elle perça le ventre de son Iroquois de son couteau. Ses compagnons en furent si effrayés qu'ils laissèrent armes, bagages, les femmes et les enfants qu'ils tenaient, et s'enfuirent. Ces captives étant ainsi délivrées, apportèrent leur butin aux pieds de M. le Gouverneur, qui tient en ses prisons vingt et un des plus fameux de toutes les nations iroquoises, qui sont bien étonnés de se voir si à l'étroit, quoiqu'on ait soin de les bien traiter. Ils ont prié M. le Gouverneur d'envoyer un d'entre eux en leur pays pour renouer la paix et y faire

vent de notre fuite, ils nous eussent coupé le chemin, la rivière étant très-étroite et se terminant, après dix lieues de chemin, par un précipice affreux, où nous fûmes obligés de mettre pied à terre et de porter, l'espace de quatre heures, notre bagage et nos canots par des chemins perdus et couverts d'une forêt épaisse.

» Dix jours après notre départ, nous trouvâmes le lac Ontario encore gelé en son entrée ; il fallut prendre la hache pour fendre la glace et se faire un passage ; mais ce fut pour entrer deux jours après dans une chute d'eau, où notre petite flotte fut sur le point d'être engloutie. Nous nous trouvâmes au milieu de brisans qui élevaient des montagnes d'eau et nous jetaient dans autant de précipices. Nos bateaux se trouvèrent bientôt chargés d'eau, et tous nos gens dans une telle confusion, que leurs cris mêlés au bruit du torrent nous faisaient regarder le naufrage comme inévitable.

» La frayeur redoubla à la vue d'un de nos canots englouti dans un brisant qui barrait le passage où était néanmoins la seule route que les autres devaient suivre. Trois hommes furent noyés, un quatrième échappa à peine. Ceux qui furent noyés avaient communié le matin.

» Le 3 d'avril nous abordâmes à Montréal, d'où les glaces n'étaient parties que le jour même. Le 17 nous étions aux Trois-Rivières et le 23 à Québec. Partout on nous regardait comme des gens venus de l'autre monde. »

La vénérable Mère s'est trompée en disant que les fugitifs arrivèrent en dix jours à Montréal ; ils en mirent quatorze ; elle paraît avoir ignoré l'accident où trois hommes furent noyés.

retourner les Pères. Cela leur a été accordé, et l'on en espère un bon succès.

Le chef de ces prisonniers faisait ses plaintes il y a peu de jours au révérend Père Chaumonnot, lui disant qu'il n'avait point d'esprit de les avoir quittés, et que c'était lui qui était la cause de tout le mal; qu'on le regardait comme le premier homme du monde, et qu'en cette qualité on le faisait présider dans tous les Conseils; qu'on les blâmait, mais que c'était à lui qu'on devait attribuer tout le blâme; que pour l'acte d'hostilité qui s'était exercé, il n'était pas venu de lui ni des anciens, mais de quelques jeunes brouillons qui n'avaient point d'esprit; puis il ajouta, parlant de M. le Gouverneur : Ononthio nous méprise, nous sommes maintenant ses chiens d'attache; encore s'il nous faisait ses chiens domestiques, en sorte que nous pussions aller par la maison, cela serait supportable. Mais quelques plaintes que fasse ce sauvage, il est nécessaire de les tenir à l'attache, car ils prendraient bientôt la clef des champs si on les faisait chiens domestiques, ainsi qu'ils disent. L'on a dressé des articles de paix dont les ambassadeurs sont les porteurs. Le plus essentiel de tous est qu'on ne leur accordera point le retour des Pères qu'ils ne donnent des otages, savoir des filles pour être gardées dans notre séminaire; car pour des hommes ou des garçons, il n'y a nulle assurance.

Vous apprîtes l'an passé ce qui était arrivé aux pauvres Hurons que le révérend Père Ragueneau menait à Onontagé sous la bonne foi des Iroquois, et de quelle manière ils furent massacrés. En cette troupe il y avait de bonnes Huronnes qui avaient été nos séminaristes et qui étaient encore très-excellentes chrétiennes. Il y avait surtout une jeune veuve qu'on menait exprès pour

donner bon exemple aux femmes Iroquoises. Elle fut prise captive par un barbare qui lui voulut ravir son honneur à une descente qu'on fit à terre. Cette femme, quoique faible et délicate, se dégagea de ses mains et prit sa course dans le bois, en sorte que ne la pouvant suivre, il fut contraint de l'abandonner. Il se rembarqua avec sa compagnie, et elle cependant demeura perdue dans cette immense forêt où jamais homme n'a habité, mais seulement toutes sortes de bêtes sauvages. Elle fut bien trente jours sans manger autre chose que des racines d'herbes sauvages. Enfin se voyant à deux doigts de la mort, elle se traîna le mieux qu'elle put sur une roche au bord de l'eau, s'abandonnant à la Providence de Dieu. Comme c'est une personne d'oraison et de vertu, elle s'entretenait sur la roche avec Dieu en attendant la disposition de sa volonté. Mais ce divin Père des abandonnés, qui ne la voulait pas perdre, permit que de quelques canots que le révérend Père Duperron conduisait aux Iroquois, on aperçût quelque chose remuer sur la roche. Il y voulut aller, mais il fut prévenu par un Iroquois qui la mit dans son canot, disant qu'elle était sa captive. Elle ne fut pas néanmoins longtemps en son pouvoir, parce que le révérend Père la racheta; et après l'avoir fortifiée il lui donna la liberté.

Quand elle fut arrêtée, ses sœurs et sa nièce furent massacrées, et comme c'étaient d'excellentes chrétiennes, je crois qu'elles sont bien avant dans le ciel. Elle seule fut ramenée des Iroquois, où les révérends Pères ont laissé environ cinq cents chrétiens, sans pouvoir faire autrement, et c'est le sujet de leur douleur, car ces bons néophytes sont dans un danger imminent de perdre ou la Foi ou la vie. Cela fait qu'ils soupirent après leur retour afin de les aider et de risquer leurs vies avec celles de

leurs enfants en Jésus-Christ. Ils ne les auraient jamais abandonnés, si la nécessité ne les eût obligés de venir mettre en assurance les Français de nos habitations. Car ces barbares avaient résolu, après avoir défait ceux qui étaient en leur pays, de venir sous ombre d'amitié fondre dans toutes les habitations, et par trahison y mettre tout à feu, après avoir tout pillé. Vous voyez, mon très-cher fils, de quel accident Notre-Seigneur nous a délivrées, et comme il ne fait guère bon se fier à des barbares lorsque les démons leur possèdent le cœur; car il est sans doute que cette conjuration est un ouvrage de ces princes des ténèbres, qui, envieux du grand progrès qui s'était fait en si peu de temps, veulent étouffer cette nouvelle Eglise dans son berceau.

Les Iroquois Agnerognons n'ont fait aucun acte d'hostilité depuis quatre ans au regard des Français. Les Hollandais même de la Nouvelle-Hollande, dont ils sont voisins, demandent des Pères pour les assister, parce qu'en certains cantons le nombre des catholiques est plus grand que celui des hérétiques. De plus il y a une colonie d'Anglais catholiques dans une terre nouvellement découverte, qui étant fugitifs de leur pays pour la Foi, sont venus s'y établir. Il n'y a de la nouvelle-Hollande chez eux que pour deux fois vingt-quatre heures de trajet. En général les Hollandais ont très-bien reçu le révérend Père Le Moine, quoiqu'il fût dans son habit de Jésuite, ce qui facilitera beaucoup la communication aux Agnerognons, parce que le commerce est grand entre les Français et les Hollandais; et actuellement voilà à notre port une barque de ce pays-là qui s'y en retourne. Pour notre colonie française, elle multiplie de telle sorte que le pays n'est plus reconnaissable pour le nombre des habitants. Dieu a tellement

béni les labours, que la terre donne des blés très-bons et en assez grande quantité pour nourrir ses habitants. L'air y est plus chaud, à présent que la terre est plus découverte et moins ombragée de ces grandes forêts qui la rendaient si froide. L'hiver néanmoins y a été long cette année, et comme les semences ont été tardives, il y a encore à présent des blés à couper. Voilà, mon très-cher fils, en abrégé, ce que vous verrez plus au long dans la Relation, si vous vous voulez donner la peine de la lire. Continuez, je vous prie, de me recommander à Notre-Seigneur; et surtout n'oubliez pas nos pauvres chrétiens qui sont aux Iroquois, non plus que le dessein que les révérends Pères ont pris de les aller secourir au péril de leur vie. Je n'ai pas le temps de relire ma lettre, excusez mes fautes et l'empressement.

De Québec, le 4 d'octobre 1658.

LETTRE CXLI.

AU MÊME.

Arrivée d'un évêque à Québec. — Accroissement notable de la colonie de Montréal. — Les Iroquois continuent leurs hostilités. — La mort du révérend Père de Quen, jésuite.

Mon très-cher et bien-aimé fils,

Ce m'a été une grande privation de voir un navire arrivé, et de ne point recevoir de lettres de votre part.

J'ai pourtant été toujours persuadée que vous m'aviez écrit; mais j'ai cru, et je ne me suis pas trompée, que vos lettres étaient dans le premier vaisseau, qui nous apportait la nouvelle que nous aurions un évêque cette année, mais qui n'a paru que longtemps après les autres. Ce retardement a fait que nous avons plutôt reçu l'évêque que la nouvelle qui nous le promettait. Mais ça été une agréable surprise en toutes manières. Car outre le bonheur qui revient à tout le pays d'avoir un supérieur ecclésiastique, ce lui est une consolation d'avoir un homme dont les qualités personnelles sont rares et extraordinaires. Sans parler de sa naissance qui est fort illustre, car il est de la maison de Laval, c'est un homme d'un haut mérite et d'une vertu singulière. J'ai bien compris ce que vous m'avez voulu dire de son élection; mais que l'on dise ce que l'on voudra, ce ne sont pas les hommes qui l'ont choisi. Je ne dis pas que c'est un saint, ce serait trop dire : mais je dirai avec vérité qu'il vit saintement et en apôtre. Il ne sait ce que c'est que respect humain. Il est pour dire la vérité à tout le monde, et il la dit librement dans les rencontres. Il fallait ici un homme de cette force pour extirper la médisance, qui prenait un grand cours, et qui jetait de profondes racines. En un mot, sa vie est si exemplaire qu'il tient tout le pays en admiration. Il est intime ami de M. de Bernières, avec qui il a demeuré quatre ans par dévotion; aussi ne se faut-il pas étonner si, ayant fréquenté cette école, il est parvenu au sublime degré d'oraison où nous le voyons.

Un neveu de M. de Bernières l'a voulu suivre. C'est un jeune gentilhomme qui ravit tout le monde par sa modestie. Il veut se donner tout à Dieu, à l'imitation de son oncle, et se consacrer au service de cette nou-

velle Eglise; et afin d'y réussir avec plus d'avantage, il se dispose à recevoir l'ordre de prêtrise des mains de notre nouveau prélat. Je vous ai dit que l'on n'attendait pas d'évêque cette année. Aussi n'a-t-il rien trouvé de prêt pour le recevoir quand il est arrivé. Nous lui avons prêté notre séminaire, qui est à un des coins de notre clôture et tout proche la paroisse. Il y aura la commodité et l'agrément d'un beau jardin; et afin que lui et nous soyons logés selon les Canons, il a fait faire une clôture de séparation. Nous en serons incommodées, parce qu'il nous faut loger nos séminaristes dans nos appartements; mais le sujet le mérite et nous porterons cette incommodité avec plaisir, jusqu'à ce que sa maison épiscopale soit bâtie.

Dès qu'il fut sacré évêque à Paris, il demanda au révérend Père général des Jésuites le Père Lallemant, qui depuis trois mois était recteur de la Flèche, afin de l'accompagner. C'est un bien pour tout le pays, et pour nous en particulier; pour moi encore plus que pour tout autre. Car je vous dirai en confiance que je souffrais dans la privation d'une personne à laquelle je puisse communiquer de mon intérieur. Toute l'année j'ai eu un mouvement intérieur que Notre-Seigneur m'enverrait du secours. Il l'a fait lorsqu'il était temps; que son saint nom en soit éternellement béni!

Vous savez ce qui s'est passé les années dernières au sujet de M. l'abbé de Quellus. Il est à présent directeur d'un séminaire de prêtres de Saint-Sulpice de Paris, que M. de Bretonvilliers a entrepris de bâtir à Montréal, avec une très-belle église. Cet abbé, dis-je, est descendu de Montréal pour saluer notre prélat, il était établi grand-vicaire en ce lieu-là par Mgr l'archevêque de Rouen, mais aujourd'hui tout cela n'a plus de lieu,

et son autorité cesse. Les progrès néanmoins de la mission y sont grands. Il y est venu des Hospitalières de la Flèche, l'on y va faire tout d'un coup l'établissement de trente familles, le dernier vaisseau ayant amené à cet effet un grand nombre de filles. On nous presse aussi de nous y établir, mais nous ne sommes pas en état de le faire. Mgr notre Prélat aura l'inspection sur tout cela, quoiqu'il ne soit ici que sous le titre d'évêque de Pétrée, et non pas de Québec ou de Canada. Ce titre a bien fait parler du monde; mais cela s'est fait de la sorte au sujet d'un différend qui est entre la cour de Rome et celle de France. Le roi veut que l'évêque de Canada dépende de lui et lui prête serment de fidélité comme les autres de France; et le Saint-Père prétend avoir quelque droit particulier dans les nations étrangères; c'est pour cela qu'il nous a envoyé un évêque non comme évêque du pays, mais comme commissaire apostolique, sous le titre étranger d'évêque de Pétrée.

Vous êtes en peine des affaires de ce pays. Elles sont comme elles étaient avant que les Iroquois eussent fait la paix, car ils l'ont rompue, et ont déjà pris ou tué neuf Français dans une rencontre où on ne les attendait pas, et où même on ne croyait pas qu'ils eussent de mauvais desseins contre les Français. Ils ont déjà fait brûler tout vif un de leurs prisonniers; ce sera merveille si les autres ont meilleur traitement. L'on a aussi depuis tué onze de leurs gens, et l'on se donne de garde des autres : car l'on a appris d'un Huron captif qui les a quittés, qu'ils préparent une puissante armée pour venir enlever nos nouveaux chrétiens, et comme je crois, autant de Français qu'ils pourront. Ce Huron s'est sauvé de cette sorte. Un canot d'Iroquois où il était, voyant un canot de Hurons qui

allait harponner de l'anguille, le laissa passer pour se jeter dessus quand ils ne seraient plus unis et en état de se défendre. Ce captif, touché de tendresse pour ceux de sa nation, se déroba de ses maîtres, qui étaient descendus à terre, et retourna sur ses pas donner avis à ses compatriotes du dessein des Iroquois, et du danger où ils étaient. Ils s'embarquèrent au plus tôt et lui avec eux, et tous ensemble vinrent en diligence à Québec, où ils donnèrent avis des entreprises des Iroquois : sans cela il y eût eu bien des têtes cassées : car outre les Hurons qui n'eussent pu éviter leur rage, ils se seraient glissés parmi les moissonneurs qui, sous la bonne foi de la paix, travaillaient sans crainte et sans défiance. En effet, cela est arrivé aux Trois-Rivières, où ils ont pris les neuf Français dont je viens de parler. A l'heure où j'écris ceci, M. notre Gouverneur est en campagne pour leur donner la chasse ou pour en prendre quelques-uns. Ce qui l'a fait sortir est que les Iroquois qu'il tenait prisonnniers entre deux bons murs fermés de portes de fer, ayant appris que leur nation avait rompu la paix, et croyant qu'on ne manquerait pas de les brûler tous vifs, ont forcé cette nuit leur forteresse, et ont sauté les murailles du fort. La sentinelle les voyant a fait le signe pour avertir, et aussitôt l'on a couru après. Je ne sais pas encore si on les a pris, car ces gens-là courent comme des cerfs.

Vous m'étonnez de me dire que nos Mères nous voulaient rappeler. Dieu nous préserve de cet accident! Si nous n'avons pas quitté après notre incendie et pour toutes nos autres pertes, nous ne quitterons pas pour les Iroquois, à moins que tout le pays ne quitte ou qu'un supérieur ne nous y oblige, car nous sommes filles d'obéissance, et il la faut préférer à tout. Je suis

néanmoins trompée si jamais cela arrive. L'on dit bien qu'une armée des ennemis se prépare pour venir ici; mais à présent que leur dessein est éventé, cela ne leur sera pas facile. Si néanmoins Notre-Seigneur les laissait faire, ils nous eussent perdus il y a longtemps, mais sa bonté renverse leurs desseins, nous en donnant avis, afin que nous nous en donnions de garde. Si les affaires étaient en hasard (danger), je serais la première à vous en donner avis, afin de vous faire pourvoir à nos sûretés, puisque nos Mères vous en confient leur sentiment. Mais grâces à Dieu, nous ne voyons et ne croyons pas que cela arrive. Si pourtant il arrivait contre nos sentiments, ne serions-nous pas heureuses de finir nos vies au service de notre Maître et de les rendre à Celui qui nous les a données? Voilà mes sentiments que vous ferez savoir à nos Mères, si vous le jugez à propos.

Mon sentiment particulier est que si nous souffrons en Canada pour nos personnes, ce sera plutôt par la pauvreté que par le glaive des Iroquois. Et pour le pays en général, sa perte, à mon avis, ne viendra pas tant du côté de ces barbares que de certaines personnes qui, par envie ou autrement, écrivent à Messieurs de la compagnie (des cent associés) quantité de choses fausses contre les plus saints et les plus vertueux, et qui déchirent même par leurs calomnies ceux qui y maintiennent la justice, et qui le font subsister par leur prudence. Comme ces mauvais coups se font en cachette, on ne les peut parer; et comme la nature corrompue se porte plutôt à croire le mal que le bien, on les croit facilement. De là vient que lorsqu'on y pense le moins, on reçoit ici des ordres et des arrêts très-fâcheux. En tout cela Dieu est très-grièvement

offensé, et il nous ferait une grande grâce s'il purgeait le pays de ces esprits pointilleux et de contradiction.

Le dernier vaisseau s'est trouvé infecté de fièvres pourprées et pestilentielles. Il portait deux cents personnes, qui ont presque toutes été malades. Il en est mort huit sur mer, et d'autres à terre, presque tout le pays a été infecté, et l'hôpital rempli de malades. Mgr notre Prélat y est continuellement pour servir les malades et faire leurs lits. On fait ce que l'on peut pour l'en empêcher et pour conserver sa personne, mais il n'y a point d'éloquence qui le puisse détourner de ces actes d'humilité. Le révérend Père de Quen par sa grande charité a pris ce mal et en est mort. C'est une perte notable pour la mission : car c'était l'ancien missionnaire des Algonquins, où il avait travaillé depuis vingt-cinq ans avec des fatigues incroyables. Enfin quittant la charge de supérieur des missions, il a perdu la vie dans l'exercice de la charité. Deux religieuses hospitalières ont été fort malades de ce mal; grâce à Dieu, notre Communauté n'en a point été attaquée. Nous sommes ici dans un lieu fort sain et exposé à de grands vents qui nettoient l'air. Pour mon particulier ma santé est très-bonne. Je ne laisse pas de soupirer puissamment après l'éternité, quoique je sois disposée à vivre tant qu'il plaira à Notre-Seigneur.

De Québec, le *1659.*

Cette lettre n'a pas d'autre date ; mais comme elle parle de l'arrivée de Mgr de Laval, et que ce prélat fit son entrée à Québec le 12 juin de cette année 1659, elle doit être antérieure à la suivante datée du 25 septembre.

LETTRE CXLII.

A UNE RELIGIEUSE URSULINE.

Le bonheur qu'il y a d'être détaché du monde pour servir Dieu. — Que les amitiés sont saintes et salutaires quand on s'aime en Jésus-Christ.

Ma révérende et très-chère Mère,

Je ne puis vivre davantage sans vous renouveler l'amour et l'affection que mon cœur a pour le vôtre, que je sais être tout à notre divin Sauveur. C'est ce qui me donne une grande joie, ma très-chère Mère, et me fait rendre mes actions de grâces aux pieds sacrés de notre adorable bienfaiteur, de vous avoir tirée des misères du monde, où il est peu connu et encore moins aimé. Ne sommes-nous pas trop heureuses d'être du nombre de ses enfants, et en un état où il ne tiendra qu'à nous de devenir des temples chéris et magnifiques, où le Saint-Esprit prendra ses délices? Je lui demande cette grâce pour vous; demandez-la-lui fortement pour moi, je vous en supplie de toute mon affection. Je vous remercie très-humblement de la sainte union et cordialité que vous avez avec ma nièce : ce m'est une consolation très-particulière de savoir qu'elle s'approche des âmes qui sont proches de Dieu et de son adorable Fils, notre divin Sauveur. En cette sainte compagnie les liaisons sont sanctifiantes et remplies de bons effets. Continuez-lui, s'il vous plait, cette faveur,

et à moi par conséquent qui vous souhaite tout ce qu'une âme peut posséder de grâces dans la sainte dilection de JÉSUS. C'est en Lui que je suis très-sincèrement....

De Québec, le 25 de septembre 1659.

LETTRE CXLIII.

A SON FILS.

Que c'est une excellente union avec Dieu de faire sa volonté. Qu'il ne faut point abandonner les affaires que Dieu demande de nous, encore qu'il soit difficile de les faire sans contracter quelque souillure.

Mon très-cher et bien-aimé fils,

Je ne doute point que vos forces corporelles ne diminuent, votre grande retraite, le travail de l'étude, le soin des affaires, les austérités de la règle peuvent en être la cause; mais nous ne vivons que pour mourir. Et ne vous mettez pas en peine si un grand recueillement vous fait passer pour mélancolique; l'on a presque toujours dit cela de moi, et c'était lorsque mon esprit était en de très-grandes jubilations avec Dieu. C'est que les joies qui viennent de Dieu et celles qui naissent des créatures sont bien différentes, et le monde ne voit ordinairement que ce qui est du monde.

N'estimez pas non plus votre vie misérable pour être dans l'embarras des affaires : les saints ont souvent passé par d'autres bien plus épineuses. Lorsqu'il vous

sera utile d'avoir cette présence de Dieu actuelle, fixe et arrêtée, qui vous semble incompatible avec tant de soins, il vous la donnera. Vous la possédez en une manière, en faisant la volonté de Dieu. C'est une haute grâce qu'il vous fait dans votre faiblesse, de ne rien omettre de vos obligations. J'en rends mes très-humbles actions de grâce à sa bonté. Prenez donc courage et consumez-vous au service d'un si bon Maître. La modération de vos passions n'est pas un moindre présent de sa libéralité. Cela rend un homme plus capable d'affaires, et de les conduire selon Dieu avec le prochain. C'est là une marque de sa vocation dans les emplois que l'obéissance vous impose, et c'est cette vocation qui vous fait aimer la justice et les autres vertus qui se rencontrent dans la poursuite de vos affaires. Mais, hélas! qui ne contracterait des impuretés en maniant les affaires de la terre? qui ne souffrirait quelques piqûres en touchant si souvent des épines? C'est là, mon très-cher fils, le sujet de ma douleur : car quelque présence de Dieu qu'on puisse avoir, l'on passe par tant de souillures qu'il est très-difficile de n'en être pas taché. Mais c'est une grande miséricorde de Dieu de ne les pas aimer, car ce que l'on souffre d'elles en est d'autant plus méritoire. Je ferai avec le temps une revue sur les choses spirituelles dont vous me demandez de l'éclaircissement; le départ précipité du vaisseau ne me permet pas de la faire à présent. Excusez-moi donc, je vous en prie, puisque je suis résolue de vous donner avec le temps la satisfaction que vous désirez de moi.

J'ai appris que les brouilleries, à l'occasion des nouvelles et mauvaises doctrines, continuent en France autant ou plus que jamais. Cela m'afflige étrangement.

L'on m'a encore mandé qu'il se débite un livre de morale fort pernicieux où l'on justifie la doctrine des auteurs relâchés. Mon Dieu! est-il possible qu'il se trouve des esprits si peu discrets, que de mettre en lumière des choses non-seulement inutiles, mais encore préjudiciables au salut? Je prie la divine bonté d'y mettre la main et de purifier son Eglise que l'on souille en tant de manières. Si j'étais digne de passer par le feu pour expier tous ces désordres, je m'y exposerais de très-bon cœur. Pour nous, mon très-cher fils, n'entrons point dans ces partis; détestons la mauvaise morale aussi bien que la fausse spéculation, (doctrine) afin de suivre celle qui est la plus conforme à l'esprit de JÉSUS-CHRIST et de l'Eglise son Epouse.[1] Adieu pour cette année. Je ne me recommande point à vos prières; je sais que j'y ai bonne part, et que vous et moi ne sommes qu'un en Dieu.

De Québec, le 11 octobre 1659.

(1) Plusieurs fois dans ses lettres, la vénérable Mère témoigne son éloignement pour le jansénisme. Elle devait sans doute cette disposition à la grâce du Dieu qu'elle aimait tant, et qui lui avait toujours donné de grandes lumières en matière de foi et de piété; mais on peut dire aussi qu'une religieuse aussi humble, et dirigée par des Jésuites, apôtres et martyrs, qu'elle regardait avec raison comme des saints, n'était pas en grand danger de se laisser séduire. Au reste, cela même était une grâce que Notre-Seigneur lui avait ménagée et qu'il lui accorda jusqu'à son dernier soupir.

LETTRE CXLIV.

AU MÊME.

Dessein des Iroquois sur Québec. — Défaite des Français, des Algonquins et des Hurons par ces barbares.

Mon très-cher fils,

Comme voilà un navire qui va partir en grande diligence pour porter en France la nouvelle des accidents qui nous sont arrivés cette année de la part des Iroquois, et pour aller quérir des farines, de crainte que cette ennemi ne ravage nos moissons, je n'ai pas voulu manquer de vous faire un abrégé de ce qui s'est passé, afin que vous nous aidiez à rendre grâces à Dieu de sa protection sur nous, et à lui demander son assistance pour l'avenir.

Pour commencer, vous saurez que les Algonquins, qui sont très-généreux, ayant pris quelques prisonniers sur les Iroquois, en ont fait brûler quelques-uns selon leur justice ordinaire, tant ici qu'aux Trois-Rivières. C'est la coutume des captifs quand ils sont dans les tourments, de dire tout ce qu'ils savent. Il en fut brûlé un le mercredi de la Pentecôte, qui étant examiné par le révérend Père Chaumonnot, dit qu'il y avait une armée de huit mille hommes,[1] qui avaient leur rendez-

(1) L'original dit huit mille hommes, ce qui apparemment est une surprise d'écriture. Peut-être qu'elle a mis ce nombre au lieu de huit cents. (N. de Cl. Mart.)

vous à la Roche-Percée proche de Montréal, où quatre cents autres devaient venir les joindre pour venir ensuite tous ensemble fondre sur Québec. Il ajoutait que leur dessein était d'enlever la tête à Ononthio, qui est M. le Gouverneur, afin que le chef étant mort, ils pussent plus facilement mettre tout le pays à feu et à sang. Il dit qu'à l'heure qu'il parlait, ils devaient être ou dans les îles de Richelieu ou à Montréal ou aux Trois-Rivières, et qu'assurément quelqu'un de ces lieux était assiégé. En effet, on a su depuis qu'ils étaient à Richelieu, attendant le temps et la commodité de nous perdre tous et de commencer par Québec. Je vous laisse à penser si cette nouvelle nous surprit. Ce même jour le Saint-Sacrement était exposé dans notre église, où la procession de la paroisse vint continuer les dévotions qu'on avait commencées pour implorer le secours de Dieu, dès qu'on sut qu'il y avait des Iroquois en campagne. Mais la nouvelle de cette grosse armée qu'on estimait proche, donna une telle appréhension à Mgr notre évêque qu'il n'arrivât mal aux religieuses, qu'il fit emporter le saint Sacrement de notre église, et commanda à notre Communauté de le suivre. Nous ne fûmes jamais plus surprises : car nous n'eussions pu nous imaginer qu'il y eût eu sujet de crainte dans une maison forte comme la nôtre. Cependant il fallut obéir. Il en fit de même aux Hospitalières. Le saint Sacrement fut pareillement ôté de la paroisse.

Après les dépositions du prisonnier, il fut arrêté qu'on ferait la visite des maisons religieuses, pour voir si elles étaient en état de soutenir (résister). Elles furent visitées en effet plusieurs fois par M. le Gouverneur et par des experts ; et ensuite l'on posa deux corps de

garde aux deux extrémités de notre maison. La faction s'y faisait régulièrement. L'on fit quantité de redoutes, dont la plus forte était proche de notre écurie, pour défendre la grange d'un côté, et l'église de l'autre. Toutes nos fenêtres étaient garnies de poutreaux et murailles à moitié avec des meurtrières. L'on avait fait des défenses sur nos perrons. Il y avait des ponts de communication d'un appartement à un autre, et même de notre maison à celle de nos domestiques. Nous ne pouvions même sortir dans notre cour que par une petite porte à moulinet, où il ne pouvait passer qu'une personne à la fois. En un mot notre monastère était converti en un fort gardé par vingt-quatre hommes bien résolus. Quand on nous fit commandement de sortir, les corps de garde étaient déjà posés. J'eus la permission de ne point sortir, afin de ne pas laisser notre monastère à l'abandon de tant d'hommes de guerre, à qui il me fallait fournir les munitions nécessaires, tant pour la bouche que pour la garde. Trois autres religieuses demeurèrent avec moi ; mais il faut que je vous avoue que je fus sensiblement touchée, voyant qu'on nous ôtait le Saint-Sacrement, et qu'on nous laissait sans lui. Une de nos sœurs, nommée de Sainte-Ursule, en pleurait amèrement et demeura inconsolable. J'acquiesçai néanmoins à la privation la plus sensible qui me pouvait arriver.

Notre Communauté et celle des Hospitalières étant sorties, elles furent conduites chez les révérends Pères, où le Père supérieur leur donna des appartements séparés de leur grand corps de logis, savoir, à la nôtre le logis de la Congrégation, et aux Hospitalières un autre qui en est assez proche. Tout cela est comme un fort fermé de bonnes murailles, où l'on était en

assurance. Les sauvages chrétiens étaient cabanés dans la cour, et à couvert de leurs ennemis.[1]

Quand les habitants nous virent quitter une maison aussi forte que la nôtre, car celle de l'hôpital est mal située au regard des Iroquois, ils furent si épouvantés, qu'ils crurent que tout était perdu. Ils abandonnèrent leurs maisons et se retirèrent, les uns dans le fort, les autres chez les révérends Pères, les autres chez Mgr notre évêque, et les autres chez nous, où nous avions six ou sept familles logées, tant chez nos domestiques que dans nos parloirs et offices extérieurs. Le reste se barricada de tous côtés dans la basse-ville, où l'on posa plusieurs corps de garde.

Le lendemain, qui fut le jeudi de la Pentecôte, le révérend Père Supérieur ramena notre Communauté, c'était le jour auquel nous devions élire une supérieure, si le trouble ne nous eût obligées de le différer. L'on en usa de même huit jours de suite : le soir on emmenait les religieuses, et le matin sur les six heures on les ramenait; mais nous fûmes privées du Saint-Sacrement jusqu'au jour de la fête, que Mgr notre évêque eut la bonté de nous le rendre, parce que la visite de notre monastère ayant été faite, on jugea que les religieuses y pouvaient demeurer en sûreté et sans crainte des Iroquois, et néanmoins qu'on ne laisserait pas d'y faire la garde jusqu'à ce que l'on eut reçu des nouvelles des habitations supérieures, que l'on croyait être assiégées.

Au commencement de juin, huit Hurons rénégats

(1) Cette résidence des Jésuites est aujourd'hui la caserne, en face de la cathédrale, dite basilique de Notre-Dame de Québec, depuis le 1er octobre 1874. La cour actuelle de la caserne est cette ancienne cour des Jésuites dont parle la Mère de l'Incarnation.

et iroquoisés furent vers le Petit-Cap, qui est environ six lieues au-dessous de Québec; et au même temps une honnête veuve, qui s'était retirée ici, s'avisa d'aller visiter sa terre avec sa famille. Comme elle travaillait avec son gendre à son désert, sa fille et quatre enfants qui étaient restés au logis, furent surpris par ces infidèles, qui les enlevèrent et les chargèrent dans leurs canots. La nouvelle en fut aussitôt apportée à M. notre Gouverneur, qui avec le zèle infatigable qu'il a pour la conservation du public, envoya une troupe de Français et d'Algonquins, pour poursuivre ces barbares. Les Algonquins qui savent les routes, se mirent en embuscade justement où il fallait, et ils avaient donné un certain mot du guet aux Français, pour les distinguer de l'ennemi, car c'était au commencement de la nuit, où ils eussent pu se prendre les uns les autres pour les ennemis. Enfin le canot parut, et les Algonquins ayant dit : Qui va là? les ennemis voulurent prendre la fuite, mais nos gens se jettèrent dessus, et tirèrent tant de coups que le canot en fut percé, et coula à fond avec un de ces barbares. Les autres furent pris, et la femme et les enfants délivrés. Cette captive ayant entendu des voix qu'elle croyait lui devoir être favorables eut tant de joie qu'elle leva la tête, car ses ravisseurs l'avaient tellement cachée qu'elle ne pouvait voir ni être vue auparavant. Sa joie fut courte, car elle fut blessée à mort, et un petit enfant qu'elle avait à la mamelle eut un coup de balle à un orteil. Elle mourut saintement peu de jours après, louant Dieu de l'avoir sauvée du feu des Iroquois, qui lui était inévitable. Nos gens s'en revinrent victorieux, amenant leurs prisonniers avec des cris de joie. On donna la vie à un qui n'avait pas plus de quinze ans : les autres

furent brûlés, et s'étant convertis, moururent chrétiennement et dans l'espérance de leur salut. Ils ont confirmé à la mort ce que l'autre avait dit, qu'ils s'étonnaient que l'armée tardait tant, et qu'il fallait que les Trois-Rivières fussent assiégées. Cela semblait d'autant plus probable que l'on n'entendait point de nouvelles d'une chaloupe pleine de soldats que M. le Gouverneur avait envoyée pour faire quelque découverte, non plus que de deux autres qui étaient montées il y avait quelque temps.

Le huitième du même mois, on nous vint dire que l'armée était proche et qu'on l'avait vue. En moins d'une demi-heure, chacun fut rangé en son poste et en état de se défendre. Toutes nos portes furent de nouveau barricadées, et je munis tous nos soldats de ce qui leur était nécessaire. En ces moments un de nos gens arriva de la pêche, et nous assura avoir vu un canot où il y avait huit hommes debout, et que ce canot était du Saut-de-la-Chaudière, qui est une retraite des Iroquois. Cela fit croire que l'alarme était vraie, qui néanmoins se trouva fausse. Les Français étaient si encouragés qu'ils souhaitaient que l'affaire fût véritable : car M. le Gouverneur avait mis si bon ordre à toutes choses, et surtout à son fort, qu'il l'avait rendu comme imprenable, et chacun à son exemple avait quitté toute frayeur. Je dis pour les hommes, car les femmes étaient tout à fait effrayées. Pour moi, je vous avoue que je n'ai eu aucune crainte, ni dans l'esprit ni à l'extérieur. Je n'ai pourtant guère dormi durant toutes ces alarmes. Mon oreille faisait le guet toute la nuit, afin de n'être pas surprise, et d'être toujours en état de fournir à nos soldats les choses dont ils eussent eu besoin en cas d'attaque.

Le lendemain on vit arriver les chaloupes, dont on était en peine. Elles apportèrent les tristes nouvelles de la mort de nos Français de Montréal, qui étant allés au nombre de dix-sept, accompagnés de quarante tant Hurons qu'Algonquins, pour surprendre quelques Iroquois, furent pris eux-mêmes et mis en pièces par ces barbares. L'action est généreuse, quoique l'issue n'en ait pas été favorable. Voici comme le révérend Père Chaumonnot en parle dans une lettre qu'il écrit sur la déposition d'un Huron qui s'est sauvé, et qui a vu tout ce qui s'est passé.

Dès le mois d'avril 1660, dix-sept braves Français volontaires de Montréal, prirent le dessein de se hasarder pour aller faire quelque embuscade aux Iroquois, ce qu'ils firent avec l'approbation et l'agrément de ceux qui commandaient. Ils partirent accompagnés de quarante sauvages, tant Hurons qu'Algonquins, bien munis de tout ce qui leur était nécessaire. Ils arrivèrent le premier jour de mai suivant en un fort qui avait été fait l'automne passé par les Algonquins au pied du Long-Saut au-dessus de Montréal. Le lendemain, jour de dimanche, deux Hurons qui étaient allés à la découverte rapportèrent qu'ils avaient vu cinq Iroquois qui venaient vers eux, aussi pour découvrir. L'on consulta là-dessus ce qui était à faire. Un Huron opina qu'il fallait descendre à Montréal, parce que ces Iroquois pouvaient être les avant-coureurs de l'armée qu'on nous avait annoncé devoir venir fondre sur nous, ou que s'ils n'étaient pas des espions de l'armée, ils étaient au moins pour avertir les chasseurs de cette embuscade, et par cet avis la rendre inutile. Annotacha, fameux capitaine huron, résista fortement à cette proposition, accusant de couardise et de lâcheté celui qui l'avait faite. On suivit

le sentiment de ce dernier, et l'on demeura dans ce lieu, dans le dessein de faire le jour suivant une contrepalissade pour fortifier celle qu'ils avaient trouvée, et qui n'était pas de défense. Mais les Iroquois, qui étaient les Onnontageronons, ne leur en donnèrent pas le loisir, car peu de temps après, on les vit descendre sur la rivière au nombre de deux cents. Nos gens, qui faisaient alors leurs prières, étant surpris, n'eurent le loisir que de se retirer dans cette faible retraite, laissant dehors leurs chaudières qu'ils avaient mises sur le feu pour préparer leur repas. Après les huées et les salves de fusils de part et d'autre, un capitaine onnontageronon avança sans armes jusqu'à la portée de la voix pour demander quelles gens étaient dans ce fort, et ce qu'ils venaient faire. On lui répond que ce sont des Français, Hurons et Algonquins au nombre de cent hommes, qui venaient au-devant des Nez-Percés. Attendez, réplique l'autre, que nous tenions conseil entre nous, puis je viendrai vous revoir; cependant ne faites aucun acte d'hostilité, de crainte que vous ne troubliez les bonnes paroles que nous portons aux Français à Montréal. Retirez-vous donc, dirent les nôtres, à l'autre bord de la rivière, tandis que nous parlementerons de notre part. Ils désiraient cet éloignement de l'ennemi, pour avoir la liberté de couper des pieux, afin de fortifier leur palissade. Mais tant s'en faut que les ennemis allassent camper de l'autre côté, qu'au contraire ils commencèrent à dresser une palissade vis-à-vis de celle de nos gens, qui, à la vue de leurs ouvriers, ne laissèrent pas de se fortifier le plus qu'ils purent, entrelaçant les pieux de branches d'arbres et remplissant le tout de terre et de pierres à hauteur d'homme, en sorte néanmoins qu'il y avait des meurtrières à chaque

pieu gardées par trois fusiliers. L'ouvrage n'était pas encore achevé que l'ennemi vint à l'assaut. Les assiégés se défendirent vaillamment, tuèrent et blessèrent un grand nombre d'Iroquois sans avoir perdu un seul homme. La frayeur qui se mit dans le camp de l'ennemi leur fit prendre la fuite à tous, et les nôtres s'estimaient déjà heureux de se voir quittes à si bon marché. Quelques jeunes gens sautèrent la palissade pour couper la tête au capitaine Sonnontatonan, qui venait d'être tué, et l'érigèrent en trophée au bout d'un pieu sur la palissade. Les ennemis étant revenus de la frayeur extraordinaire dont ils avaient été saisis, se rallièrent, et durant sept jours et sept nuits entières grêlèrent nos gens de coups de fusils. Durant ce temps-là ils brisèrent les canots des nôtres, et en firent des flambeaux pour brûler les palissades, mais les décharges étaient si fréquentes qu'il ne leur fut jamais possible d'en approcher. Ils donnèrent encore une seconde attaque plus opiniâtre que la première; mais les nôtres la soutinrent si courageusement, qu'ils prirent la fuite pour la seconde fois. Vingt d'entre eux se retirèrent si loin, qu'on ne les revit plus depuis. Quelques Onnontageronons dirent depuis à Joseph, qu'ils tenaient captif, que si les nôtres les eussent suivis les battant en queue, ils les eussent tous perdus. Hors le temps des deux attaques, les coups que tirait l'ennemi sur la palissade n'étaient que pour empêcher les assiégés de fuir, et pour les arrêter en attendant le secours des Onnieronons qu'ils avaient envoyé quérir aux îles de Richelieu.

Que d'incommodités souffraient cependant nos Français! le froid, la puanteur, l'insomnie, la faim et la soif les fatiguaient plus que l'ennemi. La disette d'eau était si grande, qu'ils ne pouvaient plus avaler la farine

épaisse dont les gens de guerre ont coutume de se nourrir en ces extrémités. Ils trouvèrent un peu d'eau dans un trou de la palissade, mais étant partagée à peine en eurent-ils pour se rafraîchir la bouche. La jeunesse faisait de temps en temps quelques sorties par-dessus les pieux, car il n'y avait point de portes, pour aller quérir de l'eau à la rivière à la faveur de quantité de fusiliers qui repoussaient l'ennemi; mais comme ils avaient perdu leurs grands vaisseaux, ils n'en portaient que de petits qui ne pouvaient fournir à la nécessité de soixante personnes, tant pour le boire que pour la sagamité. Outre cette disette d'eau, le plomb commença à manquer; car les Hurons et les Algonquins voulant répondre à chaque décharge des ennemis, tant de jour que de nuit, eurent bientôt consumé leurs munitions. Les Français leur en donnèrent autant qu'ils purent, mais enfin ils furent épuisés comme les autres. Que feront-ils donc à l'arrivée de cinq cents Agnieronnons et Onnieronons qu'on est allé quérir? Ils sont résolus de combattre en généreux Français et de mourir en bons chrétiens. Ils s'étaient déjà exercés à l'un et à l'autre l'espace de sept jours, durant lesquels ils n'avaient fait que combattre et prier Dieu; car dès que l'ennemi faisait trève, ils étaient à genoux, et sitôt qu'il faisait mine d'attaquer, ils étaient debout, les armes à la main.

Après les sept jours de siége, on vit paraître les canots des Agnieronnons et des Onneioutronnons, qui étant devant le petit fort de nos Français, firent une huée étrange, accompagnée d'une décharge de cinq cents coups de fusils, auxquels les deux cents Onnontageronnons répondirent avec des cris de joie et avec toute leur décharge, ce qui fit un tel bruit que le ciel, la terre et les eaux en résonnèrent fort longtemps.

Ce fut alors que le capitaine Annotacha dit : Nous sommes perdus, mes camarades. Et le moyen de résister à sept cents hommes frais avec le peu de monde que nous sommes, fatigués et abattus! Je ne regrette pas ma vie, car je ne saurais la perdre dans une meilleure occasion que pour la conservation du pays; mais j'ai compassion de tant de jeunes enfants qui m'ont suivi. Dans l'extrémité où nous sommes je voudrais tenter un expédient qui me vient en l'esprit pour leur faire donner la vie. Nous avons ici un Oneiouteronnon, je serais d'avis de l'envoyer à ses parents avec de beaux présents, afin de les adoucir, et d'obtenir d'eux quelque bonne composition. Son sentiment fut suivi, et deux Hurons des plus considérables s'offrirent à le remener. On les charge de beaux présents, et après les avoir instruits de ce qu'ils avaient à dire, on les aide à monter sur la palissade pour se laisser glisser ensuite le long des pieux. Cela fait, on se met en prières pour recommander à Dieu l'issue de cette ambassade. Un capitaine huron, nommé Eustache Thaouonhohoui, commença au nom de tous à apostropher tous les saints et les bienheureux du paradis d'un ton de prédicateur, à ce qu'ils leur fussent propices dans un danger de mort si évident. Vous savez, dit-il, ô bienheureux habitants du ciel, ce qui nous a conduits ici; vous savez que c'est le désir de réprimer la fureur de l'Iroquois, afin de l'empêcher d'enlever le reste de nos femmes et de nos enfants, de crainte qu'en les enlevant ils ne leur fassent perdre la Foi, et ensuite le paradis, les emmenant captifs en leur pays. Vous pouvez obtenir notre délivrance du grand Maître de nos vies, si vous l'en priez tout de bon. Faites maintenant ce que vous jugerez le plus convenable; car pour

nous, nous n'avons point d'esprit pour savoir ce qui nous est le plus expédient. Que si nous sommes au bout de notre vie, présentez à notre grand Maître la mort que nous allons souffrir en satisfaction des péchés que nous avons commis contre sa Loi, et impétrez à nos pauvres femmes et à nos enfants la grâce de mourir bons chrétiens, afin qu'ils nous viennent trouver dans le ciel.

Pendant que les assiégés priaient Dieu, les députés entrèrent dans le camp de l'ennemi. Ils y furent reçus avec une grande huée, et au même temps un grand nombre de Hurons qui étaient mêlés parmi les Iroquois, vinrent à la pallissade solliciter leurs anciens compatriotes de faire le même que leurs députés, savoir de venir se rendre avec eux, n'y ayant plus, disaient-ils, d'autre moyen de conserver leur vie que celui-là. Ah! que l'amour de la vie et de la liberté est puissant! A ces trompeuses sollicitations, on vit envoler vingt-quatre de ces timides poules de leur cage, y laissant seulement quatorze Hurons, quatre Algonquins et nos dix-sept Français. Cela fit redoubler les cris de joie dans le camp de l'ennemi, qui pensait déjà que le reste allait faire de même. C'est pourquoi ils ne se mirent plus en peine d'écouter, mais il s'approchèrent du fort à dessein de se saisir de ceux qui voudraient prendre la fuite. Mais nos Français, bien loin de se rendre, commencèrent à faire feu de tous côtés, et tuèrent un bon nombre de ceux qui étaient plus avancés. Alors Annotacha crie aux Français : Ah! camarades vous avez tout gâté, encore deviez-vous attendre le résultat du conseil de nos ennemis. Que savons-nous s'ils ne demanderont point à composer, et s'ils ne nous accorderont point de nous séparer les uns des autres sans acte

d'hostilité, comme il est souvent arrivé en de semblables rencontres? Mais à présent que vous les avez aigris, ils vont se ruer sur nous d'une telle rage que sans doute nous sommes perdus. Ce capitaine ne raisonna pas mal, car les Iroquois voyant leurs gens tués lorsqu'ils s'y attendaient le moins, furent transportés d'un si grand désir de se venger, que sans se soucier des coups de fusils qu'on tirait incessamment, se jetètèrent à corps perdu à la palissade, et s'y attachèrent au-dessous des canonnières où on ne leur pouvait plus nuire, parce qu'il n'y avait point d'avance d'où l'on pût les battre. Par ce moyen nos Français ne pouvaient plus empêcher ceux qui coupaient les pieux. Ils démontent deux canons de pistolets qu'ils remplissent jusqu'au goulet, et les jettent sur ces mineurs après y avoir mis le feu. Mais le fracas ne les ayant point fait écarter, ils s'avisèrent de jeter sur eux un baril de poudre avec une mèche allumée. Mais par malheur le baril n'ayant pas été poussé assez rudement par-dessus la pallissade au lieu de tomber du côté des ennemis tomba dans le fort où prenant feu, il brûla aux uns le visage, aux autres les mains, et à tous il ôta la vue un assez long temps, et les mit hors d'état de combattre. Les Iroquois qui étaient à la sape s'aperçurent de l'avantage que cet accident leur donnait. Ils s'en prévalurent et se saisirent de toutes les meurtrières que ces pauvres aveugles venaient de quitter. On vit bientôt tomber de côté et d'autre, tantôt un Huron, tantôt un Algonquin, tantôt un Français, en sorte qu'en peu de temps une partie des assiégés se trouvèrent morts, et le reste blessés. Un Français, craignant que ceux qui étaient blessés à mort n'eussent encore assez de vie pour expérimenter la cruauté du feu des Iroquois, acheva d'en tuer la plus

grande partie à coups de hache par un zèle de charité qu'il estimait bien réglé. Mais enfin les Iroquois, grimpant de tous côtés, entrèrent dans la palissade et prirent huit prisonniers qui étaient restés en vie, de trente qui étaient demeurés dans le fort, savoir, quatre Français et quatre Hurons. Ils en trouvèrent deux parmi les morts, qui n'avaient pas encore expiré; ils les firent brûler inhumainement.

Ayant fait le pillage, ils dressèrent un grand échafaud sur lequel ils firent monter les prisonniers, et pour marque de leur perfidie, ils y joignirent ceux qui s'étaient rendus volontairement. Ils tourmentèrent cruellement les uns et les autres. Aux uns ils faisaient manger du feu; ils coupaient les doigts aux autres, ils en brûlaient quelques-uns; ils coupaient à d'autres les bras et les jambes. Dans cet horrible carnage, un Oneiouteronnon tenant un gros bâton, s'écrie à haute voix : Qui est le Français assez courageux pour porter ceci? A ce cri, un de nos compatriotes, qu'on estime être René, quitte généreusement ses habits pour recevoir à nu les coups que l'autre lui voudrait donner. Mais un Huron nommé Annieouton, prenant la parole, dit à l'Iroquois : Pourquoi veux-tu maltraiter ce Français qui n'a jamais eu que de la bonté pour toi? — Il m'a mis les fers aux pieds, dit le barbare. — C'est pour l'amour de moi, réplique Annieouton, qu'il te les a mis, ainsi décharge sur moi ta colère et non sur lui. Cette charité adoucit le barbare, qui jeta son bâton sans frapper ni l'un ni l'autre.

Cependant les autres étaient sur l'échafaud où ils repaissaient les yeux et la rage de leurs ennemis, qui leur faisaient souffrir mille cruautés accompagnées de brocards. Aucun ne perdit la mémoire des bonnes instructions que le Père qui les avait gouvernés leur

avait données. Ignace Thaouenhohoui commença à haranguer tout haut ces captifs. « Mes neveux et mes amis, dit-il, nous voilà tantôt arrivés au terme que la foi nous fait espérer. Nous voilà presque rendus à la porte du paradis. Que chacun de nous prenne garde de faire naufrage au port. Ah! mes chers captifs, que les tourments nous arrachent plutôt l'âme du corps que la prière de la bouche, et JÉSUS du cœur! Souvenons-nous que nos douleurs finiront bientôt, et que la récompense sera éternelle. C'est pour défendre la foi de nos femmes et de nos enfants contre nos ennemis, que nous nous sommes exposés aux maux que nous souffrons, à l'exemple de JÉSUS, qui s'offrit à la mort pour délivrer les hommes de la puissance de Satan, leur ennemi; ayons confiance en lui; ne cessons point de l'invoquer; il nous donnera sans doute du courage pour supporter nos peines. Nous abandonnerait-il au temps où il voit que nous lui sommes devenus plus semblables, lui qui ne refuse jamais son assistance aux plus contraires à sa doctrine, quand ils ont recours à lui avec confiance? » Cette courte exhortation eut un tel pouvoir sur l'esprit de ces pauvres patients, qu'ils promirent tous de prier jusqu'au dernier soupir. Et, de fait, le Huron échappé huit jours après des mains des Iroquois, a assuré que jusqu'à ce temps-là, ils ont prié Dieu tous les jours, et qu'ils s'exhortaient l'un l'autre à le faire toutes les fois qu'ils se rencontraient.

Jusqu'ici est la déposition du Huron qui s'est sauvé, sans quoi l'on ne saurait rien de cette sanglante tragédie. Il y a sujet d'espérer qu'il s'en sauvera encore quelque autre qui nous dira le reste. Ce Huron qui se nomme Louis, et qui est un excellent chrétien, était réservé pour être brûlé dans le pays ennemi, et pour

cela il était gardé si exactement, qu'il était lié à un Iroquois, tant on avait peur de le perdre, aussi bien qu'un autre Huron qui courait le même sort. Ils ont invoqué Dieu et la sainte Vierge avec tant de ferveur et de confiance, qu'ils se sont échappés comme miraculeusement, vivant en chemin de limon et d'herbe, et courant sans respirer jusqu'à Montréal. Louis m'a raconté à notre parloir sa grande confiance à la sainte Vierge, et que comme il était lié à l'Iroquois endormi, un de ses liens se rompit de lui-même, et qu'étant ainsi demi-libre, il rompit doucement les autres et se mit entièrement en liberté. Il traversa toute l'armée, quoique l'on y fît le guet, sans aucune mauvaise rencontre, et se sauva de la sorte. Ils ont rapporté qu'un Iroquois ayant rencontré un Français, lui dit : Je t'arrête; et que le Français, qu'on dit être celui qui par commisération acheva de tuer les moribonds, et qui avait un pistolet en son sein, dont les ennemis ne s'étaient pas aperçus, le tira, en disant du même ton : Et moi, je te tue, et le tua en effet.

Sans les connaissances que ces Hurons fugitifs nous ont données, on ne saurait point ce que nos Français et nos sauvages seraient devenus, ni où aurait été l'armée des ennemis, qui après la défaite dont je viens de parler, s'en sont retournés en leurs pays, enflés de leur victoire, quoiqu'elle ne soit pas grande en elle-même. Car sept cents hommes ont-ils sujet de s'enorgueillir pour avoir surmonté une si petite troupe de gens? Mais c'est le génie de ces sauvages, quand ils n'auraient pris ou tué que vingt hommes, de s'en retourner sur leurs pas pour en faire montre en leurs pays. L'on avait conjecturé ici que l'issue de cette affaire serait telle qu'elle est arrivée, savoir que nos

dix-sept Français et nos bons sauvages seraient les victimes qui sauveraient tout le pays; car il est certain que sans cette rencontre, nous étions perdus sans ressource, parce que personne n'était sur ses gardes, ni même en soupçon que les ennemis dussent venir. Ils devaient néanmoins être ici à la Pentecôte, auquel temps les hommes étant à la campagne, ils nous eussent trouvés sans forces et sans défense; ils eussent tué, pillé et enlevé hommes, femmes, enfants; et quoiqu'ils n'eussent pu rien faire à nos maisons de pierre, venant fondre néanmoins avec impétuosité, ils eussent jeté la crainte et la frayeur partout. On tient pour certain qu'ils reviendront à l'automne ou au printemps de l'année prochaine; c'est pourquoi on se fortifie dans Québec. Et pour le dehors, M. le Gouverneur a puissamment travaillé à faire des réduits ou villages fermés, où il oblige chacun de bâtir une maison pour sa famille, et contribuer à faire des granges communes pour assurer les moissons, faute de quoi il fera mettre le feu dans les maisons de ceux qui ne voudront pas obéir. C'est une sage police, et nécessaire pour le temps, autrement les particuliers se mettent en danger de périr avec leurs familles. De la sorte, il se trouvera neuf ou dix réduits bien peuplés, et capables de se défendre. Ce qui est à craindre, c'est la famine, car si l'ennemi vient à l'automne, il ravagera les moissons; s'il vient au printemps, il empêchera les semences.

Cette crainte de la famine fait faire un effort au vaisseau qui n'est ici que du 13 de ce mois pour aller en France quérir des farines, afin d'en avoir en réserve pour le temps de la nécessité, car elles se gardent ici plusieurs années quand elles sont bien préparées; et quand le pays en sera fourni, on ne craindra pas tant

ce fléau. Ce vaisseau fera deux voyages cette année, ce qui est une chose bien extraordinaire, car quelque diligence qu'il fasse, il ne peut être ici de retour qu'en octobre, et il sera obligé de s'en retourner quasi sans s'arrêter.

L'hiver a été extraordinaire cette année, en sorte que personne n'en avait encore jamais vu un semblable, tant en sa rigueur qu'en sa longueur. Nous ne pouvions échauffer ; nos habits nous semblaient légers comme des plumes, quelques-unes de nous étaient abandonnées (résignées) à mourir de froid; à présent il n'y paraît point, nulle de nous n'étant incommodée.

L'armée des Iroquois est venue ensuite, mais nous n'en avons eu que la peur, si peur se peut appeler, car je n'ai pas vu qu'aucune de nous ait été hors de sa tranquillité. Le bruit même de la garde ne nous donnait nulle distraction. Nos gens n'entraient dans notre clôture que le soir : ils en sortaient le matin pour aller à leur travail, notre dortoir étant toujours bien fermé. La nuit on leur laissait les passages d'en bas et les offices ouverts, pour faire la ronde et la visite. Toutes les avenues des cours étaient barricadées, outre environ une douzaine de grands chiens qui gardaient les portes de dehors, et dont la garde valait mieux, sans comparaison, que celle des hommes pour écarter les sauvages; car ils craignent autant les chiens français que les hommes, parce qu'ils se jettent sur eux, et les déchirent quand ils les peuvent attraper.

Voilà un abrégé de ce qui s'est passé en cette Nouvelle-France depuis la fin d'avril; s'il arrive quelque chose de nouveau, nous vous le ferons savoir par les derniers vaisseaux. J'ajouterai à tout ce que dessus, que M. Dailleboust est mort de sa mort naturelle; c'est une

grande perte pour Montréal, dont il était gouverneur. Je le recommande à vos prières.

De Québec, le 25 juin 1660.

LETTRE CXLV.

AU MÊME.

Etat du pays. — Ses propres dispositions. — Eloge de Mgr l'évêque de Pétrée, et de M. d'Argenson, gouverneur. — Activité de la Mère de l'Incarnation dans les mesures de défense contre les Iroquois.

Mon très-cher fils,

J'ai reçu votre lettre du 26 mars, sans avoir vu les autres dont vous me parlez. L'on dit qu'elles ont été brouillées et ensuite portées à l'Acadie (Nouvelle-Ecosse). Si cela est nous ne pourrons les recevoir que l'année prochaine. Celles de M. le Gouverneur et de nos révérends Pères, et quasi toutes les autres sont tombées dans la même fortune. Il me suffit, mon très-cher fils, que j'aie appris de vous-même votre bonne disposition (état de santé) pour en rendre grâces à Celui qui vous la donne. Je vous ai déjà écrit une lettre bien ample par le premier vaisseau parti au mois de juillet, une autre plus courte, par le révérend Père Le Jeune, et une troisième par un autre navire, afin de vous ôter l'appréhension que vous pourriez avoir à notre sujet, entendant parler des insultes que nous font les Iroquois. Notre bon Dieu nous en a délivrées par sa grande

miséricorde ; ils sont retournés en leur pays, et pendant qu'on traite avec eux pour l'échange de quelques prisonniers, on prend favorablement le temps pour serrer les moissons. Elles sont déjà bien avancées, et les nôtres sont faites ; car on ne lève les grains qu'en septembre ; elles vont quelquefois jusqu'en octobre, en sorte que la neige surprend les paresseux.

Depuis quelques mois les Outaouak sont venus avec un grand nombre de canots chargés de castors, ce qui relève nos marchands de leurs pertes passées, et accommode la plupart des habitants : car sans le commerce, le pays ne vaut rien pour le temporel. Il peut se passer de la France pour le vivre ; mais il en dépend entièrement pour le vêtement, pour les outils, pour le vin, pour l'eau-de-vie, et pour une infinité de petites commodités, et tout cela ne nous est apporté que par le moyen du trafic.

Après ce petit mot de l'état du pays, je réponds à votre lettre, après vous avoir dit que Dieu par sa miséricorde me conserve la santé, et que toute notre Communauté est dans une paix et dans une union aussi parfaite qu'on le saurait souhaiter. Notre révérende Mère de Saint-Athanase a été continuée en sa charge dans l'élection que nous avons faite au mois de juin dernier. Pour moi j'ai toujours les affaires de la maison sur les bras, je les porte par acquiescement aux ordres de Dieu, car toute ma vie j'ai eu de l'aversion des choses temporelles, surtout en ce pays où elles sont épineuses au point que je ne vous puis exprimer. Mon cœur néanmoins et mon esprit sont en paix dans les tracas de cette vie si remplie d'épines ; et j'y trouve Dieu, qui me soutient par sa bonté et par sa miséricorde, et qui ne me permet pas de vouloir autre chose que

ce qu'il voudra de moi dans le temps et dans l'éternité. Par ce peu de mots, vous voyez, mon très-cher fils, ma disposition présente, et que je suis à la bonté divine par l'abandon d'un esprit de sacrifice continuel. Je ne sais si, ayant passé soixante ans, il durera encore longtemps. Des pensées que le terme de la vie approche, sans que j'y fasse réflexion, me donnent de la joie : mais quand je m'en aperçois, je la mortifie pour me tenir en mon esprit de sacrifice, et pour attendre ce coup final dans le dessein de Dieu, et non dans la jubilation où mon esprit voudrait s'emporter, se voyant sur le point d'être dégagé des liens de cette vie basse et terrestre, et si pleine de piéges : car sans parler de ceux du dehors qui sont infinis, qui ne refuirait ceux de la nature, qui plus ils vieillissent, plus ils sont subtils et à craindre? Priez Dieu, puisqu'il veut que je vive, qu'il me délivre de leur malignité.

Mgr notre Prélat est tel que je vous l'ai mandé par mes précédentes, savoir, très-zélé et inflexible. Zélé pour faire observer tout ce qu'il croit devoir augmenter la gloire de Dieu; et inflexible pour ne point céder en ce qui y est contraire. Je n'ai point encore vu personne tenir si ferme que lui en ces deux points. C'est un autre Saint-Thomas de Villeneuve pour la charité et pour l'humilité, car il se donnerait lui-même pour cela. Il ne réserve pour sa nécessité que le pire. Il est infatigable au travail; c'est bien l'homme du monde le plus austère et le plus détaché des biens de ce monde. Il donne tout et vit en pauvre, et l'on peut dire avec vérité qu'il a l'esprit de pauvreté. Ce ne sera pas lui qui se fera des amis pour s'avancer et pour accroître son revenu; il est mort à tout cela. Peut-être (sans faire tort à sa conduite) que s'il ne

l'était pas tant, tout en irait mieux; car on ne peut rien faire ici sans le secours du temporel. Mais je puis me tromper, chacun a sa voie pour aller à Dieu. Il pratique cette pauvreté en sa maison, en son vivre, en ses meubles, en ses domestiques; car il n'a qu'un jardinier, qu'il prête aux pauvres gens quand ils en ont besoin, et un homme de chambre qui a servi M. de Bernières.

Il ne veut qu'une maison d'emprunt, disant que quand il ne faudrait que cinq sols pour lui en faire une, il ne les voudrait pas donner. En ce qui regarde néanmoins la dignité et l'autorité de sa charge, il n'omet aucune circonstance. Il veut que tout se fasse avec la majesté convenable à l'église, autant que le pays le peut permettre. Les Pères lui rendent toutes les assistances possibles, mais il ne laisse pas de demander des prêtres en France, afin de s'appliquer avec plus d'assiduité aux charges et aux fonctions ecclésiastiques.

M. le Gouverneur (M. d'Argenson) fait de son côté paraître de jour en jour son zèle pour la conservation et pour l'accroissement du pays. Il s'applique à rendre la justice à tout le monde. C'est un homme d'une haute vertu et sans reproche. Je vous ai mandé par mes dernières lettres les soins qu'il a eus pour notre conservation, étant venu lui-même plusieurs fois dans notre monastère pour visiter les lieux et les faire fortifier, ordonnant des corps de garde, afin que nous soyions hors des dangers des Iroquois, dans le temps de leurs remuements.[1] En votre considération, j'ai souvent l'honneur de sa visite, outre celles qu'il donne à notre révé-

(1) L'extrémité du couvent à l'ouest était la limite de la ville de ce côté. Il résultait de là que les Ursulines pouvaient être les premières exposées à la fureur des sauvages.

rende Mère. Il y a toujours à profiter avec lui, car il ne parle que de Dieu et de la vertu, hors la nécessité de nos affaires, que nous lui communiquons comme à une personne de confiance et remplie de charité. Il assiste à toutes les dévotions publiques, étant le premier à donner l'exemple aux Français et à nos nouveaux chrétiens. Nous avons rendu grâces à Dieu en apprenant qu'il était continué en sa charge pour trois ans. La joie a été universelle et publique, et nous souhaiterions qu'il y fût continué par Sa Majesté le reste de ses jours. Si Messieurs de la Compagnie savaient son mérite, ils s'emploieraient assurément à se procurer ce bien à eux-mêmes et à tout le pays.[1]

Les bonnes Mères Hospitalières qui vinrent l'année dernière s'établir à Montréal, ont été à la veille de repasser en France. Leur fondation était entre les mains de M. N. receveur des tailles, qui est mort assez mal en ses affaires; et comme sa charge et ses biens ont été saisis, les deniers de ces pauvres filles s'y sont trouvés enveloppés, et on les tient comme perdus. Mais Mgr notre Prélat les a retenues, sur la requête qui lui a été présentée par les habitants de Montréal; car ce sont des filles d'une grande vertu et édification. On nous y demande aussi; mais Monseigneur a répondu pour nous, que nous ne pouvions y aller sans une fondation assurée. Vous ne sauriez croire combien, dans les apparences humaines, ce pays est peu assuré, et avec ce peu d'assurance l'on y fait par nécessité des dépenses incroyables. C'est un mal commun et nécessaire. Nous nous sommes vues à la veille que tout était perdu; et en effet

(1) Elle parle de la Compagnie dite des *Cent-Associés*, établie pour travailler à la colonisation du Canada.

cela serait arrivé si l'armée des Iroquois, qui venait ici et qui nous eût trouvées sans défense, n'eût rencontré dix-sept Français et quelques sauvages chrétiens, qu'ils ont pris et menés en leur pays. Je vous en ai mandé l'histoire bien au long dans une autre lettre. A présent que leur retour a donné le loisir de se fortifier, l'on n'a pas tant sujet de craindre, surtout dans nos maisons de pierre, d'où l'on dit qu'ils ne s'approcheront jamais, parce qu'ils croient que ce sont autant de forts. Nonobstant tout cela, nous avons fait une bonne provision de poudre et de plomb, et avons emprunté des armes qui sont toujours prêtes en cas d'alarmes.

C'est une chose admirable de voir les providences et les conduites de Dieu sur ce pays, qui sont tout à fait au-dessus des conceptions humaines. D'un côté, lorsque nous devions être détruits, soixante hommes qui étaient partis pour aller prendre des Iroquois ont été pris eux-mêmes et immolés pour tout le pays. D'ailleurs les Français d'ici et les Algonquins prennent presque tous les avant-coureurs des Iroquois, qui étant exposés au feu, découvrent tout le secret de la nation. Enfin Dieu détourne les orages lorsqu'ils sont prêts de fondre sur nos têtes; et nous sommes si accoutumés à cette Providence, qu'un de nos domestiques que je faisais travailler à nos fortifications, me dit avec une ferveur tout animée de confiance : « Ne vous imaginez pas, ma Mère, que Dieu permette que l'ennemi nous surprenne; il enverra quelque Huron par les prières de la sainte Vierge, qui nous donnera tous les avis nécessaires pour notre conservation. La sainte Vierge a coutume de nous faire cette faveur en toutes occasions, elle le fera encore à l'avenir. » Ce discours me toucha fort, et nous en vîmes l'effet dès le jour même ou le lendemain, que

deux Hurons qui avaient été pris et qui s'étaient sauvés comme miraculeusement par l'assistance de la sainte Vierge, arrivèrent et apportèrent la nouvelle de la prise de nos Français, et que l'ennemi s'était retiré en son pays.

Cette nouvelle fit cesser la garde dans tous les lieux, excepté dans les forts, et tout le monde commença à respirer, car il y avait cinq semaines qu'on n'avait point eu de repos ni de jour ni de nuit, tant pour se fortifier que pour se garder. Pour moi, je vous assure que j'étais extrêmement fatiguée; car nous avions vingt-quatre hommes sur lesquels il fallait que je veillasse continuellement pour leur donner tous leurs besoins de guerre et de vivres. Ils étaient divisés en trois corps de garde, et faisaient la ronde toute la nuit par des ponts de communication, qui allaient partout : ainsi ils nous gardaient fort exactement. Je veillais au-dessus de tout cela. Car encore que je fusse enfermée dans notre dortoir, mon oreille néanmoins faisait le guet toute la nuit de crainte d'alarme, et pour être toujours prête à donner à nos soldats les munitions nécessaires en cas d'attaque. Enfin, nous fûmes heureuses d'être délivrées de ce fardeau, et l'on en chanta le *Te Deum* en toutes les églises. Il y a près de cinq mois qu'il se fait tous les jours un salut solennel où le saint Sacrement est exposé, afin qu'il plaise à Dieu de protéger le pays. Voilà mon papier rempli, il faut que je finisse, vous suppliant de joindre vos prières aux nôtres, et de nous procurer encore celles de mes révérends Pères vos bons religieux.

De Québec, le 17 de septembre 1660.

LETTRE CXLVI.

A SON ANCIENNE SUPÉRIEURE DE TOURS.

(*La Mère Françoise de Saint-Bernard.*)

Des biens renfermés dans la croix. — Vives alertes à l'occasion des Iroquois. — De la pauvreté et du soin des affaires temporelles.

Ma révérende et très-honorée Mère,

C'est avec bien de la joie que j'ai reçu votre lettre, qui est la première et l'unique qui m'ait été rendue de votre part cette année. Je ne l'ai reçue que vers la mi-septembre, quoique les premiers navires aient paru à notre port sans nous donner aucune nouvelle de notre chère maison de Tours. Cette privation ne nous a pas mises peu en peine de vos chères personnes, et de vous plus que de toute autre, mon unique Mère. Mais enfin votre lettre m'a fait respirer, et m'a donné un grand sujet de rendre grâces à la divine bonté des forces qu'elle vous donne pour porter le poids des fâcheux événements qui suivent le cours de la vie humaine, et surtout ceux que la divine Providence ordonne pour la sanctification des saints. Mon intime Mère, nous ne sommes pas bien éloignées d'âge, ainsi nous ne serons pas longtemps sans connaître à découvert les biens et les avantages qui sont enfermés dans les croix et dans la vie cachée des âmes choisies. La bonne Mère Le Coq les voit à présent, et elle se rit,

s'il faut ainsi parler, de la bassesse des opinions humaines. Pour mieux dire, elle voit la vanité et l'aveuglement du cœur humain, qui se brûle à la lampe et à la fumée : vous entendez, mon aimable Mère, ce que je veux dire par cette énigme. J'ai été surprise de la mort si subite de cette Mère, car comme elle nous a écrit des lettres bien amples, nous étions sur le point de lui faire réponse, mais nous avons converti (tourné) notre soin à faire pour elle des prières publiques et particulières.

Si le vaisseau qui est parti d'ici au mois de juillet est arrivé à bon port, vous aurez appris de nos nouvelles dès le mois d'août, vous ayant écrit des lettres bien amples, qui vous apprennent tout ce qui s'est passé ici au sujet des Iroquois, qui nous ont bien taillé de l'ouvrage aux mois de mai et de juin. J'ai cru être obligée de vous mander dans la sincérité comme les choses se sont passées, pour prévenir ce que l'on aurait pu vous écrire, ma très-chère Mère, et qui aurait pu vous donner sujet de craindre pour nous, à cause de votre bon cœur pour vos filles. Cet orage a passé lorsque l'on croyait tout perdu : de sorte qu'on a fait en paix les moissons que l'on croyait devoir être ravagées par cet ennemi. De plus, Dieu a envoyé aux marchands pour plus de cent quarante mille livres de castors, par l'arrivée des Outaouak, qui en avaient soixante canots chargés. Cette bénédiction du ciel est arrivée, lorsque ces messieurs voulaient quitter ce pays, ne croyant pas qu'il y eût plus rien à faire pour le commerce. S'ils eussent quitté, il nous eût fallu quitter avec eux ; car sans les correspondances qui s'entretiennent à la faveur du commerce, il ne serait pas possible de subsister ici. Vous voyez, mon intime Mère, comme Dieu

par sa sagesse infinie rétablit les affaires, lorsqu'on les croit entièrement désespérées. C'est là sa conduite ordinaire sur ce pays, qui fait que les plus éclairés s'y confessent aveugles. On ne laisse pas de se préparer à bien recevoir l'ennemi, s'il retourne, comme l'on s'y attend. C'est pourquoi l'on se fortifie en la manière que je vous l'ai mandé.

Pour ce qui est de notre petite famille, la paix et et l'union y règnent. Nous sommes plus riches en biens spirituels qu'en ceux du siècle : car je vous confesse que nous avons toutes les peines imaginables à subsister après tant de si grands accidents que Dieu a permis nous arriver, et dont nous ne saurions nous remettre. J'espère néanmoins que Dieu qui nous a amenées à sa nouvelle église, nous assistera, et qu'à présent que nous sommes rebâties, les dépenses ne seront pas si grandes. Nous faisons de grands frais pour notre séminaire; non qu'il y ait un grand nombre de filles sauvages sédentaires; mais parce qu'on nous donne plusieurs filles Françaises, pour l'entretien desquelles les parents ne peuvent fournir que peu de chose, et d'autres ne peuvent rien donner du tout : et ce qui est à remarquer, les Françaises nous coûtent sans comparaison plus à nourrir et à entretenir que les sauvagesses. Dieu est le Père des unes et des autres, et il faut espérer de sa bonté qu'il nous aidera à les assister.

Nous avons toutes participé à la joie que nous ont apportée les nouvelles de la paix :[1] car outre l'intérêt que nous devons prendre au bien commun, nous espérons que ce pauvre pays s'en sentira par la liberté

(1) Il s'agit de la paix entre la France et l'Espagne, signée le 7 novembre 1659, et qui fut suivie du mariage de Louis XIV avec l'infante d'Espagne.

des passages de la mer : le commerce en sera plus grand et plus libre, et peut-être que leurs Majestés nous donneront du secours contre nos ennemis, pour lesquels on n'a plus de pensées qu'à les exterminer, si l'on peut, n'y ayant plus rien à espérer d'eux ni pour la paix, ni pour la foi, après tant d'expériences que l'on a de leur perfidie. L'on tient ici seize de leurs gens en prison, pour lesquels on tâche d'échanger nos Français qu'ils tiennent captifs.

Pour ce qui est de ma disposition particulière, je suis, mon intime Mère, dans une aussi grande paix qu'elle se puisse souhaiter parmi les divers événements des choses très-crucifiantes qui se présentent chaque jour, et quasi à chaque moment; en sorte que si notre bon Dieu ne s'y trouvait, il y en a assez pour faire perdre courage. Pour vous parler simplement, c'est ici un pays de souffrances pour les personnes religieuses, surtout pour celles qui ont des charges et le maniement des affaires. J'en ai toujours été chargée depuis que vous m'avez donnée à cette nouvelle Eglise; et partant il m'a toujours fallu être dans la croix. Mais il y faut expirer à l'imitation de notre Maître; et je ne la changerais pas, sinon par l'ordre d'une volonté supérieure, contre tous les biens de la terre, quoique tout mon esprit ait sa pente à la solitude et à une vie retirée. J'aspire au repos afin de me disposer à la mort. L'on se rit de moi quand j'en parle, parce qu'on me voit agir dans nos affaires comme une personne qui aime l'action, je veux dire avec allégresse et sans chagrin. Mais on ne voit pas mon fond, qui est de vouloir aimer partout son unique bien; et c'est pour cela que je fais bon visage en suivant ses ordres. Ce n'est pas assez de faire la volonté de Dieu, il faut

fâire avec amour dans l'intérieur, et de bonne grâce extérieurement. Voilà comme je vis, mon unique Mère, quoique toutes mes actions soient mêlées d'imperfection. Adieu, ma très-bonne Mère; donnez-moi toujours à Notre-Seigneur par le saint amour duquel je vous embrasse, et suis...

De Québec, le 23 de septembre 1660.

LETTRE CXLVII.

A UNE RELIGIEUSE URSULINE DE TOURS.

Elle la console de la mort d'un de ses parents et d'une religieuse de ses amies. — On ne doit point être surpris quand on apprend la nouvelle de la mort de quelqu'un qu'on aime. — Bonne régularité des Ursulines de Tours. — Il faut toujours croître en vertu, et cet accroissement est une marque qu'elle est véritable.

Ma révérende et très-chère Mère,

Je ne doute point que vous n'ayez vivement ressenti la mort de votre bon oncle qui était aussi votre bon Père spirituel. C'est sans doute une grande privation à ses amis, et singulièrement à vous qui aviez tant de confiance et de facilité à lui ouvrir votre cœur. Mais enfin, vous irez un jour avec lui dans le séjour des bienheureux, où vous vous parlerez esprit à esprit, et y glorifierez Dieu d'une nouvelle manière. Ah! ma chère Mère, quand serons-nous dans ce lieu de bonheur? Quand nous embrasserons-nous dans la pureté des Saints?

Nous avons aussi appris la mort de notre chère

Mère Le Coq; et par la même voie, nous avons reçu de ses lettres. Cela est surprenant à la vérité, mais pourtant la brièveté et l'incertitude des moments qui ne sont pas à notre disposition doivent faire que nous ne soyons surpris de rien, surtout quand nous apprenons la mort de nos amis. Quoique nous ayons ressenti la perte de cette chère Mère, nous avons été très-aises de la savoir, afin de lui pouvoir rendre nos derniers devoirs. Nous l'avons fait de cœur et d'affection par une communion générale et par un service solennel chanté par le révérend Père supérieur, car cette bonne Mère était canadienne d'affection.

Pour nous, nous sommes toutes, grâce à Notre-Seigneur, dans une bonne santé, et ce qui vous doit le plus consoler, dans une union aussi douce, et dans une paix aussi profonde que nous saurions la souhaiter. Je bénis Dieu de celle que vous me dites être dans votre sainte maison de Tours. Je crois qu'elle est telle que vous le dites, et que la divine bonté y bâtit sur de bons fonds. Je n'oublierai jamais ce que j'y ai vu dans l'éducation des sujets qui la sanctifient aujourd'hui par leur vertu et par leur régularité. De celles que j'y ai vues, je juge de celles qui y sont entrées depuis notre absence, puisque, grâces à Notre-Seigneur, j'y ai remarqué un esprit foncier capable de se communiquer et de persévérer. Je prie la bonté divine de le vouloir augmenter; car la sainteté veut toujours croître, et ses accroissements montrent qu'elle est véritable.

Nous avons fait nos élections, où la révérende Mère de Saint-Athanase a été continuée en sa charge de supérieure, et moi en celle de dépositaire, qui ne me donne pas peu de tracas : mais Dieu le veut, j'en suis contente, puisque c'est son bon plaisir. J'espère que

vous me manderez l'année prochaine le succès des vôtres; je prie Dieu cependant qu'elles réussissent à sa gloire. Je vous supplie de me continuer votre assistance auprès de Notre-Seigneur, et de croire que je suis en lui, avec autant de sincérité que de vérité, votre...

De Québec, le 28 de septembre 1660.

LETTRE CXLVIII.

A SON FILS.

Elle compatit à une infirmité habituelle dont il était incommodé, et l'exhorte à la patience. — Elle s'excuse de se rendre à la prière qu'il lui avait faite de traiter des matières spirituelles.

Mon très-cher fils,

J'ai enfin reçu vos trois lettres avec une joie d'autant plus sensible, que j'avais quasi perdu l'espérance de les recevoir. La cause de ce retardement est que nos paquets et ceux de nos amis ont été brouillés, mais enfin eux et nous avons tout reçu. Je crains bien que la grande faiblesse que vous ressentez n'augmente de plus en plus. Il n'y a rien qui affaiblisse tant que les causes que vous me dites; et ce qui est incommode à votre infirmité, c'est le genre de vie que votre règle vous oblige de garder. J'ai ressenti vivement votre infirmité; mais Dieu soit béni, vous êtes à lui plus qu'à moi, et votre vie et la mienne sont entre ses mains. C'est ce que j'ai à vous dire pour votre consolation et pour motif de patience et d'acquiescement aux ordres de Dieu.

Ce n'est pas manque de bonne volonté si je ne m'entretiens avec vous de choses spirituelles selon votre inclination et la mienne : mais je suis, aussi bien que vous, si accablée d'affaires, que tout ce que je puis faire après y avoir satisfait, c'est de m'acquitter des observances régulières. Je soupire après la retraite et la solitude; mais il n'est pas en ma disposition de choisir cet état. Ce n'est pas que du côté de Dieu mon esprit ne lui soit attaché par son attrait, et que mon cœur n'ait le bien d'être uni à sa divine Majesté, avec sa privauté et sa grâce ordinaire. M. de Genève dit qu'il y a des oiseaux qui en volant prennent leur réfection. Je suis de même en matière de la vie de l'esprit, car dans les tracas où je suis attachée par nécessité, je prends la nourriture solide et continuelle que je viens de vous dire. Ainsi je vous assure que je ne puis rien écrire des choses spirituelles; et si je le pouvais faire, il n'y a rien qui me donnât tant de satisfaction que de vous donner ce contentement. Demeurons-en là, s'il vous plaît, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu d'en disposer autrement. Cependant pensons à nous sanctifier dans ces tracas, vous et moi, puisque le plus parfait et le plus agréable à ses yeux est de suivre ses ordres. Pour moi, j'ai un fort attrait de m'offrir dans tous les moments en esprit de sacrifice, et, en m'oubliant moi-même, me laisser consumer à Celui qui fait gloire d'avoir des âmes anéanties.

Vous m'avez fort obligée de n'avoir pas communiqué nos écrits pour être insérés dans l'ouvrage de ce bon Père qui compose l'histoire de Canada.[1] Il y a plus de

(1) Ce sont les mémoires qui ont servi à composer l'histoire de sa vie. (Note de Cl. Martin.)

dix ans qu'il me presse de lui donner quelque chose de semblable; je m'en suis toujours excusée. Je ne sais si le révérend Père Lalemant ne lui en a point donné des mémoires; il l'a pu s'il l'a voulu, car c'est l'homme du monde qui me connaisse le mieux : s'il l'a fait ç'a été sans m'en parler. Mourons entièrement au monde, et disons avec un saint : C'est alors que nous serons véritablement servantes de JÉSUS-CHRIST si le monde ne voit rien de nous. Comme je m'unis à vous en tous les biens que la divine bonté fait par vous, aussi ce que je fais en lui, car sans lui je ne puis rien faire, est pareillement à vous. Demeurons dans cette union et communication de biens pour l'amour, pour l'honneur et pour la gloire de JÉSUS. Mes autres lettres vous disent les nouvelles du pays.

De Québec, le 13 d'octobre 1660.

LETTRE CXLIX.

A UNE RELIGIEUSE URSULINE DE TOURS.

(*La Mère Ursule.*)

Mgr l'évêque ordonne que, contre la coutume, la charge de maîtresse des novices soit élective, et que la supérieure ouvre les lettres des religieuses.

Ma révérende et très-chère Mère,

Voici un petit mot que j'ai cru devoir vous écrire en confiance au sujet de ma chère Mère N. Comme elle a confiance en moi, elle me fait voir quelques-unes

de ses lettres, et j'ai remarqué dans celle qu'elle vous écrit au sujet de l'élection d'une maîtresse des novices, certaines choses où elle se méprend un peu, ne sachant pas entièrement comme elles se sont passées. Mais vous pouvez bien m'en croire, puisque le tout est venu à ma connaissance, et s'est même passé à ma vue, ayant toujours accompagné notre révérende Mère, à cause de la charge où je suis, et de celle où j'ai été. Voici donc comme la chose s'est passée. Mgr notre Prélat ayant fait venir notre révérende Mère au parloir, après qu'elle fut confirmée en sa charge, il lui déclara qu'il voulait que la maîtresse des novices le fût aussi des jeunes professes, et que cette charge fût sujette à l'élection. Cette proposition nous surprit extrêmement, et pour en empêcher l'exécution, nous contestâmes fort. Mais quelques raisons que nous pussions dire, il ne voulut point nous écouter. Ce que nous pûmes obtenir fut que cette élection serait seulement pour trois ans, sans conséquence, et comme un essai qui nous ferait voir le succès de ce changement. Notre révérende Mère ne laissa pas d'en avoir bien du déplaisir, parce qu'elle était dans la résolution de continuer cette chère Mère dans cette charge, en laquelle elle s'était très-bien comportée. Mais l'élection fit tourner les choses autrement; car, comme vous savez, en matière de choix, on ne dispose pas des voix comme l'on veut. Le tout se fit assurément selon Dieu, et dans la sincérité, vous pouvez m'en croire, car je suis témoin oculaire de tout ce qui s'est passé. Or je vous dirai, dans la confiance, que la raison pour laquelle on n'a pas jeté les yeux sur elle dans l'élection, est qu'elle est trop libre à dire ses sentiments et qu'elle les change un peu trop facilement, ce qui choque extrêmement celles qui ne connaissent

pas son fond : car au reste elle est très-vertueuse et très-exacte en matière de régularité. Mais il y a de certains faibles qui nous accompagneront jusqu'à la mort, quelque saint que nous soyons, et quelque vertu que nous puissions avoir.

Vous jugerez de ce peu, mon intime Mère, ce que je veux dire, et je me suis résolue de vous en donner un avis de confiance, afin qu'à l'avenir vous ne croyiez pas légèrement tout ce que l'on pourra vous mander. Il y a de petits soulèvements de cœur excités par une passion secrète, qui font faire des saillies dont on a quelquefois le loisir de se repentir, parce que cela étant passé, on voit les choses tout autrement qu'on ne les voyait dans l'émotion. Au reste, quoique la Mère N. eût un peu de mortification en ce changement, elle n'en fit rien paraître néanmoins ; mais, d'un esprit qui parut fort dégagé, elle fit voir qu'elle en était très-aise, et elle m'en assura encore dans le particulier. Je l'ai crue, car je la crois sincère. Il est très-vrai que notre révérende Mère la traite avec beaucoup d'amour et de confiance, et elle est une de celles avec qui elle communique des affaires importantes de la maison, parce qu'elle a un fort bon sens quand elle est dans son assiette de vertu ordinaire, et cela me console beaucoup. Elle est parfois fâchée contre moi, ou pour mieux dire, elle en fait le semblant, de ce que je ne lui dis pas tout ce que je sais ; si je ne le fais pas, ce n'est pas manque de confiance, mais il faut que je garde le secret à qui je le dois. Vous voyez, mon intime Mère, que je vous ouvre mon cœur pour la gloire de Dieu et pour l'amour que je vous porte ainsi qu'à cette chère Mère, que je voudrais cacher dans mon cœur en de certaines rencontres.

Je me sens encore obligée de vous donner de l'éclair-

cissement sur ce qu'on vous écrit qu'on voit ici toutes nos lettres. Il est vrai qu'on les voit, mais on ne les ouvre et on ne les lit pas. Mgr notre Prélat ayant ordonné à notre révérende Mère d'ouvrir les lettres qu'on envoie de France, elle est seulement obligée de rompre le cachet, et c'est ce qu'elle fait afin d'obéir : mais je vous assure qu'elle ne les lit point du tout. Je vous écris, et vous pouvez m'écrire en confiance tout ce que vous voudrez, avec assurance que cela ne sera vu que de moi. Il en est de même de celles que nos Mères et nos amis nous écrivent, et de celles que nous leur écrivons. Nous nous sommes toujours gardé cette fidélité, notre révérende Mère et moi, lorsque nous avons été successivement en charge, afin de laisser la liberté à nos Congrégations de nous écrire tout ce qu'il leur plaira.

Il faut que ceux qui vous ont écrit cette particularité n'aient pas compris l'intention de Monseigneur, qui consiste seulement, comme je viens de vous dire, dans cette formalité de rompre le cachet. Il a eu raison d'en user de la sorte, parce que la règle dit quelque chose de semblable qui souffre interprétation; et enfin il faut garder quelque forme qui fasse voir qu'une supérieure peut toujours user de sa liberté.[1] Ecrivez-nous donc avec votre confiance ordinaire, et si vous m'aimez, croyez que ce que je vous dis est véritable. J'ajouterai

(1) Ces dernières paroles reconnaissent avec raison le droit de la supérieure. Il est certain, en effet, qu'elle a toujours le droit, et généralement le devoir de lire, au moins d'une manière superficielle, les lettres adressées à ses religieuses, à moins qu'elles n'émanent d'un supérieur ou de l'évêque du diocèse, ou du confesseur ordinaire, écrivant en cette qualité. Les deux premières supérieures de Québec ont pu, à une époque de fondation et dans des circonstances qui se rencontrent rarement, avoir des motifs pour agir d'une autre manière.

à tout cela, que notre révérende Mère et moi sommes dans une aussi parfaite intelligence que si nous n'étions qu'un cœur. Il ne se passe rien et elle n'entreprend rien qu'elle ne me le communique, et qu'elle ne me demande mon avis : ce qui noue et serre notre union très-étroitement. Vous savez ce que vous êtes avec ma chère Mère de Saint-Bernard ; il en est de même de notre révérende Mère et de moi. De là vient que dans la maison nous ne faisons point de différence de Congrégations. Il y en a pourtant dont les sentiments ne sont pas tout à fait morts pour leur ancienne demeure, ce qui m'afflige sensiblement. La Mère Marie de Saint-Joseph était toute d'or à ce sujet. Elle est morte, et elle jouit à présent de la récompense qui était due à son grand détachement. Le vaisseau qui doit partir presse si fort que je suis obligée de finir, pour vous dire que je suis sans réserve, votre...

De Québec, le 13 d'octobre 1660.

LETTRE CL.

A UNE JEUNE RELIGIEUSE URSULINE.

Elle l'exhorte à mourir à elle-même, et à s'avancer sans relâche dans la perfection.

Ma très-chère et bien-aimée fille,

Puisque vous le voulez, j'en suis contente, je vous donne cette qualité, et je vous embrasse comme telle dans l'aimable cœur de JÉSUS notre unique et suradorable Sauveur. Ce m'est toujours une nouvelle joie de ce que vous lui apparteniez, et de ce que vous vouliez le suivre sans réserve. Qu'il fait bon, ma très-chère fille, de l'aimer, mais de l'aimer de la bonne manière, c'est-à-dire en mourant à soi-même mille fois le jour en esprit de sacrifice. L'état où sa divine bonté nous a appelées, vous et moi, nous donne le moyen, par préciput à tous les autres états, de le faire. Que nos cœurs n'aient donc plus de mouvement que par l'esprit de ce divin Maître, qui absolument et sans réserve veut être l'esprit de notre esprit. Il a des jalousies qui ne se peuvent exprimer, à ce que nous ne nous écartions jamais de sa divine et douce maîtrise. Je crois, ma bien-aimée fille, que vous êtes dans la disposition de lui tout céder, et de courir plus que jamais dans la voie du saint amour. Je lui demande qu'il perfectionne encore en vous cette sainte disposition, parce qu'il y

a de continuelles ascensions à faire dans le chemin de la perfection, qui ne trouvera point de terme que dans l'éternité. Demandez-lui aussi pour moi que je lui sois fidèle en cette course. Je souhaite plus que je ne puis vous le dire, que vous et ma nièce soyez toujours unies par le lien de la sainte dilection; ce lui sera un grand avantage, puisque nos faiblesses veulent du secours dans une affaire aussi importante qu'est celle de notre perfection, que je sais bien que vous cherchez en vous aimant. Aimez-vous donc et aimez-moi en Celui qui n'est que pureté et amour. Je suis en lui toute vôtre...

De Québec, le 23 octobre 1660.

LETTRE CLI.

A SON FILS.

Etat des affaires du Canada depuis le mois de juin jusqu'en novembre. — Desseins des Iroquois découverts. — Mort chrétienne de quelques Français par les mains de ces barbares.

Mon très-cher et bien-aimé fils,

Je vous ai écrit par tous les vaisseaux. Voici le dernier, que je ne puis laisser partir sans me consoler avec vous, vous disant adieu pour cette année. Plusieurs des plus honnêtes gens de ce pays sont partis pour aller en France, et particulièrement le révérend Père Le Jeune y va pour demander du secours au roi contre

nos ennemis, que l'on a dessein d'aller attaquer en leur pays. L'on espère que Sa Majesté en donnera, et en cette attente l'on fait ici un grand nombre de petits bateaux, qui ne sont guère plus grands que les canots des Iroquois : c'est-à-dire, propres à porter quinze ou vingt hommes. Il est vrai que si l'on ne va humilier ces barbares ils perdront le pays, et ils nous chasseront tous par leur humeur guerrière et carnassière. Ils chasseront, dis-je, ceux qui resteront, car avant que d'en venir là, ils en tueront beaucoup, et tous si on les laisse faire. Il n'y a nulle assurance à leur paix, car ils n'en font que pour allonger le temps, et prendre l'occasion de faire leur coup et d'exécuter leur dessein, qui est de rester seuls en toutes ces contrées, afin d'y vivre sans crainte, et d'avoir toutes les bêtes pour vivre et pour en donner les peaux aux Hollandais. Ce n'est pas qu'ils les aiment, mais parce qu'ils ont besoin de quelques-uns par le moyen desquels ils puissent tirer leurs nécessités de l'Europe et comme les Hollandais sont plus proches d'eux, ils traitent plus facilement, non sans leur faire mille indignités que les Français ne pourraient jamais souffrir ; mais l'amour des biens de la terre, et le désir d'avoir des castors, font que les Hollandais souffrent tout.

Voilà le véritable dessein des Iroquois, comme nous l'avons appris d'un Huron chrétien de la dernière défaite, qui s'est sauvé d'une bande de six cents de ces barbares, qui venaient ici cet automne pour nous surprendre et pour ravager nos moissons. Il ajoute que pour retirer quatorze Oioqueronons qui sont dans les fers à Montréal, ils allaient paraître en petit nombre devant l'habitation avec un pavillon blanc, qui est le signe de la paix, feignant la vouloir demander. Car

ils disent que les robes noires voyant ce signe, ne manqueront pas d'aller au devant avec quelques Français, qu'ils prendront les uns et les autres afin de les échanger avec leurs prisonniers, et que l'échange fait, ils se jetteront sur les Français afin de les détruire. Mais avant que de les exterminer, ils ont envie d'enlever les femmes et les filles pour les emmener en leur pays.

Le Huron fugitif ajoute à tout cela, qu'il est arrivé à ces six cents barbares un accident qui pourra bien les faire retourner sur leurs pas sans rien faire. Comme ils se divertissaient en chassant à l'eau un cerf ou vache sauvage, l'un d'entre eux voulant tirer sur la bête pour l'arrêter, tira sur le chef de l'armée et le tua; et comme ces gens-là sont fort superstitieux, ils ont tiré un augure de ce coup, que leur guerre n'irait pas bien pour eux, et qu'assurément il leur arriverait du malheur. Dans cette pensée, qui passait en leur esprit pour une conviction, ils commencèrent à défiler, et le captif prit occasion de là de s'enfuir, ayant les plaies de ses doigts coupés et brûlés encore toutes fraîches.

C'est ce même captif qui nous a appris la fin de nos Français et de nos sauvages chrétiens, qui avaient été pris au printemps dernier, après s'être défendus jusqu'à l'extrémité. Il dit qu'ils les ont tous fait brûler avec des tourments et des ignominies horribles. Ils ont souffert la mort avec une générosité qui épouvantait leurs tyrans. Le dernier mort, à qui l'on hachait les doigts peu à peu, se jetait à genoux à chaque pièce qu'on lui coupait, pour remercier Dieu et le bénir. Avec tout cela, il était demi-rôti : car on les a fait brûler à petit feu, ces barbares étant pires et plus démons en cruauté que les démons même.

Toutes ces connaissances ont tellement animé les Français, qu'ils sont résolus de détruire ces misérables par eux et par le secours qu'ils attendent de France. Ils ne peuvent plus différer leur perte après tant d'hostilités et de ruptures de paix. Autant qu'ils en prennent, ils les mettent entre les mains des Algonquins, qui sont gens de cœur, fort bons chrétiens et très-fidèles aux Français, qui les traitent (les Algonquins traitent les Iroquois) comme ils sont traités quand ils sont pris. Vous vous étonnez de cette résolution, et vous dites que cela répugne à l'esprit de l'Evangile et des apôtres, qui ont exposé leur vie pour sauver les infidèles, et ceux même qui les faisaient souffrir. Mgr notre Prélat a été de votre sentiment; il a même fait apprendre la langue à M. de Bernières pour aller les instruire; vous savez combien de fois nos révérends Pères y sont allés pour le même sujet: tout nouvellement ils ont voulu y aller pour faire un dernier effort; mais on les a retenus comme par violence, le péril étant trop évident et inévitable. Après tant d'efforts inutiles et d'expériences de la perfidie de ces infidèles, Monseigneur a bien changé de sentiment; et il tombe d'accord avec toutes les personnes sages du pays, ou qu'il les faille exterminer, si l'on peut, ou que tous les chrétiens et le christianisme du Canada périssent. Quand il n'y aura plus de christianisme ni de missionnaires, quelle espérance y aura-t-il de leur salut? Il n'y a que Dieu qui par un miracle bien extraordinaire les puisse mettre dans la voie du Ciel. Il est tout-puissant pour le faire. Priez-le de cela, si c'est pour sa gloire, et s'il y a encore parmi ces barbares quelque âme prédestinée qu'il veuille sauver, comme il en a sauvé six ou sept cents ces dernières années, que les révérends Pères

y ont prêché, et fait les fonctions d'apôtres avec des travaux incroyables.

Dans le déplorable état où sont les affaires communes du pays, peut-être que nos Mères seront en peine de nous, et qu'elles penseront à nous rappeler auprès d'elles. Si elles sont dans cette disposition, je vous supplie, mon très-cher fils, d'en détourner le coup : car outre que nous ne sommes pas en danger pour nos personnes, nous n'avons point de peur. Et de plus, soyez assuré et assurez-les que s'il y avait quelque péril évident, Mgr notre Prélat n'en ferait pas à deux fois ; il ferait mettre les Hospitalières et les Ursulines dans un même vaisseau, et nous renverrait en France. Mais, grâces à Notre-Seigneur, le mal n'est pas à cette extrémité ; et quoique l'intention des Iroquois soit de nous chasser ou de nous détruire, je crois que celle de Dieu est de nous arrêter et de faire triompher cette nouvelle Eglise de ses ennemis. Adieu pour cette année.

De Québec, le 2 de novembre 1660.

LETTRE CLII.

A LA SUPÉRIEURE DES URSULINES DE TOURS.

(*La Mère Ursule.*)

Mgr l'archevêque de Tours a fait imprimer le coutumier des Ursulines de sa ville. — Mgr de Petrée veut aller plus loin pour Québec et changer les constitutions.

Ma très-révérende, et très-honorée Mère,

Votre sainte bénédiction.

Je n'ai pas été trompée en apprenant le choix que Notre-Seigneur a fait de votre personne pour gouverner notre chère Communauté de Tours. Je m'y attendais bien, mon intime Mère, et j'en ai rendu mes très-humbles actions de grâces à Celui qui vous avait choisie dans le ciel, avant que celles qui ont donné leurs suffrages eussent suivi les sacrés mouvements.

Je sais bon gré à Mgr l'archevêque d'avoir fait imprimer et recevoir votre coutumier. Quand j'en ai appris la nouvelle, j'ai été dans l'impatience de le voir, et à l'ouverture des ballots le livre étant tombé sous mes mains, il a fallu que je me sois satisfaite sans pouvoir passer outre. Tout ce que j'en ai lu me paraît ravissant et très-judicieux. Mais je ne me contente pas de cette première lecture; je l'examinerai plus à loisir, afin de vous en dire mon sentiment, et de remercier Monseigneur du grand présent qu'il vous a fait. Cepen-

dant cette pièce ne nous servira pas peu dans nos affaires présentes dont je vais vous faire le récit.

Il paraîtrait par votre grande lettre, que nous ayons de l'inclination à changer nos constitutions. Non, mon intime Mère, nous n'avons nulle inclination qui tende à cela. Mais je vous dirai que c'est Mgr notre Prélat qui en a quelque envie, ou du moins de les bien altérer : voici comme la chose s'est passée. L'année dernière, lorsqu'il faisait sa visite, quelques-unes de nos sœurs lui firent entendre à notre insu, qu'il serait bon qu'il nous donnât un abrégé de nos constitutions. Il ne laissa pas perdre cette parole, car il en a fait faire un selon son idée, dans lequel laissant ce qu'il y a de substantiel, il retranche ce qui donne de l'explication et ce qui en peut faciliter la pratique. Il y a ajouté ensuite ce qu'il lui a plu, en sorte que cet abrégé, qui serait plus propre pour des Carmélites ou pour des religieuses du Calvaire que pour des Ursulines, ruine effectivement notre constitution. Il nous en a fait faire la lecture par le révérend Père Lallemant, qui n'a pas peu donné à Dieu en cette action, parce que c'est lui qui a le plus travaillé à nos constitutions. Il nous a donné huit mois ou un an pour y penser. Mais, ma chère Mère, l'affaire est déjà toute pensée et la résolution toute prise : nous ne l'accepterons pas, si ce n'est à l'extrémité de l'obéissance. Nous ne disons mot néanmoins, pour ne pas aigrir les affaires; car nous avons affaire à un Prélat, qui étant d'une très-haute piété, s'il est une fois persuadé qu'il y va de la gloire de Dieu, il n'en reviendra jamais, et il nous en faudra passer par là, ce qui causerait un grand préjudice à nos observances. Il s'en est peu fallu que notre chant n'ait été retranché. Il nous laisse seulement nos Vêpres et nos

Ténèbres, que nous chantons comme vous faisiez au temps que j'étais à Tours. Pour la grand'messe, il veut qu'elle soit chantée à voix droite, n'ayant nul égard à ce qui se fait soit à Paris soit à Tours. mais seulement à ce que son esprit lui suggère être pour le mieux. Il craint que nous ne prenions de la vanité en chantant et que nous ne donnions de la complaisance au dehors. Nous ne chantons plus aux messes, parce que, dit-il, cela donne de la distraction au célébrant, et qu'il n'a point vu cela ailleurs. Notre consolation en tout cela est qu'il a eu la bonté de nous donner pour directeur le révérend Père Lallemant, qui est notre meilleur ami, et avec qui nous pouvons traiter confidemment. Il a un soin incroyable de nous, tant pour le spirituel que pour le corporel; et comme il est très-bien dans son esprit, il rabat bien des coups qu'il nous serait difficile de supporter. J'attribue tout ceci au zèle de ce très-digne Prélat; mais, comme vous savez, mon intime Mère, en matière de règlement, l'expérience doit l'emporter par-dessus toutes les spéculations. Quand on est bien, il faut s'y tenir, parce que l'on est assuré qu'on est bien; mais en changeant, on ne sait si l'on sera bien ou mal. Je vous ai fait ce récit, ma très-chère Mère, afin que vous jugiez si nous voulons changer nos constitutions, et pour me consoler avec vous dans la peine que je souffre sur ce sujet.

De Québec, le 13 de septembre 1661.

LETTRE CLIII.

A SON FILS.

Le voyant dégagé de l'embarras de ses affaires, elle l'exhorte à profiter du repos que Dieu lui donne pour faire un amas de vertus. — Elle parle de sa dévotion au Cœur du Verbe incarné, à la sainte Vierge et à saint François de Paule.

Mon très-cher fils,

J'ai reçu avec une consolation toute particulière vos trois lettres, qui toutes m'ont appris que Notre-Seigneur vous a rendu la santé. Je vous avoue que je craignais que ce mal ne vous emportât, et j'avais déjà fait mon sacrifice en dénuant mon cœur de ce qu'il aime le plus sur la terre, pour obéir à sa divine Majesté. Mais enfin vous voilà encore; soyez donc un digne ouvrier de sa gloire, et consumez-vous à son service. Pour cet effet je suis très-aise que vous soyez hors de Compiègne, où les soins des affaires temporelles partageaient votre esprit. Servez-vous de ce repos comme d'un rafraîchissement que le Ciel vous présente pour faire de nouveaux amas de vertus et de bonnes œuvres, et pour employer toutes vos forces à la gloire de Celui pour qui nous vivons. Vous avez bien commencé, et j'ai pris plaisir à l'adresse avec laquelle vous avez saintement trompé Mgr d'Angers au sujet de la réforme de saint Aubin. Il faut quelquefois faire de semblables coups pour avancer les affaires de Dieu, qui a soin après cela

d'essuyer les disgrâces qui en peuvent naître de la part des créatures. Vous en avez une preuve, puisque ce grand Prélat vous aime, et que son esprit n'en est pas plus altéré contre vous.

J'apprends encore que vous servez Dieu et le prochain par vos prédications. Vous m'avez beaucoup obligée de m'envoyer celle que vous avez faite des grandeurs de JÉSUS, et vous avez raison de dire qu'elle traite d'un sujet que j'aime. Je l'aime en effet, car tout ce qui parle des grandeurs de notre très-adorable JÉSUS me plaît plus que je ne puis vous l'exprimer. Je vous laisse à penser si mon esprit n'est pas content quand je reçois quelque chose de semblable de mon fils, que j'ai toujours souhaité dans la vie de l'Evangile pour en pratiquer les maximes, et pour y annoncer les louanges et les grandeurs du sacré Verbe incarné. Vous n'aviez pas encore vu le jour que mon ambition pour vous était que vous fussiez serviteur de JÉSUS-CHRIST, et tout dévoué à ses divins conseils, aux dépens de votre vie et de la mienne. La pièce est belle et bien conçue en toutes ses circonstances, mais je crains que ces grandes pièces d'appareil ne vous peinent trop, et que ce ne soit en partie la cause de vos épuisements. J'y remarque un grand travail, mais la douceur d'esprit s'y trouve jointe. Si j'étais comme ces saints qui entendaient prêcher de loin, je prendrais plaisir à vous entendre, mais je ne suis pas digne de cette grâce. Il est à croire que nous nous verrons plutôt en l'autre monde qu'en celui-ci. Dieu néanmoins a des voies qui nous sont inconnues, surtout dans un pays flottant et incertain comme celui-ci, où naturellement parlant, il n'y a pas plus d'assurance qu'aux feuilles des arbres quand elles sont agitées par le vent.

Vous me demandez quelques pratiques de mes dévotions particulières. Si j'avais une chose à souhaiter en ce monde, ce serait d'être auprès de vous afin de verser mon cœur dans le vôtre, mais notre bon Dieu a fait nos départements où il nous faut tenir. Vous savez bien que les dévotions extérieures me sont difficiles. Je vous dirai néanmoins avec simplicité, que j'en ai une que Dieu m'a inspirée, de laquelle il me semble que je vous ai parlé dans mes écrits. C'est au suradorable Cœur du Verbe incarné : il y a plus de trente ans que je la pratique, et voici l'occasion qui me la fit embrasser.

Un soir que j'étais dans notre cellule, traitant avec le Père Eternel de la conversion des âmes, et souhaitant avec un ardent désir que le royaume de JÉSUS-CHRIST fût accompli, il me semblait que le Père Eternel ne m'écoutait pas, et qu'il ne me regardait pas de son œil de bénignité comme à l'ordinaire. Cela m'affligeait; mais en ce moment j'entendis une voix intérieure qui me dit : Demande-moi par le Cœur de mon Fils, c'est par lui que je t'exaucerai. Cette divine touche eut son effet, car tout mon intérieur se trouva dans une communication très-intime avec cet adorable Cœur, en sorte que je ne pouvais plus parler au Père Eternel que par lui. Cela m'arriva sur les huit à neuf heures du soir, et depuis, vers cette heure-là, c'est par cette pratique que j'achève mes dévotions du jour; et il ne me souvient point d'y avoir manqué, si ce n'est par impuissance de maladie, ou pour n'avoir pas été libre dans mon action intérieure. Voici à peu près comme je m'y comporte lorsque je suis libre en parlant au Père Eternel.

« C'est par le Cœur de mon JÉSUS, ma voie, ma vérité et ma vie, que je m'approche de vous, ô Père Eternel.

Par ce divin Cœur je vous adore pour tous ceux qui ne vous adorent pas ; je vous aime pour tous ceux qui ne vous aiment pas ; je vous reconnais pour tous les aveugles volontaires qui par mépris ne vous reconnaissent pas. Je veux par ce divin Cœur satisfaire au devoir de tous les mortels. Je fais le tour du monde pour y chercher toutes les âmes rachetées du sang très-précieux de mon divin Epoux. Je veux vous satisfaire pour toutes par ce divin Cœur. Je les embrasse pour vous les présenter par lui, et par lui je vous demande leur conversion ; voulez-vous souffrir qu'elles ne connaissent pas mon JÉSUS et qu'elles ne vivent pas pour lui qui est mort pour tous? Vous voyez, ô divin Père, qu'elles ne vivent pas encore. Ah ! faites qu'elles vivent par ce divin Cœur. »

C'est ici que je parle de cette nouvelle Eglise, et que j'en représente à Dieu toutes les nécessités, puis j'ajoute : « Sur cet adorable Cœur je vous présente tous les ouvriers de l'Evangile ; remplissez-les de votre Esprit-Saint par les mérites de ce divin Cœur. » Des ouvriers de l'Evangile mon esprit passe aux Iroquois, nos ennemis, dont je demande la conversion avec toute l'instance qui m'est possible. Puis je parle de deux âmes que vous connaissez, et je dis : « Sur ce sacré Cœur comme sur un autel divin, je vous présente N. votre petit serviteur et N. votre petite servante ; je vous demande, au nom de mon divin Epoux, que vous les remplissiez de son esprit, et qu'ils soient éternellement à vous sous les auspices de cet adorable Cœur. » Je fais encore mémoire de quelques personnes avec qui j'ai des liaisons spirituelles, et des bienfaiteurs de notre maison et de cette nouvelle Eglise. Je m'adresse ensuite au sacré Verbe incarné, et je lui dis : « Vous savez, mon bien-aimé,

tout ce que je veux dire à votre Père par votre divin Cœur et par votre sainte âme; en le lui disant, je vous le dis, parce que vous êtes en votre Père et que votre Père est en vous. Faites-donc que tout cela s'accomplisse, et joignez-vous à moi pour fléchir par votre Cœur celui de votre Père. Faites, selon votre parole, que comme vous êtes une même chose avec lui, toutes les âmes que je vous présente soient aussi une même chose avec lui et avec vous. » Voilà l'exercice du sacré Cœur de JÉSUS.

J'envisage ensuite ce que je dois au Verbe incarné, et pour lui en rendre mes actions de grâces, je lui dis : « Que vous rendrai-je, ô mon divin Epoux, pour les excès de vos grâces en mon endroit? C'est par votre divine Mère que je veux vous en rendre mes reconnaissances. Je vous offre donc son sacré Cœur, ce Cœur, dis-je, qui vous a tant aimé. Souffrez que je vous aime par ce même Cœur, que je vous offre les sacrées mamelles qui vous ont allaité, et ce sein virginal que vous avez voulu sanctifier par votre demeure avant que de paraître dans le monde. Je vous l'offre en action de grâces de tous vos bienfaits sur moi, tant de grâce que de nature. Je vous l'offre pour l'amendement de ma vie, et pour la sanctification de mon âme, et afin qu'il vous plaise me donner la persévérance finale dans votre grâce et dans votre saint amour. Je vous rends grâces, ô mon divin Epoux, de ce qu'il vous ait plu choisir cette très-sainte Vierge pour votre Mère, de ce que vous lui ayez donné les grâces convenables à cette haute dignité, et enfin de ce qu'il vous ait plu nous la donner pour Mère. J'adore l'instant sacré de votre Incarnation dans son sein très-pur, et tous les divins moments de votre vie passagère sur la terre.

Je vous rends grâces de ce que vous vous soyez voulu faire, non-seulement notre vie exemplaire (le modèle de notre vie) par vos divines vertus, mais encore notre cause méritoire (la source des mérites pour notre salut) par tous vos travaux et par l'effusion de votre sang. Je ne veux ni vie ni moment que par votre vie. Purifiez donc ma vie impure et défectueuse par la pureté et perfection de votre vie divine, et par la vie sainte de votre divine Mère. »

Je dis ensuite ce que l'amour me fait dire à la très-sainte Vierge, toujours néanmoins dans le même sens que ce que je viens de dire, et je ferme par là ma retraite du soir. Dans les autres temps, mon cœur et mon esprit sont attachés à leur objet et suivent la pente que la grâce leur donne. Dans l'exercice même que je viens de rapporter, je suis le trait de l'esprit, et ce n'est ici qu'une expression de l'intérieur. Car je ne puis faire de prières vocales qu'à la psalmodie, mon chapelet d'obligation m'étant même assez difficile.

Je porte au cou une petite chaîne de fer depuis plus de vingt-trois ans, pour marque de mon engagement à la sainte Mère de Dieu; je n'y ai point d'autre pratique, sinon, en la baisant, de m'offrir pour esclave à cette divine Mère.

Accommodez-vous, je vous prie, mon très-cher fils, à ma simplicité et excusez ma facilité (mon ingénuité). Je puis dire comme saint Paul, que je fais une folie, mais je dirai aussi avec lui que c'est vous qui me contraignez de la faire. J'ai encore composé une oraison, qu'un de mes amis m'a mise en latin, pour honorer la double beauté du Fils de Dieu dans ses deux natures divine et humaine; voici comme elle est conçue : *Domine* JESU-CHRISTE, *splendor paternæ gloriæ, et figura substantiæ*

ejus. Vota renovo illius servitutis qua me totam geminæ pulchritudini tuæ promisi redditurum; omnemque gloriam quæ hic haberi aut optari potest rejicio, præter eam qua me vere ancillam tuam in æternum profitebor. Amen, mi JESU.[1]

Ce qui m'a donné le mouvement à cette dévotion de la double beauté du sacré Verbe incarné, c'est, qu'étant un jour en notre maison de Tours dans un transport extraordinaire, j'eus une vue de l'éminence et sublimité de cette double beauté des deux natures en JÉSUS-CHRIST. Dans ce transport je pris la plume et écrivis des vœux conformes à ce que mon esprit pâtissait (éprouvait, étant passif en cela). J'ai depuis perdu ce papier. Etant revenue à moi, je me trouvai engagée d'une nouvelle manière à JÉSUS-CHRIST, quoique quelque écrit que ce puisse être ne puisse jamais dire ce qui se passe dans l'âme quand elle est unie dans son fond (aussi profondément que possible) à ce divin objet. Dans ce seul mot : *Figure de la substance du Père*, l'esprit comprend des choses inexplicables; l'âme qui a de l'expérience dans les voies de l'esprit l'entend selon l'étendue de sa grâce; et dans ce renouvellement de vœux à cette double beauté, l'âme qui est une même chose avec son Bien-Aimé entend ce secret, comme elle entend celui de sa servitude envers lui.

Je vous ai autrefois parlé de la dévotion à saint François de Paule : car je crois que vous n'ignorez pas que ce fut notre bisaïeul qui fut envoyé par le roi Louis XI, pour le demander au Pape et pour l'amener

(1) Seigneur Jésus, splendeur de la gloire du Père, et figure de sa substance, je renouvelle le vœu de dépendance absolue dont j'ai promis l'hommage à votre double beauté; et je renonce à toute gloire qui puisse être possédée ou désirée ici-bas, hors celle de me proclamer votre véritable servante à jamais. Ainsi soit-il, mon Jésus.

en France. J'en ai bien entendu parler à mon grand père ; et même ma tante, qui est morte lorsque j'avais quinze ans, avait vu sa grand'mère, fille de ce bisaïeul, qui la menait souvent au Plessis pour visiter ce saint homme, qui par une pieuse affection, faisait le signe de la croix sur le visage de cette petite en la bénissant. C'est ce qui a toujours donné une grande dévotion à notre famille envers ce grand Saint. Mon grand'père nous racontait cela fort souvent, afin d'en perpétuer après lui la mémoire et la dévotion, comme il l'avait reçue de son aïeul.

Voilà le récit d'une partie de mes dévotions, que je vous fais avec la même simplicité que vous me l'avez demandé. Souvenez-vous de moi dans les vôtres, car de mon côté je ne fais rien que vous n'y ayez bonne part.

De Québec, le 16 de septembre 1661.

LETTRE CLIV.

AU MÊME.

Français massacrés par les Iroquois Agneronnons. — Les Iroquois supérieurs demandent la paix. — Accidents et présages funestes.

Mon très-cher fils,

Enfin, après avoir été longtemps attendus, les vaisseaux ont paru à notre port au mois de septembre, et ils nous ont amené M. le baron du Bois-d'Avaugour,

qui vient ici pour être notre Gouverneur. J'avais déjà appris de vos nouvelles par un navire pêcheur; sans cela j'eusse été en peine de vous; mais Dieu soit béni de ce qu'elles soient bonnes, et que je vous sache dans les dispositions que sa divine bonté demande de vous!

Je ne doute point que vous n'ayez été en peine à notre sujet, à cause des mauvaises nouvelles qui furent portées en France, l'année dernière, touchant la persécution des Iroquois. Ils ont encore fait pis cette année que toutes les précédentes, ayant tué ou pris captifs plus de cent Français depuis Montréal, où ils ont commencé leurs ravages, jusqu'au Cap de Tourmente, qui est la dernière des habitations françaises. Ils sont venus dans l'île d'Orléans, d'où les habitants se sont presque tous retirés, pour éviter les carnages qu'ils ont vus chez leurs voisins. De là ils ont été au delà de Tadoussac, pour courir après nos nouveaux chrétiens, qui, au nombre de plus de quatre-vingts canots, étaient allés en traite, accompagnés de deux de nos révérends Pères, et de quelques Français, à la nation des Chiristinons, qu'on dit être fort nombreuse.

Ces bons néophytes, et surtout nos révérends Pères ont rencontré en leur chemin un grand nombre de sauvages, à qui ils ont annoncé la parole de Dieu; mais il ne leur a pas été possible de passer outre, les Iroquois ayant été jusqu'à cette nation, qu'ils ont écartée et fait fuir comme les autres en des lieux qu'on ne sait pas encore. C'est par une protection toute particulière de la divine bonté que nos Pères et nos chrétiens ont été conservés: car ces barbares allaient de lieu en lieu pour les guetter et les surprendre. Nos gens trouvaient leurs pistes toutes fraîches et leurs feux encore allumés; et parmi tous ces dangers ils sont arrivés à bon port

extrêmement fatigués de leurs travaux, dont la faim n'a pas été le moindre; car ils ont pensé mourir faute de vivres, n'osant chasser à cause de l'ennemi.

Entre les Français qui ont été tués, M. le sénéchal, fils aîné de M. de Lauzon, est le plus considérable. C'était un homme très-généreux et toujours prêt à courir sur l'ennemi, et toute la jeunesse le suivait avec ardeur. Lorsque l'on eût appris la nouvelle des meurtres arrivés en l'Ile d'Orléans et à Beaupré, il y voulait aller à toute force pour chasser l'ennemi; on l'en empêcha avec raison. Mais la sœur de madame sa femme ayant son mari proche de l'Ile, où il était allé à la chasse, n'eut point de repos qu'elle n'eût trouvé quelque ami pour l'aller dégager. M. le sénéchal voulut en cette rencontre signaler l'amitié qu'il lui portait. Il part lui septième dans une chaloupe qui étant vis-à-vis de la maison du sieur Maheu, qui est au milieu de l'Ile, et qui avait été abandonnée depuis quelques jours, il la fit échouer à marée baissante entre deux rochers qui font un sentier pour aller à cette maison. Il y envoya deux de sa compagnie, pour découvrir s'il n'y avait point d'Iroquois. La porte étant ouverte, l'un d'eux y entra et y trouva quatre-vingts Iroquois en embuscade, qui le tuèrent et coururent après l'autre, qui, après s'être bien défendu, fut pris tout vif. Ils allèrent ensuite assiéger la chaloupe, où il n'y avait plus que cinq hommes, qui se défendirent jusqu'à la mort. M. le sénéchal, qu'ils ne voulaient pas tuer, afin de l'emmener vif en leur pays, se défendit jusqu'au dernier soupir. On lui trouva les bras tout meurtris et hachés des coups qu'on lui avait donnés pour lui faire mettre les armes bas; ils n'en purent venir à bout, et jamais ils ne le purent prendre. Après sa mort, ils lui cou-

pèrent la tête qu'ils emportèrent en leur pays. Ainsi nos sept Français furent tués, mais ils tuèrent un bien plus grand nombre d'Iroquois, dont on trouva les ossements quand on alla lever les corps des nôtres, leurs gens ayant fait brûler les corps de leurs morts selon leur coutume, et laissé ceux de nos Français entiers.

Après cette expédition, ces barbares se retirèrent à la hâte, voyant venir le secours que M. notre Gouverneur envoyait, mais trop tard : car il n'eut nouvelle de la rencontre que par M. de l'Espinay, qui est celui pour qui l'on s'était mis au hazard, lequel ayant entendu le bruit des fusils, fit voile vers Québec pour avertir qu'il y avait du malheur. Mais quand il sut que c'était pour lui que l'on s'était exposé, il pensa mourir de douleur. Son frère était du nombre des sept, et les autres étaient des principaux habitants qui voulurent rendre service en cette occasion à M. le sénéchal.

Depuis ce temps l'on n'a encore vu que des massacres. Le fils de M. Godefroid étant parti des Trois-Rivières pour aller aux Attikamek avec une troupe d'Algonquins, ils furent attaqués et mis à mort par les Iroquois, après s'être vaillamment défendus, et avoir tué un grand nombre d'ennemis.

Ces barbares ont fait beaucoup d'autres coups semblables : mais Montréal a été le principal théâtre de leurs carnages. Madame D'Ailleboust, qui a fait un voyage ici, m'a rapporté des choses tout à fait funestes. Elle m'a dit que plusieurs habitants furent tués par surprise dans les bois, sans qu'on sût où ils étaient, ni ce qu'ils étaient devenus. On n'osait les aller chercher, ni même sortir, de crainte d'être enveloppé dans un semblable malheur. Enfin l'on découvrit le lieu par le moyen des chiens que l'on voyait revenir tous les

jours saoûls et pleins de sang. Cela fit croire qu'ils faisaient curée des corps morts, ce qui affligea sensiblement tout le monde. Chacun se mit en armes, pour en aller reconnaître la vérité. Quand on fut arrivé au lieu, l'on trouva çà et là des corps coupés par la moitié, d'autres tout charcutés et décharnés, aves des têtes, des jambes, des mains éparses de tous côtés. Chacun prit sa charge, afin de rendre aux défunts les devoirs de la sépulture chrétienne. Madame D'Ailleboust, qui m'a raconté cette histoire, rencontra inopinément un homme, qui avait attaché devant son estomac la carcasse d'un corps humain, et les mains pleines de jambes et de bras. Ce spectacle la surprit de telle sorte, qu'elle pensa mourir de frayeur. Mais ce fut tout autre chose quand ceux qui portaient ces restes de corps furent entrés dans la ville, car l'on n'entendait que des cris lamentables des femmes et des enfants de ces pauvres défunts.

Nous venons d'apprendre qu'un ecclésiastique de la compagnie de Messieurs de Montréal, (Sulpiciens) venant de dire la sainte Messe, se retira un peu à l'écart, pour dire ses heures en silence et recueillement, assez proche néanmois de sept de leurs domestiques qui travaillaient. Lorsqu'il pensait le moins à l'accident qui lui arriva, soixante Iroquois qui étaient en embuscade, firent sur lui une décharge de fusils. Tout percé qu'il était, il eut encore le courage de courir à ses gens pour les avertir de se retirer, et aussitôt il tomba mort. Les ennemis le suivirent et y furent aussitôt que lui. Nos sept Français se défendirent en retraite, mais ils ne purent si bien faire qu'un d'eux ne fût tué et un autre pris. Alors ces barbares firent des huées extraordinaires pour marque de la joie qu'ils avaient d'avoir tué une robe noire. Un renégat de leur troupe le

dépouilla et se revêtit de sa robe, et ayant mis une chemise par-dessus en forme de surplis, faisait la procession autour du corps, en dérision de ce qu'il avait vu faire dans l'église aux obsèques des défunts. Enfin ils lui coupèrent la tête, qu'ils emportèrent, se retirant en diligence de crainte d'être poursuivis par les soldats du fort. Voilà la façon dont ces barbares font la guerre. Ils font leur coup, puis ils se retirent dans les bois, où les Français ne peuvent aller.

Nous avons eu des présages funestes de tous ces malheurs. Depuis le départ des vaisseaux de 1660, il a paru au ciel des signes qui ont épouvanté bien du monde. L'on a vu une comète, dont les verges étaient pointées du côté de la terre. Elle paraissait sur les deux à trois heures du matin, et disparaissait sur les six à sept heures, à cause du jour. L'on a vu en l'air un homme en feu, et enveloppé de feu. L'on y a vu encore un canot de feu, et une grande couronne aussi de feu du côté de Montréal. L'on a entendu dans l'Ile d'Orléans un enfant crier dans le sein de sa mère. De plus l'on a entendu en l'air des voix confuses de femmes et d'enfants avec des cris lamentables. Dans une autre rencontre l'on entendit en l'air une voix tonnante et horrible. Tous ces accidents ont donné de l'effroi au point que vous pouvez penser.[1]

(1) La Mère de l'Incarnation parle d'après des récits qui circulaient au moment où elle écrivait, et très-certainement elle ne prétendait pas en garantir la vérité. On sait que les météores affectent toutes les formes, et qu'il est facile à une imagination effrayée de se figurer des fantômes lorsqu'il n'y en a qu'une ébauche. On verra néanmoins par la Lettre CLIX et par les remarques que nous y ajoutons, qu'il se passa certainement à cette époque, au Canada, des choses en ce genre qu'il n'est pas possible d'expliquer sans recourir à une cause surnaturelle : autrement il faudrait supposer que toute une population disséminée sur une étendue de plusieurs centaines de lieues, eût été hallucinée au même moment et

De plus, l'on a découvert qu'il y a des sorciers et magiciens en ce pays. Cela a paru à l'occasion d'un meunier, qui était passé de France au même temps que Mgr notre Evêque, et à qui Sa Grandeur avait fait faire abjuration de l'hérésie, parce qu'il était huguenot. Cet homme voulait épouser une fille qui était passée avec son père et sa mère dans le même vaisseau, disant qu'elle lui avait été promise; mais parce que c'était un homme de mauvaises mœurs, on ne le voulut jamais écouter. Après ce refus, il voulut parvenir à ses fins par les ruses de son art diabolique. Il faisait venir des démons ou esprits follets dans la maison de la fille, avec des spectres qui lui donnaient bien de la peine et de l'effroi. L'on ignorait pourtant la cause de cette nouveauté; jusqu'à ce que le magicien paraissant, l'on eut sujet de croire qu'il y avait du maléfice de la part de ce misérable, car il lui apparaissait jour et nuit, quelquefois seul, et quelquefois accompagné de deux ou trois

pendant des mois et même des années entières. Or, il y aurait en cela un miracle qui surpasserait les prodiges que l'on refuserait de croire.

Quant aux sorciers et aux interventions diaboliques dont parle la vénérable Mère dans l'alinéa suivant, il a été de bon ton depuis deux siècles de rejeter sans examen tous les récits de ce genre. Mais aujourd'hui les hommes sérieux croient devoir procéder autrement, depuis que l'on a exhumé de l'histoire un grand nombre de faits pareils, juridiquement constatés. Supposera-t-on qu'à toutes les époques antérieures, tous les hommes dont les tribunaux étaient composés, tous les juriconsultes éminents, dont les écrits feront autorité jusqu'à la fin des siècles, se soient trompés grossièrement sur des faits visibles, palpables et qui aujourd'hui ne pourraient induire personne en erreur. Il faudrait donc aussi qu'un grand nombre de sorciers qui faisaient des aveux complets se fussent imaginé, sans le moindre fondement, qu'ils faisaient des pactes avec le démon et que ces pactes avaient pour résultat les forfaits qu'on leur reprochait.

Les savants modernes nient tout ce qui contredit leurs idées. Ils ont nié les aérolithes jusqu'à ce qu'ils aient été écrasés par l'évidence; ils nient les stigmates, les miracles de Lourdes, etc., et le tout sans examen. S'ils le pouvaient, ils nieraient les tables tournantes, ils aiment mieux n'en pas parler.

autres, que la fille nommait, quoiqu'elle ne les eût jamais vus. Monseigneur y envoya des Pères, et il y est allé lui-même pour chasser les démons par les prières de l'Eglise. Cependant rien n'avançait, et le bruit continuait plus fort qu'auparavant. L'on voyait des fantômes, l'on entendait jouer du tambour et de la flûte, l'on voyait les pierres se détacher des murs, et voler çà et là, et toujours le magicien s'y trouvait avec ses compagnons pour inquiéter la fille. Leur dessein était de la faire épouser à ce malheureux qui le voulait bien aussi, mais qui la voulait corrompre auparavant. Le lieu est éloigné de Québec, et c'était une grande fatigue aux Pères d'aller faire si loin leur exorcisme. C'est pourquoi, Monseigneur voyant que les diables tâchaient de les fatiguer par ce travail, et de les lasser par leurs bouffonneries, ordonna que le meunier et la fille fussent amenés à Québec. L'un fut mis en prison, et l'autre fut enfermée chez les Mères-Hospitalières. Voilà où l'affaire en est. Il s'est passé dans cette affaire bien des choses extraordinaires que je ne dis pas pour éviter la longueur, et afin de finir cette matière. Pour le magicien et les autres sorciers, ils n'ont encore rien voulu confesser. On ne leur dit rien aussi, car il n'est pas facile de convaincre des personnes en cette nature de crime.

Après cette recherche des sorciers, tous ces pays ont été affligés d'une maladie universelle, dont on croit qu'ils sont les auteurs. Ç'a été une espèce de coqueluches ou rhumes mortels, qui se sont communiqués comme une contagion dans toutes les familles, en sorte qu'il n'y en a pas eu une seule d'exempte. Presque tous les enfants des sauvages, et une grande partie de ceux des Français, en sont morts. L'on n'avait point encore

vu une semblable mortalité, car ces maladies se tournaient en pleurésies accompagnées de fièvres. Nous en avons été tous attaqués; nos pensionnaires, nos séminaristes, nos domestiques ont tous été à l'extrémité. Enfin, je ne crois pas qu'il y ait eu vingt personnes dans le Canada qui aient été exemptes de ce mal; lequel étant si universel, on a eu grand fondement de croire que ces misérables avaient empoisonné l'air.

Voilà deux fléaux, dont il a plu à Dieu d'exercer cette nouvelle Eglise : l'un est celui dont je viens de parler, car l'on n'avait jamais tant vu mourir de personnes en Canada comme l'on a vu cette année; l'autre est la persécution des Iroquois, qui tient tout le pays dans des appréhensions continuelles, car il faut avouer que s'ils avaient l'adresse des Français, et s'ils savaient notre faible, ils nous eussent déjà exterminés; mais Dieu les aveugle par la bonté qu'il a pour nous, et j'espère qu'il nous favorisera toujours de sa protection contre nos ennemis quels qu'ils soient; je vous conjure de l'en prier.

De Québec, le de septembre 1661.

LETTRE CLV.

AU MÊME.

Les Iroquois Agneronons continuent leurs hostilités, et les Onnontageronons nous demandent la paix. — Conduite de M. d'Argenson dans son gouvernement de la Nouvelle-France.

Mon très-cher fils,

Je vous ai écrit une grande lettre, par laquelle vous avez pu apprendre une partie de ce qui s'est passé cette année dans notre Canada. Depuis les événements que je vous ai écrits, quelques Français et sauvages se sont sauvés du côté des Onnontageronons où les Pères s'étaient établis avant la rupture de ces peuples. Ils nous ont rapporté qu'il y a dans cette nation plus de vingt Français, à qui elle a donné la vie. Ils ajoutent que les Iroquois supérieurs n'ont pas entièrement perdu les sentiments de religion que les Pères leur ont inspirés; ils ont emporté la cloche chez eux, et l'ont suspendue dans une cabane qu'ils ont convertie en chapelle. Ils y font souvent les prières comme les Pères faisaient. Ils obligent les Français de s'y trouver, et s'ils y manquent, ils les battent et les contraignent de faire leur devoir. Ils disent encore que quand les Pères quittèrent le pays, les femmes, qui ont voix délibérative dans les conseils, au moins celles qui sont choisies pour cela, pleurèrent sept jours entiers la perte qu'elles faisaient;

les enfants firent de même. Il était temps néanmoins que les missionnaires et les Français quittassent, parce que la conspiration était formée, et sur le point de s'exécuter. Voilà ce que les captifs qui se sont sauvés nous ont rapporté.

Peu de temps après, les ambassadeurs de ces nations supérieures sont venus ici prier qu'on leur donnât des Pères; et pour marque de la sincérité de leur demande, ils ont encore rendu quelques Français, qui nous ont confirmé ce que les premiers nous avaient dit. L'on fait des recherches pour savoir si ces sauvages ne se mêlent point avec les Agneronons, mais l'on n'a pu encore rien découvrir. L'on a souvent tenu conseil sur ces affaires, de crainte de surprise. Enfin il a été résolu que le Père Le Moine irait avec eux en leur pays, pour tâcher de découvrir si la paix qu'ils demandent, n'est point un piége pour nous surprendre. Il est donc parti avec eux, avec ordre de se rendre ici en leur compagnie à un jour destiné, afin de faire son rapport. S'il y a de la sincérité dans la recherche qu'ils font de la paix, on la conclura avec eux, et avec trois autres nations qui leur sont alliées, et où il y a plus de quatre cents captifs chrétiens. Cependant l'expérience que l'on a des trahisons de ces peuples, nous a fait craindre qu'ils ne tuassent le Père, et qu'ils ne se joignissent ensuite aux Agneronons pour venir détruire nos habitations, lorsqu'ils se reposeraient dans l'attente de la paix; ce qui a fait que l'on s'est toujours tenu sur ses gardes, comme si l'on eût été dans une pleine guerre. Et en effet, nous avons appris que les Agneronons ont fait des présents à celui qui conduisait le Père, afin de le tuer en chemin, ce que lui ni aucun de sa suite n'a voulu faire, mais ils lui ont fait un

fort bon traitement, et l'ont mené en assurance en leur pays, où il a été reçu avec tout l'appareil et toutes les acclamations possibles.

Le Père est de retour avec ses conducteurs, qui, pour marque de leur sincérité, nous ont encore amené de nos Français captifs, avec promesse de nous en rendre encore dix au printemps. Tous ces captifs n'ont point été mutilés, mais plutôt ils nous assurent que ces peuples les ont traités comme leurs enfants, et qu'ils ont même racheté de nos gens des mains de nos ennemis, afin de nous les rendre. Ils demandent tous instamment qu'on leur envoie des Pères pour les instruire, je crois qu'on ne leur manquera pas; mais, après tout, Dieu est le maître des cœurs des hommes, et lui seul sait les moments de leur conversion. Si l'on avait la paix avec ceux-ci, qui ont plus de seize cents hommes de guerre sur pied, l'on pourrait humilier les Agneronons, qui n'en ont pas plus de quatre cents. C'est ce que l'on a dessein de faire l'an prochain, si le roi envoie le régiment qu'il a fait espérer; car ils ont fait des assemblées publiques, où ils ont conclu et protesté de ne faire jamais de paix avec les Français.

Vous avez raison de dire que si nous sommes attaqués par ces barbares lorsqu'il n'y a plus de navire à notre port, ils nous serait impossible de nous sauver, car il n'y a point ici de porte de derrière pour fuir. Et où fuirait-on? dans les bois? où l'on se perdrait, et dont les sauvages savent les retraites. Les Iroquois néanmoins tous ensemble ne pourraient avoir le temps, avec une armée sur les bras, de détruire nos maisons de pierre, pourvu qu'on eût des vivres et quelques gens pour nous garder et pour les empêcher de mettre le feu; car c'est ce que l'on appréhende le plus, les

couvertures étant de bois, et à la portée de la main. Les nôtres sont à deux étages, et ainsi il y a moins à craindre, et l'on pourrait attendre le secours ordinaire des vaisseaux qui sont ici deux ou trois mois l'été. De plus, ces barbares viennent ordinairement au printemps, aux mois de mai et de juin, et à l'automne, et ils veulent expédier leurs affaires en trois ou quatre jours; car comme ils ne portent que fort peu de vivres, ils souffriraient la disette et se détruiraient eux-mêmes. Enfin, j'espère que la bonté de Dieu nous fera la grâce de mourir à son service en ce pays. M. notre Gouverneur ayant interrogé un de nos Français sur tout ce qu'il avait vu dans sa captivité, a appris qu'il n'était pas bien difficile d'aller détruire les Agneronons par ce côté ici; c'est ce qui l'a obligé d'écrire au roi, aux reines, et aux seigneurs de la cour d'envoyer le secours directement à Québec, et de changer le premier dessein qui était d'aller attaquer ces barbares par le côté des Hollandais. Priez Notre-Seigneur pour l'exécution de ce dessein, et pour la conversion des autres qui demandent la paix.

Enfin, M. le vicomte d'Argenson nous a quittés, ne pouvant attendre davantage, à cause de ses infirmités, qui lui ont fait demander son retour en France. Outre cette raison, je vous dirai en confiance qu'il a eu à souffrir en ce pays, dont il a été chargé sans avoir pu avoir du secours de la France, si bien que l'impuissance où il s'est vu de résister aux Iroquois, ne voulant pas dégarnir la garnison de Québec, de crainte que par quelque surprise les ennemis ne vinssent s'emparer du fort, lui a donné du chagrin, qui a pu beaucoup contribuer à ses infirmités. Il s'est trouvé des esprits peu considérés qui ont murmuré de sa conduite, et qui en

ont fait de grosses plaintes, capables d'offenser un homme de sa qualité et de son mérite. Il a souffert cela avec beaucoup de générosité. L'impuissance néanmoins où il s'est vu de secourir le pays, le défaut de personnes de conseil, à qui il pût communiquer en confiance de certaines affaires secrètes, le peu d'intelligence qu'il avait avec les premières puissances du pays, et enfin ses indispositions qui commençaient à devenir habituelles, l'ont porté à se procurer la paix par sa retraite. Son successeur l'a laissé commander jusqu'au jour de son embarquement, et cependant (en attendant) il a fait la visite de tout le pays qu'il a trouvé très-beau à qui aurait de la dépense à y faire; mais le peuple étant pauvre, il n'y a qu'une puissance souveraine qui puisse le mettre en valeur. Après sa visite, il est venu rejoindre M. d'Argenson, à qui il a dit tout haut que si l'on ne lui envoyait l'année prochaine les troupes qu'on lui avait promises, il s'en retournerait sans attendre qu'on le rappelât, qu'il le priait d'en donner avis à Sa Majesté; et qu'à son égard il s'étonnait comme il avait pu garder le pays, et subsister dans son gouvernement avec si peu de forces. Pour notre particulier, nous perdons beaucoup en M. d'Argenson, car c'était un homme très-charitable à notre égard, et qui ne laissait passer aucune occasion de nous obliger. Il me faisait souvent l'honneur de me visiter en votre considération, ainsi l'obligation étant commune à vous et à moi, je vous prie de lui témoigner vos remercîments et les miens.

De Québec, le octobre 1661.

LETTRE XLVI.

AU MÊME.

Mortalité arrivée en France. — Trahison des Iroquois découverte. — Zèle merveilleux de la Mère de l'Incarnation pour le salut des âmes, et à pourvoir aux moyens de les instruire.

Mon très-cher fils,

J'ai reçu trois de vos lettres, seulement depuis peu de jours, les deux vaisseaux qui sont à notre port depuis deux mois ne nous ayant apporté ni lettres, ni nouvelles de votre part, ni de nos chères Mères de Tours. Nous avons seulement appris que les calamités de la famine, et des maladies mortelles qui ont couru par toute la France, ont particulièrement fait leurs ravages sur la rivière de Loire. Ces bruits que les passagers ont fait courir, m'ont fait penser que vous et nos Mères pouviez être enveloppés dans une mortalité si universelle. Mais enfin, vos lettres m'ont ôtée de peine et m'ont appris que vous vivez encore et elles aussi. Il n'y a que ma chère Mère Françoise de Saint-Bernard et mon très-bon Père dom Raymond, qui ont payé le tribut, et qui sont dans la patrie qu'ils ont tant désirée. Quoique leur mort m'ait été très-sensible, la première m'ayant élevée et conduite fort longtemps dans la vie spirituelle, je ne laisse pas d'envier leur bonheur, étant persuadée qu'il n'y a rien de plus agréable ni de plus

souhaitable que de quitter le corps pour aller jouir de Dieu.

Les Iroquois ont recommencé leurs meurtres aux environs de Montréal dès le commencement de l'automne, nonobstant leurs beaux pourparlers de paix. Ceux néanmoins qui tuent sont les Agneronons, et ceux qui demandent la paix sont les Onnontageronons et les Oiogneronons; mais il n'y a pas lieu de se fier aux uns ni aux autres. Le révérend Père Le Moine est avec ces derniers, qui avaient promis de le ramener l'automne dernier. Ils n'en ont rien fait, et nous avons appris qu'il est aussi captif parmi eux que les captifs même ; et à présent l'on ne sait s'il est mort ou vif. Au commencement de l'été, un de leurs capitaines ramena un captif et dit que quatre cents de leurs gens voulaient le ramener. L'on envoya ici ce capitaine pour voir M. le Gouverneur, qui reconnut à sa contenance et à celle de ses gens qu'il y avait quelque fourberie cachée. Cela fit qu'on se défia d'eux et qu'on les traita avec réserve, ce qu'ils remarquèrent bien et s'en retournèrent assez mécontents. Quelques-uns de la compagnie s'étant arrêtés à Montréal, et étant un peu gaillards, déclarèrent aux Français le dessein de leurs compatriotes, qui était qu'en effet quatre cents des leurs doivent ramener le Père et le reste des captifs Français, puis faire bonne mine comme amis, se familiarisant et allant de maison en maison afin de s'insinuer, et tout d'un coup faire main basse partout. Les ambassadeurs eurent le vent que leur dessein était découvert et firent leur possible pour faire passer les autres pour menteurs. Cet avis néanmoins a obligé M. le Gouverneur de grossir sa garnison et celle des Trois-Rivières, afin de se tenir toujours sur ses gardes.

Cependant les Agneronons continuent leur carnage. M. Vignal qui avait été notre confesseur et à qui nous avions des obligations incroyables, est tombé entre leurs mains, et a été mis à mort par ces barbares avec trois hommes de sa compagnie. M. Lambert, major, un des vaillants hommes qui aient été en ce pays, a été tué dans un combat, et douze Français avec lui. Ils ont encore massacré quatre vingts sauvages Algonquins et Montagnais qui s'étaient cachés dans les montagnes; mais ces barbares les y ont bien su trouver. Nous ne savons encore ce qui est arrivé au révérend Père Le Moine ni à nos captifs Français, non plus qu'au révérend Père Mesnard, qui est chez les Outaouak, avec lesquels il devait faire un tour cette année en ces quartiers, où ils devraient déjà être rendus. Les Iroquois, qui en ont eu vent, se sont cantonnés par toutes les avenues, afin de les enlever avec toutes leurs pelleteries. On dit qu'ils devaient venir trois ou quatre cents de compagnie. S'ils viennent heureusement (échappant aux Iroquois,) les marchands de France qui sont venus dans cette attente gagneront beaucoup; comme au contraire, s'ils sont détruits, nos marchands perdront leur voyage. L'un deux m'a dit, aujourd'hui, qu'il y perdra pour sa part plus de vingt-mille livres.

Mais, hélas! tout considéré, ce qui est à déplorer, ce sont les âmes de ces peuples, dont la plupart ne sont pas encore chrétiens. S'ils étaient venus ici, ils y eussent hiverné, et l'on eût eu le loisir et la commodité de les instruire pour les baptiser. Chacun tend à ce qu'il aime; les marchands à gagner de l'argent, et les révérends Pères et nous à gagner des âmes. Ce dernier motif est un puissant aiguillon pour piquer et animer un cœur. J'avais, l'hiver dernier, trois ou quatre jeunes

sœurs continuellement auprès de moi pour assouvir le désir qu'elles avaient d'apprendre ce que je sais des langues du pays. Leur grande avidité me donnait de la ferveur et des forces pour les instruire de bouche et par écrit de tout ce qui est nécessaire à ce dessein. Depuis l'Avent de Noël, jusqu'à la fin de février, je leur ai écrit un catéchisme huron, trois catéchismes algonquins, toutes les prières chrétiennes en cette langue, et un gros dictionnaire algonquin. Je vous assure que j'en étais fatiguée au dernier point, mais il fallait satisfaire des cœurs que je voyais dans le désir de servir Dieu dans les fonctions où notre Institut nous engage. Priez la divine bonté que tout cela soit pour sa plus grande gloire.

Nous attendons de jour à autre deux vaisseaux du roi, où il n'y a que deux cents hommes d'armes, le reste étant des familles et des gens de travail que Sa Majesté fait passer gratis, afin que le pays en soit soulagé. Mais elle nous fait espérer un puissant secours l'an prochain pour détruire entièrement l'Iroquois. La très-sainte volonté de Dieu soit faite. Nous n'avons pas été trop inquiétés dans ces quartiers de Québec par ces barbares, toute leur attention étant à Montréal et à guetter les Outaouak. Priez pour nous, je vous en conjure, car nous avons encore une autre croix bien plus pesante que celle des Iroquois, parce qu'elle tend à perdre le christianisme. Je vous en parlerai dans une autre lettre, l'empressement de ce vaisseau qui part m'obligeant de finir et de me dire....

De Québec, le 10 août 1662.

LETTRE CLVII.

AU MÊME.

Désordre effroyable causé par l'usage du vin et de l'eau-de-vie. Mgr l'évêque de Petrée va en France pour y apporter remède.

Mon très-cher fils,

Je vous ai parlé dans une autre lettre d'une croix que je vous disais m'être plus pesante que toutes les hostilités des Iroquois. Voici en quoi elle consiste. Il y a en ce pays des Français si misérables et sans crainte de Dieu, qu'ils perdent tous nos nouveaux chrétiens, leur donnant des boissons très-violentes, comme du vin et de l'eau-de-vie, pour tirer d'eux des castors. Ces boissons perdent tous ces pauvres gens : les hommes, les femmes, les garçons et les filles même ; car chacun est maître dans la cabane quand il s'agit de manger et de boire ; ils sont pris tout aussitôt et deviennent comme furieux. Ils courent nus avec des épées et d'autres armes, et font fuir tout le monde, soit de jour soit de nuit ; ils courent par Québec sans que personne les puisse empêcher. Il s'ensuit de là des meurtres, des viols, des brutalités monstrueuses et inouïes. Les révérends Pères ont fait leur possible pour arrêter le mal, tant du côté des Français que de la part des sauvages ; tous leurs efforts ont été vains. Nos filles sauvages externes venant à nos classes, nous

leur avons fait voir le mal où elles se précipitent en suivant l'exemple de leurs parents; elles n'ont pas remis depuis le pied chez nous. Le naturel des sauvages est comme cela. Ils font tous ce qu'ils voient faire à ceux de leur nation en matière de mœurs, à moins qu'ils ne soint bien affermis dans la morale chrétienne. Un capitaine algonquin, excellent chrétien et le premier baptisé du Canada, nous rendant visite, se plaignait disant : Ononthio, c'est M. le Gouverneur, nous tue, de permettre qu'on nous donne des boissons. Nous lui répondîmes : Dis-lui qu'il le défende. — Je lui ai déjà dit deux fois, repartit-il, et cependant il n'en fait rien; mais priez-le vous-même d'en faire la défense, peut-être vous obéira-t-il.

C'est une chose déplorable de voir les accidents funestes qui naissent de ce trafic. Mgr notre Prélat a fait tout ce qui peut s'imaginer pour en arrêter le cours, comme une chose qui ne tend à rien moins qu'à la destruction de la foi et de la religion dans ces contrées. Il a employé toute sa douceur ordinaire pour détourner les Français de ce commerce si contraire à la gloire de Dieu et au salut des sauvages. Ils ont méprisé ses remontrances, parce qu'ils sont maintenus par une puissance séculière qui a la main forte. Ils lui disent que partout les boissons sont permises. On leur répond que dans une nouvelle Eglise, et parmi des peuples non policés, elles ne doivent pas l'être, puisque l'expérience fait voir qu'elles sont contraires à la propagation de la foi et aux bonnes mœurs que l'on doit attendre des nouveaux convertis. La raison n'a pas fait plus que la douceur. Il y a eu d'autres contestations très-grandes sur ce sujet. Mais enfin, le zèle de la gloire de Dieu a emporté notre Prélat

et l'a obligé d'excommunier ceux qui exerceraient ce trafic. Ce coup de foudre ne les a pas plus étonnés que le reste. Ils n'en ont pas tenu compte, disant que l'Eglise n'a point de pouvoir sur les affaires de cette nature.

Les affaires étant à cette extrémité, il s'embarque pour passer en France, afin de chercher les moyens de pourvoir (remédier) à ces désordres, qui entraînent après eux tant d'accidents funestes. Il a pensé mourir de douleur à ce sujet, et on le voit sécher sur pied. Je crois que s'il ne peut venir à bout de son dessein il ne reviendra pas, ce qui serait une perte irréparable pour cette nouvelle Eglise et pour tous les pauvres Français. Il se fait pauvre pour les assister; et pour dire en un mot tout ce que je conçois de son mérite, il porte les marques et le caractère d'un saint. Je vous prie de recommander et de faire recommander à Notre-Seigneur une affaire si importante, et qu'il lui plaise de nous renvoyer notre bon prélat, Père et véritable pasteur des âmes qui lui sont commises.

Vous voyez que ma lettre ne parle que de l'affaire qui me presse le plus le cœur, parce que j'y vois la Majesté de Dieu déshonorée, l'Eglise méprisée, et les âmes dans le danger évident de se perdre. Mes autres lettres répondront aux vôtres.

De Québec, le 10 août 1662.

LETTRE CLVIII.

AU MÊME.

Le roi envoie des Commissaires dans la Nouvelle-France pour prendre possession du port de Plaisance, et pour examiner la nature et la qualité du pays.

Mon très-cher fils,

L'on vient de me donner avis qu'une chaloupe va partir pour aller trouver les vaisseaux du roi qui se sont arrêtés à soixante lieues d'ici, sans qu'on ait jamais pu faire obéir le capitaine, quoiqu'on lui ait commandé de la part du roi de venir à Québec. Il s'excuse sur la saison qu'il dit être trop avancée, aucun navire n'ayant jamais monté si tard jusqu'à Québec, ajoutant que son vaisseau étant de quatre cents tonneaux, il risquerait trop dans le fleuve. Mais la véritable raison est qu'il a peur qu'on ne le châtie de sa mauvaise conduite dans le temps de sa navigation, ayant fort maltraité le gentilhomme que Sa Magesté envoie pour reconnaître le pays, comme aussi M. Boucher qui était le porteur des lettres du roi, et enfin tous les passagers qu'il a presque fait périr de faim et de soif, comme en effet il en est mort près de quarante. Il n'avait des vivres que pour deux mois, et il en a été quatre en chemin. Il a aussi arrêté au même lieu l'autre vaisseau qui, n'étant qu'une flute, eût pu monter jusqu'ici, et s'en retourner même après la Saint-Martin, d'autres

semblables en étant partis plus tard les années dernières.

M. de Monts qui est le gentilhomme dont j'ai parlé, est venu ici dans une chaloupe, et il est retourné pour débarquer trois ou quatre cents personnes qui sont dans ces grands vaisseaux, et les vivres qui sont nécessaires pour leur hivernement. Toutes les chaloupes et barques de ce pays y sont allées, ce qui nous cause une confusion que l'on n'avait point encore vue. Comme nous ne recevons nos paquets que peu à peu, nous ne faisons aussi nos réponses que par de petits mots par les chaloupes qui vont file à file aux grands vaisseaux. C'est donc par la chaloupe qui va partir que je vous écris celle-ci pour vous dire ce que M. de Monts a fait dans sa commission. Il a pris possession en chemin du fort de Plaisance aux Terres-Neuves, où il y a pêcherie de morues dans un détour, à six cents lieues de France, et dont les Anglais ou les Hollandais voulaient se rendre les maîtres. Il y a laissé trente hommes de guerre pour le garder, avec un ecclésiastique et des vivres pour l'hiver.

Depuis ce lieu-là il a considéré les terres, les montagnes, les fleuves, les rivages et leurs avenues. Il est venu à Québec, dont il a visité les ports et les environs de l'habitation. A la faveur d'un vent nord-est, il est monté en un jour aux Trois-Rivières, où il a établi pour gouverneur M. Boucher, qui avait déjà commandé en ce lieu.[1] C'est lui qui a porté en France les lettres

(1) Les descendants de cet homme de bien, que l'on appelle encore aujourd'hui le *grand-père Boucher*, sont séparés en plusieurs branches et familles honorables de la noblesse canadienne. Le grand-père Boucher mourut à quatre-vingt quinze ans, laissant quinze enfants, dont deux prêtres et une religieuse Ursuline. Nous avons fait connaître son admirable testament dans notre ecrit intitulé : *Cours de Sens-Commun en quarante leçons*. Peu après sa mort, on lui comptait cent cinquante petits-enfants.

et les commissions de M. le Gouverneur, et qui les a présentées au roi, qui l'a écouté avec une bonté extraordinaire, et qui lui a promis d'envoyer ici un régiment l'année prochaine, avec de petits bateaux pour voguer sur la rivière des Iroquois Agneronons, que Sa Majesté veut détruire, afin de se rendre le maître de tout le pays. Nous estimons que c'est pour cela que Sa Majesté a envoyé M. de Monts en commission pour faire la visite du pays. Après que ce gentilhomme eut examiné toutes choses, il est tombé d'accord sur tout ce que M. le Gouverneur avait mandé au roi, et que M. Boucher lui avait confirmé de bouche, que l'on peut faire en ce pays un royaume plus grand et plus beau que celui de France. Je m'en rapporte, (je ne juge pas d'après ma propre opinion), mais c'est le sentiment de ceux qui disent s'y connaître. Il y a des mines en plusieurs endroits; les terres y sont fort bonnes; il y a surtout un grand nombre d'enfants. Ce fut un des points sur lesquels le roi questionna le plus M. Boucher, savoir si le pays était fécond en enfants. Il l'est en effet, et cela est étonnant de voir le grand nombre d'enfants très-beaux et bien faits, sans aucune difformité corporelle, si ce n'est par accident. Un pauvre homme aura huit enfants et plus, qui l'hiver vont nu-pieds et nu-tête, avec une petite camisole sur le dos, qui ne vivent que d'anguilles et d'un peu de pain; et avec tout cela ils sont gros et gras. M. de Monts s'en retourne bien content, et se promet bien de venir nous revoir dans huit mois pour continuer les desseins de Sa Majesté. Priez la Majesté souveraine que tout réussisse pour sa gloire.

De Québec, le 6 de novembre 1662.

LETTRE CLIX.

AU MÊME.

Relation du tremblement de terre arrivé au Canada dans l'année 1663, et de ses effets merveilleux.

Mon très-cher fils,

J'ai réservé à vous faire séparément le récit du tremblement de terre arrivé cette année dans notre Nouvelle-France, lequel a été si prodigieux, si violent et si effroyable, que je n'ai pas de paroles assez fortes pour l'exprimer; et je crains même que ce que j'en dirai ne passe pour incroyable et pour fabuleux.

Le troisième jour de février de cette année 1663, une femme sauvage, mais très-bonne et très-excellente chrétienne, étant éveillée dans sa cabane tandis que tous les autres dormaient, entendit une voix distincte et articulée qui lui dit : Dans deux jours il doit arriver des choses bien étonnantes et merveilleuses. Et le lendemain la même femme étant dans la forêt avec sa sœur pour faire sa provision journalière de bois, elle entendit distinctement la même voix qui lui dit : Ce sera demain entre les cinq et six heures du soir que la terre sera agitée et qu'elle tremblera d'une manière étonnante. Elle rapporta ce qu'elle avait entendu à ceux de sa cabane, qui prirent avec indifférence ce qu'elle disait, comme un songe, ou comme un effet de son ima-

nation. Cependant le temps fut assez calme ce jour-là, et encore plus le jour suivant.

Le cinquième jour, fête de sainte Agathe, vierge et martyre, sur les cinq heures et demie du soir, une personne d'une vertu éprouvée, et qui a de grandes communications avec Dieu, le vit extrêmement irrité contre les péchés qui se commettent en ce pays, et en même temps elle se sentit portée à lui en demander justice.[1] Pendant qu'elle offrait ses prières à la divine Majesté pour cette fin, et aussi pour les âmes qui étaient en péché mortel, afin que sa justice ne fût pas sans miséricorde, suppliant encore les martyrs du Japon, dont l'on faisait la fête ce jour-là, d'en vouloir faire l'application selon qu'il serait le plus convenable à la gloire de Dieu, elle eut un pressentiment, ou plutôt une assurance infaillible que Dieu était prêt de punir le pays pour les péchés qui s'y commettent, surtout pour le mépris qu'on y fait des ordonnances de l'Eglise. Elle ne put s'empêcher de désirer ce châtiment, quel qu'il pût être, puisqu'il était arrêté dans le décret de Dieu, sans qu'elle eût aucune vue de ce que ce pourrait être. Incontinent après, et un peu avant que le tremblement arrivât, elle aperçut quatre démons furieux et enragés aux quatre coins de Québec, qui ébranlaient la terre avec tant de violence, qu'ils témoignaient vouloir tout renverser. Et en effet ils en fussent venus à bout si un personnage d'une beauté admirable et d'une majesté ravissante, qu'elle vit au milieu d'eux et qui lâchait de temps en temps la bride à leur fureur, ne l'eût rete-

(1) Elle parle de la Mère Saint-Augustin, religieuse de l'Hôtel-Dieu, regardée comme une sainte pendant sa vie, et dont la mémoire est encore aujourd'hui en grande vénération au Canada. Sa vie a été publiée en 1671 par le Père Ragueneau, Jésuite. Elle forme un volume de 500 pages in-8°.

nue lorsqu'ils étaient sur le point de tout perdre. Elle entendit la voix de ces démons qui disaient : Il y a maintenant bien du monde effrayé; nous voyons bien qu'il y aura beaucoup de conversions, mais cela durera peu, nous trouverons bien le moyen de ramener le monde à nous. Cependant continuons à ébranler la terre, et faisons notre possible pour tout renverser.

Le temps était fort calme et serein, et la vision n'était pas encore passée, que l'on entendit de loin un bruit et bourdonnement épouvantable, comme si un grand nombre de carrosses roulaient sur des pavés avec vitesse et impétuosité. Ce bruit n'eut pas plus tôt réveillé l'attention, que l'on entendit sous terre et sur la terre et de tous côtés, comme une confusion de flots et de vagues qui donnaient de l'horreur. L'on entendait de toutes parts comme une grêle de pierres sur les toits, dans les greniers et dans les chambres. Il semblait que les marbres dont le fond de ce pays est presque tout composé, et dont nos maisons sont bâties, allaient s'ouvrir et se mettre en pièces pour nous engloutir. Une poussière épaisse volait de tous côtés. Les portes s'ouvraient d'elles-mêmes, d'autres qui étaient ouvertes se fermaient. Les cloches de toutes nos églises et les timbres de nos horloges sonnaient toutes seules, et les clochers aussi bien que nos maisons étaient agités comme des arbres quand il fait vent; et tout cela dans une horrible confusion de meubles qui se renversaient, de pierres qui tombaient, de planchers qui se séparaient, de murs qui se fendaient. Parmi tout cela l'on entendait les animaux domestiques qui hurlaient. Les uns sortaient des maisons, les autres y rentraient. En un mot l'on était si effrayé, que l'on s'estimait être à la veille du jugement, puisque l'on en voyait les signes.

Un accident si inopiné et en un temps auquel les jeunes gens se préparaient à passer le carnaval dans des excès, fut un coup de tonnerre sur la tête de tout le monde, qui ne s'attendait à rien moins. Ce fut plutôt un coup de la miséricorde de Dieu sur tout le pays, comme on l'a vu par les effets dont je parlerai ailleurs. Dès cette première secousse la consternation fut universelle. Et comme l'on ignorait ce que c'était, les uns criaient au feu, croyant que ce fût un incendie, les autres couraient à l'eau pour l'éteindre; d'autres se saisirent de leurs armes, croyant que ce fût une armée Iroquoise. Mais comme ce n'était rien de tout cela, ce fut à qui sortirait dehors pour éviter la ruine des maisons qui semblaient sur le point de tomber.

On ne trouva pas plus d'assurance dehors que dedans: car par le mouvement de la terre, qui trémoussait sous nos pieds comme des flots agités sous une chaloupe, on reconnut aussitôt que c'était un tremblement de terre. Plusieurs embrassaient les arbres qui, se mêlant les uns dans les autres, ne leur causaient pas moins d'horreur que les maisons qu'ils avaient quittées; d'autres s'attachaient à des souches qui, par leurs mouvements, les frappaient rudement à la poitrine. Les sauvages, extrêmement effrayés, disaient que les arbres les avaient bien battus. Quelques-uns d'entre eux disaient que c'étaient des démons dont Dieu se servait pour les châtier, à cause des excès qu'ils avaient faits en buvant de l'eau-de-vie, que les mauvais Français leur avaient donnée. D'autres sauvages moins instruits, qui étaient venus à la chasse en ces quartiers, disaient que c'étaient les âmes de leurs ancêtres qui voulaient retourner dans leur ancienne demeure. Prévenus de cette erreur, ils prenaient leurs fusils, et faisaient des

décharges en l'air contre une bande d'esprits qui passait, à ce qu'ils disaient. Mais enfin nos habitants aussi bien que nos sauvages ne trouvant nul asile sur la terre, non plus que dans les maisons, tombaient la plupart en défaillance; et prenant un meilleur conseil, entraient dans les églises pour avoir la consolation d'y périr après s'être confessés.

Cette première secousse, qui dura près d'une demi-heure, étant passée, on commença à respirer; mais ce fut pour peu de temps, car sur les huit heures du soir il recommença, et pendant une heure il redoubla deux fois. Nous disions matines au chœur, les récitant partie à genoux dans un esprit humilié, et nous abandonnant au souverain pouvoir de Dieu. Le redoublement vint trente-deux fois cette nuit-là, à ce que m'a dit une personne qui les avait comptés. Je n'en comptai pourtant que six, parce que quelques-uns furent faibles, et quasi imperceptibles. Mais sur les trois heures il y en eut un fort violent, et qui dura longtemps.

Ces secousses ont continué l'espace de sept mois, quoiqu'avec inégalité. Les unes étaient fréquentes, mais faibles; les autres étaient plus rares, mais fortes et violentes : ainsi le mal ne nous quittant que pour fondre sur nous avec plus d'effort, à peine avions-nous le loisir de faire réflexion sur le malheur qui nous menaçait, qu'il nous surprenait tout d'un coup, quelquefois durant le jour, et plus souvent durant la nuit.

Si la terre nous donnait tant d'alarmes, le ciel ne nous en donnait pas moins, tant par les hurlements et les clameurs qu'on entendait retentir en l'air, que par des voix articulées qui donnaient de la frayeur. Les unes disaient des hélas : les autres, allons, allons; les autres, bouchons les rivières. L'on entendait des

bruits tantôt comme de cloches, tantôt comme de canons, tantôt comme de tonnerres. L'on voyait des feux, des flambeaux, des globes enflammés qui tombaient quelquefois à terre, et qui quelquefois se dissipaient en l'air. On a vu dans l'air un feu en forme d'homme qui jetait les flammes par la bouche. Nos domestiques allant par nécessité durant la nuit pour nous amener du bois, ont vu cinq ou six fois pour une nuit de ces sortes de feux. L'on a vu des spectres épouvantables; et comme les démons se mêlent quelquefois dans le tonnerre, quoi que ce (le tonnerre) ne soit qu'un effort de la nature, on a facilement cru qu'ils se sont mêlés dans ce tremblement de terre pour accroître les frayeurs que la nature agitée nous devait causer.

Parmi toutes ces terreurs on ne savait à quoi le tout aboutirait. Quand nous nous trouvions à la fin de la journée, nous nous mettions dans la disposition d'être englouties en quelque abîme durant la nuit; le jour étant venu, nous attendions la mort continuellement, ne voyant pas un moment assuré à notre vie. En un mot, on séchait dans l'attente de quelque malheur universel. Dieu même semblait prendre plaisir à confirmer notre crainte. Une personne contemplative étant devant le Saint-Sacrement pour tâcher d'apaiser la colère de Dieu, et s'offrant à lui d'un grand cœur pour être la victime de tous les maux qui menaçaient son peuple, elle fut soudain saisie de frayeur, comme aux approches d'une personne d'une grande majesté, et aussitôt elle aperçut un personnage extrêmement redoutable, revêtu d'un habit tout couvert de cette devise : *Quis ut Deus?* Il tenait en la main gauche une balance dont les bassins étaient remplis, l'un de vapeurs, et l'autre d'écriteaux qui disaient : *Loquere ad cor Jerusalem*,

quia completa est malitia ejus, et dimissa est iniquitas illius. Dans la main droite il avait trois flèches, au bout desquelles elle lut ces paroles : Impiété, impureté, défaut de charité. Là-dessus redoublant ses prières, elle vit sortir de la bouche de l'ange ces deux mots : *Deus non irridetur.* La vision disparut, et elle se trouva dans un grand désir de prier Dieu qu'il attendît encore à punir son peuple ; mais cependant nous entendions toujours l'ennemi rouler sous nos pieds, nous voyant sur le penchant du précipice entre la vie et la mort, entre la crainte et l'espérance, selon les redoublements ou la cessation des secousses. Une âme sainte et fort adonnée à l'oraison aperçut un jour dans sa chambre une lueur qui représentait la figure et l'éclat d'une épée nue, et en même temps elle entendit une voix éclatante, qui disait : Sur qui, Seigneur, sur qui? Elle n'entendit pas la réponse, mais une grande confusion de plaintes et de hurlements qui suivirent cette première voix.

Un mois se passa de la sorte dans la crainte et dans l'incertitude de ce qui devait arriver ; mais enfin les mouvements venant à diminuer, étant plus rares et moins violents, excepté deux ou trois fois qu'ils ont été très-forts, l'on commença à découvrir les effets ordinaires des tremblements de terre, quand ils sont violents; savoir quantité de crevasses sur la terre, de nouveaux torrents, de nouvelles fontaines, de nouvelles collines, où il n'y en avait jamais eu ; la terre aplanie où il y avait auparavant des montagnes; des abîmes nouveaux en quelques endroits, d'où sortaient des vapeurs ensouffrées, et en d'autres de grandes plaines toutes vides, qui étaient auparavant chargées de bois et de halliers; des rochers renversés, des terres remuées, des forêts détruites, les arbres étant en partie

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

renversés, et partie enfoncés en terre jusqu'à la cime des branches. L'on a vu deux rivières disparaître; l'on a trouvé deux fontaines nouvelles, l'une blanche comme du lait, et l'autre rouge comme du sang. Mais rien ne nous a plus étonnés que de voir le grand fleuve de Saint-Laurent, qui, pour sa profondeur prodigieuse, ne change jamais, ni par la fonte des neiges, qui fait ordinairement changer les rivières, ni par la jonction de plus de cinq cents rivières qui dégorgent dedans, sans parler de plus de six cents fontaines très-grosses pour la plupart, de voir, dis-je, ce fleuve, changer et prendre la couleur de soufre et la retenir durant huit jours.

Quelques sauvages que la crainte avait chassés des bois voulant retourner dans leur cabane, la trouvèrent abîmée dans un lac, qui se fit en ce lieu-là. L'on a vu une grange proche de nous se coucher sur un côté, puis sur l'autre, et enfin se replacer en son assiette[1]. A l'église de Beaupré, qui est celle du Château-Richer, la terre trembla si rudement le mercredi des cendres, que l'on voyait trembler les murailles comme si elles eussent été de carte. Le Saint-Sacrement, qui était exposé, tremblait de même. Il ne tomba pas néanmoins, ayant été retenu par une petite couronne de fleurs contre-faites (artificielles). La lampe, qui était éteinte, tomba trois fois, mais l'ecclésiastique qui avait le soin de cette église l'ayant fait allumer et remonter en son lieu, elle ne tomba plus.

Nous avons appris de ceux qui sont venus de Tadoussac que le tremblement y a fait d'étranges fracas.

(1) Ce fait devient plus facile à comprendre, quand on sait que presque toutes les constructions étaient en bois.

Durant l'espace de six heures il a plu de la cendre en si grande quantité, que sur la terre et dans les barques il y en avait un pouce d'épais. L'on infère de là que le feu qui est enfermé dans la terre a fait jouer quelque mine, et que par l'ouverture qu'il s'est faite, il a jeté ces cendres, qui étaient comme du sel brûlé. Ces messieurs disent que les premières secousses de la terre les épouvantèrent extrêmement, à cause des étranges effets qu'elles causèrent; mais que ce qui les effraya le plus, et qui parut aussi le plus extraordinaire, fut que la marée, qui a ses heures réglées pour monter et descendre, et qui baissait pour lors il y avait peu de temps, remonta tout à coup avec un effroyable bruit.

Trois jeunes hommes étaient allés de compagnie chercher des sauvages pour leur traiter de l'eau-de-vie; l'un deux s'étant écarté pour quelque nécessité, il lui apparut un spectre effroyable qui, de sa seule vue, pensa le faire mourir de frayeur; il retourna aussitôt, quoiqu'avec peine, joindre les deux autres, qui le voyant ainsi effrayé, commencèrent à le railler. Il y en eut un néanmoins qui rentra en lui-même, et qui dit : Il n'y a pourtant pas ici de quoi rire; nous portons des boissons aux sauvages contre la défense de l'Eglise, et Dieu nous veut peut-être punir de notre désobéissance. A ces paroles, ils retournèrent sur leurs pas; le soir à peine furent-ils cabanés, que le tremblement emporta leur cabane à leur vue, en sorte qu'ils eurent eux-mêmes bien de la peine à se sauver. Cet accident joint au premier leur fit croire que le Ciel les persécutait et voulait empêcher leur dessein.

Au milieu du chemin d'ici à Tadoussac il y avait deux grands caps qui donnaient du vent, et incommodaient fort les vaisseaux. Ils sont à présent abîmés

et enfoncés au niveau du rivage. Et ce qui est merveilleux, ils se sont avancés dans le grand fleuve plus avant que la rivière de Loire n'est large dans ses plus grandes crues. Ils ont retenu leurs arbres et leur verdure, et aujourd'hui c'est un plat pays. Je ne sais pas pourtant qui osera y marcher le premier, quoique l'assiette ait belle apparence. Un jeune homme de nos voisins allant en traite, voulut descendre au bord d'une rivière qui n'avait point encore paru, curieux de voir comme les choses s'étaient faites; dès les premiers pas, il enfonça si avant qu'il allait périr si on ne l'eut retiré, ce que l'on fit avec peine.

Voilà le lieutenant de M. le Gouverneur qui arrive de Tadoussac. Il rapporte que les tremblements y sont encore aussi fréquents et aussi furieux que dans leurs commencements. Ils arrivent plusieurs fois le jour et plusieurs fois la nuit. Cependant j'écris ceci le dixième de juin, c'est-à-dire qu'il y a déjà quatre mois et demi que ce fléau dure.

La chaloupe qui est arrivée à notre port il y a peu de jours ayant laissé le grand vaisseau à Gaspé pour prendre le devant, se trouva fort en peine, étant proche de Tadoussac. Nous avons appris du secrétaire de M. le Gouverneur et d'un jeune homme de nos voisins, qui retournaient de France, qu'elle sautait et tremblait d'une étrange manière, s'élevant par intervalles haut comme une maison; ce qui les effraya d'autant plus qu'ils n'avaient jamais rien expérimenté de semblable dans la navigation. Dans cette frayeur ils tournèrent la vue vers la terre, où il y avait une grande et haute montagne; ils la virent soudain remuer et tournoyer comme pirouettant, et tout d'un coup s'enfoncer et s'abîmer, en sorte que son sommet se trouva au ras

de la terre uni comme une glace. Cette rencontre leur fit bien vite prendre le large de la rivière, de crainte que le débris n'arrivât jusqu'à eux.

Le grand navire prenant quelque temps après la même route, fut surpris du tremblement. Un honnête homme qui était dedans m'a dit que tous ceux du vaisseau croyaient être morts, et que ne se pouvant tenir debout, pour l'effort de l'agitation, ils se mirent tous à genoux et se prosternèrent sur le tillac pour se disposer à la mort. Ils ne pouvaient comprendre la cause d'un accident si nouveau : car tout le grand fleuve, qui en ce lieu-là est profond comme une mer, tremblait comme la terre. Pour marque que la secousse était grande, le gros câble du navire se rompit, et ils perdirent une de leurs ancres, ce qui leur fut une perte bien notable. J'ai su de ceux qui sont arrivés dans ces vaisseaux qu'en plus de douze endroits d'ici à Tadoussac, qui est distant de Québec de trente lieues, les grands fracas causés par les secousses de la terre en plusieurs endroits, principalement vers les deux caps dont j'ai parlé, ont fait que les montagnes de roches se sont ouvertes. Ils ont vu quelques petites côtes ou éminences qui se sont détachées de leur fondement et qui ont disparu, faisant de petites anses, où les barques et les chaloupes se pourront mettre à l'abri durant les tempêtes. C'est une chose si surprenante qu'on ne la peut quasi concevoir, et tous les jours on apprend de semblables prodiges. L'on avait beaucoup de crainte que ces bouleversements arrivés sur les côtes du grand fleuve, n'en empêchassent la navigation, mais enfin on ne croit pas qu'ils puissent nuire, pourvu qu'on ne vogue point durant la nuit, car alors il y aurait du péril.

Si les débris ont été si terribles du côté de Tadoussac,

ils ne l'ont pas été moins du côté des Trois-Rivières. Une personne de foi et de nos amis nous en a écrit des particularités étonnantes. Et je n'en saurais faire plus fidèlement le récit, qu'en rapportant ses propres paroles. Les voici :

« La première et la plus rude secousse arriva ici le cinquième de février sur les cinq heures et demie du soir. Elle commença par un bruissement, comme d'un tonnerre qui grondait sourdement. Les maisons étaient dans la même agitation que les arbres dans une tempête, avec un bruit qui faisait croire à plusieurs que le feu pétillait dans les greniers. Les pieux de notre palissade et des clôtures particulières semblaient danser; et ce qui était le plus effroyable, fut que la terre s'élevait à l'œil de plus d'un grand pied au-dessus de sa consistance ordinaire, bondissant et roulant comme des flots agités. Ce premier coup dura bien une demi-heure. Il n'y eut personne qui ne crût que la terre devait s'ouvrir pour nous engloutir. Néanmoins, comme les maisons sont toutes de bois, car il n'y a pas de pierre aux Trois-Rivières, l'effet extérieur se termina à la chute de quelques cheminées. Mais les effets qui paraissent les plus considérables se sont faits dans les consciences, et ils ont heureusement continué jusqu'à présent.

« Au reste, nous avons remarqué divers symptômes de cette maladie de la terre, s'il faut ainsi parler. Comme les tremblements sont quasi sans relâche, aussi ne sont-ils pas dans la même égalité. Tantôt ils imitent le branle d'un grand vaisseau, qui se meut lentement sur ses ancres, ce qui cause à plusieurs des étourdissements de tête; tantôt l'agitation en est régulière et précipitée par des élancements qui font craquer les

maisons, surtout durant la nuit, que plusieurs sont sur pied et en prières. Le mouvement le plus ordinaire est un trémoussement de trépidation, ce qu'on pourrait attribuer à des feux souterrains, qui causent encore un autre effet : car comme ils se nourrissent de matière bitumineuse et ensouffrée qu'ils consument, ils forment en même temps dessous nos pieds de grandes concavités, qui résonnent quand on frappe la terre, comme l'on entend résonner des voûtes quand on frappe dessus. » Voilà ce que l'on nous écrit des Trois-Rivières.

L'on assure aussi que l'on a vu un spectre en l'air portant un flambeau à la main, et passant de l'Ouest à l'Est par-dessus la grande redoute de ce bourg des Trois-Rivières.[1]

Ce qui est hors de doute, selon le rapport de plusieurs de nos sauvages et de nos Français des Trois-Rivières, témoins oculaires, est qu'à cinq ou six lieues d'ici les côtes de part et d'autre de la rivière, quatre fois plus hautes que celles d'ici, ont été enlevées de leurs fondements, et déracinées jusqu'au niveau de l'eau, dans l'étendue d'environ deux lieues en longueur, et de plus de dix arpents en profondeur dans la campagne, et qu'elles ont été renversées avec leurs forêts jusque dans le milieu du canal, y formant une puissante digue qui obligera ce fleuve à changer de lit, et à se répandre sur ces grandes plaines nouvellement découvertes. Il mine néanmoins, et bat sans cesse par la rapidité de son cours cette île étrangère, la démêlant (la détrempant) peu à peu avec son eau, qui est encore aujourd'hui si trouble et si épaisse, qu'elle n'est plus

(1) Aujourd'hui cet ancien bourg des Trois-Rivières est une ville épiscopale de la province ecclésiastique de Québec.

potable. Dans ce violent transport il s'est fait un tel débris, qu'à peine un arbre est demeuré entier, étant pour la plupart débités en longueur comme des mâts de navire.

Le premier saut si renommé n'est plus, étant tout à fait aplani. Le ravage est encore plus grand et avec des circonstances plus surprenantes vers la rivière de Batiscan. Il y avait alors cinquante personnes de ces quartiers, tant Français que sauvages, dans les lieux où le tremblement a fait de plus grands ravages et crusé de plus profonds abîmes. Comme ils ont tous été dans l'effroi, et contraints de s'écarter pour se garantir des précipices qui s'ouvraient sous leurs pieds, je remarquerai seulement quelques circonstances que j'ai tirées de quelques particuliers, car chacun n'était attentif qu'à soi-même, et aux moyens de se sauver des ouvertures qui se faisaient à ses côtés.

Ces mines naturelles ayant donc commencé à jouer en ce lieu, aussi bien qu'ici sur le couchant du soleil, le cinquième de février, continuèrent leurs ravages toute la nuit jusqu'à la pointe du jour, avec des bruits comme d'un grand nombre de canons et de tonnerres effroyables, qui mêlés avec celui des arbres de ces forêts immenses, qui s'entrechoquaient et tombaient à centaines de tous côtés dans le fond de ces abîmes, faisaient dresser les cheveux à la tête de ces pauvres errants. Un sauvage d'entre eux étant à demi engagé dans une ouverture qui se vit dans sa cabane, en fut retiré avec beaucoup de peine par ses compagnons. Un Français s'étant échappé du même danger, et étant retourné pour prendre son fusil, que la crainte lui avait fait oublier, fut obligé de se mettre dans l'eau jusqu'à la ceinture, en un lieu où ils avaient auparavant fait

leur feu. Il s'exposa à ce péril, parce que sa vie dépendait de son fusil. Les sauvages attribuant tous ces désordres aux démons, qui volaient en l'air, à ce qu'ils disaient, faisaient de temps en temps des décharges de leurs fusils avec de grandes huées pour les épouvanter et leur donner la chasse. Cette soirée et toute la nuit ils sentirent des bouffées de chaleur étouffantes.

D'autres m'ont assuré qu'ils avaient vu des montagnes s'entrechoquer et disparaître à leurs yeux. D'autres ont vu des quartiers de rocher s'élever en l'air jusqu'à la cime des arbres. J'ai parlé à un qui courut toute la nuit, à mesure qu'il voyait la terre s'ouvrir. Ceux qui étaient plus éloignés et au-delà du grand débris, assurent qu'en retournant ils ont côtoyé plus de dix lieues sans en avoir pu découvrir ni le commencement, ni la fin, ni sonder la profondeur; et ils ajoutent que côtoyant la rivière de Batiscan, ils ont trouvé de grands changements, n'y ayant plus de sauts où ils en avaient vu auparavant, et les collines étant tout à fait enfoncées dans la terre. Il y avait ci-devant une haute montagne, aujourd'hui elle est abîmée et réduite à un plat pays aussi uni que si la herse y avait passé; l'on voit seulement en quelques endroits quelques extrémités des arbres enfoncés, et en d'autres des racines qui sont demeurées en l'air, la cime étant abîmée dans la terre.

A la côte de Beaupré, un maître de famille ayant envoyé un de ses domestiques à la ferme, cet homme vit soudain un feu grand et étendu comme une ville; quoique ce fût en plein jour il pensa mourir de frayeur, et tout le voisinage, qui vit la même chose, en fut extrêmement épouvanté, croyant que tout allait périr. Ce grand feu néanmoins se jeta du côté du fleuve, le

traversa et alla se perdre dans l'Ile d'Orléans. Un homme qui l'a vu m'en a assurée, et c'est une personne digne de foi.

La terre n'est pas encore affermie, et cependant nous sommes au sixième de juillet, car je n'écris que par reprises, et à mesure que j'apprends les choses. Les exhalaisons brûlantes qui sont continuellement sorties de la terre avaient causé une si grande sécheresse, que toutes les semences avaient jauni : mais depuis quelques jours, il y a eu des tourbillons et des orages furieux du côté du cap de Tourmente; cela surprit tout le monde, car il arriva durant la nuit. Ce fut un bruit épouvantable causé par un déluge d'eau qui tomba des montagnes avec une abondance et une impétuosité incroyables. Les moulins furent détruits et les arbres des forêts déracinés et emportés. Ces nouvelles eaux firent changer le cours de la rivière, son premier lit demeurant ensablé et à sec. Une fort belle grange, qui était toute neuve, fut emportée toute entière à deux lieues de là, où elle se brisa enfin sur des roches. Tous les bestiaux de ces côtés-là, qui étaient en grand nombre à cause des belles et vastes prairies du pays, furent emportés par la rapidité des eaux. Plusieurs néanmoins ont été sauvés à la faveur des arbres, parmi lesquels s'étant trouvés mêlés, on les a retirés après que le fort du torrent a été passé. Les blés en vert ont été entièrement ruinés; et non-seulement les blés, mais encore toute la terre d'une pièce de douze arpents a été enlevée, en sorte qu'il n'y est resté que la roche toute nue. Un honnête homme de nos voisins, qui était alors en ce lieu-là, nous a assuré qu'en six jours qu'il y a resté, il n'a pas dormi deux heures, tant les tremblements et les orages lui ont donné de frayeur.

Au même moment que le tremblement a commencé à Québec, il a commencé partout, et a produit les mêmes effets. Depuis les monts de Notre-Dame jusqu'à Montréal, il s'est fait ressentir, et tout le monde en a été également effrayé.

La Nouvelle-Hollande n'en a pas été exempte, et les Iroquois qui en sont voisins ont été enveloppés dans la même consternation que les sauvages de ces quartiers. Comme ces secousses de la terre leur étaient nouvelles, et qu'ils ne pouvaient deviner la cause de tant de fracas, ils se sont adressés aux Hollandais pour la demander. Ils leur ont fait réponse que cela voulait dire que le monde ne durerait plus que trois ans. Je ne sais d'où ils ont tiré cette prophétie.

Le 29 de juillet, il est arrivé à notre port de Québec une barque de la Nouvelle-Angleterre. Les personnes qui sont descendues de ce vaisseau disent qu'étant à Boston, qui est une belle ville que les Anglais ont bâtie, le lundi gras à cinq heures et demie ils eurent le tremblement comme nous l'avons eu ici, et qu'il redoubla plusieurs fois. Ils rapportent le même de l'Acadie et du Port-Royal, place qui a autrefois appartenu à M. le commandeur de Razilly, et qui a depuis été emportée par les Anglais. L'autre côté de l'Acadie, qui appartient à MM. de Cangé et Denis, de notre ville de Tours, a ressenti les secousses comme partout ailleurs. Cette barque nous a ramené cinq de nos prisonniers Français, qui étaient captifs aux Iroquois Agnerognons, et qui se sont sauvés à la faveur des Hollandais, qui les ont traités fort humainement, comme ils font de (à l'égard de) tous ceux qui se retirent chez eux.

Des sauvages d'un pays très-éloigné ont été pressés

de se retirer en ces quartiers, plutôt pour se faire instruire et assurer leurs consciences que pour éviter les tremblements qui les suivaient partout. Ils ont découvert une chose qu'on recherchait depuis longtemps, savoir l'entrée de la grande mer du Nord, aux environs de laquelle il y a des peuples immenses, qui n'ont point encore entendu parler de Dieu. Ce sera un grand champ aux ouvriers de l'Evangile pour satisfaire à leur zèle et à leur ferveur. On tient que cette mer conduit à la Chine et au Japon ; si cela est, le chemin en sera bien abrégé.

Je reviens à nos quartiers où nous sommes toujours dans les frayeurs, quoique nous commencions à nous y accoutumer. Un honnête homme de nos amis avait fait bâtir une maison avec un fort beau moulin, sur la pointe d'une roche de marbre : la roche dans une secousse s'est ouverte, et le moulin et la maison ont été enfoncés dans l'abîme qui s'est fait. Nous voici au treizième d'août; cette nuit dernière la terre a tremblé fort rudement; notre dortoir et notre séminaire en ont eu une forte secousse, qui nous a réveillées de notre sommeil, et qui a renouvelé notre crainte.

Je ferme cette relation le vingtième du même mois sans savoir à quoi se termineront tous ces fracas, car les tremblements continuent toujours. Mais ce qui est admirable parmi les débris si étranges et si universels, nul n'a péri, ni même été blessé. C'est une marque toute visible de la protection de Dieu sur son peuple, qui nous donne un juste sujet de croire qu'il ne se fâche contre nous que pour nous sauver. Et nous espérons qu'il tirera sa gloire de nos frayeurs, par la conversion de tant d'âmes qui étaient endormies dans leurs

péchés, et qui ne pouvaient s'éveiller de leur sommeil par les simples mouvements d'une grâce intérieure.

De Québec, le 20 d'août 1663.

Remarques sur la Lettre CLIX,
dans laquelle la Mère Marie de l'Incarnation décrit le tremblement de terre, arrivé au Canada en 1663.

La description que fait de ce tremblement de terre la vénérable Mère Marie de l'Incarnation est tellement merveilleuse, que l'on serait tenté de croire à une grande exagération, si sa vie bien connue ne la montrait exempte de ce défaut, restant calme et maîtresse d'elle-même dans des circonstances où presque personne ne serait capable de conserver son sang-froid, et si elle était seule à s'exprimer comme elle le fait sur ce prodigieux événement. Mais les écrivains du temps, comme le Père Jérôme Lallemant, nommé par deux fois supérieur des missions du Canada, et la religieuse qui rédigeait les Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec, confirment ce que raconte notre vénérable Mère. Le Père Charlevoix, plusieurs écrivains américains et M. l'abbé Ferland, l'historien par excellence du Canada, ont manifesté leur étonnement et leur admiration en reproduisant ces récits; mais ils n'ont pas eu la pensée de les révoquer en doute.

Seul, l'historien canadien Garneau a traité la chose avec légèreté, mais son autorité est singulièrement amoindrie pour ceux qui savent qu'ayant séjourné quelque temps à Paris vers 1830, il eut la faiblesse de prendre goût aux leçons de Michelet, ce qui ne put avoir lieu sans endommager quelque peu sa foi primitive et lui inspirer des préventions ou au moins de la défiance pour les personnes qui font passer la foi et la piété avant tout. Peut-être, sans l'influence de l'atmosphère parisienne, n'eût-il pas exprimé le regret que les Huguenots qui se bannirent eux-mêmes de France par attachement à une religion qu'ils avouèrent n'être nullement nécessaire au salut, ne soient pas venus au Canada.

Disons cependant à la louange de Garneau que, même après son voyage en France, il resta fidèle à la pratique des devoirs du catholicisme. Mais pour mieux faire juger la manière dont il apprécie le récit de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, nous allons reproduire celui du Père Jérôme Lallemant, qui devait être et fut en effet rendu public l'année suivante, 1664; par conséquent l'auteur savait qu'il serait lu et jugé comme historien par tous les témoins oculaires des choses qu'il racontait.

CHAPITRE I.

Trois soleils et autres météores apparus en la Nouvelle-France.

« Le ciel et la terre nous ont parlé bien des fois depuis un an.... Le ciel a commencé par de beaux phénomènes, la terre a suivi par de furieux soulèvements.... Nous avons vu dès l'automne dernier des serpents embrasés, qui s'enlaçaient les uns dans les autres en forme de caducée, et volaient par le milieu des airs, portés sur des ailes de feu. Nous avons vu sur Québec un grand globe de flammes, qui faisait un assez beau jour pendant la nuit, si les étincelles qu'il dardait de toutes parts n'eussent mêlé de frayeur le plaisir qu'on prenait à le voir. Ce même météore a paru sur Montréal; mais il semblait sortir du sein de la lune, avec un bruit qui égale celui des canons ou des tonnerres; et s'étant promené trois lieues en l'air, fut se perdre enfin derrière les grosses montagnes dont cette île porte le nom.

» Mais ce qui nous a paru plus extraordinaire est l'apparition de trois soleils. Ce fut un beau jour de l'hiver dernier, que sur les huit heures du matin, une légère vapeur presque imperceptible s'éleva de notre grand fleuve, et étant frappée par les premiers rayons du soleil, devenait transparente, de telle sorte néanmoins qu'elle avait assez de corps pour soutenir les deux images que cet astre peignait dessus. Ces trois soleils étaient presque en ligne droite, éloignés de quelques toises les uns des autres, selon l'apparence, le vrai tenant le milieu et ayant les deux autres à ses côtés. Tous trois étaient couronnés d'un arc-en-ciel, tantôt paraissant avec les couleurs de l'iris, puis après d'un blanc lumineux, comme si au-dessous, tout proche, il y eût eu une lumière excessivement forte.

» Ce spectacle dura plus de deux heures la première fois qu'il parut. C'était le septième de janvier 1663; et la seconde, qui fut le 14 du même mois, il ne dura pas si longtemps, mais seulement jusqu'à ce que les couleurs de l'iris venant à se perdre petit à petit, les deux soleils des côtés s'éclipsèrent aussi, laissant celui du milieu comme victorieux.

CHAPITRE II.

Tremble-terre universel en Canada et ses effets prodigieux.

» Ce fut le cinquième février 1663, sur les cinq heures et demie du soir, qu'un grand bruissement s'entendit en même temps dans toute l'étendue du Canada. Ce bruit qui paraissait comme si le feu eût été dans les maisons, en fit sortir tout le monde, pour fuir un incendie si inopiné; mais au lieu de voir la fumée et la flamme, on fut bien surpris de voir les murailles se balancer, et toutes les pierres se remuer, comme si elles se fussent détachées. Les toits semblaient se courber en bas d'un côté, puis se renverser de l'autre; les cloches sonnaient d'elles-mêmes; les poutres, les soliveaux et les planchers craquaient; la terre bondissait, faisant danser les pieux des palissades d'une façon qui ne paraissait pas croyable, si nous ne l'eussions vue en divers endroits.

» Alors chacun sort dehors, les animaux s'enfuient, les enfants pleurent dans les rues, les hommes et les femmes saisis de frayeur ne savent où se réfugier, pensant à tout moment devoir être ou accablés sous les ruines des maisons, ou ensevelis dans quelque abîme qui s'allait ouvrir sous leurs pieds. Les uns, prosternés à genoux dans la neige, crient miséricorde; les autres passent le reste de la nuit en prières, parce que le terre-tremble continua toujours avec un certain branle presque semblable à celui des navires qui sont sur mer, et tel que quelques-uns ont ressenti par ces secousses les mêmes soulèvements de cœur qu'ils enduraient sur l'eau. Le désordre était bien plus grand dans les forêts; il semblait qu'il y eût combat entre les arbres, qui se heurtaient ensemble; et non-seulement leurs branches, mais même on eût dit que les troncs se détachaient de leurs places pour

sauter les uns sur les autres, avec un fracas et un bouleversement qui fit dire à nos sauvages que toute la forêt était ivre.

» La guerre semblait être même entre les montagnes, dont les unes se déracinaient pour se jeter sur les autres, laissant de grands abîmes aux lieux d'où elles sortaient; et tantôt enfonçaient les arbres dont elles étaient chargées, bien avant dans la terre; tantôt elles les enfouissaient les branches en bas, qui allaient prendre la place des racines; de sorte qu'elles ne laissaient plus qu'une forêt de troncs renversés.

» Pendant ce débris général qui se faisait sur terre, les glaces épaisses de cinq ou six pieds se fracassaient, sautant en morceaux et s'ouvrant en divers endroits, d'où s'évaporaient ou de grosses fumées, ou des jets de boue et de sable qui montaient fort haut dans l'air. Nos fontaines ou ne coulaient plus, ou n'avaient que des eaux ensoufrées; les rivières ou se sont perdues, ou ont été toutes corrompues, les eaux des unes devenant jaunes, les autres rouges; et notre grand fleuve de Saint-Laurent parut tout blanchâtre jusque vers Tadoussac : prodige bien étonnant et capable de surprendre ceux qui savent la quantité d'eaux que ce fleuve roule au-dessous de l'Ile d'Orléans, et ce qu'il fallait de matière pour les blanchir.

» L'air n'était pas exempt de ces altérations; car outre le bruissement qui précédait toujours et accompagnait le terre-tremble, l'on a vu des spectres et des fantômes de feu portant des flambeaux en main. L'on a vu des piques et des lances de feu voltiger, et des brandons allumés se glisser sur nos maisons, sans néanmoins faire autre mal que de jeter la frayeur partout où ils paraissaient. On entendait même comme des voix plaintives et languissantes se lamenter pendant le silence de la nuit; et ce qui est bien rare, des marsouins blancs jeter de hauts cris devant le bourg des Trois-Rivières, faisant retentir l'air de beuglements pitoyables....

» On mande de Montréal que pendant le tremble-terre, on voyait les pieux des clôtures sautiller comme s'ils eussent dansé; que de deux portes d'une même chambre, l'une se fermait et l'autre s'ouvrait d'elle-même; que les cheminées et le haut des logis pliaient comme des branches d'arbres agitées du vent; que quand on levait le pied pour marcher, on sentait la terre qui suivait, se levant à mesure qu'on haussait les pieds, et quelquefois frappant les plantes assez rudement, et autres choses semblables fort surprenantes.

» Voici ce qu'on en écrit des Trois-Rivières : « La première secousse

» et la plus rude de toutes commença par un bruissement semblable » à celui du tonnerre; les maisons avaient la même agitation que le » coupeau (la cime) des arbres pendant un orage, avec un bruit qui » faisait croire que le feu pétillait dans les greniers.

» Ce premier coup dura bien une demi-heure, quoique sa grande » force ne fût proprement que d'un petit quart d'heure. Il n'y en eut » pas un qui ne crût que la terre dût s'entr'ouvrir. Au reste, nous avons » remarqué que, comme ce tremblement est quasi sans relâche, aussi » n'est-il pas dans la même égalité : tantôt il imite le branle d'un grand » vaisseau qui se manie lentement sur ses ancres, ce qui cause à plu- » sieurs des étourdissements de tête; tantôt l'agitation est irrégulière » et précipitée par divers élancements, quelquefois assez rudes, quel- » quefois plus modérés. Le plus ordinaire est un petit trémoussement » qui se rend sensible lorsque l'on est hors du bruit et en repos. Selon » le rapport de plusieurs de nos Français et de nos sauvages, témoins » oculaires, bien avant dans notre fleuve des Trois-Rivières, à cinq » ou six lieues d'ici, les côtes qui bordent la rivière de part et d'autre » et qui étaient d'une prodigieuse hauteur, sont aplanies, ayant été » enlevées de dessus leurs fondements et déracinées jusqu'au niveau » de l'eau. Ces deux montagnes, avec toutes leurs forêts, ayant été » ainsi renversées dans la rivière, y formèrent une puissante digue, » qui obligea ce fleuve à changer de lit et à se répandre sur de grandes » plaines nouvellement découvertes, minant néanmoins toutes ces » terres éboulées, et les démêlant petit à petit avec les eaux de la » rivière, qui en sont encore si épaisses et si troubles, qu'elles font » changer de couleur à tout le grand fleuve de Saint-Laurent. Jugez » combien il faut de terre tous les jours pour continuer depuis près » de trois mois à rouler ses eaux toujours pleines de fange.

» L'on voit de nouveaux lacs où il n'y en eut jamais; on ne voit plus » certaines montagnes qui sont engouffrées; plusieurs sauts sont » aplanis; plusieurs rivières ne paraissent plus; la terre s'est fendue » en bien des endroits et a ouvert des précipices dont on ne trouve » point le fond. Enfin il s'est fait une telle confusion de bois renversés » et abîmés, qu'on voit à présent des campagnes de plus de mille » arpents toutes rases et comme si elles étaient tout fraîchement labou- » rées, là où peu auparavant il n'y avait que des forêts. »

» Nous apprenons du côté de Tadoussac que l'effort du tremble-terre n'y a pas été moins rude qu'ailleurs; qu'on y a vu une pluie

de cendre qui traversait le fleuve comme aurait fait un gros orage, et que qui voudrait suivre toute la côte depuis le cap de Tourmente jusque là, verrait des effets prodigieux. Vers la baie dite de Saint-Paul, il y avait une petite montagne sise sur le bord du fleuve, d'un quart de lieue ou environ de tour, laquelle s'est abîmée; et comme si elle n'eût fait que plonger, elle est ressortie du fond de l'eau pour se changer en îlette, et faire d'un lieu tout bordé d'écueils un hâvre d'assurance contre toutes sortes de vents. Plus bas, vers la Pointe-aux-Alouettes, une forêt entière s'étant détachée de la terre ferme, s'est glissée dans le fleuve et fait voir de grands arbres droits et verdoyants, qui ont pris naissance dans l'eau du jour au lendemain.

» Au reste, trois circonstances ont rendu ce tremble-terre très-remarquable : La première est le temps qu'il a duré, ayant continué jusque dans le mois d'août, c'est-à-dire plus de six mois; il est vrai que les secousses n'étaient pas toujours également rudes : en certains endroits, comme vers les montagnes que nous avons à dos, le tintamarre et le trémoussement y a été perpétuel pendant un long temps; en d'autres, comme vers Tadoussac, il y tremblait d'ordinaire deux et trois fois le jour avec de grands efforts, et nous avons remarqué qu'aux lieux plus élevés, l'émotion (l'agitation du sol) était moindre qu'au plat pays.

» La seconde circonstance est touchant l'étendue de ce tremble-terre, que nous croyons être universel en toute la Nouvelle-France; car nous apprenons qu'il s'est fait ressentir depuis l'Ile-Percée et Gaspé, qui sont à l'embouchure de notre fleuve, jusqu'au delà de Montréal, comme aussi en la Nouvelle-Angleterre, en l'Acadie et autres lieux fort éloignés : de sorte que, de notre connaissance, trouvant que le tremble-terre s'est fait en deux cents lieues de longueur sur cent de largeur, voilà vingt mille lieues de terre en superficie qui ont tremblé tout à la fois en même jour et à même moment.

» La troisième circonstance regarde la protection particulière de Dieu sur nos habitations : car nous voyons proche de nous de grandes ouvertures qui se sont faites et une prodigieuse étendue de pays toute perdue, sans que nous ayons perdu un enfant, non pas même un cheveu de la tête. Nous nous voyons environnés de bouleversements et de ruines, et toutefois nous n'avons eu que quelques cheminées démolies, pendant que les montagnes d'alentour ont été abîmées.

» Nous avons d'autant plus de sujet de remercier le Ciel de cette

protection tout aimable, qu'une personne de probité et d'une vie irréprochable, qui avait eu les pressentiments de ce qui est arrivé et qui s'en était déclarée à qui elle était obligée de le faire, vit en esprit, le soir même que ce tremble-terre commença, quatre spectres effroyables, qui occupaient les quatre côtés des terres voisines de Québec, et les secouaient fortement, comme voulant tout renverser....

» Les sauvages avaient eu des pressentiments, aussi bien que les Français, de cet horrible tremble-terre. Une jeune fille sauvage algonquine, âgée de seize à dix-sept ans, nommée Catherine, qui a toujours vécu en grande innocence... a déposé avec toute sincérité que, la nuit avant que le tremble-terre arrivât, elle se vit, avec deux autres filles de son âge et de sa nation, dans un grand escalier qu'elles montaient, au haut duquel se voyait une belle église où la sainte Vierge avec son Fils parut, leur prédisant que la terre tremblerait bientôt, que les arbres s'entre-choqueraient, que les rochers se briseraient avec l'étonnement général de tout le monde. Cette pauvre fille, bien surprise de ces nouvelles, eut peur que ce ne fussent quelques prestiges du démon... Le soir du même jour, quelque peu avant que commençât le tremble-terre, elle s'écria toute hors de soi : Ce sera bientôt! ce sera bientôt!

» Voici une autre déposition bien plus particularisée, que nous avons tirée d'une autre sauvage algonquine, âgée de vingt-six ans, fort innocente, simple et sincère, laquelle ayant été interrogée par deux de nos Pères sur ce qui lui était arrivé, a répondu tout ingénuement, et sa réponse a été confirmée par son mari, par son père et par sa mère, qui ont vu de leurs yeux et entendu de leurs propres oreilles ce qui s'ensuit. Voici sa déposition :

» La nuit du 4 au 5 février 1663, étant entièrement éveillée et en plein jugement, assise comme sur mon séant, j'ai entendu une voix distincte et intelligible qui m'a dit : Il doit arriver aujourd'hui des choses étranges, la terre doit trembler. Je me trouvai pour lors saisie d'une grande frayeur, parce que je ne voyais personne d'où pût provenir cette voix. Remplie de crainte, je tâchai de m'endormir avec assez de peine; et le jour étant venu, je dis tout bas à Onnentakité, mon mari, ce qui m'était arrivé. Mais lui m'ayant rebutée, disant que je mentais et lui en voulais faire accroire, je ne parlai pas davantage. Sur les neuf ou dix heures du même jour, allant au bois pour bûcher (couper du bois), à peine étais-je entrée dans la forêt, que la même

voix se fit entendre, me disant la même chose et de la même façon que la nuit précédente. La peur fut bien plus grande, moi étant toute seule; je regardai de tous côtés pour voir si je n'apercevrais personne, mais rien ne parut. Je bûchai donc une charge de bois, et m'en retournant j'eus ma sœur à ma rencontre, à laquelle je racontai ce qui me venait d'arriver. Rentrant dans la cabane avant moi, elle dit à mon père et à ma mère ce qui m'était arrivé; mais comme tout cela était fort extraordinaire, ils l'écoutèrent sans réflexion. La chose en demeura là jusqu'à cinq ou six heures du soir, où un tremblement de terre survenant, ils reconnurent que ce qu'ils m'avaient entendu dire avant midi n'était que trop vrai. »

Nous avons voulu rapporter en entier le récit du Père Lallemant, afin que le lecteur puisse voir lui-même combien il s'accorde avec celui de la Mère Marie de l'Incarnation. Il est bon de remarquer en même temps que le Jésuite et la vénérable Mère rapportent non-seulement ce qu'ils ont vu de leurs yeux, éprouvé et senti durant six mois, mais ce qu'on leur écrivait simultanément de tous les points du Canada.

N'oublions pas, en outre, que si le Père Lallemant se fût laissé aller à l'exagération, les habitants du Canada, Français et sauvages, qui, un an après, eurent connaissance de sa relation, n'auraient pas manqué de réclamer : or les réclamations eurent précisément lieu dans le sens opposé : car voici ce qu'on lit dans la relation de 1665, écrite par le Père Le Mercier, qui avait remplacé le Père Lallemant dans la charge de supérieur des missions : « Deux Français dignes de foi, qui ont parcouru toutes les côtes de Tadoussac et de la Malbaye, ont assuré que la relation de l'année 1663 n'avait exprimé qu'à moitié les désordres causés par les tremblements de terre en ces quartiers. »

LETTRE CLX.

AU MÊME.

Sa résignation à mourir dans le tremblement de terre ; et qu'il importe peu par quel genre de mort on sorte de ce monde. — Son appréhension pour la supériorité.

Mon très-cher fils,

Je me suis donné la consolation de vous écrire par un vaisseau qui est parti depuis peu de temps. L'occasion qui se présente m'est favorable pour vous envoyer la relation du grand tremblement de terre que nous avons expérimenté en ce pays depuis le cinquième de février. Nous l'expérimentons encore, et nous ne savons point à quoi il se terminera, n'étant pas encore entièrement cessé. Nous en sentons des secousses de temps en temps, lesquelles, bien qu'elles ne soient pas violentes, ne laissent pas d'effrayer la nature, qui appréhende d'y périr. Il ne s'est fait, grâces à Dieu, aucun fracas dans les lieux habités, mais il s'en est beaucoup fait tout autour de nous. Il faut mourir une fois et non plus; si Dieu veut que nous mourions de ce genre de mort, ne faut-il pas l'agréer? La mort est la peine du péché, et nous mourons tous comme criminels. N'est-ce pas au juge de désigner au coupable la nature de son supplice, et non pas au coupable de le choisir? Ah! que de tout mon cœur je me donne tout de nouveau

à la divine volonté, pour accomplir en moi son bon plaisir!

Les Iroquois nous laissent en paix, nous n'en savons pas la raison, sinon peut-être que les tremblements de terre les épouvantent aussi bien que nous : ou plutôt que notre bon Dieu ayant pitié de nos faiblesses, ne veut pas nous affliger en toutes manières; qu'il en soit béni éternellement.

De ce peu que je vous écris, vous pouvez juger que ma disposition est assez bonne tant pour le corps que pour l'esprit : toujours dans sa tranquillité ordinaire, quoique nos affaires extérieures soient assez grandes. Le pays porte (occasionne) cela, surtout quand on est dans les charges principales. J'en appréhende une, quoique je ne veuille que ce qu'il plaira à notre bon Dieu : car je m'abandonne à la conduite de son esprit. Le vaisseau qui lève l'ancre me presse extraordinairement, c'est pourquoi il me faut finir.

Voilà une éclipse de soleil qui commence, il est entre midi et une heure : si elle paraît en vos quartiers ce doit être sur les sept heures du matin, je ne vous en puis dire l'issue, car il me faut fermer ma lettre.

De Québec, le 1er de septembre 1663.

LETTRE CLXI.

AU MÊME.

Elle est remise contre son gré dans la charge de supérieure. — Dispositions admirables de son intérieur dans les tremblements de terre. — Différence de l'union avec Dieu dans les affaires extérieures et dans le temps de l'oraison.

Mon très-cher fils,

Le retardement de votre lettre, qui ne vient que de m'être rendue, ne me permet pas de m'entretenir longtemps avec vous. Je vous dirai seulement, afin que vous ayez compassion de moi, que nos élections ont été faites, et que la charge de la Communauté est tombée sur mes épaules. Le fardeau est lourd et difficile à porter dans un pays comme celui-ci; mais enfin il faut se consumer jusqu'à la fin. J'aurai soixante et quatre ans le vingt-huitième de ce mois; n'avais-je donc pas raison de résister à mon élection, afin de demeurer en repos et de me disposer à la mort? Mais il ne faut plus rien dire, le plus parfait est de se taire et de se soumettre aux ordres de Dieu, et de ceux qui nous tiennent sa place.

Je vous ai envoyé le récit des tremblements épouvantables qui sont arrivés dans tout le Canada, et qui n'ont pas moins fait trembler les hommes que la terre. Pour mon particulier, je n'en ai pas été plus émue, Notre-Seigneur m'ayant donné des sentiments bien

différents de ceux de la crainte. Car je vous dirai en passant que j'ai été plus de deux mois qu'il ne se passait jour que je ne me misse en disposition d'être engloutie toute vive dans quelque abîme, parce qu'on ne savait pas où ni quand un tremblement si violent ferait rupture. Il l'a faite en divers endroits, comme vous le verrez dans la relation que je vous en fais. Il n'a néanmoins blessé personne, notre bon Dieu ayant voulu faire miséricorde à son peuple et lui donner le temps de faire pénitence.

Puisque j'ai commencé à vous dire mes dispositions intérieures dans ces rencontres, je vous avouerai ingénuement que je n'ai jamais expérimenté d'état qui m'ait mise dans un si grand dépouillement de la vie et de tout ce qui est au monde. J'avais dans mon esprit une impression de ces paroles du Fils de Dieu : *La Sagesse est justifiée par ses enfants*. (Luc. vii, 35.) Je ressentais en même temps dans mon âme une émotion qui me faisait approuver le procédé de Dieu, et qui me pressait de chanter dans ce même fond (sur ce sujet) quelque chose de grand pour le louer et bénir d'un accident qui menaçait tout le monde de sa ruine. Je sentais encore une pente de tout moi-même qui me portait à m'offrir à la divine Majesté pour être la victime de tous les péchés des hommes, qui l'avaient obligé de faire le châtiment que nous avions devant les yeux. Pour cet effet, je désirais d'être chargée de tous ces péchés, comme s'ils m'eussent été propres, afin d'en recevoir seule le châtiment. J'eusse voulu même que toutes ces abominations eussent paru aux yeux des hommes comme mes propres crimes. Tout moi-même était dans cette pente et en ce désir, sans pouvoir prendre d'autre disposition que de bénir sans cesse le souverain pouvoir de sa divine Majesté

sur toute la nature, et sur tous les cœurs quand il les veut ébranler. Les grosses montagnes et tout ce grand fond de marbre dont ces contrées sont toutes composées, ne lui sont que des pailles à mouvoir, et tant de personnes que n'avaient pu fléchir les foudres de l'Eglise, se sont amollies et changées en un moment. Au même temps qu'il nous a épouvantés par la secousse des choses qui nous portent et qui nous environnent, nous avons eu la consolation de voir des cœurs inflexibles et endurcis s'amollir et devenir aussi souples que ces marbres dans le temps de leurs mouvements. Mais de mes dispositions venons aux vôtres.

Je bénis Dieu de la santé et des forces qu'il vous donne, puisque vous les employez à son service. Pour vos dispositions intérieures, elles me paraissent conformes à l'état où il vous appelle. Prenez garde néanmoins de vouloir trop avancer avant le temps. Quand il voudra que, nonobstant vos occupations extérieures, vous ne le perdiez point de vue, il fera cela lui-même. Et de plus, quand son esprit se sera rendu le maître du vôtre, et qu'il se sera emparé de votre fond pour vous tenir dans l'union intime et actuelle avec sa divine Majesté par une vue d'amour, toutes vos occupations ne vous pourront distraire de ce divin commerce. Je dis dans ce fond, parce qu'il n'est pas possible de traiter en ce monde des affaires temporelles sans s'y appliquer avec l'attention convenable du jugement et de la raison. En cet état d'union et de commerce avec Dieu dans la suprême partie de l'âme, on ne perd point sa sainte présence ni ce divin entretien avec lui; mais il faut faire cette distinction, qu'il y a deux manières de s'entretenir et de jouir : l'une est que quand on est dans un plein repos, l'union actuelle est plus libre ; non qu'elle

ne le soit toujours; parce que c'est le Saint-Esprit, principe de la vraie liberté, qui en est l'auteur et le moteur : au lieu que dans les affaires extérieures une partie de l'âme est occupée au dehors, le jugement et les autres facultés nécessaires à ces affaires étant obligés d'y mettre leur application, et en quelque façon de se distraire. C'est néanmoins dans ces rencontres que servent les vertus cardinales, et toujours, nonobstant la distraction, avec quelque sorte d'union. La différence de ces deux sortes d'union et d'entretien avec Dieu, est, que quand on est actuellement occupé au dehors, l'union est d'un simple regard vers son divin objet, et on ne lui parle que par de petits moments, quand il le permet et qu'il y donne de l'attrait. Mais quand l'âme est dans un plein repos et qu'elle est entièrement dégagée de l'embarras des affaires, elle est plus épurée du sens, et alors elle traite et converse avec Dieu comme un ami fait avec son ami.

Vous avez raison de dire que votre perfection consiste à faire la volonté de Dieu. Vous serez toujours dans l'embarras des affaires conformes à votre état; et dans cet embarras il vous donnera la grâce de cette union actuelle, si vous lui êtes fidèle. Son Esprit-Saint vous donnera le don de conseil pour tout ce qu'il voudra commettre à vos soins, de sorte que vous ne pourrez rien vouloir que ce qu'il vous fera vouloir, ni faire que ce qu'il vous fera faire. Voilà où son esprit vous appelle, et où vous arriverez selon le degré de votre fidélité.

Et ne vous étonnez point si vous voyez des défauts dans vos actions; c'est cet état d'union où l'esprit de Dieu vous appelle qui vous ouvre les yeux. Plus cet esprit vous donnera de lumière, plus vous y verrez d'impuretés. Vous tâcherez de corriger celles-là; puis

d'autres, et encore d'autres; mais vous remarquerez qu'elles seront de plus en plus subtiles et de différente qualité. Car il n'en est pas de ces sortes d'impuretés ou défauts comme de celles du vice ou de l'imperfection que l'on a commise par le passé, par attachement, ou par surprise, ou par coutume. Elles sont bien plus intérieures et plus subtiles, et l'esprit de Dieu, qui ne peut rien souffrir d'impur, ne donne nulle trève à l'âme qu'elle ne travaille pour passer de ce qui est plus pur à ce qui l'est davantage. Dans cet état de plus grande pureté l'on découvre de nouveaux défauts encore plus imperceptibles que les précédents, et le même Esprit aiguillonne toujours l'âme à les chasser et à se purifier sans cesse. Elle se voit néanmoins impuissante à s'en garantir, mais l'Esprit de Dieu le fait par de certaines purgations ou privations intérieures, et par des croix conformes, ou plutôt contraires à l'état dont il la purifie. Ma croix en ce point est souvent l'embarras des affaires où je me trouve presque continuellement. Prenez-y garde, vous trouverez cela en vous.

Je prendrais un singulier plaisir de m'entretenir avec vous de ces matières spirituelles, selon les questions que vous m'en faites; mais quand je le pense, ou que je veux le faire, l'occupation m'en dérobe le temps. J'écris bien vite, mais il y a plus de deux heures que je suis à ce bout de lettre. Sans cesse on me distrait, et autant de fois je reprends la plume sans pouvoir finir.

Pourquoi avez-vous tant de répugnance d'aller demeurer en votre pays? C'est là une imperfection. Il y faut voler si Dieu le veut ainsi. Ce n'est pas que je ne vous excuse sur les grands embarras que vous dites qu'il y faut essuyer; mais le don de force vous y attend

si Dieu vous y veut. Le temps me presse, il me faut finir malgré moi. Adieu, mon très-cher fils.

Je vous ai envoyé par une autre voie le récit des tremblements de terre arrivés en Canada. Ils ont agité bien quatre cents lieues de pays. Je l'ai écrit en forme de journal; ainsi ne trouvez pas étrange si vous ne voyez pas de suite en quelques endroits; c'est que j'ai gardé l'ordre du temps plutôt que celui des matières. Il n'y a rien qui ne soit véritable.

De Québec, le 18 d'octobre 1663.

LETTRE CLXII.

A UNE SUPÉRIEURE D'URSULINES.

Elle lui parle d'une réponse à des questions qu'on lui avait faites, réponse dont elle a chargé une de ses jeunes religieuses. — Difficulté de soumettre les filles sauvages à la vie cloîtrée. — Elle lui envoie une description en vers du tremblement de terre. — Promesse d'envoyer un pied d'élan quand la saison le permettra.

Ma révérende et très-honorée Mère,

Votre sainte bénédiction.

Nous avons reçu votre lettre si tard, que les navires étant près de s'en retourner en France, il m'a fallu emprunter la main d'une de nos jeunes professes, fille d'une des principales familles de ce pays, pour pouvoir satisfaire aux questions qu'il vous a plu me proposer. Vous verrez bien que ce n'est pas une sauvage, quoi-

qu'elle soit native de ce pays, où les esprits sont fort bons, doux et dociles. Nous en avons quatre, et les autres sont venues de France, les unes séculières, les autres, comme nous qui avons fondé, religieuses professes.

Nous avons fait épreuve des filles sauvages, elles ne peuvent durer en clôture. Leur naturel est fort mélancolique, et la liberté d'aller où elles veulent étant retenue, augmente cette mélancolie. Nous en avons élevé à la française, qui savent lire et écrire; nous les avons mariées avec des Français; les révérends Pères et nous, nous sommes cotisés pour cela. Il nous en coûta l'année passée, pour le trousseau de deux, six cents livres; nous les avons nourries et entretenues l'une un an, l'autre quatre. Elles savent lire et écrire et sont fort bien pourvues, habiles en leur ménage, aussi sages et posées que des Françaises. On les prend pour Françaises, parce qu'en leur prononciation elles ne diffèrent point des Françaises.

Il faut que je vous dise, ma très-honorée Mère, qu'il est venu des filles en ce pays-ci, qui sont de vos quartiers, et entre autres une qui a demeuré à la Visitation. Elle dit qu'on leur a donné (aux Visitandines), contre votre volonté, une maison qui est vis-à-vis de votre monastère, par où on allait sous terre; il me semble avoir entendu parler à nos Mères de France de cette maison : et que Mgr votre archevêque vous y a contraintes.[1] Cela est bien dur, ma chère Mère. Est-ce

(1) La ville de Mons, soumise aujourd'hui à l'évêque de Tournai, appartenait en 1663 à l'archidiocèse de Cambray.

D'après les renseignements que la révérende Mère supérieure des Ursulines de Mons a bien voulu nous fournir, la vénérable Mère de l'Incarnation a été trompée relativement à la maison donnée aux Visitandines. Ces religieuses n'ont

vrai? Je ne sais qui en a tant appris à cette fille; il semble qu'elle sache tout ce qui se passe en votre maison, de laquelle néanmoins elle parle avec honneur et estime.

J'ai supplié le révérend Père du Crux de vous visiter et faire part de ce que je lui écris au sujet des grands tremblements de terre arrivés en ces contrées. Je vous en envoie le récit en vers, que je vous supplie aussi de lui communiquer, et il vous l'expliquera. C'est une bonne personne de piété qui les a composés, en suite des effets de ce grand tremble-terre. Tout y est véritable. Ayez-le donc pour agréable, et toutes mes révérendes et très-honorées Mères, que je supplie d'agréer mes très-humbles saluts.

Je vous dirai qu'après l'arrivée de Monseigneur votre digne prélat, nous avons fait notre élection. J'ai été mise en la charge de Supérieure malgré moi; mais il m'a fallu subir cette mortification. Obtenez de Dieu qu'il me fasse la grâce de m'en bien acquitter. Pour ce que vous demandez, si nous avons un évêque diocésain, nous avons un évêque envoyé par notre Saint-Père le Pape, en qualité de son grand-vicaire apostolique

jamais demeuré dans le voisinage des Ursulines. Ces dernières furent plusieurs fois en contestation avec une communauté dite de Sainte-Marie-Magdeleine, relativement à l'écoulement des eaux par un canal qui passait sous la rue, pour traverser ensuite la propriété des Ursulines. Il est probable que l'archevêque sera intervenu, et que de là sera venue l'histoire d'une maison avec tunnel sous la rue.

La supérieure qui dirigeait la communauté de Mons en 1663, et à laquelle cette lettre fut écrite, était française et arrière-grand'tante de la supérieure actuelle.

Cette lettre est imprimée pour la première fois, ainsi que cinq autres qu'on trouvera plus loin, savoir, les lettres CCI, CCVIII, CCXI, CCXIX et CCXXI. Ces six lettres nous ont été communiquées par la révérende Supérieure des Ursulines de Mons, qui en ont conservé les précieux autographes.

en toute la Nouvelle-France. Il y a quelques raisons pour lesquelles il ne se nomme pas titulaire, qui sont du droit. C'est un homme saint, le père des pauvres et du public. C'était un seigneur de la maison de Laval, qui s'est donné à Dieu dès sa jeunesse. Le roi l'aime beaucoup pour son mérite et ses qualités. Sa Majesté voulait le retenir en France; mais l'amour que ce bon prélat porte à cette nouvelle Eglise a fait qu'il a supplié pour y revenir.

Ma très-honorée Mère, je vous supplie de nous continuer l'honneur de votre affection. Vous m'avez demandé un pied d'élan; mais ce n'est pas la saison d'en trouver. Je ne manquerai pas de vous en envoyer un, si je vis, l'an prochain.[1] L'empressement dans lequel nous sommes, ne me permet pas de vous entretenir davantage pour le moment. Je suis

Ma révérende et très-honorée Mère,
Votre très-humble et très-obéissante fille

MARIE de l'Incarnation.

De notre Séminaire des Ursulines de Québec, le 20 d'oct. 1663.

P. S. — Il y a une jeune fille, nièce du révérend Père Rousseau, Jésuite, qui pourra vous dire des nouvelles de notre maison. M. de La Marque, son frère, la ramène en France. Elle est de votre ville.

(1) Voir la note que nous avons mise à la Lettre XXXIII, ci-dessus t. I, p. 93.

LETTRE CLXIII.

A UNE RELIGIEUSE DU CALVAIRE.

(*La Mère de la Troche, qui depuis est morte Générale de son Ordre.*)

Elle lui fait le récit de la translation du corps de la Mère Marie de Saint-Joseph, sa sœur, de ses anciens cercueils en d'autres nouveaux.

Ma révérende Mère,

Vous avez bien de la bonté de vouloir vous souvenir de moi et de me continuer l'honneur de votre affection. De ma part, je vous assure que la mienne est entière pour votre chère personne, à laquelle, puisque vous le voulez bien, je suis ce que j'étais à ma chère Mère Marie de Saint-Joseph, votre très-aimable sœur et ma très-fidèle compagne. Je vous dirai une chose que vous ne serez pas marrie de savoir, qui est que notre petite église étant faite, nous avons enlevé son corps du lieu où il était, pour le mettre dans un cimetière que nous avons fait faire sous notre chœur. Nous avons eu la curiosité ou plutôt la dévotion de voir en quel état était son corps. La nécessité de le changer de cercueil a favorisé notre dessein : car encore qu'il fût enfermé en deux cercueils, le premier était pourri; l'autre qui était de cèdre, ne l'était pas. Nous trouvâmes toute sa chair consumée et changée en une pâte blanche comme du lait, de l'épaisseur d'un doigt. Son cœur, qui avait eu tant de saints transports pour son Epoux, et son

cerveau, qui avait été l'organe de tant de saintes pensées, étaient encore entiers. Tous ses ossements étaient placés chacun en son lieu naturel : le tout sans aucune mauvaise odeur. Au même temps que nous fîmes l'ouverture, nous nous sentîmes remplies d'une joie et d'une suavité si grandes, que je ne vous puis l'exprimer. Dans la crainte que nous avions de trouver de la corruption, ou quelque chose qui pût donner de la frayeur à nos jeunes sœurs, nous voulûmes visiter le tout en secret. Mais ayant trouvé les choses dans l'état que je viens de dire, notre révérende Mère fit appeler toute la Communauté pour lui faire part de la consolation dont nous étions intimement pénétrées. Et pour rendre à cette chère défunte nos derniers devoirs de charité et d'affection, l'on se mit à lever les ossements. Les mains de celles qui les touchaient sentaient une odeur comme d'iris. Les ossements étaient comme huileux, et ayant été lavés et essuyés, les mains et les linges avaient la même odeur. Ni la vue, ni le maniement des os, ni cette masse blanche ou chair consumée n'ont donné nulle frayeur, comme font ordinairement les cadavres des morts; mais plutôt elle inspirait des sentiments d'union et d'amour pour la défunte. C'était à qui baiserait ses ossements, et à qui lui rendrait la première ce dernier devoir de piété.

Après avoir satisfait notre affection, nous remîmes ses os dans un nouveau cercueil, avec un écrit en parchemin qui fait mention des principales vertus de cette chère Mère, de son zèle pour la conversion des âmes, de sa maison, de ses parents; puis ayant enfermé ce cercueil dans un autre, nous l'avons posé sur des soubassements, afin que si un jour, par quelque renversement d'affaires, il nous fallait retourner en France,

nous le puissions facilement emporter. Le révérend Père supérieur des missions, dans le service que nous fîmes en cette action, nous fit une très-belle exhortation sur ce changement de cercueil, sur l'odeur de ces ossements, sur cette pâte blanche, et principalement sur les vertus héroïques de cette âme sainte. C'est l'unique de notre Communauté qui soit morte en ce pays depuis vingt-quatre ans que nous y habitons. J'ai pensé vous envoyer de ses ossements pour être mêlés avec les vôtres, lorsque vous irez au tombeau, mais j'ai eu crainte qu'ils ne fussent perdus avant que d'arriver jusqu'à vous.

Chère Mère, il fallait vous faire ce récit pour votre consolation et pour celle de toute votre illustre famille, au sujet de ma très-chère compagne, dont la mémoire nous est et nous sera toujours précieuse et en odeur de bénédiction. Je finis en vous assurant de la sincérité de mon cœur et de l'affection avec laquelle je suis....

De Québec, le . . *1663.*

(1) Le cercueil de cette excellente religieuse fut ouvert le 3 de novembre 1661, par la permission de l'Evêque. Outre ce qui est rapporté en cette lettre, on a remarqué que cette pâte blanche étant mise sur un fer chaud ou sur des charbons ardents, elle fondait comme de la cire ou de l'encens, et exhalait une très-douce odeur. Il en était de même des morceaux de son cœur que l'on mettait sur le feu. Et une religieuse qui avait aidé à laver les ossements s'étant saisie d'un morceau de ce cœur pour le porter sur le sien par dévotion, durant le temps qu'elle le porta, on ressentit l'odeur d'iris dès qu'on s'approchait d'elle. Dans cette cérémonie, le révérend Père Lallemant fit une exhortation touchante dans laquelle il prit pour thème ces paroles du seizième chapitre de l'Epître aux Romains : *Saluez Marie qui a beaucoup travaillé parmi vous.* Après avoir rapporté les vertus héroïques de cette fille et donné une explication morale de cette pâte blanche, de cette odeur d'iris, et des quatre nœuds de sa ceinture, qui étaient les symboles de ses quatre vœux, et qui étaient aussi demeurés sans corruption, il ne fit point de difficulté de l'appeler sainte, disant qu'il la croyait

LETTRE CLXIV.

A SON FILS.

Le roi se rend le maître du Canada, où il envoie un intendant pour recevoir en son nom les hommages des habitants, et y établir des officiers pour y exercer la justice et y maintenir la police.

Mon très-cher fils,

Un vaisseau qui vient d'arriver et qui se dispose à un prompt retour m'oblige de vous écrire un mot, encore que je n'aie point reçu de vos nouvelles ni d'aucun de nos monastères de France. Je crois que vous savez que le roi est à présent le maître de ce pays. Messieurs de la Compagnie ayant appris qu'il avait dessein de le leur ôter, ils sont allés au devant et le lui ont offert. Il les a pris au mot avec promesse de les dédommager, et ainsi ce changement s'est fait sans beaucoup de peine. Les navires du roi nous ont ramené Mgr notre Prélat, qu'on nous dit avoir eu bien du démêlé en France au sujet des boissons qu'on donnait aux sauvages, et qui ont pensé perdre entièrement

au ciel dans un très-haut degré de gloire. Quelques années après, l'occasion s'étant présentée d'ouvrir son cercueil, il ne se trouva point de corruption dans la substance de son cerveau, mais on la trouva réduite à deux petites boules qui étaient dures comme la pierre. Voyez plus loin la Lettre CLXVIII.

Nous ajouterons à cette note de Claude Martin qu'aujourd'hui encore les Ursulines de Québec vénèrent et invoquent la Mère Marie de Saint-Joseph. On conserve son portrait au réfectoire.

cette nouvelle Eglise. Il a fait le voyage en la compagnie d'un nouveau gouverneur, que Sa Majesté nous envoie, son prédécesseur, qui ne l'a été que deux ans, étant parti avant son arrivée. Le roi a encore envoyé avec eux un intendant, qui, depuis son arrivée, a réglé toutes les affaires du pays. Il a établi des officiers pour rendre la justice selon les règles du droit. Il a encore établi la police pour le commerce et pour l'entretien de la société civile. Il s'est fait rendre foi et hommage généralement de tous les habitants du pays, qui ont confessé tenir du roi à cause de son château de Québec. Dans les règlements qui ont été faits, Québec se nomme ville, et la Nouvelle-France, province ou royaume. L'on a élu un maire et des échevins; et généralement tous les officiers, qui sont gens d'honneur et de probité, ont été faits par élection. On remarque entre tous une grande union. Mgr l'Evêque et M. le Gouverneur sont nommés les chefs du Conseil. On parle de faire bâtir un palais pour rendre la justice, et des prisons pour enfermer les criminels, les lieux qui servent à cela étant trop petits et incommodes. M. notre Gouverneur, qui se nomme M. de Mesy, est un gentilhomme de Normandie très-pieux et très-sage, intime ami de feu M. de Bernières, qui durant sa vie n'a pas peu servi à le gagner à Dieu.

L'on a pareillement établi l'usage des dîmes, qui sont destinées pour l'entretien d'un séminaire fondé par notre évêque, qui doit par ce moyen faire bâtir des églises partout où il sera nécessaire, et y entretenir des prêtres pour les desservir. Ces églises seront comme des paroisses, mais ceux qui y présideront, au lieu de curés seront appelés supérieurs, dont l'évêque sera le chef : le surplus des dîmes doit aller à l'entretien des

pauvres. Ce digne prélat a déjà fait bâtir une maison à Québec pour l'évêque et pour loger le gros de son Séminaire. Enfin tout cela sonne gros et commence bien, mais il n'y a que Dieu qui voit quelles en seront les issues, l'expérience nous faisant voir que les succès sont souvent bien différents des idées que l'on conçoit.

Les épouvantables tremblements de terre que l'on a expérimentés dans tout le Canada contribuent beaucoup à l'union des personnes, car comme ils tiennent tout le monde dans la crainte et dans l'humiliation, tout le monde aussi demeure dans la paix. On ne saurait croire le grand nombre de conversions que Dieu a opérées, tant du côté des infidèles qui ont embrassé la Foi, que de la part des chrétiens qui ont quitté leur mauvaise vie. Au même temps que Dieu a ébranlé les montagnes et les rochers de marbre de ces contrées, on eût dit qu'il prenait plaisir à ébranler les consciences; les jours de carnaval ont été changés en des jours de pénitence et de tristesse; les prières publiques, les processions, les pèlerinages ont été continuels; les jeûnes au pain et à l'eau fort fréquents; les confessions générales plus sincères qu'elles ne l'auraient été dans l'extrémité des maladies. Un seul ecclésiastique qui gouverne la paroisse de Château-Richer, nous a assuré qu'il a fait faire lui seul plus de huit cents confessions générales. Je vous laisse à penser ce qu'ont pu faire les révérends Pères qui jour et nuit étaient dans les confessionnaux. Je ne crois pas que dans tout le pays il y ait un habitant qui n'ait fait une confession générale. Il s'est trouvé des pécheurs invétérés, qui, pour assurer leur conscience, ont recommencé la leur plus de trois fois. On a vu des réconciliations admirables, les ennemis se mettant à genoux les uns devant les

autres pour se demander pardon avec tant de douleur qu'il était aisé de voir que ces changements étaient des coups du Ciel et de la miséricorde de Dieu, plutôt que de sa justice. Au fort de saint François-Xavier, qui est de la paroisse de Sillery, il y avait un soldat de la garnison, venu de France dans les navires du roi, le plus méchant et le plus abominable homme du monde. Il se vantait impudemment de ses crimes comme un autre pourrait faire d'une action digne de louange. Lorsque le tremblement de terre commença, il fut saisi d'une frayeur si étrange, qu'il s'écria devant tout le monde : Qu'on ne cherche point d'autre cause de ce que vous voyez que moi; c'est Dieu qui veut châtier mes crimes. Il commença ensuite à confesser tout haut ses péchés, sans rien avoir devant les yeux que la justice de Dieu qui l'allait, à ce qu'il croyait, précipiter dans les enfers. Ce fort est à un quart de lieue de Sillery, où il le fallut porter à quatre pour se confesser, la peur l'ayant fait devenir comme perclus. Dieu a fait en lui une si heureuse et si entière conversion, qu'il est aujourd'hui un modèle de vertu et de bonnes œuvres.

Voilà l'état du Canada, tant pour le spirituel que pour le temporel. A quoi j'ajouterai que le roi ne nous a pas envoyé des troupes, comme il l'avait fait espérer, pour détruire les Iroquois. On nous mande que les démêlés qu'il a dans l'Italie en sont la cause. Mais il a envoyé en la place cent familles qui sont cinq cents personnes. Il les défraie pour un an, afin qu'elles puissent facilement s'établir et subsister ensuite sans incommodité. Car quand on peut avoir une année d'avance en ce pays, on peut défricher et se faire un fond pour les années suivantes.

De Québec, le *1663.*

LETTRE CLXV.

AU MÊME.

Ses sentiments touchant la translation du corps de saint Benoît dans une magnifique châsse, au mois de mai de l'année 1663. — Générosité avec laquelle elle abandonna son fils en se rendant religieuse, et depuis encore en allant en Canada. — Effet de cet abandonnement.

Mon très-cher fils,

J'ai reçu deux de vos lettres cette année, la première desquelles me parle de vos dispositions particulières, et l'autre me fait le récit de la translation du corps de Saint-Benoît, votre glorieux Père et le mien, parce que j'y ai eu toute ma vie une dévotion particulière. C'est à cette dernière que je réponds par celle-ci, et que je me sens pressée de vous dire que j'ai eu une aussi grande tendresse de dévotion dans mon éloignement que si j'y eusse été présente. Je n'ai pas ressenti seule la douceur de ce sentiment, mais encore toute notre Communauté et nos révérends Pères, à qui j'ai communiqué votre lettre. Ils ont même trouvé si belle et si riche l'estampe de cette magnifique châsse qu'ils l'ont voulu retenir. Nous avons tous béni la divine bonté d'avoir donné à ce saint patriarche de si bons enfants, qui ont fait un si riche et si digne sanctuaire à leur Père. Une bonne religieuse bénédictine de Reims a envoyé une croix faite du cercueil de ce grand saint

à madame d'Ailleboust sa sœur, qui est avec nous. Vous me mandez que vous m'envoyez de son suaire, je n'ai point reçu cette sainte relique, que je projetais de mettre avec celles que nous avons déjà. Si elle est perdue, cette privation me causera bien de la douleur, quoique je n'en doive pas avoir, n'étant pas digne de la posséder. Enfin je loue votre Congrégation de l'effort qu'elle a fait pour cette magnifique châsse, comme aussi ces bons Abbés commendataires qui y ont bien voulu contribuer. Il était bienséant qu'ils rendissent un peu pour le beaucoup qu'ils retirent des monastères de ce grand patriarche.

L'on s'attendait à Tours qu'à l'issue de votre chapître, vous seriez envoyé en l'un des deux monastères. Je ne vous sais pas mauvais gré de la répugnance que vous y avez, car la proximité des parents cause souvent de l'embarras et détourne quelquefois de Dieu; mais quand la divine Providence l'ordonne, et que cela n'est pas recherché, il faut baisser le col et se soumettre; s'il y a de la mortification, il la faut prendre en patience. Mais enfin puisque le repos que vous trouvez à Angers vous fait aimer ce lieu-là, je suis bien aise que vous y soyez retourné. Ah! mon très-cher fils, qui eût jamais dit, mais qui l'eût pu même croire, que vous et moi étant demeurés seuls après la mort de votre père, la divine Majesté vous regardât dès lors pour vous faire posséder le grand et inestimable bonheur de la profession religieuse; et même qu'il vous eût fait naître pour des charges si honorables et pour des emplois si éclatants? C'est assurément parce que je vous ai abandonné pour son amour, et que je ne lui ai jamais demandé ni or ni richesses pour vous ni pour moi, mais seulement la pauvreté de son fils pour tous

les deux. S'il vous pourvoit en la manière que vous l'expérimentez, c'est que sa libéralité est aussi certaine que sa volonté. Ses promesses ne manquent point à ceux qui espèrent en lui.

Vous souvenez-vous bien de ce que je vous ai dit autrefois, que si je vous abandonnais, il aurait soin de vous, et qu'il serait votre père. C'est pour cela que je n'ai jamais rien fait de si bon cœur ni avec tant de confiance en Dieu, que de vous quitter pour son amour, étant fondée sur son saint Evangile, qui était mon guide et ma force. Et lorsque je m'embarquai pour le Canada et que je voyais l'abandon actuel que je faisais de ma vie pour son amour, j'avais deux vues dans mon esprit, l'une sur vous, l'autre sur moi. A votre sujet, il me semblait que mes os se déboitaient et qu'ils quittaient leur lieu, pour la peine que le sentiment naturel avait de cet abandonnement. Mais à mon égard mon cœur fondait de joie dans la fidélité que je voulais rendre à Dieu et à son Fils, lui donnant vie pour vie, amour pour amour, tout pour tout, puisque cette divine Majesté m'en rendait digne, et me mettait dans l'occasion, moi qui était la lie du monde.

Je reviens au saint suaire que vous m'avez envoyé. J'en regrette la perte, dans la crainte qu'il ne tombe en des mains qui ne l'honoreront pas comme il le mérite. Agréez le respectueux salut de notre Communauté, et le très-humble remercîment qu'elle vous en fait avec moi.

De Québec, le 16 août 1664.

LETTRE CLXVI.

AU MÊME.

Reste des tremblements de terre. — Le Roi continue de peupler le pays. — Les Iroquois continuent d'exercer leurs hostilités : ils sont défaits par les Algonquins. — La foi pénètre chez les Papinachois. — Eloge de la piété d'une femme sauvage.

Mon très-cher fils,

Je vous écrivis l'année dernière ce qui s'était passé en ce pays touchant les tremblements de terre. Vous serez peut-être bien aise d'apprendre s'il en reste quelque chose, et s'ils n'ont point causé quelques accidents funestes. Pour le premier, la terre a encore tremblé en quelques endroits, mais légèrement, et ce ne sont que des restes des grandes secousses de l'année dernière.

Pour l'autre, nous craignions la peste ou la famine; Dieu nous a préservés de l'une et de l'autre. Il se trouva qu'après les grandes secousses, et les feux, tant souterrains que ceux qui étaient sortis par les ouvertures de la terre, une extrême sécheresse avait comme brûlé la surface de la terre et consumé toutes les semences. Ensuite de ces aridités, Dieu permit qu'il tombât des pluies en si grande abondance, que les torrents semblaient avoir emporté tout le reste de l'herbe et tout ensemble l'espérance de faire aucune moisson. Le contraire est arrivé, car la moisson a été si abondante,

que jamais l'on n'a recueilli tant de blé, ni d'autres grains dans ce pays. Et pour les maladies, il n'y en a eu aucune, sinon celles que les vaisseaux du roi nous apportèrent. Il mourut bien cent personnes du débarquement; mais il n'y eut point d'autres malades, sinon quelque peu de personnes qui prirent ce mauvais air, et surtout les Mères Hospitalières qui, s'étant rendues infatigables à servir ces nouveaux-venus, ont été extrêmement incommodées; aucune néanmoins n'en est morte. Vous voyez par là que Dieu ne blesse que pour guérir, et que les fléaux que nous avons expérimentés ne sont que les châtiments d'un bon Père.

Le Roi, voulant continuer de peupler ce pays, a envoyé cette année trois cents hommes, tous défrayés pour le passage, à condition qu'ils serviront les habitants qui leur paieront leurs gages, et après trois ans de service, ils seront en droit de se faire habitants. On nous dit que Sa Majesté continuera à faire le même l'année prochaine et les suivantes.

L'on attend ici au printemps M. de Tracy, que Sa Majesté a envoyé pour prendre possession des îles de toute l'Amérique, tant méridionale que septentrionale. Il vient en la place de M. d'Estrade qui en est vice-roi, afin d'ordonner de tout en ces contrées, comme il a fait dans les autres endroits. Il a commandé par avance qu'on fit les préparatifs nécessaires pour aller faire la guerre aux Iroquois; c'est ce que l'on fait à présent. Il vient avec un grand équipage, et il fait état de venir (il tient à venir) hiverner ici; mais ceux qui savent la navigation disent que cela lui est impossible, c'est pourquoi on ne l'attend qu'au printemps. Nous avons vu l'imprimé des pouvoirs que le Roi lui donne; ils nous étonnent, parce qu'ils ne peuvent être plus grands

ni plus étendus, à moins d'être roi lui-même et absolu.

Encore que les Iroquois soient fort humiliés, tant par les guerres qu'ils ont sur les bras, que par les maladies et les mortalités que Dieu leur envoie, ils ont néanmoins fait des courses en ces quartiers lorsqu'on ne les y attendait pas. Ils ont enlevé deux grandes filles françaises avec quelques Français et sauvages, puis en ayant tué quelques-uns, ils ont pris la fuite selon leur coutume.

Au même temps que cette troupe faisait son ravage, plusieurs des principaux des nations iroquoises approchaient de Montréal pour demander la paix aux Français, et du secours contre leurs ennemis. Ils étaient chargés de grands et riches présents pour des sauvages, car on tient qu'il y en avait pour huit ou dix mille livres. Mgr notre Evêque et M. le Gouverneur y étaient allés pour les recevoir et pour entendre leurs propositions. Cependant les Algonquins, qui en eurent le vent, les allèrent attendre au passage, et dressèrent si bien leur embuscade qu'ils tombèrent dedans. Les Iroquois firent des clameurs étranges, disant qu'ils venaient faire la paix avec eux aussi bien qu'avec les Français. Les Algonquins, qui sont leurs ennemis mortels, s'en moquèrent, après avoir tant de fois expérimenté leur perfidie et mauvaise foi. Ainsi, sans les écouter, ils en taillèrent en pièces autant qu'ils purent, lièrent les autres, et enlevèrent tout le butin. On eut bien de la peine à sauver ceux qui avaient pris le devant à Montréal, et il fut nécessaire que les Français leur fissent escorte assez loin, et jusqu'à ce qu'ils fussent hors de l'incursion des Algonquins. Les uns disent qu'ils voulaient la paix tout de bon, et les autres qu'ils venaient pour tromper comme par le passé : Dieu seul

sait ce qui en est. Encore que les Français n'aient nullement trempé dans cette affaire, tous les Iroquois néanmoins croiront que ce sont eux qui ont fait jouer ce ressort pour les détruire, et il ne faut point douter qu'ils ne fassent leur possible pour s'en venger sur nos habitations, si ce n'est que la crainte qu'ils ont des Français, qu'on leur a dit qu'ils se disposent à leur aller faire la guerre, ne les retienne, ou plutôt que la protection de Dieu sur nous ne les empêche.

Les Iroquois fermant les oreilles aux paroles de l'Evangile, et endurcissant leurs cœurs à la grâce que Dieu leur présente, sa bonté divine en appelle d'autres qui seront plus fidèles et en feront mieux leur profit. Ce sont des peuples qui habitent vers la mer du Nord, qu'on tâche de découvrir depuis si longtemps. Le révérend Père Nouvel, de la Compagnie, s'étant embarqué l'automne dernier, avant que les glaces fussent dans les rivières, afin d'aller hiverner chez les Montagnais, la chaloupe où il était s'entrouvrit lorsqu'on y pensait le moins, en sorte que lui et toute sa compagnie, voyant que le mal était sans remède et qu'ils allaient couler à fond, ne pensaient plus qu'à se disposer à bien mourir. Le Père, néanmoins, eut un mouvement de faire un vœu à la Sainte-Famille, à laquelle tout le pays a une très-grande dévotion pour beaucoup de raisons.[1]

(1) On célébrait au Canada, le troisième dimanche après Pâques, la fête de la Sainte-Famille, double de deuxième classe. L'office avait été composé par le fameux Santeuil, ce qui n'est pas une recommandation. Il y a encore à la cathédrale un autel et une confrérie de la Sainte-Famille.

Les Ursulines de Québec possèdent un tableau de la Sainte-Famille, que l'on croit avoir été fait par un Récollet en 1700. L'enfant Jésus y paraît admonester un petit sauvage.

Le vœu ne fut pas plus tôt fait, qu'ils se trouvèrent hors de péril d'une manière si extraordinaire, qu'on la tient pour un effet miraculeux. Par cette même protection ils furent encore sauvés de la main des Iroquois, qui leur dressaient partout des embuscades. Enfin, sa compagnie le conduisit aux Papinachois qui avaient déjà vu quelques Européens pour la traite dans les nations plus proches où ils s'étaient avancés. Le Père les catéchisa, et trouva en eux des cœurs si disposés à recevoir la semence de l'Evangile, qu'il les instruisit sans difficulté. Ils étaient ravis de lui entendre parler de la Foi et encore plus de l'embrasser. Ceux-ci lui offrirent de le mener en d'autres nations plus peuplées. Il s'y accorda, nonobstant les grandes difficultés du chemin, dans lequel on rencontre jusqu'à douze portages.[1] Mais cet excellent Père surmonta tout cela par l'ardeur de son zèle, et trouva de la douceur dans toutes ces fatigues, dans l'espérance de gagner des âmes à Jésus-Christ. Il entra dans ce pays, où jamais un européen n'avait mis le pied.

Ce peuple, néanmoins, avait entendu dire qu'il y avait un Dieu, créateur du ciel et de la terre, et qu'il y avait un paradis pour récompenser les bons, et un enfer pour punir les méchants. Au même temps que le Père leur eût fait l'ouverture de notre sainte religion et de ce qu'elle contient, leurs cœurs et leurs esprits ravis d'aise se rendirent traitables et dociles comme des agneaux. Ils sont de langue montagnaise, qui est en usage en nos quartiers, ce qui fut un grand avantage pour le Père. Lorsqu'il leur montra dans un grand tableau les fins

(1) Endroits où l'on est obligé de porter les canots par terre, soit à cause d'une chute d'eau ou de la rapidité du courant, soit parce que l'on quitte une rivière pour en prendre une autre.

dernières de l'homme, et particulièrement l'enfer qui est destiné pour les méchants et pour ceux qui ne croient pas, ils s'écrièrent : Cache ce lieu-là, il nous épouvante, nous n'y voulons pas aller ; mais bien en celui-là, montrant le paradis. Ils étaient affamés d'entendre parler de nos Mystères. Il y en eut un qui, dans le ressentiment qu'il eut des douleurs et des souffrances de Notre-Seigneur pour le salut des hommes, prit une discipline qu'il aperçut parmi les meubles du Père, et s'encourut dans le bois, où il se traita d'une étrange manière. Il s'en vint trouver sa femme à qui il présenta la discipline ; elle la prit et alla en faire autant, puis elle retourna en sa cabane où son frère, s'étant aperçu de ce que son mari et elle avaient fait, prit cet instrument et alla faire le même.

Ils se sont tous fait instruire, et le Père les ayant trouvés disposés, a baptisé plusieurs adultes et un grand nombre d'enfants. Ils l'ont prié d'aller hiverner avec eux : comme la moisson est grande, il ira avec un second, selon la promesse qu'il leur en a faite. Peut-être passeront-ils plus avant, car ces bons sauvages lui ont promis de le conduire à la grande mer du Nord, sur les rives de laquelle il y a beaucoup de peuples sédentaires. Il n'y a que pour un mois de chemin de ce lieu-là et qui est fort aisé. Voilà une conquête bien précieuse, priez la bonté divine qu'il y donne sa bénédiction et des forces aux ouvriers de son saint Evangile pour supporter les grands travaux qui se rencontreront dans son exécution.

Il est bien juste que je vous dise quelque chose de notre petit séminaire. Nous y avons eu cette année une bonne veuve assez âgée, nommée Geneviève, algonquine népisirinienne de nation, laquelle sachant

que nous ne recevions point des personnes de son âge, nous fit prier par des personnes que nous ne pouvions refuser. Elle vint me trouver pour me dire, que c'était le grand désir qu'elle avait d'être instruite qui lui faisait faire tant de poursuites; qu'elle avait des sœurs ignorantes, qu'elle voulait se rendre capable d'instruire, n'y ayant point de robes noires en son pays pour le faire; que son dessein était de jeûner le carême comme nous, et de prier durant tout ce temps-là, ce qu'elle ne pouvait pas faire dans sa cabane. Je lui accordai enfin sa demande, voyant le zèle avec lequel elle parlait : car depuis vingt-cinq ans que nous sommes en ce pays, je n'ai point vu de sauvagesses ferventes comme celle-là. Elle nous suivait tous le jour aux observances du chœur, où elle n'était point satisfaite qu'elle ne fit comme nous, et quand elle ne pouvait le faire, elle disait plusieurs chapelets et elle faisait des oraisons jaculatoires toutes pleines de feu. Elle ne se lassait point de prier, ni de se faire instruire sur les mystères de notre foi. Madame d'Ailleboust ayant hiverné chez nous, elle allait souvent la trouver pour apprendre d'elle quelque prière, ou quelque point de catéchisme. Elle me suivait en notre chambre afin que je lui parlasse de nos saints mystères. Durant même nos récréations elle ne pouvait nous laisser libres, sans qu'il fallût lui parler de Dieu, ou répondre à ses demandes.

Elle faisait souvent le récit de ses aventures, et un jour entre autres elle me dit : J'ai beaucoup de fois expérimenté le secours de Dieu dans la ferme créance que j'ai en lui. Il m'a gardée partout. Revenant de mon pays en celui-ci pour me faire instruire, nous fîmes rencontre des Iroquois, qui donnèrent bien de la crainte à mon frère et à toute notre troupe; je me jetai contre

dans les herbiers où je disais à mon frère : Prends courage, mon frère, crois en Celui qui a tout fait, et il nous sauvera des mains de nos ennemis. Je l'exhortais sans cesse pendant que les balles des fusils sifflaient à nos oreilles tout autour de nous, et Dieu nous protégea si puissamment en cette rencontre, qu'il n'y eut pas un seul de notre troupe blessé, ni même aperçu de l'ennemi que nous voyons tout près de nous.

Son mari étant mort en son pays, qui est à plus de cinq cents lieues d'ici, n'y ayant plus d'église, elle ne voulut pas y laisser son corps, mais avec une générosité nonpareille, elle prit la résolution de l'apporter ici pour le faire enterrer dans le cimetière des chrétiens, afin qu'au jour du jugement il ressuscitât avec eux. L'effet suivit la résolution, car elle apporta le corps, partie sur son dos, partie en canot jusqu'aux Trois-Rivières, où elle le fit enterrer le plus honorablement qu'elle put, faisant dire des messes pour le repos de son âme. Elle est inconsolable quand elle pense que ses enfants sont morts sans baptême, et sa douleur est un peu soulagée quand elle fait réflexion qu'étant dans les limbes, au moins ils ne brûleront pas comme les adultes qui meurent sans être chrétiens. Un seul lui est resté qui est mort chrétien à l'âge de dix ans ; mais parce qu'avant sa mort elle l'a vu parler à un jongleur, elle craint qu'il ne soit damné pour ce péché-là. Elle fait des prières et des aumônes, afin qu'il plaise à Dieu de lui faire miséricorde. Elle a fait présent à notre séminaire d'un castor qui avait servi de robe à son fils, afin que nous joignions nos prières aux siennes pour le repos de son âme.

Cette bonne sauvage admirait toutes nos fonctions religieuses, y remarquant quelque chose de saint ; et

nous considérant, elle disait à Dieu : Conservez ces bonnes filles, qui depuis le matin jusqu'au soir sont toujours auprès de vous, et qui ne font autre chose que vous servir. Lorsqu'elle rencontrait quelque instrument de pénitence elle voulait s'en servir, surtout de la ceinture de fer, mais nous modérions sa ferveur, et ne lui laissions pas faire tout ce qu'elle eût bien désiré.

Le jour du Vendredi-Saint, elle fut puissamment touchée dans la considération de la passion de Notre-Seigneur. Durant nos Ténèbres, elle fondait en larmes, par l'impression que Dieu lui donna de l'amour qu'il avait porté aux hommes en endurant pour eux de si extrêmes tourments. Etant revenue à elle, je ne sais, dit-elle, où j'en suis, mais je n'ai jamais expérimenté chose pareille; le diable ne me voudrait-il point tromper? Je l'emmenai en notre chambre pour l'entretenir sur ce grand mystère. Là j'achevai de la combler, ou plutôt Dieu par mon moyen, de douleur et de consolation.

Elle considérait avec attention nos cérémonies du chœur, qu'il lui fallait expliquer, après quoi elle ne pouvait sortir de son admiration et disait que nous imitions les anges et les saints qui sont au ciel.

Elle voyait fort clair dans son intérieur. Un jour qu'elle était fort pensive, on lui en demanda le sujet; je considère, dit-elle, que je suis bien méchante. Il me semble que je fais ce que je puis pour ne point offenser Celui qui a tout fait, et cependant je me vois toute remplie de péchés. Depuis peu un homme m'avait dérobé une robe de castor en ma présence, sous prétexte de me la garder. Je courus après lui pour la retirer; je n'étais pas néanmoins en colère, et je ne lui voulais point de mal : cependant je sentais en moi une malice qui me voulait tromper. Elle voulait distinguer par ces

paroles l'effet de la grâce d'avec l'inclination de la nature corrompue.

Le carême dernier, Mgr notre Prélat administra le sacrement de confirmation. Elle n'en avait point encore entendu parler, parce qu'elle n'était pas en ce pays la première fois qu'il le conféra. C'était dans notre église que la cérémonie devait se faire. Elle voyait que l'on instruisait plusieurs de nos pensionnaires pour recevoir ce sacrement, et le sérieux avec lequel on agissait lui fit croire que c'était quelque chose de saint et de grande importance. Elle allait et venait par la maison cherchant quelqu'un qui pût lui dire ce que c'était. Ne trouvant personne, parce que toutes étaient occupées, hélas ! dit-elle, on ne m'instruit point, et voilà qu'on instruit les enfants. Je m'attachai à elle pour lui donner l'instruction nécessaire. Elle était ravie de tout ce que je lui disais, surtout de ce que par la vertu de ce sacrement, elle serait plus forte contre les tentations du démon, plus forte et courageuse dans la Foi, et qu'elle en porterait la marque dans le ciel aussi bien que du saint baptême. Dès qu'elle eût reçu le sacrement, elle demanda congé d'aller à Sillery pour faire part de son bonheur à ses parents et à ses amis sauvages. Elle les prêcha avec tant de ferveur, qu'ils n'avaient point de paroles. Enfin son frère revenant à lui lui dit : Hélas ! nous sommes de belles créatures pour concevoir et expérimenter de si grandes choses !

Elle était continuellement auprès de ce frère pour l'empêcher de traiter de l'eau-de-vie. Un Français voulant se servir de lui pour en porter un baril en cachette aux Trois-Rivières, elle n'eut point de repos qu'il ne l'eût quitté. Tu périras, lui disait-elle, Dieu t'abandonnera, et le diable sera partout avec toi. Enfin elle vint

à bout de son dessein. Elle nous quitta pour aller aux Trois-Rivières chercher des femmes de sa nation, pour les empêcher de se jeter dans une occasion qui les eût pu écarter de Dieu et des pratiques chrétiennes.

De Québec, le 18 août 1664.

LETTRE CLXVII.

A UNE RELIGIEUSE URSULINE DE TOURS.

(*La Mère Angélique de la Vallière.*)

Elle l'assure que son dessein est de mourir en Canada, et la console au sujet d'une de ses parentes engagée dans une occasion dangereuse pour son salut.

Ma révérende et très-chère Mère,

J'ai reçu votre très-chère lettre, dans laquelle votre cœur parle plus que votre plume. Il me semblait en la lisant que j'étais avec vous, et que nous nous communiquions cœur à cœur. J'ai bien compati aux afflictions de votre Communauté, et encore plus particulièrement aux travaux que vous avez soufferts pour en secourir les membres malades. Je ne puis que je n'admire comme vous en êtes revenue, eu égard à votre faiblesse et à la délicatesse de votre tempérament; mais Dieu qui veut encore augmenter vos mérites, vous laissant vivre dans de si grandes infirmités, vous a donné de nouvelles forces pour soulager les infirmes mêmes.

Je savais déjà la mort de ma chère Mère de Saint-Alexis, mais je vous avoue qu'en lisant le récit que vous

m'en faites, j'en ai été puissamment attendrie. Votre Communauté a beaucoup perdu en perdant un si digne sujet; mais notre bon Dieu qui ne regarde que sa gloire et le bien de ses élus, a voulu attirer à lui cette âme candide, innocente et si aimable, afin de la faire participer aux délices de sa gloire aux dépens des douleurs qu'en doivent ressentir nos chères Mères et ses amies. Je n'ai eu garde de l'oublier après sa mort, elle me touchait de trop près durant sa vie, aussi bien que nos bonnes Mères vos chères défuntes, à qui notre Communauté a rendu ses devoirs.

Vous avez raison de croire que j'ai envie de mourir en cette nouvelle Eglise; car je vous assure que mon cœur y est tellement attaché, qu'à moins que Dieu ne l'en retire, il ne s'en départira ni à la vie ni à la mort. Vous croyez peut-être que ce sont les filles et les femmes sauvages qui nous retiennent; mais je vous dirai ingénument mes sentiments à ce sujet. Il est vrai qu'encore que notre clôture ne me permette pas de suivre les ouvriers de l'Evangile parmi les nations qui se découvrent tous les jours, étant néanmoins incorporée comme je suis à cette nouvelle Eglise, Notre-Seigneur m'ayant fait l'honneur de m'y appeler, il me lie si fortement d'esprit avec eux, qu'il me semble que je les suis partout et que je travaille avec eux en de si riches et si nobles conquêtes. Lorsque nous sommes arrivés en ce pays, tout était si rempli, qu'il semblait aller croître en un peuple innombrable; mais après qu'ils ont été baptisés, Dieu les a appelés à lui, ou par des maladies, ou par la main des Iroquois. C'est peut-être son dessein de permettre leur mort *de peur que la malice ne changeât leur cœur*. Il y en a pourtant encore un grand nombre, mais c'est peu en comparaison de ce

qui était, car de vingt à peine en est-il resté un. Ce n'est donc pas à leur endroit que nous sommes le plus occupées, quoique nous fassions notre devoir à leur égard tant au dedans qu'à la grille et aux autres occasions, notre monastère étant le refuge de celles qui sont en danger de faire naufrage dans la Foi avec leurs maris ou leurs parents infidèles ; mais c'est à l'endroit des filles françaises ; car il est certain que si Dieu n'eût amené des Ursulines en ce pays, elles seraient aussi sauvages, et peut-être plus que les sauvages mêmes. Il n'y en a pas une qui ne passe par nos mains, et cela réforme toute la colonie et fait régner la religion et la piété dans toutes les familles. Outre que l'on a institué en ce pays une Congrégation de la Sainte-famille pour la réformation des ménages, dans laquelle les hommes sont conduits par les révérends Pères, les femmes associées par des Dames de piété, et les filles jusqu'à ce qu'elles soient mariées, par les Ursulines. Elles se rangent les dimanches chez nous, où une de nous a le soin de leur faire l'instruction, dans laquelle on ne fait que conserver en elles les sentiments et les pratiques qu'on leur avait déjà enseignés dans le séminaire. Voilà, outre nos sauvages, les liens qui me lient à la sainte volonté de Dieu ; outre que le pays, qui se peuple beaucoup, nous donnera encore bien de la pratique en peu de temps, soit à Québec, soit ailleurs.

Mais je reviens à vous, ma très-chère Mère, et à ce qui vous regarde. Tous vos proches me touchent de près, et le sujet qui vous afflige m'afflige. J'en ai eu la connaissance dans ce bout du monde, où je vous dirai que nous avons entrepris de faire l'espace de dix semaines de grandes dévotions et de grandes pénitences en l'honneur de la passion de Notre-Seigneur, afin qu'il

plaise à sa bonté d'y mettre ordre, et d'opérer le salut de qui vous pouvez juger : et indépendamment de tout cela, j'ai encore en mon particulier cette affaire fort à cœur.[1] Consolez-vous donc, mon intime Mère, sous cette pesante croix. Continuez-moi votre charitable affection, je vous en supplie, et de me regarder proche de vous quand vous êtes devant Notre-Seigneur, car quelque éloignée que je sois de vous, je serai toujours votre....

De Québec, le 19 août 1664.

LETTRE CLXVIII.

A UNE URSULINE DE TOURS.

Nouvel éloge de la Mère Marie de Saint-Joseph.

Ma révérende Mère,

Vous me témoignez de la joie de ce que j'ai mandé l'année dernière à votre sœur religieuse du Calvaire, touchant la découverte de la Mère Marie de Saint-Joseph, votre sœur et la sienne, et ma très-chère et très-fidèle

(1) Il s'agissait de la fameuse Madame de la Vallière, alors le scandale de la France et de l'Europe entière, et parente de la religieuse de Tours à laquelle écrit la vénérable Mère. Ce fut pour obtenir sa conversion que les Ursulines de Québec firent dix semaines de grandes dévotions et de grandes pénitences, outre que la Mère de l'Incarnation avait en son particulier cette affaire fort à cœur. Or, on sait que Madame de la Vallière se fit carmélite et mourut après avoir passé trente-cinq ans dans la pénitence et les austérités du cloître.

compagne. Je vous assure que je ressens tous les jours un plaisir singulier dans le seul ressouvenir de ses vertus, et de la douce conversation que nous avons eue ensemble lorsqu'elle vivait parmi nous. J'en ressens encore un plus grand dans le sentiment que j'ai de sa félicité, ne doutant point qu'elle ne jouisse de Dieu et de sa gloire. Nous avons ici une sœur qui a recours à elle en tout ce qu'elle entreprend, et elle m'assure qu'elle ne lui recommande rien qu'elle ne l'obtienne de Dieu en sa faveur. Elle lui attribue aussi la grâce de sa vocation religieuse, qu'elle dit avoir reçue de Dieu par ses prières, en levant les obstacles qui l'attachaient dans le siècle. Nous expérimentons très-souvent son secours depuis que nous sommes sorties d'une affaire très-épineuse que nous lui avions recommandée auprès du grand saint Joseph.

Vous me demandez une chose que je ne vous puis accorder, puisqu'elle n'est pas en ma puissance; c'est de cette pâte blanche, qui était autour de son corps. Je vous dirai que comme nous avions ouvert son cercueil en secret, ayant seulement permission de le changer de lieu, après que nous eûmes lavé ses ossements nous les renfermâmes aussitôt avec son cœur et cette pâte blanche dans un double cercueil neuf. Nous réservâmes néanmoins quelques petits ossements dans une boîte, parce que les Mères Hospitalières qui avaient aussi changé leurs sœurs défuntes de cercueil et de cimetière, et qui nous avaient aussi envoyé de leurs ossements pour les mettre dans un coin du cercueil de notre chère Mère, nous avaient aussi demandé des siens pour les mettre avec ceux de leurs sœurs, pour marque de l'étroite union que nous avons ensemble. Nous en avons aussi retenu pour nous par dévotion, et pour

l'amour que nous portons à cette fidèle Epouse de Jésus-Christ. C'est ce qui me fit dire l'année dernière à votre chère sœur, que j'avais pensé lui en envoyer pour les mettre avec les siens, quand Notre-Seigneur l'appellerait de ce monde.

J'avais la même pensée pour ma révérende Mère de Saint-Bernard, parce que c'était sa chère Mère aussi bien que la mienne. Mais ayant appris qu'elle avait payé le tribut à la nature, je n'ai pas cru devoir passer plus avant. Non que j'eusse la pensée d'envoyer des reliques comme d'une sainte, car quelque estime que nous ayons de la vertu, il n'y a que Dieu qui sache assurément si elle l'est, ni que l'Eglise qui la puisse déclarer telle. Mon dessein était seulement de les envoyer, afin qu'on les conservât comme l'on conserve les meubles rares que l'on a hérités des personnes que l'on aime beaucoup. Pour mon particulier, je l'invoque tous les jours, et son souvenir m'est en bénédiction, aussi bien qu'à toutes mes sœurs. Recevez donc ce que je vous envoie de cette très-chère et très-aimable Sœur; et je vous l'envoie parce que vous me l'avez demandé, car je n'aurais osé le faire autrement, quelque estime que j'en fasse, et si persuadée que je sois que la vie de cette chère Mère a été toute cachée en Jésus-Christ par sa grande humilité, par sa patience héroïque, par sa mortification continuelle, et par sa très-intime union avec Dieu. Agréez, s'il vous plaît, le très-humble salut de toutes nos sœurs, et le mien en particulier.

De Québec, le 19 août 1664.

LETTRE CLXIX.

A SON FILS.

Arrivée de M. de Tracy à Québec. — Il se dispose à combattre les Iroquois. — Divers météores et phénomènes qui ont paru cette année.

Mon très-cher fils,

Comme il vient cette année un grand nombre de vaisseaux en Canada, qui doivent aussi s'en retourner en France, nous avons le moyen de vous donner plus souvent et plus tôt de nos nouvelles que les années dernières. Il en est déjà arrivé cinq, dont deux sont partis pour s'en retourner, et un troisième doit lever l'ancre dans deux jours. M. de Tracy, lieutenant-général pour Sa Majesté dans toute l'Amérique, est arrivé il y a plus de quinze jours avec un grand train et quatre compagnies, sans parler de deux cents hommes de travail qui sont divisés dans les vaisseaux. Enfin, il doit y avoir deux mille personnes, tant en ce qui est venu qu'en ce qui reste à venir. Les compagnies qui sont arrivées sont déjà parties avec cent Français de ce pays et un grand nombre de sauvages, pour prendre le devant, s'emparer de la rivière des Iroquois, y faire des forts, et les garnir de munitions. L'on fait cependant ici un grand appareil de petits et de grands bateaux plats pour passer les bouillons de l'eau qui se rencontrent dans les sauts. Les provisions de vivres

et les munitions de guerre sont toutes prêtes, le Roi ayant tout défrayé. Il y a un grand nombre d'officiers à cet effet.

M. de Tracy a déjà fait de très-beaux règlements : je crois que c'est un homme choisi de Dieu pour l'établissement solide de ces contrées, pour la liberté de l'Eglise et pour l'ordre de la justice. Il a voulu établir la police sur toutes choses, mais il ne l'a pu encore faire que sur le blé qui, de cinq ou six livres que valait le minot, ne se vend plus que trois ; le minot contient trois boisseaux de France. Avec le temps, il apportera l'ordre à tout le reste. C'est un homme d'une haute piété : toute sa maison, ses officiers, ses soldats imitent son exemple. Cela nous ravit et nous donne beaucoup de joie. Ce qui les anime tous, c'est qu'ils vont à une guerre sainte, et qu'ils vont combattre pour la foi. Le révérend Père Chaumonnot accompagne cette première armée, car il parle aussi bien les langues iroquoise et huronne que les naturels du pays. Le révérend Père Albanel l'accompagne pour aider les Algonquins, les Montagnais et les Français. Quand le gros de l'armée partira, l'on y joindra d'autres Pères avec des ecclésiastiques, pour lui donner les secours spirituels. M. de Tracy, quoique âgé de soixante-deux ans, y veut aller en personne, afin que rien ne manque pour assurer cette expédition. Il a fait des merveilles dans les îles de l'Amérique, où il a réduit tout le monde à l'obéissance du Roi ; nous espérons qu'il ne fera pas moins dans toutes les nations du Canada. Voilà l'état des choses pour le gouvernement des hommes.

Pour celui de Dieu, le 18 de décembre de l'année dernière, il parut une comète à Québec, vers l'heure de minuit, laquelle parut jusqu'à six heures du matin

et continua quelque temps. L'étoile ou la tête de ce météore paraissait carrée, sa queue était comme des rayons qui, par saillies, semblaient jeter des influences (lancer des vapeurs). Ces rayons étaient tournés du côté de la terre entre le nord et le nord-ouest. Elle montait encore, et venant du côté du sud, elle portait sa queue à côté d'elle. On a remarqué qu'un matin on lui vit porter sa queue du côté du sud, puis elle sembla tomber à terre, et ses rayons tournés vers le ciel. Depuis ce temps-là elle n'a plus paru. Le même jour le soleil a paru en se levant entouré d'un iris (arc-en-ciel) avec ses couleurs ordinaires; et une vapeur noire sortit du soleil, et de cette vapeur un bouton de feu.

Le vingtième de décembre, sur les trois heures après midi, l'on vit paraître trois soleils éloignés les uns des autres d'environ un quart de lieue; ils ont duré environ une demi-heure, puis ils sont venus se rejoindre au soleil ordinaire.

L'on a encore senti la terre trembler plusieurs fois en ces quartiers, mais légèrement et assez peu de temps. A Tadoussac et dans les forêts voisines elle a tremblé plus souvent, et aussi fortement qu'elle fit il y a deux ans.

Le deuxième de janvier, l'on découvrit une seconde comète semblable à la première. Sa queue était longue de soixante pieds ou plus; elle différait de la première en ce qu'elle portait sa queue devant elle. Il en a paru une troisième au mois de février, presque semblable, excepté qu'elle portait sa queue après elle, et qu'elle paraissait le soir, sur les six heures, au lieu que les autres paraissaient le matin.

L'on a vu plusieurs fois des feux voler par l'air. Ce sont peut-être des restes des tremblements de terre,

laquelle étant demeurée ouverte en plusieurs endroits, a laissé aux feux souterrains des issues libres pour s'élever en l'air. On a aussi remarqué une espèce de dard fort élevé en l'air; et parce qu'il était directement entre nous et la lune, en sorte qu'il semblait qu'il fût dans la lune même, il y en a qui ont cru, et qui ont dit, qu'on avait vu la lune percée d'une flèche.[1]

Les Iroquois ont fait, l'hiver et au printemps, plusieurs meurtres sur les Français et sur les sauvages, tant à Montréal que dans les bois.

Quelques Algonquins Nipisiriniens venant ici en traite au nombre de vingt-cinq canots, eurent prise avec les Iroquois, qui leur vinrent à la rencontre. Quelques-uns d'entre eux, qui furent pris et emmenés, s'étant sauvés depuis, ont rapporté que les Iroquois

(1) Le Père Le Mercier, Jésuite, dans sa Relation de 1665, après avoir décrit la position et la marche des comètes dont parle la Mère de l'Incarnation, s'exprime comme il suit relativement à divers météores et tremblements de terre.

« Le 27 décembre 1664, la lune se fit voir, après minuit, d'une façon bien surprenante : car la moitié était rouge comme du sang, et l'autre moitié si lumineuse qu'elle éblouissait les yeux.

» Le 19 janvier 1665, sur les cinq heures trois quarts du soir, on entendit, comme sortant de sous terre, un son qui fut pris pour un coup de canon. Il fut entendu par des personnes éloignées de trois ou quatre lieues les unes des autres. Un demi-quart d'heure après, il parut sur Québec un globe de feu qui ne fit que passer et qui répandait une si vive lumière, que l'on voyait comme en plein jour des maisons éloignées de deux lieues.

» Dans la suite de l'année on en a vu plusieurs autres semblables, tant à Québec qu'au-dessous de Tadoussac et dans le chemin des Trois-Rivières.

» Outre les médiocres tremblements de terre et des bruissements fréquents dans les côtes voisines, la terre a tremblé extraordinairement à sept ou huit lieues d'ici, et deux ou trois fois dans une même nuit, avec une extrême violence. Le jour de saint Mathias, aux environs de Tadoussac et à la Malbaye, les tremblements de terre furent si fréquents, que les sauvages et un de nos Pères qui hivernait de ce côté-là avec eux, assurèrent qu'ils n'étaient pas moins violents que ceux qui se firent sentir en 1663. »

Voir ce que nous avons dit après la Lettre CLIX, ci-dessus, page 226.

avaient transporté leur principal village de l'autre côté de la rivière, et que quand leurs femmes vont aux champs pour travailler, il y a toujours quelque nombre considérable de leurs jeunes guerriers, qui les devancent et qui les gardent durant leur travail. Cette précaution nous fait croire qu'ils sont avertis que les Français ont dessein de leur faire la guerre. Ce ne sont plus les Hollandais qui sont leurs voisins, mais bien les Anglais, qui se sont rendus les maîtres de tout ce qu'ils possédaient et qui les ont chassés. Cette conquête s'est faite par ceux de la Nouvelle-Angleterre, qui sont devenus si forts, qu'on dit qu'ils sont plus de quarante mille. Ils reconnaissent le roi d'Angleterre pour leur prince, mais ils ne veulent pas en être tributaires. Un habitant d'ici, mais qui n'y était pas bien vu, parce que c'était un esprit de contradiction et de mauvaise humeur, se retira chez les Anglais il y a environ deux ans, et leur donna, à ce que l'on croit, la connaissance de beaucoup de choses du pays des Iroquois, et du grand profit qu'ils en pourraient tirer pour la traite, s'ils en étaient les maîtres. On croit que ce peut être la raison qui les a portés à attaquer la Nouvelle-Hollande. Voilà ce que nous avons pu apprendre de nouveau jusqu'à ce jour. Je vous prie de ne me point oublier en vos prières.

De Québec, le 28 de juillet 1665.

LETTRE CLXX.

A SON FILS.

Vision par laquelle Dieu l'avait disposée à supporter les douleurs d'une longue maladie. — Sa fidélité et sa patience héroïques dans ses douleurs. — De l'utilité des tentations. — Explication des trois états de la contemplation passive.

Mon très-cher fils,

Je reçus l'année dernière une lettre de confiance de votre part, à laquelle je ne pus répondre à cause d'une grande maladie dont il a plu à la divine bonté de me visiter. Elle a duré près d'un an, et je n'en suis pas encore bien guérie, mais je me porte beaucoup mieux que je n'ai fait. Sa divine Majesté m'y a disposée d'une manière extraordinaire et tout aimable, en sorte que je n'ai pas été prise au dépourvu. Vous serez peut-être bien aise d'en savoir l'origine et les suites, je vous les dirai, afin que vous m'aidiez à louer ses divines miséricordes.

Avant que de tomber, je vis en songe Notre-Seigneur attaché à la croix tout vivant, mais tout couvert de plaies dans toutes les parties de son corps. Il gémissait d'une manière très-pitoyable (attendrissante,) étant porté par deux jeunes hommes, et j'avais une forte impression qu'il allait chercher quelque âme fidèle pour lui demander du soulagement dans ses extrêmes douleurs. Il me semblait qu'une honnête dame se présentait à lui pour

cet effet; mais peu après elle lui tourna le dos et l'abandonna dans ses souffrances. Pour moi, je le suivis, le contemplant toujours dans ce pitoyable état, et le regardant d'un œil de compassion. Je n'en vis pas davantage, mais mon mal arrivant là-dessus, il me demeura dans l'esprit une impression si forte et si vive de ce divin Sauveur crucifié, qu'il me semblait l'avoir continuellement devant les yeux, mais qu'il ne me faisait part que d'une partie de sa croix, quoique mes douleurs fussent des plus violentes et des plus insupportables.

Le mal commença par un flux hépatique et par un épanchement de bile par tous les membres jusque dans le fond des os, en sorte qu'il me semblait qu'on me perçât par tout le corps depuis la tête jusqu'aux pieds. J'avais avec cela une fièvre continue et une colique qui ne me quittaient ni jour ni nuit, en sorte que si Dieu ne m'eût soutenue, la patience me serait échappée, et j'aurais crié les hauts cris. L'on me donna les derniers Sacrements, que l'on pensa réitérer quelque temps après, à cause d'une rechute qui commença par un mal de côté comme une pleurésie, avec une colique néphrétique et de grands vomissements accompagnés d'une rétraction de nerfs qui m'agitait tout le corps jusqu'aux extrémités. Et pour faire un assemblage de tous les maux, comme je ne pouvais durer qu'en une posture dans le lit, il se forma des pierres dans les reins qui me causaient d'étranges douleurs, sans que ceux qui me gouvernaient pensassent que ce fût un nouveau mal, jusqu'à ce qu'une rétention d'urine le découvrit. Enfin je rendis une pierre grosse comme un œuf de pigeon, et ensuite un grand nombre de petites. L'on avait résolu de me tirer cette pierre,

mais entendant parler qu'on y voulait mettre la main, j'eus recours à la très-sainte Vierge par un *Memorare* que je dis avec foi, et au même temps cette pierre tomba d'elle-même, et les autres la suivirent.

Cette longue maladie ne m'a point du tout ennuyée, et par la miséricorde de notre bon Dieu je n'y ai ressenti aucun mouvement d'impatience, j'en dois toute la gloire à la compagnie de mon Jésus crucifié, son divin Esprit ne me permettant pas de souhaiter un moment de relâche en mes souffrances, mais plutôt me mettant dans une douceur qui me tenait dans la disposition de les endurer jusqu'au jour du jugement. Les remèdes ne servaient qu'à aigrir mon mal et accroître mes douleurs; ce qui fit résoudre les médecins de me laisser entre les mains de Dieu, disant que tant de maladies jointes ensemble étaient extraordinaires, et que la Providence de Dieu ne les avait envoyées que pour me faire souffrir. Etant donc ainsi abandonnée des hommes, toutes les bonnes âmes de ce pays faisaient à Dieu des prières et des neuvaines pour ma santé. L'on me pressait de la demander avec elles, mais il ne me fut pas possible de le faire, ne voulant ni vie ni mort que dans le bon plaisir de Dieu. Mgr notre digne évêque m'en pressait aussi, et je lui repartis que j'étais dans l'impuissance de le faire. Ce très-bon et très-charitable prélat me fit l'honneur de me visiter plusieurs fois; le révérend Père Lallemant me rendit toutes les assistances d'un bon père; la Mère de Saint-Athanase, notre assistante, quoiqu'elle fût chargée à mon défaut de toute la maison, voulut être mon infirmière; et ni elle ni aucune de mes sœurs, quoiqu'elles me veillassent jour et nuit avec des fatigues incroyables, ne fut, par la miséricorde de Dieu, ni malade ni incommodée.

A présent je me porte beaucoup mieux, la fièvre m'a quittée, sinon qu'elle me reprend comme font mes douleurs; et toujours il me reste une grande faiblesse et un dégoût avec la colique continuelle et le flux hépatique, qui ne m'a pas encore tout à fait quittée. Mais tout cela me paraît comme des roses en comparaison du passé. Je marche par la maison à l'aide d'un bâton. J'assiste aux observances, excepté à l'oraison qui se fait à quatre heures du matin, parce que mes maux me travaillent un peu en ce temps-là.

Je rends grâces à Dieu de ce qu'il vous ait aussi rendu votre santé, et des sentiments de patience qu'il vous a donnés en votre maladie. Pendant le cours de la mienne, sa divine Majesté, toujours aimable et toujours pleine de bonté en mon endroit, m'a fait la grâce et l'honneur de me tenir une aussi fidèle compagnie dans mes souffrances qu'au temps de ma santé dans les emplois et dans les affaires qu'elle désire de moi. Quand une âme se rend fidèle à ses desseins, il la conduit quelquefois dans un état où rien ne la peut distraire, où tout lui est égal, et où, soit qu'il faille souffrir, soit qu'il faille agir, elle le fait avec une parfaite liberté des sens et de l'esprit, sans perdre cette divine présence. Mais venons à ce qui vous touche.

Vous me marquez dans votre lettre quelques points de confiance touchant vos croix intérieures. Je vous en ai obligation, car je vous dirai que cela m'a servi pour aider une âme qui s'est adressée à moi, qui est dans de semblables peines depuis cinq ans. Elles ont commencé par les mêmes occasions, mais je ne sais si elle aura la même fidélité pour combattre et pour persévérer dans son combat, parce que son grand mal est que la volonté est attaquée; et elle l'est d'une manière

si violente, qu'elle tombe assez souvent sans savoir ce qu'elle fait. Cela donne bien de la peine à son directeur, qui, pour éviter de plus grands inconvénients, la prive souvent de communier, et quelquefois assez longtemps, ce qui la porte à des agitations inconcevables : car elle s'en prend à Dieu par des cris et des paroles qui me font frémir. Ce que je trouve de bon en cette personne est qu'elle est fidèle à découvrir ses plaies au médecin de son âme, ce qui me fait espérer que Dieu lui fera miséricorde; et d'ailleurs, on ne peut voir une personne plus humble, plus douce, plus charitable, plus obéissante. Les peines de N. ne sont pas de cette qualité, elles sont dans l'imagination et dans l'entendement, où elle s'imagine qu'un ou plusieurs démons lui parlent continuellement, et cette imagination la trouble quelquefois de telle sorte qu'elle croit leur répondre et leur acquiescer, ce qui n'est pas, parce que sa volonté est tellement gagnée à Dieu que le démon n'y peut faire brèche. Cette grande croix sera sans doute la matière de sa sanctification, car depuis le matin jusqu'au soir elle traite avec Dieu, lui donnant des marques de sa fidélité, par l'acquiescement qu'elle rend à son esprit et à sa conduite sur elle. Mgr notre Evêque n'a point de crainte à son égard, non plus que le révérend Père Lallemant, à cause de sa fidélité au regard de la tentation, et de sa soumission au regard des ordres de Dieu; et moi j'ajoute, à cause des bas sentiments de son esprit, car elle s'estime la plus misérable de la terre. Elle se recommande à vos prières, et je vous la recommande particulièrement.

Pour vous, je bénis Dieu des grâces qu'il vous fait dans la vie intérieure. Oh! que c'est un heureux partage d'y être appelé et de s'y rendre fidèle! Prenons courage jusqu'au bout de la carrière. Les peines que

vous avez expérimentées vous ont fait du bien; et de plus elles vous peuvent beaucoup servir en la conduite des âmes. C'est une conduite de Dieu assez ordinaire de faire passer par de grandes épreuves ceux dont il se veut servir dans la conduite des autres, afin qu'ils connaissent les maladies de leurs inférieurs par leur expérience, et qu'ils y apportent des remèdes plus propres et plus convenables.

Dans la même lettre à laquelle je réponds, vous me parlez de quelques points d'oraison qui sont assez délicats. Je vous y répondrai autant que ma faiblesse me le pourra permettre.[1] Je vous dirai donc, selon mon petit jugement, qu'en matière d'oraison surnaturelle, car c'est celle dont vous m'entretenez, je remarque trois états qui se suivent et qui ont leur perfection particulière. Il y a des âmes qui ne passent pas plus avant que le premier; d'autres sont élevées jusqu'au second; d'autres enfin parviennent heureusement jusqu'au troisième. Mais en chacun de ces états, il y a divers degrés ou opérations, où le Saint-Esprit les élève selon qu'il lui plaît pour sa plus grande gloire et pour leur perfection particulière, toujours avec des caresses qui n'appartiennent qu'à un Dieu d'une bonté infinie.

Le premier état est l'oraison de quiétude, où l'âme qui dans ses commencements avait coutume de s'occuper à la considération des mystères, est élevée par un attrait surnaturel de la grâce, en sorte qu'elle s'étonne elle-même, de ce que, sans aucun travail, son entendement soit emporté et éclairé dans les attributs divins, où il est si fortement attaché qu'il n'y a rien qui l'en

(1) Voir une explication plus détaillée de ces divers genres d'oraison, ou états de l'âme, dans notre Vie de la vénérable Mère, chap. II, III et IV.

puisse séparer. Elle demeure dans ces illustrations sans qu'elle puisse opérer d'elle-même, mais elle reçoit et pâtit (éprouve d'une manière passive) les opérations de Dieu, autant qu'il plaît à sa divine bonté d'agir en elle et par elle. Après cela elle se trouve comme une éponge dans ce grand océan, où elle ne voit plus par distinction les perfections divines; mais toutes ces vues distinctes sont suspendues et arrêtées en elle, en sorte qu'elle ne sait plus rien que Dieu en sa simplicité, qui la tient attachée à ses divines mamelles. L'âme étant ainsi attachée à son Dieu comme au centre de son repos et de ses plaisirs, attire facilement à elle toutes ses puissances, pour les faire reposer avec elle. D'où elle passe à un silence où elle ne parle pas même à celui qui la tient captive, parce qu'il ne lui en donne ni la permission ni le pouvoir. Ensuite elle s'endort avec beaucoup de douceur et de suavité sur ces mamelles sacrées, ses aspirations néanmoins ne reposent point, mais plutôt elles se fortifient tandis que tout le reste se repose, et elles allument dans son cœur un feu qui semble la vouloir consumer; d'où elle entre dans l'inaction et demeure comme pâmée en celui qui la possède.

Cet état d'oraison, c'est-à-dire, l'oraison de quiétude, n'est pas si permanent dans ses commencements, que l'âme ne change quelquefois pour retourner sur les mystères du Fils de Dieu ou sur les attributs divins; mais quelque retour qu'elle fasse, ses aspirations sont beaucoup plus relevées que par le passé, parce que les opérations divines qu'elle a pâties dans sa quiétude l'ont mise dans une grande privauté avec Dieu, sans travail, sans effort, sans étude, mais seulement attirée par son divin esprit. Si elle est fidèle dans la pratique des vertus que Dieu demande d'elle, elle passera outre

et elle entrera plus avant dans le divin commerce avec son bien-aimé. Cette oraison de quiétude durera tant qu'il plaira à Celui qui agit sur l'âme ; et dans la suite de cet état il la fera passer par diverses opérations, qui feront en elle un fond qui la rendra savante en la science des Saints, quoiqu'elle ne les puisse distinguer par paroles, et qu'il lui soit difficile de rendre compte de ce qui se passe en elle.

Le second état de l'oraison surnaturelle, est l'oraison d'union, dans laquelle Dieu, après avoir enivré l'âme des douceurs de l'oraison de quiétude, l'enferme dans les celliers de ses vins pour introduire en elle la parfaite charité. (Cant. I. 4.) En cet état, la volonté tient l'empire sur l'entendement, qui est tout étonné et tout ravi des richesses qu'il voit en elle ; et il y a, ainsi qu'au précédent, divers degrés qui rendent l'âme un même esprit avec Dieu. Ce sont des touches, des paroles intérieures, des caresses d'où naissent les extases, les ravissements, les visions intellectuelles, et d'autres grâces très-sublimes qui se peuvent mieux expérimenter que dire, parce que les sens n'y ont point de part, l'âme n'y faisant que pâtir et souffrir ce que le Saint-Esprit opère en elle. Quoique le sens ne peine pas en cet état comme il faisait dans les occupations intérieures qui ont précédé l'oraison de quiétude, l'on n'y est pas néanmoins entièrement libre, parce que s'il arrive que l'âme veuille parler au dehors de ce qu'elle expérimente dans l'intérieur, l'esprit qui la tient occupée l'absorbe, en sorte que les paroles lui manquent, et les sens mêmes se perdent quelquefois.

Il se fait encore un divin commerce entre Dieu et l'âme par une union la plus intime qui se puisse imaginer, ce Dieu d'amour voulant être seul le Maître absolu de l'âme qu'il possède et qu'il lui plaît de caresser

et d'honorer de la sorte, et ne pouvant souffrir que rien prenne part à cette jouissance. Si la personne a de grandes occupations, elle y travaille sans cesser de pâtir ce que Dieu fait en elle. Cela même la soulage, parce que les sens étant occupés et divertis (détournés), l'âme en est plus libre. D'autres fois les affaires temporelles et la vie même lui sont extrêmement pénibles, à cause du commerce qu'elles l'obligent d'avoir avec les créatures : elle s'en plaint à son bien-aimé, se servant des paroles de l'Epouse sacrée : *Fuyons, mon bien-aimé, allons à l'écart.* (CANT. 7. 11.) Ce sont des plaintes amoureuses qui gagnent le cœur de l'Epoux pour faire à son Epouse de nouvelles caresses qui ne se peuvent exprimer; et il semble qu'il la confirme dans ses grâces les plus excellentes, et que les paroles qu'il a autrefois dites à ses apôtres soient accomplies en elle, comme en effet elles le sont au fond de l'âme : *Si quelqu'un m'aime, je l'aimerai, et mon Père l'aimera; nous viendrons en lui et y ferons notre demeure.* (JOAN. 14. 23.) L'âme, dis-je, expérimente cette vérité, d'où naît le troisième état d'oraison, qui est le mariage spirituel et mystique.

Ce troisième état de l'oraison passive ou surnaturelle est le plus sublime de tous. Les sens y sont tellement libres, que l'âme qui y est parvenue y peut agir sans distraction dans les emplois où sa condition l'engage. Il lui faut néanmoins avoir un grand courage, parce que la nature demeure dénuée de tout secours sensible du côté de l'âme, Dieu s'étant tellement emparé d'elle, qu'il est comme le fond de sa substance. Ce qui se passe est si subtil et si divin, que l'on n'en peut parler comme il faut. C'est un état permanent où l'âme demeure calme et tranquille, en sorte que rien ne la peut distraire. Ses soupirs et ses respirs sont à son bien-aimé dans un état

épuré de tout mélange, autant qu'il le peut être en cette vie ; et par ces mêmes respirs elle lui parle sans peine de ses mystères et de tout ce qu'elle veut. Il lui est impossible de faire les méditations et les réflexions ordinaires, parce qu'elle voit les choses d'un simple regard, et c'est ce qui fait sa félicité dans laquelle elle peut dire : *Ma demeure est dans la paix.* (Ps. 75. 3.) Elle expérimente ce que c'est que la véritable pauvreté d'esprit, ne pouvant vouloir que ce que la divine volonté veut en elle. Une chose la fait gémir, qui est de se voir en cette vie sujette à l'imperfection, et d'être obligée de porter une nature si corruptible, encore que ce soit ce qui la fonde dans l'humilité.

Je reviens au sujet qui m'a fait faire cette digression, et je dis que quand une âme est parvenue à ce dernier état, ni l'action ni les souffrances ne la peuvent distraire ou séparer de son bien-aimé. S'il faut souffrir les douleurs de la maladie, elle est comme élevée au-dessus du corps, et elle les endure comme si ce corps était séparé d'elle-même, ou comme s'il appartenait à un autre.

Voilà, ce me semble, mon très-cher fils, les points que vous m'avez proposés, auxquels je vous réponds selon ma petite expérience. Je ne sais pourtant si ce que j'en ai dit est bien à propos, tant à cause de mon ignorance, que pour mon peu de loisir, joint à ma très-grande faiblesse, qui ne me permet pas de faire une application forte et sérieuse à quoi que ce soit.

De Québec, le 29 de juillet 1665.

LETTRE CLXXI.

AU MÊME.

Elle témoigne le plaisir qu'elle a de le voir religieux. — Jalousie des gens du monde contre les religieux et les serviteurs de Dieu. — Effets miraculeux arrivés par la dévotion à la Sainte-Famille.

Mon très-cher fils,

Je vous ai déjà donné avis par mes dernières lettres que j'ai reçu trois des vôtres cette année. J'ai été bien consolée d'apprendre votre meilleure disposition. Et moi je vous dis que je sors d'une maladie mortelle qui a duré une année entière. Notre-Seigneur, qui m'en a tirée par sa bonté, sait si ce sera pour longtemps. A présent que je vous écris, je me porte beaucoup mieux, en sorte que j'assiste aux exercices de la régularité. Je suis encore faible, mais comme je suis d'un bon tempérament, je surmonte les difficultés sans m'en trouver plus mal, mais plutôt je sens que par ces petits efforts mes forces se rétablissent.

Par la grande lettre que je vous ai écrite il y a peu de temps, je vous ai fait le récit des dispositions de mon intérieur durant cette maladie. Je vous fais encore réponse touchant quelques points d'oraison dont vous me parliez l'année dernière, n'y ayant pu satisfaire pour lors à cause de ma maladie, je tâche de m'en acquitter autant que ma faiblesse le peut permettre. Si j'étais

proche de vous, mon cœur se verserait souvent dans le vôtre, pour m'entretenir avec vous des grandeurs de notre bien-aimé. Car je ne puis exprimer la consolation de mon âme de savoir que vous ne voulez aimer que lui, et que l'esprit intérieur vous y tient lié si étroitement. Je vous aime plus pauvre religieux que si vous étiez monarque de tout l'univers. Vous me dites que si l'on exécute dans votre Congrégation le statut qui porte que l'on fera des cellules séparées pour les religieux qui voudront vivre solitaires, vous serez des premiers qui se présenteront pour les remplir. Je ne crois pas que Dieu demande cela de vous. Il faut à présent vous abandonner à sa conduite aux dépens de votre repos. Puisque Dieu donne de si heureux progrès à votre Congrégation, et qu'il se présente tant de monastères à réformer, elle a besoin d'un grand nombre d'ouvriers; et puisqu'il vous donne l'esprit de conduite, il faut que vous fassiez profiter son talent autant de temps que l'obéissance le voudra de vous. Cependant soyez supérieur par humilité, et commandez par obéissance.

Dans vos progrès vous souffrez persécution; c'est peut-être ce qui vous fait prospérer. Que ces sortes de persécutions ne vous abattent donc point le courage. Tant que Dieu aura des serviteurs sur la terre, le monde leur sera toujours contraire. Nous sommes ici au bout du monde, et nous ne laissons pas d'expérimenter cette vérité. On ne saurait croire combien il s'y est trouvé de calomniateurs contre Mgr notre Prélat, contre les révérends Pères, contre nous et contre plusieurs personnes de mérite; et cela pour la plupart (le plus souvent) à cause du temporel. L'on a écrit des lettres diffamatoires qui sont allées jusqu'au roi, qui

a découvert les fourberies des calomniateurs, et l'innocence des serviteurs de Dieu. M. de Tracy, qui porte le nom de vice-roi de l'Amérique, étant arrivé, a vu si clair dans ces affaires, qu'il en a donné un second avis au roi, en suite de quoi ceux qu'on avait voulu abaisser par pure envie, sont estimés plus que jamais, et leurs ennemis humiliés par la privation de leurs charges.

Nous n'avons pas été exemptes de ces croix; car on a voulu nous faire perdre nos concessions, disant que nos titres, tout confirmés qu'ils sont, ne soient que fourberies. Cela était en débat au temps que j'étais quasi à l'extrémité. Notre-Seigneur néanmoins me fit la grâce de me donner assez de forces pour écrire contre ces Messieurs. J'envoyai mes papiers à M. le Gouverneur, le suppliant de surseoir cette affaire jusqu'à l'arrivée de M. de Tracy qui réglerait les choses après en avoir pris les connaissances. Il m'accorda cette grâce malgré ces Messieurs, qui déclamaient d'une étrange manière contre moi. M. de Tracy ayant pris connaissance de l'affaire nous a promis sa protection, et il attend que M. l'Intendant soit arrivé pour régler toutes choses. Vous voyez, mon très-cher fils, que les serviteurs de Dieu souffrent partout, mais que la divine Majesté prend leur cause, et le temps pour la faire réussir.

Je vous dirai avant que de finir celle-ci, que Notre-Seigneur a fait paraître cette année des effets extraordinaires de sa toute-puissance par des miracles, ou du moins par des effets miraculeux, qu'il lui a plu d'opérer par l'invocation de la Sainte-Famille. Et comme quelques-uns se sont faits en faveur de quelques soldats français, vous ne sauriez croire combien la dévotion à cette Famille sainte s'est répandue dans toute l'armée.

Je me réserve de vous en faire le détail dans une autre lettre, où j'espère vous parler des préparatifs à la guerre des Iroquois. Cependant je vous supplie de demander à Dieu qu'il me donne les véritables dispositions qui me sont nécessaires pour l'éternité.

De Québec, le 30 août 1665.

LETTRE CLXXII.

AU MÊME.

Embrasement de l'église et du fort de Tadoussac. — Accident funeste survenu aux Ursulines. — Arrivée de l'armée française à Québec. — Grâces obtenues par la dévotion à la Sainte-Famille.

Mon très-cher fils,

Je me suis donné la consolation de vous écrire plusieurs lettres. Par celle-ci, qui est la quatrième, je vous dirai que Notre-Seigneur nous a envoyé cette année des sujets d'affliction aussi bien que de consolation et de joie. Nous venons d'apprendre que le fort de Tadoussac est brûlé par accident avec l'église et la maison. C'est une très-grande perte, parce que c'était une retraite pour le trafic et un refuge pour les Français et pour les sauvages. C'est pourquoi comme il n'y a nulle apparence d'abandonner les uns et les autres aux incursions des ennemis, je crois que l'on sera obligé de rétablir le tout au printemps prochain.

Depuis quelques jours il nous est arrivé une affaire

bien épineuse. Deux de nos domestiques ont fait un mauvais coup, d'où il s'est ensuivi la mort d'un homme. Comme cela s'est passé dans la maison où nous logeons nos domestiques, de neuf qui y étaient restés, on en enleva six tout à la fois, qu'on mena en prison dans le château. Trois de la compagnie étant malades, on les laissa, mais on y envoya une garnison de soldats pour les garder. Nous en avons retiré quatre à la faveur de nos amis, lesquels ont été déchargés aussi bien que les trois malades. L'on diffère le jugement des deux autres, jusqu'à ce que l'on ait attrapé les deux coupables, qui, après avoir fait le coup, avaient pris la fuite. Les deux qui sont en prison seraient déjà exécutés, sans la faveur des personnes puissantes que nous employons, afin qu'on ne fasse rien sans prendre une véritable et entière connaissance du mal. Nous ne pouvons dire encore ce qui arrivera.

Si Dieu nous frappe d'une main il nous console de l'autre. Enfin tous les vaisseaux sont arrivés, et nous ont amené le reste de l'armée avec les personnes les plus considérables que le roi envoie pour secourir le pays. Ils ont pensé périr tous à cause des tempêtes qui les ont arrêtés quatre mois dans le trajet. Aux approches des terres, impatients d'une si longue navigation, ils ont trop tôt ouvert les sabords de leurs navires, ce qui a fait que l'air y étant trop tôt entré, la maladie s'y est mise, qui a causé bien de la désolation. D'abord il en est mort vingt, et il a fallu en mettre cent trente à l'hôpital, entre lesquels il y avait plusieurs gentilshommes volontaires, que le désir de donner leur vie pour Dieu avait fait embarquer. La salle de l'hôpital étant pleine, il en a fallu mettre dans l'église, laquelle étant remplie jusqu'aux balustres, il a fallu avoir recours

aux maisons voisines, ce qui a extraordinairement fatigué toutes les religieuses, mais ce qui a aussi excellemment augmenté leur mérite.

Les vaisseaux, quoiqu'en grand nombre, étant remplis d'hommes et de bagage, nos nécessités et rafraîchissements sont demeurés en France pour la plupart. Nous en serons très-incommodées, mais il faut un peu pâtir avec les autres. Je bénis Dieu de nous avoir mises dans un pays où plus qu'en aucun autre il faut dépendre de sa divine Providence. C'est là où mon esprit trouve sa consolation, car parmi tant de privations nous n'avons encore manqué ni de vivres, ni de vêtements, mais plutôt il me semble dans mon cœur que nous sommes toujours trop bien.

Quant au reste de l'armée, elle est en bonne résolution de signaler sa foi et son courage. On leur fait comprendre que c'est une guerre sainte, où il ne s'agit que de la gloire de Dieu et du salut des âmes; et pour les y animer, on tâche de leur inspirer de véritables sentiments de piété et de dévotion. C'est en cela que les Pères font merveille. Il y a bien cinq cents soldats qui ont pris le scapulaire de la sainte Vierge. C'est nous qui les faisons, à quoi nous travaillons avec bien du plaisir. Ils disent tous les jours le chapelet de la Sainte-Famille avec tant de foi et de dévotion, que Dieu a fait voir par un beau miracle que leur ferveur lui est agréable. C'est en la personne d'un lieutenant, qui ne s'étant pu trouver à l'assemblée pour le réciter, s'était retiré dans un buisson pour le dire en son particulier. La sentinelle ne le distinguant pas bien, crut que c'était un Iroquois qui s'y était caché, et dans cette créance le tire quasi à brûle-pourpoint, et se jette aussitôt dessus, croyant trouver son homme mort. Il

devait l'être en effet, la balle lui ayant donné dans la tête deux doigts au-dessus de la tempe. Mais la sentinelle fut bien étonnée de trouver son lieutenant à terre tout en sang au lieu d'un Iroquois. On le prend, on fait son procès : mais celui qu'on croyait mort se leva, disant qu'il demandait sa grâce, et que ce ne serait rien. Et en effet on le visita, et on trouva la balle enfoncée mais l'homme sans péril, ce qui a été approuvé miracle. Cette occasion a beaucoup augmenté la dévotion dans l'armée, où les révérends Pères de la Compagnie font merveille.[1]

Nous voyons encore d'autres miracles sur les dévots de la Sainte-Famille. A sept lieues d'ici il y a un bourg appelé le Petit-Cap, où il y a une église de Sainte-Anne, dans laquelle Notre-Seigneur fait de grandes merveilles en faveur de cette sainte Mère de la très-sainte Vierge. On y voit marcher les paralytiques, les aveugles recevoir la vue, et les malades de quelque maladie que ce soit recevoir la santé. Or depuis quelques jours, une personne qui avait perdu la vue, et qui avait une particulière dévotion à la Sainte-Famille, fut menée à cette chapelle pour demander à Dieu sa guérison par l'intercession de sainte Anne. Mais cette grande sainte ne voulut pas lui accorder cette grâce, qu'elle savait être réservée à l'invocation de la Sainte-Famille. On la ramène donc à Québec devant l'autel de cette Famille sainte, où la vue lui fut rétablie. Voilà ce qui se passe à présent en ces quartiers. Dieu est bon et miséricordieux dans tous les endroits du monde envers ceux qui

(1) Le Père Le Mercier, Jésuite, dans sa Relation de 1665, raconte le même fait à peu près dans les mêmes termes. Il ajoute d'autres faits non moins frappants.

le veulent aimer et servir. Aimons-le donc de tout notre cœur; servons-le de tout notre pouvoir, et il versera sur nous ses bontés et ses miséricordes.

De Québec, le 30 de septembre 1665.

LETTRE CLXXIII.

AU MÊME.

Naufrage du Vice-Amiral retournant en France. — Le pays se peuple et devient meilleur de jour en jour.

Mon très-cher fils,

Si les lettres que je vous ai écrites cette année sont arrivées jusqu'à vous, c'est ici la cinquième que vous devez avoir reçue de moi. Mais je suis fort en doute que le grand nombre que j'ai écrites en diverses villes de France y soient arrivées, parce que le Vice-Amiral, de la flotte du roi, où étaient nos plus considérables réponses et les papiers de nos plus importantes affaires, a fait naufrage à deux cents lieues d'ici. Ce que nous savons de certain de cet accident est qu'il n'était pas encore hors des terres, qu'il s'est brisé sur des roches. Tout le monde néanmoins s'est sauvé à la réserve d'un matelot. L'on a pareillement sauvé une bonne partie du bagage, ce qui me laisse quelque espérance que nos lettres et nos mémoires auront échappé du naufrage. Cet accident arriva la nuit, tout le monde étant couché et en repos, excepté les pilotes, et tout d'un coup le

vaisseau coula à fond entre deux roches. Il y avait trois honnêtes dames qui allaient en France pour leurs affaires; il fallut les tirer du péril par des poulies attachées au haut du mât, puis les enlever par le moyen des cordes, avec des peines nonpareilles, pour les mettre sur des roches. Tous se sont retirés sur les monts de Notre-Dame, qui est le lieu le plus stérile et le plus froid de l'Amérique, n'ayant que pour douze jours de vivres, qu'ils avaient sauvés du débris, M. de Tracy a ordonné à trois vaisseaux du roi, qui sont partis, de prendre tout ce monde en passant, ou au cas qu'ils ne puissent aborder et qu'on soit contraint de les laisser hiverner sur les roches, de leur envoyer des vivres pour huit mois. Il a encore envoyé du monde pour leur donner secours : nul n'est encore de retour; nous en attendons des nouvelles.

Nous avons été affligés de cet accident, mais nous n'en avons pas été surpris; parce que depuis que nous sommes en ce pays, l'on n'avait point encore vu de si grandes tempêtes sur la mer ni dans le grand fleuve que cette année. Les douze vaisseaux qui sont arrivés ont pensé périr. Le treizième, qui était la frégate de M. de Tracy, a coulé à fond à l'entrée du fleuve, où on l'avait vue. Tous ses gens, toutes ses provisions, tout son bagage a péri, ce qui le recule un peu dans ses affaires, à cause des grandes dépenses qu'il est obligé de faire et du grand train qu'il doit entretenir. Voilà, mon très-cher fils, les accidents de la vie humaine, qui nous apprennent qu'il n'y a rien d'assuré dans le monde, et que nous ne devons attacher nos cœurs qu'aux biens de l'éternité.

L'argent, qui était rare en ce pays, y est à présent fort commun, ces Messieurs y en ayant beaucoup

apporté. Ils payent en argent tout ce qu'ils achètent, tant pour leur nourriture que pour leurs autres nécessités, ce qui accommode beaucoup nos habitants.

Les cent filles que le roi a envoyées cette année ne font que d'arriver, et les voilà déjà quasi toutes pourvues. Il en enverra encore deux cents l'année prochaine, et encore d'autres à proportion les années suivantes. Il envoie aussi des hommes pour fournir aux mariages, et cette année il en est bien venu cinq cents, sans parler de ceux qui composent l'armée. De la sorte c'est une chose étonnante de voir comme le pays se peuple et multiplie. Aussi dit-on que Sa Majesté n'y veut rien épargner, y étant excité par ces seigneurs qui sont ici, et qui trouvent le pays et le séjour ravissant en comparaison des îles de l'Amérique d'où ils viennent, et où la chaleur est si extrême qu'à peine y peut-on vivre. Ce pays-là est riche, à cause des sucres et du tabac que l'on en transporte, mais il n'y peut venir de blé, leur pain est fait d'une certaine racine dont la nécessité les oblige de se nourrir. Mais ici les blés, les légumes, et toutes sortes de grains croissent en abondance. La terre est une terre à froment, laquelle plus on la découvre des bois, plus elle est fertile et abondante. Sa fertilité a bien paru cette année, parce que les farines de l'armée s'étant gâtées sur la mer, il s'est trouvé ici des blés pour fournir à sa subsistance sans faire tort à la provision des habitants.

Cette abondance néanmoins n'empêche pas qu'il y ait ici un grand nombre de pauvres; et la raison est que quand une famille commence une habitation, il lui faut deux ou trois années avant que d'avoir de quoi se nourrir, sans parler du vêtement, des meubles et d'une infinité de petites choses nécessaires à l'entretien d'une

maison; mais ces premières difficultés étant passées, ils commencent à être à leur aise, et s'ils ont de la conduite, ils deviennent riches avec le temps, autant qu'on le peut être dans un pays nouveau comme est celui-ci. Au commencement ils vivent de leurs grains, de leurs légumes et de leur chasse, qui est abondante en hiver. Et pour le vêtement et les autres ustensiles de la maison, ils font des planches pour couvrir les maisons, et débitent des bois de charpente qu'ils vendent bien cher. Ayant ainsi le nécessaire, ils commencent à faire trafic, et de la sorte ils s'avancent peu à peu.

Cette petite économie a tellement touché ces Messieurs les officiers, qu'ils ont obtenu des places pour y faire travailler, ainsi il est incroyable combien ce pays se découvre, et se peuple partout. Mais ce que l'on recherche le plus, est la gloire de Dieu et le salut des âmes. C'est à cela qu'on travaille, comme aussi à faire régner la dévotion dans l'armée, faisant comprendre aux soldats qu'il s'agit ici d'une guerre sainte, où il y a plus de profit à faire pour le ciel que de fortune pour la terre. Il y en a bien cinq cents qui ont pris le scapulaire de la sainte Vierge, et beaucoup d'autres qui disent le chapelet de la Sainte-Famille tous les jours. Ils ont tant de dévotion à cette Famille sainte, que Dieu, pour récompense de leur Foi et pour accroître leur ferveur, a bien voulu faire des miracles. Je vous en ai parlé ailleurs, c'est pourquoi je ne le répète point ici.

Je vous ai dit dans une autre lettre qu'une partie de l'armée a pris le devant pour se saisir de la rivière des Iroquois, et faire des forts sur ses rivages dans les passages les plus avantageux. A quoi j'ajoute que nos chrétiens algonquins sont allés camper avec leurs

familles à l'abri des forts et de ceux qui les gardent. Ils font de grandes chasses où leurs ennemis avaient coutume d'en faire et d'enlever la meilleure part de leur pelleterie. Leur chasse est si abondante qu'on dit que chaque jour ils prennent plus de cent castors, sans parler des orignaux, et autres bêtes fauves. En quoi les Français et les sauvages s'aident mutuellement. Les Français défendent les sauvages, et les sauvages nourrissent les Français des chairs des bêtes qu'ils prennent, après en avoir enlevé les peaux, qu'ils portent aux magasins du pays. M. de Tracy me dit, il y a peu de jours, qu'il avait mandé tout cela au roi, avec les autres avantages que l'on a pour faire la guerre à l'ennemi juré de notre Foi. Joignez vos prières aux nôtres, afin que Dieu verse ses bénédictions sur une entreprise si avantageuse à sa gloire.

De Québec, le 29 d'octobre 1665.

LETTRE CLXXIV.

A UNE RELIGIEUSE URSULINE DE TOURS.

(*La Mère Charlotte des Anges.*)

Elle répond avec une admirable douceur et modestie, à quelques faux bruits que l'on avait fait courir contre son monastère.

Ma révérende et très-intime Mère,

Notre bon Dieu, qui n'a pas encore voulu de moi, veut que je réponde à votre lettre toute remplie de la

douceur et cordialité que vous avez toujours conservée pour moi. Je ne mérite la grâce de votre souvenir qu'en considération de mes besoins et de mes misères, pour lesquels notre bon Dieu veut se faire prier par ses meilleurs amis. C'est en quoi, après toutes ses bontés, je lui dois des louanges infinies.

Le révérend Père Richard est heureusement arrivé avec trois autres Pères de la Compagnie, après avoir passé par de très-grands dangers des Anglais et des Turcs. Il nous a dit amplement de vos nouvelles et de votre sainte Communauté, à notre grande consolation; car il n'y a rien d'aussi capable de toucher mon cœur en matière de nouvelles, que d'entendre parler de mes très-chères Mères, avec lesquelles néanmoins je suis tous les jours en esprit. Penser à elles et parler d'elles m'est toujours une chose douce et agréable, mon intime Mère. Nous espérions avoir des religieuses de France cette année, mais les guerres qui sont sur mer les ont empêchées de venir. Il y en a quatre à Bourges, autant à Saint-Denis en France, il y en a encore à Rouen et à Paris, et toutes ont des ferveurs nonpareilles pour venir se joindre à nous, sans celles de divers autres monastères. De toutes celles-là, nous n'appelions que les deux de Paris, parce que leur vocation, qu'elles ont quasi dès leur enfance, est bien approuvée (constatée).

Il y a une religieuse de notre Congrégation qui a un ardent désir de venir ici, et du monastère de laquelle on a écrit au révérend Père Ragueneau, qu'on y avait mandé de Tours que l'on a renversé ici toutes nos constitutions pour y mettre celles de Paris, outre quantité de choses bien particulières, capables d'offenser les révérends Pères qui ont travaillé à l'affermissement de notre union. Cette bonne fille néanmoins mande à ce

révérend Père que tous ces discours ne refroidissent point sa vocation. C'est Dieu qui lui donne ces mouvements ; car tout ce qu'on dit du renversement de nos constitutions à la préférence des Mères de Paris, est faux et supposé. L'on y a cherché Dieu et sa gloire pour faire une union sainte et saintement cimentée, sans regarder ni Paris ni Tours. Si j'avais vu du gauchissement de préférence en cette matière si importante, l'on m'eût plutôt ôté la vie que de le souffrir. Mais dans les affaires de cette nature il faut être raisonnable, ne voulant pas tout d'un côté et rien de l'autre, autrement ce ne serait pas une union, mais une oppression.

Les choses, grâces à Dieu, sont en très-bon état, et ce que nous avons fait entre nous est approuvé du Saint-Siége, par Mgr de Petrée, Commissaire apostolique, qui a fait tomber son approbation, tant sur notre union que sur nos constitutions, avec le pouvoir de nous établir partout, supposé le congé de nos supérieurs dans les formes ordinaires. Les choses étant ainsi, comment est-il possible qu'une personne ait la hardiesse de semer de semblables discours, qui ne tendent qu'à jeter du venin dans les cœurs pour les aliéner de notre Mission. Dieu lui pardonne et la bénisse s'il lui plaît. L'on en a entendu parler dans la Congrégation de Paris, mais cela n'a point diminué leur charité envers nous, ni leur zèle pour le Canada, quoiqu'elles soient plus intéressées que nous en cette affaire. Cela m'est écoulé, mon intime Mère, pour vous ouvrir mon cœur à l'occasion des religieuses dont vous m'avez écrit. Nous n'en demanderons point cette année, si les vaisseaux que l'on attend ne nous font prendre de nouvelles résolutions. Nous avons des novices qui nous aideront en

attendant mieux. Je vous prie de présenter mon très-humble salut à ces chères Mères qui se souviennent de moi. Je vous embrasse avec elles dans le Cœur amoureux de JÉSUS.

De Québec, le 3 de septembre 1666.

LETTRE CLXXV.

A SON FILS.

Il ne faut se prescrire aucun terme dans l'Oraison, mais se laisser conduire par l'esprit de Dieu jusqu'à ce que lui-même nous arrête. — Etat où il arrête les âmes fidèles, qui est celui où elle était lorsqu'elle écrivait cette lettre. — Son indifférence et sa résignation pour les charges.

Mon très-cher fils,

Voici la réponse à votre lettre de confiance, qui m'a également consolée et édifiée. Je crois que le Saint-Esprit vous a donné les saints mouvements qui vous ont tant pressé le cœur; et c'est un plus grand avantage pour votre bien que le tout se soit passé en esprit de foi, que si vous aviez eu des visions ou quelque chose extraordinaire de sensible, qui sont bien souvent sujettes à l'illusion. Il y en a pourtant de véritables qui viennent de Dieu, mais ce qui se fait en l'âme par l'opération de la Foi est plus sûr et d'un plus grand mérite; et cela conserve mieux l'esprit d'humilité. Vivez donc en la possession de cette divine sagesse. J'ai bien compris tout ce que vous m'en avez écrit, selon les

petites lumières que la bonté de Dieu me donne dans la communication foncière par laquelle elle me fait la grâce et l'honneur de me lier à elle.

Il me semble néanmoins que vous donnez une borne à l'esprit de grâce qui vous conduit, lorsque vous dites que c'est à l'esprit d'oraison et d'union que vous devez vous attacher pour le reste de vos jours. Non, ne croyez pas cela, à moins d'une révélation bien avérée; parce que dans ce nouvel état d'alliance où vous êtes entré avec la sagesse éternelle, si vous lui êtes fidèle vous irez toujours de plus en plus en de nouvelles communications avec elle. C'est un abîme sans fond qui ne dit jamais, c'est assez, aux âmes qu'elle possède. Je vous avouerai bien une chose que j'ai expérimentée être véritable, que, dans le cours de la vie spirituelle, il y a des écarts où l'âme souffre de saintes inquiétudes et des impatiences amoureuses, quoiqu'il lui semble être dans la jouissance de son unique bien. Il la fait jouir, puis il se retire pour la faire courir après lui. Ce sont des jeux de cette adorable Sagesse qui *est descendue du ciel pour jouer dans le monde, et pour prendre ses divertissements avec les enfants des hommes.* (PROV. VIII, 31.) Ces divins états ne finissent point, jusqu'à ce que cette même Sagesse, ayant purifié dans son feu l'âme dans laquelle elle se plaît d'habiter, elle la possède enfin parfaitement dans son fond, où il ne se trouve plus d'inquiétude, je veux dire plus de désir, mais une paix profonde qui par expérience est inaltérable. Je ne veux pas dire que l'on deviendrait impeccable, car ce serait une illusion de le présumer; mais on jouit de la liberté des enfants de Dieu avec une douceur et tranquillité ineffables. Les embarras des affaires, les vexations des démons, les distractions des créatures, les croix, les peines, les ma-

ladies, ni quoi que ce soit, ne sauraient troubler ni inquiéter ce fond, qui est la demeure de Dieu, et je crois qu'il n'y a que le péché et l'imperfection volontaire qui le puissent faire.

Mais comme dans le ciel, outre la gloire essentielle, Dieu fait goûter aux bienheureux des joies et des félicités accidentelles, pour faire éclater en eux sa magnificence divine, ainsi dans ces âmes chéries où il fait sa demeure en terre, outre cette possession foncière qu'il leur donne de lui-même, il leur fait quelquefois sentir un épanchement de joie qui est comme un avant-goût de l'état des bienheureux. Il y a bien néanmoins de la différence entre cet état foncier et cet autre accidentel, parce que ce dernier est sujet au changement et à l'altération, au lieu que le premier concentre de plus en plus l'âme dans son Dieu, pour lui faire trouver un parfait repos dans une parfaite jouissance.

Ces âmes ainsi avancées ont trouvé leur fin en jouissant dans leur fond de Celui qu'elles aiment; et ce qu'elles pâtissent extraordinairement hors de ce fond n'est qu'un excès de sa magnifique bonté. Quoi qu'il arrive, elles sont contentes en elles-mêmes, et ne veulent rien que dans l'ordre de sa très-sainte et suradorable volonté. Si elles se trouvent engagées dans les affaires temporelles, il ne leur est pas besoin de faire tant de réflexions pour trouver des raisons ou des réponses convenables en celle dont il s'agit, parce que Celui qui les dirige intérieurement leur met en un moment dans la pensée ce qui est à dire ou à faire. La façon même avec laquelle elles prennent et envisagent les choses fait voir en elles la droiture et la direction de l'esprit de Dieu. Ce n'est pas qu'elles ne se sentent portées et

qu'elles ne se portent en effet à demander conseil à ceux qui les gouvernent et les dirigent sur la terre, parce que Dieu, qui veut que nous nous défiions de nous-mêmes, nous soumettant à ses serviteurs, se plaît à cette soumission, et veut que nous en usions de la sorte. Il est très-difficile à ces âmes qui jouissent ainsi de Dieu de rendre compte de leur intérieur, parce que l'état où elles sont est une extrême simplicité, et qu'elles y sont perdues en Dieu, qui est l'unité et la simplicité mêmes.

Jusqu'à ce que vous soyez arrivé à ce point, courez et avancez sans cesse dans les embrassements de votre divine Sagesse. Elle vous arrêtera au temps de son ordonnance, et vous conduira par son Esprit-Saint en tout ce que sa divine Majesté voudra de vous. Par ce peu de mots vous voyez que votre lettre m'est tombée entre les mains : elle n'a été vue ni ne le sera de personne, puisque vous le voulez. Si vous y prenez garde de près vous connaîtrez ma disposition présente, car répondant à l'état où vous êtes, je vous ai insensiblement dit celui où je suis par la miséricorde de Celui qui nous prévient de tant de grâces.

Quant à ma disposition corporelle, je suis devenue extrêmement faible par mes grandes maladies, qui ont déjà duré deux ans, durant lesquels je me suis très-mal acquittée de ma charge. Je souhaite le repos et ma déposition, avec tranquillité néanmoins, l'Esprit qui me fait la grâce de me diriger ne me permettant pas de rien vouloir que dans la conduite de ses adorables desseins sur moi. Je rends de très-humbles actions de grâces à la Bonté divine de toutes celles qu'elle vous fait et qu'elle veut vous faire si vous lui êtes fidèle. C'est un point qui me manque, car je serais bien autre

que je ne suis, si j'avais correspondu à toutes ses faveurs.

De Québec, le 22 de septembre 1666.

LETTRE CLXXVI.

AU MÊME.

Cérémonie remarquable faite à Québec en la translation des corps de saint Flavien et de sainte Félicité. — Arrivée de l'armée française au pays des Iroquois.

Mon très-cher fils,

Je vous suis extrêmement obligée du riche présent des saintes reliques que vous m'avez envoyées. Nous les garderons précieusement et avec vénération dans un lieu destiné à cet effet, où nous avons quatre châsses que nous exposons sur l'autel aux fêtes solennelles. Dans la translation des saints corps de saint Flavien martyr et de sainte Félicité, que notre Saint-Père a donnés à Mgr notre Evêque pour ce pays, nous avons eu notre part aussi bien que les deux autres maisons religieuses. Il ne s'était point encore vu dans ces contrées une si belle cérémonie. Il y avait à la procession quarante-sept ecclésiastiques en surplis, chappes, chasubles et dalmatiques. Comme il fallait porter les reliques dans les quatre églises de Québec, nous eûmes la consolation de voir cette magnifique cérémonie. M. de Tracy, vice-roi, M. de Courcelles, gouverneur,

avec les deux plus considérables de la noblesse, portaient le dais. Les plus élevés en dignité d'entre les ecclésiastiques portaient les quatre grandes châsses sur des brancards magnifiquement ornés. La procession sortant d'une église y laissait une châsse. La musique ne cessa point, tant dans les chemins que dans les stations. Monseigneur suivait les saintes reliques et la procession en ses habits pontificaux. Peu de jours auparavant, il avait consacré et dédié l'église cathédrale avec une pompe magnifique, et il espère consacrer la nôtre l'année prochaine. Je n'aurais jamais osé espérer de voir une si grande magnificence dans l'église du Canada, où, quand j'y suis venue, je n'avais rien vu que d'inculte et de barbare. C'est une chose ravissante de voir M. de Tracy dans une exactitude merveilleuse à se rendre le premier à toutes ces saintes cérémonies, car il n'en perdrait pas un moment. On l'a vu plus de six heures entières dans l'église sans en sortir. Son exemple a tant de force que le monde le suit comme des enfants suivent leur père. Il favorise et soutient l'Eglise par sa piété et par le crédit qu'il a universellement sur tous les esprits. Ce qui nous fait craindre que le roi ne le rappelle l'année prochaine, c'est qu'en effet on nous a donné avis que Sa Majesté lui fait équiper un vaisseau magnifique, pour le faire retourner en France avec l'honneur qu'il s'est mérité dans ses grandes commissions.

Il est parti pour se trouver en personne à la guerre contre les Iroquois de la Nouvelle-Hollande, qui sont ceux qui empêchent les autres nations de croire. Il a fait son possible pour les gagner par douceur, mais ce sont des brutaux qui n'ont pu se laisser vaincre par ce charme qui gagne tous ceux qui ont quelque reste

de raison. Selon la supputation de la marche de l'armée, le combat a dû être livré ces trois derniers jours passés dans le premier bourg. Si Dieu bénit ce premier effort les deux autres seront attaqués ensuite. Ils ont de bons forts, ils ont du canon, ils sont vaillants, et sans doute ils donneront de la peine. Mais nos soldats Français sont si fervents qu'ils ne craignent rien, et il n'y a rien qu'ils ne fassent et qu'ils n'entreprennent. Ils ont entrepris de porter des canons sur leur dos dans des sauts et portages fort difficiles. Ils ont porté même des chaloupes, ce qui est une chose inouïe. Il semble à toute cette milice qu'elle va assiéger le paradis, et qu'elle espère le prendre et y entrer, parce que c'est pour le bien de la foi et de la religion qu'elle va combattre.

Nous avons appris ces nouvelles depuis quelques jours, et l'on nous assure de plus que toute l'armée est en bonne santé; que M. le Gouverneur conduit l'avant-garde, et M. de Chamblay tient l'arrière-garde. M. de Salières est le colonel du régiment, et M. de Tracy, comme généralissime, commande à tout le corps. Nos nouveaux chrétiens-sauvages suivent l'armée française avec tous nos jeunes Français-Canadiens qui sont très-vaillants, et qui courent dans les bois comme des sauvages. Nous ne saurions avoir de nouvelles du combat de plus de quinze jours. Cependant toute cette nouvelle église est en prières, et l'on fait l'oraison de quarante heures, qui continue dans les quatre églises tour à tour, parce que du bon ou du mauvais succès de cette guerre dépend le bien et le mal de tout le pays.

Voici la troisième fois que nos Français sont allés en leur pays depuis le mois de février, au grand étonnement des Anglais et des Iroquois même, qui ne peuvent comprendre comme ils ont seulement osé entre-

prendre ce voyage. M. de Tracy n'est parti d'ici avec le gros de l'armée que le jour de l'exaltation de Sainte Croix, et l'on tient qu'ils sont arrivés là après un mois de chemin. Je vous dirai plus au long des nouvelles de cette expédition après leur retour, ou aussitôt que nous en aurons appris par des voies certaines. Pour le présent je vous prie de trouver bon que je finisse pour prendre un peu de repos, étant fort fatiguée du grand nombre de lettres que j'ai écrites. Il ne m'en reste pas plus de quarante à écrire, que j'espère envoyer par le dernier vaisseau. Ne cessez point de prier pour nous.

De Québec, le 16 d'octobre 1666.

LETTRE CLXXVII.

A UNE DE SES SŒURS.

Après lui avoir dit ses dispositions corporelles et spirituelles, elle lui parle du départ de l'armée marchant contre les Iroquois.

Ma très-chère et bien-aimée sœur,

Jésus soit notre vie pour l'éternité.

Je me suis donné la consolation de vous écrire par la première voie; je ne veux pas laisser partir celle-ci sans vous donner encore un témoignage de mon souvenir et de la sincère affection de mon cœur pour votre chère personne. Je vous assure par ce petit mot que ma santé est assez bonne, grâces à la divine Bonté. Je me sens néanmoins encore de ma maladie par de

fréquentes coliques, lesquelles, quoique sensibles, ne m'empêchent pas de faire ma charge ni de garder mes Règles. Ce m'est un grand plaisir de souffrir quelques petites douleurs en ce monde, où notre bon JÉSUS en a souffert de si atroces pour notre amour. Remerciez-le, je vous prie, de la grâce et de l'honneur qu'il me fait, de me faire part de sa croix.

J'avais dessein de vous mander des nouvelles de l'armée qui est allée aux Iroquois, mais nous n'en avons encore rien appris. J'espère que j'aurai quelques moments, soit de nuit, soit de jour, pour en écrire quelques particularités à quelqu'un qui vous en fera part. L'on a ici au château de Québec plusieurs de ces barbares captifs, qui pleurent comme des enfants, voyant qu'on est allé détruire leur nation. Ce qui leur fait encore plus de dépit, est qu'on leur fait faire un grand nombre de raquettes pour aller contre leurs gens : c'est-à-dire qu'ils font des armes pour se faire battre. Quoiqu'ils travaillent contre leur gré et qu'on les fasse obéir, on ne les moleste pas néanmoins, et en cela ils admirent la bonté des Français. Le bâtard Flamant, qui est un fameux Iroquois, est traité à la table de M. l'intendant comme un grand seigneur; M. de Tracy lui a donné un bel habit à son usage, afin de l'honorer, et lui a promis la vie avant que de partir pour l'armée. Il n'est point aux fers comme les autres, et il a la liberté de se promener, mais il est gardé de plusieurs soldats qui ne le quittent point. On le traite avec cette honnêteté, parce qu'ayant pris un proche parent de M. de Tracy avec quelques autres gentilshommes, il ne leur a fait aucun mauvais traitement, mais il les a ramenés dans une entière bonne volonté. Lorsque l'armée fut rangée pour partir, M. de Tracy la fit passer devant

lui, et lui dit : Voilà que nous allons chez toi, qu'en dis-tu? Les larmes lui tombaient des yeux, voyant de si belles troupes et en un si bel ordre. Il repartit néanmoins : Ononthio, c'est-à-dire grand capitaine, je vois bien que nous sommes perdus, mais notre perte te coûtera cher : notre nation ne sera plus, mais je t'avertis qu'il y demeurera beaucoup de ta belle jeunesse, parce que la nôtre se défendra jusqu'à l'extrémité. Je te prie seulement de sauver ma femme et mes enfants qui sont en un tel endroit. On lui promit de le faire si on pouvait la reconnaître, et de la lui amener avec toute sa famille. Nous ne savons pas encore le succès de cette entreprise ; Dieu, qui est le Dieu des armées, le sait. S'il a combattu pour nous nous avons la victoire. Que sa très-sainte volonté soit faite, parce que dans l'ordre de cette volonté il est glorifié par nos pertes aussi bien que par nos prospérités.

De Québec, le 2 de novembre 1666.

LETTRE CLXXVIII.

A SON FILS.

Les Français s'emparent des villages des Iroquois, les pillent et y mettent le feu.

Mon très-cher fils,

Je vous ai ci-devant écrit les dispositions de la guerre contre les ennemis de Dieu et du repos public, me

réservant à vous en dire l'issue quand j'en aurais appris des nouvelles certaines. C'est ce que je vais faire par celle-ci. M. de Tracy, M. notre Gouverneur et M. de Chaumont partirent d'ici en personne pour aller au pays des Iroquois agneronons, qui touche la Nouvelle-Hollande, possédée à présent par les Anglais. L'armée était composée de treize cents hommes d'élite, qui tous allaient au combat comme au triomphe. Ils ont marché par des chemins des plus difficiles qu'on se puisse imaginer : parce qu'il y faut passer à gué plusieurs rivières et faire de longs chemins par des sentiers qui n'ont pas plus d'une planche de large, pleins de souches, de racines et de concavités très-dangereuses. Il y a cent-cinquante lieues de Québec aux forts qu'on a faits sur la rivière des Iroquois. Ce chemin est assez facile, parce que l'on y peut aller en canot et en chaloupe, y ayant peu de portages ; mais passer au-delà, c'est une merveille que l'on en puisse venir à bout, parce qu'il faut porter les vivres, les armes, le bagage et toutes les autres nécessités sur le dos. M. le chevalier de Chaumont m'a assuré que pour avoir porté son sac où il y avait un peu de biscuit, il lui vint une grosse tumeur sur le dos ; car il faut que les chefs se chargent aussi bien que les autres, aucune bête de charge ne pouvant aller par des lieux si étroits et si dangereux. Ils se sont vus en des périls extrêmes dans des rivières et rapides d'eaux, où à cause de la profondeur et de l'incertitude du fond ils ont été obligés de se faire porter par les sauvages. Un suisse voulut porter dans un mauvais pas M. de Tracy, qui est un des plus grands hommes que j'aie vus ; quand il fut au milieu, où heureusement il se trouva une roche, il le jeta dessus, étant sur le point de tomber en défaillance. Un Huron, fort et cou-

rageux, se jeta aussitôt dans l'eau pour le retirer du danger et le porter à l'autre bord.

Dieu les favorisa beaucoup dans une autre rivière, où il y avait de l'eau jusqu'à la ceinture; toute l'armée passa en deux heures de temps. Dès qu'elle fut passée, la rivière haussa de neuf pieds. Si cette crue était arrivée deux heures plus tôt tous les desseins eussent été renversés, et l'armée eût été contrainte de revenir sans rien faire. Cet accident étant évité, il fallut faire beaucoup de chemin par des montagnes et par des vallées, et ensuite passer un grand lac à la faveur de plusieurs caïcs (esquifs) que l'on fit. L'on fut ensuite en terre ferme jusqu'aux Iroquois, mais l'on se trouva dans une peine bien fâcheuse : le pain manqua, et l'on fut réduit à la famine. Mais Notre-Seigneur, pour les intérêts duquel on s'était exposé, y pourvut abondamment par la rencontre d'un grand nombre de châtaigniers si chargés de fruits, que toute l'armée fut repue de cette manne. Ces châtaignes, quoique petites, sont meilleures que les marrons de France.

L'armée arriva proche des Iroquois le jour de sainte Thérèse. Il faisait un temps si fâcheux de pluies, d'orages et de tempêtes, qu'on désespérait quasi de pouvoir rien faire. M. de Tracy néanmoins ne perdit pas cœur, mais il fit marcher ses troupes toute la nuit. Cependant les Iroquois ignoraient qu'une armée française allât les attaquer, et on les eût surpris sans doute, si quelques-uns des leurs, qui dans la marche avaient été rencontrés et battus par les Algonquins, n'eussent été donner avis dans les bourgs, qu'ils avaient rencontré des Français et des Algonquins, qui apparemment venaient les attaquer. L'alarme se mit aussitôt parmi eux, et afin de se mettre en état de se défendre, ils

firent fuir les femmes et les enfants. Nos gens avançaient tambour battant voulant les attaquer de force sans chercher d'autres ruses ou adresses que leur courage et la protection de Dieu. Les autres, quelque résolution qu'ils eussent de se défendre, les voyant approcher en ordre et sans crainte, furent tellement saisis de peur, que, sans attendre l'attaque, ils abandonnèrent leur village et se retirèrent dans un autre. Nos gens y entrèrent sans résistance, le pillèrent, et, après y avoir mis le feu, poursuivirent l'ennemi dans le village où il s'était retiré. Les Iroquois qui avaient monté sur la montagne, voyant l'armée qui leur paraissait de plus de quatre mille hommes, s'écrièrent à un sauvage des nôtres : Akaroe, tu nous fais pitié et tous les Français aussi; voilà huit cents de nos gens au prochain bourg, très-bien munis et résolus de se bien battre, crois qu'ils vont tailler en pièces tout ce monde que tu vois. L'autre lui répondit : Les Français iront et moi aussi.

Ils disaient cela pour faire les braves, mais dans le fond ils furent si effrayés, qu'étant allés donner avis à leur chef de ce qu'ils avaient vu, il n'en demeura pas moins épouvanté. Il entendait vingt tambours qui faisaient un bruit étrange, et voyait en même temps les Français venir droit à lui tête baissée. Il ne les attendit pas, mais il fut le premier à prendre la fuite; tout le monde le suivit, en sorte que leur quatre bourgs demeurèrent vides d'hommes, mais si remplis de vivres, d'ustensiles et de toutes sortes de commodités et de meubles, que rien ne leur manquait. L'on croyait n'y trouver que des chaumines et des huttes de bergers ou de bêtes, mais tout fut trouvé si beau et si agréable, que M. de Tracy et tous ceux de sa suite en étaient

surpris. L'on voyait des cabanes de menuiserie de six vingts pieds de long, et larges à proportion, dans chacune desquelles il y avait huit ou neuf familles.

La première chose que l'on fit fut de chanter le *Te Deum,* pour louer Dieu d'avoir surmonté lui-même ses ennemis par la frayeur. Les quatre ecclésiastiques qui accompagnaient l'armée dirent la sainte Messe; après quoi l'on planta partout la sainte Croix avec les armes de France, pour prendre possession de toutes ces contrées pour Sa Majesté. Pour feu de joie, l'on mit le feu aux quatre bourgs, dans toutes les cabanes, dans tous les forts, et dans tous les grains, tant ceux qui étaient amassés que ceux qui étaient encore sur pied dans les campagnes. Les cabanes et réservoirs étaient si remplis de vivres, qu'on tient qu'il y en avait pour nourrir tout le Canada deux années entières. L'on brûla tout après que l'on eût retenu le nécessaire pour la subsistance de l'armée. Les bourgs n'étaient distants les uns des autres que de trois ou quatre lieues, et l'on avait fait entendre à M. de Tracy qu'il n'y en avait que deux. Mais il se trouva heureusement une femme Algonquine dans la troupe de nos Algonquins qui, en sa jeunesse, avait été captive aux Iroquois, et qui dans une autre rencontre avait été reprise par ceux de sa nation. Elle dit à M. de Courcelles notre Gouverneur qu'il y en avait quatre, ce qui le fit passer outre avec M. le chevalier de Chaumont. Il était presque nuit quand le troisième fut pris, en sorte qu'il semblait impossible d'aller au quatrième, particulièrement à des personnes qui ne savaient pas les chemins ni les avenues. Cette femme néanmoins prit un pistolet d'une main et M. de Courcelles de l'autre, lui disant : Viens, je m'en vais t'y conduire tout droit. Elle les y mena en effet sans péril;

et afin de ne point trop s'engager témérairement, l'on envoya des gens pour épier ce qui était dedans. Il se trouva que tous venaient de prendre la fuite, à la nouvelle qu'ils avaient entendue que l'armée allait fondre sur eux.

Voici comme on le sut. L'on trouva là deux vieilles femmes avec un vieillard et un jeune garçon; M. de Tracy voulut leur donner la vie, mais les deux femmes aimèrent mieux se jeter dans le feu que de voir brûler leur bourg et perdre tous leurs biens. Le jeune enfant, qui est fort joli, a été amené ici. L'on trouva le vieillard sous un canot, où il s'était caché quand il entendit les tambours, s'imaginant que c'étaient des démons, et ne croyant pas que les Français voulussent les perdre, mais qu'ils se servaient de leurs démons, c'est ainsi qu'ils appelaient leurs tambours, afin de les épouvanter et de leur donner la chasse. Il raconta donc que les Iroquois des autres villages s'étaient retirés en ce dernier qui était le meilleur et le plus fort, qu'ils l'avaient muni d'armes et de vivres pour résister aux Français, et qu'ils y avaient même fait de grandes provisions d'eau pour éteindre le feu, en cas qu'on l'y allumât; mais que quand ils eurent vu cette grosse armée, qui paraissait de plus de quatre mille hommes, ils furent si effrayés, que le capitaine se leva et dit aux autres : Mes frères, sauvons-nous, tout le monde est contre nous. Disant cela, il prit la fuite le premier, et tous les autres le suivirent.

Ils ne se trompaient pas de croire l'armée si nombreuse; elle paraissait telle même à nos Français, et M. de Repentigny, qui commandait nos habitants Français, m'a assuré qu'étant monté sur la montagne pour découvrir s'il n'y avait point quelques ennemis, il jeta

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

la vue sur notre armée, qui lui parut si nombreuse qu'il crut que les bons anges s'y étaient joints, dont il demeura tout éperdu; ce sont ses termes. Quoiqu'il en soit, Dieu a fait à nos gens ce qu'il fit autrefois à son peuple, qui jetait l'épouvante dans l'esprit de ses ennemis, en sorte qu'ils en demeuraient victorieux sans combattre. Il est certain qu'il y a du prodige dans toute cette affaire, parce que si les Iroquois avaient tenu ferme, ils eussent bien donné de la peine, et eussent fait un grand déchet à notre armée, étant fortifiés et munis comme ils étaient, hardis et orgueilleux comme ils sont. Car nous avons l'expérience que les Agneronons, qui est la nation iroquoise dont nous parlons, ne cèdent à personne; tous leurs voisins n'osaient les contredire; il fallait que tous se soumissent à leurs conseils, et ils venaient à bout de toutes leurs entreprises par malice et par cruauté. Mais cette déroute les a réduits à la dernière des humiliations où une nation peut être réduite. Que deviendront-ils? où iront-ils? L'on a brûlé leurs bourgs; l'on a saccagé leur pays; la saison est trop avancée pour se rebâtir; le peu de grain qui est resté de l'incendie des moissons ne sera pas capable de les nourrir, étant au nombre de trois mille. S'ils vont chez les autres nations, on ne les recevra pas, de crainte de s'attirer une famine; et de plus ils se rendraient méprisables, parce qu'ils les ont empêchées de faire la paix avec les Français, et qu'à leur sujet ils ont encouru leur indignation et se sont mis en danger de tomber dans un semblable malheur. L'on ne sait encore où ils se sont retirés. Si dans leur fuite ils rencontrent la nation des Loups leurs ennemis, ils sont perdus sans ressource.

Toutes ces expéditions étant faites, les Français

chargés de butin et des vivres nécessaires pour aller jusqu'à un fort au-delà du lac où ils en avaient laissé en réserve, se mirent en chemin pour leur retour. M. de Tracy avait bien envie d'aller à Oneiou pour en faire autant qu'à Agnié; mais la saison était trop avancée, et il y avait sujet de craindre que les rivières ne vinssent à se glacer. Etant arrivés au bord du lac, ils se trouvèrent dans une peine extrême, car ils le trouvèrent si enflé qu'il n'était pas possible de le traverser, même avec des machines. Mais Dieu, qui leur avait donné tant de marques de son assistance en d'autres rencontres, ne les abandonna pas en celle-ci. Comme l'on allait et venait, l'on aperçut dans les herbiers de grands arbres creusés en bateaux, que l'on crut y avoir été cachés par les Iroquois. On les tira, et les ayant trouvés propres pour voguer, on s'en servit pour passer toute l'armée. Je vous laisse à penser si l'on rendit grâce à la divine Bonté d'une faveur qu'elle avait faite si à propos. On fit brûler les bateaux, et l'on repassa les autres lieux effroyables dont j'ai parlé, de la même manière qu'on les avait passés.

C'est une chose merveilleuse d'entendre parler de la beauté et de la bonté de ce pays-là. Il y a une très-grande étendue toute défrichée; on y voit de très-belles prairies, où l'herbe croît haute comme des hommes; les cannes, ou tuyaux de blé d'Inde sont de dix, de douze et de treize pieds de hauteur; les épis ont une grande coudée, et il y a à chaque épi plus de quatre cents grains. Les citrouilles, qui valent les pommes de rainette de France, et qui en ont le goût, et les faisoles y croissent à foison. Les Iroquois étaient pourvus de tout cela, et comme j'ai déjà dit, ils en avaient pour nourrir deux ans tout le Canada. Nous sommes ici dans un bon

terroir, mais celui-là vaut mieux incomparablement. L'on saura si le roi désire que l'on y établisse des colonies françaises.

Les cabanes qu'on a saccagées et brûlées étaient bien bâties et magnifiquement ornées ; jamais on ne l'eût cru. Elles étaient garnies d'outils de menuiserie et d'autres, dont ils se servaient pour la décoration de leurs cabanes et de leurs meubles. On leur a enlevé tout cela avec bien quatre cents chaudières et le reste de leurs richesses.

Notre-Seigneur a exaucé par sa bonté les prières que nous faisions ici pour le succès de cette guerre. L'oraison de quarante heures a été continuelle depuis le premier d'octobre jusqu'au second de novembre, que nous avons appris des nouvelles de M. de Tracy et de l'armée. Les prières n'étaient pas moins continuelles dans les familles en particulier que dans les églises pour le public ; mais ayant appris la nouvelle de la déroute des ennemis, nous avons changé nos prières en actions de grâces, et le *Te Deum* a été chanté avec beaucoup de pompe et de solennité. Il y avait ici plusieurs captifs des nations iroquoises : M. de Tracy, au retour de l'armée, en a fait pendre un, faisant comprendre aux autres que c'est parce qu'il a été infracteur de la paix et qu'il était cause du malheur qui est arrivé aux Agneronons par les mauvais conseils qu'il leur avait donnés. Cela étonna étrangement ces barbares qui tremblaient comme des enfants, dans la crainte qu'ils avaient qu'on ne leur en fit autant. Le bâtard Flamant craignait plus que les autres, parce qu'il était le plus fameux d'entre les Iroquois. M. de Tracy néanmoins lui a donné la vie et l'a renvoyé chercher ses gens fugitifs, avec ordre de leur dire, que s'ils remuent

davantage il les ira voir de rechef, mais qu'ils n'en seront plus quittes à si bon marché. Il en a encore envoyé trois ou quatre de chaque nation, pour leur porter la nouvelle de ce qui est arrivé aux Agneronons, et leur dire qu'ils aient à faire savoir leurs intentions, faute de quoi il fera pendre tous ceux qui restent ici de leurs gens. Ils ont fait de belles promesses en partant, je ne sais s'ils les garderont.

Je vous écris ce petit abrégé pour vous faire bénir Dieu de ses grandes assistances sur nos Français, qui sont tous de retour en bonne disposition, et sans aucune perte de leur bagage, sinon que deux canots ont tourné dans les bouillons d'eau.

Au même temps que nos Français faisaient brûler les bourgs des Iroquois, il semblait que Dieu voulût nous en donner lui-même des nouvelles par plusieurs feux qui ont paru dans les forts, et même en celui de Québec. En l'un de ceux qu'on avait faits sur le chemin des Iroquois, les soldats qui le gardaient pensèrent mourir de frayeur. Ils virent en l'air une grande ouverture, et dans cette ouverture des feux d'où sortaient aussi des voix plaintives avec des hurlements effroyables. C'étaient peut-être les démons qui étaient si enragés de ce que l'on avait dépeuplé un pays dont ils avaient été si grands maîtres depuis un si long temps, et de ce que l'on avait dit la Messe et chanté les louanges de Dieu dans un lieu où il n'y avait jamais eu que des impuretés et de l'abomination. Je recommande à vos prières la conversion de cette barbarie. Dieu les a détruits, sans qu'il y en ait eu un seul de perdu, peut-être ne les a-t-il humiliés que pour leur salut.

De Québec, le 12 de novembre 1666.

LETTRE CLXXIX.

A LA SUPÉRIEURE DES URSULINES DE TOURS.[1]

Elle lui témoigne sa joie de son élection à la charge de supérieure.

Ma révérende et très-honorée Mère,

Votre sainte bénédiction.

Je n'ai pas la patience d'attendre les lettres de nos chères Mères de Tours pour leur rendre les témoignages ordinaires de mon affection. Un vaisseau qui va partir me donne une occasion trop favorable de le faire. J'ai seulement su par une voix extraordinaire que la bonté de Dieu a fait le choix de votre chère personne pour gouverner votre sainte Communauté. J'ai été consolée dans la créance que sa divine Majesté a trouvé en vous une âme selon son cœur, en vous élevant dans une place où votre humilité n'aspirait pas. C'est ainsi, mon aimable Mère, qu'il traite ses amis et qu'il élève les âmes humbles : que son saint Nom en soit béni éternellement! Dans une lettre que j'ai reçue, je vois clairement que nos Mères et nos Sœurs ont été extrêmement consolées de cet heureux choix. Je me joins à elles pour participer à leur joie et à leur bonheur.

(1) Son humilité est recommandable en cette lettre, en ce qu'étant supérieure aussi bien que celle à qui elle écrit, elle lui demande sa bénédiction, et se comporte à son égard comme son inférieure. (Note de Cl. Martin.)

Regardez-nous donc comme vos filles, ainsi que vous les regardez comme vôtres ; puisque nous sommes d'une même maison, et qu'elles et nous ne faisons qu'un corps et n'avons qu'un même cœur. J'attends avec ardeur des nouvelles plus particulières, quoique le peu que j'en sais soit suffisant pour me faire continuer mes actions de grâces à Notre-Seigneur de ses desseins et de ses adorables conduites sur vous. Ce n'est ici qu'un petit mot à la hâte en attendant les vaisseaux qui sont à partir, et ne lèveront l'ancre, comme je crois, qu'en septembre. Je vous dirai en ce temps-là des nouvelles de notre petite Communauté. A présent toutes se portent bien à la réserve de la Mère de Saint-Dominique, laquelle continue dans son flux hépatique depuis trois ans. L'on veut aussi me faire accroire que je suis malade, à cause que j'en suis de même. Mais pour vous parler sincèrement, je suis si ravie d'avoir quelques petits maux, que j'y ai de l'attachement, en sorte qu'il me semble que je serais mortifiée d'en guérir, m'étant avis que j'aurais perdu un riche trésor et un lien précieux qui me lie étroitement à notre divin Sauveur. Rendez-lui grâces, s'il vous plaît, pour moi de tant de faveurs qu'il me fait, et obtenez de sa bonté que j'en fasse l'usage qu'elle désire de moi.

De Québec, le 28 juillet 1667.

LETTRE CLXXX.

A UNE RELIGIEUSE URSULINE DE TOURS.

(*La Mère Marie de la Nativité.*)

Elle la félicite de ce qu'elle soit déchargée de la supériorité. — Que la grâce supplée au défaut de l'industrie naturelle dans les supérieurs légitimes. — Qu'il faut mettre de la différence entre la sévérité et l'exactitude dans un supérieur. — Elle déplore le refroidissement du siècle pour les maximes de l'Evangile.

Ma révérende et toute chère Mère,

Vous voilà au-dessus des nues de vous voir déchargée de la supériorité; et de ma part je me réjouis avec vous de ce que vous n'avez plus ce pesant fardeau sur les épaules, et de ce que vous êtes retirée dans votre petit nid comme le saint homme Job l'était dans le sien; je m'assure que vous y multiplierez vos palmes comme lui. Que ne ferez-vous point là, chère Mère, pour gagner le cœur de Dieu, afin qu'il bénisse la nouvelle conduite qu'il a donnée à notre sainte Communauté? Celles qui y sont préposées n'auront pas peu de croix à supporter, n'ayant point été jusqu'ici en des charges qui leur aient pu donner des expériences et des lumières pour la conduite. Mais je me reprends : où les industries naturelles et les connaissances acquises manquent, la divine Bonté supplée quand on entre dans la bergerie par Celui qui en est la porte, par notre bon JÉSUS. Or, elle a choisi des âmes sages et vertueuses, qui n'aspiraient

point, comme je crois, aux places qu'elles remplissent à présent; ainsi il faut espérer qu'elle donnera sa bénédiction à leur gouvernement; je l'en conjure de tout mon cœur. J'aurais bien d'autres choses à vous dire sur cette matière; mais, mon intime Mère, je suis une pauvre aveugle qui me trompe si souvent, que vous ne devez pas faire un grand fonds sur ce que je dis à l'oreille de votre cœur, et dans la confiance que vous me donnez.

Mais est-il vrai que vous êtes trop sévère? je ris en disant ceci, car je ne puis me le persuader. L'on prend sans doute l'exactitude pour la sévérité, et néanmoins il y a bien à dire de l'une à l'autre. Mais ce que j'estime véritable, c'est que les esprits du temps n'aiment pas ce qui contraint leur nature, ni ce qui en peut corriger les inclinations déréglées. Non, mon intime Mère, n'ayez point de contrition ni de douleur en votre âme sur ce sujet. Ce n'est pas peu de chose quand il s'agit de recueillir les droits de Notre-Seigneur, dont ceux qui gouvernent lui doivent rendre un compte très-exact. La nature vieillit, elle est sur son déclin; c'est pour cela que la lâcheté des corps et des esprits veut régner et a de la peine à se laisser détruire. Cela est déplorable, en ce que les maximes de Jésus-Christ vont s'anéantissant dans les âmes qu'il avait choisies et appelées pour les y faire régner. Pleurons ce malheur, mon intime Mère, et tâchons de l'arrêter par nos vœux, si nous ne le pouvons par nos paroles et par nos exemples. Tâchons de suspendre la justice de Celui qui y est si fort intéressé. Mais je ne suis pas digne qu'il m'écoute, car je suis la plus infidèle du monde dans son service, et j'ai plus de besoin qu'on le prie pour moi que je ne le dois prier pour les autres; mais vos prières lui

seront plus agréables et le fléchiront plutôt que les miennes.

De Québec, le 9 de septembre 1667.

LETTRE CLXXXI.

A SON FILS.

Sa patience héroïque dans ses infirmités. — Sa profonde humilité, s'estimant inférieure en vertu à celui à qui elle écrit.

Mon très-cher fils,

Un navire qui doit partir demain me porte à vous écrire ce mot, quoique je n'aie encore reçu aucune de vos lettres. J'ai pourtant appris de vos nouvelles par un autre moyen, et je sais que vous êtes à présent au monastère de Bonne-Nouvelle de Rouen. Il faut servir Dieu où il vous appelle, et il me suffit de savoir que c'est la voix de Dieu et non votre propre choix qui vous a appelé en ce lieu-là, pour être satisfaite. Cette nouvelle qui m'est venue par hasard, m'a ôtée de la peine où j'étais à votre égard. N'en est-ce pas une bien grande de voir quatre vaisseaux arrivés il y a assez longtemps, et deux autres qui viennent d'arriver, sans rien apprendre de la personne qui m'est la plus chère dans le monde? cela me donnait sans doute de l'inquiétude, quoique je vous voie continuellement en Dieu.

Ce ne sera donc ici qu'un petit mot pour vous visiter de bonne heure, et pour vous dire ma disposition qui

est bonne, puisque les croix sont les délices de Jésus. Je ne me remets point de ma grande maladie; elle a des suites très-douloureures à la nature, quoiqu'elle se les soit apprivoisées, et qu'elle se soit accoutumée à la souffrance. Du côté de mon esprit, j'y ai de l'attache, et j'ai peur que mes lâchetés n'obligent la divine Bonté de me les ôter ou de les adoucir. Ces croix me sont si aimables et ces douleurs si précieuses, que de mon côté je les aimerais mieux que tous les trésors et toutes les délices de la terre, même les plus innocentes. Notre bon Dieu m'y fait tant de grâces, que tous ces accidents ne m'empêchent point de garder mes règles. Le fond de mon mal est toujours un flux hépatique qui me tient depuis trois ans, quoique auparavant je n'eusse jamais été attaquée de ces sortes de maux. Je suis si faible que je ne puis me tenir à genoux le quart d'une messe, et encore faut-il que je sois appuyée. Cette faiblesse vient de ce que je ne prends pas assez de nourriture pour soutenir l'effort de ce mal, parce que celle que je prends en un jour n'est pas le quart d'un repas ordinaire, et ne serait pas suffisante pour nourrir un enfant.

Depuis Pâques mon mal a augmenté, en sorte qu'aujourd'hui on ne sait comment je puis vivre. Le peu d'aliments que je prends est accompagné d'un dégoût étrange, à cause que tout me paraît comme de l'absinthe, ce qui me donne une mémoire continuelle du fiel de la Passion de Notre-Seigneur; et c'est ce qui me rend mon état aimable, et me le fait chérir comme une chose émanée de la Passion de Notre-Seigneur, qui m'a voulu avantager de cette grâce. Cette amertume néanmoins ne me cause point de vomissements, mais seulement des soulèvements de cœur qui causent le dégoût et le rebut de quelque nourriture que ce soit,

parce qu'elles prennent toutes le même goût dans ma bouche. L'amertume est si grande qu'elle me coupe la langue par son âcreté. Enfin c'est que mon foie convertit tout en cette humeur. Je n'eusse jamais cru qu'il y eût tant de délices dans les souffrances si je ne l'avais expérimenté depuis plus de trois ans. J'en ai eu encore une nouvelle expérience dans l'abcès qui s'était formé dans la tête il y a trois mois, et qui m'avait rendue sourde d'une oreille. Il me causait des douleurs extrêmes, sans parler de l'incommodité que j'en recevais, tant dans les parloirs, où les affaires m'appelaient, que dans la communication avec mes Sœurs; et cette incommodité me peinait plus que la douleur même, parce que les autres en souffraient. Enfin l'abcès a crevé et s'est vidé par la même oreille avec un surcroît de douleurs; ma surdité s'en est allée avec lui, et maintenant je suis à mon ordinaire.

J'ai appris que l'on propose à Rome les Religieux de votre Congrégation pour peupler un célèbre monastère qu'un Seigneur a fait bâtir en Pologne : si ce dessein réussit Dieu en tirera beaucoup de gloire, et certes cela appartient à votre ordre, puisque vous êtes les premiers Pères de la Religion chrétienne dans ce grand royaume. Je serais ravie s'il plaisait à la divine Majesté se servir de vous dans cette grande expédition; mais, mon très-cher fils, j'apprends que vous êtes infirme et que vous portez une grande faiblesse. Je voudrais savoir quelle est cette infirmité et si elle est habituelle ou passagère. Pour les passagères, il n'en faut pas faire état quand il faut faire ce que Dieu demande de nous; mais les habituelles sont à craindre. Si néanmoins sa divine Majesté demandait cela de vous, allez à la bonne heure, vous serez tout-puissant. Dans l'incommodité

de mon mal habituel je devrais toujours garder le lit et être dans l'inaction. Cependant je ne m'arrête pas un moment. Je suis la première levée et la dernière couchée, et il est rare que je prenne du repos. J'assiste à toutes les observances. Il y a quatre mois que j'écris continuellement des lettres et des mémoires pour nos affaires de France; enfin je fais ma charge par la miséricorde de Dieu, quoique les affaires soient épineuses en ce pays. Remerciez-le des assistances qu'il me donne et des miséricordes qu'il me fait. Demandez-lui encore qu'il agrée tous les moments de ma vie comme une victime soumise à sa conduite et dévouée à son amour. Je lui demande la même chose pour vous, et je m'en vais communier à cette intention, afin qu'il lui plaise disposer de vous comme d'une victime que je lui ai offerte il y a longtemps.

Quand j'ai appris que vous étiez malade et si affaibli, j'ai pensé que nous pourrions bien nous rencontrer dans le chemin de l'éternité. Mais une autre pensée a suivi cette première, que si nous nous rencontrons dans ce chemin, vous arriverez le premier au terme, puisque je n'ai point de vertu et que déjà vous me devancez dans l'état où Dieu nous a appellés. Je n'ai que dix-neuf ans de naissance plus que vous, et ces années-là me donnent de la confusion. Vous êtiez religieux que vous n'aviez guère plus de vingt ans, et moi j'en avais trente un. Enfin vous avez plus travaillé que moi, mon très-cher fils : achevez, ou plutôt, que Dieu par sa bonté achève son œuvre en vous. Priez-le qu'il me fasse miséricorde et qu'il oublie tous mes défauts. Cependant je jouis d'une grande paix, parce que j'ai affaire à un bon Père qui m'a toujours fait de grandes grâces. J'espère qu'il me les continuera, et qu'à la mort il me

recevra dans son sein sous la faveur de sa très-sainte Mère. Quand vous en apprendrez la nouvelle, mendiez-moi le plus de messes que vous pourrez, je vous en supplie; j'ai cette confiance en vous.

De Québec, le *1667.*

LETTRE CLXXXII.

AU RÉVÉREND PÈRE PONCET DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

Elle lui parle des progrès de la religion et de l'Etat dans le Canada. — Elle l'entretient de ses dispositions particulières, surtout de sa joie dans les souffrances. — Elle le remercie de quelques reliques qu'il avait envoyées à son monastère.

Mon très-révérend et très-honoré Père,

Nous avons été consolées autant qu'on peut l'être, d'apprendre que vous êtes encore en ce monde, et que notre bon JÉSUS vous a conservé dans les fatigues d'un si long et si pénible voyage. Je m'assure que les croix ne vous y ont pas manqué; je m'en console, car je sais que vous les aimez. Mais, mon cher Père, ne nous verrons-nous point encore quelque jour pour nous entretenir de nos aventures? Notre divin Maître le fera quand il lui plaira; et si c'est sa plus grande gloire, il vous fera revoir cette église qui vous a tant coûté. Tout y est à présent magnifique, et c'est une bénédiction de Dieu de voir l'union qui est entre Mgr notre évêque et nos révérends Pères. Il semble qu'eux et

MM. du séminaire ne soient qu'un. M. de Tracy, qui m'a déclaré ses sentiments, en est ravi, comme aussi de la majesté de l'église et des grandes actions de piété de ceux qui la servent. Vos Pères y éclatent à l'ordinaire, et en font l'un des plus grands ornements. Vous verriez vos petits enfants qui commençaient de votre temps à connaître les lettres, porter aujourd'hui la soutane et étudier en théologie. Votre collége est florissant, et notre séminaire, qui n'est qu'un grain de sable en comparaison, fournit d'excellents sujets. Vous avez vu de petites filles à qui nous avons depuis donné l'habit, et d'autres à qui nous sommes sur le point de le donner, toutes destinées pour le chœur. Vous pleureriez de joie de voir de si heureux progrès, et un moment de votre réflexion sur l'état où les choses ont été et sur celui où elles sont, vous ferait oublier tous vos travaux passés. Vous nous avez vues trois religieuses, qui ont eu l'honneur de faire le voyage en votre compagnie, aujourd'hui nous sommes vingt, et nous en demandons encore en France. Le révérend Père Lallemant est toujours notre bon et infatigable Père.

Que vous dirai-je de moi-même? Pour l'intérieur, mon très-cher Père, je suis telle que vous m'avez vue, sinon que je suis pire pour la vertu. Pour le corps, il y eut trois ans au mois d'août que Dieu m'envoya une maladie d'un flux hépatique que j'ai encore. Il m'a mise jusqu'aux portes de la mort, où j'ai reçu tous les sacrements. Cette maladie a été accompagnée de divers accidents et de douleurs des plus aiguës. Quoique j'en sois encore malade, Notre-Seigneur me donne les forces de pouvoir garder nos règles. J'ai par sa grâce jeûné le Carême passé, mais à présent on m'interdit le jeûne à cause du peu de nourriture que je prends,

à raison d'une amertume de bouche qui donne le goût de fiel à tout ce que je mange, et me cause un mal de cœur continuel avec des coliques qui ne cessent point. Tout cela, mon aimable Père, fait mes délices, et quand je pense à mes douleurs, il me semble que je possède un trésor. Nous avons dans notre cœur un crucifix ravissant. Quand je l'envisage, je lui dis : C'est vous, mon bien-aimé, c'est vous qui me faites souffrir ; puis mon cœur se dilate dans mes petites souffrances, surtout dans le goût de mon fiel ou absinthe, car mes coliqnes ne sont que des roses en comparaison de cette amertume. Dans nos élections qui furent faites le Carême dernier, j'estimais que la Communauté aurait pitié de moi, et qu'elle me déchargerait de la supériorité ; elle n'a pas écouté mes prières ; ainsi il m'a fallu subir ce second joug, et joindre ce fardeau à celui de mes douleurs. La très-sainte volonté de Dieu soit accomplie en moi ; il me donne cette charge à l'âge de soixante-sept ans ; il me donne aussi des forces pour les porter, car je sens une vigueur toute particulière dans les affaires et dans la conduite, quoiqu'il nous en arrive de très-épineuses.

Madame notre fondatrice court à grands pas dans la voie de la sainteté. Je suis ravie de la voir, et si vous la voyiez, vous le seriez comme moi. Nous vous sommes obligées de la sainte relique qu'il vous plut nous envoyer. Nous avons reçu ce précieux dépôt avec des chants d'allégresse, et pourtant les larmes aux yeux, mais, larmes de joie et de dévotion. Cette chère dame n'a point voulu entendre la proposition que vous m'avez faite, d'en faire part à la paroisse, disant que vous ne lui en dites rien. C'est pour notre église, dit-elle, la paroisse a deux corps saints entiers. Quand

je l'entendis parler de la sorte, je gardai le silence, et personne n'a su cette circonstance qu'elle et moi. Et pour vous parler ingénûment, j'ai été consolée de sa résolution, et de nous voir seules en possession d'un si précieux trésor. Je n'ai point de paroles pour vous faire mes remercîments et ceux de notre Communauté. Vous nous aviez donné autrefois quelques reliques, mais une partie a été employée à la consécration de notre grand autel, dont Mgr notre évêque a eu la bonté de faire la dédicace à la prière de M. de Tracy, sous le nom du grand saint Joseph, avec une magnificence extraordinaire. Tout y fut ravissant, et les cérémonies y furent exactement observées à la romaine. Je ne me lasserais jamais, mon très-cher Père, de vous remercier. Sans vous nous n'aurions point de reliques; par vous nous sommes riches. Je vous rends grâces, en particulier, du présent que vous m'avez envoyé. Je vous supplie de vous ressouvenir de moi au saint autel.

De Québec, le 6 d'octobre 1667.

LETTRE CLXXXIII.

A SON FILS.

Les Iroquois demandent la paix aux Français. — Mission aux Outaouak et autres nations plus éloignées. — Retour de M. de Tracy en France.

Mon très-cher fils,

Je vous ai fait savoir par une autre lettre ce qui s'est passé cette année au sujet des Iroquois, et comme, par la sage conduite de M. de Tracy, ils sont venus après leur déroute nous demander la paix. Deux nations éloignées de soixante lieues l'une de l'autre, et qui étaient les plus orgueilleuses et les plus cruelles, ont les premières fait cette démarche. Celles-ci et toutes les autres ont été si effrayées de la perte des Agneronons et du grand courage des Français, qu'ils n'avaient regardés jusqu'alors que comme des poules, qu'ils s'imaginaient qu'une armée française était toujours à leurs trousses et les suivait partout. Dans cette frayeur, ils ont été heureux d'avoir entrée pour demander la paix, de telle sorte qu'ils ont acquiescé à toutes les conditions qui leur ont été proposées : savoir de ramener tous nos captifs de l'un et l'autre sexe, et d'amener ici de leurs familles pour otages des Pères et des Français qui seront envoyés dans leur pays. Tout cela s'est exécuté de point en point. Les Pères sont partis avec quelques Français et quelques Iroquois, qui durant leur captivité

s'étaient fait instruire, et qui sont à présent bons chrétiens. L'on instruit ici leurs familles sédentaires et d'otage, dont plusieurs doivent être baptisés le jour de la Conception de la sainte Vierge, qui est la fête de toutes ces contrées. Une femme iroquoise nous a donné sa fille, à condition qu'elle serait française comme nous. Cette enfant, qui a beaucoup d'esprit, a tellement pris goût aux mystères de la Foi et à l'humeur française, qu'elle ne veut plus retourner chez ses parents. Elle tient de l'humeur des femmes de sa nation, qui sont les créatures du monde les plus douces et les plus dociles. Le zèle et la charité de M. de Tracy se sont signalés dans cette transmigration; car, outre celles de la nation iroquoise, il nous a encore donné d'autres femmes et filles sauvages qui y étaient captives, et qui dans leur captivité avaient oublié notre langue et tous nos mystères; il les a habillées et nous a généreusement payé leur pension. De notre part nous n'avons pas perdu notre travail ni nos soins, car nous avons, avec l'aide de la grâce, réveillé leurs premières connaissances et ressuscité la Foi, qui était quasi éteinte dans leurs âmes. L'on en a marié une a un Français qui a une bonne habitation, et une autre qui est algonquine à un Iroquois, à condition qu'il se ferait chrétien. Cet homme la tenait en son pays comme sa femme, quoiqu'elle fût sa captive, et il avait une telle passion pour elle, qu'il était continuellement à notre parloir, de crainte que les Algonquins ne l'enlevassent. Enfin on fut contraint de la lui rendre à la condition que je viens de dire, et pour le bien de la paix. Je n'eusse jamais cru qu'un barbare eût pu avoir une si grande amitié pour une étrangère. On le voyait se lamentant perdre la parole, lever les yeux, frapper

du pied, aller et venir comme un insensé. Cette jeune femme cependant ne faisait que se rire de lui, et tout cela ne l'offensait point.

Ceux avec qui nous avons la paix sont les Agneronnons et les Oneiousteronnons. Il y a encore les Onontageronnons, les Oiogneronnons et les Sonnontoueronnons, qui n'ont point encore paru. Ils disent pour raison qu'ils se préparent à la paix, et ils s'excusent, disant qu'ils ont déjà fait ici onze ambassades, sans qu'on leur ait donné satisfaction. La vérité est que ces peuples étant naturellement orgueilleux, ils ont de la jalousie de ce que les autres les ont devancés; et de plus, ils ont une grande guerre contre les Andastaoueronnons de la Nouvelle-Suède. Ils donnent néanmoins espérance pour le printemps prochain, et voilà où nous en sommes pour les Iroquois.

Si la Nouvelle-Hollande, aujourd'hui occupée par les Anglais, appartenait au roi de France, on serait maître de tous ces peuples et on y ferait une colonie française admirable. Les forts qui ont été faits sur le chemin des Iroquois, sont demeurés avec leurs garnisons : l'on y défriche beaucoup, surtout au fort de Chamblay et à celui de Soret. Ces Messieurs qui sont fort honnêtes gens, sont pour (sont gens à) établir (avec la permission du roi) des colonies françaises. Ils y vivent de ménage, y ayant des bœufs, des vaches, des volailles. Ils ont de beaux lacs fort poissonneux, tant en hiver qu'en été, et la chasse y est abondante en tout temps. Tous vivent en bons chrétiens. Les révérends Pères et MM. les ecclésiastiques y vont faire des missions, outre que M. l'abbé de Carignan, aumônier du régiment, fait sa résidence au fort de Chamblay, autrement de Sainte-Thérèse. L'on a fait des chemins pour communiquer

des uns aux autres, parce que les officiers y font de fort belles habitations, et font bien leurs affaires par les alliances qu'ils font avec les familles du pays.

Il est venu cette année quatre-vingt-douze filles de France qui sont déjà mariées, pour la plupart, à des soldats et à des gens de travail, à qui l'on donne une habitation et des vivres pour huit mois, afin qu'ils puissent défricher des terres pour s'entretenir. Il est aussi venu un grand nombre d'hommes aux dépens du roi, qui veut que ce pays se peuple. Sa Majesté a encore envoyé des chevaux, cavales, chèvres, moutons, afin de pourvoir le pays de troupeaux et d'animaux domestiques. On nous a donné pour notre part deux belles cavales et un cheval, tant pour la charrue que pour le charroi. On dit que les troupes s'en retourneront l'an prochain; mais il y a apparence que la plus grande partie restera ici comme habitants, y trouvant des terres qu'ils n'auraient peut-être pas dans leur pays.

Quant aux missions, les révérends Pères y sont extrêmement zélés. Le révérend Père Allouez qui a été deux ans aux Outaouak sans qu'on ait pu apprendre de ses nouvelles, est revenu au mois d'août dernier avec des gens de cette nation, qui ont fait le voyage pour la traite. Ce bon Père a rapporté que ne pouvant gagner le cœur des Outaouak pour la Foi, il se résolut d'aller chercher un autre peuple plus susceptible de cette grâce. Il a fait à ce dessein quatorze ou quinze cents lieues de chemin : en sorte qu'il en a trouvé un très-nombreux qui s'est rendu très-docile, et qui a reçu sans résistance la semence de l'Evangile. Il en a baptisé trois cent quarante, dont trois cents sont morts après avoir reçu le baptême. Ceux-là étaient des vieillards et des enfants, car on ne confie ce Sacrement

aux autres qu'après de grandes dispositions et des marques de persévérance. Voyez quelle grâce Dieu a faite à ceux-là, qui seraient à présent dans l'enfer pour l'éternité.

Ce Père a extrêmement souffert dans cette mission. Durant deux ans il n'a presque vécu que de gland et de limon qu'il ratissait sur des roches. Je lui demandai comment il avait pu vivre de cette mauvaise nourriture, et quel goût il y trouvait. Tout semble bon, me dit-il, à celui qui a faim. Pour manger cette mauvaise viande, il la faisait bouillir dans de la lessive pour diminuer l'amertume du gland, auquel il mêlait ensuite son limon; et cela composait une sagamité noire comme de l'encre et gluante comme de la poix. Voilà le festin de cet ouvrier de l'Evangile, sans parler du pain de douleur, je veux dire des autres travaux de la mission. Il est donc venu quérir du secours pour travailler avec lui dans cette grande nation. Il a trouvé des Pères disposés à cela, avec lesquels il est parti, n'ayant resté que trois jours. Ils sont allés d'abord à Montréal, pour faire le voyage avec les Outaouak, de qui ils n'ont pas eu peu à souffrir; parce qu'ayant fait embarquer leur bagage, ces barbares, par je ne sais quelle quinte, le rejetèrent à terre avec les Pères et les Français, quelque récompense qu'on leur pût promettre. Ces Pères furent extrêmement affligés de se voir dans l'impuissance de passer outre. Deux néanmoins d'entre eux, savoir le Père Dalois, et le Père Nicolas, se jetèrent à la dérobée dans deux canots séparés, sans autre bagage ni provision que leurs écrits des langues sauvages, en sorte que si Dieu ne fait un miracle en leur faveur, adoucissant le cœur de ces barbares, ils mourront de faim et de misère, ayant trois cents lieues à faire en leur com-

pagnie. S'ils peuvent arriver au pays, ils vivront de leur gland et de leur limon, et se couvriront de quelques peaux, quand leurs habits seront usés; ainsi ils se passeront des Outaouak. Le révérend Père Supérieur néanmoins est dans la résolution de leur envoyer du secours l'été prochain, si quelques Français prennent la résolution d'y aller pour la traite. Priez pour tous ces bons Pères qui sont dispersés de côté et d'autre pour la gloire de Dieu et pour le salut des âmes. Priez aussi pour le salut de la mienne.

Nous allons perdre M. de Tracy. Le roi, qui le rappelle en France, a envoyé un grand vaisseau de guerre pour l'emmener avec honneur. Cette nouvelle Eglise, et tout le pays, y fera une perte qui ne se peut dire, car il a fait ici des expéditions qu'on n'aurait jamais osé entreprendre ni espérer. Dieu a voulu donner cela à la grande piété de son serviteur, qui a gagné tout le monde par ses bonnes œuvres et par les grands exemples de vertu et de religion qu'il a donnés à tout le pays. Nous perdons beaucoup pour notre particulier; il nous fait faire une chapelle qui lui coûtera plus de deux mille cinq cents livres. C'est le meilleur ami que nous ayons eu depuis que nous sommes en ce pays. Nous souhaiterions pour le bien de l'Eglise et de tout le Canada que Sa Majesté le voulût renvoyer. Nous prierons pour cela; joignez vos prières aux nôtres.

De Québec, le 18 d'octobre 1667.

LETTRE CLXXXIV.

AU MÊME.

Que l'entretien familier avec Dieu fortifie l'âme dans les emplois extérieurs et distrayants. — Elle parle encore de l'amour qu'elle a pour les souffrances qu'elle endure.

Mon très-cher et bien-aimé fils,

Ce sont ici les dernières voies par lesquelles vous recevrez de nos lettres cette année. Dans le peu de temps qui me reste de vie rien ne me contente comme de m'entretenir avec vous. Mais c'est avec douleur et avec un sentiment de compassion que j'apprends l'état de faiblesse où vous êtes. Infailliblement vous vous épuisez trop dans les fonctions de votre charge, quoique je voie bien que Dieu vous honore beaucoup de vous donner de si nobles emplois. Mais j'estime que vous vous laissez trop abattre par la grande austérité de vos règles. Si vous voulez rendre du service à Notre-Seigneur vous devez vous fortifier et vous conserver. Mais il semble que vous soyez las de vivre. Hé! pourquoi ne voulez-vous pas vivre, puisque votre vie est si bien employée pour Dieu et pour son service? Si vous possédez cet entretien amoureux de cœur avec Dieu, vous êtes heureux dès cette vie. En cet état les emplois n'empêchent pas l'union avec Dieu, mais ils laissent toujours l'âme dans son centre, qui est Dieu,

et la disposent à une plus haute et plus parfaite union avec lui. Si vous voulez jeter la vue sur les écrits que je vous ai autrefois envoyés, vous verrez que j'ai été plusieurs années en cet état, qui me donnait une grande force pour porter les travaux et les grands sujets de distraction que j'avais chez mon frère, avec lequel j'ai demeuré onze ans. Cet état change l'âme, et il la conduit, en l'élevant de plus en plus, à l'union la plus intime avec la divine Majesté. N'ayez point de volonté, laissez-vous conduire à son divin esprit; c'est ce qu'il demande de vous, soit pour le spirituel, soit pour les emplois extérieurs; croyez-moi, je vous en supplie.

Je vous ai mandé par mes précédentes lettres la disposition de ma santé, je continue à vous dire que je suis dans un continuel état de souffrance dans mon flux hépatique qui ne me quitte point, et que je porte il y a plus de trois ans. Je souffre de grandes coliques causées par une humeur de bile qui se jette dans ma bouche, en sorte que j'y ai toujours comme du fiel, qui me donne du dégoût de toutes sortes d'aliments. Aucun remède ne me soulage, au contraire, une dragme (quatre grammes) de rhubarbe me met à l'extrémité ; avec tout cela je ne puis mourir, d'où l'on infère que Dieu veut que je souffre, et j'en ai l'esprit si convaincu, que de moi-même je ne voudrais pas guérir pour tous les trésors de la terre. Je chéris tant mon mal, que j'ai peur d'y avoir de l'attache. Je souhaiterais bien que l'on ne s'en aperçût pas, mais l'on ne peut cacher cette sorte de maladie, à cause de ses circonstances. Nonobstant ma faiblesse et mon état languissant, l'on m'a encore continuée dans ma charge. Il me l'a fallu subir puisque Dieu le veut. On dit que les personnes qui ont tant de bile sont colères; je ne le suis pas,

et mon cœur ne peut porter d'aigreur. Cette humeur de bile s'étant formée tout d'un coup, se répand par tout le corps et y cause une maladie universelle. J'étais d'une constitution fort saine et robuste, aujourd'hui tout mon tempérament est changé. On dit que c'est le trop grand travail qui l'a changé et corrompu de la sorte; et moi je dis que c'est la bonté de Dieu qui m'a envoyé cette maladie, de laquelle je la remercie de tout mon cœur comme d'une preuve de l'amour qu'elle me porte. Qu'elle en soit louée et bénie éternellement des Anges et des Saints.

De Québec, le 19 d'octobre 1667.

LETTRE CLXXXV.

AU MÊME.

Elle recommande qu'on lui dise des messes après sa mort, qu'elle croit être proche. — Sainteté que Dieu demande d'une âme qu'il admet à son union. — Il y a une vraie et une fausse paix dans la vie spirituelle.

Mon très-cher et bien-aimé fils,

Je me suis donné la consolation de vous écrire par plusieurs voies. Celle-ci n'est que pour réitérer la sincère amitié que je porte à votre personne, qui m'est la plus chère du monde. Je vous recommande que quand vous aurez appris la nouvelle de ma mort, vous me procuriez des révérends Pères de votre Congrégation le plus de messes que vous pourrez. J'attends cette

grâce de leur bonté et de la vôtre. Ce n'est pas que j'aie des pressentiments de ma mort; mais une personne de mon âge (car j'ai eu soixante-huit ans accomplis le vingt-huit de ce mois) la doit croire proche. Outre que la maladie que j'ai eue, et de laquelle je ne suis pas tout à fait guérie, en ayant encore de grands restes avec un extrême affaiblissement, doit me servir d'horloge, pour m'avertir de me tenir prête à aller rendre compte à la divine Majesté de toute ma vie; surtout de l'abus que j'ai fait de ses grandes grâces, auxquelles j'ai si mal correspondu que pour cela je brûlerai longtemps dans le purgatoire, si Dieu ne me fait miséricorde par les suffrages de l'Eglise. C'est en cela que je m'estime riche de vous avoir, et par votre moyen vos bons Pères; et je m'attends que vous y penserez sérieusement, afin que, par vos sacrifices et par les leurs, je puisse bientôt aller jouir de Celui que mon cœur et mon âme veulent aimer et bénir éternellement. Ah! que nous serons contents quand nous nous verrons attachés pour toujours à cet emploi!

Il y a environ quarante ans que sa divine Majesté me fit la grâce et l'honneur de signifier à mon âme qu'elle voulait que désormais je la louasse sur la terre comme les Anges et les Saints la louent dans le ciel. Et pour cet effet sa bonté me mit en cet état, d'où il s'est ensuivi de très-grandes faveurs. Mais, mon très-cher fils, il n'y a point de doute que j'y ai mêlé beaucoup de moi-même et de mon amour-propre. C'est ce qui m'a fait lui dire un nombre infini de fois ce verset du Psalmiste : *Delicta quis intelligit? Ab occultis meis munda me.* Ce n'est pas que je n'aie un grand nombre de défauts qui me sont manifestes, mais j'en ai incomparablement davantage qui me sont cachés. Et pour tout

cela, comme aussi pour les fautes que j'ai commises dans la vie spirituelle par mon peu de correspondance à ses adorables desseins, par mes omissions et par mes actions, je vous prie de vous ressouvenir de m'en obtenir le pardon dans vos saints sacrifices. La pureté que Dieu demande d'une âme à qui il fait l'honneur de donner accès auprès de sa divine Majesté par une continuelle uniqn, est d'une grandeur et d'un prix inestimable; c'est ce qui me fait craindre, quoi qu'effectivement mon âme possède une paix que je ne puis vous exprimer. Obtenez-moi encore que cette paix soit véritable; parce que dans la vie spirituelle il y a de fausses paix, aussi bien que de véritables. Lorsque j'ai commencé cette lettre je n'avais pas la première pensée de vous entretenir de tout cela, mais notre bon Dieu m'en a donné le mouvement, et son esprit a emporté ma plume pour avoir recours à vous pour la sureté des affaires de mon âme. Sa bonté me donne une grande confiance dans les sacrés trésors de l'Eglise, riche du précieux sang de son Fils notre divin Epoux et suradorable Sauveur. Celle-ci est la dernière que vous recevrez de moi cette année, c'est pourquoi il vous faut dire adieu.

De Québec, le 30 d'octobre 1667.

LETTRE CLXXXVI.

AU MÊME.

Disposition présente de la Mère de l'Incarnation et son zèle merveilleux pour le salut des filles sauvages. — Etat du monastère des Ursulines de Québec. — Services qu'elles rendent à tout le Canada.

Mon très-cher fils,

Voici la réponse à votre troisième lettre. Je vous remercie autant qu'il m'est possible de la sainte et précieuse relique que vous m'avez envoyée : elle tiendra place dans un beau reliquaire d'où nous avions ôté les reliques pour les mettre dans l'autel de notre Eglise lorsque l'on en fit la consécration. Vous m'avez obligée de m'en envoyer les attestations, parce qu'elle doit être exposée au public. Quand je vis cette sainte relique mon cœur fut ému de dévotion, et je remercie ce grand saint d'honorer ce pays de ses vénérables dépouilles. Je vous remercie encore une fois, mon très-cher fils.

Vous croyez que je vais mourir. Je ne sais quand arrivera cet heureux moment, qui me donnera toute à notre divin Sauveur. Ma santé est en quelque façon meilleure que les années dernières, mes forces néanmoins étant extrêmement diminuées il faudrait peu de chose pour m'emporter, surtout n'étant pas tout à fait quitte de ce flux hépatique, qui m'a duré si longtemps, et conservant toujours l'amertume de ma bouche qui donne

le goût d'absinthe à tous les aliments que je prends. Je m'y suis accoutumée, autrement il faudrait mourir de faiblesse. Cependant mon esprit est content dans cette infirmité, qui me fait continuellement souvenir de l'amertume de Notre-Seigneur en croix. Avec ces incommodités je garde mes règles. J'ai jeûné le Carême et les autres jeûnes de l'Eglise et de la règle; en un mot je fais ma charge, grâces à Notre-Seigneur. Je chante si bas qu'à peine peut-on m'entendre, mais pour réciter à voix droite j'ai encore assez de force. J'ai peine de me tenir à genoux durant une messe; je suis faible en ce point, et l'on s'étonne que je ne le sois pas davantage, eu égard à la nature du mal qui m'a duré si longtemps avec une grande fièvre.

Nous espérions avoir, par ce voyage, ma chère Mère Cécile de Reuville de l'Enfant-Jésus, religieuse de Rouen, et je me disposais à lui apprendre la langue Algonquine, me persuadant qu'elle y serait propre et qu'elle y aurait de la fermeté, car ces langues barbares sont difficiles, et pour s'y assujettir il faut des esprits constants. Mon occupation, les matinées d'hiver, est de les enseigner à mes jeunes sœurs : il y en a qui vont jusqu'à savoir les préceptes et à faire les parties, pourvu que je leur traduise le sauvage en Français. Mais d'apprendre un nombre de mots du dictionnaire, ce leur est une peine, ce leur sont des épines. De nos jeunes sœurs il n'y en a qu'une qui pousse avec vigueur. La Mère assistante et la Mère de Sainte-Croix y sont assez savantes, parce que dans les commencements nous apprîmes le dictionnaire par cœur. Comme ces choses sont très-difficiles, je me suis résolue de laisser avant ma mort le plus d'écrits qu'il me sera possible. Depuis le commencement du Carême dernier jusqu'à l'Ascension j'ai écrit un gros

livre Algonquin de l'histoire sacrée et des choses saintes, avec un dictionnaire et un catéchisme Iroquois, qui est un trésor. L'année dernière j'écrivis un gros dictionnaire à l'alphabet Français; j'en ai un autre à l'alphabet sauvage. Je vous dis cela pour vous faire voir que la bonté divine me donne des forces dans ma faiblesse pour laisser à mes sœurs de quoi travailler à son service pour le salut des âmes. Pour les filles françaises il ne nous faut point d'autre étude que celle de nos règles : mais enfin après que nous aurons fait ce que nous pourrons, nous devons nous croire des servantes inutiles et de petits grains de sable au fond de l'édifice de cette nouvelle Eglise. Je vous écris par toutes les voies, mais comme mes lettres peuvent périr, je vous répéterai ici ce que je vous ai dit ailleurs de nos emplois, puisque vous désirez que je vous en entretienne.

Premièrement, nous avons tous les jours sept religieuses de chœur employées à l'instruction des filles françaises, sans y comprendre deux converses qui sont pour l'extérieur. Les filles sauvages logent et mangent avec les filles françaises; mais pour leur instruction il leur faut une maîtresse particulière, et quelquefois plus, selon le nombre que nous en avons. Je viens de refuser, à mon grand regret, sept séminaristes algonquines, parce que nous manquons de vivres, les officiers ayant tout enlevé pour les troupes du roi, qui en manquaient. Depuis que nous sommes en Canada nous n'en avions refusé aucune, nonobstant notre pauvreté; et la nécessité où nous avons été de refuser celles-ci, m'a causé une très-sensible mortification; mais il me l'a fallu subir et m'humilier dans notre impuissance, qui nous a même obligées de rendre quelques filles françaises à leurs parents. Nous nous sommes restreintes

à seize françaises et à trois sauvages, dont deux iroquoises et une captive à qui l'on veut que nous apprenions la langue française. Je ne parle point des pauvres, qui sont en très-grand nombre, et à qui il faut que nous fassions part de ce qui nous reste. Revenons à nos pensionnaires.

L'on est fort soigneux en ce pays de faire instruire les filles françaises, et je puis vous assurer que s'il n'y avait des Ursulines elles seraient dans un danger continuel de leur salut. La raison est qu'il y a un grand nombre d'hommes; et un père et une mère qui ne voudront pas perdre la messe, une fête ou un dimanche, laisseraient leurs enfants à la maison avec plusieurs hommes pour les garder. S'il y a des filles, quelqu'âge qu'elles aient, elles sont dans un danger évident, et l'expérience fait voir qu'il faut les mettre en lieu de sûreté. Enfin ce que je puis dire est que les filles en ce pays sont pour la plupart plus savantes en plusieurs matières dangereuses que celles de France. Trente filles nous donnent plus de travail dans le pensionnat que soixante ne font en France. Les externes nous en donnent beaucoup, mais nous ne veillons pas sur leurs mœurs comme si elles étaient en clôture. Elles sont dociles, elles ont l'esprit bon, elles sont fermes dans le bien quand elles le connaissent : mais comme plusieurs ne sont pensionnaires que peu de temps, il faut que les maîtresses s'appliquent fortement à leur éducation, et qu'elles leur apprennent quelquefois dans un an à lire, à écrire, à jeter (calculer au moyen de jetons), les prières, les mœurs chrétiennes, et tout ce que doit savoir une fille. Il y en a que les parents nous laissent jusqu'à ce qu'elles soient en âge d'être pourvues, soit pour le monde, soit pour la religion. Nous en avons

huit, tant professes que novices, qui n'ont point voulu retourner au monde, et qui font très-bien, ayant été élevées dans une grande innocence; et nous en avons encore qui ne veulent point retourner chez leurs parents, se trouvant bien dans la maison de Dieu. Deux de celles-là sont petites-filles de M. de Lauson, bien connu en France, lesquelles n'attendent que le retour de M. de Lauson-Carny pour entrer au noviciat. L'on nous en donne pour les disposer à leur première communion; pour cet effet elles sont deux ou trois mois dans le séminaire.

Pour les filles sauvages, nous en prenons de tout âge. Il arrivera que quelque sauvage, soit chrétien soit païen, voudra s'oublier de son devoir et enlever quelque fille de sa nation pour la garder contre la loi de Dieu; on nous la donne et nous l'instruisons et la gardons jusqu'à ce que les révérends Pères viennent la retirer. D'autres n'y sont que comme des oiseaux passagers, et n'y demeurent que jusqu'à ce qu'elles soient tristes, ce que l'humeur sauvage ne peut souffrir : dès qu'elles sont tristes les parents les retirent de crainte qu'elles ne meurent. Nous les laissons libres en ce point, car on les gagne plutôt par ce moyen, que de les retenir par contrainte ou par prières. Il y en a d'autres qui s'en vont par fantaisie et par caprice; elles grimpent comme des écureuils notre palissade, qui est haute comme une muraille, et vont courir dans les bois. Il y en a qui persévèrent et que nous élevons à la française; on les pourvoit ensuite et elles font très-bien. L'on en a donné une à M. Boucher, qui a été depuis Gouverneur des Trois-Rivières. D'autres retournent chez leurs parents sauvages; elles parlent bien français et sont savantes dans la lecture et dans l'écriture.

Voilà les fruits de notre petit travail, dont j'ai bien voulu vous dire quelques particularités, pour répondre aux bruits que vous dites que l'on fait courir que les Ursulines sont inutiles en ce pays, et que les Relations ne parlent point qu'elles y fassent rien. Nos révérends Pères et Mgr notre Prélat sont ravis de l'éducation que nous donnons à la jeunesse. Ils font communier nos filles dès l'âge de huit ans, les trouvant autant instruites qu'elles le peuvent être. Que si l'on dit que nous sommes ici inutiles, parce que la Relation ne parle point de nous, il faut dire que Mgr notre Prélat est inutile, que son Séminaire est inutile, que le Séminaire des révérends Pères est inutile, que MM. les Ecclésiastiques de Montréal sont inutiles, et enfin que les Mères Hospitalières sont inutiles, parce que les Relations ne disent rien de tout cela. Et cependant c'est ce qui fait le soutien, la force et l'honneur même de tout le pays.

Si la Relation ne dit rien de nous, ni des Compagnies ou Séminaires dont je viens de parler, c'est qu'elle fait seulement mention du progrès de l'Evangile et de ce qui y a du rapport : et encore lorsqu'on en envoie les exemplaires d'ici l'on en retranche en France beaucoup de choses. Madame la duchesse de Sennessay qui me fait l'honneur de m'écrire tous les ans, me manda l'année dernière le déplaisir qu'elle avait eu de quelque chose qu'on avait retranché, et elle me dit quelque chose de semblable encore cette année. M. Cramoisy qui imprime la Relation et qui aime fort les Hospitalières d'ici, y inséra de son propre mouvement une lettre que la Supérieure lui avait écrite, et cela fit bien du bruit en France. Mon très-cher fils, ce que nous faisons en cette nouvelle Eglise est vu de Dieu et non pas des hommes; notre clôture couvre tout, et il est

difficile de parler de ce qu'on ne voit pas. Il en est tout autrement des Mères Hospitalières : l'hôpital étant ouvert et les biens qui s'y font étant vus de tout le monde, on pourrait louer avec raison leurs charités exemplaires. Mais enfin elles et nous attendons la récompense de nos services de Celui qui pénètre dans les lieux les plus cachés, et qui voit aussi clair dans les ténèbres que dans les lumières, cela nous suffit.

De Québec, le 9 août 1668.

LETTRE CLXXXVII.

A LA SUPÉRIEURE DES URSULINES DE DIJON.

Elle lui parle du progrès de la Foi en Canada, et lui dit son sentiment touchant la vénérable Mère de Saint-François-Xavier, dont elle lui avait envoyé la vie.

Ma révérende et très-honorée Mère,

JÉSUS soit notre vie et notre tout pour l'éternité.

J'ai eu la consolation de recevoir votre chère lettre par la première voie, dont je vous suis infiniment redevable. Je ne doute point, ma très-chère Mère, que les gens de guerre qui ont été si longtemps proche de votre pays, ne vous aient causé de grandes incommodités et des pertes fort considérables. Il en a été de même en ces contrées, où nous ne pouvions plus subsister, si la divine bonté ne nous eut donné la paix. Cette grâce du Ciel continue et a ouvert la porte à

l'Evangile de tous les côtés de cette Amérique, où les missionnaires de la Compagnie de JÉSUS se sont répandus d'un courage qui ne se peut exprimer. En voilà encore une troupe qui va partir pour les Iroquois, où l'on instruit avec liberté ces nations, qui étaient si féroces et si cruelles, non-seulement aux Français, mais encore aux sauvages chrétiens. C'est un miracle de la toute-puissance de Dieu, de les voir aujourd'hui si doux et si traitables, qu'ils vivent avec nous comme si nous n'étions qu'un peuple. Priez Notre-Seigneur, ma très-aimée Mère, qu'il donne de grands succès à de si heureux commencements. Le diable y met de grands obstacles, mais tous ses efforts sont moins que des toiles d'araignées contre les desseins de Dieu.

Nous avons reçu avec joie et avec consolation la vie de la vénérable Mère de Saint-François-Xavier. Elle nous a paru ravissante, et il est évident que cette bienheureuse Mère était remplie de l'Esprit de Dieu. Mgr notre Prélat et MM. ses Ecclésiastiques, aussi bien que nos révérends Pères, l'ont lue avec satisfaction, et avec action de grâces à Notre-Seigneur d'avoir donné au monde une si sainte âme, qui avait tant d'amour et tant de zèle pour cette nouvelle Eglise. On la regarde ici comme l'une de ses protectrices, à présent qu'elle est dans le ciel et en état de la protéger. Enfin nous l'avons communiquée aux personnes de la plus haute piété de ces contrées, qui l'ont lue avec vénération, et qui louent Dieu des bénédictions qu'il a répandues sur sa servante. Je vous remercie de nouveau du présent qu'il vous a plu nous faire d'une si sainte vie. Je vous rends grâces pareillement de votre charitable aumône. Vous êtes une de nos principales bienfaitrices par la continuation de vos bienfaits; les autres se lassent quelquefois

de nous en faire, ou du moins ils les interrompent, vous êtes infatigable et vous ne vous lassez point. Nos séminaristes et nous offrons à Dieu nos prières pour vous; en reconnaissance, donnez-nous, s'il vous plaît, part aux vôtres, et agréez les très-humbles respects avec lesquels je suis....

De Québec, le 9 août 1668.

LETTRE CLXXXVIII.

A SON FILS.

Alliance des Français avec les Anglais établis dans la nouvelle Hollande. — Progrès des Missions chez les nations iroquoises, montagnaises, outaouak et autres plus éloignées. — Nouvelle comète. — Nouveau tremblement de terre.

Mon très-cher fils,

Celle-ci est pour vous donner des nouvelles de cette Eglise, en attendant que vous en receviez de plus amples par la Relation. Avant la fonte des neiges le révérend Père Pierron arriva à Québec, où il apporta la nouvelle de ce qui s'était passé chez les Iroquois. Il a souffert des fatigues extrêmes dans son voyage; parce que ne pouvant marcher avec des raquettes, il tombait souvent dans des trous dont ses jambes ont été blessées; mais, comme c'est un homme généreux, il a surmonté toutes ces difficultés, en sorte même que l'on n'en aurait rien su sans l'homme qui l'accompagnait.

Il a rapporté que c'était une chose assurée que les

Anglais s'étaient emparés de la Nouvelle-Hollande et de l'Acadie. Il le sait d'original (première source), parce que le commandant l'envoya quérir aux Iroquois, où il était en mission, et étant allé le trouver, il le reçut avec beaucoup de civilité, l'assurant de sa protection tandis (tout le temps) qu'il demeurerait dans le pays. Il y avait deux ans qu'on ne lui avait rien apporté de l'Europe, et qu'il n'en avait appris aucunes nouvelles. Le Père lui en apprit et lui donna espérance de la paix, et que les armées navales s'écartant, il pourrait recevoir des rafraîchissements, car il était dans la disette de beaucoup de choses, aussi bien que ses troupes. Ils eurent ensemble un grand entretien de controverses, après quoi ils se séparèrent avec de grandes démonstrations d'amitié. Le dessein de ce général, ainsi que nous l'avons appris, était principalement de sonder dans le Père les intentions des Français, parce qu'il craignait qu'une armée française n'allât l'attaquer, comme elle avait fait les Iroquois, ainsi que l'on en avait fait courir le bruit.

Le Père a rapporté que les Iroquois l'ont traité, et tous ceux de sa suite, avec beaucoup de douceur, qu'ils écoutent la parole de Dieu avec ardeur, qu'ils voient avec plaisir baptiser leurs enfants et leurs moribonds, et même que plusieurs adultes reçoivent ce sacrement. Ils se trouvent exactement à la chapelle aux heures ordonnées pour les prières ; et, pour marque de leur zèle, ils ont eux-mêmes fait la chapelle et les logements des Pères dans les bourgs où ils résident. Le Père est déjà retourné, et en a même quatre autres avec lui. Voilà ce qui regarde les Agneronnons, où sont les Pères Fremin et Perron.

Les révérends Pères Brias et Carheil sont aux

Onneiousteronnons, où ils n'ont pas été reçus avec moins d'accueil. Les sauvages les traitent avec tout le respect possible et se font instruire avec une docilité merveilleuse. Ils les régalent de leurs citrouilles et faisoles (faséoles), et de blé d'Inde assaisonné de poisson boucané, qui sont leurs plus grands festins; car il n'y a point de chair ni de poissons dans ce pays, sinon lorsqu'on fait actuellement la chasse ou la pêche. Ces deux Pères, aussi bien que les deux autres, font de grands progrès dans la Foi, mais il y a un malheur qui les traverse étrangement; c'est que les Anglais et les Hollandais traitent (vendent) à ces peuples une prodigieuse quantité d'eau-de-vie et de vin dont ils s'enivrent sans cesse. Il s'ensuit de là des batteries et des meurtres continuels, car cette sorte d'ivresse les rend brutaux et insensés, en sorte que les Pères même en quelques occasions, en souffrent de grandes insolences. Ces insultes faites aux Pères donnent bien de la peine aux anciens, qui craignent qu'on ne les quitte, et qu'on ne prenne de là occasion de rompre la paix. Ils en ont fait des excuses et tout ce qu'ils ont pu pour essuyer (effacer) cette faute. Ces sortes de boissons sont de grands obstacles à la Foi, et elles mettent les choses en état de ne baptiser que les vieillards, les enfants et les moribonds, jusqu'à ce que ce désordre ait cessé ou diminué. Les cinq nations iroquoises et tous leurs bourgs sont infectés de ce poison. Si Manhate, Orange et les lieux circonvoisins appartenaient au roi de France, l'on ferait de toutes ces contrées une magnifique Eglise.

Voici une seconde nouvelle que nous venons d'apprendre par le moyen des Iroquois, qui la tiennent des Anglais leurs voisins; savoir que la paix est faite entre

les Couronnes, et que par le traité la nouvelle Hollande demeure aux Anglais, et que l'Acadie est rendue au roi de France. Il y a donc un nouveau général anglais à Manhate, qui a écrit plusieurs lettres aux Pères pour les prier d'envoyer des Iroquois pour nous apprendre les nouvelles de cette paix, et nous dire qu'il est ami des Français. Il a écrit même à M. notre Gouverneur une lettre toute pleine d'amitié. Il ne s'oppose point à ce que les Pères prêchent la foi de nos mystères aux Iroquois; mais il n'est pas content que les Français de Montréal traitent (fassent le commerce) avec eux, parce que cela diminue leur pelleterie, et par conséquent leur revenu. Voilà comme chacun cherche ses intérêts.

Le révérend Père Garnier étant heureusement arrivé à Onontaé, y a été reçu avec tous les applaudissements possibles. La première marque de bienveillance qu'on lui a rendue, a été de lui faire une belle chapelle d'écorces et un logement de même. Tous se font instruire avec empressement et font de grandes instances à ce qu'Achiendasé, c'est ainsi qu'ils appellent le révérend Père Supérieur des Missions, aille aussi demeurer avec eux. Le Père leur a dit qu'Achiendasé ne pouvait aller en leur pays, mais que son frère, qui lui ressemble, était arrivé à Québec, et qu'ils députassent un ambassadeur pour l'aller quérir. Au même temps, le plus considérable de leurs anciens, et fort ami des Français, se met en chemin avec ses gens. Etant arrivé ici et ayant déclaré le sujet de son ambassade, on lui a accordé le révérend Père Millet, nouvellement arrivé de France; et pour lui donner une plus grande marque de reconnaissance de son zèle pour la Foi, M. le Gouverneur lui a fait présent d'une magnifique casaque d'écarlate chamarrée d'argent, lui recomman-

dant les révérends Pères missionnaires, et le priant de soutenir la Foi par son autorité. Dans cette assemblée un excellent chrétien, huron de nation, fit une belle harangue, dans laquelle il dit aux Iroquois qu'ils ne s'imaginassent pas que les Français les considérassent ici comme des esclaves; mais que l'Ononthio d'ici, qui est M. le Gouverneur, et le Grand Ononthio de France, qui est le roi, voulaient que leurs enfants et ceux des Français s'alliassent ensemble, afin de ne faire qu'un même peuple. Il fit cette proposition sur ce qu'il a appris que Sa Majesté veut, à ce que l'on dit, que les révérends Pères élèvent un nombre de petits garçons sauvages et nous un nombre de petites filles à la française. Si Sa Majesté le veut, nous sommes prêtes de le faire par l'obéissance que nous lui devons, et surtout parce que nous sommes toutes disposées à faire ce qui sera à la plus grande gloire de Dieu. C'est pourtant une chose très-difficile, pour ne pas dire impossible, de les franciser ou civiliser. Nous en avons l'expérience plus que tout autre, et nous avons remarqué que de cent de celles qui ont passé par nos mains, à peine en avons-nous civilisé une. Nous y trouvons de la docilité et de l'esprit, mais lorsqu'on y pense le moins, elles montent par dessus notre clôture et s'en vont courir dans les bois avec leurs parents, où elles trouvent plus de plaisir que dans tous les agréments de nos maisons françaises. L'humeur sauvage est faite de la sorte; elles ne peuvent être contraintes; si elles le sont elles deviennent mélancoliques, et la mélancolie les fait malades. D'ailleurs les sauvages aiment extraordinairement leurs enfants, et quand ils savent qu'ils sont tristes ils passent par dessus toute considération pour les ravoir, et il les faut rendre. Nous avons eu des

Huronnes, des Algonquines, des Iroquoises; celles-ci sont les plus jolies et les plus dociles de toutes. Je ne sais pas si elles seront plus capables d'être civilisées que les autres, ni si elles retiendront la politesse française dans laquelle on les élève. Je n'attends pas cela d'elles, car elles sont sauvages, et cela suffit pour ne le pas espérer. Mais je reviens à nos missionnaires.

Voilà le révérend Père Millet qui part pour les Iroquois. C'est celui qui vous a rendu visite à Rouen. Il m'a visitée plusieurs fois à votre considération et m'a donné le paquet dont vous l'aviez chargé. Il s'en va offrir son sacrifice avec autant de joie que s'il allait en paradis. Les sauvages l'emmènent sous la qualité d'Achiendasé, c'est-à-dire celui qui est honoré. En voilà déjà six qui l'ont devancé, de seize que l'on demande; il faut un peu attendre pour le reste, car un ouvrier de l'Evangile n'est pas si tôt formé pour ces peuples barbares.

Vous vous souvenez bien des travaux que le révérend Père Dalais a soufferts les années dernières dans les contrées des Outaouak, et comment il fut rejeté, avec son compagnon, des sauvages de cette nation quand il voulut s'embarquer pour y retourner. On croyait qu'il était mort avec le révérend Père Nicolas et un bon Frère, parce que l'on n'en avait point entendu de nouvelles. L'on a appris depuis que ces barbares les reprirent dans leurs barques, mais sans provisions ni commodités. Enfin Dieu les a protégés, et après des peines inconcevables, ils sont arrivés dans ces grands et vastes pays. De là ils poussèrent vers les nations qu'ils avaient déjà en partie catéchisées, où ils ont gagné beaucoup d'âmes à Dieu.

Le révérend Père Nicolas, nonobstant ses fatigues, est revenu sur ses pas pour amener ici une nation

de sauvages qui n'avaient jamais vu d'Européens. Ils ont tous le nez percé avec quelques grains ou poils de bêtes d'une belle couleur qui y sont pendus. Ils étaient très-chargés de castors, qui ont bien accommodé nos marchands. Ils ont été si satisfaits des Français, qu'ils sont résolus de venir ci-après faire leur traite avec eux. Les Outaouak leur avaient fait entendre que les Français les feraient brûler s'ils passaient outre, mais ils ont reconnu depuis que ces barbares les entretenaient dans cette crainte afin d'avoir leur pelleterie pour rien et de les venir traiter eux-mêmes. Les Pères les ont désabusés, et c'est pour cela que le Père Nicolas les a amenés lui-même pour leur frayer le chemin et les retirer de la crainte où ils étaient. Admirez cette charité, il y a trois cents lieues d'ici, et il a entrepris ce long voyage dans la seule espérance de gagner ces âmes à Dieu. Il les a ramenés avec un autre Père et un Frère coadjuteur, et comme cette moisson est grande, il y en a encore d'autres qui se préparent pour les suivre.

La mission du révérend Père Nouvel aux Montagnais et aux nations du nord est florissante. Ce sont les sauvages les plus soumis et les plus dociles pour nos saints mystères, que l'on ait encore rencontrés. Il y a peu de temps qu'il en amena cinq cents à Tadoussac, qui témoignèrent une extrême passion de voir Mgr notre Prélat. Sitôt que Sa Grandeur en fut avertie, elle partit pour aller les visiter et les féliciter de leur soumission à la Foi, et pour ne pas perdre une occasion si favorable, elle donna le sacrement de Confirmation à ceux qui se trouvèrent disposés pour le recevoir. Sa charité l'avait porté peu de temps auparavant à aller visiter tous les forts jusqu'à celui qui est le plus proche des Iroquois, où il conféra le même sacrement à ceux qui

ne l'avaient point reçu. D'autres Pères vont joindre le Père Nouvel pour accompagner les sauvages dans les bois durant leurs chasses et dans leur hivernement. Les autres sauvages hurons, iroquois, algonquins, montagnais, seront assistés par nos révérends Pères depuis Montréal jusqu'au cap de Tourmente et aux environs, durant leur hiver. Ceux qui ne peuvent plus aller à la chasse resteront à Québec, où ils seront soulagés selon le corps et selon l'âme. Voilà la disposition de cette Eglise pour cette année.

L'on a vu en ce pays une comète en forme de lance : elle était rougeâtre et enflammée, et si longue que l'on n'en pouvait voir le bout. Elle suivait le soleil après son couchant, et n'a paru que peu de temps, perdant sa lueur à cause de celle de la lune.

La terre a tremblé assez fortement au mois d'avril dernier, et ce tremblement a duré environ deux *Miserere*. Il a fait du débris vers le cap de Tourmente, et on l'a ressenti dans toutes ces contrées jusque dans les Iroquois. Nous ne nous en sommes aperçus qu'une fois à Québec, mais il a été fréquent bien avant dans les terres, où nous n'avons pas encore appris qu'il ait fait du fracas. L'hiver a été aussi doux que j'en aie vu en France, et l'été aussi chaud et aussi brûlant que dans les îles de l'Amérique. Il n'a presque point plu, et néanmoins toutes ces saisons extraordinaires n'ont causé aucun dommage aux biens de la terre. Je vous supplie de vous ressouvenir devant Dieu des besoins de cette Eglise, de notre Communauté et des miens en particulier.

De Québec, le 1^er^ de septembre 1668.

LETTRE CLXXXIX.

AU MÊME.

La confiance admirable qu'elle a eue en Dieu dès son enfance. Elle parle aussi des grandes vertus de la Mère de Saint-Augustin, religieuse hospitalière.

Mon très-cher fils,

J'ai été extrêmement consolée d'apprendre les saintes dispositions de corps et d'esprit, par lesquelles Notre-Seigneur vous conduit. Pour ce qui me regarde, je suis dans une assez bonne santé. J'en ai besoin pour la conduite de cette maison ; quoiqu'il n'y ait que vingt-et-une religieuses, néanmoins tant en pensionnaires que domestiques, il y a d'ordinaire cinquante à cinquante-cinq personnes, ce qui est, pour le pays, une charge qui demande des soins et des peines sans relâche. Vous auriez de la peine à croire combien les affaires y sont de difficile accommodement, cependant l'on s'en tire, et par la miséricorde de Dieu mon esprit et mon cœur sont dans un aussi grand repos que si je n'avais rien à faire, et que nous fussions bien riches. C'est une conduite que la divine bonté a toujours tenue sur moi depuis que je me connais, et que j'ai expérimentée dès mon enfance, appuyée sur cette parole de Notre-Seigneur, que *celui qui se confie en Dieu ne sera jamais confondu*. C'est ce qui me fait trouver les choses d'une même façon, le travail comme le repos, et le repos comme le travail. Dieu

m'est partout aimable, et ses conduites me sont également adorables.

Vous me demandez, dans une de vos lettres, qui est la personne qui eut une certaine vision que j'écrivis en France après le tremblement de terre. Vous avez peut-être cru que c'est moi. Non, Dieu ne me conduit pas par cette voie. La personne étant morte cette année, je vous la nommerai. C'est la Mère de Saint-Augustin, religieuse Hospitalière. Elle est morte jeune, mais comblée de vertus. Les grâces que Dieu lui a faites étaient fondées sur trois vertus, qui sont l'humilité, la charité et la patience. Pour vous en donner quelque preuve, je vous dirai qu'il y a quelques années, une fille de ce pays fut vexée des démons par la malignité de certains magiciens et sorciers venus de France (car parmi les honnêtes gens il nous vient de terrible racaille); l'un d'eux la rechercha en mariage, mais comme il était soupçonné de ces maléfices, elle lui fut refusée. Il en fut tellement irrité, que pour se venger de ce refus, il voulut avoir par ses malignités ce qu'il n'avait pu obtenir par la bonne voie. Il y a quelques années que je vous mandai cette histoire, je ne la répète point. Pour faire court, cette fille étant continuellement suivie et agitée des démons, fut mise dans une chambre de l'hôpital où elle servait même les malades; et par l'ordre de Mgr notre Prélat, la garde en fut donnée à la Mère de Saint-Augustin, qui y acquiesça avec une grande soumission d'esprit, mais avec une grande répugnance naturelle. Cette bonne Mère la gardait jour et nuit. Le jour le démon ne paraissait pas, mais la nuit il faisait du ravage, agitant cette fille d'une étrange manière, et lui donnant une vue importune de ce magicien, qui lui apparaissait accompagné de

beaucoup d'autres. Mais toutes ces mouches d'enfer ne purent jamais rien gagner sur cette fille, étant toujours chassées par celle à qui l'Eglise en avait donné le soin. Les démons, enragés de ce que cette Mère gardait avec tant de soin la pureté de cette fille, lui apparaissaient en des formes hideuses et la battaient outrageusement. Les plaies et les meurtrissures qui lui restaient sur le corps montraient assez que c'étaient des réalités et non pas des illusions. Son confesseur m'a dit lui avoir vu une fois le bras noir comme de l'encre des coups qu'elle avait reçus. Elle souffrait tout cela généreusement sans rien diminuer de sa charité, sans se plaindre, sans en rien dire même à sa Communauté, de crainte de l'effrayer. Mgr notre Evêque et son confesseur savaient seuls ce qui se passait, et voulaient prudemment que le tout demeurât secret. Dieu fortifia cette Mère dans ce grand travail par le secours du révérend Père de Brébeuf, qui lui apparaissait souvent, et la consolait dans ses travaux. Enfin les démons et les magiciens se retirèrent par l'intercession de ce saint homme, qui a répandu son sang pour le soutien de la Foi en ce pays. Après tant de victoires remportées sur les démons par cette Mère, Notre-Seigneur lui a fait des faveurs très-signalées, la visitant et la caressant beaucoup; surtout il lui a donné de grandes victoires sur les malins esprits, qui lui ont fait d'étranges guerres jusqu'à la mort.[1]

(1) Les savants modernes et surtout les médecins rejettent *a priori* toute intervention, soit des bons, soit des mauvais esprits, soit même de Dieu, dans tout ce qui touche à l'ordre naturel. Quand on allègue des faits qu'ils ne peuvent expliquer, ils nient ces faits aussi longtemps qu'il leur est possible. Lorsqu'ils ne peuvent plus les nier, ils aiment mieux en donner une explication qui, pour eux-mêmes, n'a pas le moindre sens, que d'avouer qu'il pourrait bien y avoir là

C'est donc à cette grande servante de Dieu que la révélation dont je parlai après le tremblement de terre fut faite; pour moi je ne mérite pas que Notre-Seigneur me fasse des grâces si relevées et si extraordinaires.

Puisque j'ai commencé à vous parler de la Mère de Saint-Augustin, j'ajouterai ici encore quelque chose.

quelque chose de surnaturel ou d'extranaturel. Le fait des stigmates de Louise Lateau en est un exemple entre mille. Pendant plus de six ans, une foule d'esprits forts, les corps savants eux-mêmes prétendirent que la supercherie était trop certaine par elle-même pour qu'il fût à propos de la constater. Puis, quand le nombre des témoins qui affirmaient le fait parut enfin trop imposant, l'Académie de médecine de Bruxelles nomma une commission qui fut chargée de démontrer que tous ces prétendus témoins étaient des imposteurs ou des niais.

Malheureusement (pour l'Académie), la commission fut forcée de reconnaître que les stigmates étaient réels, incontestables, et tels dans tous les détails que l'affirmaient tous les témoins depuis près de sept ans. Les docteurs belges ne furent pas embarrassés pour si peu ; ils décidèrent gravement que la maladie de Louise Lateau est une *névropathie stigmatique*. Si on leur demande ce que c'est qu'une névropathie stigmatique, ils donneront une réponse ; mais cette réponse voudra dire : nous n'en savons absolument rien. Ces sauvages de l'Amérique qui croyaient que la terre était portée par quatre gros éléphants, et à qui on demanda par quoi étaient portés les éléphants, répondirent qu'ils n'avaient pas pensé à cela. C'était plus droit et plus franc.

Les savants ne veulent pas plus croire aux sorciers et aux possessions des démons qu'aux stigmates provenant d'une cause surnaturelle ; mais une foule de magistrats, au moyen âge et jusqu'à ces derniers temps, ont déclaré certains un grand nombre de faits de sortiléges, après les avoir constatés par les enquêtes les plus sérieuses et des dépositions de témoins les plus dignes de foi. N'est-ce donc rien que cette autorité? Les prétendus savants de l'époque actuelle, qui prononçent sans vouloir même examiner, méritent-ils plus de confiance?

Mais nous avons une autorité qui surpasse infiniment celle de tous les tribunaux et de toutes les académies : c'est l'autorité de l'Evangile, de Dieu même, qui s'est incarné pour détruire l'empire de Satan. Il faut ou renoncer à l'Evangile et au christianisme, ou admettre la possibilité des possessions diaboliques, et le fait même de ces possessions en certains cas. Il faut ou se séparer de l'Eglise, ou croire avec elle que les pactes réels et efficaces pour le mal peuvent avoir lieu avec les démons, puisque telle est manifestement sa croyance. Qu'est-ce que la tentation de Notre-Seigneur dans le désert, sinon une proposition de pacte qui lui fut faite à trois reprises par Satan?

Il y a bien des histoires que l'on tient secrètes pour quelque temps, et dont l'on dit qu'il y a assez de matière pour faire un juste volume. Ce sont des choses extraordinaires, dont je ne dirai rien, mais je vous parlerai volontiers de ses vertus dont je fais plus d'état que des miracles et des prodiges. Elle servait les pauvres avec une force et vigueur admirable. C'était la fille du monde la plus charitable aux malades, et pour sa charité elle était singulièrement aimée de tout le monde, aussi bien que pour sa douceur, sa ferveur, sa patience, sa persévérance, ayant eu plus de huit ans la fièvre sans garder le lit, sans se plaindre, sans désister de faire son obéissance, sans perdre ses exercices, soit de chœur, soit de ses offices, soit de Communauté. Mon très-cher fils, les vertus de cette trempe sont plus à estimer que les miracles. Et ce qui en est l'excellence, c'est que quand elle est morte, aucune de la Communauté ne savait qu'il y eût jamais eu en elle rien d'extraordinaire, non pas même sa supérieure, Mgr l'Evêque seul le savait avec son Directeur. Priez notre divin Sauveur qu'il me donne une aussi sainte vie et une aussi sainte mort qu'à cette bonne fille. Elle n'avait que seize ans quand elle est venue en ce pays, ayant fait sa profession par les chemins.

De Québec, le 7 de septembre 1668.

LETTRE CXC.

A UNE RELIGIEUSE URSULINE DE TOURS.

(*La Mère Françoise de Saint-Germain.*)

Elle lui parle avec éloge de sa sœur, la Mère Marie de Saint-Joseph.

Ma révérende et très-chère Mère,

J'ai reçu votre lettre fort tard et j'y réponds à la hâte et presque aussitôt qu'elle m'a été rendue. Je bénis Dieu de la singulière protection qu'il donne à toute votre chère maison, des grâces qu'il vous fait en particulier, et de la paix et union qui règnent dans le gouvernement de ma révérende Mère prieure. Cette excellente Mère est digne de louange d'imiter celles qui l'ont devancée dans la charge. C'est la marque d'un esprit bien fait, et que l'esprit de Dieu la possède et la conduit. Je ne manquerai pas de faire ce que vous désirez de moi, car vous êtes bien près de mon cœur, et je vous regarde comme une autre Mère de Saint-Joseph, ma chère compagne et votre bonne sœur. Vous me priez de vous dire quelque chose d'elle, et d'autres m'en écrivent et le désirent aussi. Vous devez avoir gardé les mémoires que je vous envoyai après sa mort, et ceux que je vous ai encore envoyés depuis touchant la translation de son corps de son premier cercueil dans un autre. Ces sortes de papiers ne doivent pas se perdre, et je les avais écrits fidèlement dans la pensée que nos Mères les

garderaient mieux que moi. Nos Mères de Paris se sont servies de ce que le révérend Père Le Jeune avait pris dans ces mémoires pour mettre dans sa Relation. Le révérend Père du Creux qui a fait l'histoire du Canada, me demandant chaque année des nouvelles pour les y insérer, je lui ai mandé beaucoup de choses de cette chère Mère, qu'il a fait imprimer; et même ce qui arriva à sœur Isabelle Pavy avant sa mort est couché dans cette histoire. Il y a quelque temps que nos Mères de Paris nous demandèrent une attestation de ce qui était arrivé au Frère Bonnemer. Nous l'envoyâmes signée de sa propre main.[1]

M. de Bernières me manda avant sa mort, que Dieu lui avait fait de grandes grâces par l'invocation de cette heureuse Mère. Il y a ici de nos sœurs qui disent le même à leur égard. L'une d'entre ellles m'assure qu'elle lui est redevable de la grâce de sa vocation. Pour moi, je puis assurer qu'elle m'a rendu de grandes assistances, et je ne fais nul doute qu'elle ne soit bien puissante auprès de Dieu, pour moyenner auprès de sa divine Majesté des grâces intérieures et l'amortissement des passions à ceux qui l'invoquent. Sa mémoire nous est aussi récente que si elle était encore en vie parmi nous. L'on a encore universellement l'impression de sa vertu, et je ne connais personne qui blâme en aucune manière sa conduite, soit dans sa conversation, soit dans ses actions ordinaires. Lorsque je croyais mourir de ma grande maladie, je me réjouissais dans la pensée que je la verrai dans le ciel, quoique bien éloignée d'elle. Enfin, chère Mère, je vous estime heureuse d'avoir une si sainte Sœur et si puissante avocate dans le ciel.

(1) Ce qui arriva au Frère Bonnemer, après la mort de la Mère Marie de Saint-Joseph, est rapporté ci-dessus, à la fin de la Lettre CVIII, t. 1er. p. 531.

Vous me demandez les lettres que feu monsieur votre père et madame votre mère écrivirent à cette chère Mère sur le sujet de son passage en Canada ; cela m'est impossible parce qu'elles furent brûlées à notre incendie avec tous nos autres papiers de dévotion. Pour moi, je laissai volontairement brûler les miens, quoique la pensée me fût venue de les sauver avec ceux qui regardent les principales affaires de notre maison, que je mis à la hâte en sûreté. Priez, chère Mère, pour notre petite Communauté, qui vous salue avec bien de la tendresse, et surtout souvenez-vous de celle qui vous est invariablement, dans le Cœur aimable de JÉSUS, très-humble servante.

De Québec, le 15 septembre 1668.

LETTRE CXCI.

A UNE RELIGIEUSE URSULINE DE TOURS.

(*La Mère Marie de la Nativité.*)

Elle se réjouit de la voir souffrir avec patience les douleurs d'une grande maladie ; et par une amitié toute surnaturelle, elle lui en désire encore de plus grandes.

Ma révérende et très-chère Mère,

J'ai reçu cette année deux de vos lettres, dont la première m'apprend que notre bon JÉSUS vous a attachée à la croix par une maladie bien douloureuse. Si elle dure longtemps, vous y acquerrez bien des cou-

ronnes. Je bénis la bonté du Maître qui dispense les croix à ses amis, de la paix et tranquillité qu'il donne à votre esprit dans de si grandes douleurs. J'ai été surprise apprenant la qualité de cette maladie, de laquelle je n'avais jamais ouï dire que vous eussiez été attaquée par le passé. Cela me fait croire que ce ne sera pent-être qu'une infirmité passagère, et je prie la divine Bonté que cela soit, si c'est pour sa plus grande gloire : mais si elle en a disposé autrement, et qu'elle veuille vous élever à une plus haute sainteté par la voie de la souffrance, je la supplie d'accroître vos douleurs, et de vous faire un modèle de patience à la gloire de notre bon Jésus. Vous voyez par là, chère Mère, que je vous souhaite ce que saint Philippe de Néri et le bienheureux Félix se souhaitaient l'un à l'autre : savoir des peines, des souffrances, des martyres, parce qu'ils ne vivaient plus à eux-mêmes, mais à Celui qui était mort et ressuscité pour eux. Bon courage, mon aimable Mère, puisque, outre les souffrances du corps, celles de l'esprit viennent encore à la foule. Le prochain s'en mèle et ajoute douleur sur douleur. Oh! que cela est ravissant, et que Dieu vous envoie de biens! Mais si Dieu même se met de la partie et que sa main vous touche, ce sera encore bien autre chose. Ah! chère Mère, s'il vous conduit une fois par cette voie, vous crierez à lui, parce qu'il n'y aura que lui qui puisse donner remède. Il tue, il vivifie, il mène les âmes jusqu'aux portes de la mort, puis il les ramène et les fait revivre.

Vous avez voulu recueillir ses droits, et l'on vous a trouvée sévère, parce que les débiteurs ne payent pas toujours trop bien. Voyez ce qu'en dit l'Evangile, et vous trouverez que les débiteurs ont persécuté jusqu'à

la mort les serviteurs qui recueillaient les droits du Maître. Souffrez donc volontiers pour l'amour du Maître de la vigne; il saura récompenser au centuple les peines et les reproches que vous aurez endurés pour son service. Je vous estime la fille du monde la plus heureuse de n'avoir pas été remise en charge; notre bon JÉSUS vous a traitée en ami de vous détacher d'une croix pour vous attacher à une autre, de la croix, dis-je, de la supériorité, pour vous attacher à celle de la maladie et de la persécution, que j'estime plus aimable parce qu'on y souffre davantage. Bénissons les conduites de notre très-aimable Epoux, qui veut que nous soyons toujours avec Lui, puisqu'il veut que nous soyons toujours dans la croix. Si nous vivons encore l'année prochaine, vous me direz de vos nouvelles, et je vous dirai des miennes.

C'est ici la dernière voie par laquelle mon cœur se répandra dans le vôtre, et vous assurera que mon âme demeurera toujours collée à votre âme. Cependant je serai en peine de vous jusqu'à l'année prochaine, la grandeur de votre maladie m'en rendant l'issue douteuse et suspecte. Je juge de votre mal par le mien, et de vos dispositions par les miennes. Dans ma maladie de quatre ans, ma joie et ma paix étaient dans le crucifix. Je lui disais que c'était lui qui me faisait souffrir, et qui me faisait aimer la souffrance. Vous avez eu le loisir, toute cette année, à l'infirmerie, de vous entretenir avec cet amour crucifié, et je ne doute point que vous ne lui ayez tenu le même langage que moi, puisque vous en avez ressenti les mêmes effets. Vous vous réjouissiez d'être en solitude, il fallait que la croix vous y accompagnât, afin qu'elle fût semblable à celle de notre divin Sauveur. Pour ce qui me regarde, sa

bonté, quoique je sois extrêmement faible, m'a fait la grâce d'écrire mes lettres, qui sont en si grand nombre que vous en seriez effrayée. Une main de papier est aussitôt expédiée, et j'en ai la main si lasse qu'à peine la puis-je porter; et néanmoins il faut qu'elle prenne courage jusqu'à la fin, il ne m'en reste plus qu'environ quarante qui doivent être expédiées vers la fin de ce mois. Mon Dieu, que je serai heureuse quand je me verrai déchargée de ce fardeau qui est attaché à la supériorité! Mais non, il faut prendre patience : c'est un effet de l'amour-propre de désirer de se voir déchargée de ces fardeaux. Il nous les faut porter, ma chère Mère, autant de temps que notre bon JÉSUS l'ordonnera. Agréez, s'il vous plaît, le très-humble et très-respectueux salut de notre Communauté. Vous y êtes connue comme si vous y étiez, car l'on vous y tient pour canadienne. Adieu pour cette année.

De Québec, le 15 de septembre 1668.

LETTRE CXCII.

A UNE SUPÉRIEURE D'URSULINES DU MONASTÈRE DE SAINT-DENIS EN FRANCE.

Elle lie avec elle une union sainte et une communication de biens spirituels et lui décrit la pauvreté de son monastère. — De quelle manière on francise les sauvages.

C'est moi, ma très-chère Mère, qui ai perdu dans la privation de vos chères lettres. Il y avait longtemps que je vous connaissais de réputation par le moyen du révérend Père de La Haye et de défunte mademoiselle de Luynes. L'amour et l'estime qu'ils avaient de votre vertu me sont devenus communs avec eux, et si en ce temps-là nous eussions été en état de demander des religieuses en France, nous nous fussions adressées à eux pour nous aider à vous demander à votre sainte Communauté.

Mais Dieu ne l'a pas voulu, et il vous réservait pour lui rendre les grands services que vous lui avez rendus depuis, et que vous lui rendez encore pour sa plus grande gloire. Par la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire, je connais que l'affection pour le Canada vous est toujours demeurée dans le cœur, puisque par votre bienveillance vous voulez bien en épouser les intérêts, et surtout ceux de notre séminaire. Cela me touche le cœur d'une nouvelle émotion d'amitié pour vous, mon aimable Mère; car je n'aurais osé présumer

que vous pensassiez seulement à nous, et à moi en particulier. Mais puisque notre bon Dieu le veut, lions donc une nouvelle et indissoluble union et communication de biens spirituels, moi avec vous, et notre Communauté avec la vôtre. Nous vous aimons toutes cordialement et nous ne doutons point de votre affection réciproque en notre endroit. Votre cordiale lettre en fait foi, comme fait aussi celle que vous avez écrite à ma Mère de Saint-Athanase, notre assistante.

Je n'ai pas manqué à ce que vous désirez de moi à l'égard de cette vertueuse dame. Je me donne l'honneur de lui écrire, quoique je ne l'entretienne que de civilités. S'il plaisait à notre bon Dieu de l'inspirer d'aider notre pauvre séminaire, elle ferait assurément une œuvre de grande charité : car je vous dirai sincèrement qu'il est fort chargé, et que pour toutes ses charges nous n'avons nulle fondation pour nos filles sauvages, mais seulement pour quatre religieuses qui les doivent instruire. Depuis près de trente ans que nous sommes en ce pays, celles que nous avons nourries et entretenues de tout dans le séminaire, ne l'ont été que par un effet de la divine Providence.

Nous avons francisé plusieurs filles sauvages, tant huronnes qu'algonquines, que nous avons ensuite mariées à des Français, qui font fort bon ménage. Il y en a une entre autres qui sait lire et écrire en perfection, tant en sa langue huronne qu'en notre française ; il n'y a personne qui la puisse distinguer ni se persuader qu'elle soit née sauvage. M. l'Intendant en a été si ravi, qu'il l'a obligée de lui écrire quelque chose en sa langue et en la nôtre, pour l'emporter en France et le faire voir comme une chose extraordinaire. Sa Majesté, qui a envoyé des troupes en ce pays, voyant que Dieu y a

béni ses armes, désire que l'on francise ainsi peu à peu tous les sauvages, afin d'en faire un peuple poli. L'on commence par les enfants. Mgr notre Prélat en a pris un grand nombre à cet effet; les révérends Pères en ont pris aussi en leur collége de Québec; tous sont vêtus à la française, et on leur apprend à lire et à écrire comme en France. Nous sommes chargées des filles, conformément à notre esprit; mais quoique nous les ayons élevées depuis que nous sommes en ce pays, nous n'avons néanmoins francisé que celles dont les parents l'ont bien voulu, et quelques pauvres orphelines dont nous étions les maîtresses; les autres n'étaient que passagères et demeuraient avec nous un mois ou un peu plus, puis elles faisaient place à d'autres. Mais à présent il les faut toutes franciser et les vêtir d'habits à la française, ce qui n'est pas d'une petite dépense, car il n'y en a pas une, non plus que des petits garçons, qui ne coûte pour le moins deux cents livres à entretenir. Feu mademoiselle de Luynes nous assistait beaucoup, car elle nous envoyait des étoffes pour les vêtir, et une bonne aumône pour aider à les nourrir. Elle avait dessein de faire une fondation à cet effet, et quand elle tomba malade, elle chargea son testament d'un legs considérable, mais la mort l'ayant surprise avant que de le signer, rien n'a été exécuté. Par sa mort nos filles aussi bien que nous sont demeurées sans appui, car à présent il n'y a que deux honnêtes dames en France qui nous envoient chacune cinquante livres pour notre séminaire. L'embrasement de notre monastère arriva en même temps, et ces deux accidents joints ensemble nous réduisirent à la dernière pauvreté. La seule Providence de Dieu a rétabli notre monastère et nous a mises en l'état où nous sommes à présent. Mais quoique

nous fussions réduites à l'hôpital, nous retînmes toujours nos chères séminaristes, que nous estimons notre plus riche trésor en ce monde, et pour lequel nous avons quitté la France, nos Mères et tous nos amis.

Voilà, mon intime Mère, une petite partie de nos aventures passées et de notre état présent; soyez l'avocate de notre pauvre séminaire, si notre bon JÉSUS et sa sainte Mère, notre vrai support, vous en donnent les mouvements. Nous eussions été ravies si la bonne Mère de votre maison fût passée cette année avec celle de Rouen; mais Mgr notre Prélat a tant vu de remises pour cette dernière, qu'enfin il s'est lassé, et dans la nécessité où nous étions, il a bien voulu que nous prissions des novices de ce pays. Nous en avons donc reçu quatre, et une cinquième est sur le point d'entrer. Mais nous voyons bien que pour maintenir l'esprit religieux en ce pays il nous faudra toujours avoir des religieuses de France. C'est pourquoi, ma très-chère Mère, nous nous adresserons à vous dans les occasions. Nos révérends Pères nous ont parlé si avantageusement de la sainteté de votre maison, outre ce que nous en savons d'ailleurs, que nous ne croyons pas mieux faire que de nous adresser à vos bontés pour vous demander des filles qui soient jeunes, pour pouvoir satisfaire aux devoirs de l'Institut, et qui puissent s'accoutumer au climat froid de ce pays, où les personnes âgées ne s'accoutument pas si facilement. Je vous réitère, ma très-chère Mère, la sincère affection de mon cœur pour votre âme; je vous demande aussi la vôtre dans l'intime union de notre divin Sauveur, dans laquelle je suis votre....

De Québec, le 21 de septembre 1668.

LETTRE CXCIII.

A SON FILS.

Quoiqu'il faille craindre l'élévation dans les charges, il faut néanmoins s'abandonner à Dieu. — Elle parle de son oraison de respir, et de la crainte qu'elle avait de déchoir de la grâce, quelque élevée qu'elle fût dans les voies de Dieu. — Protection de la sainte Vierge sur son monastère et sur elle en particulier.

Mon très-cher et bien aimé fils,

J'ai reçu vos deux dernières lettres par les deux derniers vaisseaux; et de vos nouvelles particulières par mesdames N. et N., qui n'avaient pas assez de bouches pour m'en dire et à nos amis, tant elles étaient ravies de vous avoir vu. Dieu soit béni des dispositions qu'il fait de votre personne; elles sont extraordinaires, mais ce n'est pas vous qui faites le choix de vos emplois. Je ne m'étonne pas si vous avez été surpris de ce dernier que vous exercez, puisqu'en effet nous devons toujours sentir de nous-mêmes ce que nous sommes en vérité.[1] Laissez-vous néanmoins aller au gré de la conduite de Dieu sans aucun regard sur vous-même; vous ne vous tireriez pas de cet abîme, puisque nous n'arriverons jamais jusqu'au fond de notre néant. Tout ce que je souhaite à votre égard n'est point pour vous-même, ni à cause de ce que vous m'êtes selon le sang; je vous le souhaite pour Dieu, et afin que vous soyez

(1) Dom Cl. Martin venait d'être nommé Assistant du Père Général.

un digne instrument de sa gloire : je conjure la divine bonté de vous rendre tel. Pour mon particulier, je vous avoue que mes véritables sentiments pour vous et pour moi, sont de craindre l'élévation. Sur la nouvelle que vous m'apprenez de l'honneur que votre très-révérend Père Général et mes autres révérends Pères vous faisaient de vous élever à la charge que vous avez à présent, je commençai à craindre; mais ayant fait réflexion devant Dieu sur cette matière, mon esprit s'arrêta par une autre pensée qui me consola, que les serviteurs de Dieu se laissent conduire à son esprit, et que si vous n'eussiez eu la crainte de Dieu, ils n'auraient pas jeté les yeux sur vous pour un si haut emploi. Voilà ce qui s'est passé en moi à votre égard, en suite de quoi je me suis laissée aller à traiter avec notre divin Sauveur sur la fidélité de ses promesses. Sa bonté m'avait fait l'honneur et la miséricorde de me promettre qu'elle aurait soin de vous, quand je vous quittai pour son amour, et pour obéir à ce qu'elle demandait de moi. Voyez, mon très-cher fils, si vous n'expérimentez pas la vérité et l'effet de ses divines promesses. Après une fidélité si manifeste, pourquoi vous et moi aurions-nous soin de nous-mêmes pour désirer ceci ou cela? Tenons-nous toujours dans le dernier lieu et cachés dans notre poussière : notre divin Maître nous trouvera là et nous en tirera si c'est pour sa gloire et pour notre bien. Il est si bon qu'en établissant sa gloire il moyenne (procure) notre sanctification. Je l'ai toujours éprouvé et si vous voulez vous étudier à considérer ses saintes démarches en la conduite de votre vie et des états où il vous a fait passer, vous y remarquerez cette vérité, capable de faire fondre des cœurs d'amour pour un Dieu si libéral et si magnifique.

Pour moi, mon très-cher fils, je n'ai plus de paroles aux pieds de sa divine Majesté. Mes oraisons ne sont autres que ces mots : Mon Dieu ! mon Dieu ! soyez béni, ô mon Dieu ! Mes jours et mes nuits se passent ainsi, et j'espère que sa bonté me fera expirer en ces mots, et qu'elle me fera mourir comme elle me fait vivre. J'ai dit en ces mots : je dirais mieux en ces respirs, qui ne me permettent pas de faire aucun acte; et je ne sais comme il faut dire quand il faut parler de choses aussi nues et aussi simples que celles-ci, qui consomment mon âme dans son souverain et unique bien, dans son simple et unique tout. Me voyant sujette à tant d'infirmités, je croyais selon le cours des choses naturelles qu'elles me consumeraient, et qu'elles ne se termineraient que par la mort. L'amour qui est plus fort qu'elle y a mis fin, et par la miséricorde de Dieu, me voilà à peu près dans la santé que j'avais avant une si longue maladie, sans savoir combien elle pourra durer. Il ne m'importe, pourvu que la sainte volonté de Dieu soit faite; mais je ne crois pas que ma fin soit bien éloignée, étant parvenue à la soixante et dixième année de mon âge. Mes moments et mes jours sont entre les mains de celui qui me fait vivre, et tout m'est égal, pourvu qu'ils se passent tous selon son bon plaisir, et ses adorables desseins sur moi. Dieu ne m'a jamais conduite par un esprit de crainte, mais par celui de l'amour et de la confiance.

Quand je pense néanmoins que je suis pécheresse, et que, par le malheur de cette condition, je puis tomber en tel état que je serais privée de l'amitié de mon Dieu, je suis humiliée au delà de tout ce qui se peut imaginer, et je me sens saisie de crainte que ce malheur ne m'arrive. Si cette crainte était de durée je ne pourrais

ni vivre ni subsister, parce qu'elle regarde la séparation d'un Dieu d'amour et de bonté, dont j'ai reçu plus de grâces et de miséricordes qu'il n'y a de grains de sable dans la mer. Mais la confiance d'un seul regard dissipe cette crainte, et me détournant la vue d'un objet si funeste, fait que je m'abandonne entre les bras de mon céleste Epoux pour y prendre mon repos.

Je me sens encore puissamment fortifiée de la protection de la très-sainte Vierge, qui est notre divine Supérieure, par le choix spécial et par le vœu solennel que notre Communauté en a fait depuis plusieurs années. Cette divine Mère nous assiste sensiblement; elle nous donne un secours continuel dans nos besoins, et elle nous conserve comme la prunelle de son œil. C'est elle qui soutient notre famille d'une manière secrète, mais efficace; c'est elle qui fait toutes nos affaires; c'est elle qui nous a relevées de notre incendie et d'une infinité d'autres accidents, sous le poids desquels nous devions naturellement être accablées. Comme nous n'avons pu avoir des religieuses de France, elle nous a donné six novices qui sont toutes de très-bons sujets, capables de nous aider à soutenir le poids de nos fonctions, qui croissent de jour en jour. Que puis-je craindre sous les ailes d'une si puissante et si aimable protectrice? Remerciez la divine bonté et cette sainte Mère de leur assistance sur notre petite Communauté, et sur moi en particulier, qui suis la plus infirme et la plus imparfaite de toutes.

De Québec, le 12 d'octobre 1668.

LETTRE CXCIV.

AU MÊME.

La paix favorise les ouvriers de l'Evangile. — A l'imitation des révérends Pères Jésuites, les ecclésiastiques travaillent dans les Missions. — Emplois ordinaires des sauvages. — Il est difficile de les polir et civiliser. — Maladies universelles que l'on dit être les effets des comètes.

Mon très-cher fils,

Depuis que nous jouissons du bonheur de la paix, nos missions fleurissent et prospèrent avec beaucoup de bénédiction. C'est une chose merveilleuse de voir le zèle des ouvriers de l'Evangile. Ils sont tous partis pour leurs missions avec une ferveur et un courage qui nous donnent sujet d'en espérer de grands succès. Cette paix des Iroquois et des autres nations a fait tant de bruit en France, et a tellement frappé plusieurs personnes du zèle de la gloire de Dieu, que M. l'abbé de Queylus est venu cette année et a amené avec lui plusieurs ecclésiastiques pour Montréal. Plusieurs d'entre eux sont de qualité et de naissance, gens bien faits, qui portent la piété dépeinte sur le visage. M. l'abbé de Fénelon n'a point eu de honte de se faire compagnon d'un ecclésiastique plus jeune que lui dans une mission iroquoise, à l'exemple de nos révérends Pères. La moisson est grande; Dieu envoie aussi des ouvriers à proportion.

Mgr notre Prélat entretient en sa maison un certain nombre de jeunes garçons sauvages, et autant de Français, afin qu'étant élevés et nourris ensemble, les premiers prennent les mœurs des autres, et se francisent. Les révérends Pères font de même; Messieurs du séminaire de Montréal vont imiter. Et quant aux filles, nous en avons aussi de sauvages avec nos pensionnaires françaises, pour la même fin. Je ne sais à quoi tout cela se terminera, car, pour vous parler franchement, cela me paraît très-difficile. Depuis tant d'années que nous sommes établies en ce pays, nous n'en avons pu civiliser que sept ou huit qui aient été francisées; les autres, qui sont en grand nombre, sont toutes retournées chez leurs parents, quoique très-bonnes chrétiennes. La vie sauvage leur est si charmante à cause de sa liberté, que c'est un miracle de les pouvoir captiver aux façons d'agir des Français, qu'ils estiment indignes d'eux, qui font gloire de ne travailler qu'à la chasse ou à la navigation ou à la guerre. Ils mènent leurs femmes et leurs enfants à leurs chasses, et ce sont elles qui écorchent les bêtes, qui passent les peaux, qui boucanent les chairs et le poisson, qui coupent tout le bois, et enfin qui ont le soin de tout le ménage, tandis que les hommes vont chasser. Quand ils sont dans leurs cabanes, ils regardent faire leurs femmes en petunant (fumant). Tout leur travail, outre ce que je viens de dire, est de faire leurs cabanes et les berceaux de leurs enfants, leurs raquettes, leurs traînes (traîneaux) et leurs canots. Tout autre ouvrage leur paraît bas et indigne d'eux. Les enfants apprennent tout cela quasi dès la naissance. Les femmes et les filles canotent (font manœuvrer les canots) comme les hommes. Jugez de là s'il

est aisé de les changer après des habitudes qu'ils contractent dès l'enfance, et qui leur sont comme naturelles.

Depuis mes dernières lettres, le pays a ressenti les effets de la comète qui parut au mois d'avril : savoir des maladies de rhumes qui ont été universels et si fâcheux, que plusieurs ont été à deux doigts de la mort. Ils commençaient par des ébullitions comme de rougeole; et ils étaient accompagnés de fièvres continues, de maux de gorge et d'autres accidents dangereux. Personne néanmoins n'en est mort. Depuis six semaines notre infirmerie a toujours été remplie. J'en ai été attaquée comme les autres, sans pourtant aller à l'infirmerie. J'ai été seulement huit jours sans me lever à quatre heures, à cause de la fièvre et de la toux. L'on dit que ce sont là des effets de la comète, mais je crois que ce sont des coups de la justice de Dieu, qui comme un bon Père veut châtier son peuple. Quoi qu'il en soit, cette comète n'a causé aucune malignité sur les blés, dont la moisson a été abondante, en sorte qu'il y a sujet d'espérer que l'on trouvera de quoi nourrir tout le monde. Nous en rendons nos actions de grâces à Celui qui nous comble de tant de biens, et qui, nourrissant les oiseaux du Ciel, ne refuse pas aux hommes, quoique pécheurs, leur nourriture et leur soutien.

De Québec, le 17 d'octobre 1668.

LETTRE CXCV.

A SA NIÈCE, RELIGIEUSE URSULINE.

Elle lui parle de la conduite de Dieu sur son fils et sur elle, et des dangers où est un religieux élevé dans les charges.

Ma très-chère et bien-aimée fille,

J'ai reçu cette année quatre lettres de votre part: vous ne sauriez davantage m'obliger que de me donner de vos nouvelles par toutes les voies; si j'en avais de plus fréquentes, je me donnerais aussi plus souvent la consolation de vous donner des miennes, mon cœur étant tout à fait attaché au vôtre et à celui du Père Martin. Sachant que vous êtes tous deux à notre bon JÉSUS, c'est ma joie de vous voir en lui, et de lui demander votre perfection, comme je lui demande la mienne propre.

Je crois que vous avez su plus tôt que moi, que le Père M. (Claude Martin, son fils) est à présent à Paris en qualité d'assistant du révérend Père Général. Il m'en écrit avec confusion de se voir élevé en cette charge. De ma part, j'ai toujours craint l'élévation pour lui et pour moi, et je n'ai jamais rien demandé à Dieu pour lui, que de lui faire la grâce d'être un véritable pauvre d'esprit, caché en lui et aux yeux des créatures. J'ai, dis-je, demandé à Dieu pour lui ce que j'ai demandé pour moi; et je le demande aussi pour vous, ma chère

fille, que je voudrais pouvoir placer dans le cœur de notre divin Sauveur, vrai Père des pauvres. Mais cependant Notre-Seigneur a élevé ce pauvre homme dans des charges honorables dès sa jeunesse, ce qui me rendait inconsolable sans un mouvement qui me dit que la divine Majesté en veut peut-être faire un instrument de sa gloire : cela m'arrête et me fait acquiescer à ses conduites sur moi, et sur celui que j'ai abandonné par son inspiration dès son enfance. Ah! ma chère fille, qu'il est bon de s'abandonner à corps perdu entre les bras de Dieu, et de ne s'appuyer que sur la providence d'un si bon Père! Je vous le dis en confiance pour sa gloire, cet enfant était encore au berceau qu'il m'était impossible de rien demander à Dieu pour lui ni pour moi, sinon que nous fussions de ses véritables pauvres. Je voyais la pauvreté de l'Evangile préférable à tous les empires du monde, et elle me semblait d'un si grand prix que toutes les choses de la terre ne me paraissaient en comparaison que de la poussière, et comme rien.

Enfin la divine bonté a conduit les choses où vous les voyez, et comme nous les expérimentons. Après qu'elle eut fait ces grâces à mon fils et à moi, vous étiez dans mon esprit comme la chose qui me restait la plus chère dans le monde : j'entrepris de poursuivre auprès de la divine Majesté qu'elle eût la bonté de vous en retirer, et de vous donner à son bien-aimé fils. Elle m'a enfin écoutée, et elle vous a appelée par des voix assez extraordinaires. Vous ne sauriez croire combien ce coup de grâce a donné de repos à mon esprit, ni combien mon âme s'est épanchée en la présence d'un si bon Dieu, pour lui en rendre mes actions de grâces. Que reste-il donc, ma plus que très-chère fille, sinon de correspondre à des grâces si éminentes et à des

dons si inestimables par un généreux mépris de nous-mêmes, du monde et de l'esprit du monde, qui est si glissant, qu'il se fourre dans les états les plus sublimes et dans les actions les plus saintes. Ah! mon Dieu, si nous avions une fois obéi comme il faut aux mouvements et aux attraits de la grâce, que nous serions heureux! Nous expérimenterions les douceurs de cette béatitude qui fait enfants de Dieu ceux qui la possèdent.

Quant au Père Martin, il faut que je vous dise qu'ayant appris qu'il était auprès du révérend Père Général, j'ai demeuré quelque temps craintive dans la pensée que l'élévation est souvent la veille de quelque chute, soit spirituelle, soit temporelle, et que le plus sûr pour un religieux est de demeurer en son lieu, caché aux yeux des autres et aux siens propres. Une autre pensée qui succéda à la première rendit le calme à mon esprit, que les supérieurs de l'Ordre établis à la conduite et au choix des autres, avaient l'esprit de Dieu, et que si ce pauvre religieux n'avait été homme de bien, ils ne l'eussent pas élevé en cette place : ainsi je ne pensai plus qu'à le recommander à Dieu, ce que je fais de toute mon affection, et je vous prie de joindre vos prières aux miennes.

De Québec, le 20 d'octobre 1668.

LETTRE CXCVI.

A SON FILS.

Retour de M. Talon en France. — Personnes ramassées et envoyées en Canada. — De la nature et qualité des fruits de ce pays-là. — Eloge d'un honnête bourgeois de Québec.

Mon très-cher fils,

Enfin voilà M. Talon qui nous quitte et qui retourne en France, au regret de tout le monde et à la perte de tout le Canada. Car depuis qu'il est ici en qualité d'intendant, le pays s'est plus fait et les affaires ont plus avancé qu'elles n'avaient fait depuis que les Français y habitent. Le roi envoie en sa place un nommé M. de Bouteroue, dont je ne sais pas encore la qualité ni le mérite.

Les navires n'ont point apporté de malades cette année. Le vaisseau arrivé était chargé comme d'une marchandise mêlée. Il y avait des Portugais, des Allemands, des Hollandais, et d'autres de je ne sais quelles nations. Il y avait aussi des femmes maures, portugaises, françaises et d'autres pays. Il est venu un grand nombre de filles, et l'on en attend encore. La première mariée est la mauresque, qui a épousé un Français. Quant aux hommes, ce sont des gens qui ont été cassés du service du Roi, et que Sa Majesté a voulu être envoyés en ce pays. On les a tous mis au Bourg-Talon

à deux lieues d'ici, pour y habiter et le peupler. Quand ils auront mangé la barrique de farine et le lard que le Roi leur donne, ils souffriront étrangement jusqu'à ce qu'ils aient défriché. L'on ne veut plus demander que des filles de village, propres au travail comme les hommes; l'expérience fait voir que celles qui n'y ont pas été élevées ne sont pas propres pour ici, étant dans une misère d'où elles ne se peuvent tirer.

L'estime que je vous fis les années dernières des citrouilles des Iroquois vous en a donné de l'appétit. Je vous en envoie de la graine, que les Hurons nous apportent de ce pays-là, mais je ne sais si votre terroir n'en changera pas le goût. On les apprête en diverses manières : en potage avec du lait et en friture; on les fait encore cuire au four comme des pommes, ou sous la braise comme des poires; et de la sorte il est vrai qu'elles ont le goût de pommes de rainettes cuites. Il vient à Montréal des melons aussi bons que les meilleurs de France; il n'en vient que rarement ici, parce que nous ne sommes pas tant au sud. Il y a aussi une certaine engeance qu'on appelle des melons d'eau, qui sont faits comme des citrouilles, et se mangent comme les melons; les uns les salent, les autres les sucrent; on les trouve excellents, et ils ne sont point malfaisants. Les autres plantes potagères et les légumages sont comme en France. L'on en fait la récolte comme du blé, pour en user tout l'hiver jusqu'à la fin de mai, que les jardins sont couverts de neige.

Quant aux arbres, nous avons des pruniers, lesquels étant bien fumés et cultivés nous donnent du fruit en abondance durant trois semaines. On ne fait point cuire les prunes au four, car il n'en reste qu'un noyau couvert d'une peau; mais on en fait de la marmelade

avec du sucre, qui est excellente. Nous faisons la nôtre avec du miel, et cet assaisonnement suffit pour nous et pour nos enfants. On fait encore confire des groseilles vertes, comme aussi du piminan, qui est un fruit sauvage, que le sucre rend agréable. L'on commence à avoir des pommes de rainette et de calville, qui viennent ici très-belles et très-bonnes, mais l'engeance en est venue de France. Voilà nos ménages et nos délices, qui seraient comptées pour rien en France, mais qui sont ici beaucoup estimées.

Le porteur de la présente est M. de Dombour, qui va en France pour accompagner madame Bourdon, sa mère. Je vous prie de les recevoir avec des démonstrations d'amitié, parce que c'est une famille que j'aime et chéris plus qu'aucune de ce pays. Ils n'ont pas voulu partir sans vous porter un mot de ma part, afin d'avoir la consolation de vous voir et de vous parler. M. Bourdon était procureur du roi, charge qui lui fut donnée à cause de sa probité et de son mérite. Il avait avec moi une liaison de biens spirituels très-particulière. Car sous son habit séculier, il menait une vie des plus régulières. Il avait une continuelle présence de Dieu et union avec sa divine Majesté. Il a une fois risqué sa vie pour faire un accommodement avec les Hollandais, à l'occasion de nos captifs Français : car cet homme charitable se donnait entièrement au bien public. C'était le père des pauvres, le consolateur des veuves et des orphelins, l'exemple de tout le monde; enfin depuis qu'il s'est établi en ce pays, il s'est consumé en toute sorte de bien et de bonnes œuvres. Il avait quatre filles qu'il a toutes données au service de Dieu, et sa générosité a fait ce coup avec beaucoup de plaisir et de suavité. Deux ont été Hospitalières, il y en a

une de morte; les deux aînées sont Ursulines en notre monastère et sont très-bonnes religieuses. Il lui restait deux fils, le plus jeune fait ses études à Québec, et l'aîné est celui qui vous présente cette lettre. Je les considère comme mes neveux, et c'est ce qui fait que je vous recommande celui-ci avec tant d'empressement.

Quant à madame Bourdon, elle a une grande inclination de vous voir. Cette dame est un exemple de piété et de charité dans tout le pays. Elle et madame d'Ailleboust sont liées ensemble pour visiter les prisonniers, assister les criminels, et les porter même en terre sur un brancard.[1] Celle dont je vous parle, comme la plus agissante et portative (prompte à faire des démarches de zèle), est continuellement occupée à ces bonnes œuvres et à quêter pour les pauvres, ce qu'elle fait avec succès. Enfin elle est la mère des misérables, et l'exemple de toutes sortes de bonnes œuvres. Avant que de passer en Canada, où elle n'est venue que par un principe de piété et de dévotion, elle était veuve de M. de Monceaux, gentilhomme de qualité. Quelque temps après son arrivée, M. Bourdon demeura veuf

(1) Le femme d'un gouverneur de province et celle d'un procureur du roi assistant les criminels au supplice et portant elles-mêmes leur corps au cimetière sur un brancard, ne seront probablement jamais imitées par des personnes de leur sexe et de leur condition; mais de pareils traits donnent lieu d'admirer l'héroïsme dont la nature humaine est capable quand elle est inspirée par la foi et soutenue par la piété chrétienne. La folie de la croix, qui est la sagesse divine humanisée, se montre là dans toute sa splendeur.

De nos jours on a vu une pauvre ouvrière de campagne, âgée de quinze ou seize ans seulement, porter seule au cimetière dans une brouette des cadavres de cholériques dont personne n'osait approcher. Les hommes y firent peu d'attention, mais Dieu a trouvé cela si beau, qu'il a récompensé Louise Lateau comme on sait; il lui a donné la décoration divine des stigmates.

avec sept enfants, dont aucun n'était capable d'avoir soin de son père ni de soi-même. Elle eut un puissant mouvement d'assister cette famille, et pour cet effet elle se résolut d'épouser M. Bourdon, dont la vertu lui était assez connue, mais à condition qu'ils vivraient ensemble comme frère et sœur. Cela s'est fait, et la condition a été exactement observée. Elle se ravala de condition, pour faire ce coup de charité, qui fut jugé en France, où elle était fort connue, tant à Paris qu'à la campagne, comme une action de légèreté, eu égard à la vie qu'on lui avait vu mener, bien éloignée de celle du mariage. Mais l'on a bien changé de pensée, quand on a appris tout le bien qui a réussi de cette généreuse action. Car elle a élevé tous les enfants de M. Bourdon avec une débonnaireté nonpareille, et les a mis dans l'état où il sont à présent. Je vous ai fait ce grand discours pour honorer la vertu de cette dame et de sa pieuse famille, et pour faire voir qu'il y a des personnes d'honneur et de mérite en ce pays. Témoignez de l'amitié à celles-ci ; elles le méritent.

De Québec, le . *1668.*

LETTRE CXCVII.

A UNE RELIGIEUSE URSULINE DE TOURS.

(*La Mère Marie de la Nativité.*)

Elle lui témoigne les désirs qu'elle a de mourir, afin de jouir de Dieu, et sa joie d'être à la veille d'être déchargée, afin de s'y préparer.

Ma révérende et très-chère Mère,

Je n'ai qu'un petit quart d'heure à vous donner, le vaisseau étant prêt de faire voile. Je veux l'employer pour dire que vous êtes et serez toujours mon intime Mère, pour laquelle mon cœur porte tous les bons désirs et tous les sentiments d'une amitié des plus sincères. Nous avons reçu tout ce que votre libéralité nous a envoyé cette année; nous l'avons présenté de votre part à notre divin Maître et à sa sainte famille. Tous ces beaux présents me font beaucoup d'honneur; mais je fais un transport de cet honneur à Dieu, puisque c'est pour Lui et pour son amour que vous les faites. Il est le rémunérateur de ceux qui donnent; je le prie d'être le vôtre et de vous donner une très-ample récompense.

Je me réjouis de ce que nous perdrons bientôt les connaissances de la terre pour n'avoir plus de communication qu'avec les citoyens du ciel. Ma santé ne laisse pas d'être un peu meilleure, mais je ne sais si ce sera pour longtemps : je sais seulement qu'une personne

de soixante-dix ans ne peut pas aller loin; et j'en suis toute glorieuse, parce que je serai délivrée du plus grand de mes ennemis. Je soumets néanmoins tous mes désirs à ceux de Dieu; que sa très-sainte volonté soit faite.

J'ai été consolée d'apprendre que votre santé est meilleure. Cette convalescence vous fera peut-être concourir dans votre élection, qui va se faire quasi au même temps que la nôtre. Pour moi je suis ravie d'en être exempte pour jamais; le temps et l'âge m'en excusent légitimement. Que si Dieu me donne plus de santé qu'à l'ordinaire, c'est peut-être pour me donner le moyen de me disposer à bien mourir, et pour me préparer plus efficacement à comparaître en sa présence. Ayez pitié de moi, mon aimable Mère, et priez Notre-Seigneur pour ma véritable conversion, comme je le prie de vous donner une véritable sainteté.

De Québec, 1669.

LETTRE CXCVIII.

A SON FILS.

Description touchante de sa vocation à l'état religieux, et de la conduite de Dieu sur elle et sur son fils.

Mon très-cher fils,

Un navire de France est arrivé à notre port vers la fin de juin, et depuis il n'en a paru aucun. Celui-ci

nous a apporté de vos nouvelles, qui m'ont donné sujet de louer Dieu de ses bontés sur vous et sur moi. La plus grande joie que j'aie en ce monde est d'y faire réflexion, et je vois que celle que vous y faites sur l'expérience que vous en avez vous touche vivement, et qu'elle vous est utile. N'êtes-vous pas bien aise, mon très-cher fils, de ce que je vous aie abandonné à sa sainte conduite en vous quittant pour son amour? n'y avez-vous pas trouvé un bien qui ne se peut estimer? Sachez donc encore une fois qu'en me séparant actuellement de vous, je me suis fait mourir toute vive, et que l'Esprit de Dieu, qui était inexorable aux tendresses que j'avais pour vous, ne me donnait aucun repos que je n'eusse exécuté le coup : il en fallut passer par là, et lui obéir sans raison (sans raisonnement), parce qu'il n'en veut point dans l'exécution de ses volontés absolues. La nature qui ne se rend pas sitôt quand ses intérêts y sont engagés, surtout quand il s'agit de l'obligation d'une mère envers un fils, ne pouvait se résoudre. Il me semblait qu'en vous quittant si jeune, vous ne seriez pas élevé dans la crainte de Dieu; et que vous pourriez tomber en quelque mauvaise main, ou bien sous quelque conduite où vous seriez en danger de vous perdre; et ainsi, que je serais privée d'un fils que je ne voulais élever que pour le service de Dieu, demeurant avec lui dans le monde jusqu'à ce qu'il fût capable d'entrer en quelque religion, qui était la fin à laquelle je l'avais destiné.

Ce divin Esprit qui voyait mes combats, était impitoyable à mes sentiments, me disant au fond du cœur : Vite, vite, il est temps, il n'y a plus à tarder, il ne fait plus bon dans le monde pour toi. Alors il m'ouvrait la porte de la religion, sa voix me pressant toujours

par une sainte impétuosité, qui ne me donnait point de repos ni de jour ni de nuit. Il faisait mes affaires, et mettait les dispositions du côté de la religion d'une manière si engageante, que tout me tendait les bras, en sorte que si j'eusse été la première personne du monde avec tous ses avantages, je n'y eusse pas trouvé plus d'agrément (bienveillance). Dom Raymond faisait tout ce qu'il fallait auprès de ma sœur, et lui-même me mena où Dieu me voulait. Vous vîntes avec moi, et en vous quittant, il me semblait qu'on me séparât l'âme du corps avec des douleurs extrêmes. Et remarquez que dès l'âge de quatorze ans j'avais une très-forte vocation à la religion, laquelle ne fut pas exécutée parce qu'on ne correspondait pas à mon désir; mais depuis l'âge de dix-neuf à vingt ans mon esprit y demeurait, et je n'avais que le corps dans le monde, pour vous élever jusqu'au moment de l'exécution de la volonté de Dieu sur vous et sur moi.

Après que je fus entrée, et que je vous voyais venir pleurer à notre parloir et à la grille de notre chœur; que vous passiez une partie de votre corps par le guichet de la communion; que par surprise voyant la grande porte conventuelle ouverte pour les ouvriers, vous entriez dans notre cour; que vous avisant qu'il ne fallait pas faire ainsi, vous vous en alliez à reculons, afin de pouvoir découvrir si vous ne me pourriez voir : quelques-unes des Sœurs novices pleuraient, et me disaient que j'étais bien cruelle de ne pas pleurer, et que je ne vous regardais pas seulement. Mais hélas! les bonnes Sœurs ne voyaient pas les angoisses de mon cœur pour vous, non plus que la fidélité que je voulais rendre à la sainte volonté de Dieu. La batterie recommençait lorsque pleurant vous veniez dire à la grille

qu'on vous rendit votre mère, ou qu'on vous fit entrer pour être religieux avec elle. Mais le grand coup fut lorsqu'une troupe de jeunes enfants de votre âge vinrent avec vous vis-à-vis des fenêtres de notre réfectoire, disant avec des cris étranges qu'on me rendît à vous : et votre voix plus distincte que les autres disait là qu'on vous rendît votre mère, et que vous la vouliez avoir. La Communauté qui voyait tout cela était vivement touchée de douleur et de compassion, et quoiqu'aucune ne me témoignât être importunée de vos cris, je crus que c'était une chose qu'on ne pourrait pas supporter longtemps, et qu'on me renverrait dans le monde pour avoir soin de vous. A la sortie des grâces, lorsque je remontais au noviciat, l'Esprit de Dieu me dit au cœur que je ne m'affligeasse point de tout cela, et qu'il prendrait soin de vous. Ces divines promesses mirent le calme en tout moi-même, et me firent expérimenter que *les paroles de Notre-Seigneur sont esprit et vie*, et qu'il était si fidèle en ses promesses, que *le ciel et la terre passeraient plutôt qu'une seule de ses paroles demeurât sans son effet :* en sorte que si tout le monde m'eût dit le contraire de ce que m'avait dit cette parole intérieure, je ne l'eusse pas cru.

Depuis ce temps-là je n'eus plus de peine ; mon esprit et mon cœur jouissaient d'une paix si douce dans la certitude que je ressentais que les promesses de Dieu s'accompliraient en vous, que je voyais toutes choses faites à votre avantage et des suites (ressources suivies), pour vous faire avancer dans les voies que j'avais désirées pour votre éducation. Incontinent après vous fûtes envoyé à Rennes pour faire vos études, puis à Orléans, la Bonté divine me donnant accès auprès des révérends Pères Jésuites qui eurent soin de vous; vous savez les

secours de Dieu à ce sujet. Enfin, mon très-cher fils, vous voilà aussi bien que moi, dans l'expérience des infinies miséricordes d'un si bon Père : laissons-le faire, nous verrons bien des choses si nous lui sommes fidèles ; continuez de le prier pour moi.

De Québec, le 30 de juillet 1669.

LETTRE CXCIX.

AU MÊME.

Progrès de la Foi chez les Iroquois, Outaouak et autres nations. — Industrie des Pères Jésuites pour attirer les sauvages. — Zèle d'un jeune laïque qui s'était dévoué au service des Missions.

Mon très-cher fils,

J'ai cru devoir vous faire un petit abrégé des nouvelles de cette Eglise en attendant que la Relation vous en donne de plus amples. Vous saurez donc que les ouvriers de l'Evangile sont répandus dans toutes les nations Iroquoises, où ils ont été reçus comme des personnes très-considérables en toutes manières. Le révérend Père Pierron, qui seul gouverne les villages et les bourgs des Agneronons, a tellement gagné ces peuples, qu'ils le regardent comme un des plus grands génies du monde. Il a eu de très-grandes peines à les réduire à la raison, à cause des boissons que les Anglais et les Flamands leur donnent. Il a pris la liberté d'en écrire amplement au général des Anglais, qui a aussi

pouvoir sur les Hollandais, pour lui faire comprendre l'importance de cette mauvaise pratique, tant du côté de Dieu qui est offensé, que de celui des sauvages qui en perdent le corps et l'esprit. Il a même interposé l'autorité du roi, lui représentant que Sa Majesté ne souffrirait jamais que l'on perdît un peuple qui est soumis à son obéissance. Le gouverneur a reçu bénignement ses avis avec une requête des anciens Iroquois, qui se plaignent qu'on tue leur jeunesse et ruine leurs familles par ces boissons. Vous pouvez juger de là si le Père n'a pas gagné le cœur de ces anciens, puisqu'il les a réduits (soumis) dans une matière si délicate et si préjudiciable à la foi, qu'on ne pouvait aborder les hommes à cause de leur ivresse qui était presque continuelle. Si ce général tient sa parole, comme il a fait depuis ce temps-là, ce sera un grand obstacle levé pour l'instruction de ces peuples.

Comme le Père a divers vices à combattre, il a aussi besoin de différentes armes pour les surmonter. Il s'en trouvait plusieurs qui ne voulaient pas écouter la parole de Dieu, et qui se bouchaient les oreilles lorsqu'il voulait les instruire. Pour vaincre cet obstacle, il s'est avisé d'une invention admirable, qui est de faire des figures pour leur faire voir des yeux ce qu'il leur prêche de parole. Il instruit le jour, et la nuit il fait des tableaux, car il est assez bon peintre. Il en a fait un où l'enfer est représenté tout rempli de démons si terribles, tant par leurs figures que par les châtiments qu'ils font souffrir aux sauvages damnés, qu'on ne peut les voir sans frémir. Il y a dépeint une vieille iroquoise qui se bouche les oreilles pour ne point écouter un jésuite qui la veut instruire. Elle est environnée de diables qui lui jettent du feu dans les oreilles et qui la tour-

mentent dans les autres parties de son corps. Il représente les autres vices par d'autres figures convenables, avec les diables qui président à ces vices-là, et qui tourmentent ceux qui s'y laissent aller durant leur vie. Il a aussi fait le tableau du paradis, où les Anges sont représentés, qui emportent dans le ciel les âmes de ceux qui meurent après avoir reçu le saint baptême. Enfin il fait ce qu'il veut par le moyen de ses peintures. Tous les Iroquois de cette mission en sont si touchés qu'ils ne parlent dans leurs conseils que de ces matières, et ils se donnent bien de garde de se boucher les oreilles quand on les instruit. Ils écoutent le Père avec une avidité admirable, et le tiennent pour un homme extraordinaire. On parle de ces peintures dans les autres nations voisines, et les autres missionnaires en voudraient avoir de semblables, mais tous ne sont pas peintres comme lui. Il a baptisé un grand nombre de personnes. Les Iroquois désirent avec ardeur qu'une colonie française aille s'établir avec eux; le temps fera voir ce qui sera à faire.

Outre les villages d'Agné, les quatre autres nations Iroquoises sont gouvernées par les révérends Pères Jésuites. Il y a pourtant un petit bourg séparé, où deux ecclésiastiques de Montréal ont hiverné. La parole de Dieu est prêchée partout et la mission est si ample qu'il n'y a pas des ouvriers à demi (pas moitié de ce qu'il faudrait). On en a demandé en France et on en attend par les vaisseaux qui sont à venir. Tous ces bons Pères souffrent de grands travaux, mais ils sont encouragés par le fruit qu'ils voient de leur travail, et de ce que la connaissance de Dieu et de JÉSUS-CHRIST se répand par tout le monde.

Les révérends Pères Allouez et Nicolas ont amené

cette année six cents Outaouak, qui ont apporté à nos marchands une prodigieuse quantité de pelleteries, et qui, par même moyen, recherchent les occasions de faire la paix avec les Iroquois, contre lesquels ils avaient exercé un grand acte d'hostilité. Pour faire cette charité à cette nation, ces révérends Pères ont fait cinq cents lieues de chemin, mais la charité fait tout entreprendre et tout souffrir. Ils sont aussi venus pour quérir du secours et des ouvriers du saint Evangile : Car ils ont trouvé de grandes nations très-peuplées, entre lesquelles il y en a particulièrement une qui fait publiquement professsion de croire et d'embrasser notre sainte Foi. Un des plus grands biens pour l'avancement de ces peuples est qu'ils ne sont point attachés à la polygamie. Cette nation est bien au-delà des Outaouak, et il y en a d'autres encore plus éloignées. Le révérend Père Claude Dablon est déjà parti pour aller joindre ceux qui sont au pays et pour gouverner ces missions-là qui vont être les plus glorieuses de cette Amérique, tant pour le nombre d'âmes qui y habitent que pour les grands travaux qu'il y faut supporter. Le révérend Père Allouez m'a rendu visite, et je l'ai trouvé si changé par ses grandes fatigues, qu'à peine peut-on le reconnaître. Avec cela il est dans une ferveur ravissante et dans un désir qui le brûle de retourner à son église, qui ne lui sort point de l'esprit, de crainte qu'en son absence le diable ne lui ravisse quelqu'une de ses brebis. Il retourne seul en cette grande mission, et les autres dans les leurs. Le révérend Père Dablon, qui doit avoir l'inspection sur toutes, s'arrêtera à trois cents lieues d'ici, afin de leur donner les soulagements et les secours nécessaires. Il va faire en ce lieu-là une maison fixe, où les missionnaires s'assembleront dans les néces-

sités pour consulter ensemble, et y trouver leurs rafraîchissements, qu'on leur enverra de Québec. Les Iroquois poursuivent puissamment l'exécution de ce dessein, afin qu'on les soulage. L'on a baptisé dans ces missions-là un grand nombre de sauvages adultes, mais incomparablement plus d'enfants, de malades, de moribonds.

Au même temps que nos révérends Pères sont partis, Mgr notre évêque a envoyé deux ecclésiastiques de Montréal à quelques nations du côté des Outaouak. Ils sont dans une ferveur admirable : aussi ont-ils besoin de cette grâce, ayant à passer des lieux dangereux, pour les bouillons d'eau qui s'y rencontrent.

M. L'abbé de Fénelon ayant hiverné aux Iroquois, nous a rendu une visite dans un voyage qu'il a fait à Québec. Je lui ai demandé comment il avait pu subsister n'ayant eu que de la sagamité pour tout vivre et de l'eau pure à boire. Il m'a reparti qu'il y était si accoutumé et qu'il s'y était tellement fait, qu'il ne faisait point de distinction de cet aliment à aucun autre; et qu'il allait partir pour y retourner et y passer encore l'hiver avec M. Trouvé, qu'il n'avait laissé que pour venir quérir de quoi payer les sauvages qui les nourrissent. Le zèle de ces grands serviteurs de Dieu est admirable.

Deux ecclésiastiques du séminaire de monseigneur viennent de partir pour visiter et instruire toutes les personnes des habitations françaises. Ils ont bien deux cents lieues à faire dans ce circuit (voyage d'aller et de venir).

Je ne fermerai pas cette matière des missions sans vous dire un mot du bon Boquet qui ne fait qu'aller et venir dans toutes les missions; aussi l'appelle-t-on par divertissement le courrier apostolique, parce que

dès son enfance il s'est dévoué au service des missions. Il s'acquitte de son office de courrier avec une générosité nonpareille. Il fait le circuit des lieux où sont les Pères, et à peine est-il de retour qu'il part pour recommencer ses courses, et faire des voyages immenses parmi des hasards continuels. Dieu lui donne des forces pour de si grandes fatigues. Il ne se soucie non plus de sa vie que de la paille. Il est sans cesse en danger de la perdre par quelque coup de hache. Il est connu de tous les sauvages, qui le craignent et l'estiment, car comme il sait les langues, il leur rend sans cesse le change quand ils font quelque insolence. Il sait parfaitement tous les chemins, c'est pourquoi il conduit nos Pères dans leurs missions, traînant à son col leurs hardes et leurs provisions. Etant arrivé il ne se repose point; il pense à pourvoir les Pères de leurs nécessités; il va à la pêche du poisson, qu'il fait sécher et boucaner pour assaisonner leur sagamité. On le nomme le courrier apostolique; je le nommerais volontiers le visiteur évangélique, car il va de mission en mission visiter les ouvriers de l'Evangile, et partout il fait ce que je viens de dire. Il nous apporte de leurs nouvelles et leur reporte les nôtres. Il est de retour depuis huit jours et nous a appris que tous nos Pères sont en bonne santé, qu'ils font de grands fruits chacun de leur côté, et qu'ils ont baptisé beaucoup de sauvages. Les lettres que les Pères ont écrites, confirment la même chose. Je vous écrirai par une autre voie les autres nouvelles du pays.

De Québec, le 1er de septembre 1669.

LETTRE CC.

AU RÉVÉREND PÈRE PONCET, JÉSUITE.

Industrie des révérends Pères Jésuites pour convertir les sauvages. — Elle fait avec adresse l'éloge du Père à qui elle écrit.

Mon révérend et très-cher Père,

Nous avons été trompées de ne vous point avoir cette année : nous faisions déjà notre compte que vous succéderiez au révérend Père Lallemant, si Dieu l'appelait de ce monde, dans les secours spirituels et temporels qu'il nous rend. Nous avons pensé le perdre cette année, mais nous nous consolions dans l'espérance de trouver en vous un autre lui-même.

Tous nos révérends Pères sont en des ferveurs nonpareilles. Le révérend Père Pierron fait des merveilles à Agné avec ses tableaux. Vous savez qu'il est assez bon peintre, et il en a fait un grand de l'enfer qui est effroyable au dernier point, plein de diables et de sauvages damnés. L'on y voit les instruments des supplices, les feux, les serpents et autres semblables représentations effroyables. On y voit dépeinte une vieille qui se bouche les oreilles de peur d'entendre un Jésuite qui veut l'instruire. Les diables, après l'avoir tentée, la tourmentent et lui jettent du feu dans les oreilles, qu'elle n'a pas voulu ouvrir à la parole de Dieu. Il a

fait un autre tableau du paradis, où les Anges enlèvent les âmes des sauvages qui meurent après avoir reçu le Baptême. Ces pauvres gens sont si ravis de voir ces figures, que, bien loin de se boucher les oreilles, ils suivent le Père partout, et le tiennent pour le plus grand génie du monde. Il y a une femme iroquoise si fervente et si zélée pour nos saints mystères, qu'elle sert de dogique (catéchiste) au Père, allant de cabane en cabane pour instruire et pour faire les prières. Votre révérence saura tout cela du révérend Père Chaumonot; je m'oublie de moi-même de lui en parler. Votre révérence a été en ces lieux-là : elle y a semé, et les autres recueillent le fruit de ses travaux. Je m'assure qu'elle n'en aura pas moins de mérite que si elle les moissonnait elle-même. Ses mains mutilées en reluiront dans l'éternité, aussi bien que les autres parties de son corps qui ont porté tant de meurtrissures, et que ses oreilles qui ont été remplies de tant d'injures et de brocards. J'en ai encore le sentiment, mon très-cher Père, et je bénis Dieu qui vous a donné le moyen *de le porter et de le glorifier en votre corps par vos souffrances.* Ah! je ne souffre rien, et je mourrai sans avoir rien fait ni souffert. Si les ouvriers du saint Evangile ne me font la grâce de me faire part de leurs travaux, je serai très-mal; ils me le font espérer, et c'est ce qui me console dans mes pauvretés. Faites-moi toujours part des vôtres, mon très-cher Père, et souvenez-vous de notre convention;[1] nous l'accomplissons de notre part, et comme nous croissons en nombre, nos petits biens spirituels augmentent de même. Priez la divine Bonté

(1) Cette convention est une communication de biens spirituels. (Note de Dom Cl. Martin.)

d'y donner sa bénédiction, puisqu'il y va de votre intérêt aussi bien que du nôtre.

De Québec, le 7 d'octobre 1669.

LETTRE CCI.

A LA SUPÉRIEURE DES URSULINES DE MONS.

Elle la remercie de lui avoir appris qu'il y a un grand nombre de monastères d'Ursulines de la Congrégation de Bordeaux en Flandre et en Allemagne. — Nouvelles du Canada et du couvent de Québec. — Elle remercie les Ursulines de Mons de ce qu'elles font faire une nouvelle vie d'Anne de Beauvais. — Eloge de la défunte Mère Marie de Saint-Joseph. — Conversions parmi les sauvages.

Ma révérende et plus que très-chère Mère,

Jésus soit notre vie et notre amour pour le temps et pour l'éternité.

J'ai reçu la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire, avec tout l'amour et le respect que je dois à la bonté de votre cœur, si charitable et si cordial, de vouloir bien se souvenir de ses pauvres sœurs qui sont en ce bout du monde. Je chéris la rencontre que vous avez faite du révérend Père Pierron, le frère duquel demeure proche de notre monastère, dans la maison principale de leur compagnie en ces contrées, lequel m'a rendu votre chère lettre, laquelle me comble de joie et notre Communauté, y apprenant que notre ordre est étendu dans les lieux que vous me désignez.

Je savais bien que les révérendes Mères Ursulines de la Congrégation de Paris étaient établies en Allemagne et même dans la ville impériale, mais j'ignorais que notre Congrégation de Bordeaux possédât ce que votre bonté me décrit; j'en rends de très-humbles grâces à Notre-Seigneur et je m'en conjouis avec vous, mon aimable Mère, et avec nos bonnes Mères de Bordeaux, en répondant à la lettre qu'elles me font l'honneur de m'écrire.

Permettez-moi, s'il vous plaît, de vous demander si vous êtes sorties de notre maison de Bordeaux, ou si quelques religieuses de Bordeaux sont allées fonder chez vous un monastère où ensuite vous seriez entrées de manière que vous auriez embrassé notre institut en votre pays comme les filles Canadiennes issues des Français habitants de ce lieu, se sont faites religieuses avec nous.

Donc pour répondre à votre juste inclination d'apprendre quelques particularités de notre Communauté, ma très-chère Mère : premièrement je vous dirai qu'il y a plus de trente ans que nous sommes établies à Québec, qui est le port où abordent les navires de France. Lorsque nous y sommes venues, il n'y avait que cinq ou six petites maisons tout au plus; tout le pays était de grandes forêts pleines de halliers. Maintenant Québec est une ville, au delà et aux environs de laquelle se trouvent quantité de bourgs et villages, dans une étendue de plus de cent lieues. Dans ces commencements nous étions entourés de sauvages, les hommes et les femmes nus jusqu'à la ceinture, excepté l'hiver qu'ils étaient couverts de peaux de bêtes. La hantise (fréquentation) des Français les a fait se couvrir, tant les uns que les autres, modestement. Nous commençâmes par leurs

filles et leurs femmes, en leur donnant à entendre qu'ils avaient chacun un ange que Dieu leur donnait pour les garder des démons, et qu'il s'enfuirait si elles ne se couvraient pas modestement. Les révérends Pères Jésuites leur faisaient de longs sermons à ce sujet. Nous avons appris leur langue par précepte et par étude dès le commencement. Toutes ces nations-là que nous trouvâmes habiter en ces lieux sont bons chrétiens à présent, et ils élèvent leurs enfants et familles comme les Français; mais ils n'ont point de maisons de charpente, seulement des cabanes d'écorce soutenues de grosses perches de cèdre, qu'ils démontent lorsqu'ils veulent aller à la chasse dans les grands bois, où généralement tous vont hiverner; au printemps ils reviennent en leur lieu. C'est la façon des Algonquins, car les autres nations sont sédentaires. Tous ne vivent que de leur chasse et de blé d'Inde, duquel ils font de la bouillie; ils se vêtissent de leurs peaux de bêtes et ils en font aussi des couvertures dont ils se couvrent comme de manteaux dans l'hiver.

Dès le lendemain de notre arrivée, l'on nous amena les filles sauvages et celles des Français qui trafiquaient en ce pays, ce que l'on a continué jusqu'à présent. Comme ce pays a augmenté, nous avons pour l'ordinaire vingt à trente pensionnaires. Les françaises nous donnent cent et vingt livres de pension; nous prenons les filles sauvages gratuitement : encore leurs parents, qui sont passionnés pour leurs enfants, croient nous obliger beaucoup. Dès qu'elles entrent, ils remportent leurs haillons, nous les donnant nues; nous les dégraissons, car ils se graissent tous à cause qu'ils ne portent point de linge. Il nous faut chercher de quoi les vêtir, etc., ce qui nous charge grandement : toutefois la bonté de Dieu

nous a aidées, en sorte que nous n'avons pas encore manqué d'assister ces chères néophytes et de subsister en ce pays, où les frais sont immenses, quoique nous ayons un bien petit revenu. Pour les externes, je ne puis pas dire le nombre, parce qu'il y en a partie que le froid très-grand et les neiges obligent de demeurer l'hiver en leur maison. Enfin nous avons toutes celles de la haute et basse-ville; les Français nous amènent leurs filles de plus de soixante lieues d'ici, quoique. Mgr notre Prélat ait établi des maîtresses d'école à Montréal pour suppléer en ce lieu en attendant que nous y soyons établies.

Nous sommes vingt-deux religieuses, dont trois sont encore novices; en ce nombre il y a quatre sœurs converses. Nous sommes encore six professes de France; les autres ont fait profession en ce pays. Sept d'entre elles et deux novices sont filles du pays, les autres sont de France.

Madame de la Peltrie est toujours avec nous, c'est une sainte. Nous ne pouvons pas beaucoup nous augmenter, à raison que tout est exorbitamment cher en ce pays. Il ne nous est mort que trois religieuses depuis que nous sommes établies en Canada : savoir, ma chère Mère de Saint-Joseph, une converse de France et une de chœur, aussi de France, sœur du gouverneur de ces contrées, qu'il avait amenée de France avec madame sa femme. Elle entra parmi nous et y fit son noviciat et sa profession. Nous en avons renvoyé deux qui ne nous convenaient pas.

Toute notre Congrégation vous sera très-obligée, ma très-chère Mère, de faire remettre en état la vie de la vénérable Mère Anne de Beauvais : car, selon que je l'ai appris de feu ma Mère de Saint-Bernard, entre

les bras de laquelle elle rendit l'esprit, cette vie n'était pas correcte ni faite régulièrement.[1]

Pour ce qui regarde le récit (la notice) de ma chère Mère de Saint-Joseph ma compagne, lorsque je l'envoyai en France c'était seulement pour nos chères Mères de Tours, d'où nous étions sorties, afin de leur donner sujet de louer Dieu des grâces qu'il avait faites à cette bonne fille. Elles l'avaient élevée dès son enfance et elles s'étaient imposé un grand sacrifice en la laissant sortir de leur maison. Je fus fort surprise d'apprendre qu'un de nos amis, qui se doutait que j'envoyais ce récit à nos Mères, ouvrit mon paquet et le mit entre les mains du révérend Père Le Jeune, procureur des Missions, qui avait été longtemps le directeur de cette sainte âme en ce pays. Le Père inséra cette notice dans la Relation après l'avoir fait imprimer.

(1) Anne de Beauvais, née à Bordeaux vers 1586, fut associée aux fondatrices des Ursulines de cette ville, en 1606. Elle avait reçu des talents naturels tellement remarquables, qu'elle sut presque aussitôt lire que parler, et que sa raison fut développée bien avant l'âge ordinaire. Choisie à quatorze ans par un riche bourgeois de la ville pour être l'institutrice de ses filles, elle étonna par sa capacité et surtout par une piété incomparable. Toutes les jeunes personnes du quartier voulurent l'avoir pour directrice, et s'étant réunies sous sa conduite en une pieuse association, elles vivaient comme de petites religieuses, prenant la discipline et pratiquant toutes les austérités du cloître.

Devenue Ursuline, Anne fut nommée sous-prieure d'une fondation à vingt-et-un ans. Remise au noviciat pour éprouver son humilité, elle y demeura comme dans un paradis, rapporte un de ses historiens. Nommée ensuite plusieurs fois supérieure, elle mourut à Saumur dans l'exercice de cette charge. On lui attribua des miracles avant et après sa mort.

La Mère de l'Incarnation connaissait sa vie publiée en 1621 ; mais ayant appris qu'on venait d'en publier une nouvelle en Flandre, elle la demanda à la supérieure de Mons, et elle réitéra plusieurs fois cette demande, ainsi qu'on le verra plus loin.

Anne de Beauvais étant tombée dans un oubli immérité, nous nous proposons, avec le secours de Dieu, de publier sa vie de nouveau.

L'année d'après, nos Mères de Tours me mandèrent qu'elles avaient eu connaissance de sa mort avant d'en avoir reçu la nouvelle; voici comment. Une bonne sœur converse qui l'avait élevée et soignée dans le pensionnat, étant encore en son lit, la semaine que la Mère mourut, elle s'entendit appeler par elle lui disant : ma sœur, tenez-vous prête, vous partirez bientôt. Incontinent elle alla à la chambre de notre Mère de Saint-Bernard, prieure, et elle lui dit : Notre Mère, la Mère de Saint-Joseph est morte, elle m'a apparu et m'a dit : que je mourrai bientôt et que je me tienne prête. En effet, cette bonne sœur, nommée Sainte-Elisabeth de Sainte-Marthe, tomba malade et mourut après quelques jours. L'arrivée des vaisseaux fit connaître à nos Mères la vérité par nos lettres. Plusieurs personnes ont reçu de grandes grâces intérieures après l'avoir invoquée, et même la grâce de la vocation religieuse. Lorsqu'elle était au lit de la mort elle voyait que nous appréhendions une mauvaise affaire préjudiciable à notre Communauté; elle nous dit sans hésiter : Ne vous mettez pas en peine, cette affaire se terminera par une telle voie; en effet, la chose qui était de très-grande conséquence, arriva comme elle l'avait dit. Elle avait encore ajouté : « Lorsque je serai morte, je le demanderai à Dieu et cela arrivera. » Il est arrivé plusieurs choses qui nous ont fait expérimenter l'efficacité des prières de cette sainte âme. Je la connaissais à fond, ayant été novice avec elle et toujours ensemble jusqu'à la mort.

Il arriva un grand accident à M. de la Brétaiche, son beau-frère, qui avait grande compagnie chez lui pour une partie de chasse. Lorsqu'il se munissait de poudre, une étincelle de feu tomba sur un baril, qui à l'instant enleva la salle et les planchers et tout ce qui était

dedans. Monsieur fut enseveli sous les ruines ; madame de la Brétaiche, sœur de notre chère Mère, également ; elle était enceinte de huit mois. Aussitôt tout le monde se mit en mouvement pour soulever les décombres, et découvrir les victimes que l'on estimait mortes. On avait beau les appeler, l'on ne recevait aucune réponse. Enfin l'on trouva Monsieur enseveli dans les débris et respirant un peu. On trouva Madame encore plus profondément ensevelie, et auprès d'elle le tableau de notre chère Mère de Saint-Joseph, qui n'était pas endommagé le moins du monde. On porta cette dame quasi morte sur un lit. Etant un peu revenue à elle, elle dit qu'elle avait invoqué sa bonne sœur de Saint-Joseph ; et pour ce tableau l'on ne sait comment il avait été porté là, parce qu'il était pendu en un lieu qui en était éloigné. Quoique cette bonne dame eût été sous cette grande ruine, elle ne fut point blessée et accoucha quelque temps après d'un bel enfant. Cette protection fut attribuée aux prières de la Mère de Saint-Joseph ; il y eut un miracle évident en cette rencontre, parce que naturellement M. et madame de la Brétaiche en devaient mourir. Je dois ajouter que quand on tira ces bonnes personnes de dessous les ruines, elles étaient tellement couvertes de pierres, graviers, poussière et bois qu'on ne pouvait juger que ce fussent des formes humaines. La mémoire de cette chère Mère nous est en bénédiction.

Les sauvages hurons ont encore la mémoire fraîche de notre chère Mère, ils l'aimaient grandement à cause que sachant leur langue, elle les instruisait avec une grande charité.

Vous savez que les révérendes Mères Ursulines de Paris font les chroniques de tout l'Ordre, elles en ont donné connaissance à notre Congrégation, et on leur

envoie des mémoires de toutes parts. Notre chère Mère de Saint-Joseph y tiendra bonne place. Nos Mères de Bordeaux m'ont mandé qu'elles en ont été averties.[1]

Il faut que je vous dise un mot de l'état présent de cette nouvelle Eglise. Vous avez autrefois entendu parler des Iroquois, peuples qui ont exercé de grandes cruautés à l'endroit des révérends Pères de la mission et des Français, en les massacrant partout où ils les pouvaient rencontrer; maintenant ils se sont rendus souples à notre sainte Foi; ils forment un grand peuple et habitent un grand pays; ils font baptiser tous leurs enfants et tous se rendent assidus à la prière et à l'instruction. L'on a de plus découvert de grandes nations, qui sont à plus de cinq cents lieues au-dessus de nous, tous barbares qui n'avaient jamais entendu parler de Dieu ni vu des Français. Il s'est trouvé que Dieu a tellement disposé leurs cœurs, que ce sont les plus affables du monde, tellement dociles qu'ils veulent embrasser notre sainte Foi dès qu'ils ont entendu parler de la grandeur de nos saints mystères; ils font baptiser tous leurs enfants pendant qu'eux se font instruire. Il faut que vous sachiez que ce n'est pourtant pas une petite affaire que de convertir les sauvages; ce sont des gens très-superstitieux, qui basent leur créance sur leurs songes; s'ils songent qu'ils veulent tuer un homme, ils le tuent, etc. Ils ont plusieurs femmes et ajoutent créance aux sorciers et aux devins, bien que ces prétendus sorciers ne soient que des jongleurs assez semblables aux bateleurs de l'Europe. Il ne faut rien moins qu'un miracle pour les convertir. Maintenant la divine

(1) Les *Chroniques de l'Ordre de Sainte-Ursule* furent en effet imprimées à Paris en 1673, un an après la mort de la Mère de l'Incarnation; mais on n'y a rien dit de la Mère de Saint-Joseph.

Majesté les touche et leur donne confiance aux ouvriers du saint Evangile. Ils craignent le feu de l'enfer, dont on leur fait des peintures, ainsi que du paradis; ils admirent cela et ils croient.

Ne vous lassez point, mon aimable Mère, ni votre sainte Communauté, de prier pour cette nouvelle Eglise, et n'y oubliez pas notre petite famille, qui vous remercie avec moi de l'amour et estime que vous faites de ma chère compagne de Saint-Joseph. Lorsque vous aurez le beau livre que vous faites imprimer, vous nous ferez une grande charité de nous l'envoyer.[1] Il faudra, s'il vous plaît, en faire l'adresse au révérend Père Paul Ragueneau de la Compagnie de Jésus, procureur des missions, pour remettre à Sœur Marie de l'Incarnation, religieuse Ursuline à Québec; c'est que je sortirai de charge en mars prochain, mes six ans étant finis.

Permettez-moi de saluer votre sainte et révérende Communauté, que je supplie avec vous d'agréer les très-humbles respects de la nôtre. Obligez-moi de plus de recommander cette mission à toutes mes révérendes Mères de notre Ordre de vos contrées, que je salue avec un profond respect; je vous remercie de vos beaux . . . . Vous avez trop de bonté pour nous et pour moi en particulier qui vous suis sans réserve, ma révérende et très-intime Mère,

Votre très-humble et très-obéissante servante
en Jésus-Christ,

Sœur Marie de l'Incarnation. *R. U. I.*

De notre Séminaire des Ursulines de Québec, le 7 d'oct. 1669.

(1) Elle parle probablement de la Vie nouvelle d'Anne de Beauvais. C'est en effet un beau volume, petit in-4° de 360 pages, avec six grandes gravures, dont

LETTRE CCII.

A LA SUPÉRIEURE DES URSULINES DE SAINT-DENIS EN FRANCE.

(*La Mère Marie de Sainte-Catherine.*)

Elle l'exhorte à la Mission de la Martinique, et lui montre qu'il faut surmonter toutes les contradictions quand il faut rendre service à Dieu dans ces sortes d'entreprises.

Oui, ma très-honorée Mère, je suis tout à vous dans l'union du cœur tout aimable de notre bon JÉSUS; et non-seulement à vous, mais encore à votre sainte Communauté que j'honore infiniment. Son zèle pour le salut des âmes me console à un point que je ne puis exprimer, et la nôtre chérit l'union sainte que vous et elles voulez bien avoir avec nous. Nous avons reçu vos lettres si tard, que nous avions déjà perdu l'espérance d'en recevoir cette année. Une personne de France nous a écrit par le premier vaisseau qui est arrivé en ce pays, que vous étiez parties pour les îles de la Martinique, ce qui me fit désirer d'en apprendre la vérité, et louer Notre-Seigneur du choix qu'il avait fait de vos filles pour cette mission. M. de Tracy, comme aussi des personnes de créance (dignes de foi) qui ont fait voyage en ce pays-là, nous ont assuré que les Ursulines y

cinq représentent Anne de Beauvais aux différentes époques de sa vie. Chaque portrait est entouré de médaillons emblématiques, et de divers ornements de fantaisie.

auraient un grand emploi, et qu'on leur amènerait des pensionnaires de toutes les îles, où il y a un grand nombre de personnes fort accommodées (ayant de la fortune), qui ont de la peine de retenir leurs filles, et ne peuvent leur donner l'éducation nécessaire pour être bonnes chrétiennes.

Il y a trois ans que nos Mères de Tours furent demandées pour ce dessein : je ne pus savoir alors ce qui en empêcha l'exécution; mais j'ai su depuis que la guerre qui était entre la France et l'Angleterre leur avait donné de la crainte, comme aussi ce grand ouragan qui avait fait tant de débris en ce pays-là. Mais quoiqu'il faille avoir de la prudence, et user de précaution en semblables entreprises, il faut pourtant beaucoup donner à la Providence, et s'abandonner à ses ordres, lorsque sa volonté nous est connue par le conseil des personnes sages et éclairées. Si l'on ne faisait de la sorte, l'on abandonnerait souvent des biens que l'on voit réussir après un peu de patience. J'ai vu plus d'une fois former des desseins de nous renvoyer en France par la crainte des Anglais et des Iroquois : et lorsque notre monastère fut brûlé vous auriez de la peine à croire les peines et les afflictions qu'il nous fallut souffrir à ce sujet, et combien il nous fallut livrer de combats pour résister à de bonnes têtes dont la force et la prudence semblaient le devoir emporter. Nous voilà néanmoins encore; Dieu a donné sa bénédiction à notre simplicité, et il a fait avouer à ceux qui avaient conclu à notre retour, que Dieu nous veut en Canada pour y assister les filles, tant Françaises que sauvages. Et en vérité les premières seraient pires que les dernières, s'il n'y avait ici des Ursulines pour les élever et les cultiver.

Ne vous laissez donc pas abattre, mon aimable Mère, par toutes les contradictions, si vous avez vocation pour la Martinique et que des personnes sages vous conseillent de suivre la voix de Dieu. La plus grande peine que vous y aurez sera la chaleur du climat; ceux néanmoins qui y ont été et que j'ai entretenus m'ont dit que les personnes qui sont entre deux âges, savoir depuis quarante jusqu'à cinquante ans y résistent plus facilement que les jeunes : celles du lieu que vous recevrez y sont déjà faites, ainsi il vous sera facile de faire votre maison. Enfin je serais de ceux qui vous conseillent de ne pas laisser échapper cette occasion de donner de la gloire à Dieu en lui immolant vos chères filles. Ma Mère de l'Incarnation est un peu trop avancée en âge pour cette mission; mais la volonté de Dieu doit emporter le dessus, s'il la veut en cet emploi; je lui écris pour la féliciter du courage qu'elle a de vouloir s'exposer aux périls de la mer pour la gloire de Dieu et pour le salut des âmes. Mon intime Mère, vous direz peut-être que je m'avance trop, mais souffrez-moi, je vous prie; ce sont mes délices de savoir qu'il y a des âmes qui veulent s'exposer à la croix pour le service de Celui qui y est mort pour nous. Je suis assez téméraire que de porter envie à ces grands serviteurs de Dieu qui sont ici exposés à des souffrances que je ne puis exprimer. Ah! que ces bonnes dames qui suivaient Notre-Seigneur et ses saints Apôtres étaient heureuses! Ce me serait un semblable bonheur de suivre nos Apôtres dans les croix et dans les occasions du martyre où ils sont tous les jours. Mais mes péchés m'éloignent de cette faveur.

Une bonne femme iroquoise, depuis peu convertie, a été si zélée pour nos saints mystères, qu'elle possède

en perfection, qu'elle allait par tout son village pour instruire les grands et les petits, afin de les attirer à la Foi. Elle a été extrêmement persécutée de sa nation, mais enfin elle est demeurée victorieuse malgré l'enfer et ses suppôts.

Je vous suis bien obligée de la bonne volonté que vous avez eue de nous offrir de vos chères filles, et à elles d'avoir été si bien disposées à venir nous aider. Vous êtes, possible; plus canadienne que moi, puisque vous y avez l'esprit. Suppléez à mes défauts et à mes lâchetés par vos prières; et si j'ai encore quelques petits biens, je vous y donne la part qu'il plaira à notre divin Maître. Mais faisons mieux, mon intime Mère, que nos biens soient communs. Agréez, s'il vous plaît, le très-respectueux salut de notre Communauté, qui vous demande la permission de saluer aussi la vôtre; ce que je fais plus particulièrement après vous avoir embrassée dans l'aimable Cœur de JÉSUS.

De Québec, le 11 d'octobre 1669.

LETTRE CCIII.

A SON FILS.

Elle le remercie de quelques livres qu'il lui a envoyés, particulièrement d'un intitulé : *Méditations chrétiennes,* et d'un autre qui porte pour titre : *l'Année bénédictine.* — Son sentiment de l'un et de l'autre.

Mon très-cher fils,

Voici ma lettre d'adieu. Le vaisseau unique qui est retenu par force à notre port doit lever l'ancre samedi prochain, ou lundi au plus tard; autrement il serait contraint d'hiverner ici. La terre est déjà couverte de neige, et le froid fort aigu et capable de geler les cordages. Avec tout cela, M. Talon n'est point arrivé ni ses deux navires; dans le sien seul il y avait cinq cents personnes, et l'on est ici en très-grande peine de ce retardement, qui fait juger qu'ils ont relâché en France, ou qu'ils ont péri par la violence de la tempête, qui a été si horrible que nous l'avons prise pour un ouragan semblable à ceux qui arrivent dans les îles.

Je me suis réservée à cette voie à vous remercier de vos beaux et excellents livres : premièrement de vos méditations que l'on trouve ravissantes et très-propres pour des personnes religieuses, car elles mettent au jour les lumières cachées dans l'Evangile d'une manière claire et nullement embrouillée. Notre Communauté est toute pleine de reconnaissance en votre endroit

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

pour un si riche présent. Nous allons commencer à nous en servir pour faire nos oraisons ordinaires. Nous avons aujourd'hui fait celle de sainte Ursule qui nous a semblé si belle et si bien prise, que notre Communauté m'a pressée de vous prier de nous en faire pour toute l'octave de cette grande sainte, notre patronne. Nous avons la confiance que vous nous ferez cette charité de laquelle je vous supplie. Vous avez si bien réussi en celles que vous nous avez envoyées, que j'attends de la bonté de Dieu qu'elle vous remplira de son esprit pour donner un semblable succès à celles que je vous demande. De rechef notre Communauté vous remercie; mais sa satisfaction ne sera point entière que vous ne lui ayez accordé la prière qu'elle vous fait par mon moyen. Vous pouvez juger par mes sentiments de la consolation que j'ai de vous voir en l'état où vous êtes, et de ce que Dieu se sert de vous pour aider les âmes à le servir. Sa bonté m'a fait la grâce de trouver en vous abondamment tout ce que je lui ai demandé. Que son saint nom en soit béni.

Je vous remercie encore de votre ravissant livre de *l'Année Bénédictine*. Si vous ne m'aviez assuré que c'est l'ouvrage d'une fille, je ne l'eusse jamais cru, ni mes sœurs non plus que moi. Cette brave Mère est très-éclairée, et avec sa science l'esprit de Dieu y a travaillé. J'admire cet ouvrage, et vous nous avez infiniment obligées de nous faire un si beau présent. Nous avons tous les jours une lecture commune d'obligation, nous la ferons dans ce bel ouvrage : hors ce temps-là les sœurs sont affamées de cette lecture, et c'est à qui aura le livre pour y lire en particulier. Elles ont raison, parce qu'on ne peut rien lire de plus utile, puisque ce sont des vies de Saints, où, outre la doctrine qui

contente l'esprit, on trouve encore des exemples à imiter. Encore une fois, que j'aime cette généreuse fille, et que je lui veux de bien! Si elle est de votre connaissance et qu'elle soit à Paris, je vous prie de la visiter de ma part et de l'assurer de l'estime que j'ai pour elle; car en vérité on peut la mettre au rang des personnes illustres de notre sexe. Dieu est admirable dans ses communications; son Esprit-Saint souffle où il lui plaît, et il n'appartient qu'à lui de faire de grandes choses avec de faibles instruments. Toute notre Communauté vous remercie encore une fois et vous présente son très-respectueux salut. Adieu pour cette année.

De Québec, le 21 d'octobre 1669.

LETTRE CCIV.

AU MÊME.

Le roi continue de peupler le Canada. — M. Talon part de France pour y retourner. — Tempête effroyable arrivée à Québec et sur la mer. — Troubles entre toutes les nations sauvages et les Français; ils sont apaisés par la prudence du Gouverneur des Français et du Père Chaumonot, Jésuite. — Forme de justice des sauvages contre les homicides. — Découvertes de nouvelles mines et de nouvelles carrières.

Mon très-cher fils,

J'ai reçu votre dernière lettre par les mains de madame Bourdon et de son fils, qui en même temps ont été ravis de pouvoir me dire de vos nouvelles. Ils

se sentent comblés du bon accueil que vous leur avez fait, et comme ce sont de mes meilleurs amis, et que c'est à mon occasion que vous leur avez rendu cet honneur, je vous en remercie de tout mon cœur.

Madame Bourdon a été chargée en France de cent cinquante filles que le roi a envoyées en ce pays par le vaisseau Normand. Elles ne lui ont pas peu donné d'exercice durant un si long trajet, car comme il y en a de toutes conditions, il s'en est trouvé de très-grossières et très-difficiles à conduire. Il y en a d'autres de naissance, qui sont plus honnêtes et qui lui ont donné plus de satisfaction. Un peu auparavant il était arrivé un vaisseau Rochelais chargé d'hommes et de filles, et de familles formées. C'est une chose prodigieuse de voir l'augmentation des peuplades qui se font en ce pays. Les vaisseaux ne sont pas plutôt arrivés que les jeunes hommes y vont chercher des femmes, et dans le grand nombre des uns et des autres on les marie par trentaines. Les plus avisés commencent à faire une habitation un an devant que de se marier, parce que ceux qui ont une habitation trouvent un meilleur parti; c'est la première chose dont les filles s'informent, et elles font sagement, parce que ceux qui ne sont point établis souffrent beaucoup avant que d'être à leur aise. Outre ces mariages, ceux qui sont établis depuis longtemps dans ce pays ont tant d'enfants que cela est merveilleux, et tout en foisonne. Il y a quantité de belles bourgades, des villages et des hameaux, sans parler des habitations solitaires et écartées. Le roi a renvoyé ici des capitaines et officiers, à qui il a donné des forts, afin qu'ils s'y établissent et qu'ils s'y pourvoient. Ils le font, et plusieurs sont déjà fort avancés.

L'on attend de jour en jour M. Talon que le roi

renvoie pour régler toutes choses en ce pays, et les former selon le dessein de Sa Majesté. Il a cinq cents hommes avec lui, et seulement deux femmes de qualité avec leurs suivantes. L'arrière-saison où nous sommes nous fait craindre avec raison qu'il ne soit arrivé quelque malheur à son vaisseau et à un autre qui l'accompagne, parce que depuis quinze jours il est survenu une si horrible tempête qu'on craint qu'il ne soit perdu. Il y a pour cet effet trois bâtiments qui croisent l'embouchure de la mer, afin de voir si l'on ne découvrira point les vaisseaux ou quelques débris. Les maisons de la basse-ville de Québec ont été fort endommagées, la marée s'étant enflée si extraordinairement, qu'elle a monté jusqu'au troisième étage. Il y a encore bien des maisons abattues dans la haute-ville. La tourmente a été si violente partout que notre maison tremblait comme aux tremblements de terre. Le toit et les chevrons du logis de nos domestiques ont été emportés. Nos clôtures de charpente, et celles de Mgr l'évêque, des Hospitalières, des révérends Pères, et les autres de cette nature ont été renversées. On estime la perte que cette tempête a causée dans Québec à plus de cent mille livres. Voilà le sujet de nos inquiétudes au regard de M. Talon, dans lequel le pays ferait une perte irréparable s'il avait fait naufrage, parce que le roi lui ayant donné tout pouvoir, il fait de grandes entreprises sans craindre la dépense.

Il est vrai qu'il vient ici beaucoup de monde de France et que le pays se peuple beaucoup. Mais parmi les honnêtes gens il vient beaucoup de canaille de l'un et de l'autre sexe, qui causent beaucoup de scandale. Il eût été bien plus avantageux à cette nouvelle Eglise d'avoir peu de bons chrétiens, que d'en avoir un

grand nombre qui nous cause tant de trouble. Ce qui fait le plus de mal c'est le trafic des boissons de vin et d'eau-de-vie. On déclame contre ceux qui en donnent aux sauvages, on les excommunie, l'évêque et les prédicateurs publient en chaire que c'est un péché mortel; et nonobstant tout cela plusieurs se sont formés une conscience que cela se peut; et sur cette erreur volontaire ils vont dans les bois et portent des boissons aux sauvages, afin d'avoir leur pelleterie pour rien quand ils sont enivrés. Il s'ensuit de là des impuretés, des viols, des larcins, des meurtres; et le désordre a été si loin cette année que nous avons été à la veille de voir toutes les nations sauvages en combustion entre elles, où s'unir ensemble pour venir fondre sur les Français. Voici comme les choses se sont passées.

Trois soldats français ont tué un capitaine iroquois des plus considérables de la nation, après l'avoir enivré d'eau-de-vie; et ayant caché son corps, ils ont volé sa pelleterie. Ces assassins ont été découverts et mis en prison, et de la sorte l'affaire est demeurée quelque temps assoupie. Mais elle s'est réveillée par un accident plus funeste que le premier. Trois autres misérables Français ont massacré de la même manière et pour la même fin six personnes de la nation des Loups qui sont amis des Français. A cette nouvelle, toute la nation a pris feu, et ne pouvant s'imaginer que les Français leurs amis fussent capables d'une si grande perfidie, ils ont cru que les Iroquois en étaient les auteurs, parce qu'ils étaient alliés d'une nation contre laquelle les Iroquois étaient en guerre. Sur ce soupçon, ils ont pris les armes et déclaré la guerre aux Iroquois. Les assassins étant ici de retour avec la pelleterie des assassinés, qui monte bien à trois mille livres, ils ont voulu

faire croire qu'ils avaient fait ce gain à la chasse ; mais la justice de Dieu a permis qu'un des assassins, n'étant pas satisfait de ses associés, a découvert leur crime à quelqu'un qui l'a révélé, et le bruit commençant à s'en répandre, ils ont aussitôt pris la fuite. Les sauvages en ont eu le vent et ont été sur le point de rompre la paix qu'ils avaient faite avec nous, et qui a tant coûté au roi. Ce qui rendait l'affaire plus embarrassée, c'est que nos Pères étant dispersés en toutes ces nations-là, il y avait sujet de craindre qu'ils ne fussent égorgés avec tous les Français qui les accompagnaient. Le feu qui s'était allumé entre les Loups et les Iroquois commençait à s'échauffer contre les Français, ces deux nations se sentant également offensées et se joignant ensemble pour se venger. En voici un commencement : Quatre guerriers de la nation des Loups ont attaqué une maison française où il n'y avait que deux valets, le maître étant absent. Ils feignirent de demander de l'eau-de-vie pour observer le monde qui y était, et la voyant sans beaucoup de défense, ils la pillèrent, et enlevèrent l'eau-de-vie et tout ce qui était à leur bienséance. Ils voulurent tuer les valets, mais ceux-ci furent assez hardis pour se saisir des armes de quelques-uns de ces sauvages, avec lesquelles ils se défendirent quelque temps, puis s'étant saisis de l'argent de leur maître, ils l'allèrent trouver au lieu où il était pour lui donner avis de ce qui s'était passé. On va sur les lieux, où l'on trouve la maison brûlée et trois personnes mortes, savoir deux sauvages que les deux valets avaient couchés par terre en se défendant, et la maîtresse que les autres sauvages avaient tuée avant que de se retirer.

Ce qui a encore aigri les affaires du côté des Iroquois, c'est que les trois soldats assassins dont j'ai parlé, ayant

été interrogés, l'un d'eux a déposé que les deux autres avaient proposé d'empoisonner dans les occasions autant d'Iroquois qu'ils pourraient. Ce bruit a éclaté et nous a mis dans la dernière crainte que les Iroquois ne fissent mourir nos révérends Pères, et qu'ils ne vinssent détruire nos habitations écartées, comme les Loups ont fait celle que je viens de dire.

Pour comble de division et de malheur, les Outaouak, qui sont amis des Français, ont exercé un grand acte d'hostilité sur les Iroquois, ayant pris ou tué dix-neuf de leurs gens. Ce sont toujours des sujets d'ombrages aux Iroquois de se voir attaquer par nos alliés, et à nous des motifs de crainte pour une rupture générale de la paix. Mais il s'est présenté une occasion qui a donné jour à rétablir toutes choses dans leur premier état. Six cents Outaouak sont venus ici au mois de juillet dernier, chargés de pelleteries pour leurs traites. Ils y ont beaucoup gagné et nos marchands encore plus. Mais ce n'est pas tant le trafic qui les a amenés que le désir de faire leur paix avec les Iroquois par le moyen des deux Pères qui les ont accompagnés depuis leur pays jusqu'ici; et il y a de l'apparence que ce sont ces deux Pères qui les ont apaisés en ce qui regarde leur intérêt, et qui les ont portés ensuite à faire cette démarche.

Pour travailler plus fortement à cette affaire et calmer les autres remuements dont tout le Canada était menacé, Mgr le Gouverneur s'est transporté à Montréal, où était le rendez-vous de toutes les nations intéressées. Cependant l'affaire a paru si importante à Mgr notre Evêque, qu'il a fait faire des prières publiques et des oraisons de quarante heures à l'alternative dans toutes les églises de Québec. Tous ces peuples étant donc à

Montréal, plutôt néanmoins pour leurs chasses et pour leurs traites que par un dessein prémédité de parler de la paix, M. le Gouverneur a pris occasion de les assembler, et le révérend Père Chaumonot, qui est éminemment savant dans toutes les langues, harangua si fortement et avec tant de bonheur, selon le génie des sauvages, que moyennant des présents pour ressusciter les morts, essuyer les larmes, aplanir les chemins et les difficultés du commerce, tout fut apaisé de part et d'autre, et les traités de paix renouvelés. Les Outaouak ont rendu aux Iroquois trois de leurs captifs avec promesse de leur en rendre encore douze qu'ils avaient laissés en leur pays, dont les Iroquois ont voulu que M. le Gouverneur se soit rendu caution.

Les affaires étant ainsi terminées, M. le Gouverneur fit passer par les armes les trois soldats assassins en présence de toutes les nations assemblées, afin de leur persuader que lui ni les Français n'avaient point eu de part à leur crime. Ils furent tous surpris d'une justice qu'ils estimaient rigoureuse. Car vous remarquerez que parmi eux quand un sauvage en tue un autre, ils ne le font point mourir; mais pour ressusciter le mort, l'on donne son nom à un autre, au choix des intéressés, lequel prend dans la famille le rang de parentage que tenait le défunt. C'est ce qui étonna les Iroquois, de voir que l'on faisait mourir trois Français pour un des leurs qui avait été tué. Ils firent même de grands présents, afin qu'on en lassât au moins vivre deux, et ne pouvaient regarder les patients sans pleurer de compassion et de douleur. On leur dit que c'était la coutume des Français d'en user ainsi, et que dans ces rencontres on en faisait mourir deux pour la justice, et un pour celui qui avait été tué. Il fit aussi rendre

à la veuve toute la pelleterie que les soldats avaient enlevée, et les choses étant ainsi apaisées, chacun s'en retourna en son lieu. Voyez les suites de ces misérables boissons. L'on n'avait point encore vu par le passé les Français commettre de semblables crimes, et l'on ne peut en attribuer la cause qu'à ce pernicieux trafic.

Je reviens encore à M. Talon. Si Dieu le fait arriver heureusement au port, il trouvera de nouveaux moyens d'enrichir le pays.[1] L'on a découvert une belle mine de plomb ou d'étain à quarante lieues au-delà de Montréal, avec une mine d'ardoise, et une autre de charbon de terre. Mon dit sieur est pour (homme à) faire valoir tout cela avec avantage. Il a déjà fait faire une très-ample brasserie avec de très-grands frais. Il a encore fait de grands ouvrages dans Québec et ailleurs; et si Dieu lui inspire de retrancher le commerce des boissons, c'est ce qui achèvera d'immortaliser sa mémoire dans cette nouvelle Eglise. Je ne vous parle point ici de l'Eglise, ni de ses progrès, ni des travaux de ceux qui la cultivent et qui tâchent de l'étendre dans toutes les nations de notre Amérique. Je l'ai fait par une autre voie, et si j'ai omis quelque chose, vous pourrez l'apprendre dans la Relation.

De Québec, le d'octobre 1669.

(1) Voyez la Lettre précédente, où il est parlé de M. Talon.

LETTRE CCV.

AU MÊME.

M. Talon, après une furieuse tempête, arrive enfin en Canada, où les révérends Pères Récollets, qui en avaient été les premiers missionnaires, reviennent avec lui. — Progrès de la Foi chez les nations iroquoises, outaouak et autres. — Prodiges miraculeux en faveur du saint baptême. — Découverte de la grande baie du Nord par un Français tourangeau. — Nouvelle peuplade pour le Canada.

Mon très-cher fils,

Votre première lettre m'a apporté une très-sensible consolation, m'apprenant que Dieu vous a rendu la santé. J'ai admiré sa bonté sur vous, de ce qu'il vous a donné des forces pour porter jusqu'à présent les austérités de votre ordre, attendu que vous étiez d'une complexion assez délicate. Que son saint nom soit béni de ses conduites sur vous et sur moi. Mais il faut vous dire quelque chose de l'état présent du Canada.

Enfin M. Talon est arrivé à Québec. Il a pensé faire naufrage une seconde fois proche de Tadoussac, où une tempête jeta son vaisseau sur des roches et le mit sur le côté. Tous ceux de l'équipage eurent une plus grande frayeur qu'à leur premier débris (naufrage) : car je crois que vous avez su que son vaisseau, que nous attendions toute l'année dernière avec une extrême inquiétude, fut emporté de la tempête, et qu'il s'alla briser sur des roches proche de Lisbonne en Portugal.

Cette année son navire est demeuré fixe entre des roches effroyables, en un lieu où la marée monte et baisse. Ils demeurèrent là jusqu'à ce qu'elle remontât. Tous commencèrent à faire des vœux et à demander miséricorde à Notre-Seigneur. Ce vaisseau qui devait être brisé en pièces, et tout le monde perdu, fut enlevé sans aucune rupture; au contraire, par un bonheur inespéré, au lieu qu'il avait fait grande eau durant toute la traverse, en sorte qu'on était obligé de pomper continuellement, la grande secousse qu'il avait eue sur les roches le resserra de telle sorte qu'il ne fit pas une seule goutte d'eau depuis.

Il a amené avec lui six Pères Récollets qui viennent se rétablir en ce pays : car ce sont les Pères de cet ordre qui en ont été les premiers missionnaires. Ils y ont demeuré jusqu'en l'année 1625, que les Anglais s'étant rendus les maîtres du pays, ils furent obligés de quitter, aussi bien que les Pères Jésuites qui ne faisaient que d'y arriver. Les bons Pères Récollets voulant aller aux Hurons se noyèrent, excepté quelques-uns, qui retournèrent en France. Depuis ce temps-là leur maison s'est ruinée faute de réparation, et leurs terres ont été occupées par divers particuliers, qui ne croyaient pas qu'ils y dussent jamais revenir. Cependant les y voilà avec la permission du roi, dans le dessein de se rebâtir sur leurs anciens fondements. Ce sont des religieux fort zélés, que leur provincial, qui est un homme considérable parmi eux et qui a des qualités éminentes, est venu lui-même établir. Il nous a assuré que pour le bien de la paix ils laisseront les terres aux particuliers qui les possèdent, parce qu'ils font un vœu très-étroit de pauvreté, et qu'ils se contenteront d'un fort petit espace pour se bâtir. Ils vont se rétablir sur

leurs anciennes ruines, et cependant (en attendant) ils sont logés à notre porte, et notre église est commune à eux et à nous.

Les missionnaires, dont l'on a encore accru le nombre cette année, sont répandus partout. Ils souffrent de grands travaux pour apprivoiser la barbarie des Iroquois supérieurs, qui sont plongés dans des superstitions extraordinaires. Ce sont les Sonontoueronnons, ou le révérend Père Firmin, qui les instruit, a besoin du courage que Dieu lui donne pour demeurer avec eux, car il y souffre la faim et la disette de tout.

Les autres Iroquois respectent les Pères, mais les boissons que les Anglais leur donnent comme voisins (car je parle des Agneronons) les abrutissent de telle sorte qu'il n'y a nulle assurance pour la foi, sinon aux vieillards, aux femmes et aux enfants. Ce n'est pas qu'ils ne croient ce que les Pères leur enseignent et qu'ils n'assistent aux prières le matin et le soir, mais la fragilité les emporte, et ils ne sont plus à eux quand ils voient ces liqueurs. Pour les Onontageronnons, ils sont tous gagnés.

Enfin le fameux capitaine Garaconthié a été baptisé par Mgr notre Prélat. Il a rompu les liens qui, par faiblesse humaine, le retenaient, et il n'a pu vivre davantage sans être chrétien. Il y a longtemps qu'il l'était dans son cœur; il faisait tout son possible pour la conversion de ses compatriotes; il délivrait les captifs français; il apaisait tous les désordres; il protégeait les missionnaires, et il n'y avait invention dont il n'usât pour entretenir la paix. M. le Gouverneur a été son parrain, et lui a donné le nom de Daniel.

Ce sont les Algonquins qui excèdent le plus en l'ivrognerie en ces quartiers, par la faute des Français qui

leur donnent des boissons. Et ce qui est le plus déplorable, ils y accoutument leurs femmes et leurs enfants, de sorte que cette nation, qui se perdait autrefois sans la foi, si Dieu n'y met la main va se perdre dans la foi.

Les missions des Outaouak sont florissantes : les missionnaires néanmoins y souffrent de grands travaux, particulièrement par le défaut de vivre. Mais ils ont cette consolation que l'on ne porte point de boissons dans un pays si éloigné. Ces peuples les écoutent avec un respect incroyable. Le révérend Père Allouez, qui entend six langues sauvages, en a plus particulièrement le soin; et comme ces pauvres gens n'avaient jamais vu de Français, ils vont au-devant de lui les mains jointes, s'inclinant et l'appelant le bon Manitou, qui est un nom d'honneur. Ces peuples sont les plus éloignés et les derniers découverts. Ce Père qui les instruit est un miracle de la grâce; à le voir on dirait qu'il n'a ni force ni santé, et cependant il est infatigable, et on ne peut rien voir de plus laborieux. L'on a encore découvert une autre nation qui aboutit à des peuples innombrables. Le révérend Père Marquet y a été envoyé, et parce que la moisson est grande, l'on a envoyé, tant à lui qu'aux autres, un secours considérable d'ouvriers.

Il est arrivé une chose bien remarquable et qui a donné une grande estime du baptême en la mission du révérend Père Dablon. Un enfant mourut incontinent après avoir reçu ce sacrement; et comme la terre était toute couverte de neige, en sorte que ses parents ne le pouvaient mettre en terre, ils l'élevèrent en l'air sur un échafaud, où, pour lui faire honneur, ils l'ornèrent et entourèrent de peaux et de porcelaines. Une nuit, les loups affamés, sentant l'odeur d'un corps mort,

sortirent du bois et montèrent sur l'échafaud. Ils dévorèrent les peaux, les porcelaines, et tout ce qui ornait l'enfant, mais ils ne touchèrent point à ce petit ange.

Le matin étant venu, les sauvages vinrent voir cette merveille, et tous commencèrent à louer et estimer le saint baptême. Ce miracle n'a pas seulement eu son effet au lieu où il est arrivé, mais s'étant répandu dans les nations voisines, il a donné partout un grand crédit à la foi. Cela est arrivé au lieu où l'on a fait une maison fixe pour assembler les missionnaires de temps en temps, et où on leur porte d'ici tous leurs besoins.

Pour ce qui est des affaires temporelles, le roi fait ici de grandes dépenses, il a encore envoyé cette année cent cinquante filles et un grand nombre de soldats et d'officiers avec des chevaux, des moutons et des chèvres pour peupler. M. Talon fait exactement garder les ordres du roi. Il a commandé qu'on fasse des chanvres, des toiles et des serges ; cela a commencé, et grossira peu à peu. Il fait faire une halle à Québec, une brasserie et une tannerie à cause du nombre prodigieux de bêtes qu'il y a en ce pays. Ces manufactures n'étaient point en usage par le passé en Canada, mais si elles réussissent elles diminueront beaucoup les grandes dépenses qu'il faut faire pour faire tout venir de France. L'on presse tant qu'on peut les femmes et les filles d'apprendre à filer. On veut que nous l'apprenions à nos séminaristes, tant françaises que sauvages, et on nous offre de la matière pour cela.

L'on introduit encore un triple commerce en France, aux îles de l'Amérique et à Québec. Trois vaisseaux chargés de planches de pin, de pois et de blé d'Inde vont partir pour aller aux îles ; là ils déchargeront leurs marchandises et se chargeront de sucre pour la France,

d'où ils rapporteront ici les choses nécessaires pour fournir tout le pays. Et ce triple commerce se fera en un an. L'on fait encore la pêche des morues à cent lieues d'ici, laquelle étant bien entretenue produira des revenus immenses. Voilà pour faire, avec le temps, un grand pays qui enrichira les marchands.[1] Pour nous, notre fortune est faite; nous sommes la portion de JÉSUS-CHRIST, et JÉSUS-CHRIST est notre portion, et nos gains sont de tâcher à le posséder en pratiquant nos Règles et faisant ses volontés. Priez la divine Majesté de nous faire cette grâce.

Il y a quelque temps qu'un Français de notre Touraine, nommé des Groiseliers, se maria en ce pays; et n'y faisant pas une grande fortune, il lui prit une fantaisie d'aller en la Nouvelle-Angleterre pour tâcher d'y en faire une meilleure. Il y faisait l'homme d'esprit, comme en effet il en a beaucoup. Il fit espérer aux Anglais qu'il trouverait le passage de la mer du Nord. Dans cette espérance, on l'équipa pour l'envoyer en Angleterre, où on lui donna un vaisseau avec des gens, et tout ce qui était nécessaire à la navigation. Avec ces avantages il se met en mer, où au lieu de prendre la route que les autres avaient coutume de prendre, et où ils avaient travaillé en vain, il alla à contre-vent,

(1) Ces détails et ce que l'on a vu dans les lettres précédentes nous montrent le zèle, l'intelligence et les vues élevées de Louis XIV et de son gouvernement dans la colonisation du Canada. On veut créer une source de richesses et de prospérités pour la mère-patrie; mais on cherche en même temps les vrais et solides avantages et des colons et des indigènes. On ne fait pas consister le bonheur humain dans la fortune et le bien-être matériel; on sait que l'homme est créé à l'image de Dieu et destiné au ciel, et l'on a pour sa haute dignité le respect et les égards qui lui sont dûs. Voilà pourquoi on considère la foi catholique et le sentiment religieux comme des éléments indispensables d'une colonisation sérieuse et solide.

et a si bien cherché qu'il a trouvé la grande baie du Nord. Il y a trouvé un grand peuple, et a chargé son navire ou ses navires de pelleterie pour des sommes immenses. Il est retourné en Angleterre, où le roi lui a donné vingt mille écus de récompense, et l'a fait chevalier de la Jarretière, que l'on dit être une dignité fort honorable. Il a pris possession de ce grand pays pour le roi d'Angleterre, et pour son particulier le voilà riche en peu de temps. L'on a fait une gazette en Angleterre pour louer cet aventurier français. Il était tout jeune quand il vint ici, et fit grande connaissance avec moi, tant à cause de la patrie, qu'en considération d'une de nos Mères de Tours, chez le père de laquelle il avait demeuré. Sa femme et ses enfants sont encore ici.

De Québec, le 27 d'août 1670.

LETTRE CCVI.

A LA SUPÉRIEURE DES URSULINES DE TOURS.

(*La Mère Joubert de Saint-Joseph.*)

Elle la félicite de ce qu'elle est déchargée de sa supériorité. — Avantage de ceux qui ne sont point en charge. — Hiver rigoureux de cette année en Canada.

Ma révérende et très-chère Mère,

Vous avez bien raison de vous réjouir d'être dégagée de votre charge, aussi bien que moi qui le suis de la mienne, par la miséricorde de Dieu, dès le douzième de mars dernier. Je soupirais depuis longtemps après

ce bonheur. Puis donc que vous et moi avons ce que nous avons souhaité, bénissons Celui qui a rompu nos liens, et jouissons avec action de grâces de la paix qu'il nous donne. Je vous assure, chère Mère, que la charge d'autrui est pesante quand l'on pense qu'on aurait assez de soi à garder : et je ne m'étonne plus de la plainte que fait l'Epouse des Cantiques, en disant : *qu'on l'a faite la gardienne des vignes, et qu'elle a bien de la peine à garder la sienne*. Vous expliquerez mieux ce passage que moi, c'est pourquoi je le laisse à votre méditation. Cependant tirons avantage de la grâce que Dieu nous fait en ce point. Je ne suis pas néanmoins si libre que je n'aie encore un petit troupeau à gouverner aussi bien que vous : ce sont nos jeunes professes et nos novices, qui sont en tout au nombre de sept. Priez pour elles, et je n'oublierai pas les vôtres.

Tous les hivers sont fort froids en ce pays, mais le dernier l'a été extraordinairement, tant pour sa rigueur, que pour sa longueur, et nous n'en avons point encore expérimenté un plus rude. Tous nos conduits d'eaux ont gelé, et nos sources ont tari, ce qui ne nous a pas donné peu d'exercice. Au commencement nous faisions fondre la neige pour avoir de l'eau, tant pour nous que pour nos bestiaux; mais il en fallait une si grande quantité que nous n'y pouvions suffire. Il a donc fallu nous résoudre d'en envoyer quérir au fleuve avec nos bœufs, qui en ont été presque ruinés à cause de la montagne qui est fort droite et glissante. Il y avait encore de la glace dans notre jardin au mois de juin : nos arbres et nos entes qui étaient de fruits exquis en sont morts. Tout le pays a fait la même perte, et particulièrement les Mères Hospitalières, qui avaient un verger des plus beaux qu'on pourrait voir en France. Les arbres

qui portent des fruits sauvages ne sont pas morts; ainsi Dieu nous privant des délicatesses, et nous laissant le nécessaire, veut que nous demeurions dans notre mortification, et que nous nous passions des douceurs que nous attendions à l'avenir. Nous y sommes accoutumées depuis trente et un an que nous sommes en ce pays, en sorte que nous avons eu le loisir d'oublier les douceurs et les délices de l'ancienne France[1].

De Québec, le 1er de septembre 1670.

LETTRE CCVII.

A UNE RELIGIEUSE URSULINE DE TOURS.

(*La Mère Françoise de Saint-Germain.*)

Elle lui rend compte de sa disposition, tant intérieure qu'extérieure, et elle fait en peu de mots l'éloge de la Mère Marie de la Nativité.

Ma révérende et très-chère Mère,

Votre lettre, que j'ai reçue avec joie, m'a encore trouvée en ce monde. Dieu veuille que ce soit pour sa gloire! Je suis sa victime, il m'immolera selon son bon plaisir; c'est ce que j'attends à tous moments, mon âge m'y oblige. Vous voulez que je vous dise ma disposition:

(1) Nous avons dit tome 1er, page 203, qu'à Québec un froid de trente-six degrés centigrades au-dessous de zéro n'est pas regardé comme excessif: parce qu'il arrive souvent, en effet, que le thermomètre descend plus bas. Il n'est même pas très-rare de voir le mercure geler, ce qui suppose au moins quarante degrés centigrades au-dessous de zéro.

j'ai passé l'hiver en assez bonne santé, en sorte que Dieu m'a fait la grâce de jeûner le carême. Quinze jours après, j'ai eu une petite maladie qui a donné l'alarme à mes sœurs, car dès qu'on me voit un peu mal, on croit que je vais mourir. J'en suis revenue par de certaines poudres chimiques qui ont diminué de moitié cette grande amertume de bouche qui m'était restée de ma grande maladie. Voilà pour ma santé, ma chère Mère ; mais pour la sainteté, j'y vais à pas de plomb. Cependant je touche la soixante et onzième année de mon âge ; il est temps d'y travailler ou jamais. Priez notre bon JÉSUS, qu'il me donne des grâces efficaces pour cela.

Je me conjouis avec vous du succès de votre élection, à laquelle Dieu a donné bénédiction par le choix que vous avez fait de ma révérende Mère Ursule. La nôtre s'est faite avec un semblable succès par le choix de ma révérende Mère de Saint-Athanase. Cette élection n'a rien changé dans les cœurs. Vous béniriez Dieu de voir la grande paix et la sincère union dont nous goûtons les douceurs. Certes si Dieu fait sa demeure dans la paix, nous devons bien croire qu'il habite dans notre petit Séminaire; et c'est un trésor que nous estimons plus que tous ceux de la terre.

Oté la nécessité que nous avons tous de mourir, je dirais que vous avez fait une grande perte par la mort de ma chère Mère Marie de la Nativité. C'était une âme vraiment assujettie à Dieu. Je ne sais aucune particularité de sa mort que celles que j'ai apprises par sa lettre circulaire, qui est courte, mais onctueuse et succulente. L'on en aurait néanmoins pu dire encore davantage; mais j'ai présumé qu'on avait réservé de parler de ses grandes vertus dans les Annales de notre Ordre, ou

dans quelque autre dessein : la sainte volonté de Dieu soit faite. Quoiqu'il en soit, je la crois grande dans le ciel, et j'invoque son secours et sa médiation auprès de Dieu, afin qu'il me conduise dans les voies de la véritable sainteté.

De Québec, le 2 de septembre 1670.

LETTRE CCVIII.

A LA SUPÉRIEURE DES URSULINES DE MONS.

(La Mère Cécile de Saint-Joseph.)

Elle la remercie de différents cadeaux, et elle lui demande la liste des maisons d'Ursulines sorties de Liége. — Le cardinal de Sourdis, par commission du Saint-Siége, a agrégé à la Congrégation de Bordeaux toutes les maisons d'Ursulines sorties de Liége. — Union étroite de charité entre la Congrégation de Paris et celle de Bordeaux. — Nouvelles du pays. — Elle désire la Vie d'Anne de Beauvais.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

De notre Monastère de Québec, le 12 de septembre 1670.

Ma révérende et très-chère Mère,

JÉSUS soit notre vie et notre amour pour l'éternité.

C'est avec un sentiment de joie que j'ai reçu votre chère lettre, puisque mon cœur se sent uni à votre chère personne très-particulièrement. Je suis étonnée que vous n'ayez pas reçu celle que je me donnai l'honneur de vous écrire, le révérend Père Pierron l'ayant

mise dans le paquet qu'il adressait au révérend Père Pierron son frère, aussi de la Compagnie de JÉSUS, auquel vous aviez confié celle que vous eûtes la bonté de m'écrire. J'ai reçu la vôtre de cette année par un des révérends Pères qui est venu en ce pays, avec votre boîte de petits JÉSUS et les images qui étaient dedans. Vous êtes trop obligeante, ma très-chère Mère, de vouloir bien vous souvenir de vos Sœurs qui sont si éloignées de vous, et de moi en particulier, qui mérite l'oubli des saintes âmes. Je loue votre dévotion à la sainte enfance de JÉSUS; l'on y est grandement dévot en ce pays; mais ce n'est pas en la pratique du vingt-cinquième des mois, cela est enclavé en une Confrérie à la Sainte-Famille; c'est notre grande dévotion. Une personne de France nous en a envoyé un très-beau tableau, qui est en notre chœur (car nous tenons chœur ici comme en nos maisons de France). Votre petit JÉSUS est très-beau, l'on nous en envoie de France qui n'en approchent pas; plusieurs de mes Sœurs en ont dans leurs chambres. Je vous remercie très-humblement de votre charitable présent et des bonnes volontés que vous conservez pour nous. Si vous avez la bonté de nous écrire j'ai trouvé une voie assez sûre, c'est par le moyen de M. Talon, intendant pour le roi en la Nouvelle-France. Il a eu de grandes commissions en Flandre de la part de Sa Majesté; il a bien des intelligences en ces pays, car il m'a dit qu'il a été en votre maison et qu'il y a deux des filles d'un de ses amis. Il m'a promis de vous faire tenir mes lettres, et de vous envoyer une adresse pour les réponses. Par celle que je vous écrivis l'année passée je répondais à toutes vos questions fidèlement, et je vous faisais des demandes sur la manière dont vous êtes établies dans les lieux

où vous êtes, et si vous étiez sorties de notre couvent de Bordeaux. J'ai reçu cette année une lettre de la révérende Mère de la Roque, prieure de ce Monastère, qui m'en a instruite, ce qui m'a donné une consolation bien grande de ce que notre saint Ordre est dilaté en tant d'endroits. Cette bonne Mère m'a envoyé une liste de toutes nos maisons de France et de ce qu'elle connaît de vos quartiers, avec commission de vous l'envoyer. Mon aimable Mère, je vous supplie s'il y a quelques-uns de vos Monastères qui y soient omis, de m'en envoyer le nombre et les lieux de leur situation, pour les ajouter à la liste que je vous envoie. Cette bonne Mère prieure de Bordeaux est ravie de savoir que nous avons l'honneur de votre communication, elle vous salue, et embrasse toutes les saintes religieuses qui sont sorties de Liége; elle m'a chargée de vous demander si la révérende Mère de Malpreu et la révérende Mère Prisque, avec lesquelles notre révérende Mère de la Croix avait grande communication, et qui les aimait d'une tendresse admirable, sont en vie. Cette bonne Mère de la Roque dont je vous parle est sa chère fille, qui était entrée au noviciat à douze ans; il y a cinquante-huit ans qu'elle est religieuse; elle vous supplie, si la révérende Mère Prisque vit encore, de lui présenter son très-affectionné salut; elles se sont souvent écrit l'une à l'autre, et celle-ci le continuerait sans la difficulté des voies. Cette bonne Mère me dit que vous êtes nos véritables Sœurs et que ça été Mgr le Cardinal de Sourdis qui, par commission du Saint-Siége, vous a incorporées en notre Congrégation; Dieu en soit béni éternellement, mon aimable Mère. Demeurons donc en cette sainte union, je vous en conjure pour l'amour de Dieu. La révérende Mère de la Roque me charge

encore de vous dire, que dans le livre de la chronologie de l'Ordre des Ursulines, qui se fait au couvent du faubourg Saint-Jacques à Paris, vous êtes placée avec notre couvent de Bordeaux comme une des glorieuses émanations que le Saint-Esprit en a tirées et qu'il nous a mises au cœur comme un lien indissoluble. Cette chronologie qui se fait à Paris est fort avancée, et n'est pas prête d'être achevée. Les maisons de notre Congrégation y envoient leurs mémoires pour les choses remarquables de leurs Sœurs défuntes. Notre Congrégation est fort unie à celle de Paris. L'une étant très-conforme à l'autre, nous n'avons point eu de peine de nous unir avec leurs Sœurs qui sont avec nous; il semble dans les mœurs, fonctions et accord en toutes choses, que nous soyons sorties d'une même maison. Il y a d'autres couvents et congrégations d'Ursulines en France, mais il n'y a pas semblables rapports; outre que ce sont les deux Congrégations les plus nombreuses, celle de Paris a bien autant de couvents que la nôtre;[1] elles nous écrivent de toutes parts et nous ont rendu bien de l'assistance pour nous aider en nos chères Canadiennes.

(1) On voit par cette Lettre, et par plusieurs autres, que la Mère Marie de l'Incarnation s'est regardée toute sa vie comme appartenant à la Congrégation de Bordeaux. Mais à ses yeux c'était un simple fait historique, sans importance, quant aux relations et aux témoignages de charité. Pour son cœur, toutes les Ursulines étaient des sœurs, sans distinction de telle ou telle Congrégation. Qu'il nous soit permis d'exprimer le vœu que ces dispositions si conformes à l'esprit de Notre-Seigneur, et qui sont générales dans ce saint Ordre, animent toutes les filles de sainte Angèle sans une seule exception. Peut-être serait-il bon que le mot même de congrégation fut relégué dans l'histoire, et qu'il ne fût ni prononcé, ni écrit, ni insinué dans les relations de charité?

Il paraît, d'après ce que dit la vénérable Mère, qu'à l'époque où elle écrivait, les Congrégations de Paris et de Bordeaux avaient moins d'intimité avec les autres qu'entre elles. Nous pouvons dire, très-heureusement, qu'il n'en est plus de même aujourd'hui.

Il était parti deux révérends Pères Jésuites de vos quartiers pour les missions des sauvages, il y en a un nommé le révérend Père Robo, lequel a tellement fatigué à assister les soldats malades de son navire, qu'il en est mort lorsqu'il arriva au premier port du Canada, où est une des belles missions; on le mit à terre où il rendit l'esprit; ainsi il fit là son sacrifice, sans passer plus avant, comme un autre saint François-Xavier; il mourut seul, assisté d'un bon frère. Le révérend Père Crépieul nous a dit que le Père Robo avait deux cousines en Flandre, qui avaient grand désir d'être avec nous; l'on en a même parlé à Mgr notre digne Prélat, je ne sais s'il répondra à ce point. Comme nous dépendons de lui, et que le révérend Père Robo est mort, on ne nous a pas pleinement informées de cette affaire. Si cela avait pu réussir nous aurions embrassé ces chères filles d'un grand cœur, comme nos très-chères et bien-aimées Sœurs.

Puisque M. Talon m'a assurée de faire parvenir nos lettres et les réponses, suivant son billet d'adresse, si vous avez pour agréable, ma très-chère Mère, de nous honorer de vos lettres et de nous envoyer quelque chose, vous pouvez prendre cette voie. Nous serons bien consolées d'avoir le livre (la *Vie*) de la vénérable Mère Anne de Beauvais.[1]

Nous avons un mortuaire (nécrologe) fort bien fait, conforme aux Rubriques; je vous remercie très-humblement de votre bonne volonté. On nous l'a envoyé de France; l'on n'imprime point encore en ce pays; il nous a fallu faire des Règlements convenables pour cela, et bien qu'ils ne soient qu'à la main, Mgr notre

(1) Voir ci-dessus une note à la Lettre CCI, page 423.

Prélat, qui est vicaire apostolique, les a approuvés, c'est comme si Rome y avait passé. De sa même autorité il a approuvé notre établissement en Canada.

Un grand JÉSUS de cire se romprait à cause des chocs qui se souffrent dans un si long trajet; nous serions ravies d'en avoir un beau; mais c'est dommage de risquer. Je vous rends mes très-humbles remerciements de votre offre charitable, ma très-chère Mère, comme de toutes les bontés que vous avez pour nous; toutes mes Sœurs vous présentent leur très-respectueux salut et vous rendent très-humble grâce de votre souvenir; permettez-moi de saluer votre sainte et religieuse Communauté, que j'honore et respecte beaucoup.

Toutes les missions ont de nouvelles bénédictions de Dieu, pour les grandes conversions qui se font par les travaux de nos révérends Pères; c'est une chose étonnante de voir jusqu'où vont ces grands serviteurs de Dieu, qui trouvent jusque dans les extrémités du monde des peuples qui se rendent dociles à écouter la doctrine sainte qu'ils leur enseignent.

Nous avons de jolies séminaristes de trois nations; nous leur apprenons à vivre à la française, à lire et à écrire; ce sont les délices de nos cœurs, je les recommande à vos saintes prières. Soyez donc persuadée que vous êtes bien proche de mon cœur et que c'est sans réserve que je vous y suis en celui de JÉSUS, ma révérende et très-intime Mère, très-humble, obéissante et obligée servante,

Sœur MARIE de l'Incarnation, *R. U.*

Je suis sortie de la charge de supérieure du mois de mars dernier, mes six ans étant finis; celle qui l'était

devant moi y est entrée, et moi en celle d'assistante; l'on m'a encore chargée des jeunes professes et des novices; priez Dieu, ma chère Mère, qu'il me donne la grâce de m'en bien acquitter. Depuis que nous sommes en ce pays, notre révérende Mère supérieure et moi avons succédé l'une à l'autre en la conduite de cette maison; je commençai en arrivant ici; ma chère Mère de Saint-Joseph de notre monastère de Tours et la Mère Cécile de Sainte-Croix religieuse de Dieppe me furent données pour compagnes. J'ai satisfait à votre piété au tombeau de ma chère compagne.

LETTRE CCIX.

AU RÉVÉREND PÈRE PONCET, JÉSUITE.

Elle lui parle de la Mission que les Ursulines de Saint-Denis avaient dessein d'entreprendre à la Martinique; de la Vie de la Mère de Saint-Augustin, religieuse Hospitalière de Québec; de ses propres dispositions.

Mon très-révérend Père,

Votre Révérence sait par expérience que la conduite de Dieu sur elle a toujours été de la conduire où elle ne voulait pas, et qu'il lui a toujours fallu obéir à ses ordres avec une soumission aveugle. C'est ce qui fait voir les amabilités de cette divine conduite, puisqu'elle en tire sa gloire avantageusement. L'on nous dit que vous faites beaucoup de bien où vous êtes; ainsi, mon très-cher Père, ne pensez plus ni aux îles, ni au Canada; mourez dans la très-aimable volonté de Dieu.

La révérende Mère de Sainte-Catherine de Sienne, supérieure des Ursulines de Saint-Denis, me mande que ni elle, ni ses bonnes sœurs n'ont pas encore perdu l'espérance d'exécuter leur dessein pour la Martinique. Je prie Dieu qu'il réussisse si c'est pour sa gloire : pour nous, nous nous contentons de notre pauvre Canada, qui se multiplie beaucoup. Pour cela nous demandons des religieuses en France pour nous aider, quoique nous soyions déjà vingt-deux. Votre Révérence apprendra, par la Relation, les admirables progrès de la foi par les travaux excessifs et par le zèle incomparable de vos Pères. Les révérends Pères Récollets sont un nouveau secours au pays pour les Français seulement, mais non pas pour les missions, où l'esprit de leur Ordre ne les porte pas tant.

Quant à la Mère de Saint-Augustin, de la vie de laquelle vous me demandez mon sentiment, je vous dirai entre vous et moi que je ne suis pas trop savante en ses affaires. Je sais seulement qu'à son extérieur elle était dans la vie commune, comme une bonne religieuse doit être. Lorsqu'elle était en santé (car elle était presque toujours malade) elle était une fidèle observatrice de ses Règles. Mais depuis que j'ai su les étranges tentations et les persécutions atroces que les démons lui avaient suscitées jour et nuit l'espace de seize ans, j'ai cru que c'était là sa plus grande maladie : je l'appelle grande, parce qu'elle était tellement atténuée, qu'elle n'avait que la peau collée sur les os. Je l'ai vue en quelque occasion, et j'attribuais cet état de langueur et d'abattement à sa maladie, comme aussi sa supérieure et sa Communauté, qui n'avaient nulle connaissance, non plus que moi, de ses dispositions intérieures. Ce que l'on en connaissait était par quelques marques

extérieures, car elle était très-charitable aux malades de l'hôpital, les aidant spirituellement et corporellement d'une manière admirable, ce qui la faisait aimer et estimer de tous ceux qui la voyaient agir. Ce qui augmentait encore l'estime qu'on en avait au dehors, c'est la charité qu'elle avait exercée l'espace de deux ans envers une fille possédée ou obsédée, que Mgr notre Prélat lui avait mise entre les mains, car elle passait les jours et les nuits auprès d'elle à combattre le démon qui la tourmentait, jusqu'à ce qu'enfin elle fut délivrée par l'intercession du révérend Père de Brébeuf, comme cette même fille m'en a assurée. Ce même révérend Père a beaucoup aidé cette bonne Mère, et l'on dit qu'il lui apparaissait souvent. M. de Lauson m'a dit qu'elle avait retenu plusieurs centaines de démons qui attendaient l'âme d'une personne considérable de Québec à la sortie de son corps, afin de l'emporter dans l'enfer; mais qu'elle pria tant pour la personne malade, que l'on eut sujet de croire qu'elle était morte dans la voie de son salut. J'ai entendu de Mgr notre Prélat que cette bonne Mère était l'âme la plus sainte qu'il eût connue; il en pouvait parler comme savant (avec connaissance), car c'est lui qui la dirigeait dans ces choses extraordinaires. Mais le Père Chastelain en sait plus qu'aucun autre, parce qu'il était son Père spirituel, et elle lui déclarait entièrement les secrets de son cœur.

Comme on ne savait pas ce qui se passait en son âme, quelques personnes pourraient avoir la pensée qu'elle était obsédée, et que les démons lui en voulaient, parce qu'elle les avait étrangement persécutés lorsqu'elle gardait cette pauvre fille, qu'ils voulaient perdre d'honneur par le moyen d'un magicien qui se rendait invisible à tout autre qu'à elle. La révérende Mère Agnès de Saint-

Paul accompagnait cette Mère dans ces nuits si pénibles, et quelquefois elles étaient obligées de coudre cette fille dans un sac pour la mettre à couvert des importunités pressantes de ce magicien ; ce que je vous dis, je le dis assurément (avec assurance), car je l'ai appris d'elles-mêmes.[1]

De vous dire mon sentiment sur des matières si extraordinaires, ainsi que vous le désirez, je ne le puis, et je vous supplie de m'en dispenser, voyant que des personnes de science et de vertu y suspendent leur jugement, et demeurent dans le doute, n'osant pas se fier à des visions extraordinaires de cette qualité. Le révérend Père Ragueneau y est savant (sait ce qui en est) et la tient pour bienheureuse, parce qu'elle a toujours été fidèle dans ses devoirs, et qu'elle n'a jamais cédé au démon, sur lequel elle a toujours été victorieuse. J'estime que cette fidélité dans ses obligations et dans ses combats la rende grande dans le ciel, et je m'y appuie plus volontiers que sur les visions que j'en entends dire. Et ce qui a encore étonné les personnes de vertu et d'expérience, c'est qu'elle n'a jamais dit un mot de sa conduite à sa supérieure, qui est une personne très-éclairée, d'une grande expérience et d'une singulière vertu.[2]

Mais je viens à moi-même, mon très-cher Père ; que vous dirai-je de cette pauvre pécheresse qui est toujours telle que vous l'avez connue? je puis vous assurer que dans mon estimative (appréciation), je me trouve remplie de défauts qui n'ont point de pareils. Ce sont de

(1) Voir la note ci-dessus, p. 378.

(2) Plus loin, dans la Lettre CCXVII, la vénérable Mère explique et justifie la réserve de la Mère de Saint-Augustin à l'égard de sa supérieure.

certaines vertus qui me manquent dans ma conduite intérieure pour arriver au point où Dieu me veut; je me vois dans l'impuissance de m'élever dans des pratiques qui me sont obscures, et que je ne connais quasi point; et je me sens dans une pauvreté qui m'anéantit sous son poids, aux pieds de sa divine Majesté.

Avec tout cela Dieu fait compatir avec cet état celui d'union qui me tient liée à sa divine Majesté depuis plusieurs années, sans en sortir un seul moment. Si les affaires, soit nécessaires, soit indifférentes, font passer quelques objets dans l'imagination, ce ne sont que de petits nuages semblables à ceux qui passent sous le soleil, et qui n'en ôtent la vue que pour quelque petit moment, le laissant aussitôt en son même jour. Et encore, durant cet espace, Dieu luit au fond de l'âme, qui est comme dans l'attente, ainsi qu'une personne qu'on interrompt lorsqu'elle parle à une autre; et qui a néanmoins la vue de celui à qui elle parlait. Elle est comme l'attendant en silence, puis elle retourne dans son intime union. Soit qu'elle se trouve à la psalmodie, soit qu'elle examine ses fautes et ses actions, ou qu'elle fasse quoique ce soit, tout va d'un même air, c'est-à-dire que l'âme n'interrompt point son amour actuel. Voilà un petit crayon de la disposition où cette âme demeure par état; et c'est sa grâce prédominante. Les effets de cet état sont la paix de cœur dans les événements des choses, et à ne vouloir que ce que Dieu veut dans tous les effets de sa divine Providence, qui arrivent de moment en moment; l'âme y expérimente la véritable pauvreté d'esprit; elle y possède tous les mystères, mais par une seule et simple vue, car d'y faire des réflexions, cela lui est impossible. La pensée des anges et des saints ne peut être que passagère, car un moment et sans y

penser elle oublie tout, pour demeurer dans ce fond où elle est perdue sans aucune opération des sens intérieurs. Les sens extérieurs ne font rien non plus dans ce commerce intérieur. L'âme est capable de toutes affaires extérieures, car l'intérieure opération de Dieu la laisse agir avec liberté. Il n'y a point de visions ni d'imaginations dans cet état : ce que vous savez qui m'est arrivé autrefois n'était qu'en vue du Canada; tout le reste est dans la pureté de la foi (dans la foi pure et nue), où pourtant l'on a une expérience de Dieu d'une façon admirable. Voilà ce que je puis vous dire; et je vous le dis, parce que vous le voulez; mais le secret, s'il vous plaît, et brûlez ce papier, je vous en supplie. Priez pour moi qui mérite l'oubli de toutes les saintes âmes.

De Québec, le 17 de septembre 1670.

LETTRE CCX.

A LA SUPÉRIEURE DES URSULINES DE SAINT-DENIS EN FRANCE.

(*La Mère Marie de Sainte-Catherine.*)

Elle continue de l'exhorter à la Mission de la Martinique. — Les Ursulines de Québec ont le désir d'y aller. — Nouvelle élection d'une nouvelle supérieure en Canada.

Ma révérende et très-chère Mère,

J'avais la pensée que l'accident arrivé l'année dernière à la Martinique aurait rompu votre dessein, ou

au moins qu'il l'aurait fort retardé. Une personne de qualité de France m'en avait parlé de la sorte dans une lettre qu'elle m'avait fait l'honneur de m'écrire. Mais, mon aimable Mère, la vôtre m'a donné une nouvelle joie et une nouvelle espérance, et tout ensemble un nouveau motif de bénir la divine Majesté des moyens qu'elle vous présente d'exécuter ce que vous avez si saintement résolu pour sa gloire et pour le salut des âmes. Les personnes d'honneur, de piété et d'autorité qui vous appuyent, vous feront jouir du bien qui semblait être perdu. Que je sais bon gré à vos généreuses filles de ne craindre ni la mer ni les ouragans! Je me sens unie à elles dans la générosité de cœur qu'elles font paraître, et je les embrasse en esprit en celui de notre tout aimable JÉSUS; je crois, ma toute chère Mère, que vous le voulez bien. Si l'on en voulait croire nos sœurs canadiennes elles seraient de la partie et suivraient volontiers les ouvriers de l'Evangile; mais il faut qu'elles se contentent de nos chères séminaristes, dont nous avons à présent une belle troupe que nous élevons à la française.

Si vous allez à la Martinique ce vous fera un grand avantage, que nous n'avons pas eu ici, de n'avoir point d'autre langue à étudier que le baragouin des nègres, que l'on sait dès qu'on l'a entendu parler. Si Dieu y appellait des Ursulines de Canada il ne leur serait pas bien difficile d'y aller, à présent qu'il y a commerce entre les marchands de Québec et ceux de l'Amérique; et actuellement voilà trois vaisseaux qui partent de notre port pour y aller; mais ma très-chère Mère, il faut nous contenter de notre petite mission canadienne, et vous laisser tout l'honneur de celle que vous allez entreprendre pour la gloire de Celui qui vous y appelle.

Nous lui en recommanderons le succès de très-bon cœur, je vous en assure; et que notre Communauté s'estime heureuse d'être unie avec la vôtre.

Nous avons fait nos élections au mois de mars dernier. Notre révérende Mère de Saint-Athanase a été élue en ma place, et nous n'avons fait que changer d'office elle et moi. Elle a le mien et j'ai le sien : mais elle s'est acquittée de celui qu'elle a laissé, beaucoup mieux que moi qui l'exerce; et elle s'acquittera beaucoup plus dignement de celui qu'elle a, que moi qui l'ai quitté.

Nous demandons cette année en France quelques religieuses pour nous aider à élever nos filles canadiennes, et aussi pour nous succéder dans la charge; car nous sommes trois ou quatre fort âgées, qui pouvons manquer tout d'un coup, et il est de la prudence d'aller au devant et de ne point laisser la maison dépourvue de personnes de conduite. Nous demandons à cet effet des filles capables, de bonne santé, de bonne volonté, et de vingt-quatre à trente ans, afin qu'elles s'accoutument à notre vie et aux petits travaux d'un pays qui ne ressemble pas encore à la France, et qui n'en approchera de longtemps : pour nous qui y sommes faites, nous n'y trouvons point de différence. Quant aux personnes, nous ne jetons les yeux nulle part, car c'est le révérend Père Ragueneau qui a main-levée de Mgr notre Prélat pour choisir les sujets qu'il jugera nous être propres. Je ne sais sur qui tombera le sort, mais je prie la divine bonté d'en vouloir elle-même faire le choix.

Si ma révérende Mère votre bonne sœur meurt en France, Dieu ne laissera pas d'avoir agréable son sacrifice, comme il a fait de celui d'un bon Père Jésuite

qui est venu consommer le sien au port : car il avait tant fatigué à assister les malades de son vaisseau, qu'il en est mort proche de Québec avant que d'y mettre le pied. Je crois que notre révérende Mère vous mande des nouvelles de notre Communauté. Permettez-moi, ma révérende Mère, de saluer la vôtre sainte, et vous en particulier, que j'embrasse dans l'union de notre bon JÉSUS.

De Québec, le 18 de septembre 1670.

LETTRE CCXI.

A LA SUPÉRIEURE DES URSULINES DE MONS.

Elle la prie de vouloir bien seconder des démarches que l'on faisait, pour obtenir de quelque Communauté d'Ursulines de Flandre des religieuses qui voudraient se joindre à celles de Québec.

Ma révérende et très-chère Mère,

Depuis la lettre que je me suis donné la consolation de vous écrire par l'entremise de M. Talon, intendant de la Nouvelle-France, on a pris la résolution de demander des religieuses pour venir nous aider à servir Notre-Seigneur dans la personne de nos chères filles canadiennes; je vous en ai déjà fait quelque ouverture par ma précédente, l'on jette les yeux sur celles de vos quartiers, que nous voulons préférer à plusieurs autres de France qui nous pressent de les appeler, mais le révérend Père Crépieul nous a montré tant d'estime

pour les vôtres, que cela nous a gagné le cœur. Il a vu celles auxquelles Dieu a donné vocation pour ce dessein, il nous en a fait grande estime, comme de la sainte Communauté où elles sont ; si cela peut réussir je vous supplie, ma très-chère Mère, de contribuer à cette bonne œuvre, et vous nous obligerez, en assurant la révérende Mère prieure d'où seront ces bonnes religieuses que nous chérirons ses filles, et que nous en ferons nos plus affectionnées Sœurs ; elles partageront avec nous les biens et les travaux qui se rencontrent en cette nouvelle Eglise, que nous estimons infiniment plus que toutes les délices de l'Europe. Ce petit mot est écrit à la hâte, parce que le navire va partir. Je vous embrasse un million de fois et vous suis et à votre sainte Communauté,

Ma révérende et très-chère Mère,
Très-humble et très-obéissante servante,

Sœur Marie de l'Incarnation, *R. U. I.*

Ursulines de Québec, 21 de septembre 1670.

LETTRE CCXII.

A MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE TOURS.

Elle lui fait connaître ses dispositions particulières, l'état de son monastère et celui de tout le pays.

Monseigneur,

Votre très-sainte bénédiction.

J'ai appris de nos Mères de Tours que Votre Grandeur nous honore encore de son souvenir, et qu'après un éloignement de tant d'années elle a encore la bonté de s'informer de nos dispositions. Cette nouvelle nous a toutes comblées de joie, surtout la Mère Anne de Notre-Dame et moi, qui avons l'honneur de vous appartenir par un droit plus particulier, puisque nous sommes vos véritables filles, et que les autres ne le sont que par leurs obéissances et leurs respects. C'est, Monseigneur, ce qui m'oblige de vous en rendre mes très-humbles et très-respectueux remerciements, et me donne une occasion favorable de renouveler à vos pieds mes vœux et mes soumissions.

Votre Grandeur désire que je lui rende compte de mes emplois, de la disposition de notre séminaire et de l'état de tout le pays. Il est juste que j'obéisse aux désirs d'un si bon Père, qui témoigne tant d'amour et tant de soin pour ses très-humbles filles. Pour ce qui me regarde en particulier, je suis par la grâce de Notre-Seigneur

hors de la charge de supérieure, et l'on a jugé à propos de me donner celle d'assistante, et le soin d'élever les jeunes professes et les novices de cette maison. Je m'acquitte de l'un et de l'autre autant que mon âge et mes infirmités le peuvent permettre, c'est-à-dire assez faiblement.

Pour notre Communauté, elle est composée de vingt-deux religieuses; notre séminaire est rempli de filles françaises et de sauvages; c'est la Mère Anne de Notre-Dame qui a le soin de ces dernières, dont elle s'acquitte avec succès. Nous nous estimons heureuses, elle et moi, de nous voir si avantageusement occupées dans les emplois de notre institut; et je puis assurer Votre Grandeur que nous ne pouvons être plus contentes. L'on a eu quelque dessein de nous établir à Montréal; mais l'affaire a été retardée pour quelque temps; et M. l'abbé de Queylus qui en est le seigneur spirituel et temporel pour MM. de Saint-Sulpice, nous promet sa protection lorsque les choses seront en état. Nous ne sommes pas marries de ce retardement, parce que nous ne sommes pas encore assez fortes pour entreprendre un établissement de cette conséquence. Mgr notre digne Prélat, qui ne fait rien qu'avec prudence, est aussi de ce sentiment.

Quant au commun du pays, je vous dirai, Monseigneur, que cette nouvelle Eglise fait tous les jours de nouveaux progrès par le grand zèle et par les fatigues continuelles des révérends Pères Jésuites, qui sont répandus dans tous les endroits de cette Amérique Septentrionale. La colonie française s'augmente aussi tous les jours, et ces grands bois qui n'étaient habités que de bêtes sauvages commencent à se peupler de chrétiens. Cette grande multiplication d'hommes et de

fidèles augmente aussi nos charges et notre travail. Nous avons été obligées d'accroître nos classes, et Mgr notre Prélat a pris la peine d'écrire en France qu'on nous envoie deux religieuses pour nous donner du secours. Nous ne savons encore d'où elles seront tirées, parce que de plusieurs maisons de France, même de notre Congrégation il y en a qui prétendent. Il a un grand vicaire en France à qui il a donné la commission d'examiner les aspirantes et d'en faire le choix. Voilà, Monseigneur, l'état présent de cette nouvelle Eglise, de votre petit séminaire de Canada et de vos très-humbles filles, desquelles sans doute je suis la moindre; qui ose néanmoins me recommander à vos saints sacrifices, afin qu'il plaise à la divine bonté de me rendre un instrument digne d'accomplir ses volontés. Je supplie Votre Grandeur de conserver toujours en mon endroit les sentiments d'un charitable Père, comme je conserverai toujours à votre égard les respects d'une très-humble et très-obéissante fille et servante en Notre-Seigneur.

De Québec, le 25 de septembre 1670.

LETTRE CCXIII.

A SON FILS.

Quand Dieu nous engage dans les emplois, il faut les aimer, non parce qu'ils sont éclatants, mais parce qu'ils sont dans l'ordre de sa volonté. — Son humilité profonde, son union intime, son commerce familier et continuel avec Dieu. — Qualités de cette union et de ce commerce. — La simplicité de son oraison. — Perte de son âme en Dieu. — Explication de son vœu de plus grande perfection.

Mon très-cher et bien-aimé fils,

Voici la réponse à votre lettre du 25 avril 1670, que j'ai lue avec une joie toute particulière, y voyant les aimables conduites de Dieu sur vous et sur moi, pour lesquelles je le louerai éternellement. Vous m'avez obligée de me dire (fait plaisir en me disant) les progrès de votre saint Ordre, que j'aime et honore à un point que je ne puis dire. Je ne le regarde et n'y pense qu'avec respect et vénération ; et les louanges que je rends à la divine Bonté sont continuelles de ce qu'elle vous y ait appelé. J'y vois toutes vos coutumes et vos conduites, et je n'y trouve rien que de saint.

Ne me dites donc plus que vous aimeriez mieux la solitude et la vie retirée que les charges et les emplois. Ne les aimez pas parce qu'ils sont éclatants, mais parce qu'ils sont dans l'ordre de la volonté de Dieu. Il est pourtant bon que vous ayez la vue de vos imperfections, de vos incapacités, de votre insuffisance : c'est Dieu

qui opère en vous ces sentiments et qui vous tient dans un état d'humiliation à vos yeux, pour vous sanctifier dans des emplois où se perdent ceux qui présument de leurs propres forces.

Je vous dirai avec simplicité, mon très-cher fils, que Dieu tient sur moi la même conduite qu'il tient sur vous. Je me vois remplie de tant d'infidélités et de misères, et j'en suis si souvent anéantie devant Dieu et si petite à mes yeux (pour ce dernier il m'est continuel), que je ne sais comment y apporter remède, parce que je vois mes impecfections dans une obscurité qui n'a point d'entrée ni d'issue. Me voilà à la fin de ma vie, et je ne fais rien qui soit digne d'une âme qui doit bientôt comparaître devant son Juge. Cependant, toute imparfaite que je suis, et pour anéantie que je sois en sa présence, je me vois perdue par état (manière d'être habituelle) dans sa divine Majesté, qui depuis plusieurs années me tient avec elle dans un commerce, dans une liaison, dans une union et dans une privauté que je ne puis expliquer. C'est une espèce de pauvreté d'esprit qui ne me permet pas même de m'entretenir avec les anges, ni des délices des bienheureux, ni des mystères de la foi. Je veux quelquefois me distraire moi-même de mon fond pour m'y arrêter et m'égayer dans leurs beautés comme dans des choses que j'aime beaucoup ; mais aussitôt je les oublie, et l'esprit qui me conduit me remet plus intimement dans Celui où je me perds, et qui me plaît plus que toutes choses. J'y vois ses amabilités, sa majesté, ses grandeurs, ses pouvoirs, sans néanmoins aucun acte de raisonnement ou de recherche, mais en un moment qui dure toujours.

Je veux dire ce que je ne puis exprimer, et ne le pouvant exprimer, je ne sais si je le dis comme il faut.

L'âme porte dans ce fond des trésors immenses et qui n'ont point de bornes. Il n'y a rien de matériel, mais une foi toute pure et toute nue qui dit des choses infinies. L'imagination, qui n'a nulle part à cet état, cherche à se repaître et voltige çà et là pour trouver sa nourriture; mais cela ne fait rien à ce fond, elle n'y peut arriver, et son opération se dissipe sans passer plus avant. Ce sont pourtant des attaques qui, pour être faibles et passagères, ne laissent pas d'être importunes et des sujets de patience et d'humiliation. Dans cet état, les sens, soit intérieurs, soit extérieurs, n'ont point de part, non plus que le discours de l'entendement; toutes leurs opérations se perdent et s'anéantissent dans ce fond, où Dieu même agit et où son divin esprit opère. La foi fait tout voir indépendamment des puissances. L'on n'a nulle peine en cette disposition intérieure de suivre les exercices de la Communauté; les affaires temporelles ne nuisent point parce qu'on les fait avec paix et tranquillité, ce qui ne peut se faire lorsque le sens agit encore.

Par le peu que je viens de vous dire vous pouvez voir l'état présent de la conduite de Dieu sur moi. Il me serait bien difficile de m'étendre beaucoup pour rendre compte de mon oraison et de ma disposition intérieure, parce que ce que Dieu me donne est si simple et si dégagé des sens, qu'en deux ou trois mots j'ai tout dit. Ci-devant je ne pouvais rien faire dans mon oraison, sinon de dire dans ce fond intérieur par forme de respir : Mon Dieu, mon Dieu, mon grand Dieu, ma vie, mon tout, mon amour, ma gloire! Aujourd'hui je dis bien la même chose, ou plutôt je respire de même; mais, de plus, mon âme proférant ces paroles très-simples et ces respirs très-intimes, elle expérimente

la plénitude de leur signification; et ce que je fais dans mon oraison actuelle, je le fais tout le jour, à mon coucher, à mon lever et partout ailleurs. Cela fait que je ne puis entreprendre des exercices par méthode, tout s'en allant à la conduite intérieure de Dieu sur moi. Je prends seulement un petit quart d'heure le soir pour présenter le Cœur du Fils de Dieu à son Père pour cette nouvelle Eglise, pour les ouvriers de l'Evangile, pour vous et pour mes amis. Je m'adresse ensuite à la sainte Vierge, puis à la sainte famille, et tout cela se fait par des aspirations simples et courtes. La psalmodie, qui est un exercice réglé, ne m'incommode point, mais plutôt elle me soulage. Je suis et pratique encore sans peine les autres exercices de la régularité, et tant s'en faut que mon occupation intérieure m'en détourne, qu'au contraire il me semble que tout mon intérieur se porte à les garder parfaitement. Mais je m'arrête trop à moi-même, mon très-cher fils, revenons à ce qui vous touche.

Prenez votre plaisir dans les emplois que Dieu vous donne, vous y trouverez votre sanctification, et Dieu aura soin de vous partout. Soyez élevé, soyez abaissé, pourvu que vous soyez humble vous serez heureux et toujours bien. Je comprends les emplois de votre charge et toutes ses dépendances; je n'y vois rien qui ne soit saint, et qui par conséquent ne soit capable de vous sanctifier.

Pourquoi me demandez-vous pardon de ce que vous appelez saillies de jeunesse : il fallait que tout se passât de la sorte, et que les suites nous donnassent de véritables sujets de bénir Dieu. Pour vous parler franchement, j'ai eu des sentiments de contrition de vous avoir tant fait de mal, depuis même que je suis en Canada. Avant que Dieu vous eût appelé en Religion je me suis

trouvée en des détresses si extrêmes par la crainte que j'avais que mon éloignement n'aboutît à votre perte, et que mes parents et mes amis ne vous abandonnassent, que j'avais peine de vivre. Une fois le diable me donna une forte tentation que c'en était fait, par de certains accidents dont il remplit mon imagination : je croyais que tout cela était véritable, en sorte que je fus contrainte de sortir de la maison pour me retirer à l'écart. Je pensais alors mourir de douleur; mon recours néanmoins fut à celui qui m'avait promis d'avoir soin de vous. Peu après, j'appris votre retraite du monde dans la sacrée Religion, ce qui me fit comme ressusciter de la mort à la vie. Admirez la bonté de Dieu, mon très-cher fils; il me donne les mêmes impressions qu'à vous touchant les grâces qu'il m'a faites. Je me vois continuellement comme étant par miséricorde dans la maison de Dieu. Il me semble que j'y suis inutile; que je ne sais rien et que je ne fais rien qui vaille en comparaison de mes sœurs; que je suis la plus ignorante du monde; et quoique j'enseigne les autres, qu'elles en savent plus que moi. Je n'ai, grâce à Notre-Seigneur, ni pensées de vanité ni de bonne estime de moi-même : si mon imagination s'en veut former à cause de quelque petite apparence de bien, la vue de ma pauvreté l'étouffe aussitôt. Admirons donc la bonté de Dieu de nous avoir donné des sentiments si semblables; je le remarque en tout ce que vous me dites par votre lettre.

Quand au vœu de la plus grande gloire de Dieu, vous avez les mêmes difficultés qu'avait sainte Thérèse. Celui qu'elle avait fait était général et sans restriction, ce qui la jetait dans de fréquents scrupules. Cela obligea son directeur, qui n'en avait pas moins qu'elle, de lui

en écrire une formule que je vous envoie, et à laquelle le révérend Père Lallemant a jugé à propos que je me tienne. Je l'avais aussi fait général, savoir de faire et de souffrir tout ce que je verrais être à la plus grande gloire de Dieu et de plus grande perfection : comme aussi de cesser de faire et de souffrir ce que je verrais y être contraire; j'entendais le même de la pensée. J'ai continué l'usage de ce vœu ainsi conçu plusieurs années, et je m'en trouvais bien; mais depuis que ce révérend Père eut vu cette formule dans les chroniques du Mont-Carmel, il désira que je la suivisse. Vous voyez par là, qu'il faut avoir de la direction dans la pratique de ce vœu, qui n'est pas si étendu, dans la formule que je vous envoie, que dans les sentiments que vous en avez. Voici cette formule :

Vœu de la plus grande perfection ou de la plus grande gloire de Dieu réduit en pratique, et donné à sainte Thérèse pour l'exempter de tout scrupule, elle et ses confesseurs.

Promettre à Dieu d'accomplir tout ce que votre confesseur, après l'avoir (que vous l'aurez) interrogé en confession, vous répondra et déterminera que c'est le plus parfait; (de manière que) que vous soyez alors obligée de lui obéir et de le suivre (suivre sa décision) : mais cette obligation doit supposer trois conditions : La première, que votre confesseur soit informé de ce vœu, et qu'il sache que vous l'avez fait. La seconde que ce soit vous-même qui lui proposiez les choses qui vous sembleront être de plus grande perfection, et que vous lui en demandiez son sentiment, lequel vous servira d'ordonnance (de règle.) La troisième, qu'en effet la chose qui vous sera spécifiée soit pour vous de plus grande

perfection.[1] Alors ce vœu, qui sera ainsi conditionné, vous obligera fort raisonnablement, au lieu que celui que vous aviez fait auparavant par un excès de ferveur, supposait une trop grande délicatesse de conscience, et vous exposait aussi bien que vos confesseurs à beaucoup de troubles et de scrupules.

Voilà, mon très-cher fils, le vœu général modéré et restreint par la formule; mais de quelque manière que vous le preniez, je vois bien qu'il vous causerait de l'inquiétude, ainsi je ne vous conseillerais pas de le faire. Il y faut suivre les mouvements intérieurs avec une grande fidélité, et vous pourriez vous jeter dans les excès et extrémités que vous dites.

De Québec, le 25 de septembre 1670.

LETTRE CCXIV.

A LA SUPÉRIEURE DES URSULINES DE DIJON.

Elle lui parle de la découverte des nations les plus éloignées du côté du nord.

Ma révérende et très-chère Mère,

Nous avons ressenti l'effet de vos prières dans le succès de nos élections que nous fîmes le 12 de mars dernier. Ma révérende Mère de Sainte-Athanase y fut

(1) Il est clair que c'est au confesseur à juger et à décider si la chose en question est réellement, pour le pénitent, de plus grande perfection. Par conséquent, la troisième condition est renfermée dans la seconde pour le pénitent; mais elle est distincte pour le confesseur.

élue en ma place, et les autres officières ensuite. Mgr notre Prélat ayant désiré que les élections se fissent à la grille, le tout fut fait en moins d'une heure, y comprenant même le temps de la Messe. Par où vous voyez, ma très-chère Mère, l'union que la bonté divine donne à notre Communauté.

Dieu bénit de plus en plus les travaux des ouvriers de l'Evangile. Outre cette nation, dont je vous parlais l'année dernière, le révérend Père Allouez a été près de la mer du Nord, où il en a découvert une autre bien plus nombreuse, qui n'avait jamais vu d'européens. Ils furent si ravis de le voir que, tous courbés et les mains jointes, ils venaient au-devant de lui en lui disant : Bon Manitou, qui est un nom tout divin en leur langue. On ne peut rien voir de plus docile que ces peuples, et c'est une miséricorde de Dieu bien grande de voir des barbares cachés dans les extrémités de la terre, qui ne pensaient point à lui, recevoir par le ministère de ses serviteurs la lumière qui seule les peut éclairer dans le chemin du ciel.

L'on a su qu'à dix journées au delà de ceux-ci, il y a un pays où il fait six mois de nuit, savoir trois mois de nuit toute noire et sans aucun jour, et trois mois d'un jour sombre comme le crépuscule. Le pays est habité, quoique presque toujours couvert de neige très-profonde, et il n'y a qu'un petit intervalle de temps où l'on voit la terre. Il n'y a pas un seul arbre, et les prairies n'ont pas l'herbe plus longue que le doigt. Les habitants vivent de cerfs, de castors et d'ânes sauvages; et comme ils n'ont point de bois, ils font du feu avec les os, les peaux et le poil des bêtes qu'ils tuent. On cherche les moyens de les aborder, pour tâcher, de demi-bêtes qu'ils sont, d'en faire des enfants de Dieu. C'est une entre-

prise, ma très-chère Mère, digne d'être recommandée à vos ferveurs et à celles de votre sainte Communauté. L'on a encore découvert d'autres nations, qui sont composées de diverses langues et peuples ramassés en ces lieux-là. Il y a plus de quarante Pères de la Compagnie qui vont de tous côtés, et qui ne font autre chose que de chercher des âmes égarées pour les gagner à Dieu. Vous seriez consolée de voir combien ils souffrent de travaux dans cette recherche et dans leurs courses.

Pour ce qui regarde notre Séminaire, nous avons des filles sauvages de quatre nations, qui nous donnent une singulière consolation par leur docilité. Ce sont les délices de nos cœurs, qui nous font trouver dans nos petits travaux des douceurs que nous ne changerions pas pour des empires. Nous vous avons de très-étroites obligations, ma très-honorée Mère, et à votre sainte Communauté, des charités que vous nous faites pour nous aider à les élever; les misères communes vous incommodent, je le sais; et c'est ce qui nous rend doublement vos obligées, que votre charitable cœur se prive de ce qui pourrait vous être nécessaire, afin de nous assister. Je prie la miséricorde divine, qui voit vos bontés, de vous récompenser au centuple.

De Québec, le 27 de septembre 1670.

LETTRE CCXV.

A SON FILS.

Elle montre par elle-même qu'il faut porter avec patience et résignation le poids de la nature corrompue. — Nécessité qu'il y a de confier son âme à un bon directeur. — Elle le remercie de quelques reliques qu'il lui avait envoyées.

Mon très-cher fils,

Vous ne pouvez rien désirer de plus avantageux pour vous et pour moi, sinon que nous soyons tout à Dieu. C'est là mon unique pente, c'est ce que je veux uniquement, et tout m'est croix hors de ce centre. Le poids de la nature me nuit, et je ne le porte qu'avec résignation à la très-sainte volonté de Dieu. Je parle de la nature corrompue qui n'entend point les lois de l'esprit, et qu'il faut porter avec patience et humilité.

Ma dernière lettre répond aux choses spirituelles dont vous m'entretenez; par une autre je vous écris ce que vous voulez savoir des mœurs et de la police ancienne de nos sauvages; et une troisième vous parle de la personne que vous savez. Je viens de lui écrire mes sentiments avec beaucoup d'ouverture et de tendresse de cœur. Je lui remontre le besoin qu'elle a de se donner tout à Dieu; et pour cet effet je l'exhorte de choisir un directeur sage et expérimenté. C'est par là qu'elle doit commencer; parce qu'un Père spirituel

est comme un ange visible que Dieu nous donne pour nous diriger dans ses voies, et qui fait visiblement à notre âme ce que fait notre bon ange d'une manière invisible, de sorte que comme nous serions dans des périls continuels de nous perdre si notre bon ange nous abandonnait, ainsi une âme qui n'a point de directeur peut difficilement éviter les piéges de l'ennemi; et quand elle les éviterait, je ne puis comprendre qu'elle puisse faire aucun progrès dans la vie spirituelle. Celle-ci néanmoins ne peut (se décider à) s'attacher à aucun, par de certains prétextes qui ne sont que des ruses de la nature. Elle voit bien que si elle confiait son âme à quelque homme intérieur il lui faudrait changer de maximes. Elle a trop pris de celles du monde, qui lui sont attachées comme poix. Cependant elle garde la règle, elle suit les exercices, elle se fait aimer. Elle a un excellent naturel, une belle humeur, un grand esprit, des talents rares; mais ce fonds de vertu et de sainteté que nous souhaitons en elle lui manque. Elle ne l'aura jamais que par un coup de grâce. Elle ne s'y dispose pas, c'est ce qui m'afflige. Enfin je lui dis que son cœur et son esprit n'auront jamais de repos qu'elle ne soit tout à Dieu. Je l'exhorte fortement de se tenir unie à sa supérieure, et d'être généreuse à quitter les ombrages qu'elle a d'une personne qui l'approche et de laquelle elle se défie. Elle a raison en quelque façon, mais il faut que la vertu surmonte la raison humaine. Le défaut d'expérience ne lui permet pas de pénétrer bien avant dans le futur, ni de prévenir les inconvénients qui peuvent arriver à ceux qui n'ont pas jeté des fondements assez solides de vertu. Il y a des esprits qui, pour ne s'être pas laissé cultiver, sont si accoutumés à vivre à leur mode, qu'il n'y a

que la main toute-puissante de Dieu qui les en puisse tirer. Elles s'imaginent être plus sages que ceux qui ont droit de les diriger. Celle dont je parle n'aura jamais de repos; Dieu la fera souffrir par sa façon même d'agir, jusqu'à ce qu'elle se rende et se soumette à sa divine volonté. Ces beaux talents et ces grands avantages de nature ne lui serviront que de croix si elle ne se tourne du côté de Dieu par une humble soumission d'esprit. Vous dites bien qu'elle ne laisse pas d'être bonne religieuse, mais elle serait tout autre si elle prenait l'esprit que Dieu demande d'elle, et ce serait un grand trésor dans une maison.

Nous avons enfin reçu les saintes reliques qu'on vous a envoyées de Rome. Mgr notre Prélat, accompagné du révérend Père Lallemant, a fait l'ouverture de la caisse le jour de saint Augustin. Il s'y est trouvé trois ossements; le premier large de deux doigts, et long d'environ six pouces, et les deux autres larges de deux pouces et longs de quatre. Ce ne sont point des reliques baptisées, comme l'on dit, mais elles portent les véritables noms de saints martyrs qui ont souffert. Nous les avons mises dans des châsses, et en avons fait une grande fête. Nous vous sommes infiniment obligées d'un si riche présent, et vous supplions de nous en procurer de semblables le plus que vous pourrez par le moyen de vos amis.

De Québec, *1670.*

LETTRE CCXVI.

A SON FILS.

Elle répond à quelques demandes qu'il lui avait faites touchant la religion, les mœurs et la police des sauvages.

Mon très-cher fils,

Par cette Lettre je réponds distinctement aux questions que vous me faites touchant nos sauvages. Ce que j'y avais oublié, un bon Père y a suppléé, et vous pouvez vous assurer que tout y est véritable. Vous y verrez les absurdités des hommes qui n'ont ni la foi, ni même les lumières naturelles, à cause de la nature corrompue, qui est toute vivante en eux avant le baptême. Vous demandez :

1. Si les sauvages, avant que d'avoir vu des Européens, avaient la connaissance du vrai Dieu ; et quelle connaissance ils en avaient.

Je réponds qu'ils n'en avaient point. Il s'en trouvait seulement quelques-uns qui, faisant réflexion sur les mouvements des cieux, sur la disposition des astres, et sur l'ordre constant des saisons, ont connu par la raison naturelle qu'il y avait quelque puissant génie, qui ayant créé toutes ces choses, les gouvernait avec tant de sagesse. J'en ai connus, qui admirant l'harmonie des choses qui sont dans la nature, méditaient là-dessus,

et disaient : Assurément il y a un auteur de tout ce que nous voyons dans le monde, car tout cela n'a pu se faire de soi-même. Dans cette vue, ils priaient celui qui a tout fait; et ceux qui sont chrétiens ont conservé cette façon de parler, en sorte que voulant prier Dieu, ils lui disent : Toi qui as tout fait, etc. Ceux-là, convaincus de leur raisonnement, l'apostrophaient comme je viens de dire et lui offraient des présents, comme de la farine de blé d'Inde et du petun, qui sont les choses les plus exquises qu'ils aient. Deux capitaines algonquins, qui étaient de ce nombre, ayant entendu le révérend Père Le Jeune, crurent aussitôt et embrassèrent la Foi. Ils ont été les deux premiers chrétiens, et tous deux nous donnèrent leurs filles dès le lendemain de notre arrivée en ce pays. Il y a plusieurs exemples de cela, qui font voir et admirer la bonté de Dieu.

2. S'ils adoraient quelque divinité, et quel culte ils lui rendaient.

Quelques-uns adoraient le soleil et lui offraient des sacrifices, jetant dans le feu de la graisse d'ours, d'orignal, et d'autres bêtes, et faisant brûler du petun et de la farine de blé d'Inde. Il y en avait qui reconnaissaient un certain Messou qui a réparé le monde. Cette connaissance est belle et a bien rapport à la venue du Messie, qui a été le Réparateur du monde. Mais l'aveuglement de l'infidélité a obscurci cette belle lumière par une fable des plus ridicules; parce que les Hurons, qui sont ceux qui avaient cette connaissance, disaient que ce Messou avait réparé le monde par le moyen d'un rat et d'une rate musqués. Quelques autres avaient recours à certains génies, qu'ils disaient présider sur les eaux,

dans les bois, sur les montagnes, dans les vallées et en d'autres lieux. Mais tous obéissaient aux songes comme à une Divinité, observant exactement ce qui leur avait été représenté dans le sommeil. Si un homme avait songé qu'il tuait un autre homme, dès qu'il était levé il l'allait trouver, et le surprenant il le tuait. Ceux qui n'ont pas la Foi le font encore, parce qu'ils se croient obligés d'obéir à leurs songes; et ce mal est un des plus grands obstacles à la Foi. Je viens tout présentement d'apprendre deux nouvelles qui confirment ce que je viens de dire, et qui sont capables d'émouvoir les cœurs de ceux qui sont nés dans le christianisme à rendre grâces à la divine bonté d'une vocation si précieuse, si pure et si éloignée de l'erreur. Un sauvage, qui était bien avant dans les Iroquois, ayant songé qu'il fallait qu'il tuât sa femme, qui était pour lors à Montréal dans une bourgade de sauvages où il y a un grand nombre d'Iroquois, se leva promptement et vint en ce village, qui est à plus de cent lieues de son pays, pour tuer cette femme qui est chrétienne. Les Pères ayant appris la furie de cet homme, la font cacher dans une cabane fermée. Ce furieux néanmoins y entra tout effaré avec des chiens qui suivaient la femme à la piste, car ces animaux sont dressés à cela. On la fait monter au grenier; les chiens la suivent. Enfin elle se jette à terre, elle fuit et on la met en la garde des sauvages. Voyez l'aveuglement de ces peuples infidèles, de faire plus de cent lieues de chemin pour obéir à un songe. Un autre songea qu'il fallait qu'il enlevât une fille, et fit autant de chemin que l'autre pour obéir à son songe. Elle s'enfuit chez les Pères qui la cachèrent; l'autre jetait feu et flammes, menaçant de tout tuer si on ne lui donnait cette fille. Pendant qu'un Père l'entretenait

pour l'amuser, on la met dans un canot pour la faire évader; l'autre court après. On la mène à Chambly, qui est un des forts du passage des Iroquois; il la suit toujours; on la conduit en divers lieux; il n'abandonne point ses poursuites. Enfin il l'attrape et l'enlève. N'est-ce pas là une étrange barbarie? Ce qui la rend plus effroyable, ce sont les boissons que les Français donnent aux sauvages : car quand ceux-ci ont bu une fois de l'eau-de-vie, outre le songe, ils idolâtrent encore l'ivresse, et ces deux choses étant jointes ensemble, on ne peut rien voir de plus féroce : car ils se tuent les uns les autres, ils se coupent le nez et les oreilles, et l'on en voit un grand nombre de mutilés; mais revenons à nos questions.

3. Croyaient-ils à l'immortalité de l'âme, et supposé qu'ils y crussent, ce que l'âme devenait après la mort?

Ils croyaient à l'immortalité de l'âme, et l'honneur qu'ils rendaient aux corps en est une preuve. Ils estimaient que les âmes étant séparées des corps s'en allaient au-delà de la mer, où elles demeuraient en repos. Pour faire ce voyage, ils leur donnaient un Viatique, faisant brûler quelques graisses près du tombeau du défunt. Ils leur fournissaient même quelques armes et autres choses nécessaires pour le voyage. Généralement parlant, tous les peuples de l'Amérique croient que l'âme est immortelle, et qu'elle s'en va après la mort au lieu où le soleil se couche, et d'où il ne se lève jamais. Ils étaient si fort en cette pensée avant qu'ils eussent vu des Européens, que quand on les catéchisait et qu'on leur parlait du paradis, ils disaient

qu'ils n'y voulaient pas aller, mais au pays des âmes où allaient leurs parents. Ils croyaient que là elles vivaient des âmes des castors, des orignaux et des autres animaux dont ils avaient mangé les corps durant leur vie. Cette créance de l'immortalité des âmes leur sert beaucoup pour leur conversion.

4. S'ils avaient quelque police pour la paix, pour la guerre, pour le gouvernement.

Oui, ils en avaient. Ils envoient des ambassadeurs les uns chez les autres pour traiter de paix, mais souvent ils tuent les ambassadeurs contre le droit des gens. Ils font la guerre en se surprenant les uns les autres. Ils assiégent quelquefois les bourgs, et les prennent; quelquefois aussi ils lèvent le siége. Ils se battent peu en bataille rangée. Leur gouvernement n'est pas absolu; les chefs disposent de la jeunesse par humbles remontrances, mais ils sont éloquents et persuasifs pour les gagner.

5. Avaient-ils quelque connaissance de la création du monde et du déluge, et quelque écriture qui approchât de l'Evangile?

Non pas du premier, sinon que par le raisonnement ils inféraient de l'harmonie du monde qu'il y avait quelque grand génie qui l'avait fait et qui le conservait dans un ordre si constant et si réglé, ainsi que j'ai déjà remarqué. Pour le second, ils ont leurs fables, qui ont quelque rapport à ce que l'Ecriture dit du déluge. Les Abnakiouois, qui sont des peuples du côté du

sud, parlent d'une fille vierge qui enfanta un grand homme. Ces peuples n'ont pas plus tôt connu les européens que les autres nations de l'Amérique, et partant la connaissance de cette Vierge Mère est extraordinaire et surprenante. Il en est de même de ce grand homme dont elle est Mère, parce que c'est ce Messie, dont j'ai parlé, que les Hurons disent avoir réparé le monde par un rat et une rate musqués.

6. De quelle manière conservaient-ils la tradition de leurs histoires, et de ce qui était arrivé le temps passé, et s'ils n'avaient point de lettres pour le faire ?

Ils conservaient la tradition de leurs histoires par le récit que les pères en faisaient à leurs enfants et les anciens aux jeunes gens, car ils n'ont point l'usage de l'écriture ni d'aucun caractère. Ce défaut d'écriture est cause que leurs traditions sont mêlées de beaucoup de fables et d'impertinences, qui grossissent toujours avec le temps. Ils ne peuvent comprendre comment par les lettres nous pouvons savoir ce qui se passe en France et ailleurs. Ils s'affermissent dans la Foi quand on leur dit que l'écriture nous enseigne nos mystères. S'ils sont à trois ou quatre cents lieues d'ici, et que leurs gens qui sont venus ici en traite s'en retournent, portent des lettres aux Pères qui les gouvernent, ils sont tout extasiés quand ces Pères leur disent tout ce qu'ils ont fait et dit à Québec. Ils ne peuvent concevoir comme la lettre qu'ils ont portée peut dire de si grandes vérités, sans jamais se tromper. Cela fait qu'ils tiennent les Pères pour des manitoux à qui rien n'est caché ou impossible, et cela sert beaucoup à la foi.

7. De quelles armes ils se servaient en guerre, et avec quels instruments ils les faisaient.

Ils se servaient de massues de bois, d'arcs et de flèches, dont la pointe était d'os d'orignal et de caribou, ou de pierres qu'ils affilaient. Ils en portaient un vaisseau derrière le dos quand ils allaient en guerre.

8. De quelle manière ils vivaient, n'ayant point d'ustensiles de cuisine, ni l'usage du feu; ou s'ils avaient du feu, comment ils le conservaient.

Ils se servaient de plats d'écorce très-bien faits. Avant qu'ils eussent commerce avec les européens ils avaient l'usage du feu par le moyen des pierres, dont ils ne manquaient pas. Et pour faire cuire leur viande, ou ils la rôtissaient au feu, ou ils la faisaient bouillir dans de grands plats d'écorce qu'ils remplissaient d'eau, puis faisant chauffer jusqu'à rougir un grand nombre de pierres, ils les mettaient dedans pour échauffer l'eau et la faire bouillir jusqu'à ce que la viande fut cuite. Pour faire rôtir les chairs, ils font des cordes d'écorce de bois tendre; ils y attachent la viande et la suspendent, puis ils la tournent et virent devant le feu jusqu'à ce qu'elle soit rôtie. Ils font aussi du fil d'ortie, qu'ils filent sans fuseau, le tordant sur le genou avec la paume de la main. Ils en font leurs petits ouvrages, qu'ils ornent avec du poil de porc-épic blanc et noir, le mêlant avec d'autre bouilli en des racines, qui le font aussi beau que la cochenille fait en France l'écarlate.

J'ai fait voir ce que je viens d'écrire à un de nos

révérends Pères fort savant en ces matières, afin de ne vous rien mander qui ne soit bien assuré : Je vous l'envoie avec son approbation.

De Québec, le *1670.*

LETTRE CCXVII.

AU RÉVÉREND PÈRE PONCET, JÉSUITE.

Elle lui fait le récit de la vocation de madame de la Peltrie au Canada, et des principales vertus et actions de sa vie. — Explication relativement à ce qu'elle avait dit dans la Lettre CCIX au sujet de la Mère de Saint-Augustin, Hospitalière.

Mon révérend Père,

Vous avez prié madame de la Peltrie de vous mander de certaines choses que j'ai bien vu que sa vertu ne lui permettait pas d'écrire. Je n'ai pas voulu faire de violence à sa pudeur, mais comme je sais l'histoire, j'ai mieux aimé dérober quelque peu de temps à mes occupations pour vous en faire moi-même le récit.

Je vous dirai donc que cette dame, après la mort de M. de la Peltrie, son mari, se porta d'une façon toute particulière à la pratique de la vertu. Elle sortit de sa maison contre le gré de messieurs ses parents, qui avaient tant d'amitié et de tendresse pour elle, qu'à peine la pouvaient-ils perdre de vue. Elle fut demeurer à Alençon, où elle ne voulut pas demeurer chez M. de Vaubougon son père, pour éviter les sollicitations qu'il eût pu lui faire de se remarier. Etant ainsi établie à sa

liberté, elle faisait beaucoup d'actions de charité, logeant et servant les pauvres, et retirant en sa maison des filles perdues, pour les retirer des occasions de péché. Quelque aversion qu'elle eût du mariage, son père ne laissa pas de lui en parler et de la presser d'y entendre une seconde fois. Comme elle donnait autant de refus qu'il faisait d'instances, il lui défendit l'entrée de sa maison et lui dit qu'il ne la voulait jamais voir. Ce traitement l'obligea de se retirer quelque temps dans une maison religieuse, où elle ne fut pas exempte d'importunité à cause de la proximité de ses parents.

En ce temps-là le révérend Père Le Jeune fit imprimer une relation par laquelle il exhortait ses lecteurs à donner du secours aux sauvages, et où, entre les motifs qu'il donnait, il disait ces paroles touchantes : Ah! ne se trouvera-t-il point quelque bonne et vertueuse dame qui veuille venir en ce pays pour ramasser le sang de JÉSUS-CHRIST en instruisant les petites filles sauvages? Ces paroles lui pénétrèrent le cœur, en sorte que depuis ce temps-là son esprit fut plus en Canada qu'en elle-même. Avec ces sentiments qu'elle conservait en son âme, elle fut obligée de retourner à Alençon, ou le décès de Madame sa mère la rappella. Elle y tomba elle-même malade à la mort, en sorte que les médecins l'ayant abandonnée, ils ne la visitaient plus que par honneur et par cérémonie. Comme on l'attendait à expirer, il lui vint un mouvement de faire vœu à saint Joseph, patron du Canada, que s'il lui plaisait d'obtenir de Dieu sa santé, elle irait en ce pays et y porterait tout son bien, qu'elle y ferait une maison sous son nom et qu'elle se consacrerait elle-même au service des filles sauvages. Pendant que tout cela se passait en son esprit, il y avait là des personnes qui, de la part de Monsieur

son père, lui voulaient faire rompre le testament qu'elle avait fait, et lui-même la pressait fort de le faire. Pour toute réponse elle le supplia de la laisser mourir en paix, ce qui l'offensa étrangement. Dans ce combat elle n'était soutenue que des Pères Capucins qu'elle avait fait appeler pour l'aider à bien mourir. Et il est à remarquer qu'elle était si près de la mort, qu'on avait passé la nuit à lui faire un habit de Saint-François, avec lequel elle voulait être inhumée. Elle s'endormit parmi ces contradictions, et lorsqu'on l'attendait à expirer. Mais à son réveil, contre l'attente de tout le monde, elle se trouva sans fièvre et dans une forte résolution de conserver son bien pour l'exécution de son dessein du Canada.

Le lendemain, les médecins ayant appris qu'elle n'était pas morte, l'allèrent visiter, et l'un deux lui ayant manié le pouls et l'ayant trouvée sans fièvre, lui dit par un certain transport : Madame, vous êtes guérie; assurément votre fièvre est allée en Canada. Il ne savait pas ce qui s'était passé dans son intérieur, mais elle, qui s'en ressouvenait fort bien, le regarda, et avec un petit sourire lui repartit : Oui, Monsieur, elle est allée en Canada. Ses forces étant revenues en peu de temps, son père lui livra de nouveaux combats et lui dit que si elle ne lui donnait le contentement qu'il désirait, elle le verrait mourir de déplaisir. Plusieurs personnes de qualité et de mérite, même des religieux, entraient dans le sentiment de son père et lui conseillaient de se marier. Enfin elle communiqua son dessein à un de vos révérends Pères et lui demanda les moyens qu'elle pourrait tenir pour mettre fin à l'affliction de son père. Ce révérend Père lui dit que tout cela pouvait s'accommoder, que son père serait satisfait et qu'elle ne tomberait point dans l'inconvénient qu'elle craignait; qu'il connaissait

un gentilhomme nommé M. de Bernières, trésorier de France à Caen, qui menait une vie de saint, et qu'il le faudrait prier de la faire demander en mariage pour y vivre comme frère et sœur. Cela fut conclu, et sans différer davantage, elle écrivit à M. de Bernières pour le supplier de la demander en mariage à son père, avec lequel elle était alors en bonne intelligence, parce qu'elle lui avait promis de lui donner le contentement qu'il désirait.

M. de Bernières, qui était un homme pur comme un ange, ayant reçu la lettre de madame de la Peltrie, fut surpris au-delà de ce qu'on peut s'imaginer, et ne savait que répondre à une proposition si peu attendue. Il consulta son directeur et quelques personnes de piété, qui lui persuadèrent d'embrasser ce dessein, l'assurant qu'ils connaissaient madame de la Peltrie, qui ne le désirait que pour en facilité l'exécution. Il m'a dit depuis qu'il fut trois jours sans pouvoir se résoudre, quelque estime de vertu qu'on lui donnât de madame de la Peltrie. Il souffrait de grands combats, craignant de se hasarder dans une occasion si périlleuse; outre que tout le monde savait la résolution qu'il avait prise de vivre chastement et de ne se marier jamais. Enfin après avoir fait beaucoup de prières pour savoir la volonté de Dieu sur cette proposition, il résolut de passer outre, et sans différer davantage, il écrivit à un gentilhomme de ses amis nommé M. de la Bourbonnière, pour le prier d'aller trouver M. de Vaubougon et de lui demander de sa part madame de la Peltrie sa fille.

Cet ami se fit honneur de trouver une occasion si favorable de rendre service à M. de Bernières. Après que M. de Vaubougon l'eût entendu parler, il passa

d'une extrémité à une autre et pensa mourir de joie; et ne pouvant quasi parler, pour le transport dont son cœur était saisi, il pria ce gentilhomme de voir sa fille et de savoir d'elle-même sa volonté. Il la vit et ayant tiré d'elle le consentement qu'il désirait, ce qui ne lui fut pas difficile, il en alla donner avis à M. de Bernières, qui demeura l'homme du monde le plus empêché, parce qu'il fallait aller à Alençon pour l'exécution du mariage. M. de Vaubougon, qui était au lit malade des gouttes, pressait de son côté sa fille de terminer l'affaire au plus tôt. Il faisait tapisser et parer la maison pour recevoir M. de Bernières, et inspirait à sa fille les paroles qu'elle lui devait dire pour les avantages de ce mariage.

Cependant M. de Bernières ne se pressait pas, ce qui faisait languir ce bon vieillard, qui voyant que le temps se passait, commença d'entrer en soupçon que sa fille se moquait de lui, en sorte qu'il voulait lui faire signer un papier qui devait lui causer une perte de plus de quarante mille livres. Elle le flattait, lui disant que M. de Bernières était un homme d'honneur qui ne manquerait pas à sa parole, mais qu'il lui avait fait savoir que ses affaires ne lui pouvaient permettre de faire le voyage de six semaines Elle le fit néanmoins venir à Alençon en secret, et le fit loger en la maison d'une de ses amies qui lui était fidèle et à qui elle avait confié tout le secret du Canada. Ils conférèrent ensemble de ce qu'ils pourraient faire pour ce mariage. Le conseil des personnes doctes était qu'ils pouvaient se marier et vivre en chasteté : mais pour les intérêts temporels, l'on assurait que ce mariage eût porté préjudice aux affaires du Canada à cause du bien de madame de la Peltrie, dont les héritiers

eussent pu avec le temps faire de la peine à M. de Bernières. La résolution fut qu'ils ne se marieraient pas, mais qu'ils feraient semblant de l'être, et là-dessus M. de Bernières retourna en sa maison.

Au même temps M. de Vaubougon fut saisi d'une grosse maladie dont il mourut, ce qui fit changer les affaires de face. Madame de la Peltrie demeura libre de ce côté-là, mais il lui survint un autre embarras. Sa sœur aînée et son beau-frère ne voulurent pas qu'elle entrât en partage du bien de leur père, et ils voulaient la faire enlever et mettre en interdiction, disant qu'elle donnait son bien aux pauvres, et que par sa mauvaise conduite elle aurait bientôt tout dissipé. Elle fut à Caen en secret pour consulter M. de Bernières, qui l'encouragea puissamment, et par le conseil duquel elle appela au parlement de Rouen. Elle y fut avec son homme d'affaires, qui lui conseillait de faire serment d'une chose très-juste, et qu'il l'assurait qu'elle gagnerait son procès. Comme elle était fort craintive, elle ne le voulut pas; mais elle s'adressa à Dieu et au glorieux saint Joseph, lui réitérant le vœu qu'elle avait fait de se donner avec tout son bien au service des filles sauvages, et de fonder à cet effet une maison d'Ursulines en Canada. Dès le lendemain, un député vient lui dire qu'elle avait gagné son procès, et qu'elle était déclarée capable du maniement de son temporel.

Comme l'on avait eu quelque connaissance de la recherche de M. de Bernières, on croyait qu'elle allait se marier, et on la montrait au doigt; et même des personnes religieuses lui faisaient en face des reproches de ce qu'ayant mené une vie dévote et exemplaire, elle la quittait pour reprendre celle du grand monde. Elle répondait en souriant et avec modestie, qu'il fallait

faire la volonté de Dieu. Ces réponses confirmaient la créance qu'on en avait, et surtout sa sœur et ses parents.

Son cœur se sentant extraordinairement pressé d'exécuter son dessein, elle s'en alla à Paris pour en chercher les moyens, et M. de Bernières l'y fut trouver pour l'aider en cette recherche. Comme ils agissaient de concert, le démon suscita un nouveau trouble, savoir qu'on cherchait Madame de la Peltrie pour la mettre en un lieu où elle ne pût dissiper ses biens. Elle était seulement accompagnée d'une demoiselle et d'un laquais à qui elle avait confié ses secrets, et afin de n'être point surprise, dans la nécessité où elle était de consulter les personnes de piété, elle changeait d'habit avec sa demoiselle et la suivait comme une servante.

Ceux qui furent principalement consultés sur une affaire si extraordinaire furent le Père de Condren et M. Vincent (saint Vincent-de-Paule), dont le premier était général de l'Oratoire, et l'autre de Saint-Lazare. L'un et l'autre ayant jugé que cette vocation de madame de la Peltrie était de Dieu, M. de Bernières ne pensa plus qu'à chercher le Père qui faisait à Paris les affaires du Canada. Par une providence de Dieu toute particulière il fut adressé à Votre Révérence, qui lui donna espérance que ce dessein pourrait réussir. Sur quoi vous prîtes occasion de lui dire, parlant de moi, que vous connaissiez une religieuse Ursuline à qui Dieu donnait de semblables pensées pour le Canada, et qui n'attendait que l'occasion. Lui, tout ravi d'une rencontre si heureuse, fut trouver madame de la Peltrie et lui dit la découverte qu'il avait faite; la voilà toute pleine d'espérance. Votre Révérence prit la peine de m'écrire de sa part, à quoi je fis réponse avec action de grâces

et d'acquiescement, moyennant l'ordre de l'obéissance. On consulte les révérends Pères Lallemant et de la Haye, et par leur conseil M. le Commandeur de Sillery, et M. Fouquet, conseiller d'Etat, afin d'avoir leur consentement pour le passage de madame de la Peltrie, des religieuses et de leur suite.

Cependant, pour amuser le monde, madame de la Peltrie faisait venir ses meubles d'Alençon, ce qui confirma la créance de son mariage, en sorte qu'on cessa de l'inquiéter. Enfin la résolution fut que l'on viendrait me quérir à Tours, et M. de Bernières et madame de la Peltrie voulurent bien prendre cette peine. Durant tout le voyage on les prit pour le mari et la femme, et les personnes de qualité qui étaient dans le carrosse en avaient la créance. Etant arrivés à Tours, le révérend Père Grandami, recteur de votre Collége, à qui le révérend Père Provincial avait recommandé de présenter à Mgr l'Archevêque madame de la Croix (c'est le nom que madame de la Peltrie avait pris, afin de n'être pas connue) se trouva prêt pour s'acquitter de sa commission, ce qu'il fit de si bonne grâce que Monseigneur, que l'on croyait devoir être inexorable pour un dessein si extraordinaire, après l'avoir entendu parler et vu les lettres de MM. de Sillery, de Lauson et Fouquet, fut comme ravi de la grâce que Dieu lui faisait de prendre deux de ses filles pour une si glorieuse entreprise. Le révérend Père lui dit le secret de madame de la Peltrie et de M. de Bernières, comme celle-là sous le nom de madame de la Croix, et comme tous deux sous l'apparence de mariage avaient fait le voyage et travaillaient à l'exécution de cette affaire. Il pria le Père et M. de Bernières de la mener au monastère, et de donner ordre de sa part à la révérende

Mère supérieure de lui en donner l'entrée et de lui faire les mêmes honneurs qu'à sa propre personne. Il fut obéi, parce qu'elle fut reçue avec toutes les acclamations possibles. Toute la Communauté assemblée se trouva à la porte, et quand elle parut on chanta le *Veni Creator*, et ensuite le *Te Deum laudamus*. Du chœur on la mena dans une salle où toutes les religieuses furent se jeter à ses pieds pour lui rendre action de grâce de ce qu'elle avait jeté les yeux sur une personne de la Maison pour l'exécution de son dessein.

Quand on fut informé que M. de Bernières était l'agent et l'ange visible de madame de la Peltrie, les religieuses, avec la permission de leur Supérieure, allèrent file à file au parloir se jeter à ses pieds pour lui exposer le désir qu'elles avaient d'être choisies pour ma compagne. La bonne Mère Marie de Saint-Joseph n'osait paraître ni déclarer son désir. Je la fis entrer et la présentai moi-même à M. de Bernières. Dès qu'il l'eut vue et entendue parler, il crut que c'était celle-là que Dieu avait choisie pour m'accompagner, et il agit auprès de Mgr l'Archevêque pour qu'on nous l'accordât. Il fit dès lors une liaison d'esprit toute particulière avec cette chère Mère, en sorte que Madame, elle et moi n'avions avec lui qu'une même volonté pour les affaires de Dieu. Il se passa bien des choses au sujet des parents de cette chère Mère, des miens, et de mon fils, qu'il n'est pas nécessaire de dire en ce lieu.

Nos résolutions étant prises, Monseigneur de Tours voulut que nous fussions en sa maison pour nous donner sa bénédiction, et à cet effet il eut la bonté de nous envoyer son carrosse. Il voulut encore conférer avec madame de la Peltrie, en présence du révérend Père Grandami, et de M. de Bernières, touchant

la fondation qu'elle voulait faire, et il témoigna qu'il voulait qu'elle fût contractée en sa présence. M. de Bernières le supplia de différer jusqu'à ce que nous fussions à Paris, notre voyage étant extrêmement pressé; mais madame de la Peltrie déclara verbalement qu'elle donnait parole de trois mille livres de rente. Ce bon Prélat se contenta de la promesse verbale qu'elle fit, et nous ayant donné sa bénédiction, nous confia, ma compagne et moi, à ces deux bonnes âmes, avec une recommandation au révérend Père de la Haye d'agir pour lui en cette affaire, et de nous tenir sa place pendant que nous serions à Paris. M. de Bernières réglait notre temps et nos observances dans le carrosse, et nous les gardions aussi exactement que dans le Monastère. Il faisait oraison et gardait le silence aussi bien que nous. Dans les temps de parler, il nous entretenait de son oraison, ou d'autres matières spirituelles. A tous les gîtes c'était lui qui allait pourvoir à tous nos besoins, avec une charité singulière. Il avait deux serviteurs qui le suivaient, et qui nous servaient comme s'ils eussent été à nous, parce qu'ils participaient à l'esprit d'humilité et de charité de leur maître, surtout son laquais, qui savait tout le secret du mariage supposé.

Lorsque nos révérendes Mères du faubourg de Saint-Jacques surent notre arrivée à Paris, elles nous firent l'honneur de nous envoyer visiter et de nous offrir leur maison; mais les affaires de madame de la Peltrie ne nous permettaient pas de nous séparer d'elle, et de nous enfermer sitôt. M. de Meules, maître d'hôtel chez le roi, nous prêta sa maison, qui était dans le cloître des Pères Jésuites de la maison Professe, ce qui nous fut très-commode, tant parce que nous y avions des

appartements séparés pour M. de Bernières et pour nous, que pour la facilité que nous avions d'aller entendre la messe à Saint-Louis, et d'y recevoir les Sacrements.

M. de Bernières nous accompagnait partout, et tout le monde le croyait le mari de madame de la Peltrie, en sorte qu'étant tombé malade, elle demeurait tout le jour en sa chambre, et les médecins lui faisaient le rapport de l'état de sa maladie, et lui donnaient les ordonnances pour les remèdes. Son masque était attaché au rideau du lit, et ceux qui allaient et venaient lui parlaient comme à la femme du malade. Quoique nous fussions sensiblement affligées de la maladie de M. de Bernières, tout cela néanmoins nous servait de récréation et de divertissement. Ce mot de mariage lui donnait d'autres pensées, car faisant réflexion à la commission qu'il avait donnée à son ami de demander en son nom madame de la Peltrie à son père, il disait, et répétait : Que dira M. de la Bourbonnière que je me sois ainsi moqué de lui? Bon Dieu, que dira-t-il? Je n'oserai paraître en sa présence. Toutefois j'irai me jeter à ses pieds pour lui demander pardon. Tout cela se faisait dans nos récréations, mais nos entretiens ordinaires et presque continuels étaient de notre Canada, des préparatifs qu'il fallait faire pour le voyage, et de ce que nous ferions parmi les sauvages dans ce pays barbare. Il regardait la Mère de Saint-Joseph, qui n'avait que vingt deux ans, comme une victime qui lui faisait compassion, et tout ensemble il était ravi de son courage et de son zèle. Pour moi, je ne lui faisais point de pitié : il souhaitait que je fusse égorgée pour Jésus-Christ, et il en souhaitait autant à madame de la Peltrie. Le révérend Père Charles Lallemant se chargea

de faire préparer en secret tout l'embarquement; et comme Messieurs de la compagnie ne purent faire embarquer tout notre bagage, parce que nous avions parlé trop tard, lui et M. de Bernières louèrent un navire exprès, car madame de la Peltrie n'épargnait point la dépense, pourvu qu'elle vînt à bout de son dessein.

Huit jours avant notre départ, nos révérendes Mères du faubourg de Saint-Jacques nous reçurent dans leur maison avec une charité et cordialité incroyables. Votre révérence sait ce qui se passa au sujet de ma révérende Mère de Saint-Jérôme, que nous avions demandée pour compagne, comme elle tomba malade lorsqu'il fallut partir, et comme cet accident nous obligea de passer sans elle, ce qui nous causa une très-sensible affliction, car outre que nous perdions un excellent sujet, nous fûmes obligées de refaire notre contrat de fondation, dans lequel elle était comprise. M. de Bernières et M. Laudier agent de madame de la Peltrie nous menèrent pour cet effet chez le notaire, où il y eut un peu de démêlé, parce que ce dernier ne jugea pas à propos que madame de la Peltrie employât dans son contrat ce qu'elle avait promis à Mgr de Tours, parce, disait-il, que nous ayant promis plus que le droit ne permettait, cela eût pu la jeter à l'avenir en des procès avec ses parents. Nous fûmes donc obligées, par le conseil de nos amis, d'en passer à ce qui pouvait rendre le traité valide et sans crainte d'aucune mauvaise conséquence.

Nos affaires étant expédiées à Paris, nous partîmes pour nous rendre à Dieppe, qui était le lieu de l'embarquement, M. de Bernières étant toujours notre ange gardien avec une charité nonpareille. Nous trouvâmes

à Rouen le révérend Père Charles Lallemant, qui avait fait préparer toutes choses pour le voyage si secrètement qu'à peine s'en était-on aperçu dans la maison. Il nous fit la charité de nous conduire à Dieppe, et de faire embarquer nos provisions et notre équipage, madame de la Peltrie fournissant à toute la dépense. M. de Bernières se fût embarqué avec nous pour faire le voyage, si madame de la Peltrie ne l'eût constitué son procureur pour faire la dépense de sa fondation et pour faire ses affaires en France, car ses parents croyaient assurément qu'ils étaient mariés, et sans cela ils nous eussent arrêtées, ou du moins retardées cette année-là. Ce grand serviteur de Dieu ne pouvait nous quitter; il nous mena dans le navire, accompagné du révérend Père Lallemant, et tous deux nous rendirent tous les bons et charitables offices nécessaires en cette rencontre, où la mer nous rendait fort malades.

Enfin il fallut se séparer et quitter notre ange gardien pour jamais; mais quoiqu'il fût éloigné de nous, sa bonté lui fit prendre le soin de nos affaires avec un amour plus que paternel. Dans toute la conversation que nous eûmes avec lui depuis notre première entrevue jusqu'à notre séparation, nous reconnûmes que cet homme de Dieu était possédé de son Esprit, et entièrement ennemi de celui du monde. Jamais je ne lui ai entendu proférer une parole de légèreté, et quoiqu'il fût d'une agréable conversation, il ne se démentait jamais de la modestie convenable à sa grâce. Votre Révérence en peut rendre un semblable témoignage, ayant eu de grandes conversations avec lui à l'occasion du dessein de madame notre Fondatrice, duquel il a été un des principaux instruments pour le conduire au point où par la miséricorde de Dieu nous le voyons.

Voilà, mon cher Père, un petit abrégé des connaissances que j'ai de ce qui s'est passé au sujet de M. de Bernières et de madame de la Peltrie : vous pouvez y ajouter foi, parce que je me suis efforcée de le faire avec plus de fidélité que d'élégance et d'ornement.

Pour ce qui est de la Mère de Saint-Augustin, il faut que je vous ôte un soupçon que je pourrais vous avoir donné à son égard, d'avoir manqué de fidélité à sa Supérieure. Je vous ai dit que sa conduite intérieure et les choses extraordinaires qui se passaient en elle n'étaient connues ni de sa Supérieure, ni de ses Sœurs, au grand étonnement des personnes spirituelles et expérimentées dans les voies de Dieu. Ce n'est pas manque de fidélité ni de soumission qu'elle a tenu tout cela secret, mais par l'ordre qu'elle en avait de ses Directeurs, pour la nature de la chose qui eût été capable de donner de la frayeur. Elle avait quelquefois, à ce qu'on dit, une centaine de démons en tête, et une fois elle en a eu jusqu'à huit cents, dont elle connaissait l'ordre par une impression du Ciel. Ils la priaient de remuer seulement le doigt pour témoigner qu'elle leur donnait permission d'agir et de travailler à la perte des âmes. Mais elle les arrêtait, en sorte qu'ils n'osaient remuer. Ils lui faisaient de certaines questions ridicules et impertinentes pour la plupart, et le révérend Père de Brébeuf lui suggérait ce qu'elle avait à répondre. Ils lui demandèrent permission de suivre l'armée française lorsqu'elle allait contre les Iroquois, afin d'empêcher les Français de se confesser ; mais elle les retint, et cependant (pendant cela) presque tous les soldats firent une confession générale. Ces misérables la faisaient souffrir, de rage qu'ils avaient de ce qu'elle les tenait captifs et qu'elle ruinait tous leurs desseins.

On la voyait quelquefois manquer aux observances régulières, par la permission que ses supérieurs lui en donnaient à cause de ses souffrances, qui la rendaient un sujet de douleurs et de faiblesse. Elle souffrait encore plus dans l'intérieur que dans le corps. Cela ne paraissait pas tant, mais je le sais de celui qui avait la direction de son âme. Pour toutes ces choses extraordinaires, ce n'est pas à moi, mon très-révérend Père, d'en porter jugement; vous le ferez tel qu'il vous plaira. Mais je me suis sentie obligée de faire une petite réparation de ce que je vous avais écrit, que sa Supérieure ne savait rien de ce qui se passait en elle; de crainte que vous ne la blâmiez de n'avoir pas eu assez de fidélité envers celle que Dieu lui avait donnée pour la conduire, et que cette pensée ne diminue l'estime que vous pouvez avoir de sa vertu.

De Québec, le 25 d'octobre 1670.

LETTRE CCXVIII.

A SA NIÈCE, RELIGIEUSE.

Elle lui donne des avis salutaires au sujet d'une antipathie naturelle qu'elle avait contre sa supérieure.

Ma très-chère et bien-aimée fille,

Voici la réponse à votre lettre du 19 de mars, que j'ai reçue des mains propres de celui à qui vous l'aviez confiée. Je vous dirai que je conçois votre état et les

voies par lesquelles Dieu vous mène. Sa bonté a des desseins sur vous que vous ne connaissez pas, et c'est ce qui fait un point des plus pesants de votre croix. Je ne doute point que vous ne preniez conseil, et que les personnes que vous consultez ne soient gens de bien et remplis de l'esprit de Dieu : c'est ce qui me confirme que votre croix étant voulue et ordonnée de Dieu, elle est une véritable croix. Mais, ma chère fille, il y a une chose qui vous l'appesantit et qui vous la rend presque insupportable, c'est la peine que vous avez de vous approcher de votre Supérieure. Mais comme il n'y a rien qu'il ne faille faire pour être bien avec Notre-Seigneur, aussi n'y a-t-il rien qu'il ne faille faire pour être bien avec ceux qui nous tiennent sa place, quoiqu'ils nous soient contraires dans nos façons d'agir. Ils ont leurs vues, et ils estiment faire ce que Dieu demande d'eux : ce n'est pas à nous d'examiner cela, mais à Dieu qui doit faire rendre compte un jour de la conduite de ceux qui gouvernent, et de la soumission de ceux qui doivent obéir. Que faut-il donc faire? humilions-nous sous la puissante main qui veut nous polir pour nous faire saints et nous rendre dignes de lui. Ah! ma bien-aimée fille, je voudrais être, s'il m'était possible, avec vous pour vous aider à porter votre croix. Je ne suis qu'une pauvre pécheresse indigne d'être écoutée de Dieu dans les prières que je lui offre sans cesse pour vous; je le prie néanmoins de me charger de votre croix et de vous en délivrer, si c'est pour sa gloire. Je vois bien par ce que vous me dites, et de ce que j'en apprends d'ailleurs, que vous êtes privée de l'appui et de la consolation que vous devriez trouver en votre Supérieure, à cause de la grande difficulté que vous sentez de vous approcher d'elle; c'est une tentation,

croyez-moi. Mais supposez que ce n'en soit pas une, et que vous ayez un juste sujet de refroidissement, je vous demande seulement que vous fassiez en son endroit ce que la Règle ordonne ; et cela dans l'esprit de l'Evangile, qui est un esprit de douceur et d'affabilité ; cela attirera l'esprit de Dieu en votre âme, et quoique vous sentiez la pesanteur de votre croix, vous jetterez des charbons ardents sur la tête de qui que ce soit qui vous donne matière de souffrance, et vous édifierez celles qui verront que vous faites tout ce qui est en vous pour la gloire de Dieu, et pour le bien de la paix. Ne vous déchargez qu'à cette souveraine bonté ; c'est elle qui mortifie et qui vivifie ; c'est elle qui sait en son temps relever ceux qui sont dans la poussière. Encore une fois, quoique je sois éloignée de vous, je vois votre conduite, vos travaux et vos peines ; mais revenons à ce point, que vous ne sortirez jamais de là qu'en vous humiliant de cette humiliation que ce Dieu qui s'est anéanti pour nous nous a apprise, en se faisant notre cause exemplaire depuis le moment de sa Conception jusqu'au dernier soupir de sa vie. C'est Lui, ma chère fille, qui me meut à vous parler de la sorte, et je ne puis faire autrement ; ne raidissons point notre esprit en contrariant ses saintes et divines maximes. Pour moi, je m'y rends et je n'en veux jamais sortir, moyennant sa sainte grâce, sans laquelle je ne saurais rien faire. Plût à sa bonté me rendre digne d'être le blanc (but) de contradiction de tout le monde. Quand je dis de tout le monde, j'entends principalement du monde saint, c'est-à-dire des personnes saintes, parce que les coups qui viennent de ces mains-là sont plus perçants que toutes les machines des pécheurs. Ah ! que j'ai de désir que vous deveniez sainte, aux dépens de tout

ce que je pourrais souffrir! Quand je fais réflexion que j'ai été la première qui vous ai donnée à Dieu quand vous êtes venue au monde, je me condamne moi-même, et j'estime que mes péchés sont la cause de toutes vos croix. Souffrez, mon aimable fille, que je vous aie déchargé mon cœur, et que je finisse en vous disant ces paroles de Notre-Seigneur, que *celui qui s'humilie sera élevé.*

De Québec, le 6 d'octobre 1671.

LETTRE CCXIX.

A LA SUPÉRIEURE DES URSULINES DE MONS.

(*La Mère Cécile de Saint-Joseph.*)

Elle la remercie pour une aumône. — Elle s'explique sur des malentendus et des difficultés qui avaient eu lieu relativement à des religieuses de Mons que l'on attendait à Québec. — Religieuses de Paris et de Bourges qui sont en Canada. — Ce qui s'est passé à Québec. — Mort d'une petite sauvage, modèle de piété et miracle de patience.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

Aux Ursulines de Québec, le 24 août 1671.

Ma révérende et très-honorée Mère,

JÉSUS soit notre vie pour le temps et pour l'éternité.

Quoique nous n'ayons encore ni navire ni nouvelles de France qui nous puissent informer de nos affaires et des dispositions de nos amis, néanmoins, par une

Providence particulière, le révérend Père Ragueneau ayant hasardé un paquet de lettres par la voie de la pêcherie, il est venu jusqu'à nous. J'y ai trouvé celle qu'il vous a plu m'écrire, avec celle de ma révérende Mère Philippe de Sainte-Ursule, ce qui m'a, et à notre Communauté, apporté une singulière joie de l'honneur de votre charitable souvenir. Votre chère lettre est datée du 30 novembre; je l'ai reçue à la mi-juin 1671. Le révérend Père Ragueneau nous mande que vous avez eu la bonté de lui adresser pour nous la somme de cent vingt-cinq livres, qu'il a employée pour les besoins de notre Séminaire, parce que c'est lui qui nous fournit tout; je vous en rends mes très-humbles actions de grâce, ma très-chère Mère. Je prie Dieu d'en vouloir être votre récompense et des saintes âmes qui y ont contribué. Nous n'avons point encore reçu le livre de notre vénérable Mère Anne de Beauvais, si ledit révérend Père l'a reçu, nous le trouverons en nos paquets; par avance je vous en rends mes très-humbles remerciements.

Lorsque je me donnai l'honneur de vous écrire ma première de l'année passée, je ne savais pas que mes chères Mères vos bonnes Sœurs eussent de l'attrait pour la mission de Canada; nous n'eussions eu garde de jeter les yeux ailleurs. Cette proposition des révérendes Mères de Namur ne nous ayant été faite par le révérend Père Crépieul qu'alors que le dernier navire était prêt de faire voile, cela me fit vous écrire une deuxième fois, pour vous dire ce qu'on se proposait de par deça (de ce côté) à ce sujet, en la confiance que j'avais en votre chère personne, qui nous pouvait aider de son crédit en la demande que nous faisions. Le révérend Père Crépieul nous parlait de la sorte comme si les

affaires des dites Mères eussent été assurées, et ce fut pourquoi Mgr notre digne Prélat avait donné toute commission au révérend Père Ragueneau. Effectivement nous n'attendions point d'autres Ursulines que celles de Flandre. Par la lettre dudit révérend Père Ragueneau je vois que les affaires ont changé de face; il me dit que vous avez eu la bonté, eu égard à la sainte ferveur de mes chères Mères vos bonnes filles, de nous en vouloir donner deux de chœur et une converse qui était justement ce qu'il nous fallait, nous leur avions déjà préparé leur chambre et tout ce qu'il fallait pour les bien soigner. En vérité nous étions si persuadées de leur passage que nous les croyions déjà venues, à l'exclusion de nos Sœurs de France qui postulaient depuis plusieurs années; mais ledit révérend Père m'ayant exposé vos bonnes volontés et celles de votre Communauté, dans les premiers articles de sa Lettre comme d'une affaire faite, à la fin il me dit que tout a été arrêté et que nous ne saurions avoir des Sœurs; je me suis doutée que Mgr votre digne Prélat pourra en avoir été la cause. La lettre du Père est en date du mois de janvier, ce qui l'a obligé, les affaires étant pressées pour l'embarquement, de recourir à nos Mères de Paris et de Bourges qui pressaient depuis quatre ans. Enfin elles nous envoient chacune deux Sœurs; savoir trois Sœurs de chœur et une converse, qu'un homme venu de la pêcherie nous a assurées avoir vues à la Rochelle. Nous ne savons cela que par le rapport de cet homme, parce que ni elles ni nos Mères ne m'ont écrit : c'est pourquoi nous ne saurions assurer si elles se sont embarquées ou non, ce qui nous met en grande peine, crainte que quelque accident ne leur soit arrivé, parce qu'il y a plus de quatre mois que l'homme les a vues.

Vous me demandez si je suis hors de charge, oui, ma très-chère Mère, par la miséricorde de Dieu. Depuis quelque temps l'on m'a donné en charge nos jeunes professes et les novices avec la charge d'assistante, que nous appelons en France sous-prieure. Notre révérende Mère se nomme de Saint-Athanase; elle est sortie du couvent des Ursulines du faubourg Saint-Jacques à Paris; il y a trente-et-un ans qu'elle est avec nous; elle et notre Communauté eussions été ravies d'avoir de vos filles, et nous vous rendons toutes nos très-humbles remerciements de nous les avoir voulu donner et de ce qu'elles voulaient bien venir; nous les regardons comme nos très-aimées Sœurs, et votre sainte famille une avec la nôtre en communauté de biens spirituels; agréez donc cette vénération, mon aimable Mère, je vous en conjure. Notre révérende Mère et notre Communauté vous remercient de votre charitable aumône, que nous tâcherons de reconnaître auprès de Dieu. Je crois que vous avez reçu la Relation de l'année passée, que le révérend Père Ragueneau me mande vous avoir envoyée de notre part. Dieu continue ses saintes grâces sur les missions par la découverte de nouveaux peuples et par de grandes conversions; le diable, enragé de ce progrès, a mis le feu dans la plus belle chapelle et maison de refuge des révérends Pères pendant qu'ils travaillaient pour la gloire de Dieu à quelques lieues de là, mais les bons Pères n'ont point perdu courage pour cela; ils en ont bâti une plus belle, qui ne fut pas plutôt achevée qu'on y baptisa quarante enfants sauvages; et ainsi les misérables démons ont perdu plus qu'ils n'ont gagné. Il y a eu des guérisons miraculeuses pour confirmation de notre sainte Foi chez plusieurs des barbares, auxquels des sorciers avaient voulu faire croire que le Baptême

faisait mourir leurs enfants; ils ont été désabusés, voyant les œuvres de Dieu si contraires à ce que leur disaient leurs jongleurs.

Il nous est mort une de nos séminaristes âgée seulement de six ans; c'était une enfant la plus éclairée qu'on pouvait se l'imaginer et extrêmement patiente; elle était hydropique. Par l'ordre de nos médecins il fallut lui ouvrir le ventre, elle vit faire cette opération par diverses fois sans se plaindre, et deux fois le jour ouvrir sa plaie comme un robinet et en tirer plusieurs mesures d'eau; elle était sondée dans les intestins fréquemment; elle regardait et souffrait cela en souriant et disant : Mon Dieu, je vous l'offre; les médecins en étaient ravis, et l'un d'eux, qui venait de France, m'a dit plusieurs fois, par admiration, qu'il n'avait jamais vu un si grand esprit, ni une telle patience, ni une piété semblable. Elle se confessait fréquemment; Mgr notre digne Prélat la jugea capable de recevoir le saint Viatique et la sainte Onction, ce qu'elle reçut avec esprit de foi; elle demandait pardon aux infirmières lorsqu'elle s'était échappée de faire quelque plainte. Un jour avant sa mort, qu'elle était en convulsion et comme en agonie, son confesseur ne croyant pas qu'elle pût lui parler, se retira; alors d'une voix ferme elle l'appela, disant : Mon Père, je veux me confesser; elle le fit avec intelligence. Ce Père et nous toutes en étions dans l'admiration; peu de moments après ce petit ange expira. Elle était fille de sauvages, mais elle n'en avait ni la façon ni l'humeur, ni les mœurs; nous avons cru que Dieu avait fait passer par de si grandes souffrances cette innocente pour les péchés de quelqu'un, ou pour la conversion de ses parents. Vous voyez, mon aimable Mère, que la grâce prend son

siége dans certaines âmes prédestinées. Nous en avons cinquante autres qui nous donnent bien de la satisfaction, priez pour elles toutes, s'il vous plaît. Je demande cette grâce à votre sainte Communauté que je salue et embrasse avec vous; agréez les très-respectueux saluts de notre révérende Mère et de notre Communauté. Je me donnerai la consolation de vous écrire par une autre voie. Je suis sans réserve, ma très-révérende Mère, votre très-humble, très-obligée et obéissante servante,

MARIE de l'Incarnation, *R.. U.*

Ce 24 septembre 1671.

J'ai donné votre lettre au révérend Père recteur des Jésuites. Depuis la présente écrite, nos Sœurs sont heureusement arrivées en bonne santé, après avoir été trois mois chez nos Mères de la Rochelle; elles ont passé par sept de nos maisons, chemin faisant. Nous n'avons point encore reçu le livre de la vénérable Mère Anne de Beauvais, si le révérend Père Ragueneau l'a reçu, nous le recevrons dans un de nos ballots.[1] Je vous remercie humblement, ma très-chère Mère, de toutes vos bontés et libéralités pour nous.

(1) Voir une note à la Lettre CCI, ci-dessus, page 423.

LETTRE CCXX.

A SON FILS.

Circonstances du ravissement admirable dans lequel Dieu lui donna la connaissance du mystère de la très-sainte Trinité, dont il est parlé dans l'histoire de sa vie. — Son oraison de respir, où elle montre que, quelque élevée que soit une oraison, on n'y est pas pour cela exempt de distraction. — Elle a gardé son vœu de faire ce qui est plus parfait, absolument et sans restriction.

Mon très-cher fils,

Puisque vous désirez que je vous donne quelque éclaircissement sur ce que je vous ai dit dans mes écrits touchant le mystère de la très-sainte Trinité, je vous dirai que lorsque cela m'arriva, je n'avais jamais été instruite sur ce grand et suradorable mystère; et quand je l'aurais lu et relu, cette lecture ou instruction de la part des hommes ne m'en aurait pu donner une impression telle que je l'eus pour lors, et qu'elle m'est demeurée depuis. Cela m'arriva par une impression subite, qui me fit demeurer à genoux comme immobile. Je vis en un moment ce qui ne se peut dire ni écrire qu'en donnant un temps ou un intervalle successif pour passer d'une chose à une autre. En ce temps-là mon état était d'être attachée aux sacrés mystères du Verbe incarné. Les cinq heures de temps se passaient à genoux sans me lasser ni penser à moi, l'amour de ce divin Sauveur me tenant liée et comme

transformée en lui. Dans l'attrait dont il est question, j'oubliai tout, mon esprit étant absorbé dans ce divin mystère, et toutes les puissances de l'âme arrêtées et souffrant l'impression de la très-auguste Trinité, sans forme ni figure de ce qui tombe sous les sens.

Je ne dis pas que ce fut une lumière, parce que cela tombe encore sous les sens; et c'est ce qui me fait dire impression, quoique cela me paraisse encore quelque chose de la matière; mais je ne puis m'exprimer autrement, la chose étant si spirituelle, qu'il n'y a point de diction qui en approche. L'âme se trouvait dans la vérité et entendait ce divin commerce en un moment sans forme ni figure. Et lorsque je dis que Dieu me le fit voir, je ne veux pas dire que ce fut un acte, parce que l'acte est encore dans la diction et paraît matériel, mais c'est une chose divine qui est Dieu même. Le tout s'y contemplait et se faisait voir à l'âme d'un regard fixe et épuré, libre de toute ignorance et d'une manière ineffable. En un mot, l'âme était abîmée dans ce grand océan où elle voyait et entendait des choses inexplicables. Quoique pour en parler il faille du temps, l'âme néanmoins voyait en un instant le mystère de la génération éternelle, le Père engendrant son Fils, et le Père et le Fils produisant le Saint-Esprit, sans mélange ni confusion. Cette pureté de production et de spiration est si haute, que l'âme, quoique abîmée dans ce tout, ne pouvait produire aucun acte, parce que cette immense lumière qui l'absorbait la rendait impuissante de lui parler. Elle portait dans cette impression la grandeur de la Majesté qui ne lui permettait pas de lui parler; et quoiqu'ainsi anéantie dans cet abîme de lumière, comme le néant dans le tout, cette suradorable Majesté l'instruisait par son immense et paternelle bonté, sans

que sa grandeur fût retenue par aucun obstacle de ce néant, et elle lui communiquait les secrets touchant ce divin commerce du Père au Fils, et du Père et du Fils au Saint-Esprit, par leur embrassement et mutuel amour; et tout cela avec une netteté et pureté qui ne se peut dire.

Dans cette même impression j'étais informée (il y avait en moi une forme) de ce que Dieu fait par lui-même, dans la communication de sa divine Majesté, dans la suprême hiérarchie des anges, composée des Chérubins, des Séraphins et des Trônes, lui signifiant ses divines volontés par lui-même immédiatement et sans l'interposition d'aucun esprit créé. Je connaissais distinctement les rapports qu'il y a de chacune de ces trois personnes de la très-auguste Trinité dans chacun des Chœurs de cette suprême hiérarchie; la solidité inébranlable des pensées du Père dans les uns, qui de là sont appelés Trônes; les splendeurs et les lumières du Verbe dans les autres, qui en sont nommés Chérubins; et les ardeurs du Saint-Esprit dans les autres, qui pour ce sujet sont appelés Séraphins; et enfin que la très-sainte Trinité en l'unité de sa divine essence se communiquait à cette hiérarchie, laquelle ensuite manifestait ses volontés aux autres esprits célestes selon leurs ordres.

Mon âme était toute perdue dans ces grandeurs, et la vue de ces grandes choses était sans interruption de l'une à l'autre. Dans un tableau où plusieurs mystères sont dépeints, on les voit en gros, mais pour les bien considérer en détail, il faut s'interrompre; mais dans une impression comme celle-ci l'on voit tout nettement, purement et sans interruption. J'expérimentais enfin comme mon âme était l'image de Dieu; que par la

mémoire elle avait rapport au Père Eternel, par l'entendement au Fils, le Verbe divin, et par la volonté au Saint-Esprit; et que comme la très-sainte Trinité était trine en personnes et une en essence, ainsi l'âme était trine en ses puissances et une en sa substance.

Il me fut encore montré qu'encore que la divine Majesté ait mis de la subordination dans les anges pour recevoir l'illumination les uns des autres, néanmoins quand il lui plaît, elle les illumine par elle-même selon ses adorables volontés, ce qu'elle fait pareillement à quelques âmes choisies en ce monde; et quoique je ne sois que boue et fange, mon âme avait une certitude qu'elle était de ce nombre. Cette vue m'était si claire qu'encore que je fusse certaine que je n'étais qu'un néant, je n'en pouvais douter. Ainsi se termina cette grande lumière qui me fit changer d'état.

Le reste de cette vision est comme vous l'avez vu en son lieu. Mais vous remarquerez, s'il vous plaît, que ces grandes choses ne s'oublient jamais, et j'ai encore celles-ci aussi récentes que lorsqu'elles arrivèrent. Pour les termes, ils sont sans étude, et seulement pour signifier ce que mon esprit me fournit, mais ils sont toujours au-dessous des choses, parce qu'il ne s'en peut trouver d'autres pour les mieux exprimer.

Après ces lumières et les autres que vous avez vues dans mes écrits, le révérend Père Dom Raymond que je n'avais pas toujours pour me communiquer (à lui), me fit avoir, après qu'elles furent imprimées, les Œuvres de saint Denis traduites par un Père de son Ordre. Je les entendais clairement en toutes leurs parties, et je fus extrêmement consolée d'y voir les grands mystères que Dieu, par sa bonté, m'avait communiqués; mais les choses sont bien autres lorsque

sa divine Majesté les imprime à l'âme, que quand on les trouve dans les livres, quoique ce qu'ils en disent soit de notre sainte foi et véritable. De tout ce que j'en ai vu depuis en quelques-uns, je n'ai rien vu qui approche de ce que saint Denis en a dit. Ce grand Saint les surpasse tous selon l'impression qui m'en est demeurée, et je connais bien que ce grand Saint avait la lumière du Saint-Esprit, mais que ses paroles n'ont pu dire davantage, car en effet ce sont des choses inexplicables. Ce qui me consola fort, fut d'y voir ce qui y est rapporté de saint Hierothée, qu'il pâtissait les choses divines; c'est que souvent et presque continuellement j'étais, par l'opération du Verbe éternel, en des transports d'amour, qui me tenaient dans une privauté à sa divine personne, telle que je ne le puis dire. Cela me faisait craindre de temps en temps que je ne fusse trompée, quoique mes confesseurs m'assuraient que c'était l'esprit de Dieu qui agissait. Cette lecture m'aida, et quoique je n'y visse pas des transports comme ceux que je pâtissais, il y avait néanmoins un sens qui satisfaisait mon esprit et ôtait ma crainte, car en ce temps-là je n'avais pas l'expérience que j'ai à présent.

Quant à la seconde chose que vous me demandez touchant mon état présent, je vous dirai que quelque sujet d'oraison que je puisse prendre, quoique je l'aie lu ou entendu lire avec toute l'attention possible, je l'oublie. Ce n'est pas qu'au commencement de mon oraison, je n'envisage le mystère, car je suis dans l'impuissance de méditer, mais je me trouve en un moment et sans y faire réflexion dans mon fonds ordinaire, où mon âme contemple Dieu, dans lequel elle est. Je lui parle selon le mouvement qu'il me

donne, et cette grande privauté ne me permet pas de le contempler sans lui parler, et en ce parler, de suivre son attrait. Si l'attrait est de sa grandeur, et ensemble que je voie mon néant, mon âme lui parle conformément à cela. (Je ne sais si ce sont ces sortes d'actes qu'on nomme anagogiques, car je ne m'arrête point à ces distinctions.) S'il est de son souverain domaine, il en est de même. S'il est de ses amabilités, et de ce qu'en soi il n'est qu'amour, mes paroles sont comme à mon Epoux, et il n'est pas en mon pouvoir d'en dire d'autres; cet amour n'est jamais oisif, et mon cœur ne peut respirer que cela. J'ai dit que les respirs qui me font vivre sont de mon Epoux; ce qui me consume de telle sorte par intervalles, que si la miséricorde n'accommodait sa grâce à la nature, j'y succomberais, et cette vie me ferait mourir, quoique rien de tout cela ne tombe dans les sens, ni ne m'empêche de faire mes fonctions régulières.

Je m'aperçois quelquefois, et je ne sais si d'autres le remarquent, que marchant par la maison, je vais chancelant; c'est que mon esprit pâtit un transport qui me consume. Je ne fais presque point d'actes dans ces occasions, parce que cet amour consumant ne me le permet pas. D'autres fois mon âme a le dessus, et elle parle à son Epoux un langage d'amour que lui seul lui peut faire produire; mais quelque privauté qu'il me permette, je n'oublie point mon néant, et c'est un abîme dans un autre abîme qui n'a point de fond. En ces rencontres je ne puis me tenir à genoux sans être appuyée, car bien que mes sens soient libres, je suis faible néanmoins, et ma faiblesse m'en empêche. Que si je veux me forcer pour ne point m'asseoir ou m'appuyer, le corps qui souffre et est inquiet, me cause

une distraction qui m'oblige de faire l'un ou l'autre, et pour lors je reviens dans le calme. Comme rien de matériel ne se trouve en cette occupation intérieure, parfois mon imagination me travaille par des bagatelles, qui, n'ayant point de fondement, s'en vont comme elles viennent. La raison est que comme elle n'a point de part à ce qui se passe au dedans, elle cherche de quoi entretenir son activité naturelle et inconstante; mais cela ne fait rien à mon fonds qui demeure inaltérable.

En d'autres rencontres je porte un état crucifiant; mon âme contemple Dieu, qui cependant semble se plaire à me rendre captive; je voudrais l'embrasser et traiter avec Lui à mon ordinaire, mais il me tient comme une personne liée, et dans mes liens je vois qu'il m'aime, mais pourtant je ne le puis embrasser. Ah! que c'est un grand tourment! Mon âme néanmoins y acquiesce, parce qu'il ne m'est pas possible de vouloir un autre état que celui où sa divine Majesté me veut : je regarde celui-ci comme un état de purgation, ou comme un purgatoire : car je ne le puis nommer autrement. Cela étant passé, je me trouve à mon ordinaire.

Quand je vous ai dit ci-dessus ce que mon âme expérimente de la signification des actes qu'elle produit, j'ai voulu dire que je suis poussée par l'esprit qui me conduit conformément à la vue que j'ai, et à ce que j'expérimente dans son attrait, qui ne me permet pas d'en faire d'autres (d'autres actes.) Si cette vue et cette expérience est d'amour, comme celui que j'aime n'est qu'amour, les actes qu'il me fait produire sont tous d'amour, et mon âme aimant l'amour, conçoit qu'elle est toute amour en Lui. En voilà l'explication. Je voudrais pouvoir me mieux expliquer, mon très cher fils, mais je ne puis. Si vous voulez quelque chose de

moi, je ne manquerai pas de vous y répondre, si je vis et si je suis en état de le faire. Si j'étais auprès de vous, mon cœur se répandrait dans le vôtre, et je vous prendrais pour mon directeur. Ce n'est pas que dans l'état où je suis, qui est un état de simplicité avec Dieu, j'eusse beaucoup de choses à dire, car je dirais quasi toujours la même chose; mais il arrive de certains cas où l'on a besoin de communiquer; je le fais avec notre bon Père Lallemant, car encore qu'il touche la quatre-vingtième année de son âge, il a néanmoins le sens et l'esprit aussi sains que jamais.

Vous avez raison de faire le jugement que vous faites du vœu de la plus grande gloire de Dieu, et de plus grande perfection de sainte Thérèse. J'ai tiré le papier que je vous ai envoyé des chroniques du Mont-Carmel, qui disent que dans les commencements elle avait fait ce vœu absolument et sans restriction. Pour celui que j'ai fait, tout y est compris, et je ne l'ai point entendu autrement, et cela pour toute ma vie. Le révérend Père Lallemant me permet de le renouveler de temps en temps comme nous faisons nos vœux de religion. Il eut envie que je fisse comme il est porté dans ce papier, mais je tâche de me tenir à ce que j'ai fait, et par la miséricorde de Dieu cela ne me cause point de scrupule. Si je fais des fautes ou des imperfections sans y penser, j'espère que Dieu tout bon et tout miséricordieux ne me les imputera pas à faute contre mon vœu; il m'assiste pour n'en pas faire sciemment; tout cela par sa miséricorde, parce que de moi je suis une pauvre et une grande pécheresse : c'est pourquoi priez pour ma conversion.

De Québec, le 8 d'octobre 1671.

LETTRE CCXXI.

A LA SUPÉRIEURE DES URSULINES DE MONS.

Elle lui témoigne son regret et sa surprise de n'avoir pas reçu les Ursulines qui devaient lui venir de Mons. — Elle espère qu'elles viendront plus tard. — Nouvelles des Missions. — Elle regrette encore de n'avoir pas reçu la Vie de la Mère Anne de Beauvais, qu'elle attendait.

Ma révérende et très-chère Mère,

Je me suis donné l'honneur et la consolation de vous écrire par la première voie; — voici la dernière qui va partir, après quoi nous ne verrons plus que des glaces sur notre mer douce (le grand fleuve Saint-Laurent), jusqu'au mois d'avril ou de mai; — celle-ci est pour vous rendre de nouveau mes très-humbles actions de grâces de toutes vos bontés pour notre séminaire, qui vous est infiniment obligé et moi plus qu'aucune autre. — Je ne me souviens plus si je vous ai dit par ma première lettre si les bonnes Religieuses qu'on nous a envoyées étaient arrivées en ce pays, elles le sont heureusement et nous avons été fort surprises de voir des françaises au lieu des flamandes que nous attendions et pour lesquelles nous avions déjà préparé des cellules. Le révérend Père Ragueneau nous a mandé la raison pourquoi, qu'il a apprise de vous, mon aimable mère. Ainsi il a fallu nous conformer à la volonté de Dieu, qui renverse les desseins de ses créatures, quoi-

que saintes, pour des raisons qui nous sont inconnues, mais qu'il fait éclore en son temps, et c'est ce qui me fait espérer que nous verrons quelque jour de vos chères filles parmi nous, vous assurant, ma chère Mère, que lorsque nous aurons besoin d'en demander nous nous adresserons à vous. Le révérend Père Ragueneau nous a assurées qu'il fut fort en peine se voyant dans l'impuissance de nous envoyer de vos chers sœurs; ce fut ce qui le fit résoudre de nous envoyer celles qui avaient été sur le point de nous venir joindre il y a quatre ans, et qui sont heureusement ici, comme je vous l'ai déjà dit.

Le révérend Père de Crépieul fut aussi mortifié que nous lorsqu'il ne vit point vos chères filles; ce fervent missionnaire est allé dans les bois, lui seul Français, avec une troupe de sauvages avec lesquels il hivernera. Il ne souffrira pas peu le vivre pauvre, le lit sur la terre, et mille autres incommodités qu'il faut souffrir en suivant ces pauvres peuples pour sauver leurs âmes. Il vint nous dire adieu, tout riant de ce qu'il allait souffrir pour Jésus-Christ; il vint nous offrir une petite sauvage que nous avons reçue de bon cœur, la joignant à une troupe d'autres que nous élevons dans notre séminaire. Votre charitable aumône a été employée pour elles, ma chère Mère.

Vous désirez savoir si je suis hors de charge; oui, par la grâce de Dieu. Ce fut l'année passée en mars que l'on m'a élue sous-prieure et maîtresse des novices. J'eusse bien voulu demeurer en repos, mais Dieu ne l'a pas voulu, que son saint Nom soit béni.

Ma chère Mère, nous n'avons point reçu le livre de notre révérende Mère de Beauvais, j'ai écrit au révérend Père Ragueneau, il vous en remercie d'aussi

bon cœur que si nous l'avions reçu; nous nous réjouissons de le voir; — il faut mourir à tout.[1]

Notre révérende Mère vous supplie d'agréer son très-respectueux salut; elle vous présente celui de notre Communauté que nous présentons semblablement à la vôtre, et surtout nos chères Canadiennes, que je présente de bon cœur à Notre-Seigneur en le suppliant d'être la récompense de vos bontés. C'est dans ce véritable désir que je suis sans réserve en l'aimable Cœur de Jésus.

Ma révérende et très-chère Mère,

Votre très-humble et très-obéissante servante,

Sœur Marie de l'Incarnation, *R. U. I.*

De Québec, le 9 de novembre 1671.

LETTRE CCXXII.

À UNE RELIGIEUSE URSULINE DE TOURS.

Association de prières. — Zèle pour le salut des âmes. — Elle la détrompe de la fausse nouvelle qu'on lui avait donnée, qu'on faisait acception des maisons de France, pour en tirer des religieuses pour le Canada.

Ma très-chère et bien-aimée Mère,

C'est avec bien de la joie que j'ai reçu votre chère Lettre. Oui, mon aimable Mère, tout ce qui vient de

(1) C'est ici la quatrième fois qu'elle exprime le désir d'avoir la Vie de la Mère Anne de Beauvais.

vous me donne de la consolation. C'est donc tout de nouveau que j'entre avec vous dans une nouvelle association de biens spirituels jusqu'à l'éternité, où il n'y aura plus de changements ni de renouvellements à faire. Je fais le semblable à ma révérende Mère de l'Annonciation, de laquelle j'expérimente toutes les bontés imaginables. C'est un bon cœur à qui je souhaiterais pouvoir correspondre, et à vous, mon aimable Mère, qui vous intéressez si fortement en tout ce qui me touche.

Il faut que je vous confesse que j'aimerais la vie, si je pouvais aider en quelque chose les âmes rachetées du Sang de JÉSUS-CHRIST et si j'en étais capable; je souhaiterais vivre jusqu'au jour du jugement pour un si noble emploi. Mais puisque j'en suis indigne, offrez-lui ma bonne volonté, et s'il veut que je meure bientôt, demandez-lui que, puisque je ne suis pas digne de le faire en cette vie, il diffère de me donner son paradis après ma mort, pour m'envoyer tout le temps qui sera convenable à sa plus grande gloire, par tout le monde, afin de lui gagner les cœurs de tous ceux qui ne l'aiment pas et qui ne connaissent pas ses amabilités. Car n'est-ce pas une chose insupportable qu'il y ait encore des âmes qui ignorent le Dieu que nous servons? Joignez-vous à moi, mon intime Mère, pour lui gagner des cœurs, puisqu'il les a tous créés capables de son amour.

Enfin nos bonnes religieuses sont arrivées ici en bonne santé, et bien résolues de ne se point épargner à travailler à la vigne de Notre-Seigneur. Nous avons une très-grande obligation à nos Mères de Tours du favorable accueil qu'elles leur ont fait en passant par leur Monastère. Elles n'ont pas assez de paroles pour exprimer tout ce qu'elles y ont vu de vertu et de régu-

larité. Elles m'ont assuré n'y avoir rien remarqué que ce qui se pratique dans les maisons d'où elles sont sorties, tant pour l'esprit de l'observance que pour le génie des personnes. Je ne voudrais pas pour tous les biens du monde qu'elles n'y eussent passé, pour le grand bien que j'espère que cette visite apportera à toutes nos maisons, savoir le bien de la paix et de la charité. Leur seul déplaisir est qu'aucune de cette maison n'a passé en leur compagnie, car elles ne sont nullement partiales, c'est une vérité dont je vous assure. Si cette privation leur fait de la peine, je n'en suis pas moins mortifiée, comme d'un bien que j'espérais et attendais avec ardeur. Il n'a pas tenu non plus au Père Ragueneau, parce que n'en ayant demandé que de notre Congrégation, il s'était accordé, selon les ordres de Mgr notre Evêque, avec les Mères de notre Congrégation de Flandre qu'il nous enverrait de leurs religieuses. Et en effet trois devaient passer cette année, car je conserve encore les Lettres de ces chères Mères, qui nous témoignent une amitié qui n'est pas croyable. Le Père demeurait en repos en cette attente, et en effet il les attendait de jour à autre, lorsqu'on lui apporta la nouvelle qu'elles étaient retenues par l'ordre, ainsi que je crois, de leur Prélat. Il écrivit ensuite à Tours, d'où il n'eut pas une réponse favorable. Il s'adressa à nos Mères de Vannes, de qui il espérait plus de satisfaction, mais elles différèrent trop à lui faire réponse.

Tous ces coups ayant manqué, M. Poitevin, Grand-Vicaire de Mgr notre Evêque, voyant que le temps pressait, fit une tentative pour avoir les deux de Bourges qui avaient été arrêtées il y a quatre ans, supposé qu'elles fussent encore en disposition de partir. M. de Bourges étant alors à Paris il fut facile de con-

clure l'affaire en peu de temps, car la proposition lui en ayant été faite, il les accorda sans beaucoup de peine. D'ailleurs la Communauté de Paris, qui avait refusé deux religieuses quelques années auparavant, a consenti cette année à leur départ : ce sont les deux que vous avez vues, et qui en vérité sont deux excellents sujets. Les choses ayant été ainsi arrêtées, et les ordres de M. le Grand-Vicaire délivrés, nos Mères de Vannes écrivirent qu'elles étaient prêtes, mais on leur répondit qu'elles avaient parlé trop tard, et que les ordres étant donnés pour cette année, il leur fallait attendre une autre occasion. Quelque ordre néanmoins qui eût été expédié, le Père Ragueneau me mande que si une ou deux de nos Sœurs de Tours eussent été en disposition de passer, il les eût jointes à celles qui sont arrivées. Nous avions aussi demandé deux religieuses de Carcassonne, qui sont de notre Congrégation, et leur Prélat qui est fort ami du nôtre les avait promises, mais il est arrivé que la plus considérable des deux s'est disloqué un bras, et par cet accident elle a été dans l'impuissance de partir.

Voilà, ma chère Mère, de quelle manière les choses se sont passées, et j'ai bien voulu vous en faire un récit sincère, afin de vous ôter l'impression qu'on vous a donnée, que l'on préfère la Congrégation de Paris à la nôtre de Tours. Ce que je vous dis, est si véritable, que les Mères de Paris n'eussent point eu de peine, si les vôtres eussent passé à leur exclusion. Elles n'ont point toutes ces partialités, dont on les accuse; ce sont des filles très-cordiales et très-humbles, en sorte que quand on ne leur accorde pas de venir avec nous, elles ne laissent pas de nous aimer, et elles n'envisagent ce refus, qu'à cause qu'elles en sont indignes; c'est ainsi

qu'elles parlent d'elles-mêmes, quoiqu'en effet ce soient de très-riches sujets. Il n'a tenu qu'à nous que nos bonnes Mères de Saint-Denis en France soient en Canada avec nous, et néanmoins elles n'en ont point de ressentiment. La Mère supérieure m'écrit même que si ses filles n'ont pas eu le même bonheur que celles qui nous sont venues, elles n'ont pas pour cela perdu le désir d'y venir une autre fois. Elle me témoigne encore l'agrément qu'elle aurait si nous allions aux îles de la Martinique, et que celle de sa maison qui y doit aller se trouvât en notre compagnie, parce que les marchands de Québec y envoyant des vaisseaux, il y a de l'apparence qu'elle prendra cette route.

Je vous assure donc encore une fois que ces bonnes Mères ne distinguent point leur Congrégation de la nôtre quand il s'agit de notre mission. Cela serait trop bas dans des filles qui s'abandonnent comme des victimes à un lieu où il n'y a nul attrait pour les sens. Pour une plus grande preuve de tout ce que je viens de vous dire, celles qui nous sont venues se mirent à genoux dès le premier jour de leur arrivée pour demander notre habit, et ne voulurent pas se coucher qu'elles ne l'eussent reçu. Elles ont ensuite embrassé à l'aveugle toutes nos coutumes, quoiqu'elles soient beaucoup différentes de celles de leur Congrégation. J'ai été étonnée de ce qu'on m'a mandé de chez vous, que nos chères Sœurs avaient dit en plusieurs rencontres qu'elles passeraient volontiers en Canada, pourvu qu'elles fussent seules à Montréal. Je ne crois pas que cela soit véritable; ou s'il est vrai, je crois que c'est une parole échappée. Car, mon intime Mère, ces paroles sont-elles de l'Esprit de Dieu, qui unit ensemble les cœurs dont il veut se servir, afin de n'en faire qu'un?

Sont-elles dignes d'une âme qui veut sacrifier tous les sentiments de la nature à la conversion des filles sauvages? Si vous saviez ce que c'est que Montréal, vous n'auriez garde d'y envoyer des religieuses, et quand vous le voudriez, Mgr notre Evêque n'aurait garde de le permettre, surtout à de nouvelles venues, et qui ne seraient pas encore faites au pays ; outre que celles qui y seraient envoyées n'y pourraient vivre sans être changées de temps en temps, à cause de l'incommodité du lieu; il y a encore des raisons très-fortes que la charité m'oblige de tenir dans le silence. Mais nous ne serons pas en cette peine, parce que MM. de Saint-Sulpice, qui en ont la conduite, n'y veulent que des filles séculières qui aient la liberté de sortir pour aller çà et là, afin de solliciter (environner de sollicitude) et d'aider le prochain. Laissons donc conduire le tout à Dieu, qui fera toutes choses dans le temps ordonné dans son conseil. Conservez-moi, mon aimable Mère, votre amitié, et me croyez inviolablement votre....[1]

(1) Cette Lettre n'est pas datée ; mais on sait par les annales du monastère que les religieuses de Bourges dont il est parlé arrivèrent à Québec au mois de septembre 1671, et la vénérable Mère ne put écrire plus tard pour la raison que nous dirons à la fin de la Lettre suivante.

LETTRE CCXXIII.

A SON FILS.

Guerre allumée entre les Sonontouans et les Outaouak. — Elle est éteint par la valeur des Français. — Progrès merveilleux de la foi aux nations du nord, dont les Français prennent possession au nom du roi. — Chemin par terre à la grande baie du nord. — Météores et phénomènes rares arrivés cette année.

Mon très-cher fils,

Je vous écris ce peu de lignes avant que d'avoir reçu de vos nouvelles, pour vous assurer de la sainte protection de Dieu sur nous, et sur moi en particulier qui suis en assez bonne santé pour mon âge, grâce à la divine Bonté. Et pour prévenir l'embarras de la décharge des vaisseaux, je m'en vais vous faire un petit abrégé de ce qui s'est passé en ce pays depuis notre dernier entretien.

Premièrement, les Sonontouans ont remué pour faire la guerre aux Outaouak. M. notre Gouverneur a tellement intimidé les uns et les autres, qu'il les a rendus amis. Néanmoins, comme l'on ne peut se fier entièrement aux sauvages, afin de leur faire voir qu'on les pourra humilier quand on voudra, il a pris sans faire bruit une troupe de Français, et s'est embarqué avec eux en des bateaux et en des canots qu'il a conduits par des rapides et bouillons où jamais les sauvages n'avaient pu passer, quoiqu'ils soient très-habiles à

canoter. Il arriva heureusement à Quinté, qui est une habitation d'Iroquois, ce dont ces barbares furent tellement effrayés, qu'après avoir longtemps tenu la main sur la bouche pour marque de leur étonnement, ils s'écrièrent que les Français étaient des diables qui venaient à bout de tout ce qu'ils voulaient, et qu'Onontbio était l'incomparable. M. le Gouverneur leur dit qu'il perdrait tous ceux qui feraient révolte, et qu'il prendrait et détruirait leur pays quand il voudrait. Vous remarquerez qu'avant ces troubles, les Sonontouans étaient d'intelligence avec les Anglais pour leur mener les Outaouak, afin de frustrer la traite des Français, ce qui eût perdu tout le commerce. Mais les Anglais ayant appris ce voyage de M. le Gouverneur chez les sauvages, ne furent pas moins effrayés que les sauvages mêmes, et eurent crainte qu'on n'allât les attaquer pour les chasser de leur lieu. Tous les Iroquois sont si petits et si humiliés depuis que les Français les ont brûlés, que dans la crainte qu'ils ne le fassent encore, ils sont doux comme des agneaux, et se laissent instruire comme des enfants. Dieu se sert de tout pour le salut des âmes.

L'automne dernier, M. l'Intendant envoya un gentilhomme aux Outaouak, pour reconnaître tous ces pays et en prendre possession pour le roi. Il doit être deux ans à toutes ces recherches, durant lequel temps il accompagnera les Pères dans les missions, pour prendre toutes ces connaissances. Le révérend Père Allouez a poussé jusque dans une nation encore bien plus éloignée. Les chemins en ont été fort scabreux et difficiles; après quoi, il a trouvé un pays merveilleusement peuplé et le plus beau du monde. Les sauvages, qui l'ont reçu comme un ange, l'ont écouté, et beaucoup

remercié de leur avoir apporté des nouvelles dont ils n'avaient jamais entendu parler : savoir qu'il y a un Dieu, un paradis, un enfer, et autres choses semblables; et après tout, de leur avoir procuré l'amitié des Français, qu'on leur avait dit être si bons à tout le monde. Sur cela, le Père fit paraître M. de Saint-Lusson, qui était le gentilhomme deputé, et leur dit qu'il était envoyé vers eux de la part du grand capitaine des Français, dont ils avaient entendu dire tant de bien. Ces bons sauvages avaient envoyé dans les nations voisines, pour leur donner avis que les Français voulaient faire alliance avec eux. A ces nouvelles, il vint des ambassadeurs de dix ou douze nations, auxquels le Père, qui servait d'interprète au député, fit un discours ravissant des grandeurs et de la majesté du roi de France, qui les voulait prendre en sa protection, pourvu qu'ils voulussent être ses fidèles sujets. Tous y consentirent avec des cris de joie et d'applaudissement, et ensuite l'on planta la Croix comme le trophée de notre salut, que le roi et tous les fidèles sujets adoraient. L'on mit vis-à-vis un poteau où les armes de France étaient attachées, et de la sorte l'on prit possession de tous ces pays pour Sa Majesté. Ce révérend Père fait des merveilles avec ces bons néophytes, et il aurait besoin de quatre ou cinq Pères avec lui pour la grandeur du champ que Dieu lui a donné à défricher et à cultiver.

Le révérend Père André a fait un bon noviciat en sa mission, où il n'est que depuis l'été dernier. Je ne sais comment lui et son compagnon s'égarèrent du chemin qui les conduisait au lieu où ils devaient hiverner. La famine les saisit de telle façon qu'ils sont quasi morts de faim, n'ayant vécu dans leur égarement que

de vieilles peaux et de mousse. Son homme, qui est de nos quartiers de Touraine, m'a assuré qu'ils étaient prêts d'expirer quand ils sont arrivés à la résidence de leurs Pères. Il faut être puissamment animé de l'Esprit de Dieu pour se résoudre à souffrir de semblables travaux.

Les révérends Pères qui côtoient le long Saut des Outaouak, où est leur maison fixe, y font des biens nonpareils pour la conversion de ces peuples. Ces bons Pères étant allés à quelques lieues de là pour une affaire qui regarde la gloire de Dieu, la maison, qui était demeurée seule, a été consumée par le feu avec l'église et tout ce qui était dedans. L'on croit avec raison que le diable, enragé de voir tant de progrès, a fait ce malheureux coup.[1] Au fort de l'incendie, un bon Frère qui venait de la campagne, se jeta dans le feu; et sauva le très-saint Sacrement, laissant le reste à la merci des flammes. Avant cet embrasement, les Pères avaient baptisé trois cents sauvages; c'est le grief des démons.

Les Pères étant de retour, et se voyant dénués de tout ce qu'ils avaient (car c'était là que l'on portait en réserve tout ce qui était nécessaire pour l'entretien des missions) ne perdirent pas courage. Ils se mirent aussitôt avec leurs gens et quelques Français affectionnés, à charpenter une église et une maison plus belle et plus spacieuse que la première. Ces bâtiments sont de poutres équarries et posées les unes sur les autres. Tout est de bois, excepté la cheminée, les cou-

(1) Nous avouons que pour accuser le diable d'avoir mis le feu à la maison des missionnaires, il faudrait l'avoir pris sur le fait. Satan et ses suppôts sont enchaînés pour faire le mal ; malheureusement ils ne le sont pas pour le faire faire, et ils ne trouvent que trop d'instruments dociles.

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

vertures mêmes sont de planches de pin. L'église ne fut pas plus tôt refaite, qu'on y apporta quarante enfants pour être baptisés; et il ne faut point douter que les démons n'enrageassent de voir qu'ils avaient plus perdu que gagné dans l'embrasement qu'ils avaient excité.

L'on a vu dans la même mission des choses miraculeuses pour preuve de notre sainte Foi; ceux qui les ont vues m'en ont assurée. Ces missions du côté des Outaouak sont les plus florissantes pour le présent, et c'est un bonheur pour ces peuples et pour l'établissement de la Foi de ce qu'ils sont éloignés des Français, et par conséquent des mauvais exemples et des boissons qui peuvent enivrer.

Il paraît que la bonté divine veut sauver tous ces peuples. Il y a plusieurs années qu'on cherche un passage par terre pour aller à la grande baie du nord. L'on avait tenté diverses routes, mais en vain, parce qu'on y voyait les grandes montagnes du nord, qui en fermaient les avenues. Par une providence toute particulière, les sauvages de ce pays-là sont venus au nombre de quarante canots pour traiter avec les Français, qui les ont reçus avec accueil, aussi bien que les sauvages de ces contrées. Il est sans doute que c'est Dieu qui leur a inspiré ce voyage pour leur salut. Il y a quelques années qu'un honnête homme de nos amis voulut sonder s'il pourrait trouver ce chemin, plus par désir de la conversion de ces peuples que pour des profits temporels. Quoique ce fût en été, la mer était pleine de glaces, aussi est-elle appelée la mer Glaciale. Il avait une bonne barque, sans quoi il aurait été perdu. Chemin faisant, il rencontra un port où il y avait un grand nombre de sauvages qui le flattaient de paroles lui et les siens, pour obliger quelqu'un de les aller

trouver; un jeune homme fut assez hardi ou plutôt assez simple pour descendre. Ces barbares le voyant à terre, grinçaient des dents comme des chiens en colère; ils le prirent, le percèrent de coups de couteau et l'eussent tué et mangé ensuite, si ceux de la barque ne l'eussent promptement secouru. Le chef voyant tant d'écueils et tant de glaces, qui ne lui laissaient qu'une petite voie libre pour la navigation, reconnaissant encore la malignité de ces peuples, rebroussa chemin, et se sauva par miracle. Je vous dis ceci pour vous faire voir la Providence de Dieu, en ce que ces peuples, qui auparavant étaient si féroces, sont venus d'eux-mêmes avec une douceur et bénignité inconcevables. Le révérend Père Albanel est parti avec eux pour porter la Foi en leur pays; il sait en perfection la langue Montagnaise, qui est celle de ce peuple. M. l'Intendant a envoyé des Français avec le Père pour prendre possession de ces grands pays, qui, outre la Foi, qui est la fin principale, sont très-avantageux pour le commerce. Il y a loin d'ici, et peut être n'entendrons-nous de deux ans des nouvelles de cette mission.

L'on vient de ramener de la mission d'Oiognen le révérend Père de Carheil, très-digne missionnaire et très-saint homme. L'hiver dernier, ayant été obligé par nécessité d'être longtemps dans l'eau pour assister quelques sauvages, les nerfs se sont refroidis et retirés de telle sorte que tout un côté est replié en double; et comme il a été longtemps sans être secouru, le mal est devenu incurable. C'est un jeune homme d'environ trente-cinq ans, fervent au possible, savant dans les langues Iroquoises, et plein de belles qualités; le voilà néanmoins perclus sur le lit pour le reste de ses jours. Il ne se peut exprimer combien les ouvriers de l'Evan-

gile souffrent de travaux, ni à combien de périls ils s'exposent pour gagner des âmes à JÉSUS-CHRIST.

Nous avons extrait des Mémoires qu'on a apportés des Outaouak ce qu'il y a de plus rare et de plus considérable; j'en dirai ici quelque chose que vous ne serez pas marri de savoir, le tout est très-véritable.

Le 21 de janvier de cette année l'on vit un parhélie dans la baie des Puants, une heure ou deux avant le coucher du soleil. L'on voyait en haut un grand croissant, dont les cornes regardaient le Ciel, et aux deux côtés du soleil deux autres soleils également différents du vrai soleil, qui tenait le milieu. Il est vrai qu'on ne les découvrait pas entièrement, parce qu'ils étaient couverts en partie d'un nuage de couleur d'arc-en-ciel, partie d'une grande écharpe blanche, qui empêchait l'œil de bien distinguer. Les sauvages voyant cela, disaient que c'était signe d'un grand froid, qui en effet fut très-violent le jour suivant.

Le sixième de mars, l'on vit encore un parhélie en trois endroits différents et éloignés les uns et des autres de plus de trente lieues. Il fut encore vu en la mission de saint Ignace, à Missilimakinak, trois soleils distants les uns des autres comme d'une demi-lieue en apparence. Et voici trois circonstances considérables que l'on a remarquées. La première est qu'ils se firent voir deux fois le même jour, savoir le matin une heure après le soleil levé, et le soir une heure avant le soleil couché. La deuxième, que celui des trois, qui le matin était du côté du midi, se trouva le soir du côté du septentrion; et en outre celui qui le matin se voyait du côté du septentrion, se voyait plus bas que celui du milieu; et le soir ayant changé de situation, et pris le côté du midi, s'était placé plus haut que le vrai soleil.

La troisième circonstance est touchant la figure des deux faux soleils; car celui qui était du côté du midi était si bien formé, qu'à peine le pouvait-on distinguer du vrai soleil, sinon qu'il paraissait orné d'une bande rouge en façon d'écarlate du côté qu'il regardait le vrai soleil; mais l'autre, qui tenait la gauche, avait beaucoup plus d'apparence d'un iris en ovale que d'un soleil; on voyait bien néanmoins que c'en était une image, en laquelle le peintre n'avait pas si bien réussi, quoiqu'il fût comme couronné d'un filet d'or, qui lui donnait fort bonne grâce.

Ce même parhélie fut vu le même jour en l'île d'Ekaentouton dans le lac des Hurons, à plus de quarante lieues des Missilimakinak. Voici ce que l'on y a remarqué de curieux : Trois soleils parurent en même temps du côté du couchant; ils étaient parallèles à la terre et égaux en grosseur, mais non pas en beauté. Le véritable soleil était à l'ouest-sourouest. On vit en même temps deux parties du cercle parallèle à l'horizon, tenant beaucoup des couleurs de l'arc-en-ciel. Le bleu était en dedans, la couleur aurore au milieu, et le gris obscur ou cendré était à l'extérieur; de plus, un quart de cercle perpendiculaire à l'horizon, presque de même couleur, touchait le faux soleil, qui était au sourouest, et coupant le demi-cercle parallèle à l'horizon se confondait et se perdait en cette rencontre, où le faux soleil paraissait. Le ciel n'était pas si net du côté des soleils que partout ailleurs, où l'on ne voyait aucun nuage, mais seulement l'air médiocrement serein. On découvrait nettement la lune, et s'il eût été nuit les étoiles auraient aisément paru. L'air pouvait soutenir les faux soleils durant un temps assez notable, mais non pas le véritable. Ces trois soleils ensemble ne faisaient pas

tant de lumière que le vrai soleil en faisait quand le ciel était bien pur. Il y avait apparence de vent en l'air, parce que les faux soleils disparaissaient de temps en temps, et même le véritable, au-dessous duquel enfin parut un quatrième soleil posé en ligne droite, et en même distance que paraissaient les deux autres qui tenaient les côtés. Ce troisième faux soleil dura peu, mais les deux premiers ne se dissipèrent pas sitôt : lorsque les deux faux soleils cessèrent de paraître, ils laissèrent après eux deux arcs-en-ciel comme deux beaux restes de leur lumière. Les sauvages qui tiennent toutes ces choses extraordinaires pour des génies, et qui estiment que ces génies sont mariés, demandaient au Père qui les instruisait si ce n'étaient pas les femmes du soleil qu'il contemplait si curieusement. Il leur dit que celui qui a tout fait les voulait instruire sur le mystère de la très-sainte Trinité, et les désabuser par le soleil même qu'ils adoraient. Cette réflexion du Père eut son effet, parce que dès le lendemain les femmes, qui auparavant ne voulaient pas entendre parler de la prière, présentèrent leurs enfants pour être baptisés.

Enfin le phénomène s'est fait voir le même jour au Saut, mais d'une façon bien différente et plus admirable, parce qu'outre les trois soleils qui parurent le matin, on en vit encore huit tous ensemble un peu après midi ; voici comme ils étaient arrangés. Le vrai soleil était couronné d'un cercle formé des couleurs de l'arc-en-ciel, dont il était le centre. Il avait à ses deux côtés deux soleils contrefaits, et deux autres étaient l'un sur sa tête, l'autre comme à ses pieds. Ces quatre derniers soleils étaient placés sur la circonférence de ce cercle en égale distance, et directement opposés les uns aux

autres. De plus, on voyait un autre cercle de même couleur que le premier, mais beaucoup plus grand, qui passait par en haut par le centre du vrai soleil, et avait le bas et les deux côtés chargés de trois soleils apparents; et ces huit luminaires faisaient ensemble un spectacle très-agréable à la vue.

Voilà un petit récit de ce qui s'est passé de plus curieux dans les nations. J'ai parlé plus haut de ce qui s'y est passé de plus saint, savoir de la conversion des âmes et de l'établissement de notre sainte Foi. J'ai tiré l'un et l'autre des mémoires de nos révérends Pères, dont la sincérité m'est si connue que j'ose bien vous réitérer qu'il n'y a rien qui ne soit assuré.[1]

L'on vient d'apprendre que quelques-uns de ceux qui sont en route pour la grande baie du nord ont rebroussé chemin, pour apporter la nouvelle que des sauvages, dont ils ont fait rencontre, les ont assurés qu'il y était arrivé deux grands vaisseaux et trois pinasses d'Angleterre, à dessein de s'emparer du port et du pays; que les deux vaisseaux s'en sont retournés chargés de pelleteries, et que les pinasses y vont hiverner. Voilà une mauvaise affaire pour le temporel, peut-être aussi pour le spirituel, puisque le pays tombe sous la domination des infidèles. Si l'on y eût envoyé de France, comme l'on en était averti, cette perte ne serait pas arrivée. Ceux qui sont partis d'ici pour cette découverte ne laisseront peut-être pas d'y planter la

(1) Les mémoires dont elle parle étaient la Relation écrite par le Père d'Ablon, supérieur des missions des Outawais, Relation destinée à la publicité, et qui fut en effet imprimée l'année suivante 1672. Le récit de la révérende Mère est une copie textuelle de celui du Père d'Ablon. Seulement le Père d'Ablon écrit *Sur-Ouest* au lieu de *Sourouest*.

croix avec les fleurs de lis à la face des Anglais. Prions pour cette grande affaire.[1]

(1) La Lettre qui précède n'est pas datée; mais il est certain qu'elle fut écrite en 1671 : d'abord parce que les phénomènes dont il y est parlé eurent lieu le 21 janvier et le 16 mars de cette année; ensuite parce qu'à partir du mois de janvier 1672 jusqu'au 30 avril où elle mourut, la vénérable Mère fut dans l'impuissance d'écrire. D'ailleurs elle n'écrivait jamais pendant les mois d'hiver, vu qu'il ne pouvait y avoir alors aucun moyen de faire partir les lettres.

La vénérable Mère parle en quelques lignes seulement de la manière dont M. de Saint-Lusson prit possession du pays des Outawais au nom de Louis XIV; mais nous croyons faire un véritable plaisir au lecteur en reproduisant le récit plus détaillé de cette cérémonie, tel que le donne le Père d'Ablon. On y verra comment les anciens rois tenaient à revêtir d'un caractère religieux les actes qu'aujourd'hui l'on regarde, à tort sans doute, comme purement politiques et profanes. Il ne doit rien y avoir de profane dans le christianisme. Cette maxime de saint Paul : « Soit que vous mangiez, soit que vous buviez; quelque autre chose que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu, » oblige les gouvernements aussi bien que les particuliers. Voici textuellement le récit du Père d'Ablon :

Prise de possession, au nom du roi, de tous les pays communément compris sous le nom des Outaouacs (ou Outawais).

Nous ne prétendons pas faire ici un narré de tout ce qui s'est passé en cette cérémonie, mais seulement toucher ce qui regarde le christianisme et le bien de nos missions, qui vont être plus florissantes que jamais, après ce qui s'est passé en cette occasion à leur avantage.

M. Talon, notre intendant, ayant, après son naufrage, reçu commandement du roi de repasser en ce pays, reçut au même temps les ordres de Sa Majesté d'y travailler fortement à l'établissement du christianisme, en favorisant nos missions, et à faire reconnaître le nom et la domination de notre invincible monarque parmi les nations même les plus inconnues et les plus éloignées. Cet ordre, appuyé des intentions du ministre, qui veille toujours également à étendre la gloire de Dieu et à procurer par toute terre celle de son roi, fut exécuté aussitôt qu'il put l'être, et M. Talon ne fut pas plus tôt débarqué, qu'il pensa aux moyens de le faire réussir. Pour ce, il choisit le sieur de Saint-Lusson, qu'il commit pour, en sa place et au nom de Sa Majesté, prendre possession des terres qui se trouvent entre l'est et l'ouest depuis Montréal jusqu'à la mer du sud, autant et si avant qu'il se pourrait.

Pour ce sujet, après avoir hiverné dans le lac des Hurons, il se rendit à Sainte-

Marie-du-Saut au commencement de mai de cette année 1671. Il fit d'abord convoquer les peuples d'alentour, de plus de cent lieues à la ronde, lesquels s'y trouvèrent par leurs ambassadeurs au nombre de quatorze nations; et ayant disposé toutes choses nécessaires pour faire que tout réussît à l'honneur de la France, il commença, le 4 juin de la même année, par l'action la plus solennelle qui se soit jamais pratiquée en ces pays.

Car tout le monde étant assemblé pour un grand conseil public, et ayant choisi une éminence très-propre à son dessein, et qui domine la bourgade des Sauteurs, il y fit planter la Croix et ensuite arborer les armes du roi avec toute la magnificence dont il se put aviser.

La Croix fut publiquement bénite avec toutes les cérémonies de l'Eglise par le supérieur de ces missions; et puis étant levée de terre pour la planter, l'on chanta le *Vexilla*, que bon nombre de Français, qui se trouvèrent pour lors en ce lieu, entonnèrent avec l'admiration de tous les sauvages, la joie étant réciproque dans les esprits des uns et des autres à la vue de ce glorieux étendard de Jésus-Christ, qui semblait n'être élevé si haut que pour dominer sur les cœurs de tous ces pauvres peuples.

Ensuite l'écusson de France ayant été attaché à un poteau de cèdre, fut aussi élevé vis-à-vis de la Croix pendant qu'on chantait l'*Exaudiat*. Après cela, M. de Saint-Lusson gardant toutes les formes ordinaires en pareille rencontre, prit possession de ces pays, l'air retentissant de cris redoublés de Vive le Roi! et de la décharge des fusils, avec la joie et l'étonnement de tous ces peuples, qui n'avaient jamais rien vu de semblable.

Après qu'on eut donné lieu à ces bruits confus de voix et de fusils, un grand silence s'étant fait par toute l'assemblée, le Père Claude Allouez commença l'éloge du roi, pour faire connaître à toutes ces nations quel était celui dont ils voyaient les armes et sous la domination duquel ils se soumettaient en ce jour; et comme il est bien versé en leur langue et en leurs façons de faire, il sut si bien s'accommoder à leur portée, qu'il leur donna une idée de la grandeur de notre incomparable monarque, telle qu'ils avouent qu'ils n'ont point de paroles pour énoncer ce qu'ils en pensent.

« Voici une bonne affaire qui se présente à vous, mes frères, leur dit-il, une grande et importante affaire qui fait le sujet de ce conseil. Jetez les yeux sur la Croix qui est si haut élevée au-dessus de vos têtes; c'est où Jésus-Christ, Fils de Dieu, s'étant fait homme pour l'amour des hommes, a voulu être attaché et a voulu mourir, afin de satisfaire à son Père éternel pour nos péchés. Il est le Maître de nos vies, du ciel, de la terre et des enfers; c'est celui dont je vous parle toujours, et dont j'ai porté le nom et la parole en toutes ces contrées.

» Mais regardez en même temps cet autre poteau où sont attachées les armoiries du grand capitaine de France, que nous appelons le roi. Il demeure au-delà de la mer; il est le capitaine des plus grands capitaines et n'a point son pareil au monde. Tous les capitaines que vous avez jamais vus, et dont vous avez

entendu parler, ne sont que des enfants auprès de lui ; il est comme un grand arbre et eux ne sont que comme de petites plantes qu'on foule aux pieds en marchant. Vous connaissez Ononthio, ce célèbre capitaine de Québec ; vous savez et vous expérimentez qu'il est la terreur des Iroquois, et son nom seul les fait trembler depuis qu'il a désolé leur pays et qu'il a porté le feu dans leurs bourgades : il y a au-delà de la mer dix mille Ononthio comme celui-là, qui ne sont que les soldats de ce grand capitaine, notre grand roi dont je parle. Quand il dit le mot : « *Je vais en guerre*, tout le monde obéit. » Le Père continua sur ce ton, qui eût certainement paru emphatique dans la chaire de Notre-Dame à Paris : mais il fit une vive impression sur les sauvages qui l'écoutaient avec admiration, manifestant une extrême surprise qu'il y eût sur la terre un homme aussi grand, aussi riche, aussi puissant que l'était le roi de France.

La cérémonie se termina par un magnifique feu de joie, pendant lequel on chanta le *Te Deum*.

LETTRE CCXXIV.[1]

A L'ABBESSE DE PORT-ROYAL DU FAUBOURG SAINT-JACQUES, A PARIS.

Elle la remercie de ses libéralités, et lui dit un mot des filles sauvages auxquelles les Ursulines donnent l'instruction.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

Ma révérende, et très-honorée Mère,

Salut très-humble au Cœur de notre très-aimable JÉSUS.

Il semble à voir, et en effet il est certain que sa bonté nous va sans cesse procurant des amis, pour secourir nos chères néophytes. Votre Révérence est de ce nombre, de laquelle nous avons reçu les libéralités. Notre petit séminaire lui en rend un million de remercîments, avec assurance qu'elle aura tous les jours part aux prières qui s'y font.

(1) Cette lettre et la suivante, qui sont conservées à la bibliothèque de la ville de Troyes, nous sont arrivées trop tard pour être mises à leur place chronologique.

Nous n'avons, bien entendu, que des copies, dont chacune porte la déclaration suivante :

« Copie certifiée conforme à l'original de la bibliothèque de Troyes par le conservateur soussigné.

» *Troyes, le 30 juillet 1874.*

» COLARD. »

Vous nous avez grandement obligées de ce qu'il vous a plu nous donner les habits et les toiles, étant ce qui est très-rare en ce pays. En effet, il est très-pauvre de biens temporels, mais très-riche de biens spirituels, la divine bonté les y versant en abondance. Il est vrai que nous sommes plus que suffisamment payées de nos petits travaux, voyant nos chères séminaristes dans le vrai chemin du ciel. Je n'eusse jamais cru que des filles nées dans la barbarie eussent pris des plis comme les filles de France, et très-avantageusement quant-à l'âme. Vous l'apprendrez par la Relation, qui vous dira des choses ravissantes des grandes dispositions qui sont dans toutes les nations circonvoisines, qui toutes veulent embrasser notre sainte foi. Je conjure Votre Révérence d'employer tout le crédit qu'elle a auprès de Dieu et celui de toutes ses saintes filles. C'est ce que j'attends et ce que j'espère, l'assurant de n'être pas ingrate.

Je la supplie aussi que je me puisse dire, ma très-révérende Mère,

Votre très-humble et très-obligée sœur et servante en Jésus-Christ.

Sœur Marie de l'Incarnation, *U. I.*

Du séminaire de Saint-Joseph, aux Ursulines de Québec, le 4 de septembre 1641.

LETTRE CCXXV.

A LA RÉVÉRENDE MÈRE CATHERINE AGNÈS, ABBESSE DE PORT-ROYAL, A PARIS.[1]

Sentiments d'une profonde humilité. — Ravages causés par les Iroquois. — Remercîments pour des libéralités et pour l'envoi d'une biographie.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

Madame, ma très-révérende Mère,

Votre sainte bénédiction.

Je ne mérite pas que Votre Révérence ait daigné mettre la main à la plume pour m'honorer de l'une de ses lettres. Je suis dans une ordinaire confusion de ce que quantité de saintes âmes regardent de si bon œil les pauvres religieuses du Canada, lesquelles ont bien d'autres sentiments d'elles-mêmes; et pour mieux dire, qui n'ont d'yeux que pour voir leurs misères et leur peu de correspondance à la haute grâce que la bonté de Dieu leur a départie.

Il est vrai, ma très-révérende Mère, que j'ai entendu parler des plus saints du Canada; tous sont dans leur néant d'une façon admirable, tant la vue de l'appel

(1) En 1642, date de cette lettre, la Mère Catherine-Agnès n'était pas Abbesse de Port-Royal, mais elle en remplissait les fonctions à la place de sa sœur, la Mère Angélique, alors à Maubuisson, dont elle travaillait à réformer l'abbaye.

apostolique leur parait sublime et leur correspondance petite. Il est vrai, les sens ne soutiennent point en Canada; l'esprit laisse la nature dans les pures croix, qui se retrouvent, non-seulement en elle-même (la nature), mais dans toutes les choses qui la peuvent rendre susceptible de croix. Vous avez en effet compris cela, ma révérende Mère, en disant que vous respectez la grâce et l'appel de Dieu en nous.[1] Si jamais vous faites du bien à quelqu'un, que ce soit, s'il vous plait, de remercier cette bonté infinie de ses miséricordes sur moi, et lui demander l'anéantissement de mes malices, qui ne s'arrêtent pas seulement dans le sentiment, mais passent dans des actes très-fréquents; et c'est ce qui me fait craindre d'être la cause du retardement des affaires de Dieu dans sa nouvelle Eglise.

Les Iroquois n'avaient point encore tant fait de ravage (qu'ils en firent) lorsque l'on était dans les plus grandes espérances du progrès du christianisme et qu'on l'expérimentait par quantité de conversions, tant chez les Hurons qu'en ces quartiers algonquins.

Les Hurons étant ici venus en traite à leur ordinaire,

(1) Cette phrase, innocente en soi, ne laisse pas d'être quelque peu suspecte sous la plume d'une sœur d'Antoine Arnauld, et il y a peut-être un rapprochement à faire entre la correspondance de Port-Royal, dont nous avons ici la révélation, et cet alinéa de la Lettre LXXXIV de la vénérable Mère, page 361 du tome Ier :

« Quant aux doctrines qui font aujourd'hui tant de bruit en France, je n'ai garde de me mêler d'en parler, et encore moins d'écrire en aucune manière ni mes sentiments ni ceux de qui que ce soit touchant l'affaire de M. Arnauld. Une personne de France qui y est fort engagée m'en ayant écrit, je ne lui ai point répondu, afin de ne lui point donner sujet de m'en écrire davantage. »

Il n'est pas téméraire de supposer que cette personne de France, *fort engagée dans l'affaire de M. Arnauld,* a pu être une des cinq sœurs du trop célèbre docteur, religieuses à Port-Royal. En tout cas on voit avec quelle sagesse Marie de l'Incarnation savait mesurer sa conduite en toutes choses.

l'un de nos révérends Pères de la Compagnie et plusieurs chrétiens, tant Français que de leur nation, en s'en retournant, ont fait rencontre des Iroquois, qui s'étant trouvés les plus forts, les ont défaits, en ont tué plusieurs, chrétiens catéchumènes et autres, puis ils ont emmené captifs le pauvre bon frère Jacques, une de nos séminaristes huronnes, ses parents chrétiens qui la ramenaient, des Français et des sauvages en nombre. En sorte que si leur rage accoutumée s'exerce à l'endroit de nos pauvres captifs, ils leur feront souffrir des tourments incomparables. Ils ne feront pas mourir notre pauvre fille, mais ils la marieront en cette barbarie, où son salut sera en grand hasard, pour être (vu qu'elle sera) destituée de toute aide. C'est une très-bonne chrétienne, que nous avons eue deux ans; elle sait lire et écrire; elle retournait en son pays pour gagner celles de son sexe à la foi et aux mœurs. Possible Dieu se servira-t-il d'elle pour les filles Iroquoises. Cela nous étant inconnu, nous attendons les événements du dessein de la Majesté divine sur toutes ces pauvres victimes, que je vous supplie de lui faire recommander pour qu'elle en tire sa gloire.

La Relation vous fera voir cette histoire par le menu, comme le progrès de l'Eglise. Vous pouvez juger si notre affliction a été grande pour les choses susdites, et d'autant plus qu'on n'y peut apporter remède, les difficultés de secourir nos gens étant insurmontables. Adorons ensemble les jugements de Celui qui mortifie et vivifie comme il lui plaît.

Je rends de très-humbles grâces à Votre Révérence de ses bienfaits, tant spirituels que temporels. Nous avons été grandement édifiées de la lecture du livre de votre bienheureuse enfant, en laquelle il parait que

la grâce avait pris place. Nous avons des filles sauvagesses qui parlent français; nous le leur donnerons à lire pour leur utilité; et à une de son âge les habits et autres choses pour son usage. C'est une fille qui, quoique jeune, est grandement avancée. Elle a communié à Pâques avec des sentiments tout extraordinaires. J'ose vous la recommander, ainsi que toutes ses compagnes, mes sœurs, et moi qui en ai plus besoin que toutes. C'est ce que je puis assurer à Votre Révérence, comme de me dire en toute humilité,

Madame ma très-révérende Mère,

Votre très-humble fille et très-obéissante servante en JÉSUS-CHRIST,

Sœur MARIE de l'Incarnation, *R. I.*

De Québec, au monastère des Ursulines le 30 d'août 1642.

FIN DU SECOND ET DERNIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES.

CXIII. *A son fils.* — Elle dit avec assurance que Dieu a voulu le rétablissement de son monastère, quelque apparence qu'il y eût du contraire. — Troubles de France, dans lesquels les soldats français ont été plus à craindre en quelque façon que les Iroquois. — Raisons pourquoi il n'était pas expédient pour un temps d'appeler des religieuses de France. — L'archevêque de Rouen se déclare ordinaire du Canada, et en fait les fonctions. 1

CXIV. *A une de ses sœurs.* — Nouvelles insultes des Iroquois. — Les Français les défont et leur donnent la fuite. — Secours envoyé contre eux par le roi de France. 10

CXV. *A une de ses sœurs.* — Après lui avoir montré que connaître et aimer le Cœur de Jésus-Christ, c'est la véritable science des saints, elle l'exhorte à demander en son nom la conversion des sauvages infidèles. 12

CXVI. *A sa première supérieure de Tours.* — Guérisons miraculeuses arrivées par l'invocation de la Mère Marie de Saint-Joseph. — Elle témoigne combien la persécution de l'Eglise lui a été sensible, et qu'elle l'a portée néanmoins avec paix et tranquillité. — Son zèle pour le salut des âmes 15

CXVII. *A la supérieure des Ursulines de Dijon.* — Les Iroquois feignent de chercher la paix : cependant ils assiégent les Trois-Rivières, et prennent le révérend Père Poncet prisonnier. — Nouvelles propositions de paix 21

CXVIII. — *A son fils.* — Elle le remercie d'un panégyrique de saint Benoît qu'il lui avait envoyé, et lui dit ses sentiments sur son

élévation à la supériorité. — De quelle manière elle a entrepris d'écrire la conduite de Dieu à son égard 26

CXIX. *A une dame de sa connaissance.* — Estime qu'on doit avoir pour la grâce de la vocation à la Foi. 41

CXX. *A son fils.* — Elle s'excuse d'avoir tardé à lui envoyer le récit de sa vie spirituelle. — Motifs pour lesquels elle s'y est enfin décidée. — Elle se prémunit contre l'opinion favorable que l'on pourrait avoir d'elle à cause des grâces qu'elle a reçues . 42

CXXI. *Au même.* — Elle lui parle de la Relation de sa vie qu'elle lui envoie, et de la manière avec laquelle elle l'a écrite. — Pourquoi Dieu permet que ceux qui gouvernent les âmes soient tentés. — Ils ne doivent pas pour cela quitter leur emploi. . 50

CXXII. *A une dame de ses amies.* — Il est dangereux de négliger son salut. — Par cette négligence l'âme tombe de précipice en précipice, d'où il est difficile de se relever. 54

CXXIII. *A une de ses sœurs.* — Chacun doit tendre au ciel par des moyens conformes à sa condition. — Les biens de la grâce et de la gloire sont les seuls véritables biens 56

CXXIV. *A une religieuse Ursuline de Selles-sur-Cher.* — L'observance régulière bien gardée conserve le temporel d'une maison. — Confiance qu'il faut avoir en la divine Providence dans le temps de la pauvreté 58

CXXV. *A son fils.* — Toutes les nations Iroquoises concourent à demander la paix. — Salines considérables dans le pays des Iroquois. — Découverte d'une mer que l'on croit être celle de la Chine. 60

CXXVI. *Au même.* — Elle le conjure de faire en sorte que les papiers qu'elle lui envoie ne soient connus de personne, et de les jeter au feu au cas où il se verrait en danger de mort. 69

CXXVII. *Au même.* — Ceux qui veulent avancer dans la voie de l'esprit doivent se résoudre à la tentation et aux épreuves. — Trahison d'une nation iroquoise et conversion des autres . . . 70

CXXVIII. *A une dame de ses amies.* — Elle la console en ses afflictions, et lui enseigne que la croix est l'instrument avec lequel Dieu fait les saints 75

CXXIX. *A une religieuse Ursuline, maîtresse des novices.* — Elle lui fait paraître son zèle pour les missions, et lui demande le secours

de ses prières et de celles de ses novices, afin qu'il plaise à Dieu de les faire réussir 77

CXXX. *A son fils.* — De l'excellence du pur amour de Dieu. — Que les tentations et les épreuves ont pour but de faire avancer les âmes dans la voie de la sainteté, mais que si l'on n'y prend garde, elles produisent un effet contraire. — Tentation de désirer être assuré de son salut; ses inconvénients, ses remèdes. — Elle témoigne sa douleur de ce que deux de ses religieuses veulent retourner en France 78

CXXXI. *A une jeune novice.* — Elle lui témoigne sa joie de ce qu'elle se donne à Dieu, et l'exhorte à être fidèle à la grâce de sa vocation 83

CXXXII. *A son fils.* — Les Iroquois Agnerognons continuent leur hostilité. — Ils demandent la paix, qui enfin devient universelle. 84

CXXXIII. *A la supérieure des Ursulines de Tours.* — Elle fait un récit détaillé de tout ce qui s'est passé dans l'union des religieuses de Tours et de Paris au Canada, et dans le changement des constitutions de ces deux Congrégations. — Elle justifie sa Communauté de quelques plaintes qu'on avait faites contre elle. 93

CXXXIV. *A son fils.* — Etablissement de la Foi chez les nations Iroquoises supérieures, et nouvelles hostilités des Iroquois Agnerognons. 105

CXXXV. *Au même.* — Après l'avoir blâmé de ce qu'il ne lui écrivait pas assez souvent, elle lui donne un avis important touchant l'oraison 111

CXXXVI. *Au même.* — Elle lui témoigne le désir qu'elle a de sa perfection. — Dieu se sert des afflictions corporelles pour détacher les âmes des créatures. — Elle lui parle d'une maladie extrême dont Notre-Seigneur l'a guérie 114

CXXXVII. *Au même.* — L'importance d'une bonne vocation dans les religieuses qui veulent aller en Canada ; et que la vertu, même excellente, court risque du naufrage dans les parloirs . . . 117

CXXXVIII. *Au même.* — Progrès de la Foi parmi les nations iroquoises. — Passage des religieuses de France en Canada. — Solution complète du malentendu qui avait eu lieu entre elle et son fils. — Opposition de l'amour-propre à l'esprit de Dieu . . 119

CXXXIX. *Au même.* — Dieu dispose les âmes à de hauts desseins par la solitude. — Tout profite à une âme qui se conserve dans

l'union avec Dieu. — État de ses affaires domestiques et de celles du pays. 123

CXL. *Au même.* — Conjuration secrète des Iroquois contre les révérends Pères Jésuites et les Français, qui, en étant avertis, se retirent secrètement à Montréal. — Projet des mêmes Pères de retourner aux Iroquois 128

CXLI. *Au même.* — Arrivée d'un évêque à Québec. — Accroissement notable de la colonie de Montréal. — Les Iroquois continuent leurs hostilités. — La mort du révérend Père de Quen, jésuite. 137

CXLII. *A une religieuse Ursuline.* — Le bonheur qu'il y a d'être détaché du monde pour servir Dieu. — Que les amitiés sont saintes et salutaires quand on s'aime en Jésus-Christ. . . 144

CXLIII. *A son fils.* — Que c'est une excellente union avec Dieu de faire sa volonté. Qu'il ne faut point abandonner les affaires que Dieu demande de nous, encore qu'il soit difficile de les faire sans contracter quelque souillure 145

CXLIV. *Au même.* — Dessein des Iroquois sur Québec. — Défaite des Français, des Algonquins et des Hurons par ces barbares . 148

CXLV. *Au même.* — Etat du pays. — Ses propres dispositions. — Eloge de Mgr l'évêque de Pétrée, et de M. d'Argenson, gouverneur. — Activité de la Mère de l'Incarnation dans les mesures de défense contre les Iroquois 166

CXLVI. *A son ancienne supérieure de Tours.* — Des biens renfermés dans la croix. — Vives alertes à l'occasion des Iroquois. — De la pauvreté et du soin des affaires temporelles 173

CXLVII. *A une religieuse Ursuline de Tours.* — Elle la console de la mort d'un de ses parents et d'une religieuse de ses amies. — On ne doit point être surpris quand on apprend la nouvelle de la mort de quelqu'un qu'on aime. — Bonne régularité des Ursulines de Tours. — Il faut toujours croître en vertu, et cet accroissement est une marque qu'elle est véritable. . . 177

CXLVIII. *A son fils.* — Elle compatit à une infirmité habituelle dont il était incommodé, et l'exhorte à la patience. — Elle s'excuse de se rendre à la prière qu'il lui avait faite de traiter des matières spirituelles. 179

CXLIX. *A une religieuse Ursuline de Tours.* — Mgr l'évêque ordonne que, contre la coutume, la charge de maîtresse des novices

soit élective, et que la supérieure ouvre les lettres des religieuses. 181

CL. *A une jeune religieuse Ursuline.* — Elle l'exhorte à mourir à elle-même, et à s'avancer sans relâche dans la perfection. . 186

CLI. *A son fils.* — Etat des affaires du Canada depuis le mois de juin jusqu'en novembre. — Desseins des Iroquois découverts. — Mort chrétienne de quelques Français par les mains de ces barbares 18

CLII. *A la supérieure des Ursulines de Tours.* — Mgr l'archevêque de Tours a fait imprimer le coutumier des Ursulines de sa ville. — Mgr de Petrée veut aller plus loin pour Québec et changer les constitutions 192

CLIII. *A son fils.* — Le voyant dégagé de l'embarras de ses affaires, elle l'exhorte à profiter du repos que Dieu lui donne pour faire un amas de vertus. — Elle parle de sa dévotion au Cœur du Verbe incarné, à la sainte Vierge et à saint François de Paule 195

CLIV. *Au même.* — Français massacrés par les Iroquois Agneronnons. — Les Iroquois supérieurs demandent la paix. — Accidents et présages funestes 202

CLV. *Au même.* — Les Iroquois Agneronons continuent leurs hostilités, et les Onnontageronons nous demandent la paix. — Conduite de M. d'Argenson dans son gouvernement de la Nouvelle-France 211

CLVI. *Au même.* — Mortalité arrivée en France. — Trahison des Iroquois découverte. — Zèle merveilleux de la Mère de l'Incarnation pour le salut des âmes, et à pourvoir aux moyens de les instruire 216

CLVII. *Au même.* — Désordre effroyable causé par l'usage du vin et de l'eau-de-vie. Mgr l'évêque de Petrée va en France pour y apporter remède. 220

CLVIII. *Au même.* — Le roi envoie des Commissaires dans la Nouvelle-France pour prendre possession du port de Plaisance, et pour examiner la nature et la qualité du pays. 223

CLIX. *Au même.* — Relation du tremblement de terre arrivé au Canada dans l'année 1663, et de ses effets merveilleux . . . 226

CLX. *Au même.* — Sa résignation à mourir dans le tremblement de terre ; et qu'il importe peu par quel genre de mort on sorte de ce monde. — Son appréhension pour la supériorité. . . 252

CLXI. *Au même.* — Elle est remise contre son gré dans la charge de supérieure. — Dispositions admirables de son intérieur dans les tremblements de terre. — Différence de l'union avec Dieu dans les affaires extérieures et dans le temps de l'oraison. . 254

CLXII. *A une supérieure d'Ursulines.* — Elle lui parle d'une réponse à des questions qu'on lui avait faites, réponse dont elle a chargé une de ses jeunes religieuses. — Difficulté de soumettre les filles sauvages à la vie cloîtrée. — Elle lui envoie une description en vers du tremblement de terre. — Promesse d'envoyer un pied d'élan quand la saison le permettra. 259

CLXIII. *A une religieuse du Calvaire* — Elle lui fait le récit de la translation du corps de la Mère Marie de Saint-Joseph, sa sœur, de ses anciens cercueils en d'autres nouveaux . . . 263

CLXIV. *A son fils.* — Le roi se rend le maître du Canada, où il envoie un intendant pour recevoir en son nom les hommages des habitants, et y établir des officiers pour y exercer la justice et y maintenir la police 266

CLXV. *Au même.* — Ses sentiments touchant la translation du corps de saint Benoît dans une magnifique châsse, au mois de mai de l'année 1663. — Générosité avec laquelle elle abandonna son fils en se rendant religieuse, et depuis encore en allant en Canada. — Effet de cet abandonnement 270

CLXVI. *Au même.* — Reste des tremblements de terre. — Le Roi continue de peupler le pays. — Les Iroquois continuent d'exercer leurs hostilités : ils sont défaits par les Algonquins. — La foi pénètre chez les Papinachois. — Eloge de la piété d'une femme sauvage 273

CLXVII. *A une religieuse Ursuline de Tours.* — Elle l'assure que son dessein est de mourir en Canada, et la console au sujet d'une de ses parentes engagée dans une occasion dangereuse pour son salut 283

CLXVIII. *A une Ursuline de Tours.* — Nouvel éloge de la Mère Marie de Saint-Joseph 286

CLXIX. *A son fils.* — Arrivée de M. de Tracy à Québec. — Il se dispose à combattre les Iroquois. — Divers météores et phénomènes qui ont paru cette année 289

CLXX. *A son fils.* — Vision par laquelle Dieu l'avait disposée à supporter les douleurs d'une longue maladie. — Sa fidélité et sa patience héroïques dans ses douleurs. — De l'utilité des tentations. — Explication des trois états de la contemplation passive. 294

CLXXI. *Au même.* — Elle témoigne le plaisir qu'elle a de le voir religieux. — Jalousie des gens du monde contre les religieux et les serviteurs de Dieu. — Effets miraculeux arrivés par la dévotion à la Sainte-Famille 304

CLXXII. *Au même.* — Embrasement de l'église et du fort de Tadoussac. — Accident funeste survenu aux Ursulines. — Arrivée de l'armée française à Québec. — Grâces obtenues par la dévotion à la Sainte-Famille 307

CLXXIII. *Au même.* — Naufrage du Vice-Amiral retournant en France. — Le pays se peuple et devient meilleur de jour en jour . . 31

CLXXIV. *A une religieuse Ursuline de Tours.* — Elle répond avec une admirable douceur et modestie, à quelques faux bruits que l'on avait fait courir contre son monastère 315

CLXXV. *A son fils.* — Il ne faut se prescrire aucun terme dans l'Oraison, mais se laisser conduire par l'esprit de Dieu jusqu'à ce que lui-même nous arrête. — Etat où il arrête les âmes fidèles, qui est celui où elle était lorsqu'elle écrivait cette lettre. — Son indifférence et sa résignation pour les charges. 318

CLXXVI. *Au même.* — Cérémonie remarquable faite à Québec en la translation des corps de saint Flavien et de sainte Félicité. — Arrivée de l'armée française au pays des Iroquois 222

CLXXVII. *A une de ses sœurs.* — Après lui avoir dit ses dispositions corporelles et spirituelles, elle lui parle du départ de l'armée marchant contre les Iroquois 325

CLXXVIII. *A son fils.* — Les Français s'emparent des villages des Iroquois, les pillent et y mettent le feu 327

CLXXIX. *A la supérieure des Ursulines de Tours.* — Elle lui témoigne sa joie de son élection à la charge de supérieure 337

CLXXX. *A une religieuse Ursuline de Tours.* — Elle la félicite de ce qu'elle soit déchargée de la supériorité. — Que la grâce supplée au défaut de l'industrie naturelle dans les supérieurs légitimes. — Qu'il faut mettre de la différence entre la sévérité et l'exactitude dans une supérieure. — Elle déplore le refroidissement du siècle pour les maximes de l'Evangile . . 339

CLXXXI. *A son fils.* — Sa patience héroïque dans ses infirmités. — Sa profonde humilité, s'estimant inférieure en vertu à celui à qui elle écrit 341

CLXXXII. *Au révérend Père Poncet de la Compagnie de Jésus.* — Elle lui parle des progrès de la religion et de l'Etat dans le

Canada. — Elle l'entretient de ses dispositions particulières, surtout de sa joie dans les souffrances. — Elle le remercie de quelques reliques qu'il avait envoyées à son monastère . 345

CLXXXIII. *A son fils.* — Les Iroquois demandent la paix aux Français. Mission aux Outaouak et autres nations plus éloignées. — Retour de M. de Tracy en France 349

CLXXXIV. *Au même.* — Que l'entretien familier avec Dieu fortifie l'âme dans les emplois extérieurs et distrayants. — Elle parle encore de l'amour qu'elle a pour les souffrances qu'elle endure 355

CLXXXV. *Au même.* — Elle recommande qu'on lui dise des messes après sa mort, qu'elle croit être proche. — Sainteté que Dieu demande d'une âme qu'il admet à son union. — Il y a une vraie et une fausse paix dans la vie spirituelle. . . 357

CLXXXVI. *Au même.* — Disposition présente de la Mère de l'Incarnation et son zèle merveilleux pour le salut des filles sauvages. — Etat du monastère des Ursulines de Québec. — Services qu'elles rendent à tout le Canada. 360

CLXXXVII. *A la supérieure des Ursulines de Dijon.* — Elle lui parle du progrès de la Foi en Canada, et lui dit son sentiment touchant la vénérable Mère de Saint-François-Xavier, dont elle lui avait envoyé la vie 366

CLXXXVIII. *A son fils.* Alliance des Français avec les Anglais établis dans la nouvelle Hollande. — Progrès des Missions chez les nations iroquoises, montagnaises, outaouak et autres plus éloignées. — Nouvelle comète. — Nouveau tremblement de terre. 368

CXXXIX. *Au même.* — La confiance admirable qu'elle a eue en Dieu dès son enfance. Elle parle aussi des grandes vertus de la Mère de Saint-Augustin, religieuse Hospitalière. . . . 376

CXC. *A une religieuse Ursuline de Tours.* — Elle lui parle avec éloge de sa sœur, la Mère Marie de Saint-Joseph . . . 381

CXCI. *A une religieuse Ursuline de Tours.* — Elle se réjouit de la voir souffrir avec patience les douleurs d'une grande maladie ; et par une amitié toute surnaturelle, elle lui en désire encore de plus grandes 383

CXCII. *A une supérieure d'Ursulines du monastère de Saint-Denis, en France.* — Elle lie avec elle une union sainte et une communication de biens spirituels et lui décrit la pauvreté

de son monastère. — De quelle manière on francise les sauvages 387

CXCIII. *A son fils.* — Quoiqu'il faille craindre l'élévation dans les charges, il faut néanmoins s'abandonner à Dieu. — Elle parle de son oraison de respir, et de la crainte qu'elle avait de déchoir de la grâce, quelque élevée qu'elle fût dans les voies de Dieu. — Protection de la sainte Vierge sur son monastère et sur elle en particulier 391

CXCIV. *Au même.* — La paix favorise les ouvriers de l'Evangile. — A l'imitation des révérends Pères Jésuites, les ecclésiastiques travaillent dans les Missions. — Emplois ordinaires des sauvages. — Il est difficile de les polir et civiliser. — Maladies universelles que l'on dit être les effets des comètes 395

CXCV. *A sa nièce, religieuse Ursuline.* — Elle lui parle de la conduite de Dieu sur son fils et sur elle, et des dangers où est un religieux élevé dans les charges. 398

CXCVI *A son fils.* — Retour de M. Talon en France. — Personnes ramassées et envoyées en Canada. — De la nature et qualité des fruits de ce pays-là. — Eloge d'un honnête bourgeois de Québec 401

CXCVII. *A une religieuse Ursuline de Tours.* — Elle lui témoigne les désirs qu'elle a de mourir, afin de jouir de Dieu, et sa joie d'être à la veille d'être déchargée, afin de s'y préparer . . . 406

CXCVIII. *A son fils.* — Description touchante de sa vocation à l'état religieux, et de la conduite de Dieu sur elle et sur son fils. . 407

CXCIX. *Au même.* — Progrès de la Foi chez les Iroquois, Outaouak et autres nations. — Industrie des Pères Jésuites pour attirer les sauvages. — Zèle d'un jeune laïque qui s'était dévoué au service des Missions 411

CC. *Au révérend Père Poncet, Jésuite.* — Industrie des révérends Pères Jésuites pour convertir les sauvages. — Elle fait avec adresse l'éloge du Père à qui elle écrit 417

CCI. *A la supérieure des Ursulines de Mons.* — Elle la remercie de lui avoir appris qu'il y a un grand nombre de monastères d'Ursulines de la Congrégation de Bordeaux en Flandre et en Allemagne. — Nouvelles du Canada et du couvent de Québec. — Elle remercie les Ursulines de Mons de ce qu'elles font faire une nouvelle vie d'Anne de Beauvais. — Eloge de la défunte Mère Marie de Saint-Joseph. — Conversions parmi les sauvages 419

CCII. *A la supérieure des Ursulines de Saint-Denis en France.* — Elle l'exhorte à la Mission de la Martinique, et lui montre qu'il faut surmonter toutes les contradictions quand il faut rendre service à Dieu dans ces sortes d'entreprises 428

CCIII. *A son fils.* — Elle le remercie de quelques livres qu'il lui a envoyés, particulièrement d'un intitulé : *Méditations chrétiennes,* et d'un autre qui porte pour titre : *l'Année bénédictine.* — Son sentiment de l'un et de l'autre 432

CCIV. *Au même.* — Le roi continue de peupler le Canada. — M. Talon part de France pour y retourner. — Tempête effroyable arrivée à Québec et sur la mer. — Troubles entre toutes les nations sauvages et les Français ; ils sont apaisés par la prudence du Gouverneur des Français et du Père Chaumonot, Jésuite. — Forme de justice des sauvages contre les homicides. — Découvertes de nouvelles mines et de nouvelles carrières . . 434

CCV. *Au même.* — M. Talon, après une furieuse tempête, arrive enfin en Canada, où les révérends Pères Récollets, qui en avaient été les premiers missionnaires, reviennent avec lui. — Progrès de la Foi chez les nations iroquoises, outaouak et autres. — Prodiges miraculeux en faveur du saint baptême. — Découverte de la grande baie du Nord par un Français tourangeau. — Nouvelle peuplade pour le Canada 442

CCVI. *A la supérieure des Ursulines de Tours.* — Elle la félicite de ce qu'elle est déchargée de sa supériorité. — Avantage de ceux qui ne sont point en charge. — Hiver rigoureux de cette année en Canada 448

CCVII. *A une religieuse Ursuline de Tours.* — Elle lui rend compte de sa disposition tant intérieure qu'extérieure, et elle fait en peu de mots l'éloge de la Mère Marie de la Nativité . . . 450

CCVIII. *A la supérieure des Ursulines de Mons.* — Elle la remercie de différents cadeaux, et elle lui demande la liste des maisons d'Ursulines sorties de Liége. — Le cardinal de Sourdis, par commission du Saint-Siége, a agrégé à la Congrégation de Bordeaux toutes les maisons d'Ursulines sorties de Liége. — Union étroite de charité entre la Congrégation de Paris et celle de Bordeaux. — Nouvelles du pays. — Elle désire la Vie d'Anne de Beauvais 452

CCIX. *Au révérend Père Poncet, Jésuite.* — Elle lui parle de la Mission que les Ursulines de Saint-Denis avaient dessein d'entreprendre à la Martinique ; de la Vie de la Mère de Saint-

Augustin, religieuse Hospitalière de Québec; de ses propres dispositions. 458

CCX. *A la supérieure des Ursulines de Saint-Denis en France.* — Elle continue de l'exhorter à la Mission de la Martinique. — Les Ursulines de Québec ont le désir d'y aller. — Nouvelle élection d'une nouvelle supérieure en Canada. 463

CCXI. *A la supérieure des Ursulines de Mons.* — Elle la prie de vouloir bien seconder des démarches que l'on faisait, pour obtenir de quelque Communauté d'Ursulines de Flandre des religieuses qui voudraient se joindre à celles de Québec 466

CCXII. *A Mgr l'archevêque de Tours.* — Elle lui fait connaître ses dispositions particulières, l'état de son monastère et celui de tout le pays. 468

CCXIII. *A son fils.* — Quand Dieu nous engage dans les emplois, il faut les aimer, non parce qu'ils sont éclatants, mais parce qu'ils sont dans l'ordre de sa volonté. — Son humilité profonde, son union intime, son commerce familier et continuel avec Dieu. — Qualités de cette union et de ce commerce. — La simplicité de son oraison. — Perte de son âme en Dieu. — Explication de son vœu de plus grande perfection 471

CCXIV. *A la supérieure des Ursulines de Dijon.* — Elle lui parle de la découverte des nations les plus éloignées du côté du nord . . 477

CCXV. *A son fils.* — Elle montre par elle-même qu'il faut porter avec patience et résignation le poids de la nature corrompue. — Nécessité qu'il y a de confier son âme à un bon directeur. — Elle le remercie de quelques reliques qu'il lui avait envoyées . 480

CCXVI. *Au même.* — Elle répond à quelques demandes qu'il lui avait faites touchant la religion, les mœurs et la police des sauvages. 483

CCXVII. *Au révérend Père Poncet, Jésuite.* — Elle lui fait le récit de la vocation de madame de la Peltrie au Canada, et des principales vertus et actions de sa vie. — Explication relativement à ce qu'elle avait dit dans la Lettre CCIX au sujet de la Mère de Saint-Augustin, Hospitalière. 496

CCXVIII. *A sa nièce, religieuse.* — Elle lui donne des avis salutaires au sujet d'une antipathie naturelle qu'elle avait contre sa supérieure 504

CCXIX. *A la supérieure des Ursulines de Mons.* — Elle la remercie pour une aumône. — Elle s'explique sur des malentendus et des difficultés qui avaient eu lieu relativement à des religieuses

de Mons que l'on attendait à Québec. — Religieuses de Paris et de Bourges qui sont en Canada. — Ce qui s'est passé à Québec. — Mort d'une petite sauvage, modèle de piété et miracle de patience 507

CCXX. *A son fils.* — Circonstances du ravissement admirable dans lequel Dieu lui donna la connaissance du mystère de la très-sainte Trinité, dont il est parlé dans l'histoire de sa vie. — Son oraison de respir, où elle montre que, quelque élevée que soit une oraison, on n'y est pas pour cela exempt de distraction. — Elle a gardé son vœu de faire ce qui est plus parfait, absolument et sans restriction 513

CCXXI. *A la supérieure des Ursulines de Mons.* — Elle lui témoigne son regret et sa surprise de n'avoir pas reçu les Ursulines qui devaient lui venir de Mons. — Elle espère qu'elles viendront plus tard. — Nouvelles des Missions. — Elle regrette encore de n'avoir pas reçu la Vie de la Mère Anne de Beauvais, qu'elle attendait 521

CCXXII. *A une religieuse Ursuline de Tours.* — Association de prières. — Zèle pour le salut des âmes. — Elle la détrompe de la fausse nouvelle qu'on lui avait donnée, qu'on faisait acception des maisons de France, pour en tirer des religieuses pour le Canada 523

CCXXIII. *A son fils.* — Guerre allumée entre les Sonontouans et les Outaouak. — Elle est éteinte par la valeur des Français. — Progrès merveilleux de la foi aux nations du nord, dont les Français prennent possession au nom du roi. — Chemin par terre à la grande baie du nord. — Météores et phénomènes rares arrivés cette année 529

CCXXIV. *A l'abbesse de Port-Royal du faubourg Saint-Jacques, à Paris.* — Elle la remercie de ses libéralités, et lui dit un mot des filles sauvages auxquelles les Ursulines donnent l'instruction . . 542

CCXXV. *A la révérende Mère Catherine Agnès, abbesse de Port-Royal, à Paris.* — Sentiments d'une profonde humilité. — Ravages causés par les Iroquois. — Remercîments pour des libéralités et pour l'envoi d'une biographie. 544

Tournai, typ. Casterman.

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

9639 248 M16
Richaudeau, L'Abbe
AUTHOR
Lettres de la Mere Marie de